

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
AQUITAINE

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

BILAN
SCIENTIFIQUE

2 0 1 5



DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
A Q U I T A I N E

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

BILAN
SCIENTIFIQUE
DE LA RÉGION
AQUITAINE

2015

MINISTÈRE DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION
DIRECTION GÉNÉRALE DES PATRIMOINES
SOUS-DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE

DÉCEMBRE 2017

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE
54 rue Magendie
33074 Bordeaux-cedex
Tél. : 05.57.95.02.24
Fax : 05.57.95.01.25

*Ce bilan scientifique a été conçu
afin que soient diffusés rapidement
les résultats des travaux archéologiques de terrain.
Il s'adresse tant au service central de l'Archéologie
qui, dans le cadre de la décentralisation,
doit être informé des opérations réalisées en régions
(aux plans scientifique et administratif),
qu'aux membres des instances chargées du contrôle
scientifique des opérations,
qu'aux archéologues, aux élus, aux aménageurs
et à toute personne concernée
par les recherches archéologiques menées dans la région.*

*Les textes publiés, sauf mention contraire,
ont été rédigés par les responsables des opérations.
Les avis exprimés n'engagent
que la responsabilité de leurs auteurs.*

*Coordination et secrétariat d'édition : Christine Raucoule,
avec la collaboration de Françoise Arnal.
Bibliographie : Pascal Bordillon et Rose-Lise Bouyssou.
Illustrations et DAO : Jean-François Pichonneau,
d'après les documents fournis par les auteurs.*

Documents cartographiques : Olivier Bigot.

En couverture :

*Gironde - Saint-Émilion
La Madeleine.
N. Sauvaître.*

Cf. notice p. 116

*Vue zénithale d'un caveau
pourrissoir (sep. 18). Cliché
C. Demangeot, Hadès 2015.*

*Imprimerie Lestrade
7 avenue Jean Zay
BP 79
33151 CENON CEDEX*

ISSN 1240-6066 © 2017
MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA
COMMUNICATION

Table des matières

2 0 1 5

Bilan et orientation de la recherche archéologique	9
--	---

Travaux et recherches archéologiques de terrain	13
---	----

DORDOGNE 18

Travaux et recherches archéologiques de terrain	20
---	----

ANNESSE-ET-BEAULIEU, Les Giroux.....	20
BERGERAC, Ancien site de l'Escat.....	20
BERGERAC, Ilot des Grands Moulins.....	21
BÉZENAC, Coustary.....	22
BIRON, Le château.....	22
BOULAZAC, Lamoura.....	24
BOURDEILLES, Déviation.....	25
BOURDEILLES, Fourneau du Diable.....	25
CAMPAGNE, Le Roc de Marsal.....	26
CAMPAGNE, Le Bourg.....	27
CAMPAGNE, Le Camp du Fayard.....	28
CASTELNAUD-LA-CHAPELLE, Métairie de Fayrac.....	28
CHANCELADE, Abbaye.....	29
CHANCELADE, Abbaye (future maison des chanoines).....	29
LA CHAPELLE-GONAGUET, Le Pavillon.....	30
COULOUNIEIX-CHAMIER, Beaufort, Avenue Léon-Albert Pestour, lots A et E.....	31
COULOUNIEIX-CHAMIER, Ecorneboeuf.....	31, 32
CREYSSE, 5 Rue de la Papeterie.....	32
CREYSSE, Les Rivelles, Route de Pombonne.....	33
DOMME, Combe-Grenal.....	34
DOMME, Grotte de Saint-Front dite de Mammouth.....	36
LES EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL, Grotte de Combarelles I.....	38
LES EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL, Grotte de Commarque.....	39
LES EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL, Laugerie-Basse - Abri des Marseilles.....	40
LES EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL, Abri Pataud.....	42
GRIGNOLS, Maison du patrimoine Talleyrand Périgord.....	42
JAVERLHAC-ET-LA-CHAPELLE-SAINT-ROBERT, Forge-Neuve.....	44
LALINDE, Rottersac.....	45
MAREUIL, Saint-Laurent.....	45
MAREUIL, Eglise Saint-Priest.....	46
MARSAC-SUR-L'ISLE, La Cropte Haute.....	46

MARSAC-SUR-L'ISLE, Le Sault du Chevalier	46
MAUZENS-MIREMONT, Château de Miremont	47
MENSIGNAC, Le Bourg	48
MONTIGNAC, Le Buy	48
MONTIGNAC, La plaine du Chambon	50
MONTIGNAC, Avenue de Lascaux, rue du quatre Septembre, place Tourny	53
MONTIGNAC, Le Regourdou	54
MONTPON-MÉNESTÉROL, Les Faures	55
MONTPON-MÉNESTÉROL, Les Chaumes, Vignes de Bregoux, Les Brandeaux	55
PÉRIGUEUX, Chemin de Halage	56
PÉRIGUEUX, Saint-Jean-Baptiste de la Cité	58
LA ROQUE-GAGEAC, La grotte Maldidier	60
SAINT-AMAND-DE-COLY, Enclos Abbatial	61
SAINT-CERNIN-DE-LABARDE, Le Bourg	62
SAINT-CIRQ, Grotte du Sorcier	62
SAINT-GERMAIN-ET-MONS, Pièce de Queyrou	65
SAINT-LAURENT-DES-VIGNES, Saint-Cernin	66
SAINT-LAURENT-SUR-MANOIRE, Grand Font	67
SAINT-LÉON-SUR-VEZERE, Le Moustier	67
SAINT-MARTIN-DE-FRESSENGEAS, Grotte des Fraux	69
SAINT-NEXANS, Le Bourg	69
SAINT-PIERRE-DE-CHIGNAC, Plaisance	70
SAINT-VINCENT-SUR-L'ISLE, Les Grands Bois	70
SAVIGNAC-DE-MIREMONT, La Ferrassie	70
SERRES-ET-MONTGUYARD, Versailles	72
SIORAC-DE-RIBÉRAC, Les Feytauds	72
THENON, Croix des Aiguillons	73
LA-TOUR-BLANCHE, Grotte de Jovelle	73

Opération communale et intercommunale	76
---------------------------------------	----

VALLÉE DE LA DRONNE ET AUTRES SITES, Le Triangle Lisle-Saint-Pardoux-la-Rivière-Thiviers - Ecorneboeuf et la Peyrouse	76
--	----

GIRONDE	88
----------------	-----------

Travaux et recherches archéologiques de terrain	90
---	----

AUDENGE, 23 avenue du Vieux Bourg	90
BASSENS, Secteur Jean Prévost	90
BÈGLES, Place du Lieutenant Serge Duhourquet	90
BORDEAUX, 7/17 Rue Castéja	91
BORDEAUX, Quai Deschamps	92
BORDEAUX, Angle des rues Charles Durant et Lucien Faure	93
BORDEAUX, Rue de la Faïencerie	94
BORDEAUX, Place André Meunier	95, 96
BORDEAUX, Place Pey-berland	98
BORDEAUX, 17 Place Pey-Berland	99
BORDEAUX, Place Renaudel, Rue d'Welles	100
BORDEAUX, Ilot Santé Navale 145-149 Cours de la Marne	101

BORDEAUX, Église Saint-Seurin – Crypte	102
CADILLAC-EN-FRONDADAIS, Rue du 11 novembre 1918	103
CARBON-BLANC, Îlot Thérèse	103
CASSEUIL, Chantemerle	104
GRADIGNAN, Place Roumegoux	105
ISLE-SAINT-GEORGES, Dorgès	105
LANGOIRAN, Le Castéra	107
MÉRIGNAC, 305 avenue Aristide Briand	107
MIOS, Benau sud	108
MONSÉGUR, Rue Saint Jean	108
ROQUEBRUNE, Place de la mairie	110
SADIRAC, Calamiac	110
SADIRAC, Minguet	111
SADIRAC, Les Faures, Impasse Tioulet	111
SADIRAC, Tioulet - Lot A	112
SADIRAC, Impasse de Tioulet, Lot A	112
SADIRAC, Vilateau	113
SAINT-DENIS-DE-PILE, Barail des Jais	113
SAINT-EMILION, Porte Brunet	113
SAINT-EMILION, Galerie d'entrée de l'église monolithe	115
SAINT-EMILION, La Madeleine	116
SAINT-MACAIRE, Maison Messidan	118
SALAUNES, Les Sablons	118
LA TESTE-DE-BUCH, Carreau du marché	119
LA TESTE-DE-BUCH, Rue Gallieni	123
LA TESTE-DE-BUCH, 10 rue Ichard	124
LA TESTE-DE-BUCH, 34 rue du 14 juillet	124
LA TESTE-DE-BUCH, Rue des Poilus	125
LA TESTE-DE-BUCH, Territoire communal	126
LA TESTE-DE-BUCH, 6 bis avenue de Verdun	128
LA TESTE-DE-BUCH, 9 rue Charlevoix de Villers	129
VILLANDRAUT, Château	130

Opérations communales et intercommunales	131
--	-----

ARSAC, Déviation	132
ARSAC - LE PIAN-MÉDOC, Église	132
BEAUTIRAN-ISLE-SAINT-GEORGES-SAINT-MEDARD-D'EYRANS, Prospection	133

LANDES	136
--------	-----

Travaux et recherches archéologiques de terrain	138
---	-----

DAX, 2 Rue Marie Fargues	138
DAX, Ilot des Muletiers (place Joffre - Impasse Saint-Vincent de Paul)	139
DAX, 28 rue Neuve	140
GOUTS, 25 route d'Audon	140
HORSARRIEU, sur le tracé du gazoduc « Artère de l'Adour »	142
MAZEROLLES, Beaussiet	144
OUSSE-SUZAN, Matic	145

PONTONX-SUR-L'ADOUR, Carrière de Houn dou Bern	149
SAINT-AUBIN, Coum de Haut	149
SAINT-JEAN-DE-MARSACQ, Le chalard polyxyle	150
SAINT-LOUBOUER, Le bourg	151
SAINT-PAUL-LÈS -DAX, Rue Victor Hugo	152
SANGUINET, Le lac	152
SARBAZAN, Église Saint-Pierre	155
SORDE-L'ABBAYE, Abri du Grand Pastou	156

Opérations communales et intercommunales	158
--	-----

BASTENNES ET GAUJACQ, Las Mouliès, Herm, Balancan, Villa antique	158
BASTENNES ET SAINT-CRICQ-CHALOSSE, Artère de l'Adour	159
POMAREZ, SERRESLOUS-ET-ARRIBANS-HORSARRIEU 2	160

LOT-ET-GARONNE	162
----------------	-----

Travaux et recherches archéologiques de terrain	164
---	-----

AGNAC, Le bourg	164
BOE, Arqué et pièces de la Queyre	164
BRUCH, Saint-Martin	165
BRUCH, Thoueilles	165
CAUMONT-SUR-GARONNE, église Saint-Martin	165
CAZIDEROQUE, Le Gal Haut	166
COLAYRAC-SAINT-CIRQ, Beaujoly	167
COLAYRAC-SAINT-CIRQ, Résidence de Lary, lot 26	167
COLAYRAC-SAINT-CIRQ, 25 allées des Champs de Lary	167
COLAYRAC-SAINT-CIRQ, 5 allée des Champs de Lary	168
COLAYRAC-SAINT-CIRQ, Allée des Champs de Lary	169
DAMAZAN, Lasbouères phase 2	171
ESTILLAC, Champs du Haut, Désiré, Lasserre	172
GRATELOUP, Moulin de Rouquebert	172
LE MAS-D'AGENAIS, Place du Marché et impasse de la Cornue	172
MAUVEZIN-SUR-GUPIE, Bourg	173
PARRANQUET, Le Bourg	174
PUYMIROL, Rue des Amours	176
ROMESTAING, Bardon	176
SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS, Champs du midi est – phase 4	177
SAMAZAN, ZAC Marmande sud II	178
SOS, Boulevard du Nord	178
SOS-GUEYZE-ET-MEYLAN, Église Saint-Barthélémy de Gueyze	179
VILLENEUVE-SUR-LOT, Anglade, 2 chemin de Plaisance	179
VILLENEUVE-SUR-LOT, Anglade II, Chemin de Plaisance	180
VILLENEUVE-SUR-LOT, Eysses	180

AGEN-MASSÉLS, Voies antiques	184
CAUMONT-SUR-GARONNE, FOULAYRONNES, MADAILLAN, MONTAGNAC-SUR-AUVIGNON, SOUMENSAC, prospection thématique autour des églises	185

PYRENEES-ATLANTIQUES	186
-----------------------------	------------

Travaux et recherches archéologiques de terrain	188
---	-----

ARANCOU, Grotte de Bourrouilla	188
ARUDY, Gouffre d'Habarra	189
ASSON, 1 Rue du Litor	190
BANCA, Site Minier de Mehatze	191
BAYONNE, 7 et 9 rue Frédéric Bastiat	193
BAYONNE, îlot de la Monnaie	194
BAYONNE, 3 rue du Pilon	194
BAYONNE, 4 et 6 rue du Pilon	195
BILHERES-EN-OSSAU, Plateau de Benou	196
GARLIN, ZAEI de l'échangeur, bassin de rétention	197
ITXASSOU, Camp de César - Alzuyeta	198
LAHONCE, Abbaye Notre-Dame de l'Assomption	199
LARCEVEAU-ARROS-CIBITS, Maison Jauregia	200
LESCAR, 12 Rue du Bialé	201
LESCAR, La Cité	204
MORLANNE, Château	205
OLORON-SAINT-MARIE, 4 Rue Centulle	206
OLORON-SAINT-MARIE, Rue Théophile de Bordeu	207
ORTHEZ, 8 rue Xavier Darget	208
OSSERAIN-RIVAREYTE, La Taillade	209
SAINT-JEAN-LE-VIEUX, Le Bourg	210
SAINT-MARTIN-D'ARBEROUE, Grotte d'Isturitz, salle Saint-Martin	210
SAINT-MICHEL, Château Pignon	211
SAINT-MICHEL, Château Pignon et abords	213
SAINT-MICHEL, Sites Pastoraux du massif d'Urkulu-Orion	213
SALIES-DE-BEARN, Chemin du Herre	214
UZOS, Village sud	215

Opération communale et intercommunale	216
---------------------------------------	-----

ISTURITZ-SAINT-MARTIN-D'ARBEROUE, Les grottes ornées de la colline de Gaztelu : Isturitz et Oxocelhaya	216
---	-----

OPÉRATIONS INTERDÉPARTEMENTALES	219
---------------------------------	-----

Saint-Sauveur-Lalande, Saint-Géraud-de-Corps, Monfaucon, Port-Sainte-Foy-et-Ponchapt (24)/Pineuilh (33), Prospection sur le tracé de la ligne électrique	220
Structures dolméniques et territoires dans les Pyrénées nord-occidentales	221
Prospection diachroniques en Lot-et-Garonne et Gironde	222

PROJETS COLLECTIFS DE RECHERCHE	223
---------------------------------	-----

Archéologie des sites ornés de Dordogne : cadre conceptuel, potentiels et réalité	223
LE-BUISSON-DE-CADOVIN, Grotte de Cussac	224
Peuplements et cultures à la fin du Tardiglaciaire dans le Nord du Périgord, entre Dronne et Tardoire	229
SALIES-DE-BEARN, Histoire du Sel	230
TRENTELS, L'ensemble solutréo-badegoulien de la grotte Cassegros	232

Bibliographie	235
---------------	-----

Personnel du service régional de l'archéologie	241
--	-----

Index	242
-------	-----

Index des auteurs et collaborateurs de notice	242
Index des sites et des communes	244

AQUITAINE BILAN SCIENTIFIQUE

Préambule 2 0 1 5

Ce bilan scientifique régional de la région Aquitaine est, comme d'autres ailleurs en France, le dernier sous ce format et à l'échelle de ce territoire. Il est donc en conséquence assez émouvant d'en écrire la préface, dans la mesure où il conclut une longue série de 25 années.

En effet, le 1er janvier 2016 a vu la mise en œuvre de la réforme territoriale de l'Etat comprenant entre autres mesures celle de la fusion des régions. A l'heure où s'écrivent ces lignes, la situation est bien actée, dans toute sa complexité, mais l'année 2015 annonçait déjà ces nouvelles organisations à venir, à construire.

En effet, l'Aquitaine à la suite d'un premier « diagnostic territorial » avait été choisie comme territoire d'investigations dans le cadre de la « revue des missions », à la fois au cœur des services de la DRAC et comme territoire de la concertation pour le travail sur le thème « Culture, compétence partagée ». Ces travaux de bilans, de synthèse, de regards croisés et de recul sur les missions des services de l'Etat en région, dont celles du SRA, avaient pour but de livrer au gouvernement d'alors des éléments de réflexions pour la mise en œuvre de cette réforme majeure de l'Etat.

A ce titre la satisfaction fût grande de voir que cette revue des missions avait donné lieu au sein du SRA à une mobilisation réelle des agents, au-delà de la contrainte de « l'exercice imposé ». Les échanges avec les partenaires interinstitutionnels de l'Etat pour ce qui relevait des missions patrimoniales avaient aussi montré les attentes des territoires, des élus, des partenaires en matière de présence et rôle de l'Etat pour ce qui relevait de ses compétences, notamment en matière d'archéologie.

On peut donc regretter qu'une meilleure communication et lisibilité des résultats obtenus dans ces enquêtes et recueillis par le Secrétariat Général à la Modernisation de l'Action Publique n'aient pu être fixées.

Enfin, dans la suite d'un processus rapide, les organisations qui furent mises officiellement en place au 1er janvier 2016 furent décidées et fixées à l'issue

de nombreuses réunions tant au niveau local que national dans les derniers jours de l'année 2015.

Ainsi, à partir du 1er janvier 2016, la DRAC sur son territoire d'Aquitaine – Limousin – Poitou-Charentes puis de Nouvelle-Aquitaine sera donc organisée en trois pôles, sur chacune des anciennes capitales régionales. Le service régional de l'archéologie, avec à sa tête un conservateur régional de l'archéologie, assisté progressivement de trois adjoints sur chacun des trois sites sera alors inclus dans le Pôle Patrimoines et Architecture placé sous la responsabilité fonctionnelle et hiérarchique d'un directeur de Pôle (tout comme la Conservation régionale des Monuments Historiques).

Au-delà de ces réorganisations administratives, la fin de l'année 2015 offrait également, car le défi était réel et enthousiasmant, les perspectives larges et prometteuses d'une ouverture à un vaste territoire, d'une déclinaison possible des intentions de recherche au-delà des frontières administratives traditionnelles dont on sait le peu de pertinence au regard des fonctionnements des sociétés du passé. Ce vaste territoire semblait et me semblait, être l'occasion d'élargir les axes d'une programmation scientifique régionale, notamment en raison de sa longue façade atlantique, de rivières qui pourraient mieux suivre leur cours, de parc naturel sans frontières, de cités et de bourgs aux histoires archéologiques et aux passés à confronter, comparer, synthétiser. Cet enjeu de recherche, plus ouverte, plus croisée, et les promesses d'une mutualisation des expériences, des programmes, des compétences des agents des trois anciens SRA et du nouvel SRA à construire, et au-delà celles de la communauté scientifique néo-régionale à mobiliser étaient aussi une promesse et un défi stimulant.

Il reste à espérer et à faire en sorte que cet élan envisagé, ces perspectives offertes puissent réellement trouver leur concrétisation dans les années à venir, au-delà des difficultés inhérentes à toute réorganisation menée à ce degré d'ampleur et de rapidité.

Fourment Nathalie
Conservatrice régionale de l'archéologie

AQUITAINE BILAN SCIENTIFIQUE

Bilan et orientation de la recherche archéologique

2	0	1	5
---	---	---	---

L'activité en matière d'archéologie préventive, témoigne d'une très légère augmentation du nombre de dossiers de saisines reçus (1241) conduisant à un taux de prescriptions de diagnostic d'environ 10 % et à près de 3 % de fouilles préventives.

Parmi ces opérations, il est important de souligner l'augmentation des grandes surfaces sondées, l'exemple le plus significatif étant celui des opérations menées dans le cadre du Technopôle Agen-Garonne (commune de Sainte-Colombe-en-Bruilhois, notamment, Lot-et-Garonne), qui donnent lieu à des prescriptions de fouilles préventives extensives en raison de la nature des occupations présentes, principalement de vastes occupations rurales protohistoriques, qui ne peuvent être perçues et comprises que par la mise en œuvre de cette méthodologie.

Ces grands décapages, habituels dans des régions plus septentrionales, revêt un aspect nouveau sur le territoire aquitain et peut encore rester mal compris des interlocuteurs en présence ; l'apport scientifique des opérations de fouilles en cours sera donc essentiel pour justifier à terme l'importance de ces approches.

Toujours en Lot-et-Garonne, les opérations de fouilles préventives réalisées sur la nécropole protohistorique et l'établissement antique à Colayrac-Saint-Cirq ont livré des informations scientifiques majeures et assez inattendues pour ce secteur.

En Gironde, et pour la métropole bordelaise, l'activité du service agréé de collectivité a été intense en matière de réalisation de nombreux diagnostics dans des secteurs-clefs de la structuration et de l'histoire urbaine de Bordeaux ; ces opérations ont aussi pu donner lieu à la mise en évidence d'éléments d'archéologie contemporaine peu souvent exploités (opération de la Rue de Faïencerie).

Pour le département des Landes, l'artère de l'Adour, gazoduc, a permis d'avoir une nouvelle vision des géométries du sous-sol et du potentiel archéologique de ce secteur géographique et a donné lieu à deux prescriptions de fouilles intéressant le Paléolithique,

dans des perspectives, notamment, d'ajustement de la séquence chrono-environnementale.

Outre les opérations importantes menées en territoire rural et notamment celle sur l'exploitation antique, minière et métallurgique du site d'Ixassou, l'archéologie préventive dans le département des Pyrénées-Atlantiques est souvent présente en réponse au développement périphérique de la ville de Bayonne ou aux travaux de rénovation urbaine de ses îlots du centre ancien.

Enfin, l'activité en Dordogne reste forte pour un territoire rural et concerne aussi bien des opérations en linéaires que des projets de lotissements ou aires d'activités économiques. Les résultats permettent de mettre au jour des occupations allant de la Préhistoire ancienne à l'époque moderne.

Un focus particulier est à porter cependant sur l'opération de Montignac, Le Buy, dans le sens où elle a permis de porter une pierre supplémentaire à la connaissance du secteur et a généré par la suite la mise en place d'un programme ambitieux de recherche plus exhaustive et fondamentale ; l'appréhension de l'occupation passe désormais du secteur du site, à une vision d'ensemble et au positionnement de cette occupation dans un plus vaste territoire structuré.

Par ailleurs, l'opération de diagnostic archéologique menée dans le cadre d'un projet d'extension de l'usine papetière de Rottersac à Lalinde a permis de retrouver des vestiges d'occupations néolithiques mais aussi une tourbière à l'intérêt paléoécologique important.

La situation particulière d'urgence économique et politique du projet a conduit à la mise en place d'arrêtés de modification de la consistance de projet et de prescription de fouilles sous forme de carottages à des fins d'études paléoenvironnementales ; cela s'est effectué dans le cadre d'un montage sans doute novateur mais très contraint sur le plan des délais, et complexe en termes d'administration juridique de ces contraintes plurielles.

Concernant la recherche programmée, son dynamisme souvent souligné (près de 50 autorisations d'opérations) a donné lieu en 2015 à la mise en œuvre

d'opérations majeures, souvent à l'échelle nationale. Soulignons par exemple, au-delà de la grotte ornée de Cussac, les nouveaux résultats scientifiques déjà acquis en peu de temps sur le site de référence de Combe-Grenal (Domme) ou la nouvelle perspective livrée grâce au grand décapage pour la compréhension du sanctuaire antique d'Eysse (Villeneuve-sur-Lot).

Concernant la Préhistoire il faut également rappeler, outre la prépondérance habituelle des projets y afférant, que le territoire voit le déroulement de plusieurs opérations de terrain, utilisant les mêmes méthodes, sur la base des mêmes problématiques et approches, pour les gisements éponymes et de référence du Paléolithique moyen ayant livré des vestiges humains néandertaliens et qui s'adosent au projet NeMo (« Néandertal et la Mort », responsable J.-Ph. Faivre) financé par le LabEx des Sciences Archéologiques de Bordeaux. Cela représentera sans doute, sur le long terme et en raison de la qualité de la révision des séquences moustériennes en présence, un événement historiographique majeur.

Pour les périodes historiques, hélas moins représentées cette année du fait de la pause effectuée sur plusieurs chantiers, la fouille entreprise pour la deuxième année consécutive sur le site de l'église de la Madeleine à Saint-Emilion, par la qualité des vestiges mis en évidence et l'intérêt majeur qu'elle porte à certaines problématiques d'anthropologie funéraire est de première importance ; de plus, elle permet d'être un lieu de formation des étudiants pour l'archéologie médiévale et l'anthropologie de terrain.

Enfin, sont à mentionner les opérations réalisées sur l'oppidum des Pétrucore à Ecorneboeuf (Coulouniex-Chamiers), près de Périgueux. A la suite d'un diagnostic n'ayant pas donné lieu à prescriptions de fouilles en raison de la non-atteinte de niveaux archéologiques par les travaux d'aménagements liés à la mise en place d'une carrière de centre équestre, la création d'une piste de circulation des camions, en cours de chantier, a donné lieu à la découverte de l'association de structures et de mobiliers importants et rares attestant de la présence possible d'un sanctuaire.

En conséquence, conformément à la réglementation, une opération de fouilles sous la forme « exécutée par l'État » (article L 531-9 du code du Patrimoine) a été mise en œuvre par le service régional de l'archéologie, avec une implication forte tant dans le montage de l'opération que sur le terrain de plusieurs de ses agents (Hervé Gaillard, Jean-Baptiste Bertrand-Desbrunais, Patrice Buraud) ; cette opération a bénéficié du partenariat du service d'archéologie agréé du département de la Dordogne, du Musée Vesunna de la ville de Périgueux,

de l'association ADRAHP et de son président Christian Chevillot et bien sûr de l'INRAP, la responsabilité de l'opération ayant été confiée à Jean-François Chopin et Frédéric Prodéo.

La gestion des lieux de conservation et des biens archéologiques mobiliers placés sous la responsabilité de l'État a donné lieu à des actions majeures portées par le service régional de l'archéologie. Suite à la fermeture d'un dépôt de l'INRAP à Toctoucau, nous avons dû accueillir environ 600 caisses provenant d'anciennes opérations, dont plus de 300 contenant des bois et mobiliers en bois gorgés d'eau. Cela a fait l'objet d'un premier inventaire et reconditionnement, permettant de statuer sur l'avenir à donner à ces vestiges.

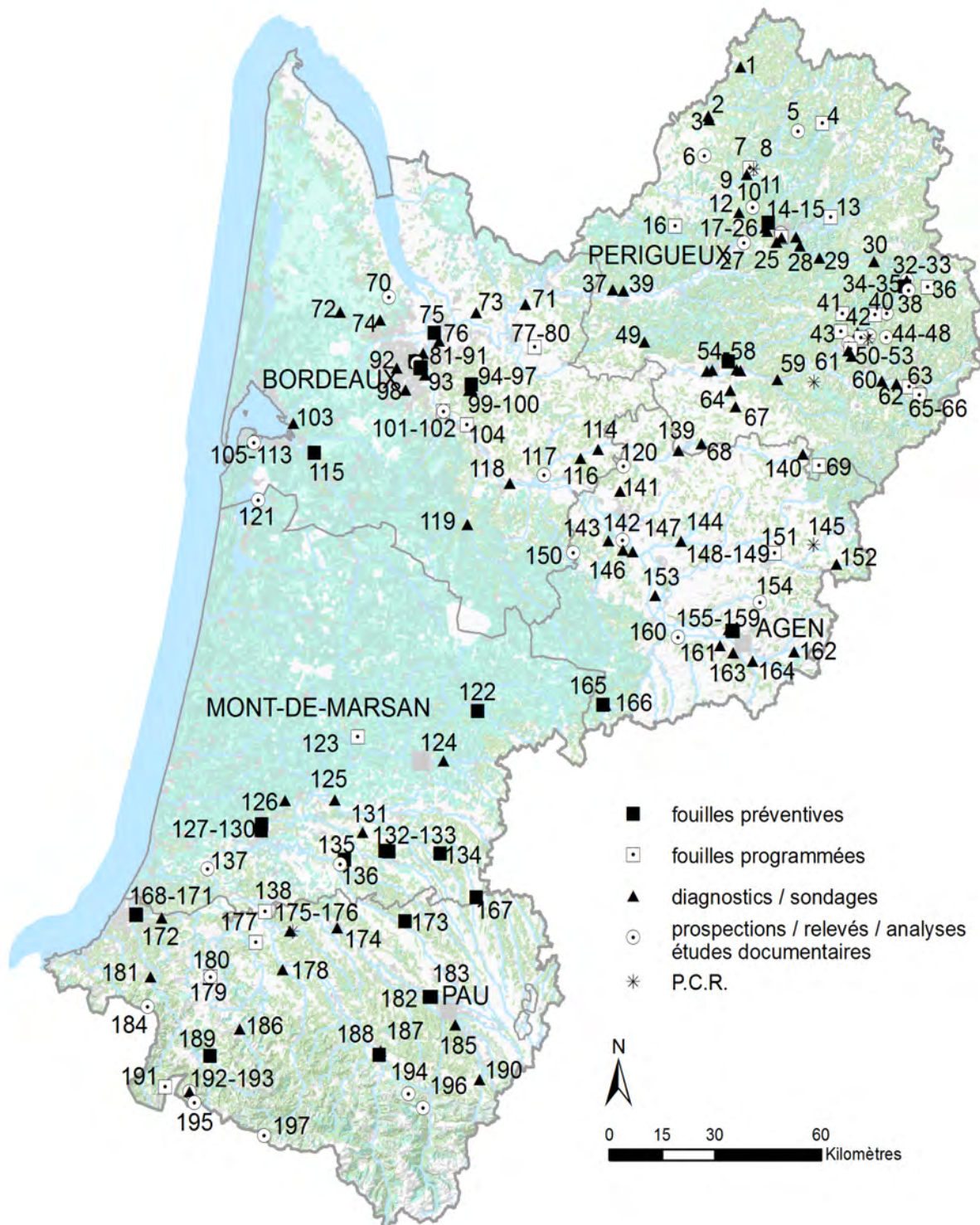
Par ailleurs, des actions préparatoires au démarrage de l'installation du Centre de Conservation et d'Études de Certes (Audenge, Gironde), dans le cadre des travaux entrepris sur ce domaine par le Conseil départemental ont eu lieu. Enfin, suite à la découverte d'un site de première importance dans les Landes en fin d'année 2013, des mobiliers métalliques importants, nombreux, mais très altérés qui avaient été mis au jour, ont fait l'objet d'une prise en charge et d'un financement par l'Etat d'opérations de radiographies, de stabilisation et de restauration (laboratoire Materia Viva).

En termes de valorisation des sites et transmission des savoirs, les actions ont été assez ponctuelles et limitées à de l'accompagnement car les programmes d'envergure régionale ou nationale du Pôle international de la Préhistoire et du Centre international d'art pariétal de Montignac-Lascaux pour lesquels la DRAC a été fortement impliquée ont mobilisé cette année 2015 toutes les énergies.

Enfin, sur le plan de l'évolution des personnels du SRA, il faut saluer en juillet 2015 l'arrivée de Léopold Maurel, conservateur du Patrimoine, à qui a été confiée la gestion du département des Landes ainsi qu'une mission spécifique sur l'ensemble du littoral aquitain. Celle-ci consiste, sur la base de l'élan donné en 2013 par la fouille exécutée par l'État sur le site de La Lède-du-Gurp, à redynamiser cette recherche sur l'archéologie littorale, tant en terme de programmation de la recherche qu'en terme d'insertion des problématiques archéologiques dans l'aménagement et la gestion des risques côtiers. Cette dimension thématique a ensuite été, dès la fin de l'année, envisagée comme un enjeu scientifique et patrimonial fort de la nouvelle région.

Fourment Nathalie
Conservatrice régionale de l'archéologie

Travaux et recherches archéologiques de terrain



Carte des opérations en Aquitaine

Tableau des opérations en Aquitaine.

Les numéros renvoient à la carte (cf. page précédente).

DORDOGNE			SAINT-MARTIN-DE-FRESSENGEAS	Grotte des Fraux	4
ANNESSE-ET-BEAULIEU	Les Giroux	27	SAINT-NEXANS	Le Bourg.....	64
BERGERAC	Ancien site de l'Escat	58	SAINT-PIERRE-DE-CHIGNAC	Plaisance.....	29
BERGERAC	Ilôt des Grands Moulins	56	SAINT-VINCENT-SUR-L'ISLE	Les Grands Bois.....	13
BEZENAC	Coustaty	60	SAVIGNAC-DE-MIREMONT	La Ferrassie	43
BIRON	Le Château.....	69	SERRES-ET-MONTGUYARD	Versailles.....	68
BOULAZAC	Lamoura	21	SIORAC-DE-RIBERAC	Les Feytauds.....	16
BOURDEILLES	Déviaton	9	THENON	Croix des Aiguillons.....	30
BOURDEILLES	Fourneau du Diable.....	7	LA TOUR-BLANCHE	Grotte de Jovelle	6
CAMPAGNE	Le Roc de Marsal	53	Opérations communales et intercommunales		
CAMPAGNE	Le Bourg.....	52	Vallée de la Dronne et autres sites	(Le Triangle Lisle-Saint-Pardoux-la-Rivière- Thiviers)	76
CAMPAGNE	Le camp du Fayard	51	COULOUNIEIX-CHAMIER	Ecorneboeuf	76
CASTELNAUD-LA-CHAPELLE	Métairie de Fayrac.....	62			
CHANCELADE	Abbaye de Chancelade.....	14, 15	GIRONDE		
LA CHAPELLE-GONAGUET	Le Pavillon.....	10, 11	AUDENGE	23 avenue du Vieux Bourg	103
COULOUNIEIX-CHAMIER	Beaufort, Av. Léon Albert Pestour	25, 26	BASSENS	Secteur Jean Prévôt.....	75
COULOUNIEIX-CHAMIER	Ecorneboeuf	23, 24	BEGLES	Place du Lieutenant Serge Duhourquet	93
CREYSSE	5 rue de la Papeterie	55	BORDEAUX	7-17 rue Castéjà, Institution Notre-Dame.....	84
CREYSSE	Route de Pombonne	54	BORDEAUX	Quai Deschamps.....	87
DOMME	Combe-Grenal.....	66	BORDEAUX	Rues Charles Dunant et L. Faure.....	82
DOMME	Grotte de Saint-Front.....	65	BORDEAUX	Rue de la Faïencerie	81
LES EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL	Grotte de Combarelles	45	BORDEAUX	Place André Meunier	89, 90
LES EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL	Grotte de Comarque.....	46	BORDEAUX	Place Pey-Berland.....	85, 86
LES EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL	Laugerie-Basse	44	BORDEAUX	Place Renaudel, Rue d'Welles.....	88
LES EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL	Abri Pataud	47	BORDEAUX	145-149 Cours de la Marne, Ilôt Santé Navale.....	91
GRIGNOLS	Maison du Patrimoine Talleyrand Périgord.....	31	BORDEAUX	Eglise Saint-Seurin, Crypte	83
JAVERLHAC-ET-LA-CHAPELLE-			CADILLAC-EN-FRONSADAIS	Rue du 11 novembre 1918	73
SAINT-ROBERT	Forgeneuve	1	CARBON-BLANC	Ilôt Thérèse	76
LALINDE	Rottersac.....	59	CASSEUIL	Chantemerle.....	117
MAREUIL	Saint-Laurent.....	3	GRADIGNAN	Place Roumegoux	98
MAREUIL	Saint-Priest.....	2	ISLE-SAINT-GEORGES	Dorgès.....	101
MARSAC-SUR-L'ISLE	La Crotte Haute	17	LANGOIRAN	Le Castéra.....	104
MARSAC-SUR-L'ISLE	Le Sault du Chevalier	18	MERIGNAC	Avenue Aristide Briand	92
MAUZENS-ET-MIREMONT	Château de Miremont.....	41	MIOS	Benau sud	115
MENSIGNAC	Le Bourg.....	12	MONSEGUR	Rue Saint-Jean	114
MONTIGNAC	Le Buy	32	ROQUEBRUNE	Mairie	116
MONTIGNAC	La Plaine du Chambon.....	33	SADIRAC	Calamiac	100
MONTIGNAC	Av. de Lascaux, Rue du Quatre Septembre, Place Tourny.....	34	SADIRAC	Minguet	97
MONTIGNAC	Le Régourdou	38	SADIRAC	Les Faures, impasse Tioulet	96
MONTPON-MENESTEROL	Les Faures	39	SADIRAC	Impasse Tioulet, Lot A.....	94, 95
MONTPON-MENESTEROL	Les Chaumes, Vignes de Bregoux, Les Brandeaux	37	SADIRAC	Vilateau	99
PERIGUEUX	Chemin de Halage.....	20	SAINT-DENIS-DE-PILE	Barail des Jais	71
PERIGUEUX	Chapelle Saint-Jean-Baptiste de la Cité.....	19	SAINT-EMILION	Porte Brunet	78, 79
LA ROQUE-GAGEAC	Grotte de Maldidier	63	SAINT-EMILION	Galerie d'entrée de l'église monolithe	77
SAINT-AMAND-DE-COLY	Enclos abbatial.....	36	SAINT-EMILION	Eglise de la Madeleine	80
SAINT-CERNIN-DE-LABARDE	Le Bourg.....	67	SAINT-MACAIRE	Maison Messidan	118
SAINT-CIRQ	Grotte du Sorcier	50	SALAUNES	Les Sablons	72
SAINT-GERMAIN-ET-MONS	Pièce de Queyrou	57	LA TESTE-DE-BUCH	Aménagement du Carreau du Marché.....	107, 108
SAINT-LAURENT-DES-VIGNES	Saint-Cernin	58	LA TESTE-DE-BUCH	Rue du Général Gallieni.....	109
SAINT-LAURENT-SUR-MANOIRE	Grand Font	28	LA TESTE-DE-BUCH	10 rue du Docteur Ichard.....	111
SAINT-LEON-SUR-VEZERE	Le Moustier	42	LA TESTE-DE-BUCH	34 rue du 14 juillet.....	112

LA TESTE-DE-BUCH	Rue des Poilus	110
LA TESTE-DE-BUCH	Territoire Communal	113
LA TESTE-DE-BUCH	6 bis avenue de Verdun	106
LA TESTE-DE-BUCH	Rue Charlevoix de Villers	105
VILLANDRAUT	Cour du Château	119
Opérations communales et intercommunales		
ARSAC	Déviations	74
ARSAC - LE PIAN-MEDOC	Eglise	70
BEAUTIRAN-ISLE-SAINT-GEORGES-		
SAINT-MEDARD D'EYRANS	Prospection	102
LANDES		
DAX	2 rue Marie Fargues	130
DAX	Ilot des Muletiers	128
DAX	28 rue Neuve	129
GOUTS	25 route d'Audon	125
HORSARRIEU	Gazoduc Artère de l'Adour	133
MAZEROLLES	Beaussiet	124
OUSSE-SUZAN	Matic	123
PONTONX-SUR-L'ADOUR	Carrière de Houn dou Bern	126
SAINT-AUBIN	Coum de Haut	131
SAINT-JEAN-DE-MARSACQ	Le chalard polyxyle	137
SAINT-LOUBOUER	Bourg	134
SAINT-PAUL-LES-DAX	Rue Victor Hugo	127
SANGUINET	Le Lac	121
SARBAZAN	Eglise Saint Pierre	122
SORDE-L'ABBAYE	Abri du Grand Pastou	138
Opérations communales et intercommunales		
BASTENNES ET GAUJACQ	Las Mouliès, Herm, Balancan, Villa antique	136
BASTENNES ET SAINT-CRICQ-		
CHALOSSE	Artère de l'Adour	135
HORSARRIEU, POMAREZ,		
SERRESLOUS-ET-ARRIBANS	Gazoduc, Artère de l'Adour	132
LOT-ET-GARONNE		
AGNAC	Le Bourg	139
BOE	Arqué et Pièces de la Queyre	164
BRUCH	Saint-Martin	160
BRUCH	Thoueilles	160
CAUMONT-SUR-GARONNE	Eglise Saint-Martin	146
CAZIDEROQUE	Le Gal Haut	152
COLAYRAC-SAINT-CIRQ	Beaujoly	155
COLAYRAC-SAINT-CIRQ	Résidence de Lary, Lot 26	159
COLAYRAC-SAINT-CIRQ	25 allée des Champs de Lary	158
COLAYRAC-SAINT-CIRQ	5 allée des Champs de Lary	156
COLAYRAC-SAINT-CIRQ	Allée des Champs de Lary, lot 27	157
DAMAZAN	Lasboueres	153
ESTILLAC	Champs du Haut	163
GRATELOUP	Moulin de Rouquebert	144
LE MAS-D'AGENAIS	Place du Marché, Impasse Cornue	147
MAUVEZIN-SUR-GUPIE	Bourg	141
PARRANQUET	Le Bourg	140
PUYMIROL	Rue des Amours	162
ROMESTAING	Bardon	150
SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS	Champs du midi	161
SAMAZAN	ZAC Marmande Sud II	143

SOS	Boulevard du nord	166
SOS	Eglise Saint-Barthélemy de Gueyze	165
VILLENEUVE-SUR-LOT	Anglade & Anglade II	148, 149
VILLENEUVE-SUR-LOT	Eysses	151
Opérations communales et intercommunales		
AGEN-MASSOLS	Voies antiques	154
CAUMONT-SUR-GARONNE, FOULAYRONNES, MADAILLAN, MONTAGNAC-SUR-		
AUVIGNON, SOUMENSAC	Prospection autour des églises	142

PYRENEES-ATLANTIQUES

ARANCOU	Grotte de Bourrouilla	177
ARUDY	Gouffre d'Habarra	194
ASSON	1 Rue du Litor	190
BANCA	Col de Mehatze	191
BAYONNE	7 et 9 rue Frédéric Bastiat	168
BAYONNE	Îlot de la Monnaie	169
BAYONNE	3 rue du Pilon	171
BAYONNE	4 et 6 rue du Pilon	170
BILHERES-EN-OSSAU	Plateau du Benou	196
GARLIN	ZAEL de l'échangeur	167
ITXASSOU	Camp de César, Alzuyeta	181
LAHONCE	Abbaye Notre Dame de l'Assomption	172
LARCEVEAU-ARROS-CIBITS	Maison Jauregia	186
LESCAR	12 rue du Bialé	183
LESCAR	La Cité	182
MORLANNE	Château	173
OLORON-SAINTE-MARIE	4 rue Centulle	188
OLORON-SAINTE-MARIE	Rue Théophile Bordeu	187
ORTHEZ	8 rue Xavier Darget	174
OSSERAIN-RIVAREYTE	La Taillade, ...	178
SAINT-JEAN-LE-VIEUX	Le Bourg	189
SAINT-MARTIN-D'ARBEROUE	Grotte d'Isturitz	179
SAINT-MICHEL	Château Pignon	192
SAINT-MICHEL	Château Pignon et abords	193
SAINT-MICHEL	Massif Urkulu	195
SALIES-DE-BEARN	Chemin du Herre	175
UZOS	Lieu-dit Village Sud	185
Opération communale et intercommunale		
ISTURITZ-SAINT-MARTIN-		
D'ARBEROUE	Isturitz-Oxocelhaya	180

OPERATIONS INTERDEPARTEMENTALES

SAINT-SAUVEUR-LALANDE, SAINT-GERAUD-DE-CORPES,		
MONFAUCON, PORT-SAINTE-FOY-ET-PONCHAPT (24)/PINEUILH (33)		
Prospection sur le tracé de la ligne électrique		49
Structures dolméniques et territoires dans les Pyrénées nord-occidentales		184
Prospections diachroniques (33/47)		120

PROJETS COLLECTIFS DE RECHERCHE

Archéologie des sites ornés de Dordogne		48
Peuplements et cultures à la fin du Tardiglaciaire dans le nord du Périgord,		
entre Dronne et Tardoire		8
LE BUISSON-DE-CADOVIN	Grotte de Cussac	61
SALIES-DE-BEARN	Histoire du sel	176
TRENTELS	Grotte Cassegros	145

Liste des programmes
et des abréviations

2 0 1 5

Nouvelle programmation■ *Du Paléolithique au Mésolithique*

- 1 : Gisements paléontologiques avec ou sans indices de présence humaine.
- 2 : Les premières occupations paléolithiques contemporaines ou antérieures au stade isotopique 9 : > 300 000 ans.
- 3 : Les peuplements néandertaliens l.s (stades isotopiques 8 à 4 : 300 000 à 40 000 ans ; Paléolithique moyen 1.s.).
- 4 : Derniers néandertaliens et premiers Homosapiens sapiens (Châtelperronien, Aurignacien ancien).
- 5 : Développement des cultures aurignaciennes et gravettiennes.
- 6 : Solutréen, Badegoulien et prémices du Magdalénien (cultures contemporaines du maximum de froid du dernier Glaciaire).
- 7 : Magdalénien, Epigravettien.
- 8 : La fin du Paléolithique.
- 9 : L'art paléolithique et épipaléolithique (art pariétal, rupestre, mobilier, sculpture, modelage, parure...).
- 10 : Le Mésolithique.

■ *Le Néolithique*

- 11 : Apparition du Néolithique et Néolithique ancien.
- 12 : Le Néolithique : habitats, sépultures, productions, échanges.
- 13 : Processus de l'évolution du Néolithique à l'Age du Bronze.

■ *La Protohistoire (de la fin du III^e millénaire au 1^{er} s. av. n. è.)*

- 14 : Approches spatiales, interactions homme/milieu.
- 15 : Les formes de l'habitat.
- 16 : Le monde des morts, nécropoles et cultes associés.

- 17 : Sanctuaires, rites publics et domestiques.
- 18 : Approfondissement des chronologies (absolues et relatives).

■ *Périodes historiques*

- 19 : Le fait urbain.
- 20 : Espace rural, peuplement et productions agricoles aux époques gallo-romaines, médiévales et modernes.
- 21 : Architecture monumentale gallo-romaine.
- 22 : Lieux de culte et pratiques rituelles gallo-romains.
- 23 : Etablissements religieux et nécropoles depuis la fin de l'Antiquité : origine, évolution, fonctions.
- 24 : Naissance, évolution et fonctions du château médiéval.

■ *Histoire des techniques*

- 25 : Histoire des techniques, de la Protohistoire au XVIII^e s. et archéologie industrielle.
- 26 : Culture matérielle, de l'Antiquité aux Temps modernes.

■ *Réseau des communications, aménagements portuaires et archéologie navale*

- 27 : Le réseau des communications : voies terrestres et voies d'eau.
- 28 : Aménagements portuaires et commerce maritime.
- 29 : Archéologie navale.

■ *Thèmes diachroniques*

- 30 : L'art postglaciaire (hors Mésolithique).
- 31 : Anthropisation et aménagement des milieux durant l'Holocène (paléoenvironnement et géo-archéologie).
- 32 : L'outre-mer.

Liste des abréviations

■ Organisme de rattachement des responsables de fouille

BEN :	Bénévole
COL :	Collectivité territoriale
CNRS :	Centre national de la recherche scientifique
DOC :	Doctorant ou post-doctorant
EP :	Entreprise privée
INRAP :	Institut national de recherches archéologiques préventives
MCC :	Ministère de la culture et de la communication (SDA - DMF)
SUP :	Enseignement supérieur

■ Nature de l'opération

APP :	Aide à la préparation de publication
DOC :	Etude documentaire
FP :	Fouille préventive
FPr :	Fouille programmée
MH :	Fouille avant travaux Monuments historiques
OPD :	Opération préventive de diagnostic
PA :	Prospection aérienne
PAN :	Analyses
PCR :	Projet collectif de recherche
PRD :	Prospection diachronique
PRS :	Prospection avec matériel spécialisé
PRM :	Prospection au détecteur de métaux
PRT :	Prospection thématique
PS :	Prospection subaquatique
RA :	Relevé d'architecture
RAR :	Relevé d'art rupestre
SD :	Sondage
SU :	Sauvetage urgent

	Dordogne	Gironde	Landes	Lot-et-Garonne	Pyrénées-Atlantiques	TOTAL
Fouilles programmées	14	3	2	1	3	23
Opération de fouille préventive	4	6	7	3	9	29
Opération préventive de diagnostic	29	25	5	16	8	83
Projets collectifs de recherche	3	0	0	1	1	5
Prospection au détecteur de métaux	0	1	0	0	1	2
Prospection avec matériel spécialisé	2	0	0	1	1	4
Prospection diachronique	1	4	0	3	1	9
Prospection thématique	5	0	2	2	3	12
Relevé d'architecture	0	3	1	0	0	4
Relevé d'art rupestre	4	0	0	0	1	5
Sauvetage urgent	1	4	1	1	0	7
Sondage	5	6	0	2	3	16
Total	68	52	18	30	28	199*

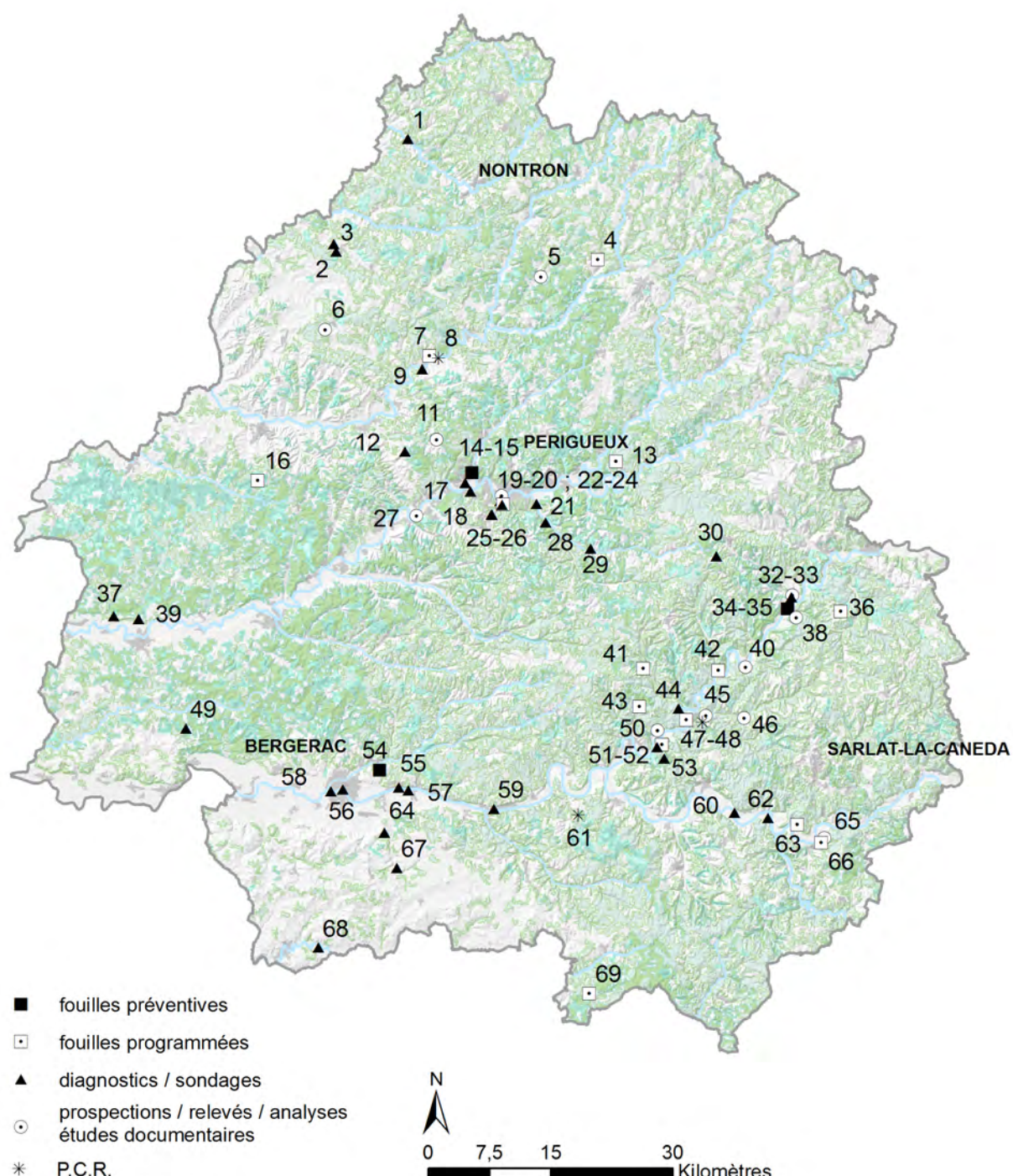
*dont 2 prospections diachroniques Gironde/Lot-et-Garonne et 1 prospection diachronique en Dordogne/Gironde.

AQUITAINE DORDOGNE

BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 1 5



N°Nat.						N°	P.
26662	ANNESSE-ET-BEAULIEU	Les Giroux	IHUEL Ewen	COL	PRT	27	20
26803	BERGERAC	Ancien site de l'Escat	GRIGOLETTO Frédéric	INRAP	OPD	58	20
26674	BERGERAC	Ilôt des Grands Moulins	LABORIE Yan	COL	OPD	56	21
26784	BEZENAC	Coustaty	MIGEON Wandel	INRAP	OPD	60	22
26277	BIRON	Le Château	LEROUX Laure	DOC	FPr	69	22
26812	BOULAZAC	Lamoura	SALVE Serge	INRAP	OPD	21	24
26820	BOURDEILLES	Déviation	IHUEL Ewen	COL	OPD	9	25
26703	BOURDEILLES	Fourneau du Diable	BAUMANN Malvina	DOC	FPr	7	25
26809	CAMPAGNE	Le Roc de Marsal	DIBBLE Harold	SUP	OPD	53	26
26850	CAMPAGNE	Le Bourg	SCUILLER Christian	INRAP	OPD	52	27
26705	CAMPAGNE	Le camp du Fayard	IHUEL Ewen	COL	FPr	51	28
26719	CASTELNAUD-LA-CHAPELLE	Métairie de Fayrac	LAGARDE-CARDONA Céline	COL	OPD	62	28
26815	CHANCELADE	Abbaye de Chancelade	PESENTI Claire	EP	FP	14	29
26758	CHANCELADE	Abbaye de Chancelade	SCUILLER Christian	INRAP	OPD	15	29
26574	LA CHAPELLE-GONAGUET	Le Pavillon	CAMUS Adrien	EP	PRS	10, 11	30
26790	COULOUNIEUX-CHAMIER	Beaufort, Av .Pestour Lot A	DUCOURNAU Bertrand	INRAP	OPD	25	31
26789	COULOUNIEUX-CHAMIER	Beaufort, Av.Pestour Lot E	DUCOURNAU Bertrand	INRAP	OPD	26	31
26847	COULOUNIEUX-CHAMIER	Ecorneboeuf	CHOPIN Jean-François	INRAP	FPr	23	31
26699	COULOUNIEUX-CHAMIER	Ecorneboeuf	CHOPIN Jean-François	INRAP	OPD	24	32
26741	CREYSSE	5 rue de la Papeterie	SCUILLER Christian	INRAP	OPD	55	32
26707	CREYSSE	Route de Pombonne	LELOUVIER-CROSET Laure-Amélie	INRAP	FP	54	33
26728	DOMME	Combe-Grenal	FAIVRE Jean-Philippe	SUP	FPr	66	34
26572	DOMME	Grotte de Saint-Front	ROBERT Eric	DOC	RAR	65	36
26511	LES EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL	Grotte de Combarelles	MAN-ESTIER Elena	MCC	RAR	45	38
26729	LES EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL	Grotte de Comarque	FUENTES Oscar	SUP	RAR	46	39
26772	LES EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL	Laugerie-Basse	COSGROVE Richard	SUP	OPD	44	40
26289	LES EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL	Abri Pataud	NESPOULET Roland	MCC	FPr	47	42
26760	GRIGNOLS	Talleyrand Périgord	BOUVART Patrick	EP	OPD	31	42
26467	JAVERLHAC-ET-LA-CHAPELLE-SAINT-ROBERT	Forgeneuve	PLOQUIN Alain	BEN	OPD	1	44
26835	LALINDE	Rottersac	CHOPIN Jean-François	INRAP	OPD	59	45
26680	MAREUIL	Saint-Laurent	SCUILLER Christian	INRAP	OPD	3	45
26678	MAREUIL	Saint-Priest	SCUILLER Christian	INRAP	OPD	2	46
26689	MARSAC-SUR-L'ISLE	La Cropte Haute	FOLGADO-LOPEZ Milagros	INRAP	OPD	17	46
26765	MARSAC-SUR-L'ISLE	Le Sault du Chevalier	SALVE Serge	INRAP	OPD	18	46
26737	MAUZENS-ET-MIREMONT	Château de Miremont	SOLARD Laura	BEN	FPr	41	47
26860	MENSIGNAC	Le Bourg	BOURGUIGNON Laurence	INRAP	OPD	12	48
26724	MONTIGNAC	Le Buy	ELIZAGOYEN Vanessa	INRAP	PRT	32	48
26778	MONTIGNAC	La Plaine du Chambon	ELIZAGOYEN Vanessa	INRAP	OPD	33	50
26669	MONTIGNAC	Av. de Lascaux	PESENTI Claire	EP	FP	34	53
26294	MONTIGNAC	Le Régourdou	MAUREILLE Bruno	CNRS	PRT	38	54
26681	MONTPON-MENESTEROL	Les Faures	GUÉRITTEAU Armelle	INRAP	OPD	39	55
26770	MONTPON-MENESTEROL	Les Chaumes	GUÉRITTEAU Armelle	INRAP	OPD	37	55
26804	PERIGUEUX	Chemin de Halage	ELIZAGOYEN Vanessa	INRAP	OPD	20	56
26825	PERIGUEUX	Saint-Jean-Baptiste de la Cité	GUIBERT Pierre	CNRS	PAN	19	58
26290	LA ROQUE-GAGEAC	Grotte de Maldidier	BOUDADI-MALIGNE Myriam	CNRS	FPr	63	60
26575	SAINT-AMAND-DE-COLY	Enclos abbatial	BLANC Pierre-Marie	SUP	FPr	36	61
26852	SAINT-CERNIN-DE-LABARDE	Le Bourg	MOREAU Nathalie	INRAP	OPD	67	62
26642	SAINT-CIRQ	Grotte du Sorcier	PIGEAUD Romain	DOC	RAR	50	62
26583	SAINT-GERMAIN-ET-MONS	Pièce de Queyrou	DUCOURNAU Bertrand	INRAP	OPD	57	65
26740	SAINT-LAURENT-DES-VIGNES	Saint-Cernin	DUCOURNAU Bertrand	INRAP	OPD	58	66
26782	SAINT-LAURENT-SUR-MANOIRE	Grand Font	SALVE Serge	INRAP	OPD	28	67
26725	SAINT-LEON-SUR-VEZERE	Le Moustier	GRAVINA Brad	DOC	FPr	42	67
26773	SAINT-MARTIN-DE-FRESSENCEAS	Grotte des Fraux	CAROZZA Laurent	SUP	FPr	4	69
26682	SAINT-NEXANS	Le Bourg	CALMETTES Philippe	INRAP	OPD	64	69
26859	SAINT-PIERRE-DE-CHIGNAC	Plaisance	BOURGUIGNON Laurence	INRAP	OPD	29	70
26287	SAINT-VINCENT-SUR-L'ISLE	Les Grands Bois	BONNENFANT Jérémy	DOC	FPr	13	70
26510	SAVIGNAC-DE-MIREMONT	La Ferrassie	TURQ Alain	MCC	FPr	43	70
26653	SERRES-ET-MONTGUYARD	Versailles	DUCOURNAU Bertrand	INRAP	OPD	68	72
26726	SIORAC-DE-RIBERAC	Les Feytauds	LAGARDE-CARDONA Céline	COL	FPr	16	72
26698	THENON	Croix des Aiguillons	SALVE Serge	INRAP	OPD	30	73
26763	LA TOUR-BLANCHE	Grotte de Jovelle	CHADELLE Jean-Pierre	COL	PRT	6	73

AQUITAINE DORDOGNE

BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 1 5

ANNESSE-ET-BEAULIEU Les Giroux

Le gisement est situé au cœur d'un vaste cingle de l'Isle, à 200 m du cours d'eau. En 2014, un prospecteur amateur a recueilli sur place une grande quantité d'objets, attribuables au Néolithique récent-final. La parcelle faisant l'objet d'un projet de plantation en peuplier à la fin de l'année 2015, nous avons profité de l'implantation d'un carroyage général de la parcelle pour réaliser une planigraphie des vestiges en vue d'éventuels sondages avant que les arbres ne grandissent trop.

Un protocole de ramassage systématique a été lancé permettant une représentativité égale de chacun des 516 carrés, de 7 x 7 m², représentant une surface totale explorée de 25 284 m². Grâce à cette démarche, 6401 objets ont été recueillis, principalement du Néolithique récent-final (98 %) mais aussi quelques objets du Paléolithique moyen (0,5 %) et du Paléolithique supérieur (1, 5%). L'analyse de l'outillage place la fréquentation majeure du site vers le début du III^e millénaire, la céramique malheureusement quasi absente en surface ne permet pas d'affiner le diagnostic.

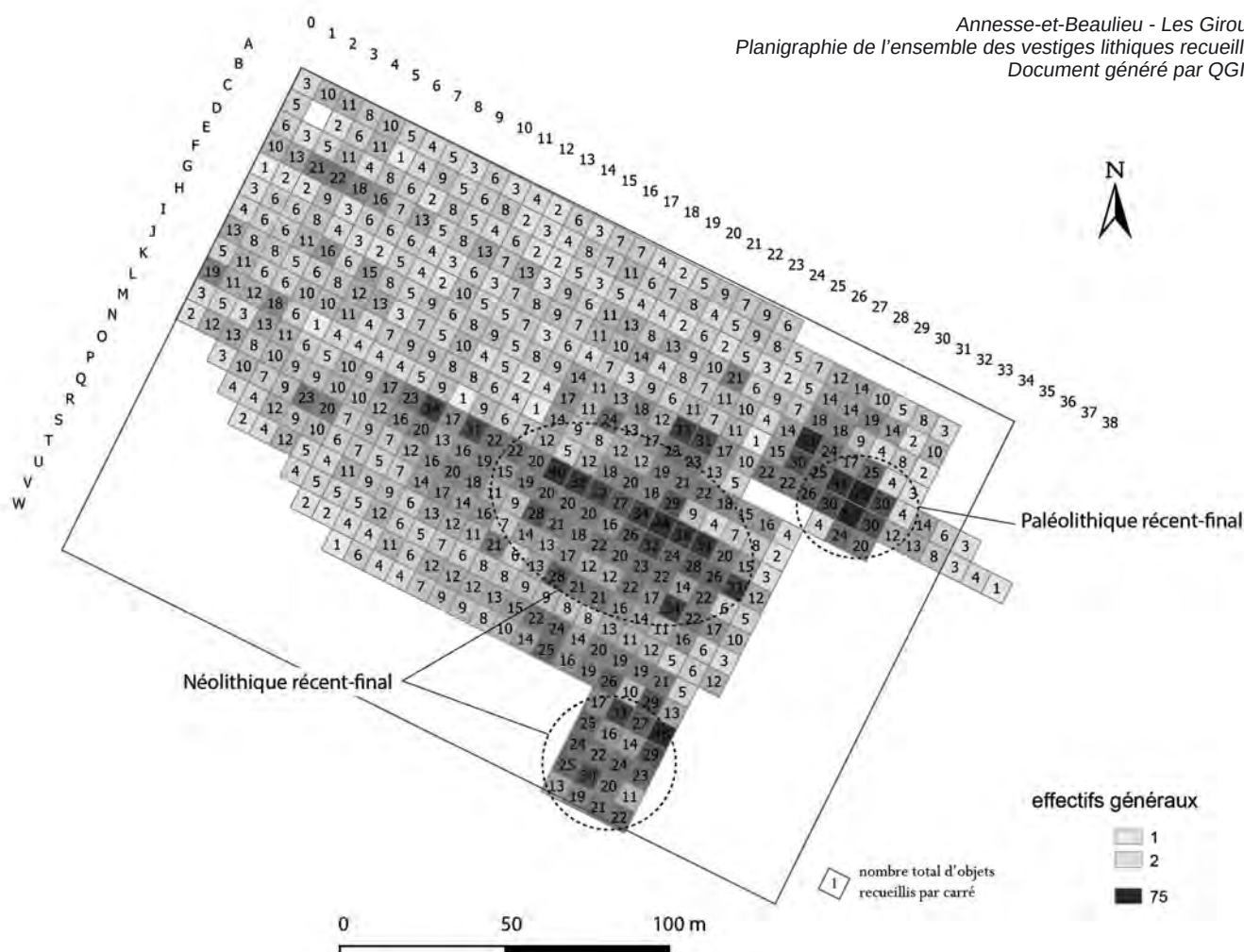
L'analyse spatiale des vestiges a été réalisée grâce à un SIG, elle est fondée sur les altérations des états de surface, le débitage et la typologie. Un locus du Paléolithique récent-final est bien défini sur 800 m² et correspond à une occupation plus large, perceptible sur toute l'emprise. L'occupation du Néolithique récent-final comprend deux aires principales, l'une de 1000 m² très riche en outillage, la seconde de plus de 3000 m². Chacune est marquée par des concentrations d'objets brûlés en leur cœur où sont présents à la fois débitage, façonnage de préformes de hache et d'outillage domestique (grattoirs, perçoirs, couteaux), mais également des traces d'activités de chasse (pointe de flèches tranchantes et perçantes). Pour prolonger ce travail préliminaire, quelques sondages seraient souhaitables pour tester la nature du sous-sol et la présence d'éventuelles structures en creux lié à l'habitat et qui permettrait de documenter la céramique et grâce à elle, l'orientation culturelle de la série.

Ihuel Ewen

BERGERAC Ancien site de l'Escat

Notice non parvenue

Grigoletto Frédéric (Inrap)



BERGERAC Ilot des Grands Moulins

L'opération a découlé du souhait de la communauté d'agglomération de Bergerac de voir procéder à la réalisation anticipée d'une évaluation du patrimoine archéologique présent dans l'emprise d'un bloc parcellaire de 1300 m², situé commune de Bergerac, dans le secteur sud-ouest de la vieille ville. Au sein du tissu de celle-ci, l'emprise diagnostiquée correspond à celle d'un îlot bordé sur son entier périmètre par les chaussées de rues publiques. Désignée sous l'appellation « îlot des Grands-Moulins », l'assiette de ce dernier est aujourd'hui en partie libérée du bâti qui occupa sa surface en quasi totalité jusqu'au milieu du XXe siècle.

Replacée dans le contexte de la topographie médiévale, l'emprise de « l'îlot des Grands-moulins » se trouva initialement située hors de l'enceinte du bourg

castral des XI-XIIe siècles, qui engendra à Bergerac le processus urbain puis, passé le milieu du XIIIe siècle, à l'intérieur du circuit de l'enceinte remparée de la ville communale. Au sein de celle-ci, l'îlot s'inscrivait dans la circonscription du quartier de Peyre-Ovelha qui, semble-t-il, peina à se peupler. Proche du petit port de la ville, il se révèle qu'une partie de son assiette se trouvait régulièrement exposée aux débordements de la rivière Dordogne. Ressort aussi que, dès l'origine, la structuration et l'identité de l'îlot furent marquées par la présence du canal du Caudeau, qui borde du côté est son assiette, et des moulins qui s'établirent sur le chenal de cet ouvrage hydraulique. Apparaît également qu'à l'Époque moderne et jusqu'au XIXe siècle, l'activité meunière continua à dominer la dynamique d'occupation de l'îlot, au point d'entraîner, avec la minoterie qui s'y

installa au XVIII^e siècle, la singularisation toponymique dont bénéficie son assiette.

Si l'enquête documentaire, conjointement menée à l'opération de sondage, débouche sur une avancée, d'une part en ayant permis de préciser la date d'édification – entre 1773 et 1782 – des bâtiments de l'ancienne minoterie qui occupent encore toute la partie sud de l'îlot, d'autre part en ayant suscité une relecture de l'histoire du canal du Caudeau qui amène à révéler l'importance majeure qu'eut cet ouvrage dans la structuration de la ville, l'apport des sondages pratiqués dans le secteur central et occidental de l'îlot reste en revanche décevant. Ayant conduit dans ces secteurs

à constater la destruction radicale de la stratigraphie archéologique qu'entraînèrent les terrassements de nivellement qui y suivirent le dérasement du bâti dans le courant du XX^e siècle, nulle donnée nouvelle ne fut acquise sur la chronologie et les modalités de formation du tissu urbain dans la zone étudiée. Seul le secteur oriental de l'îlot, que borde le canal du Caudeau et où subsistent les substructions du moulin de Piles et de ses locaux attenants, conserve un potentiel archéologique significatif.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par le responsable d'opération Laborie Yan (Col).

BEZENAC Coustaty

Une opération de diagnostic archéologique a été effectuée sur l'emprise d'une future construction d'une maison d'habitation à Coustaty.

Trois sondages ont été réalisés sur l'emprise d'une parcelle de la contenance du projet de construction couvrant une surface de 4264 m². Les sondages ont recoupé le sommet de la terrasse graveleuse anciennement démantelée. L'absence de formations appartenant à l'Holocène final, période

contemporaine de l'occupation antique résulte d'une érosion contemporaine. Aucun élément du patrimoine archéologique n'a été identifié dans l'emprise affectée par les travaux. Aucune structure bâtie ni aucun élément appartenant à une occupation antique n'a été identifié sur l'emprise de la parcelle A1089 à Coustaty, commune de Bézenac en Dordogne.

Migeon Wandel

Moyen Âge,
Epoque moderne

BIRON Le château

Aux confins du Périgord, du Quercy et de l'Agenais, le château de Biron, site castral majeur de l'Aquitaine tant par son ampleur que par sa longévité, a fait l'objet de recherches doctorales menées de 2012 à 2016 intégrant les résultats de l'analyse des élévations, des sources écrites, de prospections, de sondages et de deux campagnes de fouilles programmées, en septembre 2014 et septembre 2015.

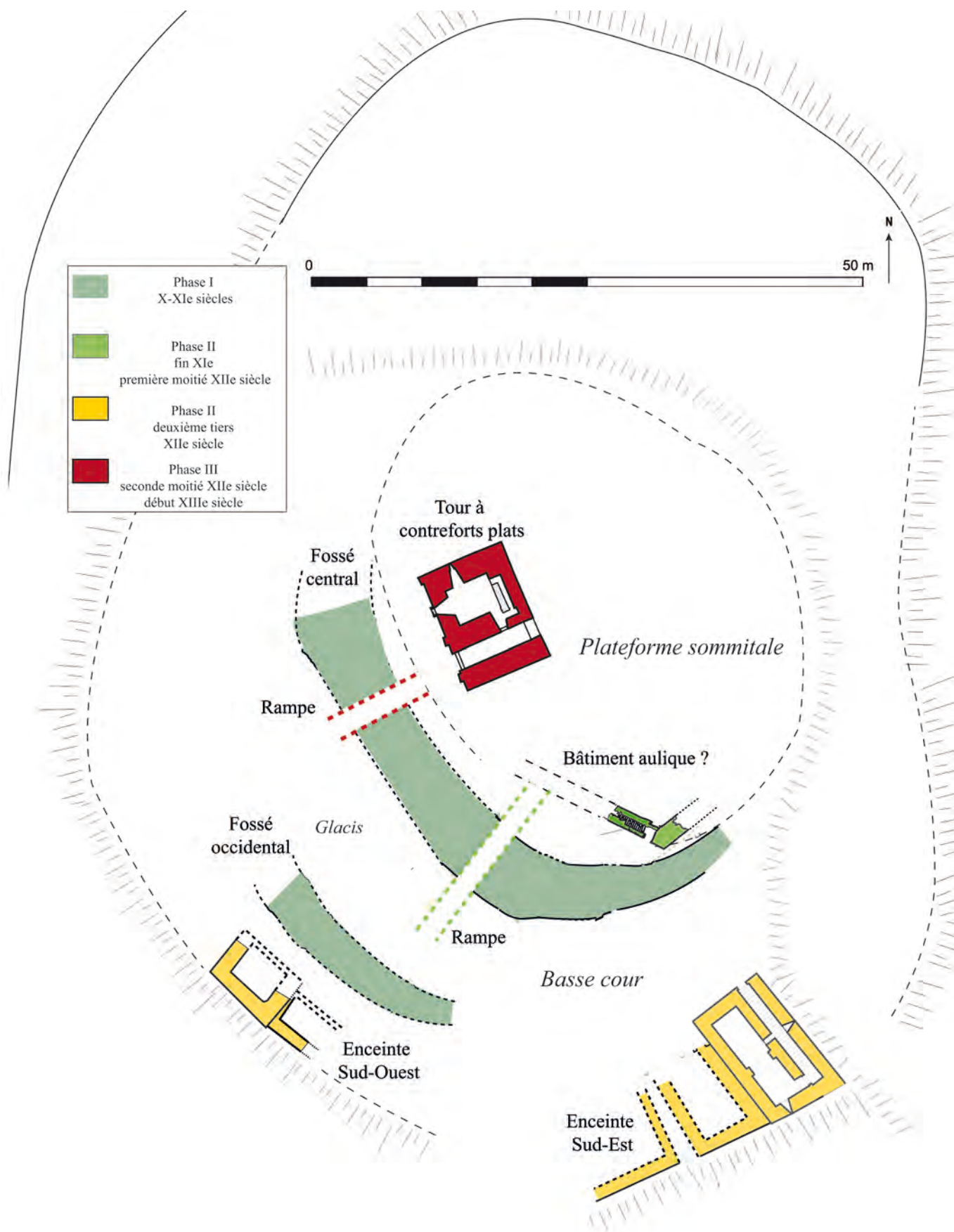
Lors de la campagne 2014, dans la partie sud-est de l'actuelle cour basse, la fouille avait révélé l'existence d'un large fossé central ceignant le noyau sommital de la butte. La datation d'un important dépôt charbonneux dans la première strate du fossé situe son fonctionnement entre 935 et 1050. Ce repère chronologique, couplé à la relecture des sources écrites, permet d'inscrire la création de ce site castral dans une politique d'expansion que mènent les comtes

de Toulouse en Périgord méridional depuis les franges orientales du Quercy à cette période.

La campagne de fouilles 2015 a permis de confirmer l'existence de ce fossé dans la partie nord de la cour du château. L'exploration a également révélé l'existence d'un autre fossé, à une douzaine de mètres à l'ouest du fossé central, à proximité de la probable rupture de pente de la butte.

D'après les analyses physico-chimiques de ses comblements, l'usage de ce fossé se situe entre 935 et 963, datations trop proches de celles du fossé central pour que les deux structures n'aient pas fonctionné ensemble.

Se dessine alors une configuration originale concernant la morphologie initiale de ce site castral, dont la vaste plate-forme sommitale est défendue par deux fossés séparés par un glacis.



Biron - Le château - Essai de restitution phasée des évolutions du site castral de Biron de sa genèse à la fin du XIIe siècle.
Topographie : C. Martin, C. Mangier, N. Hamzaoui ; DAO : L. Leroux.

Si le fossé central est remblayé dans la première moitié du ^{xiii}e siècle, le second fossé semble réutilisé comme évacuation pour deux bâtiments édifiés à son contact. Implantés en déblai contre le flanc occidental de la butte, leurs façades, maçonneries, constituent sans doute le front d'enceinte occidentale de la cour basse. Côté cour en revanche, il semble n'être clos que par des parois légères, associant charpente et torchis. Des datations effectuées sur leurs mortiers indiquent une réalisation au cours du ^{xiii}e siècle.

Face à une vaste tour à contreforts plats dominant la cour basse, cette campagne de fouille a également mis au jour des négatifs de poteaux massifs, maçonnés, constituant les supports d'une rampe monumentale, dans le prolongement d'un large escalier droit intégré à la tour. Ce dispositif avait déjà été repéré en 2014, par la découverte des supports d'une rampe desservant probablement un bâtiment aulique disparu, datés de la première moitié du ^{xiii}e siècle. Le mortier de l'un

des trous de poteaux découvert en 2015 a livré une datation de cette rampe entre 1150 et 1225, confirmant le maintien d'un parti pris architectural inédit ailleurs.

Non loin de cette rampe, ont été découverts les témoins, très fragmentaires, d'un espace à vocation domestique comprenant notamment une sole foyère, un possible silo et un modeste canal. À la fin du ^{xv}e siècle, sinon au cours du siècle suivant, la zone est réinvestie par la construction de bâtiments identifiés comme une boulangerie et un fournil d'après les sources d'époque moderne.

Les données acquises lors de cette seconde campagne de fouille témoignent des évolutions rapides de ce site castral dans ses premiers siècles d'existence, du ^xe à la fin du ^{xiii}e siècle, lorsque le positionnement du château lui confère un intérêt stratégique notable dans les conflits géopolitiques en Aquitaine.

Leroux Laure

Ce diagnostic archéologique a été réalisé dans le cadre du projet de réalisation d'un pôle national des arts du cirque par la municipalité de Boulazac au lieu-dit Lamoura dans la vallée du Manoire.

La liste des occurrences est longue sur le segment du Manoire depuis Saint-Laurent pour illustrer un contexte archéologique très varié chronologiquement et typologiquement : puits néolithique ancien pouvant servir éventuellement de piège à faune (Prairie du Lieu-Dieu), occupation néolithique final sur tous les rebords de terrasse depuis le pont de chemin de fer sur la RN 221 jusqu'à Grand Font en amont, captage antique de source à Grand Font avec dérivation de trop plein vers le fond de vallon.

D'après la représentation du plan cadastral napoléonien, la parcelle concernée par le projet (AZ 65) est une prairie humide à physionomie bocagère, découpée en parcelles de forme carrée. La limite occidentale très rectiligne correspond à une chenalisation ancienne partant presque du moulin du

Vieux-Bourg de Boulazac et servant d'appui aux limites parcellaires.

Cependant, la physionomie du lieu a considérablement changé depuis le ^{xix}e siècle, avec l'arrivée de la ligne de chemin de fer Périgueux-Brive qui ceinture le terrain à l'est, le creusement d'un plan d'eau annulaire dans les années 1970, puis ceux triangulaire au nord à la fin des années 80 et amygdaloïde à l'ouest avant 1995. La surface accessible de la parcelle concernée représente une surface de 8 800 m² sur laquelle ont été réalisées treize sondages. L'ensemble de la parcelle fait apparaître un niveau important de remblai contemporain (jusqu'à 1,2 m d'épaisseur) posé sur les argiles plastiques bleues. Hormis une monnaie Louis XVI retrouvée au sommet de ces argiles (Tr5 US 5), aucun vestiges ou structure anthropique n'a été observé lors de cette opération.

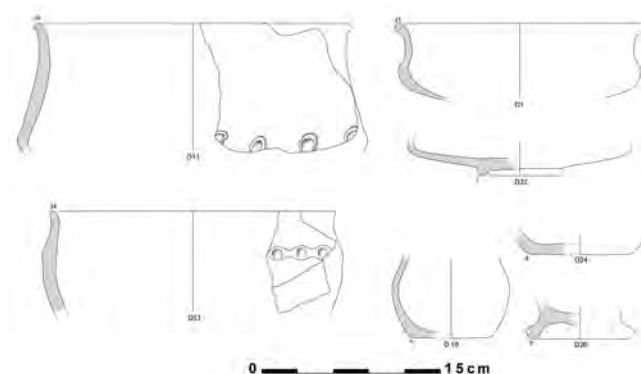
Notice issue du rapport final d'opération fourni par le responsable d'opération Salve Serge (Inrap).

Cette opération de diagnostic concerne le contournement sud de Bourdeilles. La deuxième phase réalisée en 2015 porte sur les deux extrémités du projet, les vallons du Maine et des Rouchoux. Les 29 sondages représentent 1020 m² soit 7,43 % de l'emprise du projet.

Seul l'étroit vallon des Rouchoux, exploré sur environ 300 m, a livré trois indices de sites, malgré une érosion importante. Dans le haut du vallon, une sépulture individuelle isolée a été repérée sous 155 cm de sédiment au sein de la tranchée 14. Une datation 14C sur os la place à la période du Haut-Empire.

A proximité immédiate, une fréquentation néolithique s'organise autour d'une cuvette humide, sans doute entretenue à cette époque. Elle a conservé dans de bonnes conditions du mobilier (213 tessons et 207 objets lithiques) à la fois en position détritique ou en position primaire, correspondant à des activités domestiques (vase de stockage, grattoirs, couteaux, pointes de flèches) ou plus spécialisées (éclats micro-denticulés).

La tranchée 5 a livré les restes d'une occupation du Second Âge du Fer. Les structures sous la forme de niveaux de cailloutis et de concentrations charbonneuses étaient difficilement lisibles en plan et la partie est du site a été endommagée par le



Exemple de céramique gauleuse provenant du fait 4, tranchée 5.
Dessin N. Doloy.

creusement d'une structure de drainage à la période antique. Néanmoins, le mobilier très abondant et très bien conservé permet de replacer cette occupation au sein de La Tène C (détermination Ch. Sireix, que nous remercions chaleureusement) et de documenter à la fois des activités domestiques d'un petit habitat rural documenté par du mobilier céramique (294 restes, NMI >37) et lithique (meule) mais aussi des restes de travail de forge.

Ihuel Ewen

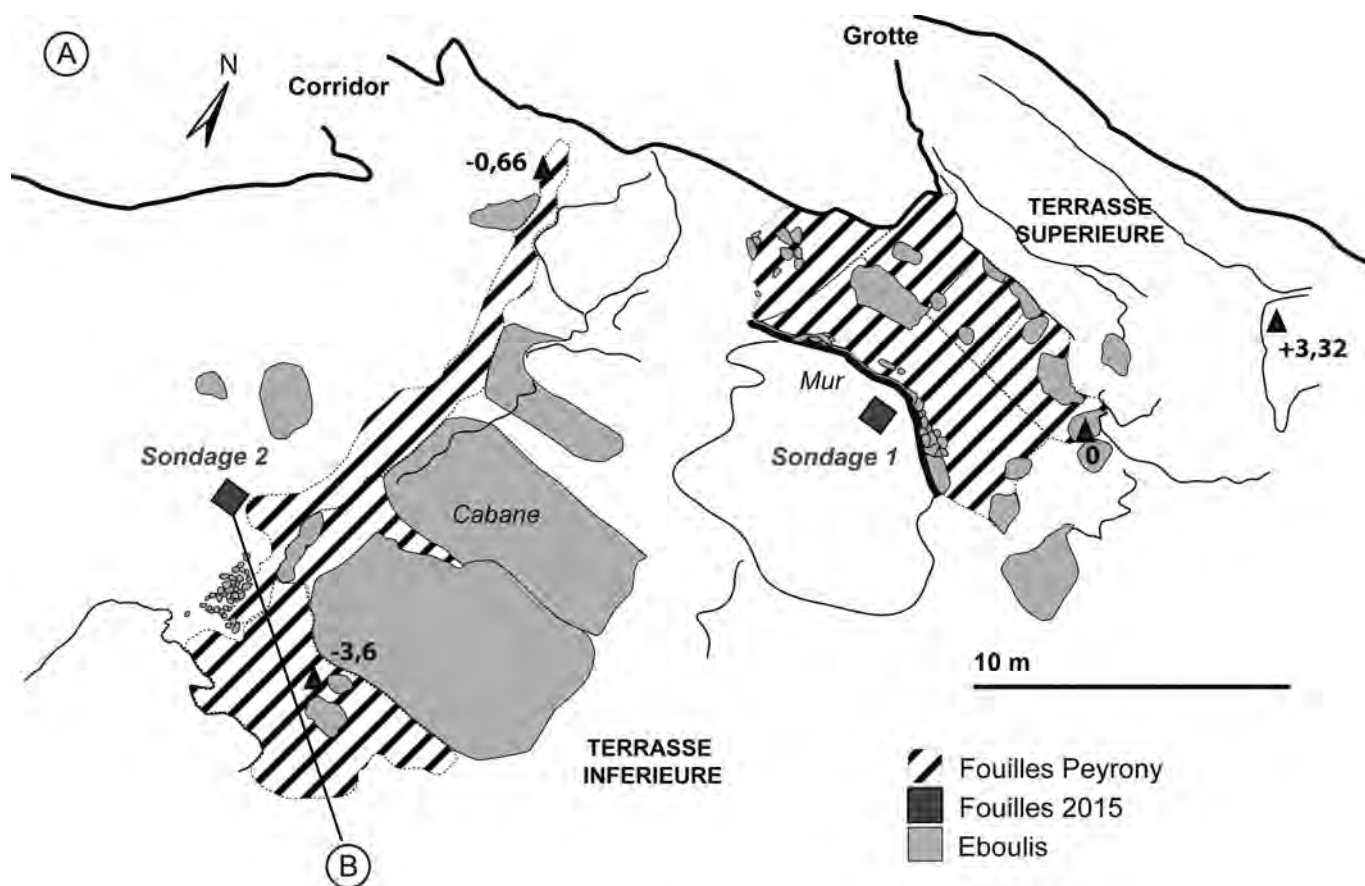
Le gisement préhistorique du Fourneau du Diable est un site « sous abri » situé sur la rive droite de la Dronne, entre Brantôme et Bourdeilles. De 1912 à 1929, D. Peyrony y mena des campagnes de fouilles systématiques révélant la présence d'occupations solutréennes et, dans une moindre mesure, gravettiennes et magdaléniennes.

L'importance du site tient à l'identification de structures d'habitat paléolithiques et à la découverte, en 1924, d'un des rares exemples solutréens d'art sculpté sur bloc. Il réside également dans l'abondance et la qualité du matériel exhumé correspondant à un très large registre d'activité.

Néanmoins, l'interprétation des collections est limitée, comme sur tous les sites anciennement fouillés, par la nature sélective des ramassages et le caractère

succinct des données géoarchéologiques. C'est pour tenter de pallier ces manques que nous sommes revenus au terrain.

En 2015, la première campagne de fouille au Fourneau du Diable a eu pour principal objectif de tester le potentiel archéologique actuel du site. Il s'agissait, d'une part, de localiser les déblais des fouilles Peyrony et de valider ou non la présence, dans ces déblais, du matériel absent des collections muséographiques. D'autre part, nous voulions recueillir des informations permettant de comprendre la physionomie du site paléolithique et la dynamique de mise en place des ses principales composantes, notamment celle des structures d'habitat supposées : la « cabane » de la Terrasse inférieure et le « mur » de la Terrasse supérieure.



Bourdeilles - Site du Fourneau du Diable.

A - Ci-dessus : Plan des Terrasses supérieure et inférieure avec localisation des sondages 2015, des fouilles D. Peyrony et des structures d'habitat supposées ;

Les opérations de terrain ont consisté en : (1) l'établissement d'une cartographie et d'un premier relevé topographique par l'intermédiaire d'une modélisation photogrammétrique ; (2) l'implantation de deux sondages d'1 m² sur des zones présumées de rejet de déblais ; (3) la réalisation d'une coupe au niveau du « mur » de la Terrasse supérieure (cf. fig. A).

Les deux sondages ont livré du matériel archéologique (cf. fig. B) dans des sédiments remaniés. Ces déblais peuvent être reliés aux secteurs anciennement fouillés situés à proximité. Sur la Terrasse inférieure, des pièces caractéristiques ont notamment permis de préciser les attributions chronologiques des occupations gravettiennes. Sur la Terrasse supérieure, le « mur », reposant sur des remblais, se trouve être

une construction récente marquant la limite des fouilles Peyrony.

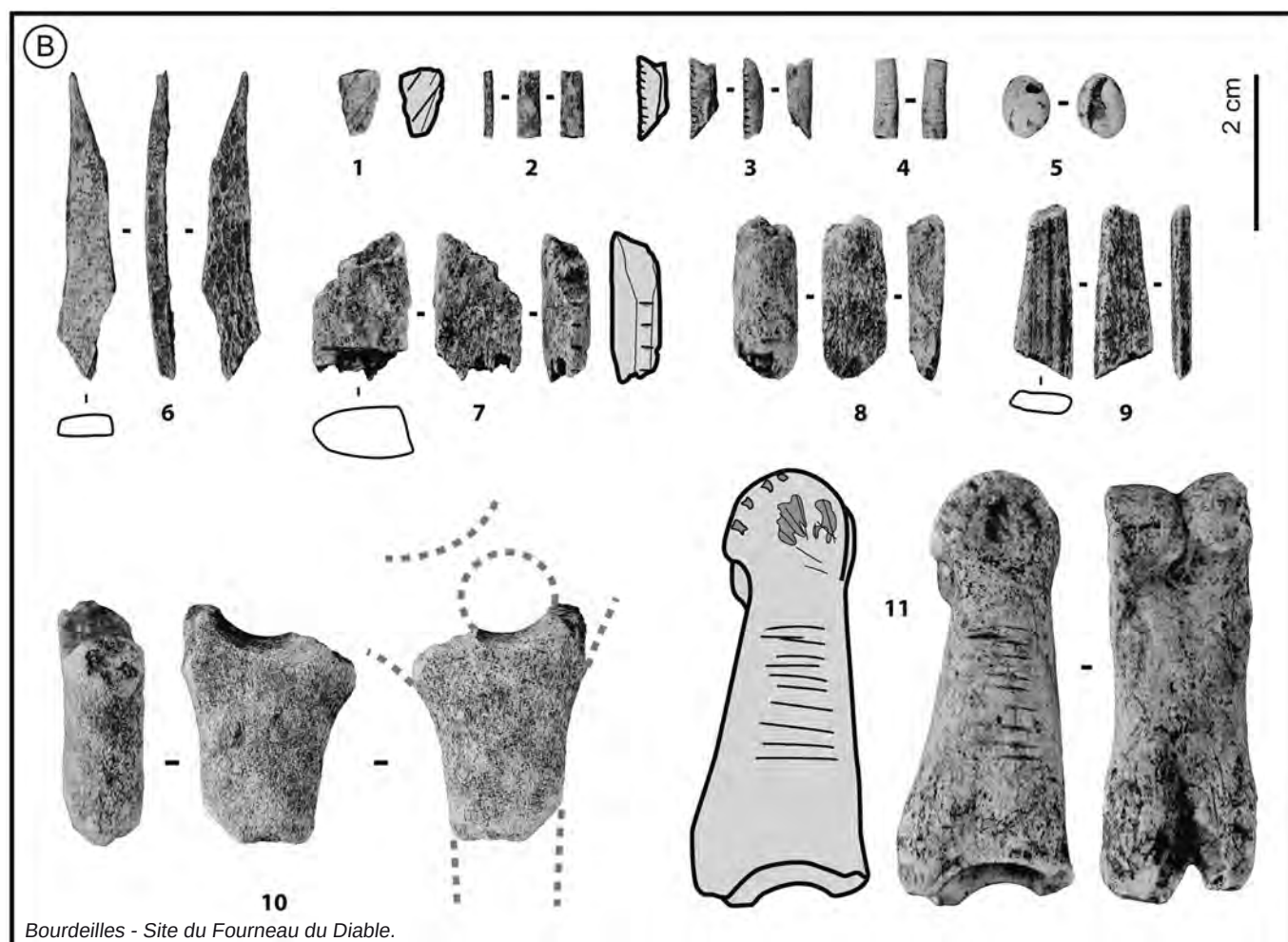
Sur la Terrasse inférieure, les blocs formant la « cabane » proviennent de corridors rocheux dont l'effondrement fut postérieur aux occupations paléolithiques. La configuration du site fouillé par Peyrony n'est pas celle du site occupé par les groupes solutréens. Une étude géomorphologique plus poussée permettrait de reconstituer l'évolution de ce paysage et de retrouver d'éventuelles zones préservées des fouilles. Les déblais récupérés ont apporté de nouvelles informations mais leur exploitation doit être poursuivie pour que le corpus devienne significatif.

Baumann Malvina

CAMPAGNE Le Roc de Marsal

Notice non parvenue.

Dibble Harold (Sup).



Bourdeilles - Site du Fourneau du Diable.

B : Industrie osseuse provenant du sondage de la Terrasse inférieure, 1. fragment basal de pointe de projectile, 2. et 3. petits éléments encochés, 4. dental, 5. coquille de *trivia europea* perforée, 6. poinçon sur côte, 7. fragment de lissoir encoché, 8. fragment mésial de pointe, 9. Fragment distal de poinçon, 10. bâton percé miniature, 11. phalange de renne décorée (D.A.O et photos, M. Baumann).

Moyen Âge,
Epoque moderne

CAMPAGNE Le Bourg

Les résultats positifs de l'opération de diagnostic archéologique réalisée dans le bourg de Campagne en préalable au projet d'aménagement des espaces publics, nous ont permis d'acquérir plusieurs informations concernant l'occupation du bourg même (abords de l'église, place de la Liberté).

Sur le plan spatial, il apparaît que le cimetière ne s'étendrait pas, au sud de l'église, sur la place de la Liberté (sondage 1) au-delà de la route départementale 707 qui traverse le village. Sous cette place, qui connaît au moins deux états successifs de sols de circulation, il est possible qu'un ensemble de constructions potentiellement médiévales sur solins en occupent une partie de la surface. Si nous ne pouvons pas dire grand-chose sur l'ancienneté d'une des maisons du bourg (sondage 2), ou sur le bâtiment détruit à la limite du parc du château et des routes départementales (RD 707 et 35), il est possible de confirmer que cette dernière zone s'avérerait être, comme le montre la

« calade » découverte (sondage 3), un espace ouvert et aménagé pour la circulation avant la mise en place des routes actuelles. Enfin, les explorations réalisées aux abords de l'église (sondages 4 et 5), permettent d'avancer par les structures dégagées, que la nef, dans son état actuel, ne serait pas antérieure à la fin du Moyen Âge. En revanche, les sépultures mises au jour tendent à indiquer que le cimetière, à son origine, s'avérerait plus en adéquation avec la partie la plus ancienne de l'édifice, à savoir le chevet, dont la construction présumée remonte au XII^e siècle.

Ces résultats tenus, sont cependant liés à l'importance des surfaces qui ont été ouvertes et à l'interprétation des vestiges qui en ont été exhumés. Ceux-ci, qui peuvent être dès à présent discutés, se verraient avantageusement complétés par l'apport de nouvelles informations, quelles soient architecturales, archéologiques ou textuelles.

Scuiller Christian

Le camp du Fayard est situé sur le plateau formant promontoire surplombant la Vézère et la petite vallée de la « fon qui bou » au sein de la forêt départementale de Campagne, classée Réserve Biologique Mixte en 2014.

L'éperon barré est reconnu dès 1828 par J. De Mourcin d'une surface de 7,5 ha ; il est délimité au sud et à l'ouest par de hautes falaises et circonscrit vers l'est par deux remparts concentriques. Le rempart extérieur est disposé au sommet de légères pentes et s'étend sur une longueur de 700 m². Le rempart interne est plus modeste et défend une aire étroite de moins de 200 m de large. Le site n'a connu qu'une précédente exploration : la prospection menée par A. Morala lors des défrichages forestiers en 1990. Les objectifs de notre première campagne étaient d'établir un constat sur la conservation des niveaux archéologiques (impact des engins forestiers), évaluer le potentiel archéologique des structures et en relever les principales phases chronologiques.

Sur le rempart externe, les sondages 1 et 2 ont montré que la séquence sédimentaire était assez développée (1 à 2,6 m de hauteur conservée) et qu'elle a peu souffert du passage des engins mécaniques. Par contre, le talus défensif est fortement arasé (sondage 1) et sa structure en pierres sèches était peu lisible en coupe. Elle nécessite donc une fouille manuelle en plan sur des fenêtres plus larges. Des structures en creux sont apparues sous le talus à la base de la séquence anthropique, associées à un premier niveau archéologique. Ces structures indiquent l'existence d'un système de maintien d'éléments verticaux en bois pour barrer le camp. Pour l'instant, il est difficile d'affirmer

s'il s'agit d'un état antérieur, de type palissade, ou un élément de structuration constitutif du talus. Les deux datations réalisées sur deux empreintes de poteaux datent ce dispositif de 4000-3900 av. J.-C. et vont dans le sens de la première hypothèse, d'autant plus qu'un second niveau archéologique situé 25 cm au-dessus est daté de la fin du Néolithique/début de l'Âge du Bronze vers 2120-1915 av. J.-C. L'accumulation de pierre est directement posée sur ce deuxième niveau et correspond à un deuxième état du dispositif de barrage de l'éperon. Le mobilier archéologique est rare dans les sondages 1 et 2 qui paraissent éloignés du cœur de l'habitat. Peu d'éléments permettent d'étayer une fréquentation au Néolithique moyen (en dehors d'une pointe de flèche trouvée à proximité). En revanche, l'occupation au Néolithique final a livré des restes plus abondants mais fortement fragmentés, notamment la céramique.

Sur le rempart interne, un seul sondage manuel a été pratiqué sur une petite emprise 6 m². La séquence stratigraphique est moins développée et pourtant plus complexe. Un mur moderne a été édifié au sommet du talus. À moins de 10 cm sous le sol actuel, un niveau de sol, caractérisé par un apport de galet et une aire rubéfaction est attribué au Moyen Âge par la présence de fragments de bassins/mortier. Il surmonte un niveau contenant quelques éléments de céramiques de l'Âge du Fer (Hallstatt D, détermination C. Sireix), associés à de la faune brûlée. À la base de la séquence, du mobilier néolithique final est piégé entre des gros blocs et dans les anfractuosités du calcaire.

Ihuel Ewen

Ce diagnostic archéologique a été mené dans le cadre du projet de la déviation du bourg de Beynac, engagé par le Conseil départemental de la Dordogne. La phase dite Ph2.M.ter a donc concerné la commune de Castelnau-la-Chapelle au lieu-dit « La métairie de Fayrac ».

Le terrain d'emprise s'intercale entre la phase 1 et la phase 2.1. La surface affectée en emprise nouvelle s'étend sur la rive gauche de la Dordogne, entre la voie ferrée et la RD 703.

La zone d'emprise se localise au droit du débouché du ruisseau du vallon du Fayrac (au niveau du château de Fayrac), affluent de la Dordogne et s'étend jusqu'au bord de berge de cette dernière rivière.

Vingt-quatre sondages ont été réalisés sur une surface de 15 979 m², livrant de faibles indices archéologiques :

- l'Âge du Bronze final est représenté par une structure fossoyée (sondage 164) associée à du matériel de rejet : charbons, céramique très fragmentée,

terre crue, éclat de quartz. Le répertoire typologique de la céramique permet de rattacher cette structure au Bronze final IIIb.

- dispersées sur la partie ouest de l'emprise, trois autres structures en creux ont été découvertes. Il s'agit d'une fosse profonde type puisard (sondage 151), d'un fossé nord-sud (sondage 160) et d'une fosse

(sondage 161). Il n'y a pas d'autres indices d'occupation environnants. Ces structures apparaissent à la base des limons mais compte tenu de la faible documentation, l'attribution chronologique reste à préciser.

Lagarde-Cardona Céline

Epoque contemporaine

CHANCELADE Abbaye

L'abbaye de Chancelade est installée au fond d'un vallon où court le ruisseau de la Beaurnonne au nord-ouest de Périgueux. Le projet d'implantation d'un réseau d'assainissement au sein de l'abbaye, dans une première phase, a donné l'opportunité au service régional de l'archéologie de prescrire un suivi de travaux.

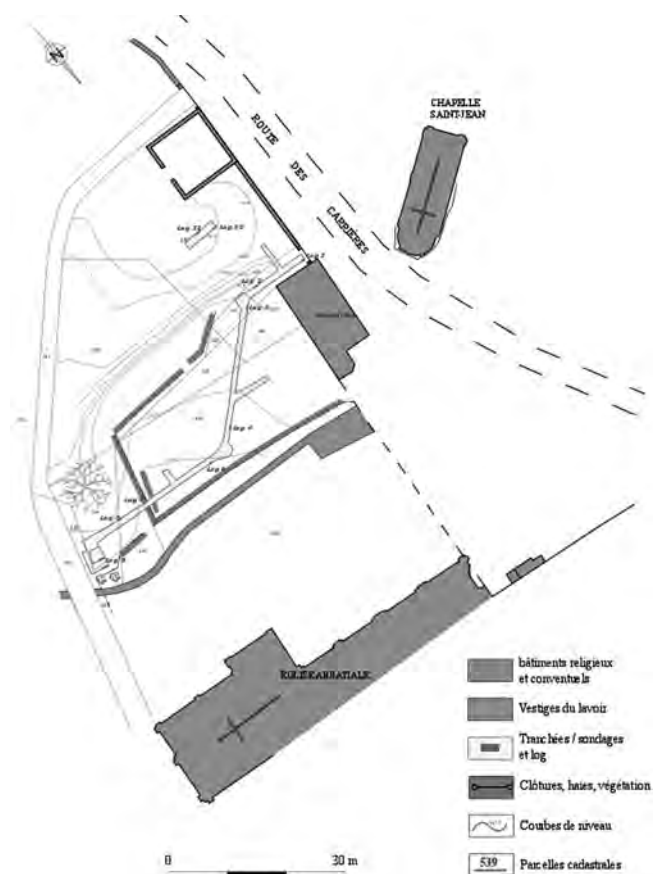
En dépit de ces indices, cette opération n'a révélé aucun vestige archéologique à l'exception de remblais du XXe siècle, preuve des importants remaniements des abords du monument, peut-être consécutifs à sa restauration.

Une parcelle en L représentée sur le cadastre napoléonien (1828) comme les traces d'ancrage de poutres et de rives d'une construction accolée à l'église et disparue à ce jour permettraient d'entrevoir la présence d'un ancien cloître ou d'un ancien bâtiment. Par ailleurs, les terrains au sud de l'église abbatiale étaient dévolus aux jardins.

Pesenti Claire

Ci-contre :

Emprise des tranchées sur le plan de l'Abbaye de Chancelade.
Infographie et mise au net : F. Lecendrier © Éveha, 2015.
Fond de plan : Cabinet Linares, S. Linares, géomètre-expert DPLG.



Epoque contemporaine

CHANCELADE Abbaye (future maison des chanoines)

L'association diocésaine de Périgueux est à l'initiative du futur aménagement d'une maison des chanoines dans la clôture de l'abbaye de Chancelade. L'opération de diagnostic réalisée sur les parcelles 447, 448 et 450p situées au sud de l'église abbatiale, n'a livré aucun indice archéologique en place. Les parcelles étant dans le prolongement géographique de l'ancien cimetière monastique, elles étaient susceptibles de

nous renseigner sur les limites et occupation de ce dernier. Le terrain diagnostiqué forme en réalité un talus composé de couches successives de remblais contemporains. Il est à noter seulement la présence de deux éléments lapidaires dans le remplissage de l'une de ces couches de remblais.

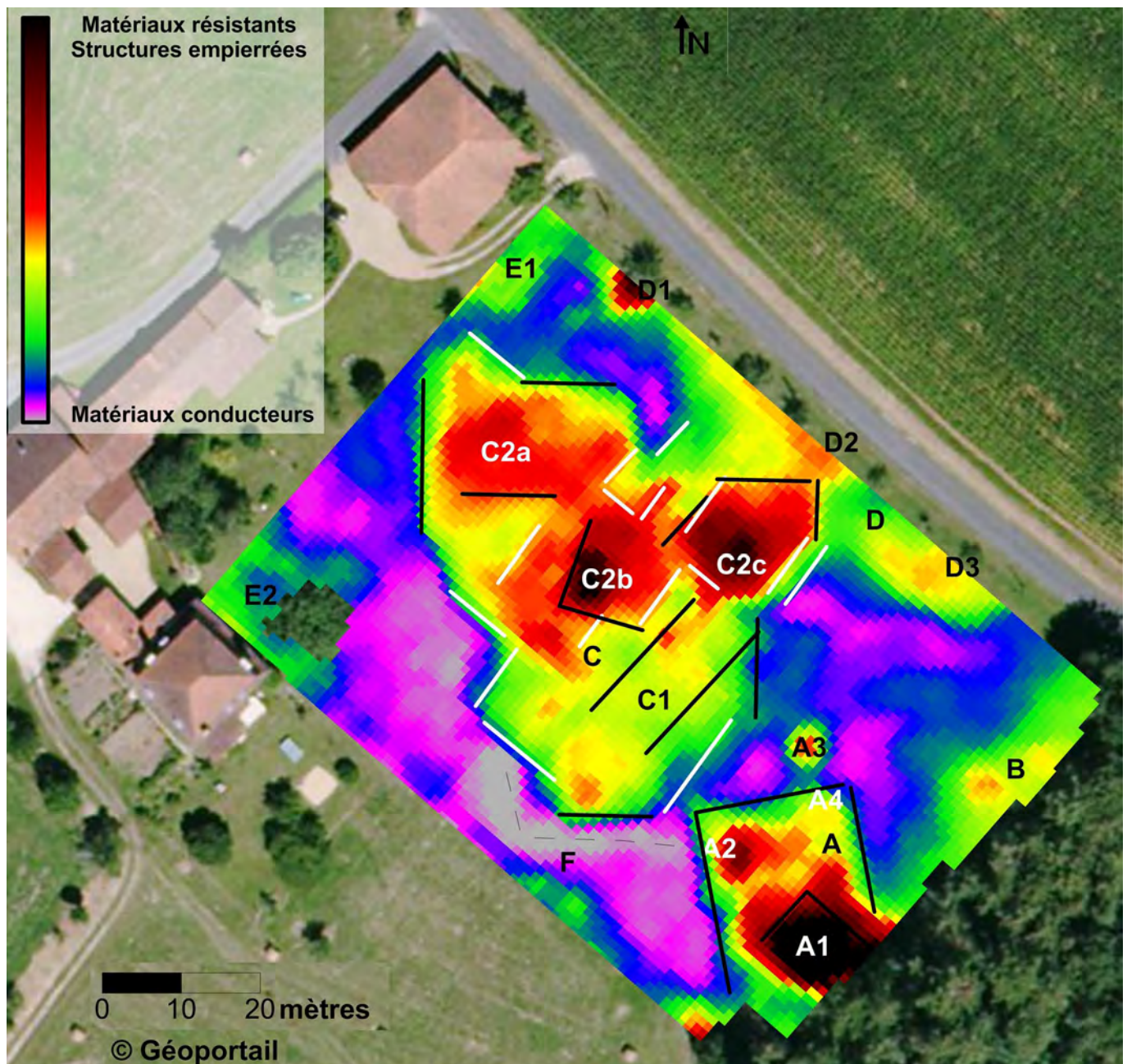
Scuiller Christian

LA CHAPELLE-GONAGUET Le Pavillon

Suite à une découverte fortuite d'éléments semblant indiquer la présence de vestiges associés à une villa antique sur une propriété familiale au Pavillon, M. Chateaufreynaud a pris l'attache du service régional de l'archéologie. Afin de préciser l'importance et l'extension spatiale de ce site, une prospection géophysique a donc été réalisée sur une surface totale de l'ordre de 6200 m². La méthode cartographique utilisée est la prospection électrique, ici utilisée pour

deux profondeurs d'investigation différentes (1 m et 0,5 m).

Les prospections électriques réalisées sur ce site ont permis de mettre en évidence un certain nombre d'anomalies pouvant avoir un lien avec les vestiges antiques identifiés sur la parcelle. Ainsi, les ensembles d'anomalies résistantes A et C montrent la présence d'empierrements présents dans le premier mètre du sol. Les dimensions ainsi que la présence de linéations



Interprétation de la carte de résistivité électrique apparente (en $\Omega.m$) pour une profondeur de 1 m. Fond orthographique : ©Géoportail.

aux orientations marquées sont tout à fait compatibles avec la présence de vestiges associés à une villa. Au moins deux corps de bâtiments distincts peuvent être présents : en A, se prolongeant dans le bois au sud-est, et en C, où il est possible que les zones les plus résistantes montrent plusieurs structures (bâtiments ?)

différentes. Les deux réseaux d'orientations peuvent signifier deux phases d'aménagements, sans qu'il ne soit possible de donner une chronologie relative à l'aide de la seule approche géophysique.

Camus Adrien

COULOUNIEIX-CHAMIER

Beaufort

Avenue Léon-Albert Pestour, lots A et E

Le projet de lotissement d'une parcelle agricole divisée en six lots à bâtir, située à 900 m du centre de Coulounieix et à proximité immédiate du manoir de Beaufort, a motivé le service régional de l'archéologie à prescrire un diagnostic archéologique. Celui-ci a porté sur un des lots concernant une surface de 1325 m².

L'emprise du terrain, proche du manoir dont l'origine se situe au XVe siècle et auprès duquel des éléments d'architecture monumentale antique auraient été découverts à la fin du XVIIIe siècle pouvait représenter un certain potentiel archéologique.

Lot A

Trois tranchées représentant 12 % de la surface totale ont été ouvertes. À l'occasion de cette opération

aucun témoin d'une occupation ancienne n'a été mis en évidence.

Lot E

Trois tranchées représentant 13 % de la surface totale ont été ouvertes. Cinq structures en creux, trois trous de poteaux très arasés et deux « fosses » peu identifiables ont été repérés.

En l'absence de matériel archéologique, il est difficile de leur attribuer une datation. Seul un fragment de tegulae dans les niveaux remaniés superficiels témoigne d'une occupation antique

Ducournau Bertrand

Âge du Bronze,
Second Âge du Fer

COULOUNIEIX-CHAMIER

Ecornebœuf

Cette opération de diagnostic archéologique s'inscrit dans le cadre du projet d'aménagement d'une carrière équestre. L'emprise couvrait une superficie de 1644 m², sondée à hauteur de 14 %.

Cette opération a confirmé toute l'importance que revêtent les occupations protohistoriques du site d'Ecornebœuf. Elle apporte en effet des éléments nouveaux sur la structuration du site, en particulier sur l'existence de terrasses aménagées sur le flanc ouest du promontoire. Au moins trois terrasses ont été mises au jour, attribuées à la fin du Second Âge du Fer et à la fin de l'Âge du Bronze final. Une hypothétique quatrième terrasse pourrait relever du Moyen Âge.

Des aménagements en terrasse ont été observés sur les sites de hauteur protohistoriques, notamment sur les oppida. Etant donné le contexte topographique

du site, et en l'absence d'un couvert végétal arboré, les sédiments ne peuvent être retenus compte tenu de l'importance du dénivelé des versants. L'implantation de terrasses limite les actions colluviales mais elle peut permettre aussi l'aménagement d'éventuelles constructions. Plusieurs trous de poteau ou de piquet et des fosses ont été également mis au jour. Ils pourraient témoigner d'installations de type habitat ou en relation avec des jardins aménagés. Ces aménagements (terrasses, bâtiments) de pente de ce type existent dans un cadre ostentatoire ou symbolique. Ce pourrait être le cas ici, sur un site potentiel de sanctuaire gaulois (selon l'hypothèse émise par C. Chevillot) implanté en marge de l'oppidum de La Curade.

Chopin Jean-François

L'éperon barré aux pentes fortement escarpées d'Ecornebœuf domine la basse plaine de l'Isle, en limite sud d'un méandre au sein duquel s'est développée la ville de Périgueux. Il fait face à l'oppidum de « La Curade », situé 500 m plus à l'ouest. Sa situation topographique et géographique lui confère un caractère emblématique très particulier au niveau local.

Cette fouille s'inscrit dans le cadre de l'aménagement d'une carrière équestre implantée sur le flanc occidental du promontoire d'Ecornebœuf. Elle fait suite à un diagnostic (Chopin 2015) réalisé au mois de mars 2015 et à des surveillances de travaux (Chevillot 2015) effectuées en septembre 2015. Le diagnostic avait révélé la présence d'aménagements fossoyés et de terrasses aménagées, associés à divers vestiges mobiliers datés principalement de la Tène D2 et de l'âge du Bronze final. Ces résultats avaient alors contraint l'aménageur à déplacer son projet de plusieurs dizaines de mètres, d'une part, et à engager des surveillances de travaux, d'autre part. Ces dernières ont été conduites sous la direction de C. Chevillot avec la collaboration de J-B. Bertrand-Desbrunais (SRA). Lors de la création d'une piste de chantier, un certain nombre de structures en creux, un foyer ainsi que des vestiges mobiliers laténiens, dont des éléments métalliques remarquables datant de l'époque gauloise (simpulum, bracelet, applique décorée d'un fragment de tête humaine, fibule, monnaies, etc.) ont été découverts de manière impromptue dans un secteur du site qui n'avait pas fait l'objet de diagnostic préalable. Compte tenu de la mise au jour de ces derniers vestiges, une fouille exécutée par l'Etat faisant suite à une découverte fortuite a été prescrite par le SRA, conformément à l'article L 531-9, L 531-14 et L 531-15 du code du patrimoine.

L'emprise couvrait une superficie d'environ 600 m². L'équipe était composée de membres du service régional de l'archéologie d'Aquitaine (SRA), de l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP), du service archéologique du Conseil départemental de la

Dordogne, de l'association pour le développement de la recherche archéologique et historique en Périgord (ADRAPH) et de deux géologues (Protée Expert). Le Musée Vesunna de Périgueux, le pôle international de la Préhistoire et l'institut Ausonius de Bordeaux ont été également associés à l'étude de cette opération.

Les premiers résultats de la fouille ont confirmé la présence d'occupations protohistoriques datant principalement de la Tène D2 et de l'Âge du Bronze final. Diverses structures en creux de type fosse, trou de poteau et silo ont été fouillées ainsi qu'un aménagement en terrasse sur lequel est installé un foyer à plat élaboré à l'aide de tessons céramiques et d'une chape d'argile. Globalement, les structures mises au jour témoignent d'occupations diachroniques allant de l'Âge du Bronze final jusqu'au début de l'Antiquité avec une forte représentation de La Tène D2. Si la nature des occupations demeure incertaine pour la période des Âges du Bronze, il est en revanche envisageable que l'occupation laténienne soit liée à un habitat de type aristocratique voire à la présence d'un sanctuaire gaulois. Cette dernière hypothèse émise par Ch. Chevillot est notamment appuyée ici par la découverte de nombreux vestiges mobiliers céramiques (dont quelques jetons en terre cuite), celle d'innombrables fragments d'amphores vinaires et de céramiques campaniennes mais aussi celle de multiples ossements dont un fragment de crâne humain, d'objets métalliques remarquables (cf. supra) et dans une certaine mesure par la présence de terrasses aménagées sur le flanc ouest du promontoire bien que ces dernières se soient avérées être fortement dégradées dans ce secteur du site.

Les études des données de cette opération, en particulier celles relatives aux vestiges mobiliers, sont toujours en cours.

Chopin Jean-François

CREYSSE

5 rue de la Papeterie

Un diagnostic archéologique a été réalisé dans le bourg, préalablement à un projet d'extension d'une papeterie industrielle.

Au regard du potentiel attendu, reposant à la fois sur un contexte ecclésial et funéraire d'une part, avec une église et un cimetière pouvant remonter au

XII^e siècle, et sur un pôle pré-industriel d'autre part, avec la papeterie en activité dès le XVII^e siècle, les résultats de l'opération paraissent réduits. En effet, sur les quatre tranchées effectuées, deux seulement contenaient des vestiges enfouis : le sondage 1, avec une sépulture en fosse non datée (Sp1.1) recoupée

par une fosse dépotoir contemporaine (FS1.2), et le sondage 2 avec l'arase de fondation d'un mur ou d'un muret grossièrement mis en œuvre (M2.1).

Il est possible toutefois de s'interroger sur l'importance de la sépulture en rapport au contexte : celle-ci traduit-elle les limites d'un espace funéraire plus important qui se développerait plus haut à proximité de

l'église, ou correspond-elle plutôt, à une inhumation isolée qui fut réalisée en marge du cimetière établi ?

Quant aux témoignages reflétant une activité papetière ancienne sur le site, nous sommes au regret de n'en avoir trouvé aucune trace.

Scuiller Christian

Paléolithique Supérieur
Néolithique Final

CREYSSE Les Rivelles - Route de Pombonne

Le lieu-dit « Les Rivelles » se situe sur les coteaux du Pécharmant au nord-est de Bergerac. Les nombreuses interventions archéologiques, déjà, réalisées dans le secteur fournissent une bonne vision d'ensemble du contexte sédimentaire, en partie influencé par la présence d'une doline localisée dans le quart nord ouest de la parcelle. Le substrat est caractérisé par des marnes blanches et des argiles rouges à silex. Dans la partie supérieure, on rencontre les formations pléistocènes (Bt) dans lesquelles a été mis au jour un niveau d'occupation attribuable au Paléolithique supérieur. Les formations holocènes sont plutôt d'origine colluviale et viennent combler la dépression marquant l'emplacement de la doline.

La découverte de trois horizons de périodes différentes a motivé une fouille extensive sur 1800 m². L'occupation néolithique est principalement localisée dans les niveaux supérieurs holocènes au sud ouest de l'emprise, alors que l'occupation solutréenne se situe au nord et nord ouest de la parcelle. Des indices du Paléolithique moyen ont été observés mais les pièces lithiques étant pour la plupart roulées et en position secondaire dans les colluvions, elles n'ont pas fait l'objet de fouille extensive. Ces installations sont largement conditionnées par la présence en quantité de silex du Bergeracois, accessible sous forme d'altérites.

Le matériel archéologique composant l'échantillon néolithique comporte 7000 pièces et se caractérise par la rareté des tessons et par la forte proportion de gros éclats d'entame généralement corticaux, accompagnés de déchets de façonnage plus fins. Ces déchets correspondent aux phases initiales de la production d'ébauches de haches. D'autres vestiges (nucléus, éclats et outils retouchés) assez nombreux témoignent de chaînes opératoires annexes. La découverte d'un racloir à encoches et d'une hache polie, outils caractéristiques du Néolithique final apporte un repère chronologique en plus d'une date AMS 14C (4590 ± 30 BP). Si le ou les niveaux néolithiques s'étendaient sur l'ensemble de la parcelle, leur conservation inégale nous a incité à procéder à une fouille manuelle classique uniquement pour le quart sud ouest où l'épandage

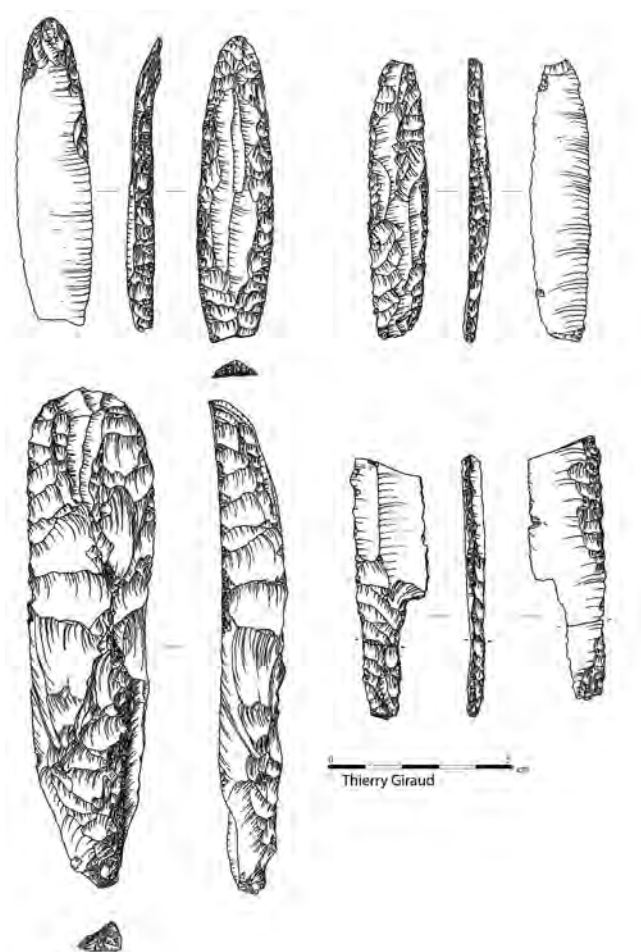


Hache polie néolithique en silex du Bergeracois
© R.Bevilacqua, Inrap

lithique nous a semblé le moins perturbé. Les quelques structures en creux repérées et fouillées mettent en évidence la probabilité d'une occupation plus pérenne de type habitat.

Concernant le niveau solutréen, il se développe sur une surface d'environ 800 m² et selon un axe est-ouest suivant le pendage naturel vers l'ouest par la doline. La dynamique sédimentaire démontre une faible perturbation sédimentaire et taphonomique qui nous permet de considérer l'occupation comme in situ. L'échantillon lithique se compose d'environ 6000 pièces. Le contenu technologique se rapporte à une production essentiellement laminaire orientée vers la fabrication ou la réfection de pointes à cran. Les méthodes et techniques observées à partir des 43 nucléus concernent un débitage laminaire bipolaire opposé, parfois décalé. Par ailleurs, un grand nombre d'outils de fond commun (burins, perçoirs, éclats retouchés, troncatures ou multiples) accompagne les outils cynégétiques. Ils sont réalisés sur des produits techniques ou secondaires. Aucune feuille de laurier n'a été mise en évidence, seulement quelques rares éclats de façonnage (de l'ordre de la dizaine) pourraient évoquer leur existence. L'analyse tracéologique démontre des activités variées sur différentes matières premières (minérales et organiques). La composition typo-technologique nous oriente vers un Solutréen final qui sera peut-être confirmé par des dates TL en attente. Ainsi les occupations des Rivelles peuvent être considérées comme des sites d'habitat plus ou moins pérennes.

Lelouvier Laure-Amélie



Creysse - Les Rivelles - Route de Pomblonne.
Quelques outils solutréens en silex du Bergeracois
© Th. Giraud, Inrap

DOMME Combe-Grenal

La dynamique interdisciplinaire engagée en 2014 sur le gisement de Combe-Grenal s'est poursuivie cette année dans le cadre de la fouille des horizons livrant les séries de Discoïde à denticulés. Ces travaux ont induit une extension de notre fenêtre d'exploration, jusqu'alors limitée à la « coupe Nord », passant de moins de 2 m² à 4 m². Cette extension en surplomb de la coupe a débuté par le nettoyage de l'horizon de terre végétale (N0) contenant peu de matériel remanié. La campagne s'est ensuite concentrée sur l'US N1 et surtout sur l'ensemble N2-N3, jusqu'alors distingué en deux US distinctes du fait de la présence de fines lentilles rougeâtres.

Les travaux réalisés en 2015 ont permis :

1 - d'engager les premières révisions litho-stratigraphiques (étude A. Lenoble) en se basant à la fois sur l'examen de la coupe Nord remise au jour en

2014 (cf. fig. 1) et sur l'amorce d'une coupe sagittale (2 m de long) permettant, d'ores et déjà, de suivre les horizons sédimentaires N1 et N2-N3 suivant la direction de pente des dépôts ;

2 - de recalculer dans la coupe Nord les « couches » archéologiques distinguées par F. Bordes, ceci à l'aide des anciens clichés (fonds archives Bordes conservé à

Ci-contre :
Figure 1 : Délimitation des différentes unités lithostratigraphiques définies par A. Lenoble et distinguées sur montage photogrammétrique des parties supérieure et inférieure de la coupe Nord (photogrammétrie : E. Discamps).

Figure 2 : Combe Grenal. a) Orthophoto de la coupe sagittale (cliché d'archive). b) Orthophoto réalisée en 2014 à partir du relevé photogrammétrique de la coupe frontale Nord. Les lignes pointillées blanches indiquent la base des niveaux sombres aisément identifiables et pouvant être suivis d'une coupe à l'autre. En haut à droite : position 3D des deux coupes (orthophotos : E. Discamps).

Fig. 2

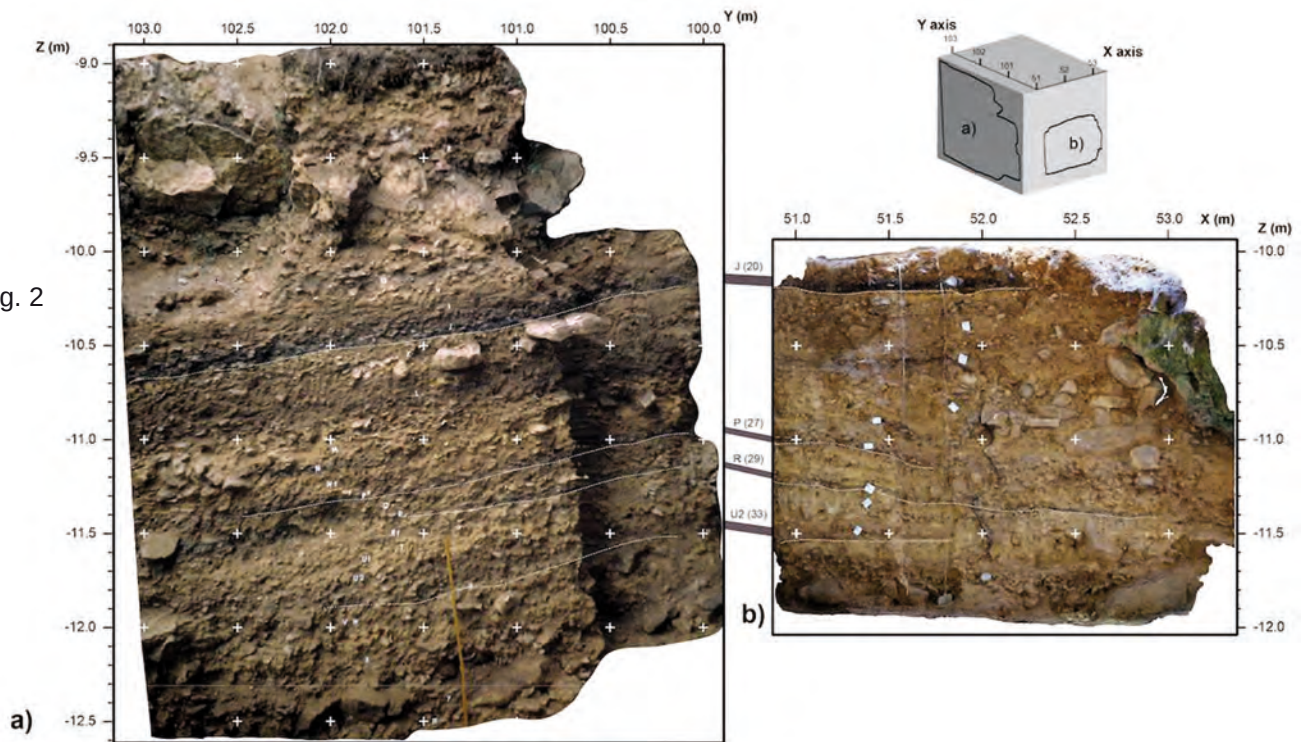
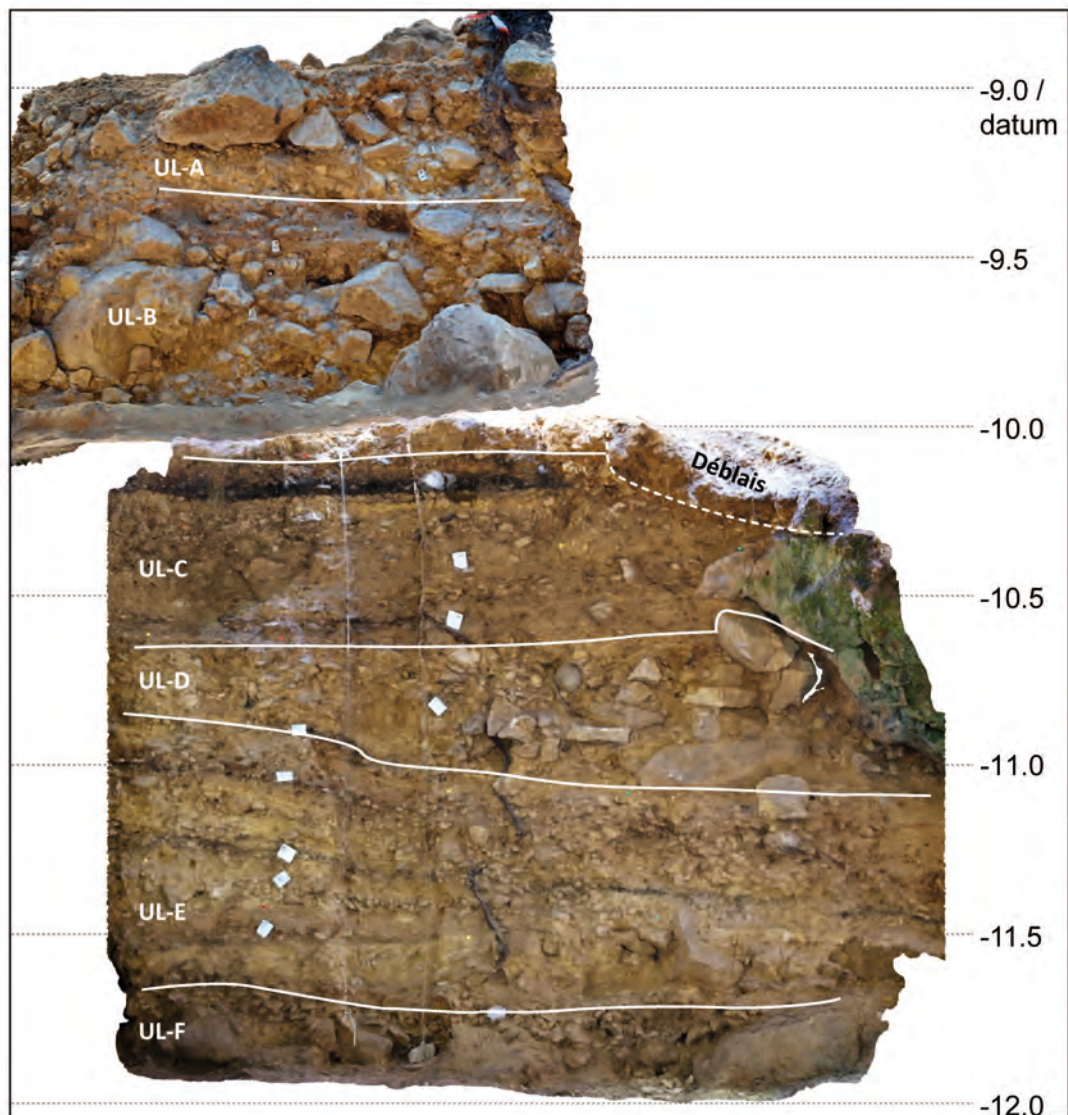


Fig. 1



la DRAC Aquitaine) et des relevés photogrammétriques réalisés cette année (figure 2 ; relevé E. Discamps) ;

3 - de poursuivre le renouvellement des registres archéologiques (faunique, microfaunique et lithique) provenant de l'horizon N2-N3 ;

4 - de prélever des échantillons sédimentaires supplémentaires dans la coupe Nord afin d'affiner les premiers âges OSL (études Ch. Lahaye), encore inédits, obtenus pour la partie supérieure de la séquence de Combe-Grenal.

Ces actions ont été conduites lors des deux premières semaines de l'opération. La troisième semaine fut exclusivement dédiée au traitement post-fouille du matériel mis au jour. En concertation avec l'équipe scientifique, il fut décidé d'adosser cette étape à l'unité d'enseignement « terrain » dispensée aux seize étudiants en préhistoire de deuxième année

du master Anthropologie Biologique - Préhistoire de l'Université de Bordeaux (coord. J.-G. Bordes et D. Cochard). Ce stage a permis d'expérimenter un volet inédit de formation par l'exercice concret de la recherche. La sensibilisation des étudiants aux problématiques de terrain a induit un encadrement pédagogique qui s'est voulu global tout en tirant profit des préférences thématiques de chacune et chacun (archéozoologie, technologie lithique, paléontologie...). Portée par un questionnement autour de la taphonomie archéologique, de l'expérimentation technologique et archéozoologique, l'immersion de nos collègues étudiants dans le déroulement de l'opération s'est conclue par la rédaction d'une contribution collective figurant dans le rapport 2015.

Faivre Jean-Philippe

DOMME

Grotte de Saint-Front dite du Mammouth

Depuis 2014, une nouvelle étude est engagée dans la grande grotte de Saint-Front, ou grotte du Mammouth, initiée dans le cadre du projet collectif de recherches « Archéologie des sites ornés de Dordogne : cadre conceptuel, potentiels et réalité » (Cretin et al, 2014). Elle se fait en intégrant la totalité des ressources documentaires, en confrontant l'analyse des représentations graphiques à celle du matériel archéologique et à la géomorphologie des parois et de la cavité, dont les facteurs sont essentiels pour la compréhension du décor et de son évolution (Le Fillâtre, 2014).

Située à 1 km en amont de Domme, sur la rive gauche de la vallée de la Dordogne, la grotte du Mammouth a été découverte en 1978. Elle a témoigné au fil des études d'un potentiel archéologique important, tant sur les parois qu'au sol (Aujoulat et al. 1978, Delluc 1983, Aujoulat et Archambeau 1989, Peyroux 2012). Les travaux effectués en 2014, sondages (Cretin et al., 2014) et inventaire actualisé des représentations (Robert et al., 2014), ont confirmé ce potentiel.

En 2015, nous avons procédé au relevé de plusieurs représentations gravées et sculptées, et poursuivi le travail de prospection en paroi. Le travail de relevé pariétal est déterminant afin de préciser le détail de représentations dont l'essentiel apparaît segmentaire, et pose des problèmes d'attribution chrono-culturelle par rapport aux aspects thématiques et stylistiques.

La première représentation de mammouth a fait l'objet d'une étude particulière, associant analyse formelle et stylistique, relevé géomorphologique, mais aussi une étude des problématiques de conservation.

L'équipe de recherche a successivement réalisé un relevé d'art pariétal, un relevé des principales formes naturelles et dépôts sédimentaires, chimiques et organiques puis un calage en chronologie relative de l'évolution morphologique des parois, des plaquages de sédiments et concrétions par rapport à la représentation (cf. fig.). Ces différentes opérations ont été effectuées en amont du constat d'état réalisé par l'équipe de conservateurs-restaurateurs, le tout sur la base d'un même fonds photographique adapté à chaque problématique, effectué par un archéophotographe membre de l'équipe.

Ce travail a permis de préciser la silhouette générale et les détails du mammouth, ainsi que les processus naturels à l'œuvre dans les formations précédant et succédant à la représentation.

Quasi intégralement réalisée en bas-relief, la figure montre d'importants dégagements de volume, dont les stigmates techniques sont hélas très altérés. Les processus d'altération, importants comme sur toutes les parois de la grotte, ont affecté le volume, alors que certaines des formations naturelles semblent avoir participé au choix de l'emplacement et à une partie du champ limite.

Nos recherches ont aussi porté sur le secteur central, paroi gauche, où les témoignages graphiques restants sont de probables vestiges de bas-reliefs aujourd'hui très atténués par les altérations pariétales, et dans

Ci-contre :
Mammouth n°1. En haut : relevé géomorphologique V. Le Fillâtre.
En bas : relevé d'art pariétal S. Petrognani ;
documents sur base photo E. Lesvignes, avec traitement par
logiciels infographiques Illustrator© et Photoshop©.



Géologie et formes karstiques antérieures à la gravure

Orientation des bancs de grès carbonatés conglaciés et stratifications obliques

Karst diffus

Fissures dans l'encaissant (petites fracturations, contraintes...)

Dissolution suivant les fissures

Petits conduits karstiques

Traces de petites cannelures d'écoulements importants décapitées par les artistes préhistoriques

Morphologies et dépôts postérieurs à la gravure : des plus anciens (haut) au plus récents (bas)

Détachement des plaques d'altération du grès antérieur ou postérieur aux calcons

Dissolutions locales (chronologie relative variable)

1 - Fines entailles liées aux suitements anciens

2 - Détachement de plaques de calcon

3 - Matière organique

4 - Matière organique sur calcon

5 - Calcons

Formes karstiques sans calage en chronologie relative

Applanissement suivant la stratigraphie

Dissolutions locales

Traits gravés d'origine non géologique



la partie finale de la grotte, où nous avons identifié la présence d'une tête animale inédite, probablement de cheval, mise en volume par de la gravure large et profonde.

Les prochaines campagnes visent à poursuivre nos relevés détaillés intégrant pleinement les composantes géomorphologiques, sur l'ensemble des entités graphiques identifiées afin de préciser le dispositif pariétal et la place de la grotte du Mammouth dans son contexte régional.

Robert Eric, Petrognani Stephane,
Lesvignes Emilie, Le Fillâtre Virginie, Cretin Catherine

- Aujoulat N., Archambeau C. Notes et compléments d'information sur quelques grottes ornées du Périgord Noir. PALEO, n° 1, 1989, p. 55-64.
- Aujoulat N., Delluc B. et G., Guichard F., Pierret F. Historique des découvertes d'art pariétal à Saint-Front-de-Domme par le Spéléo-Club de Périgueux, Spéléo-Dordogne : Bulletin Spéléo-Club de Périgueux, 67, 1978, pp. 15-16.

- Cretin C., Armand D., Boche É., Bruxelles L., Cahoreau N., Chanceler A., Deneuve E., Genty D., Hoerle S., Konik S., Le Fillâtre V., Lesvignes É., Madelaine S., Man-Estier E., Mangier C., Mensan R., Morala A., Muth X., Paillet P., Petrognani S., Plisson H., Robert É., Sisk M. Archéologie des sites ornés de Dordogne : cadre conceptuel, potentiels et réalité, Programme Collectif de Recherche, Rapport d'opération, Service Régional de l'Archéologie, Aquitaine, 2014, 251 p.
- Delluc B. et G., avec la collab. E. Bazile-Robert, B. Galinat, F. Guichard et M. Ozanne. Les Grottes ornées de Domme (Dordogne) : La Martine, Le Mammouth et Le Pigeonnier, Gallia Préhistoire, 26, 1983, p. 7-80, 52 fig.
- Le Fillâtre V. Géologie des grottes ornées du PCR « Archéologie des sites ornés de Dordogne : cadre conceptuel, potentiels et réalité » et opérations archéologiques associées, Rapport d'opération, Service Régional de l'Archéologie, Aquitaine, 2014, 167 p.
- Peuroux M. Les dépôts d'objets pariétaux des grottes ornées au Paléolithique supérieur : gestes, comportements symboliques, cultures, Thèse de doctorat de l'Université de Bordeaux 1, 2012, 561 p. + annexes.
- Robert E., Petrognani S., Le Fillâtre V., Lesvignes E., Cretin C. La grande grotte de Saint-Front ou grotte du Mammouth, rapport d'opération 2014-127, Service Régional d'Archéologie, 2014, 41 p., 25 fig. + 13 p. annexe.

LES EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL

Les dessins noirs et rouges de la grotte de Combarelles I

Après un test à valeur méthodologique sur les possibilités de traitement numérique des représentations colorées en grottes, nous avons débuté en 2015 l'étude des dessins noirs et rouges de la grotte des Combarelles I.

Le site, connu archéologiquement depuis 1901, publié par H. Breuil, L. Capitan et D. Peyrony en 1924 puis par C. Barrière (1997), méritait en effet une meilleure prise en considération des nombreuses traces colorées présentes sur les parois, au cœur des dispositifs gravés. Les outils numériques développés dans la décennie écoulée, à l'image du logiciel gratuit « D-Stretch », permettent désormais la production de supports d'étude de haute qualité, qui viennent en complément des lectures et analyses traditionnelles telles que mises en œuvre habituellement en site orné.

En 2015, nous avons développé deux axes principaux.

D'une part, des prospections ont été menées dans l'ensemble de la cavité afin de localiser avec précision l'intégralité des traces colorées. Ce travail de lecture active a permis de confirmer l'absence de tracés dessinés ou peints avant le « secteur VI » défini par C. Barrière (à environ 135 m de l'entrée). Cela correspond au schéma global de décoration de la grotte, les gravures étant elles-mêmes plutôt

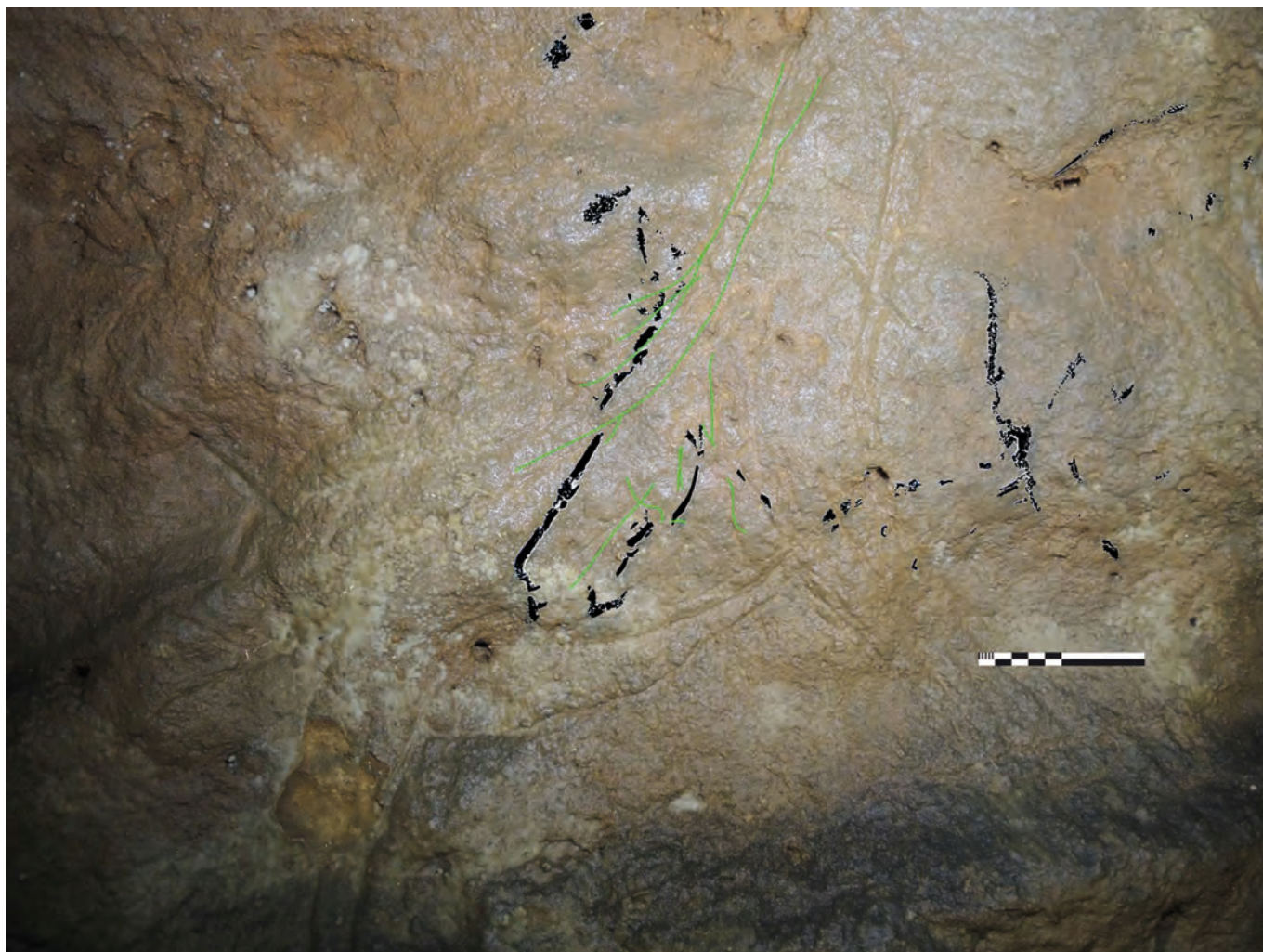
exceptionnelles le long des cent premiers mètres de progression. Il s'agit d'un élément important puisqu'il renforce la proximité symbolique entre les différents types d'expression graphique présents dans le site.

Les prospections en paroi ont également permis de préciser le nombre réel d'entités graphiques dessinées ou peintes. Ainsi, sur le secteur VI, nous avons recensé 74 entités, doublant ainsi le nombre d'unités connues auparavant.

En parallèle des prospections, nous avons fait le choix de débiter une étude plus approfondie sur une zone spécifique de la grotte, le secteur X. Cette galerie au fond de la cavité, non accessible au public, présente un état de conservation particulièrement remarquable qui la rend propice à une approche intégrée (comprenant notamment une réflexion sur la conservation, basée sur la géomorphologie et la taphonomie des parois).

Cette double approche sera prolongée en 2016 afin de produire à la fois un catalogue « raisonné » des représentations dessinées et peintes de la grotte, accessible rapidement à l'ensemble de la communauté scientifique, et une étude exhaustive du secteur X, pour lequel les relations étroites entre la gravure et la couleur nous poussent à nous interroger sur la complexité du décor voulu par les artistes magdaléniens.

Man-Estier Elena



Les Eyzies-de-Tayac - Grotte des Combarelles. Entité graphique X-9, relevé et cliché.

Paléolithique supérieur

LES-EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL Grotte de Commarque

La grotte de Commarque (ou Commarque) s'ouvre au pied d'une falaise de calcaire coniacien, supportant les imposantes ruines du château fort de Commarque (XIIe-XVe siècles) (cf.fig.1a). Elle se trouve au fond d'un vaste abri, en rive gauche de la vallée de la Beune, au confluent du ru de Commarque et de la grande Beune.

Le gisement se situe dans un riche contexte archéologique. Il fait face en amont à l'abri occupé et orné de Laussel, et en aval à l'abri occupé et orné de Cap-Blanc (cf.fig.1b). Le dispositif orné est révélé en 1915 par H. Breuil et P. Paris. L'abbé Breuil réalise un premier décompte des œuvres pariétales (21 motifs) en décrivant également un riche contexte archéologique.

Entre 1977 et 1979, B. et G. Delluc reprennent l'étude complète. Ils complètent l'inventaire de H. Breuil et proposent un premier relevé à vocation exhaustive de l'ensemble des graphismes pariétaux (34 motifs).

Ils réalisent les premiers relevés topographiques, sondages et datations. Depuis 2014 nous avons repris l'étude de la cavité dans une démarche d'étude intégrée de l'art pariétal.

La cavité mesure une soixantaine de mètres de long, creusées au fond d'un abri. L'entrée actuelle s'ouvre par un porche dans la partie la plus profonde de l'abri creusé au pied de la falaise. La cavité est ramifiée en deux galeries principales et deux petits diverticules, et adopte schématiquement la forme d'un T.

L'opération en 2015 visait à poser les bases de l'analyse pariétale. L'acquisition 3D a été effectuée cette année. Nous devons mettre en place la méthodologie de relevé : identifier l'ensemble des stigmates pariétaux et déterminer leur nature. Nous avons commencé une base de données. Le but est de se doter d'un ensemble d'outils d'enregistrement commun permettant de lier les

états de surface et stigmates pour ensuite déterminer leur nature.

Nous avons réalisé une prospection géophysique du remplissage entre la grotte et les falaises de Laussel en face. Cette action a identifié un remplissage estimé à 10 m de sédiment. Nous avons également commencé à créer les bases pour la constitution d'un SIG de la cavité. Enfin, nous avons testé notre méthode de relevé sur tablette numérique avec l'interface de relevé vecteur. Le relevé test réalisé sur la figure 003 nous a permis d'obtenir des résultats encourageants. Nous

avons pu ainsi proposer une lecture renouvelée faisant état d'un animal presque complet, avec sa tête et sa ligne de dos (cf.fig.2b).

Ces actions nous ont permis de bien faire la continuité des actions menées en 2014, valider la méthode et la démarche de relevé, réaliser l'acquisition numérique et mettre en place la méthode et les outils pour étudier l'art pariétal. Nous espérons donc continuer à développer les axes mis en place pour les années à venir.

Fuentes Oscar

LES-EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL

Laugerie-Basse - Abri des Marseilles

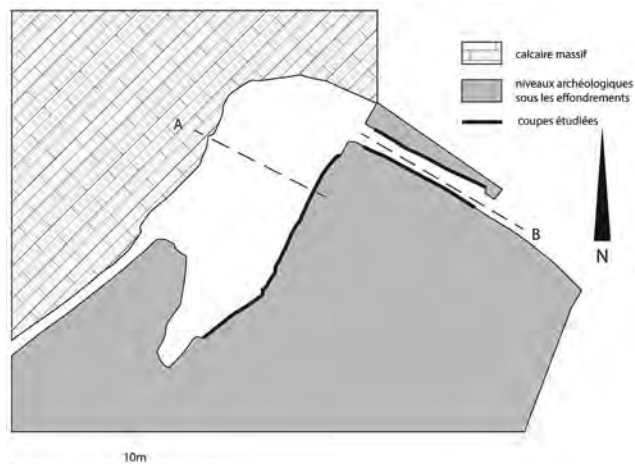
L'opération archéologique réalisée sur l'abri des Marseilles, à Laugerie-Basse, fait partie d'un projet plus large, financé par le gouvernement australien : Forty-two degrees of latitude : Comparative archaeologies of southwest Tasmania and southwest France during the last Ice Age. Son objectif est d'étudier les stratégies de comportement et d'adaptation de chasseurs-cueilleurs du Paléolithique, lors de variations climatiques extrêmes, par la comparaison de deux contextes parfaitement séparés. Le but de ce projet, labellisé par l'Australian Research Center, est de :

- construire un cadre chronologique et climatique à haute résolution pour étudier l'archéologie du Pléistocène récent dans le Sud-ouest de la France,

- utiliser ce cadre pour comparer les données faunistiques et archéologiques avec celles issues de sites de grottes, dans le sud-ouest de la Tasmanie, qui sont datés de 40000 à 13000 ans cal. BP.

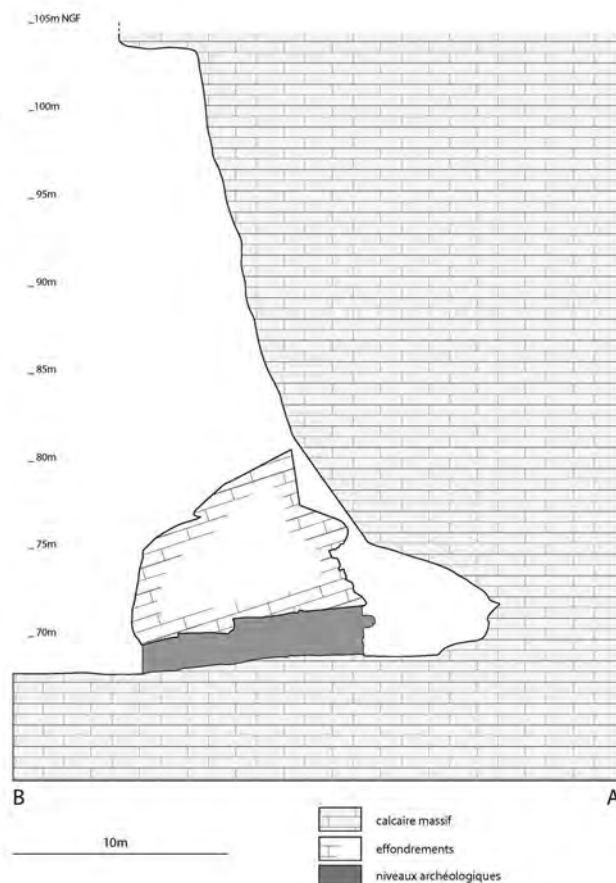
Le site de Laugerie-Basse tient une place très importante dans ce projet parce que ses occupations couvrent la fin de la glaciation après le dernier

maximum glaciaire et, en particulier, le Magdalénien. Nos recherches précédentes ont porté, de 2012 à 2014, sur les sites de Laugerie-Haute et de Combe-Saunière. Plusieurs faciès culturels du Magdalénien étaient absents de ces deux sites, nous avons sollicité l'autorisation de prélever des échantillons osseux à Laugerie-Basse, sur la coupe de l'abri des Marseilles. Sur le terrain, l'équipe de recherche était composée de Richard Cosgrove (La Trobe University, Melbourne), Jean-Pierre Chadelle (Conseil départemental de la Dordogne, laboratoire PACEA, Université de Bordeaux, UMR 5199 du CNRS et Australian Research Center)



Ci-dessus : Plan de l'abri des Marseilles, montrant la salle principale et le tunnel. Les coupes étudiées sont indiquées par un trait fort.

Ci-contre : Coupe sagittale sur l'abri des Marseilles montrant les énormes effondrements qui recouvrent les dépôts magdaléniens.



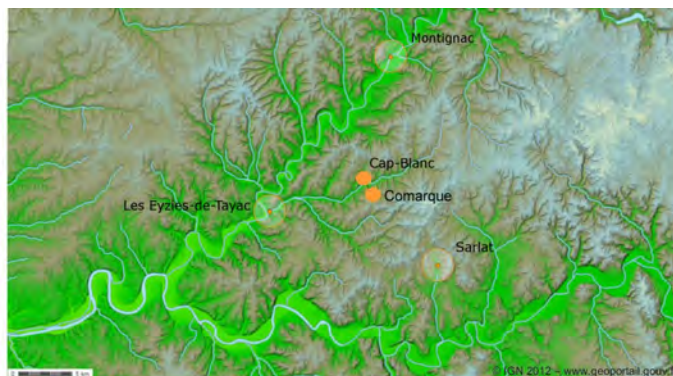
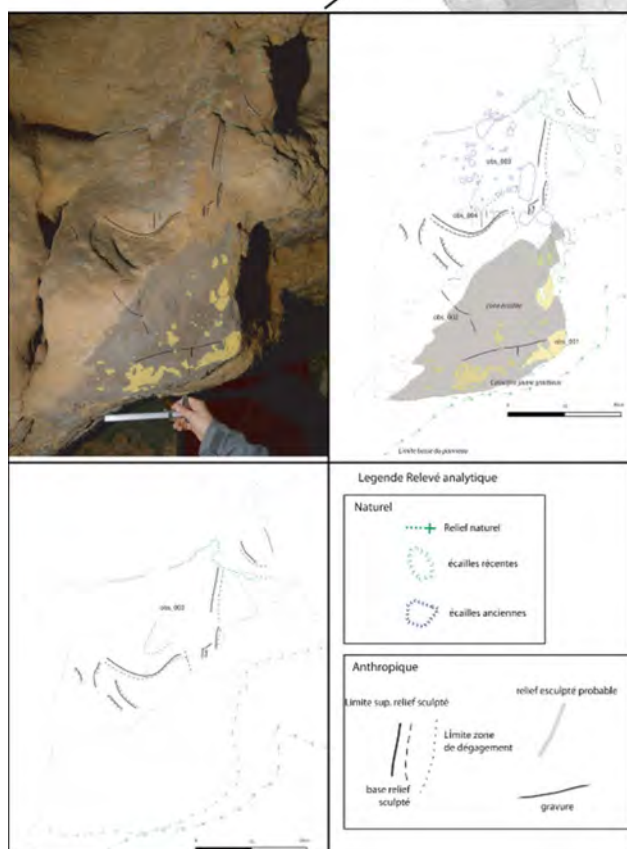
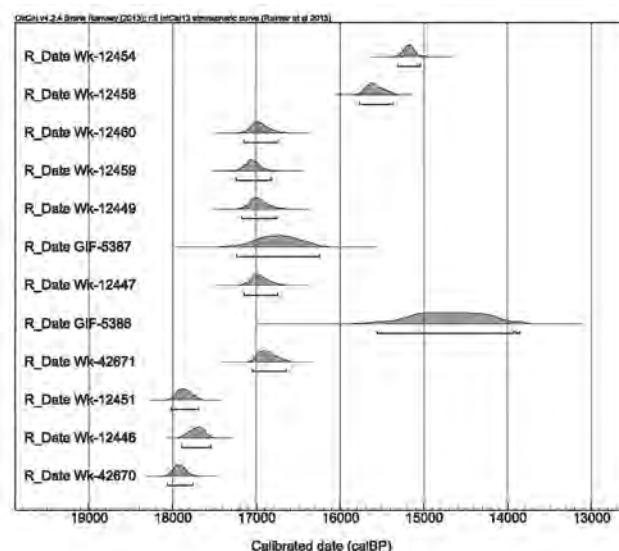
[illegible]

Fig. 2 : Plan topographique de la grotte de Comarque, plan issu de la base 3D (plan orthogonal) :
a) localisation du panneau relevé en 2015 ;
b) relevé de la figure 003.
Crédits photo O. Fuentes, cliché O. Huard.

et Magen O'Farrell (Chercheur associé La Trobe University, Melbourne, et laboratoire PACEA, Université de Bordeaux, UMR 5199 du CNRS).

Sur la base de la stratigraphie relevée par Alain Roussot en 1984, treize dates radiocarbone SMA ont été obtenues, onze sur collagène osseux, deux sur charbon de bois. Ces dernières proviennent d'échantillons recueillis au sommet de la stratigraphie du tunnel et indiquent le milieu de l'Holocène. Ces dates confirment l'interprétation d'Alain Roussot qui attribuait les dépôts du sommet du niveau 7 au Néolithique, probablement à l'Artenacien. Une date de 9985 ± 22 BP non calibrée (Wk-42667) suggère le passage de groupes mésolithiques bien que ce point demande des vérifications supplémentaires. Cette datation provient d'un os situé immédiatement sous un des blocs effondrés du niveau 6, mais 4 cm au-dessus du charbon LB54 qui a donné la date de 4322 ± 20 BP non calibrée (Wk-42666). Cela révèle une certaine perturbation du niveau au sein duquel du matériel osseux a pu être déplacé pendant l'occupation néolithique. Le fait que cet os soit associé au sein du même niveau avec de la céramique implique qu'il n'est pas dans son contexte chronologique d'origine. Ici encore, une étude supplémentaire sera nécessaire pour vérifier cette hypothèse.

Toutes les datations ont été calibrées. Nous avons inclus les datations obtenues par Alain Roussot en 1984 : AR-15a (Gif-5386) et AR-15b (Gif-5387). En dépit de la largeur de leur déviation standard, elles s'harmonisent bien avec nos propres résultats. Si nous



Les Eyzies-de-Tayac-Sireuil - Laugerie Basse - Abri des Marseilles. Datations du Magdalénien de l'abri des Marseilles. Les valeurs sont groupées autour des dates de 18000, 17000 et 15000 BP calibrées.

considérons uniquement les dates magdaléniennes, elles suggèrent trois périodes distinctes d'occupation de l'abri centrées sur 18000 cal. BP, 17000 cal. BP et 15000 cal. BP.

Si le modèle d'occupation en trois phases se vérifiait, cela signifierait de courtes périodes d'occupation humaine séparées par des laps de temps considérables entre chacune.

Richard Cosgrove et Chadelle Jean-Pierre

LES-EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL

Abri Pataud

Notice non parvenue.

Nespoulet Roland (MCC).

Bas Moyen Âge,
Époque moderne

GRIGNOLS

Maison du Patrimoine Talleyrand Périgord

Dans la perspective d'une revalorisation du patrimoine historique de Grignols, l'association Mémoire du Comté de Grignols est récemment devenue propriétaire des parcelles cadastrales n°137 et 175 de la section AP dite du bourg de Grignols. Son intention est de transformer une construction en « maison du patrimoine Talleyrand Périgord ». Auparavant, un aménagement des abords s'avère nécessaire pour sécuriser différentes élévations, l'une d'elles étant identifiée comme un vestige de l'enceinte du village, développé au pied du château et d'une enceinte aristocratique (barri). Le service régional

de l'archéologie d'Aquitaine est donc intervenu pour établir le cahier des charges d'une opération de fouille et de relevé sur l'enceinte du barri. Le contexte historique est particulièrement bien connu grâce à l'étude documentaire réalisé par Christian Rémy entre 2009 et 2013. L'auteur a consenti à nous transmettre une version inédite de son rapport afin d'enrichir notre perception du site.

En l'état des connaissances, les relations stratigraphiques et indices chronologiques permettent de déterminer sept phases d'évolution de ce secteur de Grignols. En phase 1, la topographie de l'ensemble



Grignols - Maison du patrimoine Talleyrand Périgord.

*Ci-dessus : Elevation interne de l'enceinte du barri
(cliché P. Bouvart, Hadès).*

*Ci-contre : Céramique issue des latrines
(cliché Y. Rouzo-Lenoir, Hadès).*

des secteurs étudiés est marquée par l'extraction de roche calcaire. Les exploitants semblent avoir tiré profit des strates géologiques sans volonté d'établir un cadre à des constructions ultérieures, ni même une ligne de défense. En dernier lieu, l'extraction a sans doute fourni les matériaux pour la construction de l'enceinte du barri. A défaut de charbon inclus dans le mortier, la datation absolue de la fortification (phase 2) est actuellement impossible. Les procédés de construction ne sont pas suffisamment discriminants. En l'état des connaissances archéologiques, il est seulement permis d'énoncer une antériorité à la construction d'une maison et à celle de latrines. En effet, l'observation des parements confirme que le tronçon d'enceinte conservé dans la parcelle n°137 se poursuit dans la n° 175. Il est alors intégré à la façade sud de la maison. Au total, cette courtine homogène mesure près de 26 m de long. Elle s'élève jusqu'à 6,40 m de haut. Aucun vestige ne suggère un dispositif de flanquement, ni même d'ouverture de tir au niveau du sol. La défense était passive ou dépendait de structures couronnant le mur. De ce point



de vue, l'identification d'une fente verticale associée à un placard mural pourrait apporter des informations inédites. Les raisons qui ont présidé à l'implantation de l'enceinte demeurent ignorées. L'espace observé intra-muros est vierge de constructions et d'indices d'occupation médiévale (cf.fig.). Le secteur semble délaissé après l'interruption des extractions de roche. S'agirait-il d'une plaidura en attente de lotissement ? La question renvoie à celle du commanditaire ; or celui-ci demeure inconnu. Néanmoins, l'homogénéité de l'élévation favorise l'hypothèse d'une construction rattachée au programme de défense collective émanant d'un accord conclu en 1337. Les termes de l'accord imposent une hauteur de 10 pieds, soit environ 3 m, et un couronnement en chemin de ronde continu fait en planches lequel doit desservir des créneaux. L'insertion d'une structure en encorbellement sur la courtine n'a pu être interprétée, datée, ni même rattachée à un contexte stratigraphique (phase 3). Ainsi, il est impossible de dissocier entre un réaménagement de la fortification et l'installation de latrines ou tout autre structure possible liée à l'habitat.

À défaut de marqueurs chronologiques, le premier indice d'une occupation intra-muros serait une construction rudimentaire en partie excavée (phase 4). L'ensemble est difficilement interprétable comme une unité d'habitation. L'hypothèse d'une dépendance

serait à privilégier. Les tessons de céramique trouvés dans les divers contextes ne seraient pas antérieurs au XIV^e siècle. La phase suivante correspondrait à la construction d'un édifice dont la fonction résidentielle est suggérée par l'adjonction de latrines (phase 5). L'une de ses ouvertures entérinerait en partie la fonction défensive de l'enceinte du barri. La typologie de cette porte et les lots de céramique, notamment des formes complètes trouvées dans les latrines orientent les hypothèses de datation vers les XVI^e et XVII^e siècles (cf.fig.). Les raisons et la période exacte de la destruction des latrines demeurent ignorées (phase 6). Certaines élévations de l'actuelle maison apparaissent liées à l'aménagement de nouvelles baies, en particulier la façade occidentale (phase 7). Leur mise en œuvre se caractérise par l'emploi d'un calcaire au grain plus fin, sans doute importé de carrières externes au bourg de Grignols. À partir de cette période, l'occupation de la parcelle n° 137 semble limitée à des activités agricoles.

En perspective, seule l'identification de la fente et du placard mural permettra d'élucider la question d'une ouverture de tir. À cette occasion, la recherche d'indices de datation sera indispensable.

Bouvard Patrick

JAVERLHAC-ET-LA-CHAPELLE-SAINT-ROBERT

Forge-Neuve

La commune de Javerlhac et le propriétaire du site projettent de mettre en valeur ce double haut-fourneau réputé pour avoir fait partie des sites exploités par le Marquis de Montalembert et avoir fourni des canons à la marine royale pendant la seconde moitié du XVIII^e siècle. Les recherches préliminaires ont été confiées au CPIE de Varaignes, à l'association « Fer-Feu-Forges » d'Etouars et à « La Route des tonneaux et des canons ». C'est en attendant la mise en place du financement d'une fouille et de la mise en valeur du site que ces travaux ont été menés afin de pouvoir réagir vite le moment venu.

Des sondages ont été réalisés en 2014 et 2015 afin d'évaluer les niveaux archéologiques, en vue d'une fouille ultérieure mais aussi pour alimenter la réflexion sur les aménagements, ainsi que les possibilités d'implantation des piliers de soutien d'une passerelle destinée à la muséographie. Les données historiques disponibles sont compilées.

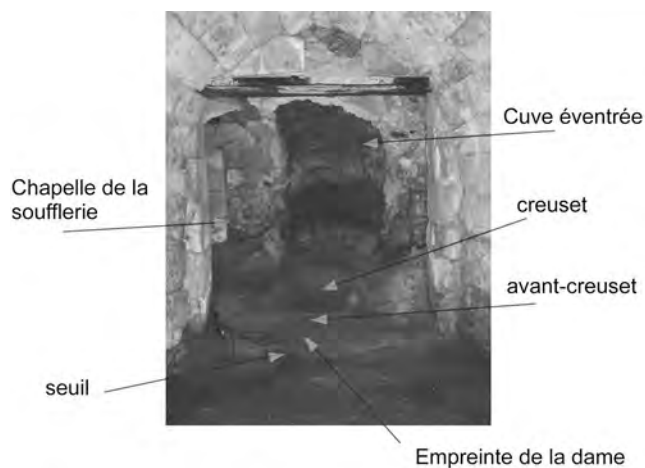
Ces sondages ont retrouvé les quatre dernières étapes principales de la vie du site :

- la fosse à couler les canons verticalement, (re)aménagée dans le rocher en 1778, ainsi que le canal d'amenée de la fonte du haut-fourneau nord vers la fosse,

- la transformation du haut-fourneau sud en four à chaux (c. 1864),

- l'installation d'une « beurrerie » liée à la roue nord (c. 1930).

- de plus, entre le fonctionnement en « forge à canons » (donc post 1801/1806) et la transformation en « four à chaux », des indices forts de changements du



Haut-Fourneau nord, vue par la chapelle de coulée après nettoyage des déblais.

mode de fonctionnement, au moins du haut-fourneau nord, ont été relevés en sondages et dans des textes et confirmés par le nettoyage du creuset.

Le socle calcaire a été retrouvé (purgé et retaillé) en fondation du mur ouest, d'où des indications pour l'implantation de la passerelle projetée, et dans les chapelles du four nord.

En l'état actuel des sondages, des archives et ouvrages consultés, il apparaîtrait que le bâtiment

des hauts-fourneaux correspond plus à sa réfection de 1778 qu'à la reconstruction de Montalembert en 1750-1755. Un corbeau en façade ouest du haut-fourneau nord porte la mention « Guyot », lequel est dit « principal commis » en 1755 puis « régisseur » en 1766 et en 1771.

Ploquin Alain †

LALINDE Rottersac

Cette opération de diagnostic archéologique s'inscrit dans le cadre du projet de construction d'un bâtiment industriel à l'ouest du bourg de Lalinde. L'emprise couvrait une superficie de 9160 m². Elle a été sondée à hauteur de 5,5 %.

Cette opération a principalement permis la découverte d'un ancien plan d'eau probablement implanté sur un paléochenal de la Dordogne au début du Moyen Âge. Son envasement à la fin du Moyen Âge (ou au début de l'Epoque moderne) a généré la formation d'un horizon sédimentaire tourbeux et argileux, au contact d'un dépôt de grave d'origine alluviale. Cet horizon tourbeux est composé de limon, de sables et de graviers incluant des végétaux principalement représentés sous la forme de branches d'arbres ou de résidus végétaux décomposés. Divers vestiges mobiliers céramiques, lithiques, osseux, métalliques et en bois datant du Moyen Âge et de la Protohistoire (au sens large) ont été mis au jour. Cependant, aucun aménagement n'a pu être objectivement attesté, seuls des « bois flottés » ont été observés lors de nos recherches. Cet ancien plan d'eau, après son abandon, a fait l'objet de drainage et de remblaiements aux cours de l'Epoque moderne et contemporaine. Malgré l'apport de diverses couches

de remblais, il demeure bien visible encore aujourd'hui dans la topographie du site comme en témoignent les courbes de niveau marquant son emplacement.

En conclusion, ce secteur de la basse plaine de la Dordogne constitue une voie de passage naturel mais aussi d'implantation ancienne et pérenne depuis le Paléolithique. Dans les limites de l'emprise, la présence d'un ancien plan d'eau datant vraisemblablement du haut Moyen Âge constitue une découverte particulièrement intéressante sur le plan paléoenvironnemental. Elle témoigne d'une occupation probablement à caractère vivrier (pêche, etc.). Son remblaiement remonte à l'Epoque moderne et contemporaine, il est lié très certainement au développement des activités industrielles attestées dans ce secteur dès le début du XIXe siècle. Enfin, il faut souligner la mise au jour de nombreux vestiges mobiliers lithiques appartenant principalement à la Protohistoire (au sens large) mais aussi à des périodes plus récentes notamment médiévale ou moderne, représentés au travers de la découverte de pierres à fusil/briquets ou d'éléments de tribulum.

Chopin Jean-François

MAREUIL Saint-Laurent

Le diagnostic archéologique réalisé à Mareuil, sur les parcelles F 82, 83, 84, 85 au lieu dit Saint-Laurent préalable au projet de construction d'un lotissement, s'est avéré positif. Sur les 20 tranchées de sondages effectuées, deux ont révélé la présence de structures en creux de types fosses et trous de poteau (sondages 7 et 16). La distribution de ces structures est spatialement limitée et leur nombre assez réduit, moins d'une dizaine. Toutefois, si les structures ténues (trous de piquets) du sondage 7 ne peuvent être datées, parmi celles du

sondage 16 (3 fosses et 2 trous de poteau), une fosse a livré un tesson de céramique caractéristique du Haut Moyen-Âge (couvercle à bouton de préhension percé). Cette indication laisse penser que cette zone, sans avoir été densément occupée, peut avoir fait l'objet d'une fréquentation humaine plus ou moins sporadique durant une période historique relativement ancienne et qui reste malgré tout difficile à caractériser.

Scuiller Christian

MAREUIL

Eglise Saint-Priest

Le diagnostic archéologique réalisé sur la parcelle 233 préalable au projet de restauration de l'église romane Saint-Priest à l'ouest de la commune de Mareuil s'est avéré positif. Des structures bâties, funéraires et en creux ont été relevées dans les 4 sondages exécutés dans et autour de l'édifice. Précisons que l'édifice est partiellement en ruine, puisque de celui-ci il ne reste en élévation que les murs gouttereaux ainsi que la façade occidentale. L'abside est en grande partie effondrée, la toiture absente.

Le sondage 1, situé dans le chœur de l'église comportait une sépulture en cercueil et nous a montré sous un large dallage affleurant sous les déblais, l'état des fondations dans cette partie.

Le sondage 2, à la base du mur gouttereau sud, a révélé un petit ensemble de sépultures, soit en fosses (possibles cercueils), soit en coffrages de dalles calcaire, typiques de la période médiévale. Ce sondage nous a permis d'aborder partiellement l'état des substructures du bâti. En outre un apport de grands blocs de calcaire brut en avant de ces substructures témoignerait d'une volonté de stabiliser les pourtours par un système d'enrochement. La mise en place chronologique de ces éléments erratiques paraît difficile à placer ; cependant elle semblerait antérieure à la phase des coffrages médiévaux.

Le sondage 3 devant le portail occidental, a révélé, de la même façon que les sondages précédents, l'emplacement de structures funéraires (cercueils) et les substructures de l'église avec le même système d'enrochement. En outre, les vestiges d'une structure construite à l'ouest de la façade, reconnue sous la forme de deux murs perpendiculaires, ont été partiellement observés dans cette tranchée. La destination de ceux-ci est restée indéterminée d'autant plus que le lien avec l'église paraît coupé par l'enrochement.

Le sondage 4, à la base du mur gouttereau nord, a révélé un ensemble de sépultures en fosses (cercueils) contenues dans un niveau sédimentaire assez homogène, ainsi qu'une large fosse ou tranchée (?), qui témoignerait d'une volonté d'accéder aux substructures de cette partie de l'église, substructures qui se caractérisent ici par une seule assise de blocs qui sont mis en œuvre de façon très sommaire. Cependant, en l'état, rien ne permet d'affirmer qu'il s'agirait d'une tentative de reprise en sous-œuvre des fondations. Sur le plan chronologique, du matériel céramique résiduel, attribuable au Haut Moyen-Âge et à l'Antiquité, témoignerait de fréquentation(s) possible(s) du lieu durant ces périodes hautes.

Scuiller Christian

MARSAC-SUR-L'ISLE

La Crote Haute

Un diagnostic archéologique préventif a été réalisé sur une surface de 16174 m² correspondant à un projet de lotissement contenant 12 lots d'habitation.

La plus grande partie des sondages effectués a montré l'affleurement supérieur de la terrasse (Fw2) attribuée au Pléistocène moyen vers 40 cm de profondeur. Au nord-est de l'emprise, cinq silos, une fosse et un fossé ont permis de délimiter un niveau d'occupation concernant des travaux d'exploitation agricoles d'époque médiévale dans ce secteur surélevé de la parcelle. Les structures et le niveau d'occupation

semblent lessivés et probablement arasés par des travaux de culture contemporains, ce qui expliquerait, en partie, la pauvreté des vestiges mobiliers.

Enfin, nous signalerons que sept pièces taillées en silex sénonien local, ont été trouvées dans les labours. Les caractéristiques techno-morphologiques de ces pièces lithiques sont trop peu marquées pour pouvoir établir une attribution chrono-culturelle plus précise qu'une appartenance à la Préhistoire/Protohistoire au sens large.

Folgado Mila

MARSAC-SUR-L'ISLE

Le Sault du Chevalier

Cette opération de diagnostic a été réalisée dans le cadre de la construction d'une maison funéraire. La prescription concerne une parcelle étroite prenant en écharpe une portion de coteau à l'est (max. 91 m NgF) et s'élargissant vers l'ouest sur une légère pente

jusqu'à un replat (83 à 82 m NgF) occupant le tiers inférieur. Au premier regard, le secteur apparaît peu favorable à la conservation de vestiges archéologiques, en raison de la pente et de l'atteinte des niveaux par des constructions récentes. En revanche, le contexte

livre les indices dans la zone basse d'une position avantageuse au débouché du vallon et en bordure d'un axe ancien desservant Périgueux, qui se trouve ici resserré entre la falaise calcaire et le cours de l'Isle en contrebas. A l'est, le passage de rivière à gué justifie certainement le toponyme de « Sault du Chevalier » situé à la hauteur de la motte castrale de Saltgourde sur l'autre rive. La situation de l'emprise répond en symétrie de l'autre côté du vallon à l'implantation de l'église Saint-Saturnin précédée d'une occupation antique structurée (sondages M.-N. Nacfer, 1990 et M. Rimé, 1994). Un profil en terrasse sur le haut de la

parcelle pourrait également résulter d'un aménagement plus ancien.

L'ensemble des sondages réalisés sur cette parcelle (4) n'a livré aucun indice matériel. Seule la tranchée 3, située sur la bordure nord de l'emprise, a permis l'observation en coupe d'une structure fossoyée pouvant correspondre à un silo. Cette dernière ne contenait aucun élément archéologique.

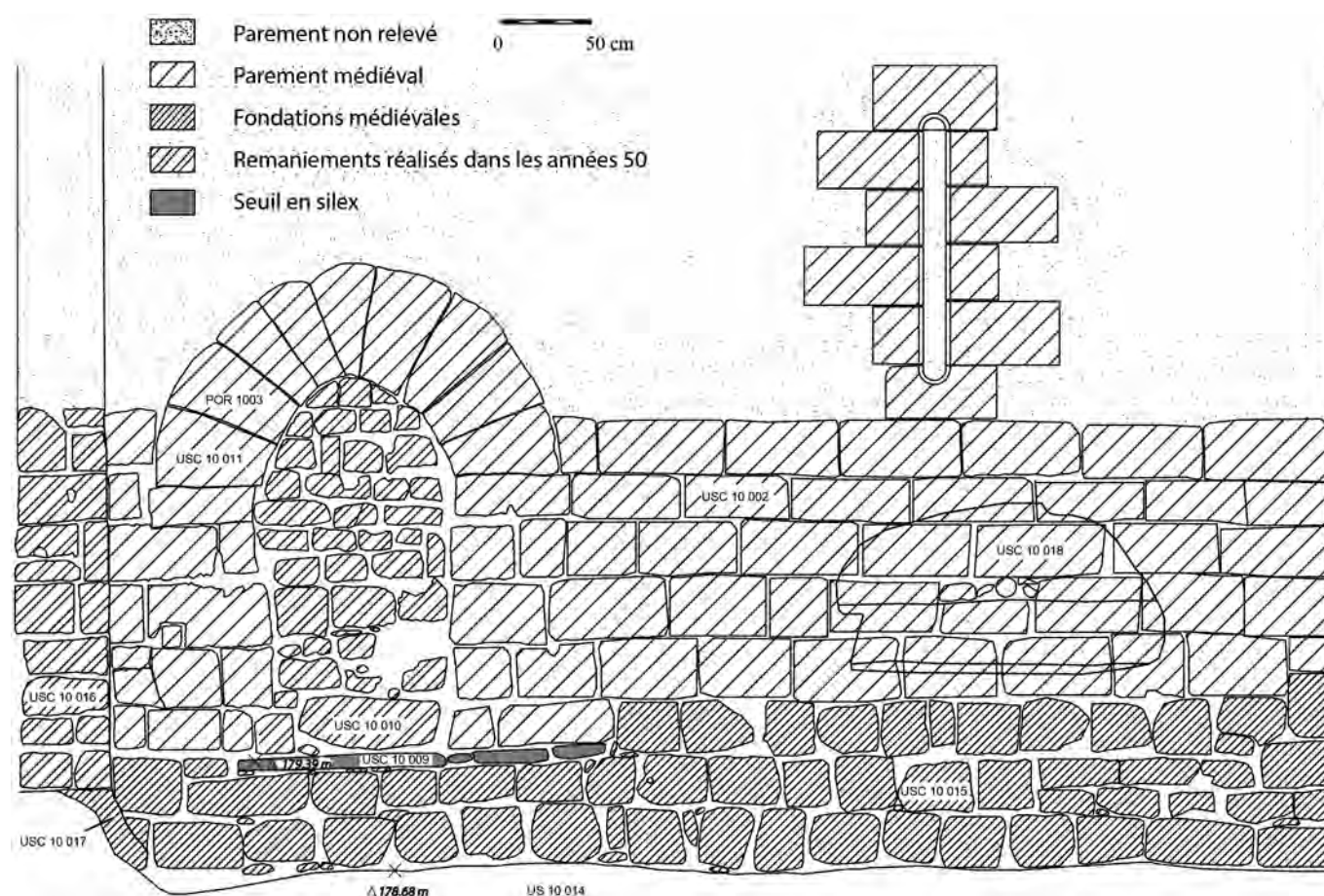
Notice issue du rapport final d'opération fourni par la responsable d'opération Salve Serge (Inrap).

Bas Moyen Âge,
époque moderne

MAUZENS-ET-MIREMONT Château de Miremont

Le castrum de Miremont se situe dans le sud-est du département. Lors de cette opération, il s'agissait d'établir une chronologie des phases de construction et d'occupation et de préciser la genèse du site castral. Quatre sondages ont été ouverts sur un axe nord-sud dans la partie est de la cour.

La fouille a mis au jour la partie basse de la tour maîtresse, assisée avec un calcaire plus dur que le reste de l'édifice et directement fondée sur la roche. L'étude du bâti a montré que la porte d'entrée percée au rez-de-chaussée appartenait à la première période de construction de la tour, dans laquelle on entrait



Mur est de la tour maîtresse. Relevé A. Chaigneau - M. Caillard. DAO : L. Soulard.

donc de plain-pied. Les niveaux de circulation associés n'étaient pas conservés en raison des fouilles qui ont eu lieu dans les années 30 sur le site. L'ensemble de la plateforme triangulaire était occupée dès le Moyen Âge, comme en témoigne la présence d'une ouverture clavée semi-brisée, en contrebas du sondage ouvert au sud de l'éperon, identique à celles de la tour maîtresse.

Les résultats de l'opération sont révélateurs de l'importance du site et des seigneurs de Miremont à l'époque moderne, durant laquelle la seigneurie est érigée en baronnie. L'extrémité d'un corps de logis, vraisemblablement bâti au XVII^e siècle sur le flanc ouest de l'éperon, a été découverte au sud-ouest. Le sondage situé contre le complexe d'entrée du château a également révélé l'existence d'une salle basse pavée, dotée d'un âtre et d'une fosse circulaire. En dehors de l'aspect résidentiel, le sondage ouvert

à la pointe sud de la cour a montré qu'à cette même époque, la fonction défensive tenait encore une place importante à Miremont. Deux remaniements successifs ont été effectués dans l'enceinte sud afin de renforcer la courtine et la tour qui la flanque.

Un dernier sondage a été ouvert dans un bâtiment étroit, proche de l'entrée du château. Le dégagement a permis d'observer le plan de l'édifice, orienté plein est, qui se prolongeait pour s'appuyer contre le rempart. Elle a également mis au jour un dallage en calcaire et les élévations intérieures sur lesquelles on peut lire trois périodes de construction successives. Une dizaine de blocs moulurés a été découverte, dont des fragments de corniche et de pile. Ces différents éléments laissent penser qu'il s'agirait d'une chapelle castrale, dont les rares mentions écrites pourraient néanmoins se rapporter à l'église du village.

Soulard Laura

MENSIGNAC

Le Bourg

Le diagnostic archéologique réalisé au nord du bourg de Massignac sur les parcelles AM 560 et 562 s'est avéré totalement négatif d'un point de vue archéologique.

Les dix-sept tranchées (20 m x 2 m), représentant 6,5 % de la surface accessible, disposées plus ou moins en quinconce et adaptées à la topographie du terrain ont livré dans treize cas des stratigraphies érodées. Le substrat, marno-calcaire blanc du Campanien, y apparaît à moins de 0,45 m de profondeur. Deux petites dépressions tant en surface qu'en profondeur

occasionnent des stratigraphies légèrement plus développées sur une puissance maximum de 1,70 m. Plusieurs unités, sableuses, argileuses et limoneuses, livrent des composants d'érosion et de démantèlement de ce substrat (éléments calcaires et blocs ou fragments de silex noir du Campanien de mauvaise qualité plus ou moins nombreux).

Notice issue du rapport final d'opération fourni
par la responsable d'opération
Bourguignon Laurence (Inrap).

MONTIGNAC

Le Buy

Une demande volontaire est à l'origine du diagnostic archéologique réalisé sur les parcelles AL 403, 409 et 410 situées au lieu-dit « le Buy » (cf. fig. 1). Le terrain concerné s'inscrit dans une zone riche du point de vue archéologique, ayant fait l'objet de nombreuses opérations préventives ces dix dernières années. Celles-ci ont notamment permis de reconnaître en la « villa des Olivoux » découverte au XIX^e siècle une agglomération secondaire antique du territoire des Pétrôcores, dont l'origine remonterait au Second Âge du Fer.

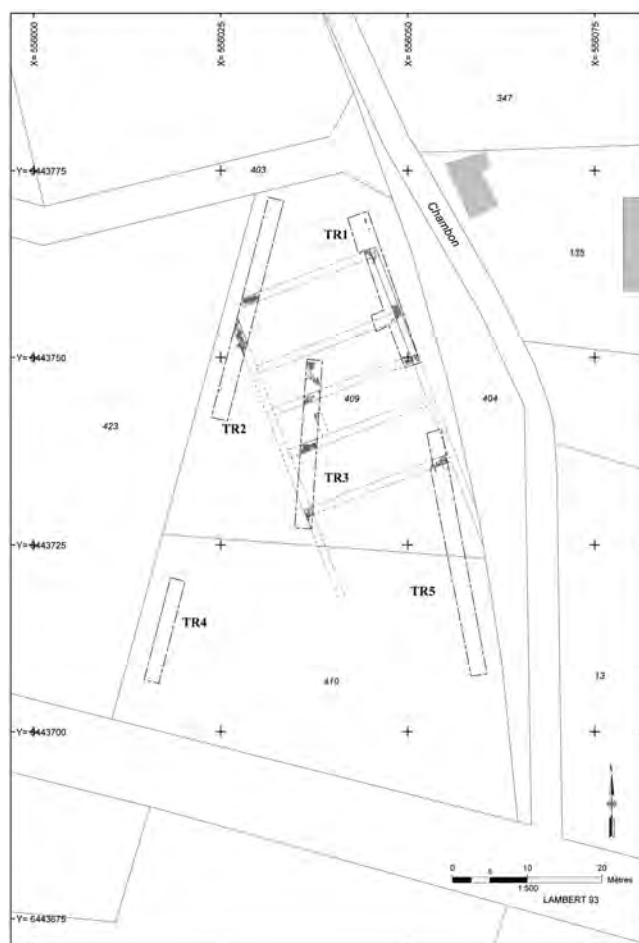
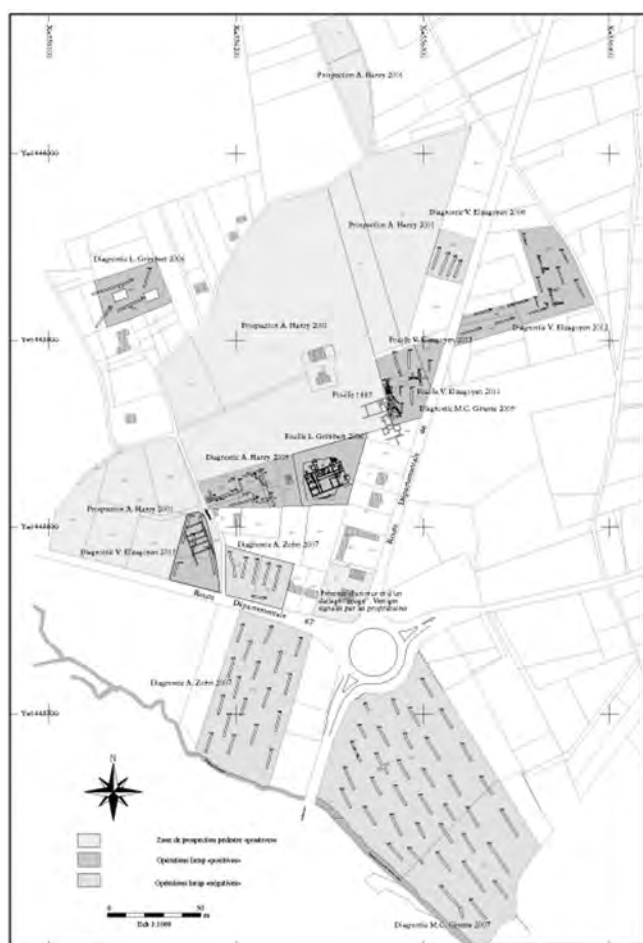
Cinq sondages nord-sud ont été positionnés sur les parcelles, en respectant le sens de la pente naturelle (cf. fig. 2). Seul l'un d'entre eux, situé à l'extrémité sud, s'est avéré négatif.

L'étage stratigraphique le plus ancien a été repéré dans les tranchées 2 et 3 qui ont bénéficié d'une ouverture profonde. Une interface sableuse avec le substrat naturel (US 2005 et 3004) apparaît, recouverte par une couche sableuse organique à passées de sable jaune, plus ou moins limoneuse et à la fraction fine majoritaire (US 3003 et 2004).

Sur cette dernière, nous avons parfois individualisé une couche, non repérée dans l'ensemble des sondages (US 1008, 1011, 3002), qui se caractérise par une forte représentativité de gros éléments (moellons, éclats calcaires, tuiles, galets, céramique amphore), dont une partie figure à plat. Elle serait peut-être à rapprocher des US 5005 et 5007 identifiées dans le sondage 5, qui pourraient être contemporaines d'un aménagement, ST 5006, à l'orientation différente de celles habituellement rencontrées sur le site du « Buy ». Cet horizon pourrait correspondre à de la démolition ou à un (ou des) niveau(x) d'occupation remobilisé(s) par les labours anciens.

Leurs tracés, que l'on suit dans les tranchées 1, 2, 3 et 5, permettent de restituer le plan partiel d'un bâtiment

Le manque de marqueurs chronologiques déterminants au sein du lot prélevé, ainsi que l'état de conservation médiocre des vestiges invite à la plus grande prudence en ce qui concerne d'éventuelles interprétations. Tout au plus peut-on émettre un parallèle, pour ce qui est de la stratigraphie, avec la succession de niveaux d'occupation de la fin de la Protohistoire à la première moitié du II^e siècle après J.-C. observée sur les parcelles proches fouillées en 2011 et 2013. Cette impression est renforcée par la présence de mobilier attribué à la fin du Second Âge du Fer en position résiduelle dans tous les niveaux dégagés, de



A gauche, fig. 1 : Plan de la zone Le Buy-Les Olivoux-Le Chambon au 1/1000e, avec localisation des découvertes archéologiques.
A droite, fig. 2 : Plan topographique du site avec localisation des sondages au 1/500e. St. Boulogne. V. Pasquet, Inrap.

même qu'à la période augusto-tibérienne, pour laquelle un horizon avait pu être individualisé en 2011. Quant au bâtiment, tout suggère qu'il pourrait avoir été mis en place à une date comparable à celle retenue sur les mêmes opérations, ainsi que sur la fouille menée par L. Grimberty en 2005 qui concernait probablement une maison urbaine, c'est-à-dire autour de 70-80.

Les éléments qui posent question ici ont trait à l'absence des niveaux contemporains de l'occupation du bâtiment. Pourraient-ils avoir été mis à mal anciennement par les labours et trouver un écho dans les US 1008-1011-2002 ? Dans ce cas, ces niveaux

pourraient-ils témoigner de plusieurs phases d'occupation successives, comme semblent l'évoquer les structures linéaires aux orientations différentes observées ?

Une poursuite des investigations sous la forme d'une fouille permettrait d'approfondir les recherches pour répondre aux problématiques concernant l'occupation humaine du Buy, en particulier au sein de cet espace qui est le plus occidental jamais examiné.

Elizagoyen Vanessa

MONTIGNAC La plaine du Chambon

La conduite d'une première opération d'archéologie programmée au lieu-dit Le Buy-les Olivoux, s'inscrit logiquement au terme de dix années d'archéologie préventive menée sur le site par l'Inrap, au rythme de projets de lotissements successifs.

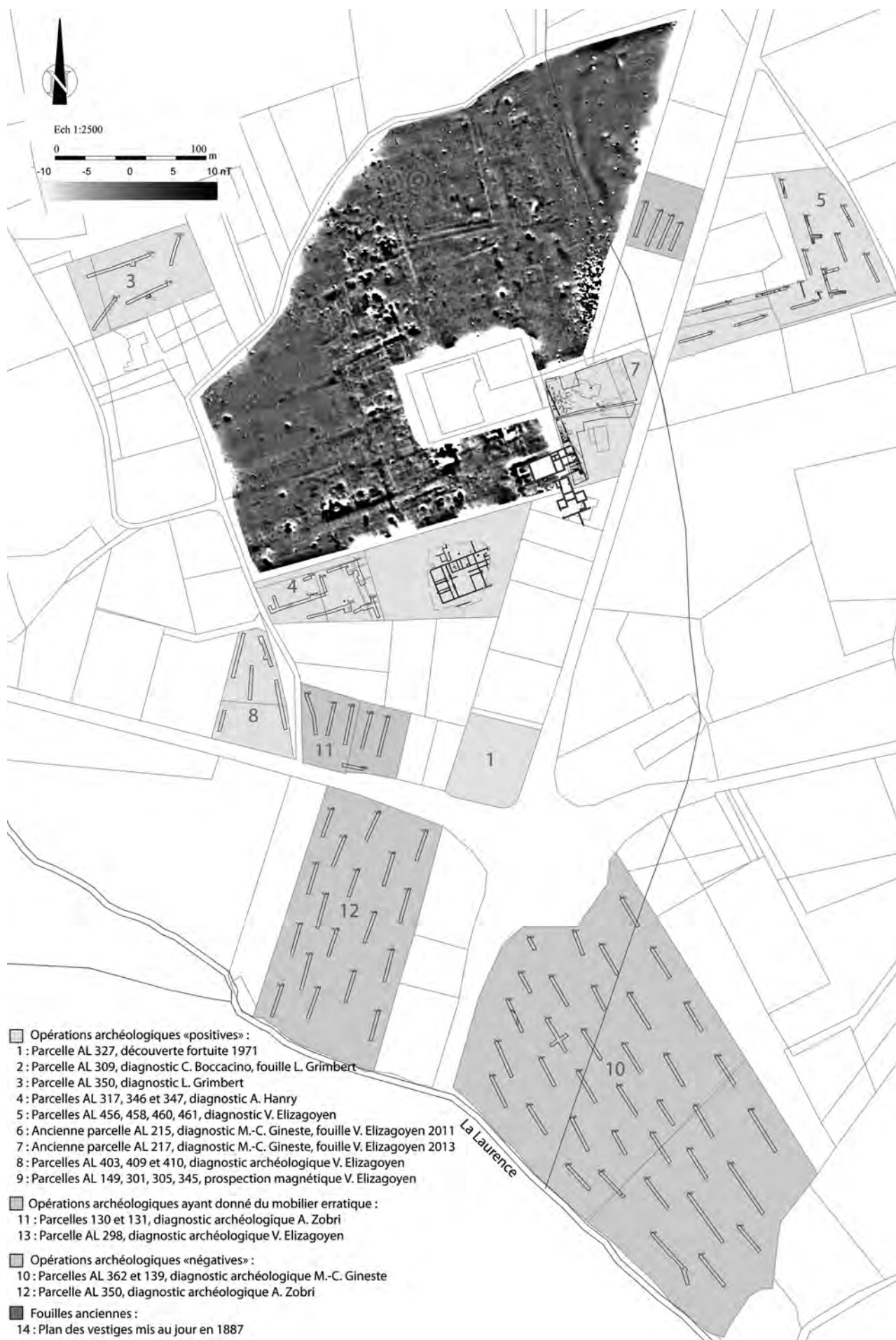
Peu à peu, des fenêtres ont été ouvertes sur un site interprété au XIXe siècle comme une villa gallo-

romaine, dans un premier temps par l'intermédiaire de diagnostics, puis de trois fouilles archéologiques (cf. fig. ci-dessous). La première de ces fouilles, réalisée en 2005 sous la direction de L. Grimberty (Inrap) avait eu pour résultat majeur la découverte d'une maison urbaine du dernier tiers du Ier siècle en partie implantée sur l'axe d'une voie antérieure.



Zone d'étude de la plaine du Chambon, sur les communes d'Aubas, d'Auriac-du-Périgord, des Farges et de Montignac, avec localisation des Olivoux (Montignac). V. Pasquet, C. Fondeville, G. Hulin, Inrap, sur une orthophotographie de l'Ign.

Ci-Contre : Figure 2 : Montignac, les Olivoux : Localisation des vestiges découverts fortuitement, de la fouille du XIXe siècle, ainsi que des opérations archéologiques préventives récentes. V. Pasquet, W. O'yl, C. Fondeville, G. Hulin, Inrap.



Les fouilles de 2011 et 2013 ont concerné la limite orientale de la zone bâtie. Un long mur nord-sud avait pu être dégagé, interprété comme la façade arrière de bâtiments mitoyens orientés est-ouest le long d'une rue hypothétique se trouvant hors de l'emprise de fouille. Des pièces interprétées comme un cubiculum, une culina et un appentis abritant une forge avaient été identifiées. En marge de l'espace bâti à l'est, une aire artisanale incluant un four de potier et un accès aménagé vers un cours d'eau proche avait également été découverte. Mais l'intérêt principal de ces fouilles réside dans la reconnaissance de la stratification du site, couvrant la période située entre la fin du Second Âge du Fer et les Ile-IIIe siècles de notre ère. Une réoccupation des lieux à l'intérieur des ruines est également avérée pour le Haut Moyen Âge.

Le mobilier associé aux différentes occupations protohistoriques, puis antiques du site, évoque un contexte urbain plutôt que rural, avec la présence de populations bénéficiant d'échanges nourris, illustrés par des importations nombreuses, parfois lointaines.

A l'issue de ces opérations préventives, il nous est apparu, comme cela était également souhaité par des collègues depuis un certain nombre d'années, qu'il était désormais indispensable d'engager une campagne de prospections géophysiques au lieu-dit les Olivoux, au centre névralgique du site, pour écarter définitivement certaines des hypothèses émises au XIXe siècle.

Nous avons donc pris le parti d'initier en 2015 un projet de recherches cofinancé par l'Inrap et le service régional d'Archéologie, devant parvenir à une synthèse de dix années d'opérations d'archéologie préventive à Montignac.

Ce projet a vu aboutir ses objectifs. Toutes les données collectées ont été regroupées et analysées conjointement, à la lumière des nouvelles connaissances acquises grâce à l'opération programmée de 2015.

Le premier volet de cette dernière, et le principal d'entre eux, est la conduite d'une prospection géophysique aux Olivoux, sur 5,7 ha (cf. fig. 2). Guillaume Hulin, (géophysicien, Inrap) a choisi de mettre en œuvre la méthode magnétique, qui permet à la fois de détecter les vestiges bâtis enfouis, mais également de localiser les anomalies liées à la présence de terre cuite ainsi que les structures de combustion au sens large. Avec l'assistance de Serge Vigier (Inrap), près de 60 km à pied ont été parcourus pour couvrir la surface la plus importante possible, le maillage étant pour cette méthode d'un passage du magnétomètre équipé de deux capteurs tous les 0,50 m. Vincent Pasquet, topographe (Inrap), a également apporté son concours au bon déroulement de cette étape.

Le second volet est un examen minutieux des collections conservées par le Musée d'Art et d'Archéologie du Périgord à Périgueux, susceptible d'avoir été destinataire d'un certain nombre de vestiges mobiliers collectés anciennement sur le site. Vincent Geneviève (numismate, Inrap) a accompli



Montignac - La Plaine du Chambon.
Figure 3 : Interprétation de la carte d'anomalies magnétiques sur fond cadastral (données IGN). G. Hulin, Inrap.

cette tâche. En même temps que cette évaluation a permis de dresser un inventaire des (très rares) éléments mobiliers provenant de Montignac au musée, un passage en revue de l'intégralité du médaillier de Périgueux a été effectué par ce chercheur. Il pourra, dans l'avenir, servir de point de départ à des travaux d'analyses plus poussés.

Les résultats de la prospection ont été particulièrement concluants (cf. fig. 3). Ils nous permettent, par la répartition des anomalies magnétiques, d'identifier le site comme étant une agglomération secondaire à l'époque romaine. Le plan obtenu, d'une très bonne qualité, offre en outre une vision de la répartition des espaces au sein de la ville, au nord de laquelle se trouve un sanctuaire doté d'un fanum à plan centré à cella circulaire semblable à celle de Villetoueix (Dordogne). Un certain nombre de questions soulevées par les diagnostics et fouilles trouvent ici des réponses, tandis que de nouvelles problématiques se présentent au chercheur. En premier lieu l'implantation du site, au carrefour entre voies terrestres et fluviales, à une trentaine de kilomètres de Vesunna, doit être considérée.

De même, sa morphologie et les évolutions qu'elle peut connaître pourront nous éclairer sur le statut et le rôle de l'agglomération à l'intérieur du territoire. Enfin se pose la question du devenir de l'agglomération au-delà du Haut Empire.

Le bilan à l'issue de l'examen des collections du musée de Périgueux est plus mitigé. Si l'intérêt est important pour la ville de Périgueux, la localisation d'objets en provenance du site qui nous concerne est malheureusement décevante, car seule une monnaie a pu être inventoriée. Nous pouvons donc estimer que les objets, sans aucun doute nombreux, provenant du

site, sont aujourd'hui dispersés au sein de collections privées.

Nous poursuivrons nos investigations dans les années à venir dans la plaine du Chambon, à commencer en 2016 par un relevé LiDAR de toute la zone, pour obtenir une approche spatiale dirigée notamment vers la rivière, les axes de communication terrestres ainsi que les promontoires naturels encadrant la plaine. Nous continuerons également la prospection magnétique pour tenter de délimiter le site au nord.

Elizagoyen Vanessa

Moyen Âge classique
à Époque contemporaine

MONTIGNAC

Avenue de Lascaux, rue du Quatre-Septembre, place Tourny

À l'occasion d'un nouvel inventaire sur la documentation patrimoniale de la vallée de la Vézère, une carte du XVIII^e siècle, représentant la ville de Montignac et plus particulièrement le couvent des Cordeliers, a été découverte. Les travaux de reprise des réseaux d'assainissement, d'eaux pluviales et d'eau potable sont programmés dans l'ancien barri du chef du Pont et à l'emplacement du couvent. Un premier sondage est effectué par H. Gaillard (Sra Aquitaine) en novembre 2014. Les résultats de cette opération ont motivé la réalisation anticipée d'une fouille préventive sur l'avenue de Lascaux et d'un suivi de travaux place Tourny et rue du Quatre-Septembre du 27 janvier au 25 février 2015. La prescription portait sur 400 m² mais seulement 210 m² ont été ouverts.

Les vestiges sont principalement concentrés dans la tranchée avenue de Lascaux. Des trous de poteau témoigneraient d'une occupation antérieure à l'implantation du couvent des Cordeliers, ce dernier établi entre 1217 et 1236 (selon les sources). Plusieurs maçonneries sont à rattacher à cet édifice, comme un mur de clôture et des bâtiments conventuels. Il faut souligner la présence d'une structure quadrangulaire de 2,40 m de longueur sur 1,30 m de largeur observée. Ses dimensions, sa position au sein de l'église et le soin apporté à la construction suggèrent la présence d'un caveau intégralement vidé de son contenu originel. Associées à ce caveau, on trouve vingt-huit sépultures primaires dont sont seize datées entre le début du XIII^e et la fin du XIV^e siècle. Une deuxième phase



A gauche : Plan des vestiges replacé sur le plan du couvent des Cordeliers autour de 1750 au 1/800. Topographie et mise au net : R. Lacey et C. Pesenti © Eveha, 2015. Source de la ville de Montignac vers 1750, AD 33, 2 Fi 1108.

A droite : Caveau sondé. Cliché : C. Pesenti.

d'inhumation est comprise entre le début du XVe siècle et la fin de l'Époque moderne. Après la Révolution Française, le couvent est transformé successivement en école, mairie et collège, jusqu'à un incendie en 1947, lequel verra la création de l'avenue de Lascaux pour mener à la grotte éponyme. Certains murs et un pavage sont attribués à différents bâtiments de l'école (réfectoire, cour, couloir, etc).

Au nord-ouest, rue du Quatre-Septembre, il est possible d'estimer l'extension de la zone d'inhumation du couvent. À la fin du XVIIIe siècle, le cimetière des Franciscains se trouve « devant la grande porte de l'église » (ADD, 5 Mi 56702_001) et il est accolé à

la voie menant à Sarlat. De plus, une section de mur pourrait correspondre à un mur de l'enclos.

Enfin, les vestiges mis au jour sur la place Tourny sont très lacunaires et reflètent un aménagement récent de la place. Toutefois, la localisation de l'ancien couvent des Clarisses suppose un espace dédié aux jardins à l'emplacement de la tranchée de fouille.

L'emprise en tranchée de l'opération, a permis d'appréhender l'occupation principale du couvent des Cordeliers de Montignac mais également la dynamique sédimentaire du barri, de Montignac.

Pesenti Claire

MONTIGNAC Le Regourdou

Pour des raisons de sécurité, il n'a pas été possible de reprendre des fouilles. La campagne 2015 de prospection thématique s'est donc déroulée du 11 juillet au 10 août et n'a mobilisé que les membres de l'équipe scientifique ainsi que quelques aides. Nous nous sommes donc focalisés sur l'étude de divers documents : archives personnelles de l'inventeur du gisement – Roger Constant - qui ont été reconditionnées et dont l'inventaire a débuté, base de données des fouilles (1961-64) dirigées par Eugène Bonifay, photographies et dessins inédits de l'opération de sauvetage des restes humains réalisée en octobre 1957, révision des restes de léporidés, étude de nouveaux vestiges humains, de leur marquage, etc.

Les résultats obtenus ont été très importants. L'étude des léporidés montre l'existence d'une accumulation de type attritionnelle pour les lapins (très nombreux dans les collections) et de type accidentelle pour les lièvres. Le Regourdou est le seul site du Pléistocène supérieur où l'on puisse observer cela. De plus, l'étude paléontologique et taphonomique des lapins des couches 8 à 3 laisse supposer qu'ils sont contemporains. Ils pourraient avoir occupé le gisement comme une garenne (publié dans Paléo 26). Des datations absolues des lapins sont actuellement en cours. L'étude des restes humains a concerné 59 nouveaux fragments ou éléments osseux (surtout du squelette axial) attribuables à Regourdou 1 dont un fragment de diaphyse fémorale gauche provenant des collections du musée de site de Regourdou.

Avec ces nouvelles pièces, Regourdou 1 devient le Néandertalien le mieux conservé et le plus complet d'Eurasie étant donné sa très probable ancienneté chronologique (MIS 5). La présence de deux calcaneus droits nous assure aussi de l'existence d'un second adulte (Regourdou 2) de plus grande taille que Regourdou 1 (publié dans Paléo). Malheureusement, nous n'avons pas d'information sur sa provenance au sein du remplissage sédimentologique. Enfin, l'étude des textes écrits en 1957, dessins et photos réalisés lors de la fouille de sauvetage des restes humains (4-5 octobre 1957), copie du carnet de terrain de Fr. Bordes (qui avait été confié par E. Bonifay au Musée d'Art et d'Archéologie du Périgord en 2007) et celle du marquage des ossements nous ont permis de présenter l'hypothèse que le corps de Regourdou 1 n'était pas en position fœtale comme cela a été présenté par Bonifay en 2007. Nous proposons que le corps de Regourdou 1 était en position allongée peut-être sur le côté gauche (publié dans Paléo 26). La révision de l'outillage lithique, qui a débuté et qui n'a été examiné que d'un de vue technologique, livre – pour la couche 4 – un système technique discoïde exclusif avec production de pointes pseudo-levallouis et pas un Moustérien charentien. Enfin, le relevé photogrammétrique du site a permis de produire un modèle virtuel qui nous a aidé à comprendre l'histoire de sa fouille et de préciser la position spatiale des restes humains fouillés en 1957.

Maureille Bruno

MONTPON-MÉNESTÉROL Les Faures

Le projet d'agrandissement de la carrière alluvionnaire exploitée par la société Doyeux Sablières Montponnaise, au lieu-dit « Les Faures » a motivé la réalisation de sondages archéologiques sur une surface de 96 692 m². Ce terrain est situé sur une terrasse alluviale en rive droite de l'Isle couverte en prairie et partiellement boisée, utilisée en pâturage et précédemment cultivée, notamment de vignes.

Il est adjacent à une parcelle en cours d'exploitation par la carrière, dénommée « Le Pendu-Ouest » et ayant fait l'objet d'un diagnostic archéologique en 2002 (N. Moreau, Inrap). Les sondages avaient alors livré principalement du matériel lithique attribué à la période du Paléolithique Moyen, en plus de quelques structures assimilées à du parcellaire récent. La séquence géologique observée au lieu-dit « Les Faures » est similaire à celle rencontrée au « Pendu-Ouest ».

Les 75 tranchées ouvertes au lieu-dit « les Faures » ont permis de mettre en évidence deux grandes périodes d'occupation, l'une centrée sur le Paléolithique et l'autre sur le Moyen Âge.

Ainsi, la période préhistorique est représentée par 191 artefacts lithiques, nucléi et éclats parfois retouchés, dont l'ensemble, à de très rares exceptions près, est en silex noir et gris du Sénomien, peu patiné, taillé au percuteur dur et d'âge Moustérien. Leur étude a permis

de mettre en évidence au moins deux occupations au Paléolithique Moyen : une première occupation moustérienne entre 75 000 BP et 60 000/55 000 BP et une deuxième au faciès moustérien entre 60 000/55 000 BP et 30 000 BP. Cependant, les statuts économiques de ces deux occupations sont difficiles à comprendre en raison, entre autres, de l'absence d'éléments corticaux qui indique un état avancé dans la production et de la quasi absence d'outillage léger qui n'engage pas celle-ci dans les activités de consommation.

La période médiévale est, quant à elle, matérialisée par la présence de structures fossoyées tels que trous de poteau, potentiels fonds de cabane et fosses. La nature de l'occupation n'a pas été identifiée mais la chronologie semble ciblée sur le XIII^e siècle au vu du matériel céramique mis au jour. Cet ensemble céramique très homogène est par ailleurs tout à fait comparable au mobilier du site « Les Gillets » à Creysse (fouille P. Fouéré, 1998), site concernant une exploitation rurale. Enfin, il faut noter la découverte de quelques structures attribuables à la période contemporaine, recoupant parfois les vestiges plus anciens, tels des fossés parcellaires ou de drainage et des trous de plantations.

Gueriteau Armelle

MONTPON-MÉNESTÉROL Les Chaumes, Les Vignes de Brégoux, Les Brandeaux, Les Brégoux

Le projet d'exploitation d'une carrière alluvionnaire par la société Doyeux Sablières Montponnaises, sur plusieurs parcelles aux lieux-dits Les Chaumes, les Vignes de Brégoux, les Brandeaux et les Brégoux, au nord de la commune de Montpon-Ménestérol, a motivé la réalisation de sondages archéologiques sur une surface de 76 486 m². Le terrain est situé sur un plateau couvert en bois en rive droite de l'Isle. Son contexte géomorphologique est similaire à deux autres carrières localisées sur la même commune et très proches géographiquement (à moins de 4 km à vol d'oiseau vers l'est) diagnostiquées précédemment (Moreau, 2002 et Guériteau, 2015) et ayant révélé des indices d'occupation in situ du Paléolithique Moyen et du Moyen Âge. Ce sont 70 tranchées qui ont été ouvertes.

La réalisation de ces tranchées a mis en évidence une érosion forte du site altérant considérablement la couverture fine et une partie des alluvions en surface, les graviers alluviaux étant alors sub-affleurants sur la majorité de l'emprise du diagnostic. Les seuls

éléments de mobilier archéologique retrouvés sont deux outils en silex noir sénonien : un grattoir sur éclat au front régulier et un nucléus pyramidal court au front denticulé. La typologie de ces artefacts couvre une fourchette chronologique large comprise entre le Paléolithique Supérieur et la Protohistoire. Ils sont à considérer comme étant en position résiduelle.

Les seules structures observées concernent des aménagements fossoyés linéaires et parallèles très probablement liés, d'une part, à une activité agricole sur le plateau et, d'autre part, sans aucun doute, au bornage de parcelle. L'absence totale de mobilier dans ces structures ne permet pas d'en donner une chronologie précise. En revanche, l'orientation et l'emplacement de certains de ces vestiges en fonction des limites parcellaires connues (actuelles et du cadastre napoléonien) permettent d'envisager que ces aménagements sont d'origine assez récente, moderne ou contemporaine.

Guériteau Armelle

PÉRIGUEUX Chemin de Halage

La prescription d'un diagnostic archéologique sur la parcelle BE 160 (cf. fig. 1) est consécutive au dépôt d'un permis de construire une maison à usage d'habitation.

La parcelle se situe 33 Chemin de Halage, dans l'emprise de la ville antique de Vesunna qui correspond aujourd'hui au quartier de Vésone (cf. fig. 2). Au-delà de ce chemin au sud se trouve le canal dérivé de l'Isle, creusé en 1857.

Le quartier dans lequel est inscrite la parcelle concernée semble n'être loti qu'au XX^e siècle. À l'issue des destructions et récupérations que l'on vient de décrire à partir de la fin de l'Antiquité et au cours du Moyen Âge, il serait occupé par des « friches arborées ».

Lors du diagnostic, deux tranchées de sondages ont été réalisées (n°2 et 3), implantées en fonction du futur projet d'aménagement. Elles ont livré des vestiges attribués à la période antique, sans qu'il nous soit permis de préciser davantage en l'absence d'un nombre suffisamment représentatif de marqueurs chronologiques déterminants au sein du lot de céramique prélevé.

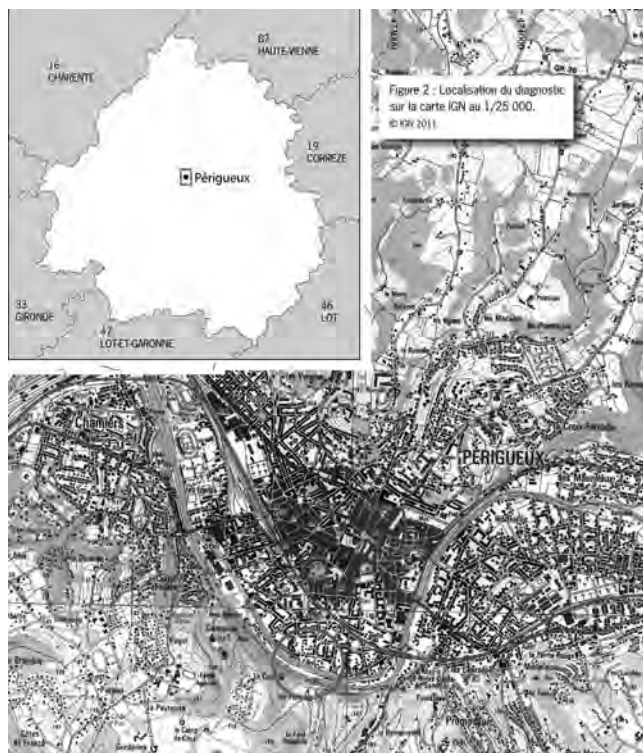
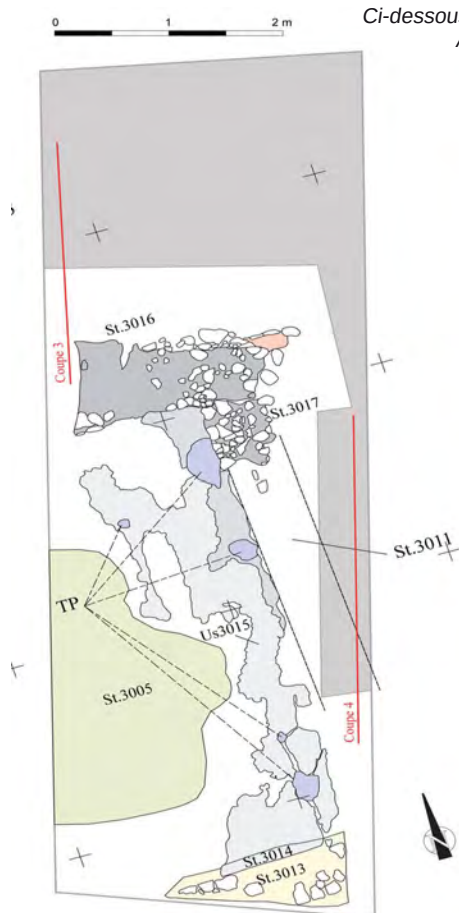


Fig. 1 : Localisation du diagnostic sur la carte IGN au 1/25000e - 2011.



Ci-dessous, à gauche : fig. 3 : Plan topographique des vestiges du sondage 3, au 1/50e. V. Pasquet, Inrap.
À droite, fig. 4 : Vue d'ensemble des vestiges du sondage 3, depuis le nord. V. Elizagoyen, Inrap.





Une pièce appartenant à un bâtiment, délimitée par trois murs, a été observée (sondage 3, cf. fig. 3 et 4). Elle est installée sur des niveaux de limon alluvial anthropisé, au mobilier évoquant le Haut Empire au sens large. Elle est caractérisée par un sol de mortier de tuileau, formant un bandeau le long de chaque mur, qui se rattache de façon hypothétique à une phase de réaménagement de la construction. La phase initiale pourrait être représentée par une couche d'enduit peint conservée en place contre un des murs, recouvert par le bandeau de mortier de tuileau.

Le bâtiment connaît une phase d'abandon, puis de réoccupation, matérialisée sur le sol de tuileau par

des trous de poteau. Les matériaux de construction du bâtiment sont récupérés, sans que l'on puisse déterminer, dans le cadre de cette opération, si ces deux étapes sont contemporaines, ou bien si elles se succèdent dans un laps de temps plus ou moins long.

Par la suite, les vestiges sont scellés par une couche de sédiment colluvionné, qui livre du mobilier daté de l'Antiquité tardive ou du Haut Moyen Âge. La parcelle ne montre aucune trace d'occupation avant le courant du XXe siècle, à partir duquel le quartier est loti.

Elizagoyen Vanessa

PÉRIGUEUX

Saint-Jean-Baptiste de la Cité

L'opération est intégrée dans un programme de recherche interdisciplinaire intitulé MoDAq (Mortar Dating in Aquitaine, porteur P. Guilbert, Iramat-CRP2A en collaboration avec Ausonius et le Sra Aquitaine) validé et cofinancé par le conseil régional d'Aquitaine en juillet 2015 pour une durée de trois années.

Notre travail sur le site de la chapelle Saint-Jean-Baptiste de la Cité à Périgueux, fouillé en 2008 par Hervé Gaillard (BSR 2008, p. 40-44), a consisté à mettre en œuvre une nouvelle méthode de datation directe de l'édification de maçonneries par luminescence optiquement stimulée (OSL) appliquée aux mortiers. L'événement daté est la dernière mise au jour des grains de sable utilisés comme agrégat, ce qui correspond au moment où chaux et sable sont mélangés par les anciens bâtisseurs. Une technique spécifique, dite single grain (pour un même échantillon des milliers de grains de sable sont analysés individuellement), après une phase exploratoire, est en cours de développement à Bordeaux. À Saint-Jean-Baptiste, l'un des sites clés du programme, il s'agit de tester la méthode et préciser la chronologie d'ensembles peu documentés par l'analyse stratigraphique, en particulier la construction d'un premier édifice paléochrétien et l'édification de la chapelle à l'époque médiévale.

Dix-neuf échantillons ont été prélevés en septembre 2015 représentant toutes les phases de construction du site de l'Antiquité à la Renaissance. La fin de l'occupation antique datée par des monnaies (274-294 AD), et la reconstruction du chœur à l'époque moderne à partir de 1521 constituent deux phases bien calées par l'archéologie. La datation par OSL des mortiers et sédiments prélevés respectivement

dans la maçonnerie antique M2 et dans la cour de cet édifice antique (US 105), pour tester la méthodologie, convergent de façon cohérente sur le IIIe siècle.

Des prélèvements de mortier de l'abside supposée paléochrétienne dans les maçonneries du mur polygonal M3, du contrefort M7 et dans le sol de tuileau USC 107 fournissent des datations concordantes, IIIe-Ve siècles, ce qui, en tenant compte des contraintes stratigraphiques, indique une construction fin IIIe-Ve siècle. L'église médiévale, archéologiquement attribuée à la période Xe-XIIIe siècles, fournit une datation haute (VIIIe-IXe siècle) avec le mortier prélevé dans les fondations USC 120. Un fragment d'enduit à la base du mur M9, recouvrant la maçonnerie médiévale date un moment de l'utilisation de cette chapelle (Xe-XIe siècles).

Enfin le mur nord M11, supposé médiéval, pourrait être à ce stade de la réflexion une maçonnerie antique (IIe-IIIe siècle) intégrée dans les constructions successives.

D'importantes avancées méthodologiques autorisent désormais la datation des mortiers de construction par OSL, illustrée ici par la concordance entre les résultats obtenus sur les maçonneries antiques de Saint-Jean-Baptiste et la datation archéologique pressentie. L'application de cette nouvelle technique aux maçonneries de l'abside polygonale et de la chapelle médiévale permet à présent de préciser le schéma chronologique de l'ensemble.

Guibert Pierre, Javel Jean Baptiste,
Urbanova Petra, Gaillard Hervé



Périgueux - Chapelle Saint-Jean-Baptiste - Plan des vestiges.

Les opérations de terrain menées depuis 2012 dans la grotte Mالدیدیر, petite cavité qui surplombe la vallée de la Dordogne, ont pour objectif de caractériser dans le temps et l'espace, les occupations par les Hommes et les Carnivores au début du Paléolithique récent.

En 2015, les opérations de fouille se sont concentrées sur trois zones de la cavité (entrée, milieu de couloir et fond de la cavité). Le matériel recueilli est composé de nombreux restes de faune, d'industrie lithique, d'éléments de parure, ainsi que de nombreux fragments de coprolithes.

Cette année, le travail mené en géoarchéologie (AL) a permis de mettre en évidence deux résultats fondamentaux. Les enregistrements thermiques réalisés en 2014-2015 ont montré que le gel pouvait avoir affecté les sédiments d'entrée, de milieu et de fond de grotte lors de leur mise en place. Par référence à ce qui est connu actuellement, il est tout à fait envisageable que l'unité 2 se soit mise en place sous un climat boréal à gels hivernaux marqués. Il est intéressant de mettre en parallèle ces données avec les résultats obtenus sur les microvertébrés (DC) qui font état de la présence, dans cette même unité, du campagnol nordique (*Microtus oeconomus*), dépendant d'un climat plus frais que l'actuel. Le second résultat est la description d'une nouvelle unité sédimentaire à l'interface des unités 2 et 3 (US 2/3) qui pourrait correspondre aux couches 4 à 6 de Laville.

En ce qui concerne la faune, cette campagne a livré les restes des principaux taxons reconnus précédemment avec la prédominance, parmi les ongulés, du cerf (*Cervus elaphus*), du renne (*Rangifer tarandus*) et du bouquetin (*Capra ibex*). L'analyse taphonomique menée au fur et à mesure des campagnes sur les restes de faune (JBM, JCC) confirme, s'il le fallait encore, l'origine diverse de l'accumulation osseuse. Si les traces d'activités humaines sont largement documentées sur les différents taxons (exception faite de la microfaune), une partie du stock osseux montre des traces de dents et de digestion manifestes par les carnivores. Couplé aux nombreux coprolithes identifiés lors de la fouille, les différentes occupations de la

grotte se dessinent peu à peu et ce, via notamment, à une très belle expérimentation inédite menée cette année à Mالدیدیر. Nous avons en effet pu tester (JME et trois collègues du CEA de Grenoble) une plateforme transportable de préparation automatisée d'échantillons pour une analyse ADN par PCR (Polymerase Chain Reaction) conçue par le CEA. Cette technologie procure in situ et en quelques heures, des données génomiques à partir d'échantillons osseux et de coprolithes. Ces nouvelles analyses ont permis de reconnaître le passage d'hyènes des cavernes dans la cavité. Cette analyse a cette année été confirmée pour partie à travers l'identification dans l'US 3 de dents déciduales de chute de ce carnivore.

Parallèlement, une dizaine d'éléments de parure a pu être trouvée. Ce sont majoritairement des coquillages (gastéropodes et bivalves) déjà identifiés lors des précédentes campagnes mais il faut toutefois noter la présence de deux nouvelles espèces : *Cerastoderma edule* et un *Trochidae* restant à identifier spécifiquement. En outre, cette nouvelle campagne a permis de mettre un jour un objet remarquable en entrée de grotte et en association avec des artefacts attribués à l'Aurignacien. Il s'agit de perles en os réalisées à partir d'un os long d'oiseau (JBM, VL, SR, NG).

Enfin, l'analyse du matériel lithique, menée au cours de l'année sur la totalité du matériel (SC et KA), vient modifier l'idée d'un fonctionnement général du site en halte de chasse, notamment pour les phases de l'Aurignacien final et du Gravettien.

Cette deuxième année de campagne triennale vient donc compléter notre connaissance de ce petit gisement au demeurant complexe.

Boudadi-Maligne Myriam,

avec la collaboration de Abanozian Koren,
Castel Jean-Christophe, Caux Solène,
Cochard David, Elalouf Jean-Marc, Goutas Nejma,
Lacrampe-Cuyaubère François,
Laroulandie Véronique, Lenoble Arnaud,
Mallye Jean-Baptiste, Muth Xavier et Rigaud Solange

SAINT-AMAND-DE-COLY Enclos abbatial

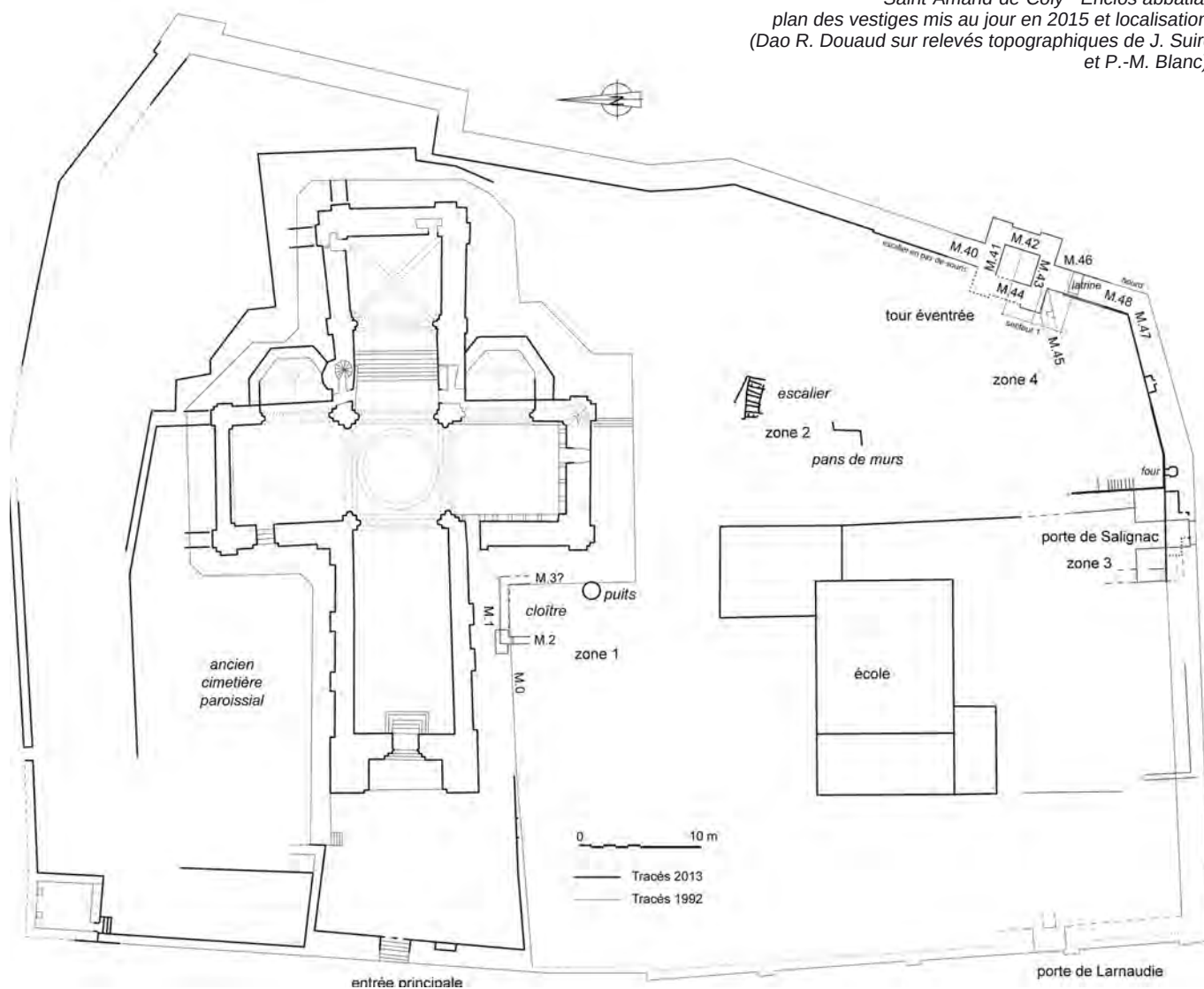
L'église abbatiale de Saint-Amand-de-Coly (c.1120-début XIIIe siècles) qui appartient à un monastère de fondation légendaire remontant au VIe siècle est inscrite dans un enclos prenant l'aspect d'une enceinte fortifiée. Le projet scientifique, initié par une prospection électrique en 2014, étudie les modalités de la topographie interne, des maisons canoniales à l'habitat communautaire, l'évolution de la fortification, des installations artisanales à la culture matérielle et aux ressources naturelles.

Un sondage a été positionné aux pieds d'arrachements de murs incendiés formant une sorte de vaste niche dans l'enceinte et au-dessus d'anomalies révélées par la cartographie de la susceptibilité électrique du sol à 1 m de profondeur.

Sous des remblais épais de plus d'un demi-mètre, liés aux travaux de restauration de 2001, est apparue une profonde tranchée de récupération des parements d'une tour correspondant aux traces visibles ainsi qu'un tronçon de mur oblique.

Cette tour, de 5,89 m sur 6,44 m (dim. hors œuvre), déborde de part et d'autre du mur d'enceinte épais de 2 m et possède sur ses faces est et ouest, deux contreforts plats. Les murs (1,40 m à 1,75 m pour M.44) délimitent un espace de 3 x 2,65 m voûté en arc brisé culminant à 7,5 m au-dessus du sol actuel. Les niveaux de destruction internes associés à la violence de l'incendie qui a coloré les parements sur 10 cm, n'ont pas été fouillés. Un escalier en pas-de-souris partiellement arasé, est visible sur la partie d'enceinte

Saint-Amand-de-Coly - Enclos abbatial,
plan des vestiges mis au jour en 2015 et localisation.
(Dao R. Douaud sur relevés topographiques de J. Suire
et P.-M. Blanc).



située au nord de la tour, menant à sa plateforme sommitale aux parapets disparus.

Le mur oblique en sifflet (M.45 large de 0,12 m à 1 m) arasé également, prend appui sur la face sud de la tour. Son orientation s'explique par l'installation d'un bâtiment prévu avec la construction de l'angle sud-est de l'enceinte (M.48/M.47) postérieurement au tronçon de la tour. Cette nouvelle orientation à 120° obligeait à réaliser un mur gouttereau parallèle à l'enceinte afin d'établir une pièce régulière large d'environ 6 m. Elle est comblée par de puissants niveaux de destruction. On note la présence d'une latrine dans le mur M.48. Ce phasage correspond à des « coups de sabre » lisibles dans les parements maçonnés (blocs de hauteurs différentes, utilisation d'un mortier d'une autre couleur ou bien légers changements d'orientation).

L'analyse stratigraphique place la destruction du bâtiment avant l'incendie en effet, une lèvre de gros vase de stockage en pâte grise micacée d'une production du Bergeracois donne un terminus après la seconde moitié du XIII^e siècle. L'incendie de la tour pourrait correspondre à un épisode des Guerres de religion, en 1575. Des tessons glaçurés provenant du remplissage des tranchées placent cet événement au tournant des XVI^e-XVII^e siècles. Les analyses 14C en cours permettront de préciser la chronologie des destructions ayant affecté les bâtiments collectifs monastiques comme les dispositifs défensifs inédits établis sur l'enclos abbatial.

Blanc Pierre-Marie

Paléolithique,
Néolithique final,

SAINT-CERNIN-DE-LABARDE Le Bourg

Moyen Âge,
à Époque moderne

Le diagnostic archéologique a eu lieu préalablement à la création d'un réseau d'assainissement dans le bourg et la construction d'une station d'épuration au nord-ouest et en contrebas du bourg.

Des vestiges de voirie et de place (?) antérieurs aux niveaux actuels ont été mis au jour dans le bourg. Les éléments de céramique associés datent les découvertes de la transition Moyen Âge/Période moderne sur la place de la mairie et du Xe-XIII^e siècle à la périphérie méridionale du bourg.

La parcelle à l'extérieur du bourg renferme du mobilier diffus de la Préhistoire et du Néolithique final. Il confirme la présence de sites à proximité et la fréquentation, déjà relevée précédemment dans le secteur, du vallon de La Conne. Ont également été découverts des aménagements, des murs de terrasses probablement, mal conservés. Bien que non datés, ils sont probablement à mettre en relation avec la présence du château à proximité.

Moreau Nathalie

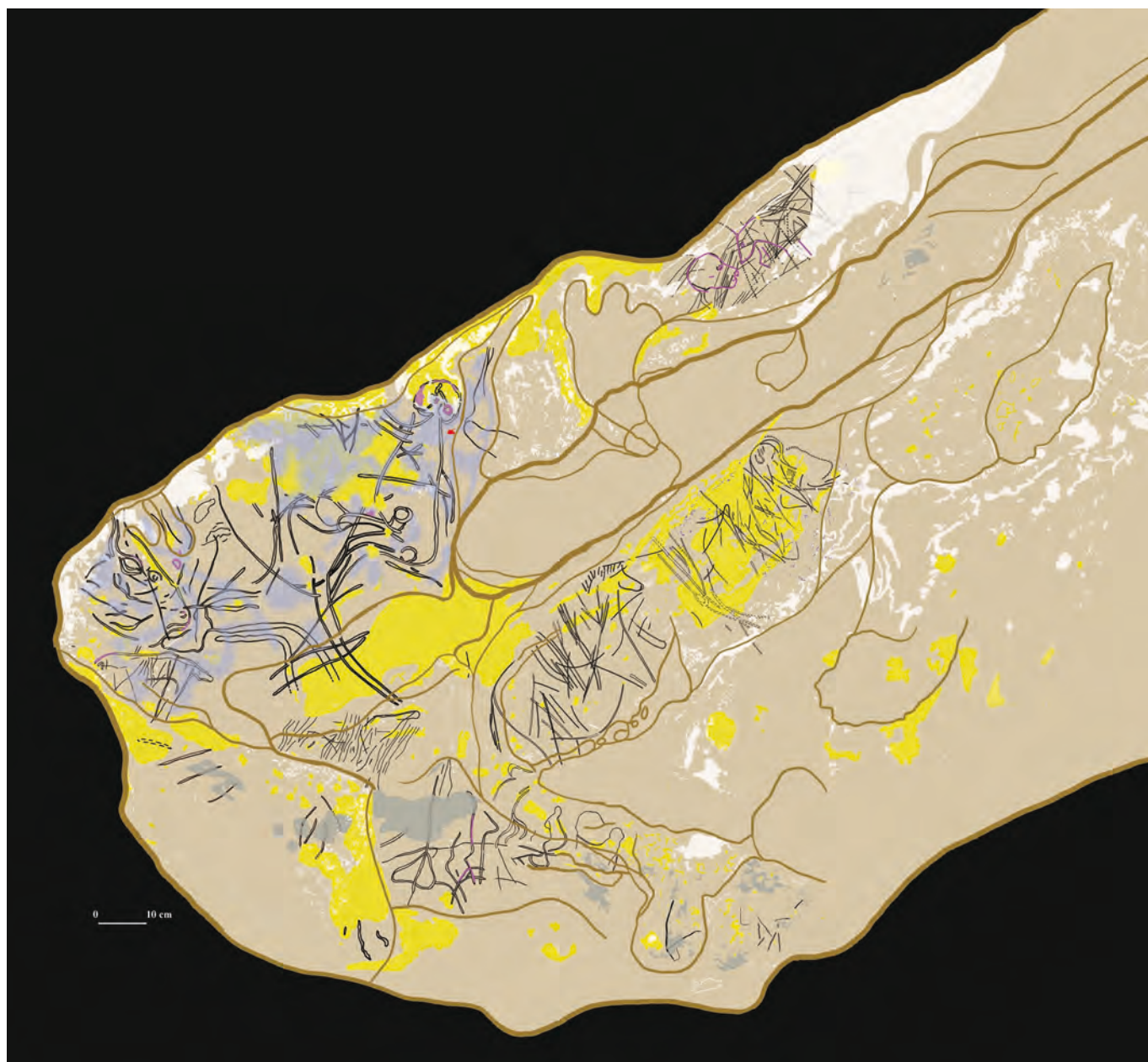
Paléolithique supérieur

SAINT-CIRQ La grotte du Sorcier

La campagne 2015 s'est déroulée en 2016. L'état de santé de plusieurs membres de la mission a nécessité de reporter l'opération en janvier. Il s'agissait d'une année probatoire, en vue de l'obtention d'une autorisation d'étude triennale.

Nous avons donc réalisé une première synthèse des travaux entamés depuis 2010, en vue avant tout d'homogénéiser les relevés suivant une charte graphique, encouragés en cela par G. Pinçon, directrice du centre national de la Préhistoire. L'étude géomorphologique qui nous avait été demandée a été amorcée par l'un d'entre nous (D. Cailhol). La grotte est une petite cavité de type phréatique dans laquelle se retrouvent encore les phases d'évolution

du système karstique en lien avec l'histoire géologique régionale et l'incision de la Vézère. Il s'agit d'un drain constitué de plusieurs chenaux interconnectés qui a connu différentes modalités de fonctionnement. La zone d'entrée de la grotte et l'escarpement ont fait l'objet de différents aménagements troglodytiques au cours des temps historiques. Ces travaux ont conduit à des excavations avec un abaissement important des sols et des aménagements des parois dans la zone d'entrée. Un mur maçonné ferme actuellement l'entrée de la cavité et différentes encoches témoignent d'installations et d'équipements à l'intérieur comme à l'extérieur du site. Sur les parois de la grotte, on remarque très nettement le changement de faciès dans



Saint-Cirq - La grotte du Sorcier.

Secteurs III et IV. Panneaux VII, VIII, IX et X. Relevé synthétique. En noir, les tracés paléolithiques. En grisé clair et sombre, les efflorescences de gypse. En blanc, les recouvrements de mondilch. En jaune, les zones où la couche superficielle de la paroi a été arrachée. En rouge, l'argile de remplissage. En violet, les tracés de reprises modernes. En bleu, les traces du moulage des années 1950. Relevés Florian Berrouet, Pascal Bonic, Estelle Bougard, Alice Redou, Romain Pigeaud, Tiphaine Guigon. DAO Romain Pigeaud.

les calcaires turoniens. Un joint de stratification épais constitue une surface de contact stratigraphique. C'est à partir de cette discontinuité que se sont développés les chenaux à l'origine des drains qui forment la grotte. Les diaclases présentes participent également à la distribution des conduits karstiques.

Dans la grotte, les formes phréatiques sont nombreuses : coupoles, chenaux de voûte, cheminées. Ces morphologies se retrouvent sur plusieurs niveaux avec des étagements nets. Cette structuration est subordonnée aux évolutions de l'hydrologie régionale et des drainages souterrains qui se sont formés depuis le Pliocène.

À partir des éléments morphologiques encore en place, il est possible de distinguer les phases d'évolution de la galerie principale :

— Installation d'un drain à partir de la surface de contact stratigraphique : les premières phases de karstification et de structuration des drains en profondeur se sont faites à partir de la discontinuité que constitue ce contact stratigraphique. Les eaux infiltrées sous les couvertures ont emprunté les réseaux de fissures pour pénétrer par gravité dans les calcaires. La différence de lithologie entre les deux faciès a favorisé la dissolution au toit et la perméabilité plus grande offerte par le joint de stratification a permis la diffusion de l'eau le long

de ce niveau d'inception. Au départ, le fonctionnement du drain est en régime noyé, la dissolution agit sur l'ensemble des surfaces du conduit. L'évolution au fil du temps va amener une augmentation de la section de la galerie et si les conditions climatiques ne varient pas, l'installation d'un fonctionnement du drain en écoulement libre.

— Début de la phase d'incision : le creusement syngénétique. Le système karstique voit sa fonctionnalité augmenter. Les circulations se structurent à partir de drains avec une meilleure conductivité hydrologique. L'abaissement du niveau de base régional apporte une plus forte énergie au système. La circulation en écoulement libre dans le conduit augmente la vitesse de transit et favorise les processus de dissolution. L'action de la dissolution porte avant tout vers le bas de la galerie, qui évolue en forme de trou de serrure. La dynamique hydrologique permet une bonne compétence du drain, la charge sédimentaire est exportée à l'extérieur du système karstique.

— Phase de creusement de la cavité per ascensum : l'observation des dépôts argileux dans les différents conduits du système karstique en lien avec la grotte du Sorcier montre des niveaux de remplissage à toutes les hauteurs dans les cavités présentes dans cet escarpement. Les morphologies des parois comprennent de nombreuses cheminées qui viennent raccorder des chenaux anastomosés et des coupoles. Ces observations mettent en évidence un changement de fonctionnement du système hydrologique du drainage karstique lié à l'impossibilité pour l'eau de trouver un exutoire à la base du massif. La circulation d'eau se ralentit très fortement du fait des points d'émergence qui se trouvent alors plus en hauteur. L'eau doit remonter pour sortir du système ; il en résulte une forte perte d'énergie qui conduit au dépôt de la charge sédimentaire dans les drains. Ce processus entraîne une diminution de la section des conduits et l'action de la dissolution ne porte que sur les plafonds des galeries ; les parties inférieures sont recouvertes par les argiles qui les protègent de la corrosion. Cette séquence d'aggradation consécutive des variations d'altitude des niveaux de base locaux se porte sur 4 à 5 m de hauteur, comme en témoignent les placages d'argile rouge visibles dans les conduits. La galerie supérieure montre un niveau de fonctionnement phréatique du système karstique avec un niveau de base local relativement haut.

Au fond de la cavité, après l'excavation de la tranchée centrale, une coupe stratigraphique permet de mieux appréhender le fonctionnement de la cavité. L'étude des dépôts présents dans la partie basse de la grotte et la position des remplissages dans les différents conduits amènent à distinguer 5 phases de fonctionnement des régimes phréatiques et d'évolution de la cavité. Ils sont conditionnés par les modifications paléo-environnementales et de niveau de base local lié à la position altitudinale de la Vézère.

Notre connaissance de la cavité progresse. Nous disposons à présent d'une topographie plus précise, qui permet de situer les représentations. Nous sommes en mesure de discuter précisément de la position des actes de vandalisme et du développement des épanchements de gypse et par-delà, de l'état des parois. L'étude des enlèvements de matière autorise des discussions avancées sur la position du remplissage avant la réouverture et l'aménagement de la cavité à l'époque moderne. Nous avons réalisé le remontage des panneaux ainsi que des tableaux de synthèse, tout en élaborant une charte graphique pour tout homogénéiser.

Nous pouvons d'ores et déjà tirer quelques observations.

La première partie de la grotte, réalisée dans le banc calcaire supérieur, est homogène. Le style des figurations, notamment les chevaux à sabots bouletés, rappelle celui des grottes de Lascaux et Gabillou. Cependant, l'étude de l'indéterminé n°9 a révélé différentes étapes dans la réalisation des gravures profondes, tirant sur le bas-relief. Il y a eu au moins deux phases.

La deuxième partie est plus complexe. Il y a mélange entre des figures assez détaillées, comme le bison n°15, et d'autres plus stylisées (quadrupède 15a par exemple). La présence d'une gravure antérieure de cheval (n°18bis) sous le tracé du « Sorcier » (n°18) indique là aussi plusieurs phases de réalisation.

Il y a de nombreux anthropomorphes stylisés, dont des types qu'il est habituel de surnommer « fantômes ». Notons celui qui a des bras démesurés, rappelant ceux de la côte à la « pêche miraculeuse » issue de la couche magdalénienne de Laugerie-Basse.

Enfin, les figures féminines schématiques ont vu leur nombre augmenter dans une forte proportion. Elles appartiennent à deux types formels identifiés par R. Bourrillon : l'un plus réaliste avec une tête (n°20a), les autres appartenant à la catégorie des figures féminines stylisées (FFS) dites « de Gönnersdorf-Lalinde », d'une grande répartition à l'échelle européenne, habituellement rapportées au Magdalénien supérieur.

Par ailleurs, au niveau des signes, nous pouvons distinguer des signes simples, en ovale ou triangle, ainsi que des ramifiés, dont deux (n°s 23a et 24b) rappellent fortement ceux de la fin du Diverticule Axial (paroi gauche) de Lascaux.

Il est encore trop tôt pour établir des conclusions, mais nous pouvons déjà proposer deux phases principales pour la réalisation des gravures : une phase ancienne au Magdalénien inférieur ; une phase plus récente au Magdalénien supérieur. Pour le moment, nous ne savons pas situer la figure féminine n°20a, qui tranche avec les autres. Contrairement à ce que nous pensions au début de notre étude, il ne semble pas y avoir de phase gravettienne.

Enfin, il n'est pas inutile de rappeler que, de plus en plus, aussi bien par les thèmes que par

l'enchevêtrement des gravures, qui se succèdent sans discontinuer, la grotte du Sorcier se rapproche des Combarelles 1. Rappelons que dans cette cavité se trouve également un personnage en position assise, comme le « Sorcier ».

Tout ceci sera développé plus longuement dans un article que nous préparons.

La mise en œuvre des lignes directrices de notre travail suppose une visée à moyen terme. D'un point de vue archéologique, il faut en effet achever la couverture complète des parois (photographies, relevés, DAO) et la compléter par la recherche de pigments éventuels. Une étude géomorphologique est nécessaire pour préciser le contexte karstologique et ses relations avec les manifestations graphiques. D'un point de vue conservatoire, il convient aussi de compléter les observations et opérations ponctuelles menées au cours des campagnes précédentes (mousses, gypse, racinelles...) par l'étude géomorphologique de la cavité et de son environnement. La réalisation de la 3D est aussi un projet à envisager sur plusieurs années car sa préparation nécessite un travail important.

Les nouvelles recherches que nous effectuons depuis 2010 ont permis de préciser certains relevés, ainsi que de commencer un inventaire des parois et des états de surface, et d'évaluer la taphonomie de la paroi et l'état de conservation des gravures. Nous souhaitons continuer la prospection et les relevés des nouvelles découvertes afin de proposer un inventaire complet des représentations de cette grotte majeure. En particulier, les secteurs V et VI nécessitent une prospection systématique. Il subsiste des tracés autour de la figure n°28, à examiner, ainsi que la gravure B.

D. Cailhol doit poursuivre l'étude géomorphologique du site grâce à laquelle nous pourrions mieux filtrer les informations et affiner la distinction entre tracés anthropiques et traits naturels.

Grâce aux prises de vues numériques de plus en plus performantes, nous pourrions réaliser des modèles photogrammétriques qui permettront de prouver définitivement la nature anthropique de tracés (ensemble n°11 notamment).

L'un des objectifs du projet est de réaliser la numérisation 3D de la grotte, qui est importante tant pour son intérêt conservatoire que ses apports à l'étude de l'art. Grâce au relevé topographique et photographique précis sur les parois et notamment sur la partie principale dite la « coupole » où se trouve la gravure du « Sorcier », une microtopographie sera réalisée avec la plus grande précision possible. Les données d'acquisition numériques serviront à obtenir un modèle numérique géoréférencé grâce à un logiciel de photogrammétrie (™Agisoft Photoscan). Le but est d'obtenir un modèle en projection 2D et 3D comportant les différentes altitudes en niveaux de couleur et d'y apposer des microcourbes de niveau afin de mettre en valeur le relief de façon précise. La méthode étant de sortir un premier modèle référencé en Géo Tiff et de l'intégrer en Raster dans un logiciel de SIG (™Qgis). Cette modélisation permettra éventuellement d'extraire des profils et surtout de mettre en valeur l'emplacement des gravures sur les reliefs de la paroi. L'acquisition complète de la cavité sera également poursuivie afin d'obtenir à l'avenir une modélisation pouvant servir de support d'illustration numérique fournissant un document très précis. Cela sera complété par plusieurs stations au laser afin d'obtenir un modèle numérique précis géoréférencé.

Enfin, nous envisageons la production d'une monographie complète de la grotte du Sorcier, qui interviendra, bien sûr, à la toute fin de notre étude.

Pigeaud Romain, Berrouet Florian,
Bougard Estelle, Paitier Hervé, Cailhol Didier.

Néolithique,
Protohistoire

SAINT-GERMAIN-ET-MONS

Pièce de Queyrou

Le projet de construction d'une maison individuelle a motivé le service régional de l'archéologie à prescrire un diagnostic afin de vérifier la présence de vestiges d'une occupation humaine.

Le secteur, situé en rive gauche de la Dordogne, à quelques centaines de mètres en aval du port de Mouleydier fait l'objet depuis 1993 d'une surveillance après la découverte de traces d'une occupation antique. Plusieurs diagnostics ont permis de noter des traces plus ou moins nettes du Néolithique jusqu'à la période médiévale.

Sur une parcelle de 1439 m², l'étude de la séquence stratigraphique des trois tranchées ouvertes a permis de mettre en évidence un faciès de paléochenal dont la mise en place se fait à la fin du Pléistocène. Dans une des tranchées, les niveaux supérieurs limoneux ont livré un petit échantillon d'éclats de silex très dispersés dans un horizon compris entre 0,80 m et 1 m. Les caractéristiques de cet assemblage tendraient à les rattacher à une tradition néolithique.

Ducournau Bertrand

Le projet d'aménagement d'une zone commerciale sur la commune de saint Laurent-des-vignes a conduit le service régional de l'archéologie à prescrire un diagnostic. L'emprise, située au lieu-dit Saint-Cernin, est placée en retrait d'un méandre de la Dordogne, en aval de Bergerac, sur la terrasse alluviale marquée par un épais niveau de limons. Elle est bordée à l'est par le ruisseau de la Gabanelle qui gagne la Dordogne au nord. La zone a fait l'objet depuis de nombreuses années d'une surveillance archéologique et le site voisin de Grand Caudou a livré depuis les années 80 les témoins d'une occupation antique dense caractérisée par des ensembles de petits bâtiments à vocation agricole, des fosses et puits à caractère vraisemblablement cultuels, le tout daté du Haut-Empire. Des témoins d'une occupation antique avaient été signalés aux abords directs de l'emprise du diagnostic. Le lieu-dit Saint Cernin fait référence à un ancien oratoire et une église paroissiale aujourd'hui disparus mais situés dans le voisinage immédiat de la parcelle. La probabilité de retrouver des vestiges de ces époques était donc forte, sans négliger les témoins d'occupations plus anciennes, déjà repérées alentour.

Les 43 sondages ouverts sur cette parcelle de 42725 m² ont permis de confirmer le potentiel archéologique de la zone. La Protohistoire, l'Antiquité et le Moyen Âge sont les périodes représentées, à des degrés divers.

Pour la première période citée, il s'agit de la découverte d'une urne en position verticale (cf. fig.) dont les caractéristiques morphologiques permettent de l'attribuer à une phase récente de l'Âge du Bronze. Ce dépôt isolé a fait l'objet d'un prélèvement et seul un examen radiologique qui n'a pas permis d'en préciser le contenu a été pratiqué. Malgré des extensions du sondage, aucun aménagement autour de ce dépôt n'a été perçu lors de la phase de terrain.

L'Antiquité est sans conteste la période la plus représentée. L'occupation est caractérisée de prime abord par de larges zones d'épandages de matériaux antiques (fragments de tegulae, morceaux de calcaire, céramique). Sous cet horizon s'ouvrent quelques structures en creux, trous de poteaux et fosses, mais la principale découverte est celle d'un petit bâtiment entièrement circonscrit lors de la phase terrain. Sa surface intérieure est d'environ 75 m². Les murs en partie récupérés mais fondés sur de gros blocs de calcaire exogène présentent la particularité d'un chaînage « en croix » (cf.fig.) dont la vocation architectonique nous est inconnue. À l'intérieur du bâtiment, un petit sondage a permis de vérifier la conservation des niveaux de sols, caractérisés par ce qui semble témoigner d'une



Ci-dessus : Urne Âge du Bronze final.

Ci-dessous : Chaînage de l'angle des murs sud et est du bâtiment antique.



imprégnation de matières organiques. L'hypothèse la plus probable au stade du diagnostic semble être celle d'une petite ferme du Haut-Empire (première moitié du 1er siècle ap. J.-C.), selon les indices chronologiques fournis par l'étude céramique. La mise en évidence

aux abords de ce petit bâtiment d'une large zone aménagée d'un empierrement de galets triés laisse imaginer des espaces de cour ou de voirie associés aux constructions.

La période médiévale est peu représentée et n'a été mise en évidence que par la présence dans deux sondages assez éloignés l'un de l'autre de structures fossoyées, fossé pour une part et petit silo de l'autre. La relative homogénéité du matériel céramique recueilli permet d'y voir les vestiges d'une occupation du Haut Moyen Âge.

Une sépulture isolée en pleine terre, orientée est-ouest a par ailleurs été découverte. Le sujet, inhumé en décubitus dorsal dans une fosse peu profonde n'était accompagné d'aucun matériel.

Malgré sa proximité physique avec un petit fossé antique, sa caractérisation chronologique n'a pu être établie sur la base des observations de terrain.

Ducournau Bertrand

SAINT-LAURENT-SUR-MANOIRE

Grand Font

Le diagnostic archéologique situé au lieu-dit « Grand Font » a été réalisé dans le cadre de la construction d'un magasin de jardinerie par la SCI Elips. La parcelle concernée est située sur un segment de la vallée du Manoire qui a révélé un riche potentiel archéologique du Paléolithique au Moyen Âge au gré des opérations préventives des dix dernières années. Sur le terrain de la ZAC même, un diagnostic d'archéologie préventive réalisé en 2008 (W. Migeon, Inrap) en a livré une bonne part. Cette opération n'intégrait pas la parcelle du projet actuel, mais a révélé sur les espaces riverains à l'ouest et à l'est des vestiges structurés d'époque antique. L'emprise actuelle des travaux est directement concernée par le passage d'une voie antique, sous la forme de plusieurs recharges de grave compactée, dessinée dans l'axe du vallon du Manoire. Plus à l'ouest, un grand bâtiment antique en partie dégagé a été assimilé à un relais routier en connexion avec l'axe de circulation proche. Enfin, à l'est de l'emprise a été

révélée une structure de combustion antique. Sur le giratoire directement situé au sud du projet, une fouille préventive récente (Th. Lasnier, Archeodunum) a mis en évidence une occupation de l'âge du Fer et un site métallurgique du Haut Moyen Âge.

Sur les cinq sondages réalisés sur la partie accessible de la parcelle (à peine la moitié de la surface totale), seule la tranchée 3 sur la bordure est du terrain a livré, au sein de l'US 2, huit éléments lithiques insuffisamment caractérisables pour les attribuer à une période chrono-culturelle précise. C'est également au sein de cette tranchée que l'on a pu repérer quatre éventuelles structures, très arasées pour trois d'entre elles. Une structure contenait un éclat de silex et un tesson de céramique vernissée indéniablement moderne.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par le responsable d'opération Salve Serge (Inrap).

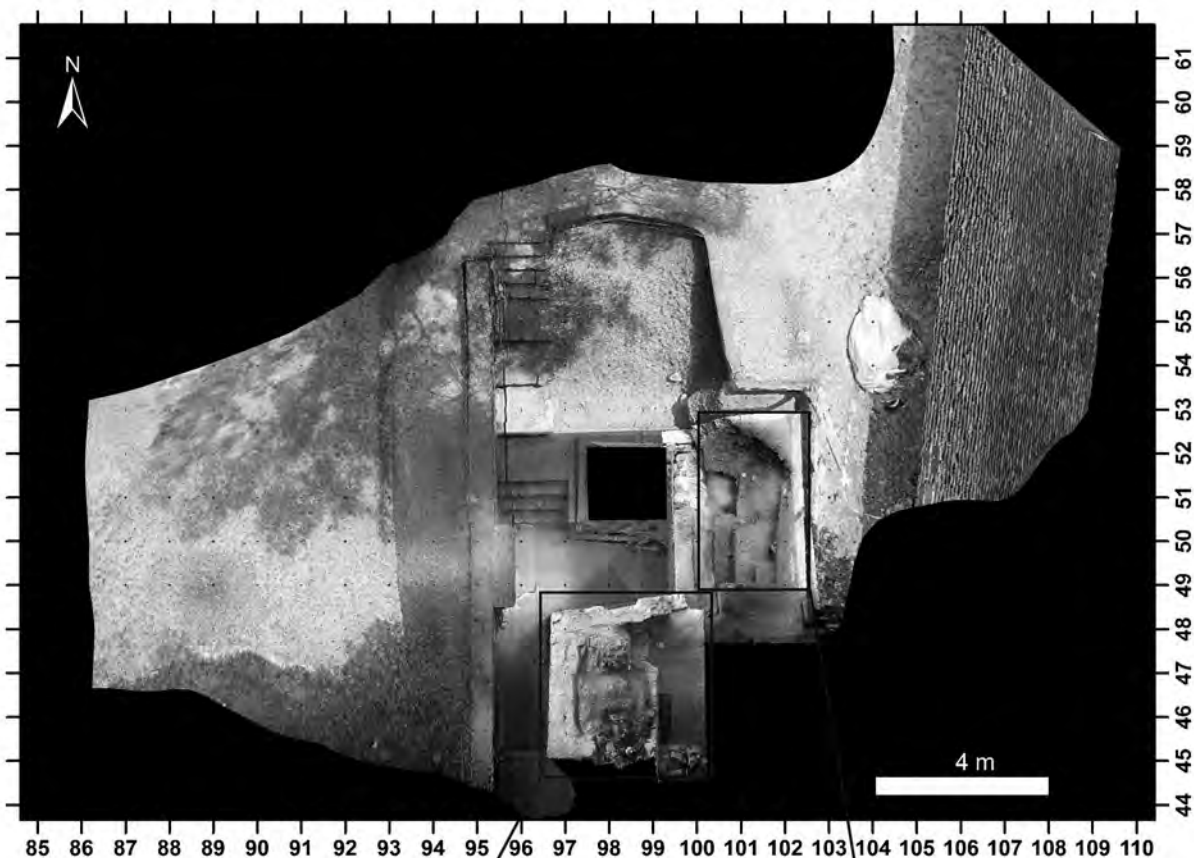
*Paléolithique moyen
et supérieur*

SAINT-LÉON-SUR-VÈZÈRE

Le Moustier (abri inférieur)

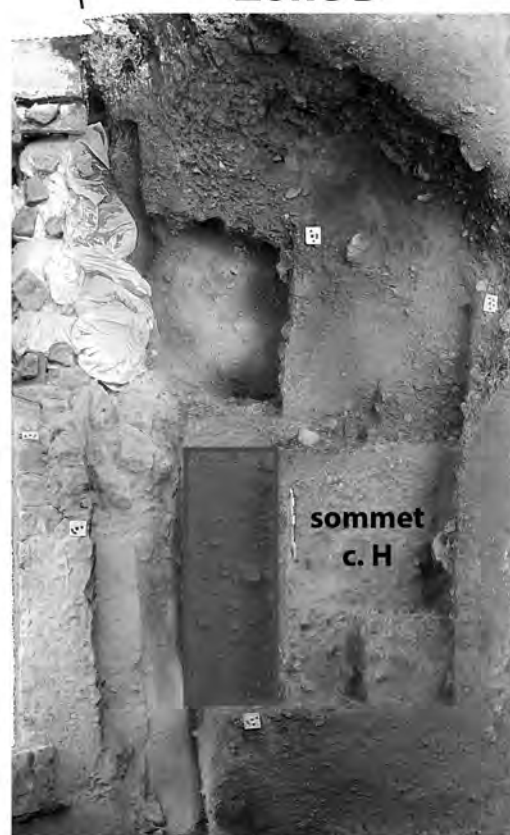
La station éponyme du Moustier a joué un rôle important dans la définition et la caractérisation du Moustérien à la fois dans le Sud-Ouest de la France et dans le monde entier. Composé de trois habitats superposés (Le Trou du Brechou, l'abri supérieur et l'abri inférieur), le gisement est situé à la confluence de la Vézère et du Vimont. Sans nul doute, notre connaissance de l'abri inférieur et de sa stratigraphie est pour l'essentiel dû au travail réalisé par D. Peyrony au

début du XXe siècle. La séquence documentée suite à ses travaux comprend douze ensembles sédimentaires qui correspondent à sept niveaux archéologiques. À la suite d'une révision approfondie du matériel (lithique et faune) récolté par D. Peyrony entre 1910 et 1914, puis par J.-M. Geneste & J.-P. Chadelle lors d'une fouille d'extension limitée en 1982, une première opération de sondage a été réalisée en 2014 afin notamment de nettoyer le site en prévision d'une reprise des fouilles



Zone B

Zone A



Saint-Léon-sur-Vézère - Le Moustier. Orthophotographies produites par photogrammétrie.
Vue générale (haut), vue de la zone A (en bas à gauche) et vue de la zone B (en bas à droite) en fin de
campagne 2015 (rectangles rouges : secteurs fouillés).

en 2015. Nos travaux se sont concentrés cette année sur la fouille de dépôts préservés dans deux zones distinctes dénommées A et B.

Dans la zone A, seule partie où le sommet du témoin Peyrony est préservé (couches I-L), la fouille 2015 a principalement concerné des dépôts correspondant à la couche K « châtelperronienne » de Peyrony. Dans cette zone, l'ensemble des données de terrain plaide en faveur de forts remaniements des ensembles archéologiques par des processus post-dépositionnels. Une stratigraphie résiduelle a néanmoins pu être documentée : des objets lithiques attribuables au Moustérien comme au Paléolithique supérieur sont présents, mais les premiers sont plus abondants à la base et les seconds au sommet. Les prélèvements pour datations OSL pris l'année passée sont toujours en cours d'analyse.

Dans la zone B, après la poursuite du nettoyage et de la vidange d'une fosse moderne semi-circulaire qui a tronqué les couches G et H, nous avons pu identifier et fouiller des dépôts en place. Une approche

photogrammétrique combinant documents actuels et d'archives a permis de corréler de façon fiable les dépôts fouillés aux sous-niveaux sommitaux de la couche H (i.e. H7-H8) définis par H. Laville. La fouille fine de ces dépôts très riches en vestiges lithiques et fauniques nous permet d'ores et déjà de confirmer la forte prédominance du débitage Discoïde dans ces sous-niveaux et d'appréhender les liens entre changements culturels et stratégies de subsistance.

Cette première campagne de fouilles a permis de constituer, par la fouille de dépôts correspondant aux couches H, J et K de Peyrony, de nouvelles séries lithiques et fauniques non biaisées par les méthodes de récolte. La poursuite des travaux au Moustier devrait de plus permettre de renouveler les données géoarchéologiques disponibles pour ce site-clé, afin de mieux cerner les processus de mise en place des dépôts archéologiques par une approche taphonomique interdisciplinaire.

Gravina Brad et Discamps Emmanuel

Protohistoire

SAINT-MARTIN-DE-FRESSEANGEAS Grotte des Fraux

Notice non parvenue.

Carozza Laurent (Sup).

Moyen Âge

SAINT-NEXANS Le Bourg

La demande volontaire de réalisation d'un diagnostic anticipé exprimée par la Communauté d'Agglomération Bergeracoise est à l'origine du projet de diagnostic sur le centre bourg de Saint-Nexans.

Le diagnostic archéologique réalisé en cinq jours aux abords de l'église romane de Saint-Nexans s'est avéré positif pour les quatre tranchées réalisées. Elles ont clairement confirmé la présence sur les parcelles concernées d'un espace funéraire médiéval bien conservé, peu enfoui sous les niveaux de circulation actuels.

Quatre tranchées ont mis en évidence de nombreuses sépultures médiévales (19) dont un coffre funéraire en grandes briques (cf.fig.), au moins un mur et un niveau archéologique structuré attribuable au début du second Moyen Âge (XIIe-XIIIe siècles).

Calmettes Philippe



Coffre sépulcral (seconde moitié XIIIe - XIVe siècles) bâti en grandes briques mis au jour au pied de l'église romane.
© Inrap, I. Souquet-Leroy

SAINT-PIERRE-DE-CHIGNAC

Plaisance

Un diagnostic archéologique a été réalisé sur la commune de Saint-Pierre-de-Chignac en rive droite du Manoire au nord du bourg.

Le diagnostic archéologique sur 9 % de la parcelle de 6700 m² impactée par le projet de construction (gymnase, maison médicale et espaces de circulation et de stationnement) s'est avéré totalement négatif. Ceci s'explique pour partie par les forts processus d'érosion sur l'essentiel de la surface du diagnostic qui ont détruit toutes les unités pléistocènes et holocènes jusqu'aux argiles à silex du Santonien voire jusqu'au

toit marno-calcaire. Dans la partie est de la parcelle, apparaît le remplissage récent (holocène et historique) d'un paléo-chenal d'orientation nord/sud incisant le paysage jusqu'aux argiles à silex localisées à plus de 3 m dans le sondage le plus profond. Ce paléo-chenal a fonctionné comme un réceptacle où des processus de lessivage intenses sont survenus.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par la
responsable d'opération
Bourguignon Laurence (Inrap).

*Moyen-Âge classique,
Bas Moyen-Âge*

SAINT-VINCENT-SUR-L'ISLE

Les Grands Bois

Le site des Grands Bois regroupe sur un même ensemble géologique les vestiges d'une dizaine d'ateliers de réduction du minerai de fer. La singulière grosseur des ferriers ainsi que la possibilité de cerner dans son ensemble un district sidérurgique, font du site des Grands Bois un sujet d'étude privilégié. Les principaux objectifs de la fouille programmée débutée en 2013 sont donc de caractériser les différentes activités pratiquées sur place et de préciser la datation des différents ateliers de réduction, ceci afin de disposer d'éléments suffisamment éloquentes pour permettre des comparaisons avec les quelques grandes études menées sur de tels sites. Le gisement ainsi mis en perspective, permettrait de mieux cerner les modalités de l'activité sidérurgique datant de la période médiévale dans un cadre régional manquant encore d'amples synthèses sur le sujet.

La troisième campagne de fouille a tenu ses engagements. Deux nouveaux ferriers ont fait l'objet d'une intervention. Le sondage du ferrier 5 a permis de comprendre la dynamique de formation du ferrier dans le secteur. Plusieurs phases de rejets ont été perçues. Les déchets ont été rejetés au-dessus de ce qui pourrait être des fosses d'extraction du minerai. Les premiers

dépôts de la partie étudiée du ferrier dateraient d'une période comprise entre la seconde moitié du XII^e et la première moitié du XIII^e siècle. Le ferrier 9 a également été sondé. Sa fouille a permis de mettre au jour un espace dédié au grillage du minerai de fer. L'activité de grillage est contemporaine des premiers rejets de réduction qui ont eu lieu à partir de la seconde moitié du XIII^e siècle.

La datation de ces deux ferriers va dans le sens de l'hypothèse de départ, qui privilégiait l'idée d'une production du fer plutôt concentrée dans le temps, sur deux voire trois siècles. Un premier schéma commence à se dessiner. Aux périodes hautes de l'occupation du site, la production semble répondre à des besoins ponctuels ou de faible importance, comme en témoignerait le ferrier 10. Par la suite, à partir de la seconde moitié du XII^e ou au début du XIII^e siècle, l'activité s'organise et s'intensifie progressivement, pour atteindre son plein développement de la seconde moitié du XIII^e jusqu'à la fin du XIV^e siècle. Cela se traduit par le synchronisme de plusieurs ferriers et par l'accroissement de leurs dimensions.

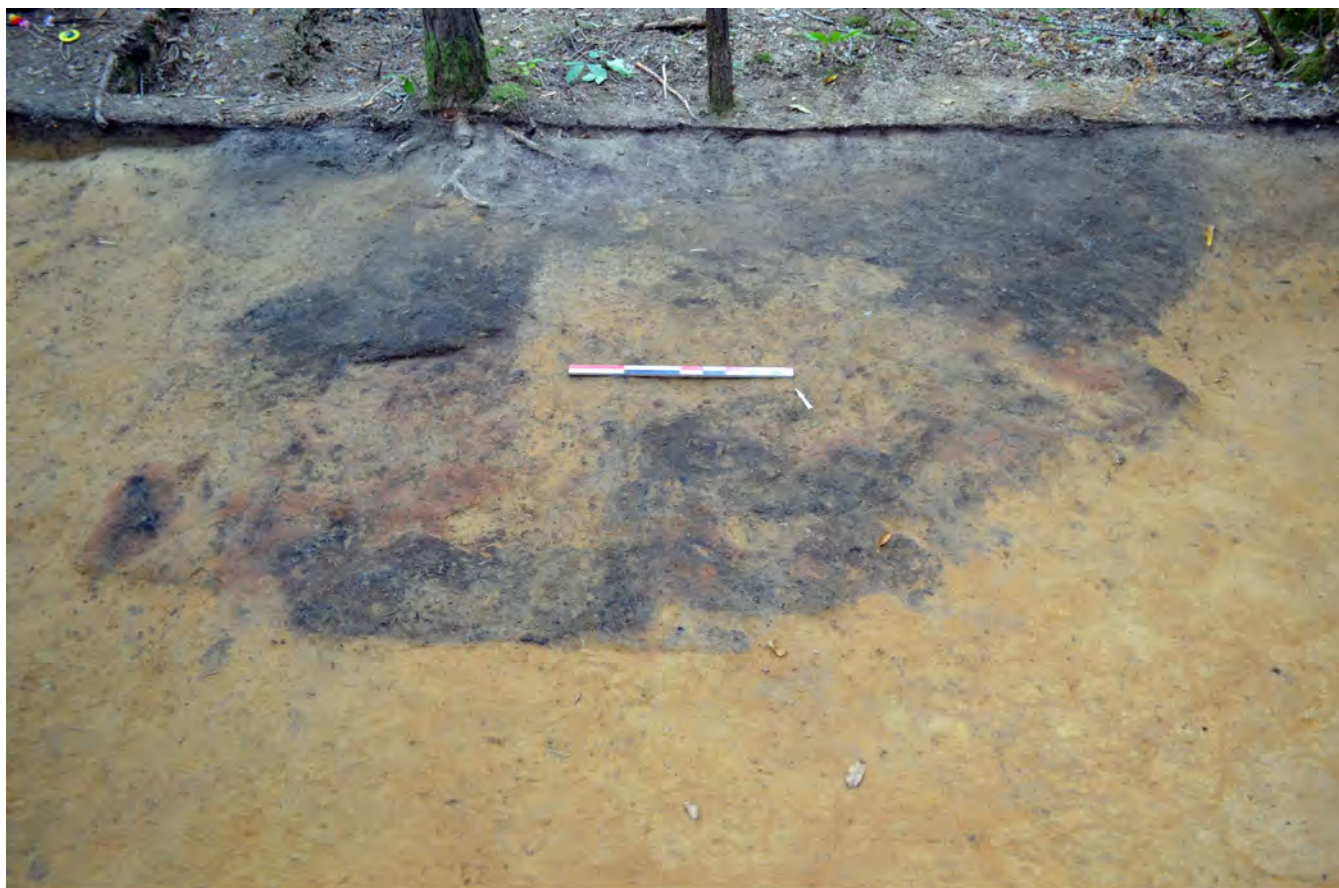
Bonnenfant JérémY

SAVIGNAC-DE-MIREMONT

La Ferrassie

Notice non parvenue.

Turq Alain (MCC).



Saint-Vincent-sur-L'Isle - Les Grands Bois.

Ci-dessus : Aire de charbonnage sur le ferrier 10.

Ci-dessous : Accumulation de scories dans une fosse d'extraction du minerai sur le ferrier 5 (J. Bonnenfant).



SERRES-ET-MONTGUYARD Versailles

Le projet de construction d'une maison individuelle au lieu-dit « Versailles » a motivé le service régional de l'archéologie à prescrire un diagnostic. Le secteur, situé en rive gauche du Dropt sur un replat fluviatile a fait l'objet d'un diagnostic (Wozny, L. 2007) sur une large surface sur des parcelles contigües. Celui-ci avait permis de mettre en évidence une permanence de l'occupation humaine allant du Néolithique jusqu'au Moyen-Âge. Les vestiges les plus significatifs concernaient toutefois l'époque antique avec la mise au jour des traces d'un bâtiment pourvu de pièces sur hypocauste et le Moyen-Âge avec des traces d'occupation matérialisées par de nombreuses structures en creux, trous de poteaux, fosses, silos, etc. Certaines de ces structures étaient installées sur le comblement d'un large et profond fossé qui entourait la partie orientale du plateau. Celui-ci était redoublé par une structure équivalente en taille espacé d'une dizaine de mètres. Les éléments de datation ne permirent pas alors de dater précisément ces larges fossés.

Trois tranchées de diagnostic ont été conduites sur une parcelle de 2408 m². Elles se sont révélées positives et ont permis de corroborer les observations réalisées

en 2007. Le large et profond fossé a de nouveau été reconnu et son orientation précisée. Aucun élément ne permettant de le dater précisément n'a été recueilli, mis à part un tesson médiéval qui pourrait provenir du comblement d'un creusement ultérieur.

L'espace est occupé - en particulier sur le comblement même du grand fossé - par un ensemble de structures en creux dans lesquelles se distinguent de probables trous de poteaux, une série de fosses et surtout par des silos aux caractéristiques très reconnaissables (ouverture se resserrant, large fond, comblement stratifié).

L'ensemble du matériel céramique recueilli date l'ensemble de ces structures autour des Xe-XIIe siècles. La présence de témoins d'une occupation antique a été observée (céramique en position secondaire, matériaux de construction) et il n'est pas impossible que la parcelle ne recèle des éléments bâtis et/ou récupérés que nous n'avons pu identifier avec certitude.

Ducournau Bertrand

SIORAC-DE-RIBÉRAC Les Feytauds

Des défrichements sur le plateau des Feytauds ont mis au jour des vestiges repérés dans le cadre de prospections dirigées par Ch. Chevillot en 2011. De nombreux déchets en lien avec une activité sidérurgique associés à de la céramique datée du second âge du Fer (IVe-IIIe siècles av. J.C) ont permis de circonscrire une butte étendue sur environ 600 m². La menace directe de la replantation de pins a motivé une opération de fouille programmée. La fouille n'a pas rencontré de bas-fourneau en place.

Toutefois, la mise au jour de fosses et d'aires d'activités métallurgiques (préparation du minerai, zone de chauffe) associées à des épandages de scories, fonds et parois de four, attestent de la présence sur place d'un atelier de réduction. L'activité s'est déroulée pendant environ 150 ans entre le IVe et le IIIe siècle

av. J.C. dont la chronologie a été établie grâce à la céramique et à une datation radiocarbone de charbons de bois.

Le matériel prélevé (échantillonnage pendant le décapage mécanique, prélèvement systématique lors de la fouille manuelle) représente une masse totale de 4,76 tonnes. L'étude du mobilier, réalisée par J. Bonenfant, met en évidence l'utilisation d'au moins deux bas fourneaux à scories piégées à utilisations multiples. Une petite série de déchets très localisée atteste que des activités relevant de la post-réduction ont été pratiquées sur place ou à proximité du ferrier (étude en cours de Ch. Dunikowski). Le travail se poursuit par l'analyse de scories et de minerais.

Lagarde-Cardona Céline

THENON

Croix des Aiguillons

Ce diagnostic archéologique a été réalisé préalablement à la construction d'une maison individuelle au lieu-dit Croix des Aiguillons. La zone concernée se situe sur une dorsale orientée est-ouest, l'un des points les plus hauts de la commune (278 m Ngf). Des vestiges du Paléolithique ont été décelés sur cette parcelle dans les années 1980 par J.-Ch. Bayle : éclats retailés, outils du Paléolithique supérieur et éléments moustériens. Un semis d'indices de sites paléolithiques couvre le plateau sur la carte archéologique avec des occurrences concentrées dans un périmètre se développant entre Jarripigier, le Verdier, les Coutauds et la Croix des Aiguillons. En outre, un chemin d'origine médiévale longe la parcelle au sud et la présence d'une chapelle Saint-Roch est attestée à la Croix des Aiguillons à la fin du Moyen Âge. Cette dernière disparaît à la Révolution, ne laissant qu'une croix à son emplacement.

Malgré une remobilisation évidente due aux labours, les cinq sondages réalisés sur l'ensemble de la parcelle ont livré un corpus remarquable d'éléments lithiques de plus de 700 pièces. Au vu de l'état de conservation des pièces (tranchants et surfaces des objets très peu endommagés) et du nombre parfois important de petits éléments (inf. à 2 cm), il semble que cette remobilisation demeure de faible dynamique. L'étude du mobilier a permis de dégager cinq schémas de débitage

(Levallois, Discoïde, à éclat allongé, à éclat laminaire et de type Kombewa) qui pourraient s'échelonner du Paléolithique moyen au Tardiglaciaire.

Ce mobilier provient, pour les deux-tiers (68 %) de l'US 1 (labours), le tiers restant se situant au sein de l'US 2 qui repose directement sur le substrat en place. En outre, les tranchées 2 et 4 ont livré à elles seules plus de 80 % du matériel récolté.

Il ne nous pas été possible dans le cadre de ce diagnostic de distinguer des horizons différents au sein de l'US 2, mais il semble que la partie la plus haute de la dorsale ait conservé un nombre conséquent d'éléments lithiques faiblement remobilisés. Cette partie haute qui continue à se développer à l'ouest de la parcelle sondée laisse apparaître de très faibles zones dépressionnaires susceptibles d'avoir préservé certains de ces horizons. Les parcelles voisines semblent vouées à terme à accueillir d'autres maisons individuelles. Ces futures implantations pourraient permettre de mieux cerner les occupations successives qui ont pu se développer au cours du Paléolithique.

Malgré la présence d'un chemin médiéval sur le flanc sud de la parcelle aucun vestige se rapportant à cette période n'a été observé durant le diagnostic.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par le responsable d'opération Salve Serge (Inrap).

LA TOUR-BLANCHE

Grotte de Jovelle

Le terme de « grotte de Jovelle » recouvre un ensemble patrimonial complexe, comprenant une grotte ornée de gravures paléolithiques, un gisement vraisemblablement contemporain des gravures, un espace sépulcral non daté, une carrière de meules médiévale et un site d'extraction de pierres de taille, à l'air libre puis souterrain, dont l'exploitation s'est terminée à la toute fin du XIX^e siècle (cf. fig.1 et 2). Enfin, ces vastes cavités souterraines sont parcourues de diaclases dont certaines renferment des tanières de carnivores pléistocènes.

Depuis la découverte des gravures en 1983, le site de Jovelle n'a fait l'objet que d'études partielles, concernant uniquement le dispositif pariétal. Acquis par le département de la Dordogne en 2006, cet ensemble demandait protection. Le classement de la grotte ornée

en 2013, la mise en place dès 2012 d'un dispositif de mesures climatiques continues dans et hors de la cavité, et le projet de couverture de l'auvent effondré de la grotte ornée font partie des mesures conservatoires mises en œuvre par la collectivité avec le concours des services de l'Etat.

Dans le but de fournir les éléments documentaires et matériels nécessaires à une meilleure connaissance du site en vue de sa conservation et de sa protection, une prospection thématique a été conduite en 2015 avec pour objectifs de préciser les limites des différentes entités archéologiques connues et d'en rechercher de nouvelles. Cette opération polymorphe a été menée en plusieurs phases, tout au long de l'année, sur le terrain et en laboratoire. Elle a pu être réalisée grâce à la réunion de nombreuses compétences et à

l'excellente collaboration qui s'est instaurée entre le service départemental d'archéologie et les membres bénévoles du club Histoire et Patrimoine de La Tour-Blanche.

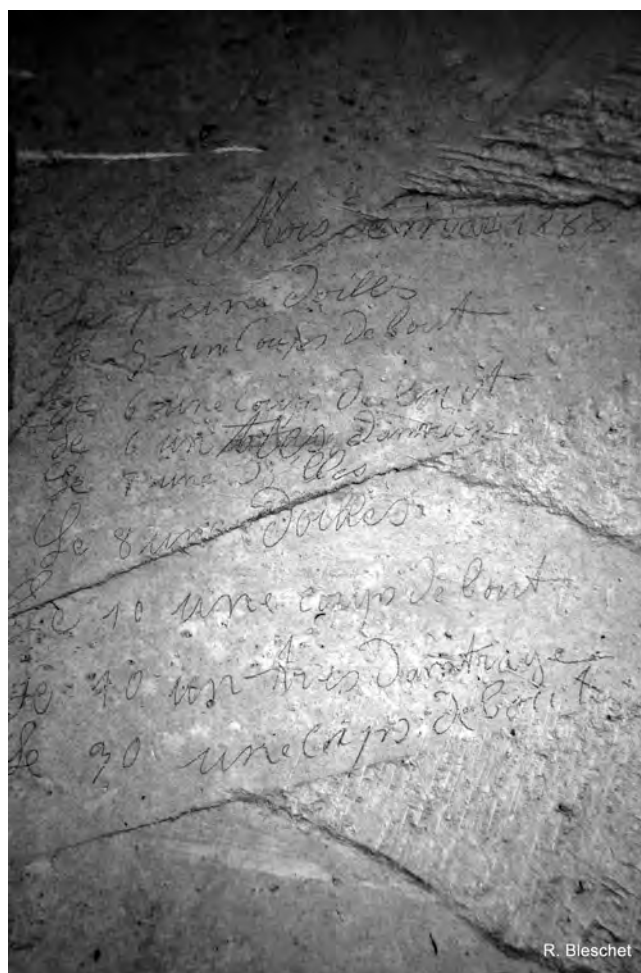
L'étude géomorphologique et le diagnostic sanitaire du karst (stabilité, sensibilité aux vibrations, bilan du développement des algues vertes sur les parois gravées) ont été initiés sous la direction d'H. Camus (Cabinet Protée), avec la contribution bénévole de Bastien Chadelle pour le relevé des faciès d'altération des parois.

La prospection du milieu karstique souterrain et à l'air libre a donné lieu à des observations importantes : la découverte de nouvelles diaclases renfermant de la faune pléistocène ; la collecte d'artefacts sur certaines d'entre elles ; la relocalisation, à l'extérieur de la propriété départementale, d'une diaclase à faune pléistocène autrefois signalée à la Drac mais absente de Patriarche.

L'inventaire et l'étude du mobilier archéologique recueilli à l'intérieur de la grotte depuis sa découverte et conservé au service départemental de l'archéologie ont été initiés. L'étude du mobilier lithique sous la responsabilité d'A. Michel amène à une attribution à l'Aurignacien récent. La céramique protohistorique examinée par C. Lagarde-Cardona daterait le dépôt funéraire du Second Âge du Fer. Une première approche du matériel paléontologique recueilli dans les sédiments effondrés des diaclases par J.-Ch. Castel, archéozoologue au Muséum de Genève, a confirmé l'âge pléistocène de la faune issue de la tanière de hyène de la diaclase 2.

L'étude archéologique des carrières anciennes de calcaire a porté en 2015 sur deux axes : les aires d'exploitation pelliculaire (extraction de meules et de pierre à bâtir), et l'exploitation de pierre de taille en souterrain. Si l'enlèvement de l'humus a permis d'atteindre les limites de la carrière de meules sur le plateau, à l'ouest de la grotte, celles-ci restent à découvrir au nord et à l'est. L'étude des carrières souterraines a commencé en 2015 avec l'enregistrement spatial des graffitis et des traces d'outils sur les parois. Cette tâche ingrate et de longue haleine a mobilisé les membres bénévoles de l'association Histoire, Mémoire et Patrimoine de La Tour-Blanche et des environs, sous la direction de G. Duverneuil. Un ensemble remarquable de 1050 documents photographiques localisés et légendés a ainsi été réuni (cf. fig.3).

L'enregistrement topographique à l'échelle du vallon et à l'échelle du site (restitution de l'environnement immédiat de la grotte, relevé des carrières souterraines) a été réalisé avec les moyens et le personnel du service départemental de l'archéologie. À l'échelle de la grotte ornée, la modélisation 3D par photogrammétrie



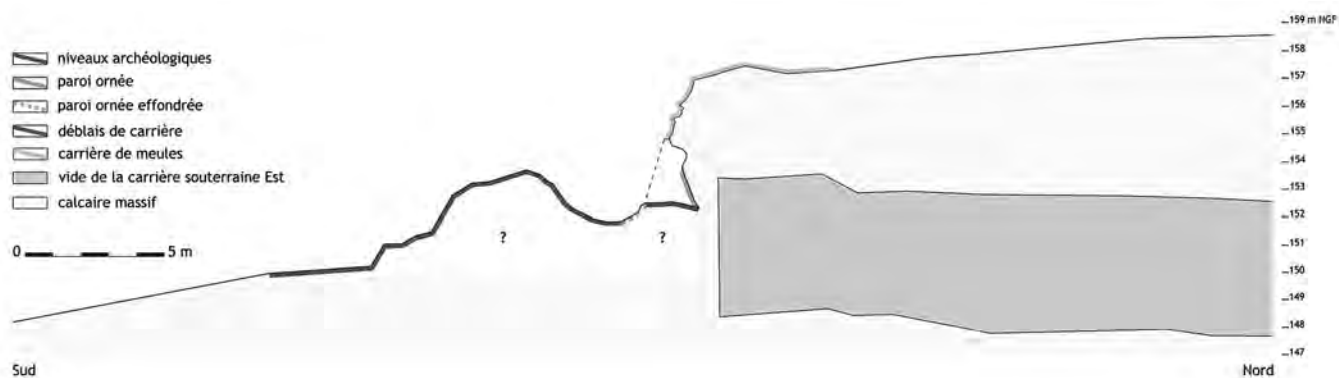
La Tour-Blanche - Grotte de Jovelle.

Fig. 3 - Compte de carrier tracé au crayon sur une paroi de la carrière souterraine : « Le mois de mars 1888 Le 1 une doille (douelle) Le 5 une coupe de bout Le 6 une coupe de bout Le 6 un trait d'entree Le 7 une doille Le 8 une doille Le 10 une coupe de bout Le 10 un trait d'entree Le 30 une coupe de bout ». Sous le texte, on aperçoit les traces du travail alterné du pic et de la scie crocodile.

numérique des panneaux gravés a été réalisée par Philippe et Etienne Rallion.

Par sa qualité et sa complexité, le site de Jovelle devra faire l'objet à terme d'un programme de recherches ambitieux, prenant la forme d'un projet collectif de recherche. Cependant, tant que de meilleures conditions de conservation ne sont pas assurées, il serait déraisonnable de prétendre ouvrir des sondages ou se lancer dans une étude approfondie des œuvres pariétales paléolithiques. En 2016, une nouvelle autorisation de prospection sera sollicitée afin de compléter notre connaissance du site et, notamment, rechercher des éléments de datation physique des différentes entités archéologiques reconnues.

Chadelle Jean-Pierre



La Tour-Blanche - Grotte de Jovelle.

Ci-dessus : Figure 1 - Coupe sud-nord sur l'auvent effondré de la grotte ornée, montrant l'intrication des différents espaces archéologiques.



Ci-dessus : Figure 2 - Plan du site de Jovelle montrant la grotte ornée et les blocs de la paroi effondrée, les zones exploitées pour la production de meules et les diaclases débouchant à l'extérieur du massif calcaire.

Opérations communales et intercommunales

2 0 1 5

N°Nat.						N°	P.
26530	VALLÉE DE LA DRONNE ET AUTRES SITES	Le triangle Lisle-Saint-Pardoux-la-Rivière-Thiviers-La Peyrouse	CHEVILLOT Christian	BEN	PRD	5	76
26830	COULOUNIEIX-CHAMIER	Ecorneboeuf	CHEVILLOT Christian	BEN	OPD	22	76

VALLÉE DE LA DRONNE
ET AUTRES SITES
Le triangle Lisle - Saint-Pardoux-la-
Rivière – Thiviers
Ecorneboeuf et La Peyrouse

L'année 2015 a été particulièrement riche en découvertes et observations. Bien sûr notre prospection-inventaire dans la haute vallée de la Dronne et plus particulièrement dans le triangle Lisle/Saint-Pardoux-la-Rivière/Thiviers a permis de suivre les sites déjà inventoriés mais aussi d'en découvrir de nouveaux.

Sur la commune de Siorac-de-Ribérac, non loin des fours gallo-romains de Chaurieux, la prospection est terminée car la végétation a pris le dessus et rend difficile toute observation au sol.

Cette année a été marquée par plusieurs découvertes importantes, lesquelles font l'objet d'un rapport spécifique :

— c'est le cas pour les recherches régulières que je mène sur le site d'Ecorneboeuf qui ont permis de faire de précieuses observations quant à l'occupation du site et de mettre au jour des objets d'essence rituelle de grande importance. Ces découvertes ont engendré une fouille de sauvetage en septembre (Ch. Chevillot) et une nouvelle en novembre (J.-F. Chopin et SRA) ;

— la poursuite des recherches sur le site gaulois de La Peyrouse sur la commune de Saint-Félix-de-

Villadeix a été moins importante cette année en raison des recherches sur Ecorneboeuf ;

— l'identification de quatre nouvelles mottes artificielles attribuables au Moyen Âge ; nos recherches en haute vallée de la Dronne sur les ateliers de fabrication des anneaux-disques du Néolithique ancien ont abouti, grâce à une collaboration étroite avec P. et A.-M. Pétrequin, à l'identification des gîtes de matière première à Sarrazac. Ces ateliers de la vallée de la Dronne ont été présentés au musée national de Préhistoire des Eyzies dans le cadre de la prestigieuse exposition : « Signes de richesse. Inégalités au Néolithique ». Une conférence sur le sujet a été donnée par Ch. Chevillot à l'abri Pataud aux Eyzies ;

— l'étude et la publication, avec P. Pétrequin et F. Prodéo, des grandes haches en jadéite de la Dordogne conservées au musée d'art et d'archéologie du Périgord (MAAP).

Cette prospection a été suivie par d'autres découvertes dans la vallée de l'Isle et le nord-ouest (région de Mareuil), mais aussi en vallée de la Vézère et de la Dordogne.

I - PROSPECTIONS

VALLÉE DE LA DRONNE ET SES AFFLUENTS

■ Paléolithique

La densité d'occupation de la vallée de la Dronne et de ses affluents au cours du Paléolithique moyen est toujours aussi importante notamment sur les plateaux et les terrasses hautes, et bien moindre au Paléolithique supérieur : Sites de Valgizoux et de l'Epalourdie (Bussac), de Migiane (La Chapelle-Gonaguet), de La Basse-Valade et de Dourle (Lisle). Sur la commune de Bourdeilles, à la Pièce-du-Rot et aux Bourdeillettes, éclats et outils du Paléolithique moyen. Commune de Quinsac, sur le site de « Chez Nanot », outils et lames du Paléolithique supérieur.

■ Néolithique/Chalcolithique

Les sites sont toujours aussi nombreux, que ce soit sur les terrasses des vallées, mais aussi les pentes et les petits plateaux. En prospection, ce sont des haches polies en roches dures ou en silex avec industrie abondante, en grande majorité sur silex noir, des tessons de céramiques épaisses, des grattoirs, armatures de flèches : à l'Epalourdie (Bussac), les Joncs (Lisle), les Bourdeillettes Hautes (Bourdeilles), Cazaque (Montagrier), Beauséjour/Barrière Pérez et les Champs de Baunac (Tocane), La Fontaine-d'Amour et Grenier (Brantôme), Saint-Laurent-de-Gogabaud (Condat-sur-Trincou), Les Terres Rouges (Champagnac-de-Bélair), La Forêt (Celles), Chez Nanot (Quinsac).

■ Âge du Bronze

Sur la commune de Celles, au lieu-dit « La Chapelle Saint-Jean/La Forêt de la Lande », des travaux de déboisement en 2012 ont mis au jour une hache en bronze à talon. Il s'agit d'une hache du début du Bronze moyen comparable à une série du dépôt de Tournepige à Vauxains. Cette découverte fortuite nous a été signalée récemment par J.-P. Cotte de Chancelade.

■ Âges du Fer

- À « La Rigale » à Villeteureix, Y. Duteil a poursuivi les prospections régulières du site. Il a trouvé des tessons d'amphores vinaires italiques Dr. Ia et Ib, et des tessons de céramiques typiques des IIe et Ier siècles av. J.-C. : cols de pots ovoïdes et de pots de stockage, écuelles à bourrelet interne, etc.

- À Saint-Pardoux-de-Dronne, près du lieu-dit les « Places », P. Dupont a repéré un site protohistorique (?) matérialisé par un fossé ou une enceinte auxquels sont associés des cercles. Ce site avait déjà été signalé par F. Didierjean (prospections aériennes) et contrôlé au sol par A. Guillin. Aucun objet n'a été découvert en surface qui aurait permis une datation.

- Commune de Saint-Victor, au lieu-dit « Combemeunier » situé à environ 1 km au nord-est du village, a été trouvée il y a une vingtaine d'années

une petite tête creuse en métal cuivreux. Elle est restée chez son inventeur depuis sa découverte, qui l'avait prise pour un heurtoir de volet de fenêtre. En fait il pourrait s'agir d'une tête ayant servi de cache pour la soie d'un poignard anthropomorphe de La Tène finale ou d'un élément de décor d'un vase métallique. Sa datation se situe entre les années 30 a.C. et 30 p.C.

■ Période gallo-romaine

Sur la commune de Tocane-Saint-Âpre, près de Beauséjour/Barrière Pérez, l'important site gallo-romain de « Las Malignas » a livré du mobilier allant du Ier au IIIe siècles.

À Mensignac, à la Basse-Vaure, on recense un petit couvercle en métal cuivreux, de la sigillée lisse et des céramiques communes (Ier-IIe siècle p.C.).

Dans la commune de Brantôme, aux « Habrands », un site a livré un fragment de mortier tripode en lave, un col de petite coupe côtelée en verre (Isings 17) et de la céramique commune.

À Saint-Laurent-de-Gogabaud (Condat-sur-Trincou), une prospection minutieuse de la zone de la villa gallo-romaine a permis de très intéressantes découvertes : une dizaine de fragments de vases en verre dont une coupe en verre mosaïqué, des fragments de coupes côtelées dont deux en verre bleu cobalt – de nombreux tessons de céramiques communes allant du Ier au IVe siècle p.C. - des tessons d'amphores vinaires – deux dents de bovidés et un fragment de marbre vert. Il faut ajouter à cela plusieurs objets métalliques. Parmi eux, trois anneaux en métal cuivreux, un jet de coulée et un élément décoré de boucle de ceinture également en bronze ou métal cuivreux. Il a été récolté plusieurs poids de lestage de filet de pêche (tramails et éperviers) identiques à ceux découverts en Gironde récemment et aussi des clous en fer. Plusieurs monnaies ont été trouvées dont un sesterce de Marc-Aurèle mais surtout une vingtaine de petits bronzes sur une surface réduite de quelques mètres carrés ; Claude II le Gothique, Constantin, Constantin II, (IVe siècle p.C.). Cette concentration de monnaies contemporaines sur une surface réduite semblerait indiquer l'existence d'une cachette qui a été éparpillée par la charrue.

Sur le site de La Rigale (Villeteureix), on note la présence de sigillée des Ier et IIe siècles, de tessons de parois fines, du verre (coupe Isings 17 en verre bleu cobalt), des tessons d'amphores et de la céramique commune en abondance et un peson.

À Vauxains, le site des Grèzes a livré un pied d'amphore Dr 2/4, du verre et de la céramique commune allant du Ier au IVe siècles p.C.

VALLÉE DE L'ISLE ET SES AFFLUENTS

■ Paléolithique

Plusieurs sites du Paléolithique moyen ont été inventoriés : à Agonac aux lieux-dits Les Gannes/La Porcherie et à Missonnet sur la commune

de Champcevinel (bifaces et industrie sur éclats Levallois).

■ *Néolithique/Chalcolithique*

Commune d'Agonac, sur le site de « La Porcherie/ Les Gannes », abondant mobilier néo-chalcolithique, dont un nouveau fragment d'anneau-disque en sarrazacite. Au Civadaud (Saint-Médard-de-Mussidan), le site néo/chalcolithique découvert par J.-C. Héseault livre toujours un riche mobilier : haches polies, haches taillées, armatures de flèches foliacées, grattoirs à retouches en écharpe, série de superbes couteaux à moissonner sur des silex très variés, outils divers et meules.

Notons la présence à Villeneuve (Cherval), à l'emplacement de la villa gallo-romaine, d'une industrie sur silex de petite taille et fortement cachalonné.

VALLÉES DE LA DRONNE, DE L'ISLE ET DE LA VÈZÈRE

■ *Néolithique*

Commune de Saint-Geyrac, au lieu-dit « Vigne morte », J. Galinat et G. Foglia ont découverts un site de grès qui a été exploité en carrière à une période indéterminée. Toutefois, certains blocs équarris et plantés verticalement pourraient évoquer un site mégalithique du Néolithique.

■ *Gallo-romain*

Au lieu-dit « Villeneuve », sur la commune de Cherval, j'ai poursuivi les prospections sur le vaste et riche habitat gallo-romain, occupé au Haut et Bas-Empire. Deux zones distinctes ont été observées, la première au nord, dans la pente et le creux en bordure de l'antique voie romaine et au sud-est sur la croupe. La zone sud-est est nettement plus riche en mobilier céramique et vestiges divers. J'ai récolté des tessons de sigillées lisses et un tesson à décors moulés des Ier-IIe siècles ap. J.-C., de morceaux d'huîtres, d'un canon et d'une dent de bovidés. Pour la céramique commune nous avons recueilli de très nombreux tessons des formes classiques de la vaisselle pétrucore des Ier au IVe siècles : formes basses et hautes (cruches, pichets, tripodes, couvercles, pots culinaires, jattes, coupes, mortiers, etc.). Il faut aussi noter la présence de tessons d'amphores et de fragments de meules rotatives en conglomérat de Saint-Crépin-de-Richemont. Nous avons aussi récolté quelques fragments de marbre et deux molettes en quartz et quartzite. Enfin un antoninien de Tétricus a été trouvé entre les deux zones du site.

La zone nord a été peu labourée cette année et le girobroyeur passé il y a quelques années a détruit bon nombre de vestiges. Je n'ai trouvé que peu de tessons de céramique commune et quelques menus fragments de verre. Par contre, les morceaux de plaques de marbre, souvent de Campan sont toujours abondants dans cette zone.

Au lieu-dit « Le Sol », sur la commune de Goût-Rossignol, depuis 1990, J.-P. Vives prospecte régulièrement une villa gallo-romaine, récoltant des moellons calcaires en petit appareil, beaucoup de tegulae et d'abondants tessons de céramique. Il a également découvert une petite statuette en bronze qui présente Hercule âgé, cheveux bouclés, dont le corps est entièrement enveloppé dans la peau du lion de Némée, la « léonté ». Cette statuette, dont il manque la jambe gauche, pourrait appartenir à un ensemble plus important de personnages, dont cet Hercule ferait partie. Cette figurine pourrait représenter un acteur tragique dans le rôle d'Héraclès.

■ *Périodes médiévale et moderne*

Commune de Saint-Germain-du-Salembre, M.-C. Mangé, propriétaire du château situé dans le village, nous a appelé car il souhaitait vidanger les douves. À la fin du XIXe siècle, des monnaies romaines ont été trouvées sur ce site. Lors d'une première visite, j'ai trouvé un fragment de tegula épaisse en bordure des douves. Le curage des douves, surtout celle du nord vers la source, a permis d'observer à sa base, un bel appareillage de gros moellons équarris, reposant sur un radier fait de blocs identiques. Toutefois, hormis le fragment de tegula signalé plus haut, aucun mobilier d'époque antique n'a été découvert. Les éléments recueillis dans le curage des douves sont postérieurs à la Révolution. Il s'agit essentiellement de céramiques, de verre et quelques objets métalliques. La céramique est surtout constituée de productions de Beauronne à glaçure vernissée verte ou marron, allant du XVIIIe au début du XXe siècle.

II – MOTTES CASTRALES

Commune de Saint-Pierre-de-Frugie, au lieu-dit « Magnac », des déboisements de la colline qui domine le hameau de Vassoux, ont fait apparaître la présence de deux buttes artificielles, nettement lisibles dans le paysage. Le site médiéval occupe une grande partie de la colline orientée nord-ouest/sud-est. Au nord-est, au pied de la motte se distingue la basse-cour, vaste espace plat, qui domine le hameau de Vassoux. La motte est de forme quadrangulaire d'environ 20 m de côté. Elle présente sur le dessus une plate-forme en creux avec des rebords marqués sur tout son pourtour. Côté nord-est, le fossé est bien visible avec un petit agger en terre en forme de demi-lune. On retrouve un aménagement identique au sud-ouest, mais celui-ci présente dans sa partie nord une butte circulaire nettement marquée, qui dépasse largement la fortification en terre. Cette butte, contrairement à la motte, est bâtie avec des pierres prises sur place, en l'occurrence du gneiss, dont une petite carrière se trouve à quelques mètres sur la forte pente nord. Il semble que nous ayons à faire à la base d'une tour en pierres, hypothèse à vérifier dans l'avenir. Tout autour de la motte, on observe des aménagements de la colline, qu'il serait intéressant de

relever et topographier. On peut noter l'existence sur la pente nord, d'une charbonnière d'époque indéterminée. Aucun mobilier archéologique pouvant donner des indications chronologiques n'a été trouvé en surface.

Une réunion sur place a été tenue en présence du maire M. Chabaud, des propriétaires et de l'exploitant et des garanties ont été apportées pour ne pas endommager le site lors des dessouchages.

Commune de Saint-Félix-de-Villadeix, au lieu-dit « Larbonie » ou aussi « Planta Rouge », Ph. Gay nous a signalé la présence d'une structure fossoyée qui s'apparente à une structure médiévale. Le toponyme de « Larbonie » est d'origine ancienne. Il se compose du préfixe « lar », qui s'apparente à « plat » ou de « lac plat » et du suffixe gaulois « bonna » qui signifie « village, fondation » ou encore indique une source. C'est un terme fréquent en toponymie et qui a donné le nom à des nombreuses villes ou villages. C'est donc un indice très intéressant, d'autant qu'une anse d'amphore vinicole italique Dr IB a été trouvée dans les environs. Le site médiéval occupe la vaste partie plate d'un plateau sur le point le plus élevé du secteur. Au nord-est, on distingue la basse-cour, pour le moment difficile à évaluer en raison du terrain très boisé. La motte, comme celle de Magnac à Saint-Pierre-de-Frugie, est de forme sensiblement quadrangulaire d'environ 30 m de côté. Elle présente sur le dessus une plate-forme en creux avec un petit talus bien marqué sur tout son pourtour. Elle est ceinte d'un fossé qui est bien visible avec deux petits aggers en terre en forme de demi-lune au nord et au sud. À l'intérieur de la motte, dans la zone sud-est, on remarque les fondations d'un long bâtiment fait de pierres calcaires et de rognons de silex. Ce bâtiment orienté sensiblement nord-sud se termine au nord par une abside semi-circulaire. Le relevé de ce bâtiment serait intéressant à réaliser car bien visible au sol. Au sud et au sud-ouest, au-delà du fossé, on remarque de nombreuses excavations dues à l'exploitation de minerai de fer. Celui-ci est compact et de bonne qualité. Aucun mobilier archéologique pouvant donner des indications chronologiques n'a été trouvé en surface. Par contre, non loin de là, Ph. Gay, à l'occasion de la plantation de châtaigniers a mis au jour une hache en fer de type carolingien et une anse d'amphore vinicole italique Dr Ib.

Commune de Parcoult, c'est J.-J. Gendreau, maire de la commune, qui m'a signalé l'existence de cette possible motte castrale, à ma connaissance inédite. Je me suis rendu sur le site pour une visite de la motte en sa compagnie le mercredi 8 juillet. Le site médiéval occupe une petite terrasse qui domine par une pente abrupte la vallée de la Dronne. Il se situe sur une langue étroite à la pointe du plateau à l'ouest du village entre la gorge profonde du Riou des Barges et la Dronne. La motte, s'il s'agit d'une telle structure a été très arasée et il n'en subsiste qu'une infime partie. Côté nord, entre la base de la motte et le bord de la rupture de pente, on distingue dans les taillis les vestiges d'un mur bâti avec un gros appareillage orienté sud-nord et qui

barre cette partie de la terrasse. En avant de ce mur, à l'ouest, il existe un petit fossé. À l'ouest, sur la langue étroite de la terrasse qui se termine en triangle, existe un puits taillé dans le calcaire et les couches de graves de la Dronne. Aucun mobilier archéologique pouvant donner des indications chronologiques n'a été trouvé en surface.

Commune du Buisson-de-Cadouin, près du hameau de « Salles », à l'occasion d'une visite de la chapelle de Salles, j'ai remarqué la présence de cette structure au nord du hameau de Salles. Elle se trouve à gauche de la route de Fonfourcade, dans un bois qui surplombe la route.

Le hameau de « Salles » est d'origine ancienne, comme en témoigne la présence de la remarquable chapelle située au sud du hameau actuel, isolée en pleine campagne. Le site médiéval occupe la base d'un coteau. Autour on distingue le rempart avec fossé. Côté est, qui domine la route, cette motte a été en partie arasée, probablement lors de la construction de la route, ses terres ayant servi de remblais. La motte est de forme sensiblement circulaire d'environ 20 m de diamètre. Elle est ceinte d'un fossé qui est bien visible avec un agger en terre. Au sud et au sud-ouest, au-delà du fossé, on remarque de nombreuses excavations résultant de l'exploitation de minerai de fer. Celui-ci est abondant, compact et de bonne qualité, comme aux alentours de la motte de Larbonie à Saint-Félix-de-Villadeix. Aucun mobilier archéologique pouvant donner des indications chronologiques n'a été trouvé en surface.

III - Écorneboeuf - Commune de Coulounieix-Chamiers

Sondages INRAP de mars 2015 – Etude du mobilier

Ce pré-rapport relatif au mobilier céramique et métallique découvert à l'occasion du diagnostic mené sous la direction de J.-Fr. Chopin (cf. notice dans ce volume) donne le décompte des tessons céramiques recueillis dans les quatre tranchées réalisées sur la pente ouest du site, et leur attribution chronologique.

Ces sondages ont confirmé l'importance de l'occupation humaine sur la pente ouest de la colline à partir du BF IIIb (Ha B2-B3), dont les vestiges des constructions et aménagements ont été sérieusement remaniés par les terrasses réalisées par les Pétrocores à La Tène D2b/Augustéen précoce. L'étude typologique du mobilier céramique découvert dans les quatre tranchées de la pente ouest d'Ecorneboeuf met en relief la complexité de la zone sondée et confirme les grandes phases d'occupation du site.

Les recherches que je mène sur Ecorneboeuf depuis 1971 et surtout depuis 2012, mettent en évidence les séquences chronologiques suivantes :

- Néolithique (IVE et IIIe millénaires av. J. C.), phase surtout bien représentée à l'Artenac ;
- Âge du Bronze : Quelques indices témoignent d'une modeste occupation de la colline au Bronze

Moyen. C'est surtout au cours du Bronze Final III que le site va connaître une intense occupation et plus particulièrement dans sa phase finale. Le mobilier découvert dans les quatre tranchées montre bien l'importance des vestiges de l'occupation du Bronze Final IIIb, et pour la première fois du BF IIIa ce qui est nouveau.

- Premier Âge du Fer : La découverte de céramiques des phases moyenne et finale de cette période, en des points bien précis témoigne d'une occupation réduite du site (VIIe et Vie siècles av. J.-C.) ;

- Second Âge du Fer (La Tène) : De modestes objets montrent une fréquentation du site entre le Ve et le IIIe siècle av. J.-C., mais c'est surtout au cours du Ier siècle av. J.-C. (La Tène D2b/Augustéen précoce) que l'occupation gauloise va être importante, mais semble-t-il limitée à la partie sud de la colline (pentes ouest et est). Curieusement la céramique commune de La Tène D2b (50-20 avant notre ère) est rare alors que les tessons d'amphores vinaires italiques sont abondants. Quant à la céramique gallo-romaine, elle est inexistante alors qu'il y a des tegulae et des imbrices, mais qui sont probablement précoces, comme cela a été constaté dans la fouille de sauvetage de 2012 sur la pente est, donc antérieurs à 16/1 av. J.-C. C'est donc probablement de la fin du Ier siècle av. J.-C. que datent les réaménagements observés en particulier dans la tranchée 2, qui serait intéressant de dater et de connaître la vocation, notamment le niveau de circulation avec trous de poteaux, auxquels sont associées tegulae et imbrices. Aucun mobilier céramique véritablement gallo-romain n'y a été découvert, ce qui laisse supposer un aménagement très précoce à la période augustéenne, probablement contemporain de la mise en place de la future Vesunna au pied d'Écorneboeuf dans la plaine de l'Isle (entre 14 et 1 a.C.).

IV - Écorneboeuf - Commune de Coulounieix-Chamiers

Prospections du site en 2015 – Etude du mobilier céramique et métallique qui fait suite aux observations de 2014.

■ *Le point 1 de la pente ouest*

Le point 1 de la pente ouest se situe vers l'isthme sud de la colline. Le chemin qui descend en direction du nord-ouest de la pente a été maintes fois retaillé lors des travaux de construction de la carrière équestre sur la pente ouest. Une épaisse couche noire farcie de charbons de bois enrobe des tessons de céramiques du BF IIIb, mais aussi des silex taillés.

1. Le mobilier lithique

Le mobilier lithique que nous avons recueilli au point 1 n'appartient pas du tout, comme nous l'avions suggéré l'an passé (Chevillat, 2014), aux phases antérieures du Néolithique Récent-Final et à l'Artenac, mais probablement à une utilisation encore importante au cours du BF IIIb/Ha B2-B3. Le mobilier lithique découvert montre un débitage de qualité médiocre,

représenté par de nombreux éclats courts et des lames. Aucun outil ou arme n'y a été trouvé cette année contrairement à l'an passé.

2. Le mobilier métallique : début novembre 2015, il a été récolté dans les terres du talus du P1, un tranchant de hache en bronze en fort mauvais état de conservation. Celui-ci est en cours de restauration à Bordeaux. Il s'agit de la partie distale d'une hache probablement de type à ailerons subterminaux.

3. Le mobilier céramique du BF IIIb (Ha B2-B3) : il est représenté par une centaine de tessons de céramique. La majorité appartient à des vases de stockage, mais on trouve également une série de récipients destinés à la présentation et à la consommation des aliments : écuelles tronconiques, assiettes à marli à facettes, bols, jattes carénées, gobelets de type « bulbe d'oignon », pots biconiques et pots grossiers destinés aux provisions et au stockage. Ces tessons sont parfois de taille assez importante et ne présentent pas de traces d'usure. Les cassures sont nettes et pas érodées.

■ *Le point 2 de la pente ouest*

Le point 2 de la pente ouest se situe environ à mi-pente précisément au-dessous du sondage n° 20 réalisé en décembre 2013. À cet endroit, la pente présente une large terrasse qui doit correspondre à des aménagements d'un habitat gaulois (50 et 10/1 a.C.).

Le tracé du chemin qui descend en direction du vallon de Vieille-Cité et de Campniac a retaillé le talus, mettant au jour une stratigraphie complexe qui montre un niveau d'habitat de La Tène D2b, avec trous de poteaux, zones de foyers, couche jaune de torchis en place, etc.

Sur plus de 30 m de long, se remarque une épaisse couche noire farcie de charbons de bois, dans laquelle se trouvent mêlés en position secondaire des silex taillés et des tessons de céramiques du BF IIIb. La grande majorité du mobilier recueilli dans les déblais du chemin appartient bien à la même phase tardive que celle observée lors du sauvetage de septembre 2012, à savoir La Tène D2b (50/10-1 a. C.).

1. Le mobilier lithique

Comme au niveau du point 1, nous avons récolté du mobilier lithique et de la céramique du BF IIIb, mélangés dans la couche de La Tène D2b. Il s'agit de mobilier en position secondaire, remanié lors des aménagements réalisés par les Pétrôcores et qui ont bouleversé les niveaux en place de leurs prédécesseurs. Contrairement à l'an passé, je n'ai trouvé que des éclats, dont un seul est retouché. Ce mobilier lithique, à base d'éclats, peu caractéristique peut également, comme au point 1, être un débitage de la fin de l'Âge du Bronze.

2. La séquence du BF IIIb/Ha B2-B3

Les tessons de céramique de la phase du BF IIIb/Ha B2-B3 sont ici moins nombreux qu'au Point 1. Ils se trouvent mêlés à ceux de la période de La Tène D2b. Comme déjà évoqué, il s'agit très probablement de mobilier en position secondaire. Le corpus de cette céramique est très caractéristique et homogène de

l'ensemble des trouvailles de cette période faites en divers points de la colline : écuellles tronconiques, assiettes à marli à facettes dont le fond intérieur est quelquefois orné de cannelures concentriques, bols, gobelets biconiques, pots à col cylindrique, gobelets de type « bulbe d'oignon », vases de stockage et à provisions.

■ *L'occupation de la Tène D2b/Augustéen précoce du point 2*

La coupe en bordure du chemin au niveau du point 2, montre par endroits une stratification nette. On observe par exemple la présence d'une couche horizontale jaune clair, prise entre deux niveaux anthropiques chargés en charbons de bois, correspondant probablement à du torchis destiné aux cloisons de bâtiments.

Plus au nord, j'ai noté l'existence d'au moins trois, voire quatre, trous de poteaux d'un diamètre de 40 cm. On relève également une zone plane rougie, avec des pierres calcaires brûlées entre deux de ces trous de poteaux. Les travaux de remise en état du chemin n'ont fait qu'effleurer ces niveaux, lesquels témoignent de structures de bâtiments en place. Il restera à vérifier ces observations par un rafraîchissement et des relevés de cette stratigraphie. Comme en 2014 j'ai suivi de façon régulière les terres déversées du côté ouest du chemin au Point 2. La terre y est très noire, grasse, chargée d'éléments organiques et de charbons de bois, voire de cendres. Cela m'a permis de récolter un abondant mobilier, essentiellement céramique et osseux, mais aussi métallique.

C'est surtout les vestiges de la phase de La Tène D2b/Augustéen précoce qui dominent : céramique commune, terra nigra, nombreux tessons d'amphores vinaires Dr Ib, faune abondante, mobilier métallique plus rare.

3. Le mobilier métallique

- Le bronze : un anneau ouvert, de petit diamètre (3 cm) fait d'un fil de section ronde en métal cuivreux; probable boucle d'oreille filiforme du type BCO-3005 (artefacts) dont la datation s'étale des années 450 à 50 av. J.-C. ; un fragment de tube aplati, qui pourrait correspondre à un morceau de bracelet creux en bronze ; une petite tige de section carrée, coudée ; un petit fragment de lame de métal qui pourrait appartenir à l'arc d'une fibule de Nauheim ; un petit anneau, à jonc plat et nervuré qui pourrait être une bague ; un fragment de feuille de bronze épaisse avec un côté arrondi et dentelé.

- Le fer : quelques clous forgés, à tige carrée et tête plate, de diverses dimensions, utilisés pour l'assemblage de pièces de bois.

3. Les monnaies : le tamisage des terres rejetées de l'autre côté du chemin nous a permis de trouver deux nouvelles monnaies gauloises : une monnaie en argent des Pétrocores du type au « monstre hybride »

(tête à gauche) et une obole en argent à la croix de la série cubiste.

4. Le mobilier céramique

La céramique commune est bien représentée souvent sous forme de gros tessons aux cassures fraîches. Ce sont les pots ovoïdes culinaires, les grands pots de stockage et les écuellles à bourrelet rentrant qui sont nettement majoritaires.

5. La céramique d'importation : Cette année un seul tesson de céramique à vernis noir, dite « campanienne », forme basse de type B-oïde.

6. Productions de Bram ? : Un tesson de cruche en pâte rosée à couverte blanche.

7. La Terra Nigra : Comme dans la fouille de sauvetage de 2012, elle est bien représentée dans cet ensemble. On recense des imitations de Lamboglia 36, vases bobines à décor de baguettes, gobelets à parois droites, pots globulaires, vases globulaires, vases balustres, etc.

8. Céramiques communes : Les céramiques communes, parfois sous forme de gros tessons aux cassures fraîches, sont très abondantes dans cette zone : un fragment de couvercle, abondantes coupes tronconiques à bourrelet rentrant, gobelets, pots culinaires aux formes variées, grands vases de stockage, etc.

9. Les amphores vinaires italiques : Les tessons d'amphores de couleur beige à orangé sont abondants au Point 2, tous appartenant au type Dr Ib, daté des années 60/30/1 a.C.

10. Les amphores vinaires espagnoles : deux tessons de Pascual I dont un en pâte rouge et l'autre en pâte jaune.

■ *Autres découvertes sur la colline*

1. Le point 4 pente ouest : situé au nord du point 2 de la pente ouest, il a livré un poinçon en os, aménagé sur un tibia d'ovi-capridé.

2. Sur la pente est, à une dizaine de mètres au nord de la fouille de septembre 2012, des travaux d'aménagement d'une petite carrière pour les chevaux ont mis au jour un tronçon de lame d'épée en langue de Carpe du BFIII, un petit anneau plein en bronze, un petit anneau à section en ruban, le fragment d'une perle annulaire en verre bleu/violet ornée d'un décor de filets blancs séparés par des cannelures horizontales et des tessons de céramiques du BFIIIb et de La Tène D2b.

Les recherches récentes sur Ecorneboeuf sont essentielles pour comprendre la mise en place par les Pétrocores de leur future cité romaine, édifiée au pied même de cette colline dans l'axe du vallon de Vieille-Cité et de Campniac. En 2015, nous allons poursuivre nos prospections et recherches afin de mieux connaître les limites de l'habitat gaulois et mieux cerner son évolution chronologique.

V - Écorneboeuf - Commune de Coulounieix-Chamiers

Fouilles de sauvetage urgent de septembre 2015 (autorisation n° 2015/174) :

Ce pré-rapport fait suite aux opérations de surveillance des travaux de construction d'une carrière sur la pente ouest d'Ecorneboeuf, et aux sondages réalisés en décembre 2013 (Ch. Chevillot et J.-B. Desbrunais) et en mars 2015 (Inrap, J.-F. Chopin).

La zone concernée par la carrière s'est avérée peu intéressante, car seule une partie de la zone basse a été affectée par les travaux. Par contre, les travaux destinés à l'enrochement de la carrière pour les chevaux, ont amené l'entreprise à la création d'un chemin destiné aux camions transportant des blocs de calcaire, mettant ainsi au jour des structures et un abondant mobilier appartenant à La Tène D2b/ Augustéen précoce. Ce mobilier est en tous points identique à celui découvert dans la fouille de sauvetage de septembre 2012 sur la pente est, mais aussi dans les sondages de la carrière et au point 2 de la pente ouest, mobilier daté des années 50 à 20/10-1 a. C.

Le tracé du chemin, large d'environ 5 m en direction du nord vers la carrière a retaillé le talus, mettant au jour une épaisse couche noire garnie de charbons de bois, très grasse et compacte qui enrobait de nombreux tessons de céramiques et d'amphores vinaires italiques.

1. Les structures observées : la coupe en bordure est du chemin au niveau du point 3, a mis au jour dans la partie sud une couche noire épaisse sous une faible strate d'humus contenant du mobilier archéologique de LTD2b. Avec J.-B. Desbrunais, nous avons alors entrepris un travail de récolte de mobilier sur les terres rejetées côté ouest avant de nettoyer la coupe en bordure est. La strate dégagée s'est révélée être épaisse et sans couches ou niveaux identifiables (US 15). Elle renfermait de très abondants tessons de céramiques communes, de la terra nigra, des tessons d'amphores vinaires italiques de type Dr Ib, des clous et de la faune en quantité. L'observation attentive de la coupe faite par les engins mécaniques, plus au nord, nous a permis de découvrir les vestiges d'une plaque de foyer, coupée en deux par la pelle mécanique. Il s'agit d'une plaque rubéfiée, épaisse de 8 cm environ, à l'origine de forme quadrangulaire de 40/45 cm de côté. Sa base avait été parfaitement bâtie sur l'argile de décalcification afin de lui assurer un niveau plan. Nous avons alors concentré notre recherche sur cette structure et ses environs immédiats et notamment au-dessus en direction de l'est. Il est alors apparu autour de la plaque rubéfiée de nombreux tessons de céramique, d'amphores et de gros éléments de faune ainsi qu'un bracelet en bronze entier.

Nous avons alors mis l'accent sur la partie nord-est de la zone fouillée, au-dessus de la plaque foyère. La terre à cet endroit était très difficile à fouiller en raison d'une part de sa composition faite d'argile et

de débris organiques et, d'autre part, du passage répété avant notre intervention des lourds engins mécaniques utilisés dans le cadre de la réalisation de la carrière. Ces derniers avaient fortement tassé toute cette zone, fracturant du mobilier archéologique enfoui peu profondément. La fouille minutieuse de l'épandage de mobilier au nord-est a permis d'identifier un dépôt organisé, en particulier au niveau de la faune : côtes assemblées, vertèbres en connexion, maxillaires inférieurs uniquement (aucun crâne associé), présence d'au moins un fragment de calotte humaine de forme carrée (découpée ?), etc.

A la fin du dégagement de cet épandage, on s'aperçoit qu'il est organisé selon un arc de cercle peu épais, suivant un axe sud-ouest/nord-est. Outre la faune abondante, il faut noter de nombreuses céramiques brisées, parfois sous forme de gros tessons : céramiques communes, terra nigra, céramiques importées, amphores qui paraissent avoir été volontairement brisées comme cela a été constaté sur le sanctuaire de Corent, présence de nombreux clous en fer, un jeton perforé, une fibule de Nauheim brisée, une fusaïole, des monnaies gauloises en argent, etc.

Une fois cet épandage/dépotoir enlevé, la fouille a révélé une structure en demi-lune, profondément creusée et taillée dans le rocher du substratum. Au nord il était limité par le rocher taillé selon un axe ouest/est qui repartait suivant un axe nord/sud. Dans le coin nord-est, au départ de l'épandage, il a été mis au jour un trou de poteau. C'est au-dessus de ce trou de poteau, à environ une cinquantaine de centimètres au nord-est, que le 29 septembre, en fin de soirée, fut découvert sous une pierre le protégeant, un remarquable simpulum anatidé (SPL 3002 ou 3004 de la classification de M. Feugère, cf. artefacts).

Le lendemain nous avons repris les recherches dans la zone sud, mettant au jour un large et profond trou de poteau de forme quadrangulaire dans lequel a été trouvé un crochet en bronze en forme de canard ou de cygne, très proche de celui figurant sur le simpulum intact. Il y avait donc au moins deux simpuli du même type sur le site.

C'est à ses abords que fut découvert le 30 septembre une applique en bronze, représentant une superbe tête « gauloise » avec les moustaches en virgule. Tête qui avait été endommagée par le passage répété des énormes camions amenant les blocs de calcaire pour l'enrochement de la carrière. Il a également été découvert des monnaies gauloises en argent et en bronze, une sorte de plaque repliée avec un décor, un militaria « tué », découpé volontairement, qui porte au moins douze traces de coups de burin franches et bien nettes.

Les structures et le mobilier archéologique mis au jour à l'occasion de cette fouille de sauvetage urgent viennent confirmer de façon indiscutable mon hypothèse émise il y a déjà une dizaine d'années, à savoir que le sanctuaire des Pétrôcores se trouvait bien sur la colline d'Ecorneboeuf. Par contre je m'étais

trompé sur son emplacement que j'avais d'abord imaginé sur le promontoire nord qui domine l'Isle et la plaine de Périgueux. En réalité le sanctuaire était situé sur la plate-forme au-dessus de l'ancien fossé qui barrait le site.

VI - « La Peyrouse », une ville-marché Pétrucore sur la voie antique Vesunna-Aginnum. Commune de Saint-Félix-de-Villadeix

Suite à ma découverte en juillet 2014 de cette nouvelle agglomération gauloise, j'ai poursuivi les prospections en 2015 mais de façon limitée en raison des recherches en cours sur le site d'Ecorneboeuf.

Ces nouvelles prospections, bien que peu nombreuses, ont été orientées vers une meilleure connaissance au sol des zones d'occupation de la parcelle 817, seule parcelle du site labourée avec la 80 (sud-est). Nous avons également profité de travaux ponctuels de Ph. Gay sur la truffière plantée sur la parcelle 88 pour identifier des tessons d'époque gauloise.

Nous avons commencé à séparer la parcelle 817 en trois zones distinctes ; afin d'y installer par la suite un carroyage pour mieux isoler les trouvailles au sol.

Ces trois zones ne sont pas artificielles mais correspondent à des secteurs bien délimités et riches en mobilier.

La mise en culture de la partie nord de cette grande parcelle a permis de prospecter cette zone qui s'est en fait révélée peu riche en mobilier.

Notons tout de même dans la zone 2, l'extension dans cette partie du mur déjà repéré en 2014. Sur la parcelle 80, les tessons de céramiques et d'amphores sont présents mais bien moins nombreux. La parcelle 88, plantée de chênes truffiers est également riche en vestiges archéologiques qui remontent lors des travaux d'entretien des arbres.

■ La zone 1 (parcelle 817)

Quelques rares silex taillés appartiennent à la phase moyenne du Paléolithique (MTA) et d'autres au Néolithique.

Mais la plus importante occupation de cette zone est due aux Pétrucores, probablement dès la fin du III^e siècle av. J.-C. et jusqu'à la Tène D2b. L'occupation se poursuit, mais de manière plus réduite, au cours de la période gallo-romaine (Haut-Empire).

1. Le Néolithique : une hache polie et quelques éclats essentiellement en silex du Bergeracois, plus rares en silex noir, attestent d'une fréquentation du site au Néolithique.

2. L'occupation laténienne : les prospections de 2015 confirment la densité des vestiges archéologiques en surface, montrant une occupation gauloise dense et continue depuis le III^e siècle av. notre ère, jusqu'à La Tène 2b/Augustéen précoce. L'occupation gallo-romaine du I^{er} siècle ap. J.-C. est moins dense.

• Le mobilier en fer : les objets et outils en fer découverts en 2015 en surface sont moins abondants

qu'en 2014. Mais la partie de la parcelle 817 qui longe la route au sud-ouest a été mise en truffière cette année, ce qui a diminué la surface prospectable de ce secteur : un couteau à soie terminée par un anneau, un couteau à lame courte et longue soie carrée massive, une boucle de ceinture, de nombreux clous forgés, etc. À cela il faut ajouter du minerai de fer et des scories.

• Le verre : plusieurs fragments de récipients en verre ont été trouvés sur le site. La taille réduite des morceaux de verre ne nous permet que rarement d'en identifier la forme. La plupart de ces vases correspondent à des productions du Haut Empire.

Comme déjà souligné l'an passé, les indices d'une fabrication sur place de certains objets en verre ont été mis en évidence en divers points de la parcelle 817. Ce qui semble confirmé par la présence de résidus de fonte de verre de couleur bleu et vert notamment.

3. La céramique

• Campanienne : cette année un seul tesson de céramique à vernis noir, dite « campanienne » a été récolté sur la zone 1. Il s'agit d'un fragment de fond épais en Campanienne A qui semble appartenir à un bol de type Lamb. 27 ou 31b.

• Céramique commune : la céramique commune gauloise est extrêmement abondante avec les pots ovoïdes culinaires et les écuelles à bourrelet rentrant qui sont nettement majoritaires. Et leur couleur noire pour 98 % d'entre elles indique une nette préférence pour les cuissons réductrices, comme c'est le cas au Camp de César/La Curade, à Ecorneboeuf ou sur le site de Saint-Georges à Périgueux. Parmi les tessons découverts sur cette zone, il est à noter un beau fragment de pot en terra nigra dont la partie haute de la panse est caractérisée par des ondulations. Ce type de vase, rare, est présent dans les niveaux datés entre 30 et 10 av. J.-C. à Bordeaux (Grands-Hommes) et à Saint-Germain-d'Esteuil. Il semble être typique de productions des Bituriges Vivisques et a été aussi produit à Lacoste entre la fin du II^e et le début du I^{er} siècle av. J.-C.

On remarque également des pots globulaires, des jattes et des gobelets à la forme plus ou moins élancée, qui présente des parois concaves avec un fond plat qui peut être orné de filets concentriques faits au brunissoir. Les lèvres, arrondies, sont dans le prolongement de la paroi.

Ce type de récipient, caractéristique du répertoire gaulois régional, est réservé à la consommation des boissons et plus particulièrement à celle du vin. Son apparition se confond en effet avec l'arrivée du vin italique dans notre région.

• Les jetons : la zone 1 a livré seulement deux jetons en céramique, retaillés dans un tesson de panse de pot culinaire et un autre dans une panse d'amphore.

4. Les amphores vinaires italiques : la zone 1, comme les autres zones de la parcelle 817, regorge littéralement de tessons d'amphores vinaires italiques. Les débris d'amphores de couleur beige à orangé s'y ramassent en quantité en quelques minutes de

prospection, signalant ainsi l'extension de l'habitat. Ce sont des récipients à usage unique parfaitement adaptés au commerce du vin à longue distance. Ces emballages perdus servaient à transporter un seul produit : le vin, importé depuis les côtes de l'Etrurie, du Latium et de la Campanie.

Il est trop tôt pour faire un comptage du nombre d'amphores qui sont parvenues jusqu'à La Peyrouse, mais cela correspond à plusieurs centaines, voire milliers d'amphores.

Parmi les dizaines de fragments représentatifs (lèvres, cols, anses, épaules et pieds) que nous avons récolté, il apparaît que ce sont les amphores de type gréco-italique et Dr la qui sont largement majoritaires. La Dr Ib, modèle plus tardif et plus lourd, est très largement minoritaire. Ce qui implique, d'après les données actuelles un commerce plutôt important au cours de la deuxième moitié du III^e/fin du II^e siècle av. J.-C. Les pâtes sont très diverses, traduisant des origines variées en provenance de la côte thyrrénienne, avec toutefois une majorité de pâtes qui enrobent un dégraissant métallique typique des côtes étrusques (ateliers d'Ansedonia ou de Tarquinia/Gravisca). Parmi les innombrables tessons de panses de Dr la, l'un d'entre eux se distingue par la présence de deux trous.

5. Les meules et broyeurs : de nombreux objets qui attestent de la transformation des céréales ont été trouvés lors des prospections du site. Il s'agit de fragments de meules rotatives qui remplacent, au II^e siècle av. J.-C. les meules dormantes des périodes précédentes.

Plusieurs éléments, parfois de grande taille, appartiennent à des meta et des catilli. Point intéressant dans cette zone calcaire, dépourvue de matériaux abrasifs, la nature variée des matériaux utilisés pour ces meules rotatives, et donc la preuve d'un approvisionnement multiple, parfois à longue distance. La majorité des meules rotatives ou dormantes de La Peyrouse est en conglomérat de Saint-Crépin-de-Richemont dont les carrières se trouvent en territoire Pétracore, au nord de Brantôme.

D'autres, plus rares, sont en granite à grain fin originaire du territoire Lemovice et un seul en basalte en provenance du pays des Arvernes. C'est donc un approvisionnement en matériel de transformation des céréales qui repose en premier sur le plan local avec les conglomérats, mais qui, avec le granite et le basalte, témoigne de solides liens commerciaux avec les autres peuples gaulois de la région.

Une dizaine de broyeurs et molettes ont également été récoltés : en silex, en quartz, en granite et en conglomérat de Saint-Crépin-de-Richemont.

■ La zone 2 (parcelle 817)

- Quelques rares silex taillés appartiennent à la phase moyenne du Paléolithique (MTA) et d'autres au Néolithique, dont un fragment de hache polie en silex du Bergeracois à bords équarris.

1. L'occupation laténienne et gallo-romaine : les prospections de 2015 confirment la densité de l'occupation gauloise dans cette zone. Toutefois, cette année, c'est la céramique gallo-romaine qui a été la plus fréquente.

- Le mobilier métallique : quincaillerie : deux clous forgés, à tige carrée et tête plate. On note aussi la présence dans les environs du site de minerai de fer de bonne qualité en abondance et les scories de réduction retrouvés épars sur le site, témoignent d'une activité métallurgique sur le site ou sa proximité.

- Le verre : plusieurs fragments de vases en verre ont été trouvés sur la zone 2. La taille réduite des morceaux de verre ne nous permet que rarement d'en connaître la forme. La plupart de ces vases correspondent à des productions du Haut Empire. Là encore présence de résidus de fonte de verre de couleur bleu et vert indiquent une fabrication sur place d'objets en verre.

- Le mobilier céramique : la céramique commune gauloise est plus rare sur cette zone. Pour la période gauloise on note le corpus habituel : pots culinaires aux rares décors et d'un répertoire assez pauvre. Ce sont les lignes continues ou espacées d'impressions ondulées ou réalisées avec un outil dur qui dominent. Plus rares sont les décors d'incisions obliques faites avec un objet tranchant.

Parmi les tessons découverts sur la zone 2, il est à noter un beau fragment de pot de belle facture, cuit en mode oxydant dont la partie haute de la panse est caractérisée par des ondulations entre lesquelles, sur une bande non polie, existe un décor ondulé au brunissoir. Il y a aussi des pots globulaires, des jattes, des gobelets, des coupes à bord rentrant, des vases de stockage, etc.

- Les jetons : la zone 2 a livré une vingtaine de jetons en céramique, retailés dans un tesson de panse de pot culinaire. Cette concentration dans cette partie du site est intéressante car elle pourrait indiquer la présence d'un éventuel sanctuaire.

- Les amphores vinaires italiques : la zone 2, comme les autres zones de la parcelle 817, regorge littéralement de tessons d'amphores vinaires italiques. Ce sont les amphores de type gréco-italique et Dr la qui sont largement majoritaires et les Dr Ib, minoritaires.

- Les meules et broyeurs : de nombreux fragments de meules rotatives (meta et des catilli), en conglomérat de Saint-Crépin-de-Richemont.

2. L'occupation gallo-romaine

C'est dans la zone 2 que les vestiges gallo-romains (tegulae notamment) sont les plus nombreux, même si leur présence est assurée dans les deux autres zones.

Comme observé sur d'autres grands sites gaulois du territoire Pétracore, l'occupation gallo-romaine qui fait suite à celle des Gaulois, est nettement réduite par rapport à celle Laténienne.

C'est le cas par exemple pour le site de La Rigale à Villeteureix ou pour celui du Chambon à Montignac où ce phénomène a été mis en évidence récemment.

Le mobilier gallo-romain est d'ailleurs peu abondant proportionnellement à celui de la phase gauloise. Comme le mobilier gaulois, il est assez érodé et abîmé.

- Le verre : plusieurs fragments de verre, souvent de taille minuscule, proviennent de la zone centrale du site. Vu leur état de fragmentation, la plupart des récipients ne sont pas identifiables.

- La céramique sigillée : elle est rare, souvent de petite taille et dans un très mauvais état de conservation. Tous les tessons appartiennent à des formes lisses provenant des ateliers du Sud de la Gaule.

- La céramique commune : elle est peu abondante par rapport aux tessons d'époque gauloise et couvre la même séquence chronologique que la sigillée ou le verre, c'est-à-dire jusque vers les années 60/80 ap. J.-C. On remarque le corpus des céramiques communes connus pour cette phase en Dordogne : des couvercles à lèvre légèrement arrondie et à panse rectiligne (Santrot 6 ou AA03 de Périgueux), où elle est datée de la seconde moitié du 1^{er} siècle p.C. ; des tripodes avec présence de modèles avec une lèvre à bourrelet externe arrondie. Nous n'avons pas observé d'exemplaires à couverte micacée, si fréquents en pays Pétrucore. Un autre à lèvre arrondie avec une baguette externe indique comme pour les précédents des productions du 1^{er} siècle ap. J.-C. La panse de ces tripodes est hémisphérique et les pieds sont de section plate et rectangulaire et leur extrémité « carrée » anguleuse. Autant de critères en faveur d'une datation au 1^{er} siècle ap. J.-C. voire du début du 2^e siècle ; des coupes à collerette à lèvre en feuille de gui, munies d'une large collerette de préhension qui est placée au tiers supérieur de la panse (forme qui est très fréquente en territoire Pétrucore dans les années 40-80 voire jusqu'au début du 2^e siècle) ; des pots culinaires et de stockage peu représentés ; des pichets et des cruches attestés par de nombreuses anses ruban, plus ou moins larges nervurées ou non qui prennent naissance sur la lèvre.

■ La zone 3 (parcelle 817)

1. L'occupation laténienne

Les prospections de 2015 confirment la densité de l'occupation gauloise dans cette zone.

- Le mobilier métallique : seulement deux petits objets en métal cuivreux sur la zone 3 : deux petits fragments de tôle dont un est perforé. Le fer avec trois clous forgés, à tige carrée et tête plate de grande taille, utilisés pour la menuiserie. L'un d'entre eux est dans un état de conservation exceptionnel ; une pièce de forme ovale, de section semi elliptique perforée, un fragment de lame plate en fer qui pourrait être un morceau de bandage de roue de chariot, un petit fragment d'objet courbe (fibule ?) et un poinçon de section carrée.

- Le verre : un nouveau fragment de bracelet de couleur bleu cobalt, orné de godrons en relief. Comme ceux déjà trouvés en 2014, il a un jonc plat et large, avec

un épais filet en bordure. Vases en verre : L'un d'entre eux appartient probablement à un petit gobelet en verre légèrement bleuté qui est orné d'un quadrillage oblique en relief (forme Isings 31) fait partie de la vaisselle de table du 1^{er} siècle ap. J.-C.

- Le mobilier céramique : la céramique commune gauloise est abondante sur la zone 3 de la parcelle 817, et souvent de taille plus importante que sur les zones 1 et 2. Céramiques communes : Pots culinaires, grands vases de stockage, coupes tronconiques à bourrelet rentrant. Comme pour les pots ovoïdes, ce type de vase est très abondant à La Peyrouse, abondamment représenté par des dizaines de récipients. Quelques exemplaires sont ornés extérieurement de bandes polies au brunissoir.

- Les amphores vinaires italiques : la zone 3, comme les autres zones de la parcelle 817, livre de nombreux tessons d'amphores vinaires italiques. Parmi les dizaines de fragments représentatifs que nous avons récolté : lèvres, cols, anses, épaules et pieds, il apparaît que ce sont les amphores de type gréco-italique et Dr la qui sont largement majoritaires.

- Les meules et broyeurs : plusieurs fragments, parfois de grande taille, appartiennent à des meta et des catilli en conglomérat de Saint-Crépin-de-Richemont.

2. L'occupation gallo-romaine : des vestiges gallo-romains sont également présents sur la zone 3. Le mobilier gallo-romain est peu abondant proportionnellement à celui de la phase gauloise. Comme le mobilier gaulois, il est assez érodé et abîmé.

- La céramique sigillée : elle est rare, souvent de petite taille et dans un très mauvais état de conservation. Tous les tessons appartiennent à des sigillées lisses provenant des ateliers du Sud de la Gaule.

- La céramique commune : couvercles : (Santrot 6 ou AA03 de Périgueux), tripodes, un gros tesson d'une coupe à vernis pompéien de forme Santrot 41 ou 42 a été trouvé dans cette zone du dernier quart du 1^{er} s. av. J.-C. mais qui est surtout fréquente au début du 1^{er} siècle ap. J.-C., pots culinaires et de stockage, pichets et cruches. Ces vases sont bien connus en milieu Pétrucore au cours des 1^{er}-2^e siècles ap. J.-C.

■ La faune (étude de D. Loirat)

Toujours une grande quantité de restes osseux en bon état de conservation qui jonchent le sol sur les trois points zones précitées de la parcelle 817 indiquent des lieux de boucherie sur le site.

Comme d'habitude en contexte gaulois en Périgord, la faune découverte est extrêmement fragmentée, les os ayant été brisés volontairement afin d'en extraire la moelle.

Nous avons constaté cependant leur destruction rapide une fois remontés en surface.

Il s'agit d'environ 800 restes osseux qui représentent 6,800 kg. Les deux tiers ont pu être déterminés ce qui indique le bon état de conservation générale de l'échantillon.

1. Nombre de restes : l'animal le mieux représenté est le porc (42 %) avec un statut domestique exclusif. En effet, aucun ossement collecté n'a permis de démontrer la présence de sanglier. Essentiellement, ce sont des mâles qui ont été déterminés et plutôt des jeunes ce qui pourrait plaider pour un élevage classique tourné vers la production exclusive de viande.

Mais si on regroupe le bœuf et le grand ruminant (24 % + 17 %) qui dans sa grande majorité doit correspondre au bœuf car aucun os de cerf n'a pu être rapporté, le taux se rapproche de celui du porc et en Poids de Restes, le bœuf est l'animal qui représente l'essentiel de l'apport carné de ce site.

Enfin, on trouve quelques ovicapridés, environ 15 %, probablement des moutons pour l'essentiel.

Le spectre révèle aussi la présence du cheval et deux os de chien qui portent des stigmates de la découpe bouchère et de consommation visibles sur la longueur de la diaphyse.

Deux restes de chat probablement domestique sont à signaler (période romaine).

De nombreuses traces de découpe ont pu être observées et témoignent aussi d'un bon état général de conservation des os et attestent probablement d'un enfouissement rapide des restes osseux.

Les parties du squelette semblent toutes bien représentées pour les espèces les plus communes bien qu'on notera toutefois une petite carence en extrémités des pattes et vertèbres.

Vraisemblablement, la zone 2 a révélé de nombreux restes dentaires qui évoquent la possibilité d'une aire d'abattage. La plupart de ces ossements semble indiquer des restes de repas et certains en portent les stigmates visibles mais discrets, relatifs à l'emploi de couteau ou en tous cas, d'une lame très mince.

2. Traitement des cornes : une trace unique sur un fragment de cheville osseuse permet d'évoquer le travail lié au prélèvement de la corne et particulièrement de la kératine et à son utilisation dans l'artisanat.

3. Morphologie des bœufs : en ce qui concerne la taille des bovins domestiques sur ce site, il y a clairement deux morphologies distinctes l'une de l'autre. Si quelquefois les écarts entre les ossements peuvent être à mettre sur le compte du dimorphisme sexuel ou de la pratique de la castration, ici, l'écart est tel qu'il est permis d'évoquer la présence de deux races différentes sur ce site. Même si aucun os longs entiers de bœuf n'a pu livrer une mesure permettant d'évaluer la taille au garrot, il est clair qu'en comparant les mesures des articulations avec d'autres sites de la même période, nous avons bien à faire à ce bœuf de petite taille, maintenant caractéristique du paysage gaulois Pétrocure et qui s'éteindra peu à peu avec la conquête Romaine. Les recherches entreprises sur la faune de certains sites du Sud de la Gaule, indiquent une prédominance quasi exclusive des bovins de petite taille au cours de l'âge du fer. À la Curade, B. Caillat a identifié deux bœufs dont un de petite taille qui correspondrait à la corpulence des animaux

cités précédemment, l'autre étant de taille plus conséquente et serait rattachable aux bœufs introduits plus tardivement. La question qui n'est pas résolue pour l'ensemble de la Gaule du Sud est de savoir si le troupeau de grande taille a remplacé l'autre de façon instantanée ou plus lentement.

Dans le cas de la première hypothèse le troupeau d'animaux robustes se serait substitué à l'autre très rapidement par introduction de nouvelles populations animales et de troupeaux complets d'importations italiques.

L'autre hypothèse serait l'option plus progressive par croisement par l'arrivée de mâles reproducteurs venant d'Italie assimilés dans les troupeaux existants, locaux et où les éleveurs se seraient mis à contrôler la reproduction et à opérer une sélection.

Le résultat reste difficile à observer sur une collection archéologique car le temps d'occupation de ce site n'est pas suffisamment cerné.

Cependant, une étude en règle de ce mobilier dans le cadre de fouilles serait à envisager pour tenter d'apporter des éléments de réponses à cette problématique.

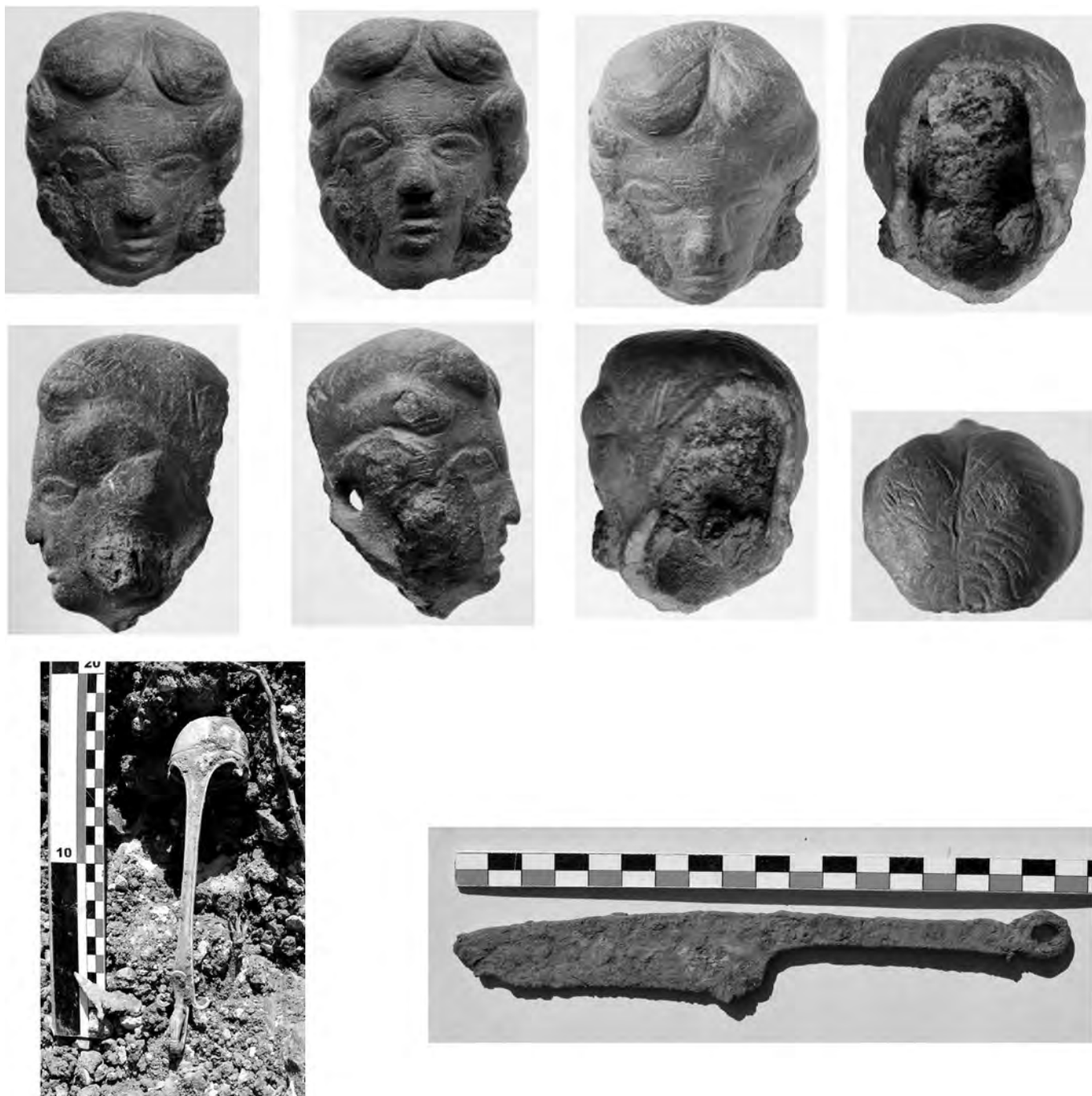
■ *Remarques – Conclusion*

L'identification de ce nouveau site d'habitat Pétrocure sur une voie de communication majeure, entre le monde méditerranéen et l'ouest de la Gaule, est une découverte importante pour la connaissance du peuple territoire des Pétrocures. Ce site semble en effet avoir joué un rôle de plaque tournante entre Aginnum/Excisum et Vesunna, par lequel transitait dès le II^e siècle av. J.-C. des grandes quantités d'amphores vinaires italiques destinées aux Pétrocures et probablement à alimenter un commerce plus lointain vers le nord-ouest. Comme à Lacoste, les traces d'activités métallurgiques (fer et bronze) mais aussi d'autres artisanats (verre ?) y sont documentées, témoignant durant au moins trois siècles d'un rôle important dans le pagus des Pétrocures.

La découverte de ce nouvel habitat est essentielle pour comprendre le maillage du territoire mis en place par les Pétrocures à partir du II^e siècle av. J.-C. Il peut également nous éclairer sur son organisation sociale, politique, territoriale et peut-être sur l'origine de la constitution de ce modeste peuple gaulois, probablement au cours du II^e siècle av. J.-C. avec la création de leur métropole à La Curade/Camp de César. Peut-être que la ville de La Peyrouse, dont nous ignorons le nom gaulois, faisait partie de ces quatre cités suggérées par l'étymologie à l'origine de la nation Pétrocure.

En 2016, nous allons poursuivre les prospections afin de mieux connaître ses limites territoriales et mieux cerner son évolution chronologique.

Chevillot Christian



VALLÉE DE LA DRONNE ET AUTRES SITES - Le triangle Lisle - Saint-Pardoux-la-Rivière – Thiviers - Ecorneboeuf et La Peyrouse.

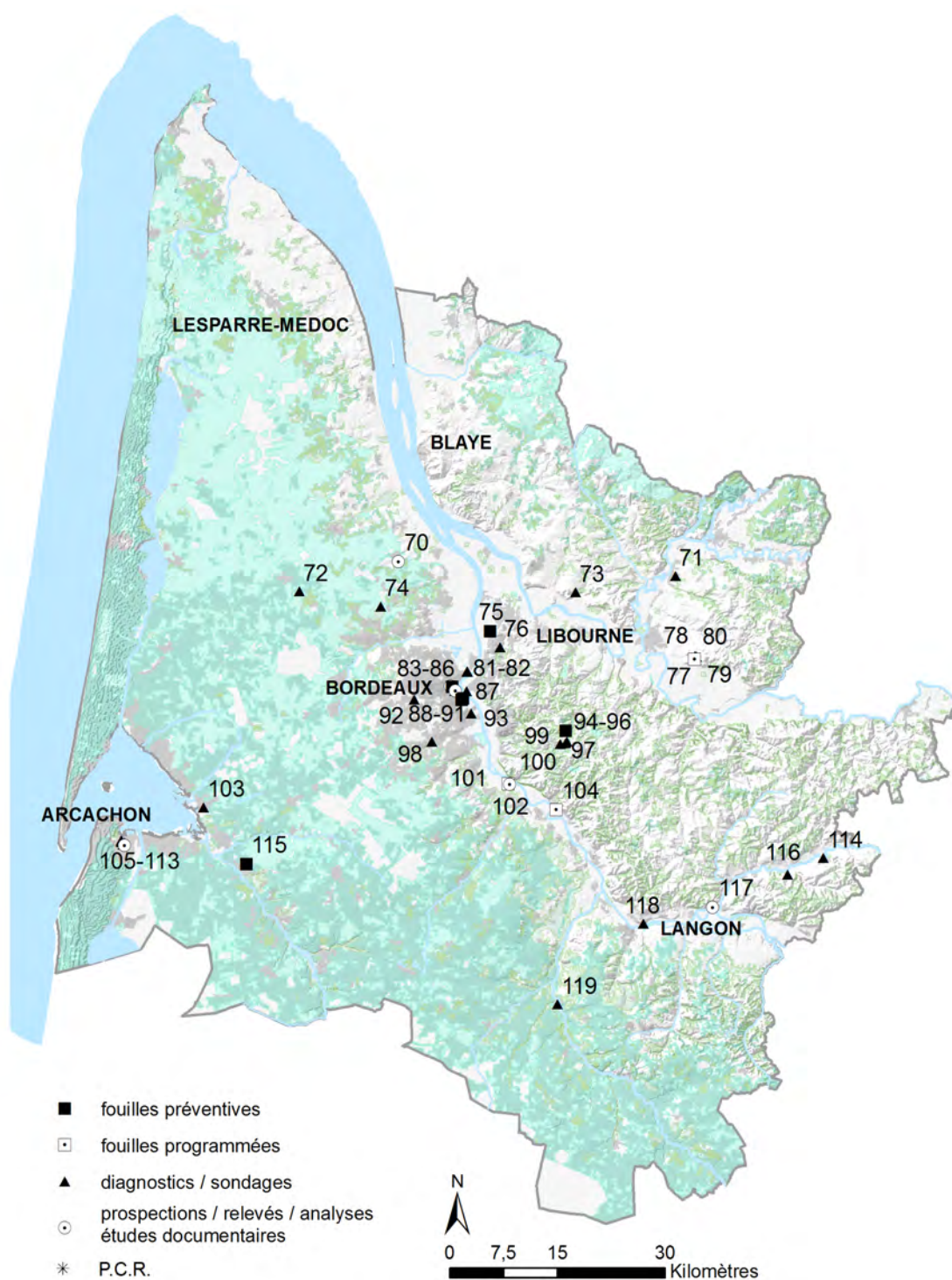
En haut : La tête en métal cuivreux trouvée à Combemeunier – commune de Saint Victor.

A gauche : Le simulum anatidé au moment de sa découverte lors de l'opération de sauvetage de la carrière à chevaux en septembre 2015 – colline d'Ecorneuboeuf.

A droite : Couteau en fer de la zone 1 du site de la Peyrouse – commune de Saint-Félix-de-Villadeix.

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 1 5



N°Nat.						P.	N°
26805	AUDENGE	23 avenue du Vieux Bourg	SCUILLER Christian	INRAP	OPD	103	90
26824	BASSENS	Secteur Jean Prévôt	BÉHAGUE Bertrand	COL	FP	75	90
26686	BEGLES	Place Serge Duhourquet	MICHEL GAZEAU Céline	COL	OPD	93	90
26661	BORDEAUX	7-17 rue Castéjà	HOURCADE David	COL	FP	84	91
26854	BORDEAUX	Quai Deschamps	BÉHAGUE Bertrand	COL	OPD	87	92
26751	BORDEAUX	Rues Ch. Dunant et L. Faure	MARACHE Valérie	COL	OPD	82	93
26692	BORDEAUX	Rue de la Faïencerie	BÉHAGUE Bertrand	COL	OPD	81	94
26700	BORDEAUX	Place André Meunier	HOURCADE David	COL	FP	89	95
26848	BORDEAUX	Place André Meunier	HOURCADE David	COL	OPD	90	96
26797	BORDEAUX	Place Pey-Berland	MICHEL GAZEAU Céline	COL	OPD	85	98
26679	BORDEAUX	17 place Pey-Berland	LEGAZ Amaïa	EP	RA	86	99
26826	BORDEAUX	Place Renaudel, Rue d'Welles	MASSON Juliette	COL	OPD	88	100
26558	BORDEAUX	145-149 Cours de la Marne	LEGAZ Amaïa	EP	FP	91	101
26701	BORDEAUX	Eglise Saint-Seurin, Crypte	MICHEL Anne	SUP	RA	83	102
26677	CADILLAC-EN-FRONSADAIS	Rue du 11 novembre 1918	DUCOURNAU Bertrand	INRAP	OPD	73	103
26833	CARBON-BLANC	Ilôt Thérèse	RÉVEILLAS Hélène	COL	OPD	76	103
26712	CASSEUIL	Chantemerle	CHARPENTIER Xavier	MCC	RA	117	104
26768	GRADIGNAN	Place Roumegoux	MASSON Juliette	COL	OPD	98	105
26080	ISLE-SAINT-GEORGES	Dorgès	COLIN Anne	SUP	FPr	101	105
26570	LANGOIRAN	Le Castéra	FARAVEL Sylvie	DOC	FPr	104	107
26756	MERIGNAC	Avenue Aristide Briand	BÉHAGUE Bertrand	COL	OPD	92	107
26796	MIOS	Benau sud	PESENTI Claire	EP	FP	115	108
26816	MONSEGUR	Rue Saint-Jean	SCUILLER Christian	INRAP	OPD	114	108
26713	ROQUEBRUNE	Mairie	SCUILLER Christian	INRAP	OPD	116	110
26891	SADIRAC	Calamiac	GUÉRITEAU Armelle	INRAP	OPD	100	110
26664	SADIRAC	Minguet	GUÉRITEAU Armelle	INRAP	OPD	97	111
26814	SADIRAC	Les Faures, impasse Tioulet	DUPHIL Vincent	INRAP	OPD	96	111
26663	SADIRAC	Impasse Tioulet, Lot A	ETRICH Christine	INRAP	OPD	94	112
26785	SADIRAC	Impasse Tioulet, Lot A	GUÉRITEAU Armelle	INRAP	FP	95	112
26853	SADIRAC	Vilateau	GUÉRITEAU Armelle	INRAP	OPD	99	113
26693	SAINT-DENIS-DE-PILE	Barail des Jais	CHOPIN Jean-François	INRAP	OPD	71	113
26660	SAINT-EMILION	Porte Brunet	SAUVAITRE Natacha	EP	OPD	78	113
26684	SAINT-EMILION	Galerie d'entrée de l'église monolithe	SAUVAITRE Natacha	EP	OPD	77	115
26791	SAINT-EMILION	Eglise de la Madeleine	SAUVAITRE Natacha	EP	FPr	80	116
26478	SAINT-MACAIRE	Maison Messidan	MARGUERITE Camille	EP	OPD	118	118
26781	SALAUNES	Les Sablons	MIGEON Wandel	INRAP	OPD	72	118
26839	LA TESTE-DE-BUCH	Aménagement du Carreau du Marché	JACQUES Philippe	BEN	OPD	107, 108	119
26722	LA TESTE-DE-BUCH	Rue du Général Gallieni	JACQUES Philippe	BEN	OPD	109	123
26869	LA TESTE-DE-BUCH	10 rue du Docteur Ichard	JACQUES Philippe	BEN	OPD	111	124
26721	LA TESTE-DE-BUCH	34 rue du 14 juillet	JACQUES Philippe	BEN	OPD	112	124
26801	LA TESTE-DE-BUCH	Rue des Poilus	JACQUES Philippe	INRAP	OPD	110	125
26711	LA TESTE-DE-BUCH	Territoire Communal	JACQUES Philippe	BEN	PRD	113	126
26802	LA TESTE-DE-BUCH	6 bis avenue de Verdun	JACQUES Philippe	INRAP	OPD	106	128
26870	LA TESTE-DE-BUCH	Rue Charlevoix de Villers	JACQUES Philippe	BEN	OPD	105	129
26838	VILLANDRAUT	Cour du Château	SOULARD Laura	BEN	OPD	119	130

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 1 5

AUDENGE
23 avenue du Vieux Bourg

Le diagnostic archéologique préalablement au projet de construction d'une maison d'habitation, s'est avéré positif. Sur les sept tranchées effectuées, deux d'entre elles ont révélé la présence de structures construites de types murs et de structures en creux de types fosses, trous de poteau et fossés. La distribution de ces structures est spatialement limitée et leur nombre assez réduit, au final celui-ci ne dépasse pas la dizaine.

Toutefois, si les structures en creux ne peuvent être datées ni rapportées à un ensemble déterminé, les structures construites (deux murs) se rapporteraient à une maison détruite durant les années 1960 et reconnue sur l'un des cadastres actuels mais absente du cadastre napoléonien.

Scuiller Christian

BASSENS
Secteur Jean Prévost

Notice non parvenue

Behague Bertrand (Coll.).

*Époques moderne et
contemporaine*BÈGLES
Place du Lieutenant Serge Duhourquet

Un diagnostic archéologique a été prescrit dans le cadre du réaménagement de la place du lieutenant Serge Duhourquet (ancienne place du Prêche) à Bègles, afin de repérer d'éventuels vestiges liés à la présence d'un temple protestant au XVII^e siècle. À la suite de la promulgation de l'édit de Nantes en 1598, l'autorisation de construire un lieu de culte fut accordée aux bordelais protestants. Édifié en 1605 à Bègles, ce temple est notamment connu grâce à une sanguine

de Van der Hem représentant cette place en 1639. Le bâtiment est rasé 80 ans plus tard, au moment de la révocation de cet édit. Sa position n'a toutefois jamais été formellement établie.

L'opération s'est traduite par la réalisation de six tranchées globalement orientées est-ouest et réparties sur 3500 m² d'espaces verts. Des travaux d'enfouissement des réseaux ont fait l'objet d'une surveillance en parallèle.

La stratigraphie globale du site est comprise entre un substrat graveleux qui apparaît entre 5,35 et 5,65 m Ngf et le niveau actuel de la place qui se situe aux alentours de 6 m Ngf. Elle correspond à une occupation assez courte s'échelonnant entre le milieu du XVIII^e siècle et aujourd'hui, d'après l'étude du mobilier céramique. Celui-ci montre également que l'occupation aux alentours était, à première vue, peu dense et rurale jusqu'à l'aube du XX^e siècle.

Le principal objectif de ce diagnostic a été atteint puisque la position exacte d'un édifice rectangulaire orienté est-ouest, correspondant vraisemblablement au temple, a été reconnue. Néanmoins, l'édifice en question a complètement disparu et n'est plus signalé que par des tranchées de récupération de matériaux. Le peu d'éléments conservés dans ces tranchées n'a pas vraiment permis de compléter la description connue du temple.

Seule l'orientation du bâtiment a pu être précisée. Les données archéologiques mises en évidence ont également confirmé les données archivistiques, à savoir la destruction du temple et la récupération de tous les matériaux mentionnés dans les textes. L'implantation du bâtiment est indépendante du parcellaire actuel, héritier de celui de 1812.

Un fossé traversant la partie orientale de la place semble, quant à lui, correspondre avec une limite cadastrale de cette période. Les dimensions de la place

aux XVIII^e et XIX^e siècles étaient donc plus réduites qu'aujourd'hui.

Parallèle à ce fossé, une inhumation isolée pourrait lui être contemporaine. Il est cependant difficile de ne pas vouloir lier cette inhumation au temple. Mais, sans une datation plus précise du squelette mis au jour, il est délicat de conclure à partir des seuls éléments archéologiques et historiques. Si elle était contemporaine du temple, le caractère isolé de cette inhumation ne serait pas incompatible avec une inhumation protestante. Dans le cas où elle serait postérieure, il est difficile d'affirmer qu'il s'agit d'une sépulture.

Aucune autre inhumation n'ayant été découverte, il semble qu'il n'existait pas de cimetière aux abords immédiats du temple. Cependant, cette hypothèse ne peut pas être complètement écartée, car le site n'a pas totalement été exploré. La question d'un cimetière protestant à Bègles demeure donc d'actualité.

Enfin, les vestiges les plus récents sont des maçonneries quadrangulaires mises au jour au centre de la place, qui correspondraient probablement aux fondations des calvaires successivement érigés après la destruction du temple pour célébrer la religion catholique.

Michel-Gazeau Céline

Haut-Empire
et Époque moderne

BORDEAUX 7/17 rue Castéja

Le projet de construction de l'internat du groupe scolaire Notre-Dame, 7/17 rue Castéja, avait conduit à prescrire un diagnostic d'archéologie préventive en 2013. Réalisé par l'Inrap en juin 2014, il s'est révélé positif, mettant notamment en évidence la présence d'une occupation gallo-romaine.

La fouille préventive s'est déroulée du 5 au 23 janvier 2015. L'organisation du chantier a été rendue délicate du fait de l'étroitesse du site (260 m²), de la co-activité avec les ouvriers chargés du soutènement des façades extérieures du bâtiment et de la présence de butons (cf. fig.). Les niveaux conservés étaient peu nombreux, toute la partie ouest du terrain ayant été oblitérée par des fosses modernes.

L'occupation du site se résume en sept phases (datations et études céramologiques : Ch. Sireix et V. Marache). La plus ancienne, caractérisée par de probables fosses d'extraction, atteste la fréquentation du lieu dès les deux dernières décennies du I^{er} siècle av. J.-C.

L'urbanisation de ce quartier de Burdigala intervient lors de la phase 2, datée vers 1/30 ap. J.-C. Le decu-

manus mis au jour est une rue de gravillons et de galets dont seule subsiste la moitié nord. Il est bordé d'un petit fossé et d'un trottoir de 2 m de large. Les niveaux associés sont composés de déchets métallurgiques provenant d'une forge généraliste. L'absence de battitures au milieu des nombreuses scories indique qu'il s'agit d'une zone de rejet, hors de la zone de production proprement dite.

La phase 3, datée entre 30/40 et 70/80 ap. J.-C., correspond à l'aménagement d'un habitat et à la réfection de la voirie. Dans ces niveaux, on notera la découverte de plusieurs fibules – dont une de



Petit plateau de balance (cliché et DAO M. Maury, Bordeaux Métropole).



Bordeaux - 7/17 rue Castéja. Vue aérienne du chantier prise depuis une grue (cliché St. Pèveau, SOGGEDA).

type indéterminé car assemblée à partir d'éléments récupérés – et d'un petit plateau de balance de précision en alliage cuivreux estampillé BANA – d'un modèle proche de celui découvert sur la fouille de l'Auditorium (M. Maury) (cf. fig.).

La phase 4, dont ne témoignent que quelques lambeaux de couches, correspond vraisemblablement à une activité de récupération. Non datée, elle est postérieure au début du II^e siècle ap. J.-C. Les grandes fosses et les carrières (sablières et extraction de

calcaire) d'époque moderne de la phase 5 ont oblitéré le reste des vestiges et de la stratigraphie antique. Leur comblement intervient au plus tard vers la fin du XVII^e siècle.

La phase 6 correspond au nivellement et au terrassement du site à la fin de l'époque moderne ; la phase 7 aux aménagements récents.

Hourcade David

Époques modernes et
contemporaine

BORDEAUX Quai Deschamps

Situé sur la rive droite de la Garonne, le terrain d'assiette du projet portait sur une surface de 20753 m². Cependant de nombreuses contraintes ont réduit l'emprise accessible à 11995 m². Les six tranchées ouvertes couvrent 3,9 % du terrain et ont été conduites à des profondeurs comprises entre 2 et 4,60 m.

On dénombre parmi les 66 US reconnues, 17 faits et niveaux structurés : une voirie, un possible chemin, neuf fossés, trois fosses et autant de puits. L'ensemble date des époques moderne et contemporaine.

L'abondant mobilier recueilli (1352 éléments) est largement dominé par la céramique et la faune.

La première est à plus de 90 % datée des époques moderne et contemporaine. Seuls cinq tessons remontent au Moyen Âge et le secteur semble être désaffecté à cette période. Si les témoins mobiliers antiques sont plus nombreux, aucune structure de cette période n'a été mise au jour. Seul un hypothétique

niveau de sol intégrant quelques blocs calcaires épars et des restes de faunes en connexion a été observé sous des alluvions entre 2,30-2,70 m Ngf.

Behague Bertrand

Époque contemporaine

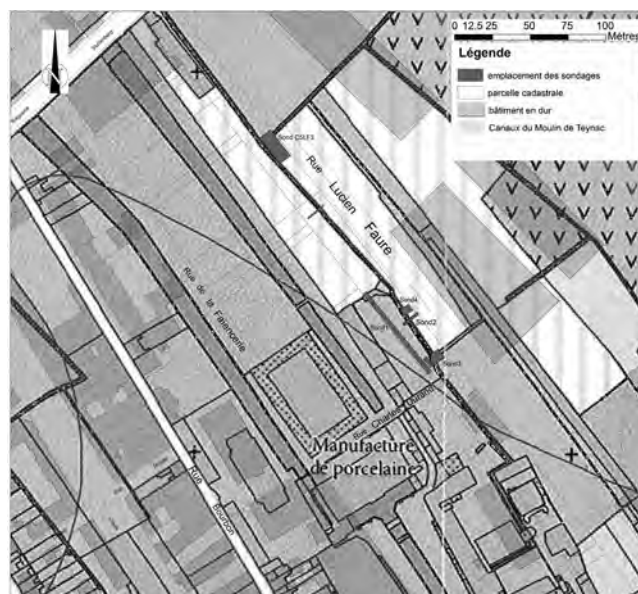
BORDEAUX

Angle des rues Charles Durant et Lucien Faure

Dans le cadre de la restructuration du quartier des Bassins à Flots à Bordeaux Bacalan, le Centre d'archéologie préventive de Bordeaux Métropole (CAP) a procédé à des sondages sur l'emprise du nouveau tracé de la rue Lucien Faure. Deux campagnes de sondages ont été effectuées en mai et décembre 2015. Ces sondages avaient pour objectif d'évaluer le potentiel en vestiges préservés liés à l'activité de la faïencerie Vieillard & Cie, fleuron de l'industrie bordelaise du XIX^e siècle, et de prélever quelques ensembles significatifs avant leur disparition.

Dans un premier temps, des tranchées pour l'installation de réseaux enterrés le long de la rue Lucien Faure ont révélé l'emplacement de dépotoirs de la manufacture. Le centre archéologie préventive est intervenu dans les secteurs où la concentration des couches de déchets semblait la plus importante, tant en surface qu'en épaisseur. L'espace concerné par ces interventions correspondait à l'une des dernières zones accessibles en relation avec la faïencerie qui fut démolie en 1895. Cette zone s'étend à quelques mètres à l'extérieur de l'enceinte proprement-dite de la manufacture, sur l'emprise d'un réseau de fossés prédisposés à l'accueil de rebuts de cuissons, de vases impropres à la commercialisation et de tout autres déchets liés à la fabrication industrielle de la faïence (moules, gazettes, matériel d'enfournement, préparations argileuses, biscuits). Ces dépotoirs étaient chapeautés par des couches de démolition appartenant aux bâtiments et aux fours détruits lors du démantèlement de la manufacture.

Les observations faites lors des sondages ont apporté des informations sur l'organisation des dépotoirs de la faïencerie : les rejets sont principalement concentrés dans un fossé de drainage parallèle à l'actuelle rue Lucien Faure. Le comblement de cet ancien exutoire des marais de Bacalan est composé principalement de moules en plâtre indispensables à la fabrication des formes en faïence. Plusieurs centaines de kilos de ces moules inédits en bon état de conservation, ont été prélevées afin d'en assurer la conservation et l'étude. Les sondages ont également donné accès à des rejets en lien avec l'activité de recherche et d'essais menée



Extrait du plan historique de Bordeaux (Jean Courret, 2009) où sont positionnés les sondages effectués rue Lucien Faure par le centre d'archéologie préventive de Bordeaux Métropole.

dans le laboratoire et les ateliers de décoration de la faïencerie. Cet aspect de l'activité faïencière ne nous est que très rarement donné à voir puisqu'il ne fait, d'ordinaire, pas l'objet d'un rejet au même titre que les ratés de fournée. Il apporte des indications de premier ordre sur les procédés de fabrication et les techniques employées

L'ampleur de la production de la manufacture à travers l'échantillonnage livré par les dépotoirs a pu être ainsi mesurée, le gros de la production est principalement constitué de faïence blanche ordinaire et de porcelaine épaisse tout aussi banale. Les productions luxueuses qui sont les mieux connues aujourd'hui ne sont qu'une infime partie de ce qui a pu être fabriqué à Bordeaux pendant 60 ans. L'infinité diversité du mobilier exhumé dans ces dépotoirs dévoile toute une gamme de produits insoupçonnés ou méconnus que les études futures devraient permettre de révéler.

Marache Valérie



Moules en plâtre dans le comblement d'un fossé de drainage des marais de Bacalan et exemple de moules intacts prélevés (clichés CAP BM).

Époques moderne,
et contemporaine

BORDEAUX

Rue de la Faïencerie

Entre l'été 2014 et le printemps 2015, le service d'archéologie préventive de la Cub a été sollicité à plusieurs reprises dans le quartier du Bassin à Flot en cours de rénovation à Bordeaux.

La première mention date du mois d'août 2014, avec la mise au jour, rue Charles Durand, dans la coupe d'une tranchée de réseau d'assainissement, d'une voûte comblée de plus de 4 m de large. Ce premier signalement n'avait occasionné aucune suite particulière, notamment en raison du comblement déjà visible de cette cavité.

En décembre 2014, l'effondrement d'un trottoir face au 14 rue de la Faïencerie est signalé. Les services de la voirie de la Communauté urbaine de Bordeaux ont alors sollicité le service d'archéologie préventive pour interpréter cette large cavité qui semblait se prolonger

sur plusieurs mètres autant vers la Garonne que vers l'intérieur des terres.

Une rapide consultation des plans anciens de Bordeaux (cadastre de 1822, de 1850, Atlas Historique de Bordeaux, Jean-Courret 2009) permet de proposer d'identifier cette maçonnerie comme le canal aval du Moulin de Teynac (Leulier, 2009), bâti à la fin du XVIII^e siècle.

En raison de cette découverte, la mairie de Bordeaux, qui projetait de construire un groupe scolaire au 60 rue de la Faïencerie, a fait procéder au repérage d'éventuelles constructions dans le terrain envisagé pour ce projet. Trois tranchées perpendiculaires au canal et une parallèle au mur est ont permis de repositionner exactement le canal amont ouest du Moulin. Le service régional de l'archéologie et

le service d'archéologie préventive informés de cette nouvelle découverte ont visité les lieux le 8 janvier 2015 et constaté la présence des maçonneries du canal et, surtout, identifié, dans les déblais des tranchées, des milliers de fragments de faïence et de porcelaine produites par Johnston et Vieillard au XIX^e siècle. En effet, victime d'un envasement trop rapide et mal anticipé de ses canaux, le moulin et les terrains environnants ont été revendus à M. Johnston qui y a installé les locaux de la faïencerie (Roux, 1993) qui a fait la renommée de Bordeaux industriel. Ce dernier a profité de ces grandes excavations désaffectées pour y rejeter les ratés de cuisson et rebuts de fabrication de son entreprise.

Une autorisation de sauvetage urgent a été délivrée afin de procéder au levé des maçonneries mises au jour.

Une série de sondages ponctuels (carottes sans prélèvement) a permis de restituer le profil d'un des murs du canal.

Le ramassage d'environ 230 tessons de faïence et de porcelaine ainsi que de plusieurs kilos de matériel d'enfournement a été l'occasion d'appréhender les techniques de fabrication de ces productions industrielles. L'étude des marques imprimées sur le fond des céramiques a permis de situer ce rejet entre 1845 et 1886.

Le projet de construction du groupe scolaire a finalement été abandonné en raison d'une pollution ponctuelle du terrain au radium.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par le responsable d'opération Behague Bertrand (Coll.).

- Jean-Courret E. Atlas historique de Bordeaux – vol. 1 – Plans historiques, Pessac : Ausonius, 2009 [Atlas historique des villes de France, 49].
- Leulier R. « La ville embellie. Une transformation radicale de la ville : Les embellissements de Bordeaux au XVIII^e siècle », in LAVAUD S. coord. Atlas historique de Bordeaux – vol. 2 – Notice générale, La formation de l'espace urbain des origines à nos jours, Pessac : Ausonius, 2009, p. 217-218. [Atlas historique des villes de France, 49].
- Roux I. « Le moulin des Chartrons et ses transformations (1781-1937) », Annales du Midi, 1993, t. 105, n° 201, p. 5-26.

Bas Moyen Âge,
à Époque contemporaine

BORDEAUX Place André Meunier

Quelques mois après les travaux de consolidation du réseau d'assainissement, le service d'archéologie préventive de Bordeaux Métropole est intervenu une nouvelle fois sur la place André Meunier à Bordeaux. Le projet de réaménagement paysager du parc a en effet conduit à prescrire un diagnostic d'archéologie préventive sur l'ensemble de la place. On sait depuis les recherches menées par le service régional de l'archéologie en 1998 que le sous-sol de la place abrite les vestiges du Fort Louis, datant de la fin du XVIII^e siècle, et ceux d'autres éléments de fortification urbaine plus anciens : courtine du XIV^e siècle ; barbacane de la Porte Sainte-Croix, aménagée vers 1400 ; boulevard Saint-Croix construit au début XVI^e siècle. Ces fortifications ont été arasées vers 1830, lors de la construction des abattoirs municipaux, eux-mêmes détruits au milieu du XX^e siècle.

Le diagnostic s'est déroulé du 2 au 18 novembre 2015. 22 sondages, d'une superficie totale de 252 m² (soit 8,4 % du projet), ont été ouverts. Ils ont permis de constater que les vestiges se trouvent conservés, en moyenne, à une profondeur comprise entre 0,30 et 0,50 m sous le sol actuel.

Au sud de la place, plusieurs éléments du boulevard Sainte-Croix ont été mis au jour. Son mur, large d'environ 5 m, présente un parement extérieur de blocs de calcaire de grand appareil, plein sur joint. Contre sa face arrière, deux contreforts rectangulaires ont été repérés. Ils présentent le même remplissage que le mur périmétral : éclats, moellons calcaires et galets liés au mortier de chaux.

Au centre de la place, les sondages ont permis de repérer le mur concave de l'oreillon ouest de la barbacane médiévale. Large de 5,50 m, son parement extérieur, monté en blocs calcaires de moyen appareil, est identique à celui de la tour découverte en mars 2015. Non loin, ce sont des éléments du Fort Louis – sol et mur des logements du commandant – qui ont été mis au jour.

Partout ailleurs, les sondages n'ont livré que des niveaux de remblais d'époque médiévale, moderne ou contemporaine, ainsi que des portions de murs des abattoirs municipaux du début du XIX^e siècle. Leur position confirme l'exactitude des plans conservés aux archives.

Hourcade David



Bordeaux - Place André Meunier. Vue vers le nord de l'angle est du boulevard Sainte-Croix (cliché L. Maccanin, SAPR Bordeaux Métropole).

Bas Moyen Âge,
à Époque contemporaine

BORDEAUX Place André Meunier

Préalablement au réaménagement de la place André Meunier à Bordeaux, des travaux de consolidation sur le réseau d'assainissement étaient nécessaires ; l'égout en pierres de taille, construit vers 1826, montrant des signes de fragilité. Une fouille d'archéologie préventive directe a été prescrite, car le sous-sol de la place abrite les vestiges du Fort Louis, forteresse royale construite à la fin du XVII^e siècle, et d'autres éléments de fortification urbaine plus anciens. Depuis les recherches menées par le service régional de l'archéologie en 1998, on sait que la partie sud du

fort – concernée par les travaux – a été aménagée autour d'une barbacane de la fin du XIV^e ou du début du XV^e siècle, qui protégeait la Porte Sainte-Croix de la « troisième enceinte » de Bordeaux, en y intégrant le boulevard Sainte-Croix construit au début du XVI^e siècle. Ces fortifications avaient été arasées vers 1830, lors de la construction des abattoirs municipaux.

Selon le cahier des charges, les terrassements devaient être superficiels et ne pas descendre au-delà de la profondeur nécessaire à la dépose de la voûte de l'égout. L'intervention archéologique s'est résumée à



Bordeaux - Place André Meunier - Vue générale, vers le nord, de la tour médiévale et du pont moderne.

un accompagnement de travaux sur les trois sondages ouverts sur la moitié est de la place, soit une superficie totale de 115 m². Le suivi s'est déroulé ponctuellement du 13 février au 18 mars 2015 durant 8,5 jours.

Seul le sondage central TR3 a permis de retrouver les vestiges des fortifications médiévales et modernes de la ville, enfouis à une profondeur d'environ 0,50 m. La tour de la barbacane tardo-médiévale, d'un rayon d'environ 6,75 m, présente une maçonnerie de béton (mortier de chaux, petits moellons calcaires irréguliers et éclats de taille) revêtue d'un appareil régulier allongé plein-sur-joint. Trois assises de blocs calcaires ont été dégagées. De moyen module (environ 0,35/0,40 x 0,245 m), les blocs sont gravés de nombreux signes lapidaires (croix, croix à cinq branches, étoile, T et V).

Les vestiges très endommagés d'un petit pont maçonné en blocs de taille calcaires, déjà découvert

en 1998, ont également été retrouvés. Large d'environ 3,90 m, il reliait la tour au Boulevard Sainte-Croix. Sans doute construit à la fin du XVII^e siècle lors de l'aménagement du Fort Louis, il était précédé au XVI^e siècle d'une structure en bois dont ne subsistent qu'un corbeau et les trous d'ancrage des poutres.

Par ailleurs, le plan des abattoirs municipaux du début du XIX^e siècle a été confirmé par la mise au jour de plusieurs murs des étables et des échaudoirs.

On notera également que la voûte et le plafond des deux égouts principaux remploient des blocs provenant du démontage du fort moderne (entablement de porte, appuis de fenêtre, socles moulurés...).

Hourcade David

Un diagnostic archéologique a été prescrit dans le cadre du remplacement d'un bosquet d'arbres dans l'angle nord-est de la place Pey-Berland, afin de repérer la profondeur et l'état de conservation des vestiges archéologiques. L'objectif était également de déterminer l'épaisseur de sédiment dont la Ville de Bordeaux disposait pour une plantation qui ne provoquait pas de fouille préventive. En effet, l'intervention se situe au cœur du centre historique de Bordeaux et à proximité immédiate de la cathédrale Saint-André. De plus, les nombreuses interventions préventives pratiquées depuis les années 1980, au niveau et autour de la place, ont permis de mettre en évidence une occupation continue du quartier depuis l'Antiquité.

Deux sondages, d'environ 25 m² chacun, ont été réalisés dans les angles nord-est et nord-ouest du bosquet d'arbres, dont l'emprise totale est de 370 m². Les investigations ont été menées jusqu'à une altitude de 5,85 m NGF pour le sondage à l'ouest (soit une profondeur de 2,85 m) et 5,47 m NGF pour le second localisé à l'est (soit une profondeur de 3,25 m). Les niveaux géologiques n'ont pas été atteints mais le diagnostic a permis de mettre en évidence une occupation anthropique découpée en neuf phases qui s'échelonnent de l'Antiquité à la période contemporaine.

La première phase correspond à la période gallo-romaine. Elle est représentée par une section de caniveau orienté est-ouest découverte dans le sondage le plus à l'ouest à une altitude de 6 m NGF. Elle précède l'installation de maçonneries observées dans les deux sondages et associées à des remblais ayant livré de la céramique caractéristique des Ve-VIe siècles (DSP). Un sol maçonné attribuable à cette deuxième phase s'observe à 6,70 m NGF. Ces structures, qui présentent une orientation similaire aux bâtiments paléochrétiens

déjà identifiés au cours d'opérations archéologiques antérieures (17, place Pey-Berland dirigée par D. Barraud en 1983 et place Jean Moulin dirigée par W. Migeon en 2001-2003), pourraient appartenir au premier groupe épiscopal de la cathédrale. Leur existence perdure jusqu'au tournant de l'an Mil, période durant laquelle les maçonneries sont détruites et la zone est remblayée. Cette phase de restructuration se traduit, dans le sondage le plus à l'est, par la présence d'un foyer domestique lié à un niveau d'occupation situé entre 7,20 et 7,30 m NGF.

La période suivante se caractérise par la formation de terres noires aux XIIe-XIIIe siècles et à la période moderne, avec un hiatus important entre ces deux périodes. Aucun élément ne se rattache à la fin du Moyen Âge, bien que les sources iconographiques mentionnent des habitations à cet endroit dès le XVe siècle. De plus, bien que la période moderne soit attestée dans les deux sondages, les vestiges n'en demeurent pas moins très limités. Cette absence peut s'expliquer par la présence d'habitations à la période contemporaine qui semblent avoir fait disparaître la quasi-totalité des constructions de la fin du Moyen Âge et de la période moderne. Les bâtiments sont ensuite détruits lors de la restructuration de la place Pey-Berland ordonnée par un décret impérial en 1868 afin de mettre en valeur la cathédrale.

À la suite de ces modifications, un apport considérable de remblais est effectué au niveau du sondage pratiqué à l'ouest, à la fin du XIXe siècle ou courant XXe siècle. Seul un rapprochement avec l'occupation allemande de la place durant la Seconde Guerre mondiale peut être proposé, à moins qu'il ne s'agisse de remblais postérieurs à la destruction des blockhaus installés pendant la guerre.

Michel Gazeau Céline

L'immeuble du 17 place Pey Berland, a été construit à l'intérieur de l'enceinte de l'église Notre-Dame-de-la-Place. Il se situe au-dessus des vestiges de l'église primitive datée du VI^e siècle, correspondant probablement à l'église Sainte-Marie, édifiée à Bordeaux entre 549 et 567 par l'évêque Léonce II. La construction de l'église Notre-Dame-de-la-Place, quant à elle, est attribuée aux XI^e-XII^e siècles. Sa façade occidentale a été érigée au-dessus des vestiges de l'abside de l'église Sainte-Marie. Les élévations de l'ancienne église Notre-Dame-de-la-Place forment la clôture de la cour de l'immeuble actuel.

Dans le cadre du réaménagement intérieur de l'immeuble, l'ensemble des élévations intérieures visibles de l'église Notre-Dame-de-la-Place a été relevé par l'intermédiaire de techniques photogrammétriques. Conjointement, une étude de bâti et un bilan documentaire ont été conduits.

Les murs de la nef et du chœur de l'ancienne église ainsi que la façade en pierre d'un immeuble du XIX^e siècle donnant sur la place Pey Berland forment une « enceinte » occupée presque entièrement par une construction en béton, comptant cinq niveaux sous combles à l'avant et six niveaux à l'arrière. Un passage étroit et découvert persiste entre la construction originelle et le bâtiment actuel au sud. Une petite cour presque-semi circulaire a été laissée libre à l'est. Il subsiste aujourd'hui de l'église Notre-Dame-de-la-Place la plupart des élévations, à l'exception de la façade occidentale, détruite en 1879. La toiture du bâtiment religieux a également entièrement disparu, et les élévations sont donc exposées aux éléments, non recouverts par la toiture de l'immeuble actuel.

Les vestiges de l'époque médiévale sont présents sur quatre des cinq pans de l'abside et sur le mur sud de la nef. On y distingue les traces de trois campagnes de construction. La plus ancienne est datée des X^e-XI^e siècles. Elle a laissé, vers l'est de la nef et du chœur, sur quelques mètres de hauteur dans la partie inférieure des élévations, un moellonnage grossier, lié par d'épais joints de mortier sablonneux très altéré. Au XII^e siècle, intervient le percement de baies, encadrées d'arcs doubleaux à double rouleau, en bel appareil moyen, très soigné. Ces baies s'intègrent dans quelques assises bien réglées de calcaire taillé venues surmonter l'ancien moellonnage. La troisième phase médiévale correspond au remaniement gothique de l'église Notre-Dame-de-la-Place à la fin du XIII^e siècle. Cet état a développé au-dessus des baies romanes un grand appareil de calcaire taillé. C'est à

ce moment que sont installés un grand arc formeret ogival et une baie lors d'un chantier d'agrandissement et de surhaussement de l'église à environ 10,5 m. Le sol de carreaux historiés trouvé lors des fouilles des années 1980 participait de cet embellissement gothique (Gardelles 1980, p. 8). On suppose que l'édifice à cette époque était voûté d'ogives. C'est d'ailleurs ainsi que l'ont dessiné les auteurs des plans du quartier à la fin du XVIII^e siècle.

Une deuxième campagne de surélévation intervient à l'époque moderne, assez tardivement. Elle voit la construction de parements en retrait par rapport aux murs médiévaux. Cette importante surélévation de 7,5 m environ à partir de l'arase des murs médiévaux a dû faire l'objet de précautions dans sa mise en œuvre. Ainsi, les trois derniers mètres environ de l'abside sont construits en retrait par rapport à la partie inférieure de cet état tandis que le mur sud de la nef est rigidifié par une série de cinq chaînages de maintien. Une porte semble avoir été ouverte dans le mur sud de la nef, peut-être pour donner accès à des bâtiments adjacents.

De l'époque contemporaine datent la quasi-totalité des bouchages, que ce soit ceux des baies ou ceux des trous de boulin et autres ancrages. Cette période, marquée par le changement radical de destination du bâtiment, apporte de très nombreuses altérations aux murs anciens, avec notamment l'installation d'un plancher et d'escaliers qui coupent les parements et les baies gothiques. Une réfection récente correspondant à l'installation d'une couverture en tuiles canal court sur toutes les élévations. Si les recherches documentaires n'ont pas permis de retrouver des figurations anciennes de l'église Notre-Dame-de-la-Place autres que celles déjà connues réalisées en 1870, il n'en demeure pas moins que les interventions successives sur ce bâtiment depuis le XIX^e siècle ont permis d'avoir une connaissance assez précise de ses différents états. Afin de compléter cette appréhension, il est évident que de nouvelles recherches seraient à effectuer dans le sous-sol. Le niveau de sol actuel étant largement au-dessus des sols anciens, toute intervention sur celui-ci, notamment à l'aplomb des murs, nécessiterait au minimum une surveillance archéologique.

Legaz Amaia

- Gardelles, J. Eglise Notre-Dame-de-la-Place à Bordeaux. Rapport sur les recherches effectuées en 1980, support dactylographié, Drac Aquitaine, 1980, Bx 07 03.

Dans le cadre d'une surveillance de travaux autour de l'église romane Sainte-Croix de Bordeaux (rue d'Welles), des sépultures en place sont apparues dès 0,30 m de profondeur, avec des contenants en bois ou en pierre, amenant le service régional de l'archéologie à déclencher un sauvetage urgent.

L'intervention archéologique a permis de mettre en évidence la conservation de plusieurs niveaux d'occupation funéraire. La voirie étant à une altitude de 7,20 m Ngf, les premiers vestiges étaient à une profondeur de 6,90 m Ngf. Un total de sept sépultures attribuables à l'époque moderne a été observé ainsi que deux couvercles de sarcophage attestant d'une utilisation funéraire de cet espace pour la période mérovingienne. Les multiples recoupements et les nombreux os en position secondaire semblent montrer une utilisation intensive du cimetière pour ce secteur.

Les sept sépultures apparaissent dès 6,94 m Ngf. Observées dans un sol induré, elles sont à placer dans la phase moderne de l'occupation funéraire autour de

l'église Sainte-Croix. Le niveau d'abandon du cimetière apparaît vers 7 m Ngf.

Chaque sépulture a livré un seul sujet. Les deux sexes et plusieurs classes d'âge sont représentés. La présence de clous autour de trois squelettes et les observations archéo-thanatologiques ont permis de conclure à une inhumation en cercueil cloué. Des épingles pourraient révéler un enveloppement du corps. Un chapelet en os a aussi été découvert au niveau des os de la main gauche d'un des sujets.

L'utilisation de cercueils cloués et la présence de mobilier de type perles de chapelet sont assez fréquentes à la période moderne, cette attribution chronologique est donc cohérente avec la stratigraphie.

Plus bas, le couvercle d'un sarcophage en bâtière, décoré de stries, a été mis au jour à 6,55 m Ngf. Des sarcophages décorés de stries sont connus pour la région (G. Rougé, 2014). Bien représentés dans la nécropole Saint-Seurin à Bordeaux, un exemplaire a été mis au jour à Bruges en 2014 lors de la fouille menée par



Sarcophage mis au jour près de l'église de Sainte-Croix, détail du décor de croix à trois hampes (J. Masson).

Bordeaux Métropole (resp. J. Masson) et un fragment de couvercle en bâtière a également été trouvé lors du diagnostic sur la place Roumegoux à Gradignan en 2015 (resp. J. Masson). Ce type de sarcophages est généralement daté des VI^e-VIII^e siècles.

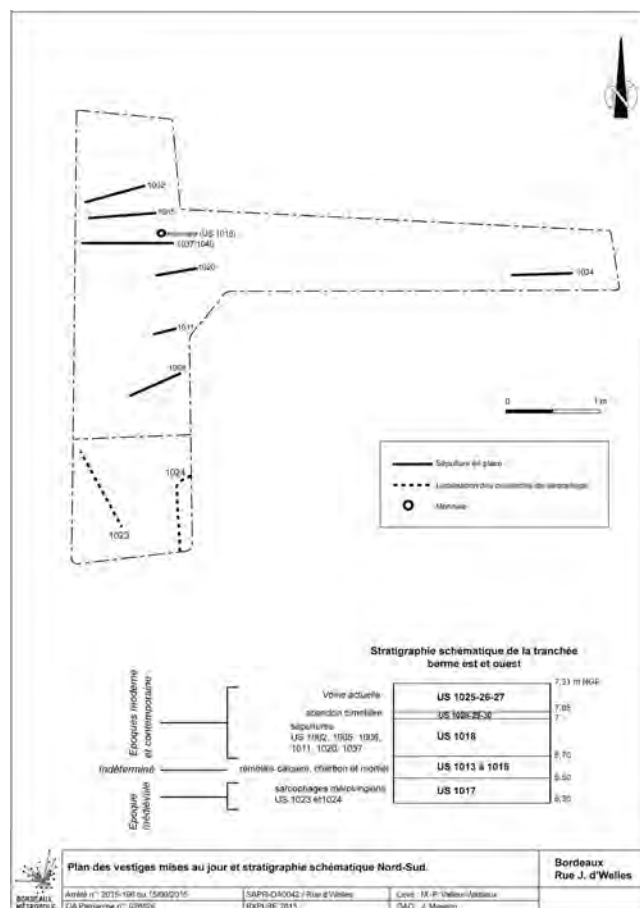
Enfin, l'extrémité d'un autre couvercle de sarcophage, pris dans la berme ouest, a été observée à 7 m NGF. Le bord de la cuve est apparu vers 6,50 m NGF. Le couvercle est probablement en bâtière. La face observée porte un décor en relief de croix à trois hampes. Des sarcophages mérovingiens ornés de motifs à croix sont connus dans plusieurs autres régions, dans le nord de l'Auvergne et en région Centre, notamment à Chartres (Eure-et-Loir) et à Saint-Benoît-sur-Loire (Loiret) mais également en Bourgogne (Saint-Benoît-sur-Loire) et dans l'Allier (Saint-Aubin-le-Monial).

Ce dernier présente un motif, sur la cuve, très proche de celui de Sainte-Croix, comme celui sur le couvercle d'un sarcophage dans l'église de Noaillan en Gironde, tous deux attribués à la période mérovingienne.

Lors des opérations préventives réalisées par le Bureau d'investigations archéologiques Hadès (resp. J.-L. Piat, 1998), plusieurs indices d'une occupation antique puis médiévale avaient déjà été observés, dont des sarcophages trapézoïdaux mis au jour dans le comblement de fosses médiévales.

Masson Juliette

- Jean-Courret E. coord, Bordeaux : Plans historiques, I. Bordeaux : Editions Ausonius, Fédération Aquitania, 2009, 29 p., 15 pl. (Atlas historique des villes de France. Bordeaux).
- Lavaud S., Jean-Courret E. (coord.), Atlas historique de Bordeaux, coll. Atlas historique des villes de France, Ausonius éditions, 2009.
- Masson J., Rapport d'archéologie préventive : Gradignan, Place Roumegoux. Diagnostic 16 mars – 24 avril 2015, Rapport inédit conservé au SRA-DRAC Aquitaine.
- Piat J.-L. Bordeaux – Place Renaudel. In DRAC Aquitaine. Bilan scientifique de la région Aquitaine 1998. Bordeaux : Service régional de l'Archéologie, 1999, p. 63-64.



lieu au cours du XVII^e siècle. Entre 1758 et 1768, l'architecte de la ville, Richard-François Bonfin, dresse plusieurs plans des lieux dans le but d'y établir provisoirement une maison de force et un dépôt de mendicité. Durant la première moitié du XVIII^e siècle, seuls quelques travaux de maintenance étant réalisés, ces plans présentent probablement les dispositions des constructions du XVII^e siècle. En 1769, la maison de force devient définitive. Un nouveau bâtiment est alors édifié dans l'enclos d'Arnaud Guiraud. Un travail de nivellement des pentes est entrepris. Le chantier débute par la démolition des vieilles structures sur lesquelles sont édifiés les trois corps de logis principaux. Parallèlement à l'édification de la maison de force, la partie sud-ouest de l'enclos d'Arnaud Guiraud et une partie des bâtiments de l'hospice des pauvres sont cédées à l'intendant de Guyenne pour y établir un dépôt royal de mendicité. À la Révolution, la maison de force et le dépôt de mendicité sont supprimés. Après plusieurs occupations provisoires, en 1802, la ville décide d'y installer un « Hôpital spécial pour les aliénés ». L'administration des hospices étend progressivement ce nouvel établissement sur toute la surface de l'enclos d'Arnaud Guiraud, englobant successivement la maison de force, le dépôt royal de mendicité, les cours et les jardins. Au début des années 1880, la ville récupère la propriété des terrains et des constructions de l'enclos d'Arnaud Guiraud. En 1890, un accord est signé entre le ministre de la Marine et la municipalité de Bordeaux afin d'établir « l'école principale du service de santé de la marine ». Le choix se porte alors provisoirement sur les anciens bâtiments désaffectés de l'asile d'aliénés. Pendant trois ans, les bâtiments ne sont que superficiellement rénovés avant que l'école de santé de la marine ne s'installe de manière plus pérenne en construisant de nouveaux bâtiments.

La fouille préventive réalisée sur le site, après destruction des bâtiments, a permis d'ouvrir, dans des espaces présentant peu de vestiges modernes, des fenêtres d'étendues et de profondeurs variables, jusqu'aux niveaux antiques. Si du mobilier antique résiduel en est sorti, ces investigations n'ont pas permis de trouver de structures à proprement parler.

Cependant, l'étude géoarchéologique révèle une volonté anthropique de réaménager le site. Cette transformation se manifeste par un nivellement général du terrain, également confirmé par les études palynologiques et anthracologiques. Ces analyses ont été menées sur la base de plusieurs prélèvements

effectués dans des niveaux de remblais volontaires scellant une doline. Le bilan de ces analyses semble indiquer que le site a aussi subi une profonde transformation paysagère traduisant vraisemblablement une politique de valorisation du terroir. Le nivellement général du site s'est ainsi accompagné d'un important déboisement du terrain par le feu, cédant la place à une exploitation sommaire des terres pour des pratiques pastorales et peut-être également pour des mises en cultures. Les résultats des datations ¹⁴C semblent indiquer que cette ouverture du milieu a pu s'amorcer dès l'Âge du Bronze. Cette mise en valeur du terrain s'est intensifiée durant l'Âge du Fer pour aboutir à un paysage ouvert et pâturé dès l'Antiquité. L'étude géoarchéologique tend à indiquer que l'organisation de ces espaces n'a pas évolué en terme d'altimétrie jusqu'au XVI^e siècle et l'installation du bourdieu d'Arnaud Guiraud. Les établissements modernes successifs ont été accompagnés de l'apport d'importants remblais urbains. Ceux-ci ont scellé, et donc préservé, les niveaux sous-jacents permettant de garder une trace de l'aménagement de ces plateformes. Cependant, ils ont également fait évoluer la partie supérieure de ces niveaux en « terres noires », effaçant ainsi de possibles structures antiques et niveaux d'occupations médiévaux.

Les travaux de nivellement successifs, avec probables apports de remblais, ont modifié la topographie du site effaçant presque sa chronostratigraphie. De plus, l'abondance des vestiges de la période moderne a conduit à limiter les enregistrements. Cette méthodologie a été compensée par l'apport des sources planimétriques et bibliographiques qui ont permis de retracer l'évolution des bâtiments d'accueil du XVII^e siècle au début du XX^e siècle. Si l'hôpital des pestiférés n'a pu être que peu appréhendé, excepté par sa chapelle, les établissements qui lui ont succédé ont tous laissé leur marque sur ce site. Leur point commun avec l'hôpital de la Contagion était de servir à l'isolement des malades ou des pauvres. Ils avaient pour vocation de maintenir enfermées les personnes qui y étaient accueillies afin de les tenir le plus possible à l'écart de la ville et de la société. Progressivement, le soin apporté à leur construction, la valeur architecturale et symbolique des bâtiments qui s'est exprimée à travers l'intervention d'architectes de la ville de Bordeaux et l'emploi de matériaux de qualité, a conféré à ces établissements une meilleure image.

Legaz Amaia

BORDEAUX

Eglise Saint-Seurin - Crypte

CADILLAC-EN-FRONSADAIS Rue du 11 Novembre 1918

Un projet de lotissement sur la commune de Cadillac-en-Fronsadais a conduit le service régional de l'archéologie à prescrire un diagnostic. Quelques indices témoignent dans le secteur d'une installation antique, en particulier au château de Branda, situé à quelques centaines de mètres au sud-ouest. Le terrain exploré se situe au sud du village, entre le bourg et l'église, édifice reconstruit à la fin du XIXe siècle sur l'emplacement probable d'une église du XIIe.

Neuf tranchées ont été conduites dans les espaces entre les futurs lots à bâtir. Elles ont permis de mettre en évidence plusieurs faits archéologiques parmi lesquels se distinguent une série de structures en creux, trous de poteaux, fosses ou fossés. Elles ont livré un lot de céramiques permettant de les situer aux VIIIe ou IXe siècles. Deux locus semblent se dégager. Le premier qui a livré la plus grande densité de structures,

se situe dans la tranchée 2, à la marge de l'emprise du terrain, du côté ouest. Le second apparaît sous la forme d'une couche qui a livré des restes céramiques mais aussi fauniques dans la tranchée 9, à l'opposé de la précédente, côté est. Entre ces deux sondages, dans la partie centrale, la tranchée 5 a révélé dans un fossé le témoignage d'une occupation de la même époque.

S'il est assez difficile de relier physiquement entre eux ces différents témoins, il n'en reste pas moins que cette découverte est assez nouvelle dans ce contexte et dans cette zone géographique précise.

Les autres témoins d'une occupation humaine sont caractérisés par quelques éléments résiduels antiques et modernes, sur des espaces ayant été réservés jusqu'à une période récente à des activités agricoles.

Ducournau Bertrand

CARBON-BLANC Îlot Thérèse

La première phase d'un diagnostic d'archéologie préventive s'est déroulée au centre du bourg de Carbon-Blanc, au niveau du secteur dénommé « Îlot Thérèse ». Cette opération intervenait en amont du projet de requalification de l'îlot en esplanade piétonne. Celui-ci était occupé jusqu'à présent par des habitations qui devaient être détruites en trois fois, destructions correspondant aux trois phases du diagnostic. La première concernait la partie nord, de part et d'autre de la rue Aristide Briand. La présence de cette voie et différentes contraintes techniques (ligne à haute tension, arbres, arrêt de bus, etc.) ont limité la disposition des tranchées. Deux ont été réalisées au sud de la rue, l'une entre la maison située au n°17 et l'avenue Austin Conte (tranchée 1), l'autre entre la maison et la ligne à haute tension (tranchée 2), toutes deux étant perpendiculaires. La troisième a été implantée au nord de la rue, entre une canalisation d'eau, les arbres et l'arrêt de bus (tranchée 3).

Deux phases d'occupation ont pu être établies, avec la mise au jour de plusieurs fosses et d'un niveau de circulation pouvant être datés de la période moderne (XVIe – XVIIe siècle) par la présence de fragments de céramique dans les tranchées 1 et 3.

L'une des fosses a également livré des scories consécutives à une petite activité de forge. À l'occupation moderne succèdent des vestiges de la phase contemporaine, marquée par de nombreuses couches de démolition, en particulier dans la tranchée 2.

Ces découvertes renseignent sur l'évolution du site de l'Îlot Thérèse, connu pour la période moderne grâce aux représentations du terrier de Bonlieu et, pour la période contemporaine, par les photographies aériennes de l'IGN.

Réveillat Hélène

CASSEUIL Chantemerle

La mairie de Casseuil a informé le service régional de l'archéologie de la mise au jour de vestiges à l'occasion du creusement d'une fosse au hameau de Chantemerle.

Le terrain se situe en bordure de terrasse, dans une zone de contact entre les colluvions et alluvions fluviales. La nature argileuse du terrain nous situant plutôt dans les secondes. Peu à l'ouest coule un ruisseau affluent du Dropt.

Jusqu'à la présente découverte, deux lieux témoignaient d'une occupation antique sur le territoire communal. À l'est, à la limite avec Gironde-sur-Dropt, existerait une tuilerie Gallo-romaine. De façon plus assurée, à environ 400 m à l'ouest, autour du lieu-dit « Castéra » et de l'église Saint-Martin, de multiples découvertes, signalées depuis les années 1840, se rapportent à une très probable villa.

Les vestiges mis au jour en 2015 ne sont observables que sur une emprise limitée : 3 x 2 m. Ils consistent en deux bassins implantés dans le flanc sud de la terrasse. Le bassin nord est encadré par deux murs d'orientation est-ouest. Les limites orientale et occidentale n'ont pas été observées. Le mur nord, large

de 0,70 m, très affecté par les travaux mais aussi par d'autres antérieurs, apparaît à 0,15 m de profondeur. Il n'en subsiste principalement que la fondation (haut. 0,35 m), établie dans un remblai disposé sur l'argile naturelle. De l'élévation n'est conservée que 15 cm d'enduit couvrant l'élévation sud. À 1,20 m au sud, le second mur, de même orientation, présente une largeur supérieure (0,85 m) et forme la séparation entre les deux bassins. Il conserve un enduit de 2 cm d'épaisseur sur sa face sud. Le fond du bassin nord se situe à ce dernier niveau d'arase, soit à 0,60 m sous le niveau de circulation actuel. Le fond du bassin sud se situe 1,30 m plus bas. L'un et l'autre sont formés d'un niveau de briquettes de terre cuite posées de chant et disposées en épis (opus spicatum). Ces briquettes sont fixées dans une fine couche de mortier recouvrant un niveau de béton de tuileau reposant sur un radier de pierres calcaires fixées dans un remblai d'argile au nord, sur un fin niveau de mortier recouvrant l'argile naturelle au sud.

Quoique reconnu sur une emprise relativement faible, cet ensemble offre de toute évidence les caractéristiques d'une imposante et luxueuse



Vue générale des affouillements depuis l'est avec les fonds des bassins en opus spicatum, le mur de limite nord (à droite) et le mur de séparation enduit sur sa face sud.

construction antique. Presque assurément elle doit s'étendre au-delà de la parcelle, notamment vers le sud où les vestiges doivent être affleurants sous le carrefour des chemins ruraux n° 12 et 13.

La pauvreté de découvertes mobilières (deux tessons de céramique commune) ne permet pas d'avancer de datation précise.

Il est délicat de rattacher ces bassins aux vestiges reconnus autour de l'église Saint-Pierre. Il est possible

qu'ils appartiennent à l'emplacement primitif de la pars urbana de la villa de Saint-Pierre (a priori des IIIe-IVe siècles, voire plus). On peut envisager également qu'ils agrémenteraient un parc ou jardin. Dans cette hypothèse, on pourrait avoir une succession de bassins établie en bordure de terrasse pour créer une cascade artificielle.

Charpentier Xavier

Moyen Âge,
Période récente

GRADIGNAN Place Roumegoux

Le réaménagement de la place Bernard Roumegoux à Gradignan (au sud de Bordeaux), face à l'église paroissiale du XIXe siècle, a provoqué un diagnostic archéologique. Le cadastre du XIXe siècle révèle en effet que l'ancienne église médiévale entourée de son cimetière occupait toute la moitié sud du parking. Sur une zone prescrite de 3700 m², les 11 tranchées représentent une surface diagnostiquée de 307 m², soit 8,5 %.

Une occupation funéraire médiévale, moderne et contemporaine a été mise au jour, étendue du sud au nord de la place, autour de l'emplacement de l'église. Un total de 46 sépultures est à signaler, avec de nombreuses traces de creusement s'apparentant à des fosses supplémentaires. Deux tombes à architecture funéraire en pierre (sarcophage, coffrage en pierre) sont conservées à moins de 1 m de profondeur dans un sol sableux et argileux orange repéré dans toutes les tranchées. Des traces de bois avec clous ont été observées pour d'autres sépultures, la majorité n'ayant livré aucune trace d'architecture funéraire.

L'église construite au Moyen Âge et remaniée ensuite au XVe et XIXe siècles a pratiquement totalement disparu, vu les multiples fosses profondes de récupération de matériaux, souvent situées à l'emplacement des anciens murs de l'édifice. Le seul vestige observé de l'église consiste en les fondations, à l'est, de la tour élevée au XVe siècle qui fut construite contre l'abside du chevet de l'église romane. Des éléments de coffrages et de sarcophages ont été utilisés en remploi dans les fondations de ce clocher.

Enfin, plusieurs structures construites pourraient correspondre au mur de clôture du cimetière ou de la place autour de l'église dans une phase moderne ou contemporaine.

Au nord de l'emprise, des structures bâties ont été enregistrées dans la zone d'habitat figurée sur les cadastres du XIXe siècle.

Il faut souligner que les niveaux d'occupation sont conservés dans le sol naturel ou juste au-dessus et sont arasés par des couches modernes ou contemporaines. L'impression qui ressort est celle d'un site qui aurait été arasé, nivelé, aplani, notamment lors des multiples purges du cimetière, mentionnées par les textes. Cette observation complique la datation des sépultures observées.

L'occupation funéraire est plus étendue que celle suggérée par les cadastres du XIXe siècle et là encore, seule une fouille pourrait permettre de connaître ses différentes phases, l'évolution de son expansion et la matérialisation de ses limites. Les 46 sépultures sont observées entre 29,83 m NGF et 30,95 m NGF avec une majorité entre 30,10 m. Une observation globale est nécessaire pour départager les phases d'occupation funéraires du Moyen Âge ou antérieures et celles attribuables aux périodes moderne et contemporaine.

Masson Juliette

- Brutails J.-A. Les Vieilles églises de Gironde, 1912, p. 142.
- Des Moulins Ch. « Note sur les réparations faites à l'église de Gradignan », Actes de l'Académie Royale des Sciences, Arts et Belles Lettres de Bordeaux, Bordeaux, 1843, p. 281-293.
- Marysse, I. Les sépultures médiévales en Gironde : IVe siècle - XVe siècle, 1989, mémoire de maîtrise (Bordeaux, Ausonius UMR 5607 CNRS, Université Montaigne).
- Sauvaitre N., Masson J. et Demangeot C. « La tour-porche de la cathédrale Saint-André de Bordeaux et son cimetière du XIIe au XIVe siècle. Les résultats des fouilles archéologiques réalisées sur la place Pey Berland, avril-mai 2009 », communication publiée dans la Revue archéologique de Bordeaux, tome CII, 2012.

ISLE-SAINT-GEORGES Dorgès

Notice non parvenue

Colin Anne (Sup.)



Gradignan - Place Roumegoux.
 Ci-dessus : Coffrage en pierre et cuve de sarcophage mis au jour dans la tranchée n°11 (M.-C. Daverat, L. Maccanin).
 Ci-dessous : Vestiges des fondations du clocher implanté contre l'abside orientale au XIVe siècle (J. Masson).



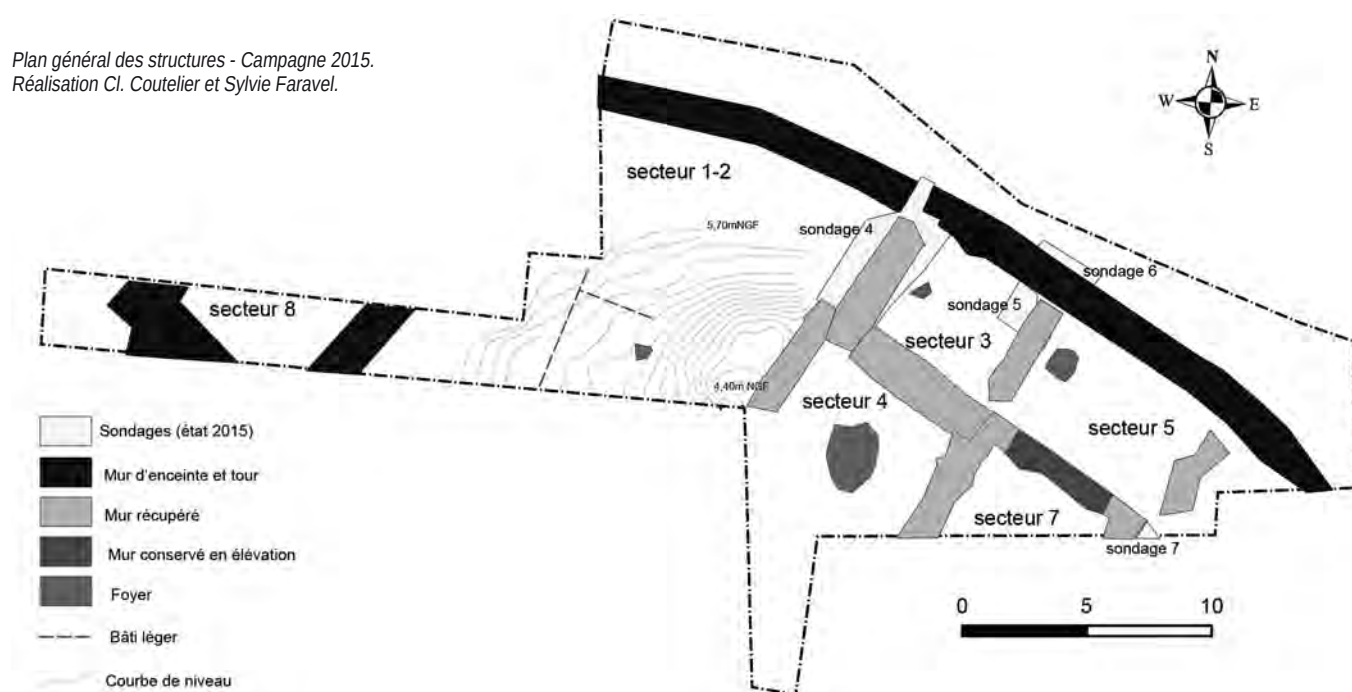
LANGOIRAN Le Castéra

La septième campagne de fouilles programmées au Castéra de Langoiran a été consacrée à poursuivre l'étude des secteurs successivement ouverts en 2012 et 2013 qui avaient permis d'obtenir un transect complet du site castral intra muros. L'objectif de la campagne 2015 était de terminer la fouille des secteurs 1-2, 3 et 5, d'avancer celle du secteur 4 et d'évaluer l'amplitude stratigraphique du secteur 7. Les objectifs ont été globalement tenus et le phasage général du site très largement complété. La fouille a porté sur les secteurs 3, 4, 5 et 7 correspondant à des espaces bâtis – dont les murs ont été à peu près totalement récupérés à l'exception d'un mur du secteur 5 – tous équipés d'un ou plusieurs foyers repris ou déplacés lors des

différentes séquences d'occupation du site. Dans le seul espace ouvert en cours de fouille, le secteur 1-2, la campagne 2015 a permis d'identifier une construction légère également équipée d'un foyer installé sur la pente ouest du rempart de terre enserrant la cour et clôturant l'ensemble du site. Dans le même secteur, en fin de campagne, une unité stratigraphique associant mobilier et épandage de blocs de pierre, antérieure à la construction du rempart de terre, a été repérée et justifiera la poursuite de la fouille lors de la prochaine campagne dans ce secteur que l'on pensait terminé.

Faravel Sylvie

Plan général des structures - Campagne 2015.
Réalisation Cl. Coutelier et Sylvie Faravel.



Protohistoire,
Gallo-romain,

MÉRIGNAC
305 avenue Aristide Briand

Moyen Âge, Époques
moderne et contemporaine

Un projet de lotissement à proximité de la tour de Veyrines à Mérignac a nécessité la réalisation d'un diagnostic archéologique préalable. Sur les 6300 m² faisant l'objet de la prescription, seulement 3300 étaient en réalité accessibles au moment de l'intervention.

Neuf tranchées et des fenêtres complémentaires ont été réalisées, sur une surface totale de 490 m², soit 7,7 % de la superficie du projet et 14,7 % de l'emprise accessible.

Plusieurs indices de fréquentation et/ou d'occupation ont été découverts :

- du mobilier erratique (6 NR céramique) du début de l'Âge du Bronze (Bronze ancien ? Bronze moyen ?),
- du mobilier (7 NR céramique) et de probables structures gallo-romaines,
- du mobilier (29 NR céramique) et des structures du Bas Moyen Âge,

— un parcellaire et du mobilier (17 NR céramique) de l'époque moderne,
— et des aménagements agricoles et d'agrément des XIXe et XXe siècles associés à du mobilier (11 NR céramique).

Toutes les structures observées, quelle que soit leur datation, apparaissent directement sous un horizon de terre végétale, vers -0,50/-0,60 m sous le niveau actuel. Le mobilier recueilli est très peu abondant (166 restes) mais assez diversifié : 80 fragments de céramique, 2 ou 3 d'amphore, 1 fragment de meule et un second probable et 7 objets en fer. A ces restes s'ajoutent

près de 7 kg de terre cuite architecturale dominés par les tegulae et 1,4 kg de déchets liés à la production métallique (scories et minerai).

La nature des occupations antique et médiévale n'est pas assurée, mais elles semblent correspondre à de l'habitat ou une activité rurale peu développée. Les aménagements modernes et contemporains ont provoqué de nombreuses perturbations dans ce terrain sableux où les structures sont, de fait, très fragiles.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par le responsable d'opération Behague Bertrand (Coll.).

*Bas Moyen Âge,
Époque contemporaine*

MIOS Benau sud

La création d'un lotissement sur plus de 3,5 ha au nord-est du bourg de Mios a nécessité la réalisation d'un diagnostic (Cavalin 2014). Il a livré un ensemble de limites parcellaires représenté sur le cadastre napoléonien. Des vestiges liés à un habitat ou à une zone de stockage ont été également mis en évidence. À la lueur de ces résultats, une fouille d'archéologie préventive est prescrite sur une emprise de 3 000 m².

Le site est bordé au sud par le ruisseau d'Andron. Ce secteur très boisé est de plus en plus absorbé par le développement des lotissements. Les vestiges sont concentrés dans le secteur ouest de l'emprise de fouille. Deux bâtiments sont installés dans le même alignement nord-ouest/sud-est. Ils se développent de part et d'autre d'un fossé. Le premier est construit sur sablière basse, associée à des trous de poteau. L'espace interne est divisé par deux trous de poteau

qui supportaient peut-être une poutre faîtière. La seconde construction comporte 8 trous de poteau. Des structures fossoyées, plus ou moins parallèles, traversent le site du sud-ouest au nord-est. Elles correspondent essentiellement à une succession de fossés, de fosses et de ravines naturelles que la post-fouille, toujours en cours, tentera de démêler. Les rares éléments de céramique placent l'abandon du site au cours du XIIIe siècle.

Des fosses quadrangulaires, espacées régulièrement, se développent sur l'ensemble du site et témoignent d'une exploitation de l'époque moderne, voire contemporaine.

Pésenti Claire

■ Cavalin, F. Mios, Benau Sud, rue de Benau, rapport de diagnostic archéologique, Inrap Grand Sud-Ouest, SRA Aquitaine, Bordeaux, 2014, 61 p.

MONSÉGUR Rue Saint Jean

Le projet d'extension de l'hôpital, situé dans la bastide de Monségur, est à l'origine de la prescription d'un diagnostic archéologique. Le projet concerne deux ensembles séparés : un premier lot de 516 m², a été défini avec des parcelles libres de constructions au nord de l'hôpital, un second lot de 309 m² réunit des parcelles en partie construites conjointes aux bâtiments hospitaliers existants. Pour cette opération, le cahier des charges rappelle que cette partie du bourg se trouve à la limite orientale de la ville médiévale et que pourraient

s'y trouver des vestiges de remparts, de maisons, mais aussi ceux, normalement plus conséquents, d'un château. La problématique scientifique de ce diagnostic sera donc d'en détecter les présences éventuelles, comme celles de toute autre occupation humaine.

Dans le premier lot de parcelles, les tranchées 1, 2 et 3 indiquent la présence d'une large et profonde structure en creux de type fossé d'enceinte d'axe nord-sud. Si les sondages 2 et 3 montrent un comblement massif et plutôt tardif avec du mobilier daté des périodes



moderne et contemporaine, le mobilier céramique du sondage 1, sur la bordure occidentale, indique qu'un premier comblement aurait pu commencer à partir du XIV^e siècle. Ce fossé pouvait participer soit au système défensif oriental de la ville médiévale, soit à celui du château, dont la présence dans le secteur reste cependant encore à confirmer.

Dans le second lot de parcelles, la quatrième tranchée a permis d'appréhender le mode de constitution de différents murs relevant de bâtiments

situés perpendiculairement à l'axe de la rue Saint-Jean. Bien que l'ancienneté de ces murs ne soit pas attestée, leur assimilation avec des bâtiments notés sur le cadastre napoléonien (1835), suggère qu'ils pourraient éventuellement participer au maintien de la structuration de l'espace défini depuis l'instauration du plan en damier de la bastide de Monségur.

Scuiller Christian

ROQUEBRUNE

Place de la mairie

Le diagnostic archéologique effectué sur la place de la Mairie de Roquebrune, c'est-à-dire dans la cour de l'ancienne commanderie hospitalière de Saint-Jean en préalable au projet de sa mise en conformité pour les accès handicapés, s'est avéré positif (parcelles ZC 101 et 102). Des fragments de vestiges construits ont été relevés entre 0,20 m et 0,80 m de profondeur.

Pour les structures identifiées, il s'agit, d'une part, d'un mur d'axe nord-sud correspondant à l'une des parties d'un ancien bâtiment qui fermait la cour à l'est, et qui est représenté sur un plan du XIXe siècle, et, d'autre part, d'une portion de sol pavé qui se développait plutôt vers l'ouest dans la partie ouverte de l'espace. Deux autres structures exhumées se sont avérées d'interprétations plus délicates, l'une du fait de son faible dégagement, l'autre du fait de son état de conservation médiocre. Si la seconde est

identifiée comme une structure informelle suggérant des éléments de démolition étalés, la première, plus solide, indiquerait, soit la présence d'un mur, que la comparaison avec les plans anciens ne permet de confirmer, soit un sol de cour, lui-aussi pavé, et antérieur au précédent.

Sur le plan chronologique, la datation de ces ensembles paraît relativement incertaine, car, si les indications liées au mobilier céramique donnent un contexte général allant de la fin de la période médiévale (XIVe-XVe siècles) à la période contemporaine (XIXe siècle), les structures archéologiques, ne paraissent pas dater, au mieux, d'avant la période moderne, ce qui confirmerait partiellement les observations pouvant être faites à partir de l'état du bâti encore en élévation.

Scuiller Christian

*Époques moderne
et contemporaine*

SADIRAC

Calamiac

L'aménagement d'un parc photovoltaïque a occasionné la réalisation d'un diagnostic archéologique sur une surface initiale de 9 hectares, à l'emplacement d'une ancienne carrière d'extraction de sable. La commune de Sadirac est connue régionalement pour son activité potière, ayant débuté au cours du Moyen Âge. Si le site concerné par l'opération archéologique est excentré des principales et plus anciennes zones de production potière, il se trouve, toutefois, à proximité de plusieurs sites potiers remontant au XVIe siècle, de vestiges d'une implantation antique et de sites tuiliers, possiblement d'origine médiévale.

40 tranchées ont été réalisées sur l'ensemble de l'emprise qui se développe au bord d'un plateau

dominant d'une cinquantaine de mètres la vallée du ruisseau La Pimpine et sur le sommet de versant orienté au sud. Hormis quelques traces récentes liées à l'exploitation agricole du lieu se traduisant par des fossés et sillons de plantation, deux probables puits, peut-être liés à de l'extraction d'argile, ont été mis au jour. La présence d'un tesson daté de l'époque moderne dans le comblement de l'un d'eux laisse présager une utilisation assez récente.

Ce diagnostic a également permis de mettre au jour les vestiges d'un bâtiment mentionné sur le cadastre napoléonien portant le toponyme de « Brûlerie ».

Guériveau Armelle

SADIRAC Minguet

Un projet de construction de maisons individuelles a motivé la prescription d'un diagnostic archéologique préalable. La vaste commune de Sadirac, située en Entre-Deux-Mers, est bien connue pour son activité potière importante débutant dès le Moyen Âge et perdurant encore aujourd'hui. Le terrain appartient à la famille Monsion, propriétaire d'un atelier de potier fondé en 1833, dont le four est toujours conservé à une centaine de mètres à l'ouest des parcelles à diagnostiquer, mais dont l'activité a cessé en 1974. Cependant, selon la fille du dernier potier, le secteur concerné par l'aménagement n'a pas été exploité pour cette activité potière, les terres étant alors cultivées par des métayers.

Cinq tranchées ont été ouvertes hors de l'emprise de construction des futures maisons. Quatre d'entre elles ont mis en évidence la présence de carrières

d'extraction d'argile. Les contraintes, liées à l'implantation des tranchées ne devant pas perturber les zones aedificandi n'ont pas permis d'explorer l'extension des fosses observées. Cependant, il semble qu'il s'agisse de carrières à ciel ouvert dont les profils de creusements, pour ceux observés, montrent des marches.

Le peu de mobilier mis au jour durant l'intervention provient presque exclusivement des niveaux supérieurs des comblements des fosses. Il s'agit principalement de fragments de vaisselle appartenant à la période moderne, voire contemporaine, dont une cruche à bec rapporté et anse en étrier pouvant être datée de la fin du XVI^e siècle ou du début du XVII^e. Seul un fragment d'assiette porte les marques d'un raté de cuisson.

Guériteau Armelle

SADIRAC Les Faures, impasse Tioulet

Aux lieux-dits Les Faures et Tioulet, en partie est du hameau de Lorient, de nombreux terrains font l'objet de scission et de ventes depuis plusieurs années, à des fins de construction de maisons individuelles. Une surveillance archéologique constante a permis de multiplier les données et les connaissances sur la vocation artisanale potière de ce secteur de Sadirac, dès le Moyen Âge.

D'une superficie totale de 525 m², la parcelle AC481p concernée par le présent diagnostic, est traditionnellement située dans la zone d'extension de l'artisanat céramique à l'extrême fin du Moyen Âge. L'intervention était susceptible de mettre en évidence des épandages de rejets de production, des fosses d'extraction, des fours liés à des officines modernes ou antérieures – comme ce fut le cas environ 30 m au nord (cf. notice précédente) – voire des installations annexes ou de l'habitat.

Les trois tranchées réalisées représentent 14,2 % de la surface ouverte. Elles n'ont livré aucun vestige

rattachable à l'activité potière. Le seul élément archéologique présent est un trou de poteau d'époque moderne.

Le mobilier moderne, voire contemporain, récolté dans les minces couches de colluvions (céramique et terre cuite architecturale) est rare, émoussé et très fragmentaire.

L'officine du XIV^e siècle découverte sur les terrains limitrophes, de l'autre côté de l'Impasse de Tioulet, ne s'étend donc pas en direction du sud.

Ce diagnostic contribue à resserrer toujours plus le maillage constitué par les différentes opérations archéologiques menées au nord-est de Sadirac. Il permet de compléter ainsi la carte de répartition des vestiges et des indices de la production céramique médiévale et moderne spécifique à ce territoire.

Duphil Vincent

SADIRAC Tioulet - Lot A

Ce diagnostic archéologique se trouve au nord-est de la commune de Sadirac au nord de Lorient, à l'angle de l'impasse et du chemin de Tioulet. Le terrain, destiné à accueillir une maison individuelle de 97 m² au sol, couvre une superficie de 538 m².

Ce diagnostic s'est révélé positif avec une organisation spatiale bien marquée et offre deux phases d'occupation, toutes deux en liaison avec la production de poteries et de terres cuites de construction. Si la partie orientale du terrain est dépourvue de tout vestige hormis les tessons récoltés dans les colluvions, ce qui confirme les observations de N. Béague (Béague 2014) sur la parcelle contiguë où seul un fossé parcellaire moderne a été mis au jour, le sud, occupé par une grande fosse d'extraction de limon de la fin de l'époque moderne, semble tourné vers la production de tuiles. En revanche, la partie occidentale de la parcelle est de loin la plus intéressante. Elle offre en effet des

indices d'une activité potière du XIV^e siècle, illustrée par des fosses-dépotoir et par un four qui apparaissent à 30 cm sous le sol actuel. Toutefois de nombreuses incertitudes demeurent quant à l'organisation spatiale et à l'évolution de cet atelier. Ces premiers éléments confirment la vocation potière du secteur où, plus au nord, des vestiges d'un atelier de production du XIII^e siècle ont été mis au jour (Elizagoyen 2012).

Etrich Christine

- Béague N. Sadirac – Impasse de Tioulet lot B. Rapport final d'opération de diagnostic, Inrap Grand Sud-Ouest, 2014, 34 p. et ill.
- Béague N. Sadirac – Tioulet, lot B. Bilan scientifique régional, SRA Aquitaine, 2014, p. 141
- Elizagoyen V. Sadirac – Tioulet, Rapport final d'opération, Inrap Grand Sud-Ouest, 2012, 50 p. et ill.
- Elizagoyen V. Sadirac – Tioulet. Bilan scientifique régional, SRA Aquitaine, 2012, p. 110-111.

SADIRAC Impasse de Tioulet - Lot A

La construction d'une maison individuelle a motivé la réalisation d'une fouille préventive après les résultats positifs du diagnostic archéologique (Etrich 2015, cf. notice précédente).

La parcelle se situe dans le secteur de Lorient, près des quartiers de Sableyre et Tioulet, connus pour leur longue tradition potière débutant dès le Moyen Âge. Cependant, les principaux éléments connus de cette activité potière concernent essentiellement la période moderne. La découverte, lors du diagnostic, de vestiges de production datant de la période médiévale a incité à une prescription de fouille sur une surface de 225 m².

Si les résultats de l'opération sont encore en cours d'exploitation, il est d'ores et déjà avéré que l'intervention a permis de mettre au jour une occupation pérenne du lieu pour la production de céramiques.

Ce sont trois fours de potiers, plus ou moins bien conservés, qui ont été mis au jour ainsi que des fosses dépotoirs comblées de rebuts de cuisson et un puits lié probablement à l'extraction d'argile.

Deux des fours sont attribuables à la période moderne, au vu de leurs positions stratigraphiques. Fortement arasés, ils n'ont pu faire l'objet que d'observations partielles. En revanche, le troisième, et le mieux conservé, est datable de la période médiévale notamment en raison du mobilier retrouvé dans le comblement de sa fosse d'accès. Le sol de la chambre de combustion a fait l'objet de prélèvements en vue d'une datation par archéomagnétisme, qui, couplée à des analyses radiocarbone sur des charbons issus du comblement de la fosse d'accès, aideront à préciser la date d'abandon de cette structure de cuisson.

Les résultats de cette opération permettront d'affiner nos connaissances sur l'artisanat potier sadiracais sur les modes de construction et de fonctionnement des structures de cuisson et sur les typologies céramiques. Il est à noter qu'aucune trace d'habitat ou d'atelier n'a été mise au jour.

Guériteau Armelle

SADIRAC Vilateau

Une division foncière en vue de l'aménagement de deux maisons individuelles a motivé la prescription d'un diagnostic archéologique.

La proximité de fosses d'extraction d'argile mises au jour lors d'une autre intervention (cf. notice précédente), au lieu-dit Minguet, ainsi que le toponyme Teuleyre attribué par le cadastre napoléonien à des

terrains voisins sur le cadastre napoléonien sur des terrains voisins laissaient supposer la possibilité d'une production potière ou tuilière.

Les quatre tranchées ouvertes sur l'ensemble de l'emprise n'ont, cependant, révélé la présence d'aucun vestige archéologique.

Guériteau Armelle

SAINT-DENIS-DE-PILE Barail des Jais

Cette opération de diagnostic archéologique s'inscrit dans le cadre du projet d'aménagement d'un établissement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) et d'un foyer d'accueil médicalisé (FAM).

L'emprise couvrait une superficie disponible de 17102 m². Elle a été sondée à hauteur de 4,3 %.

Malgré la forte présomption de découvrir des indices d'occupations paléolithiques et protohistoriques, seul un fossé parcellaire d'époque moderne a été mis au jour dans le cadre de ce diagnostic.

Chopin Jean-François

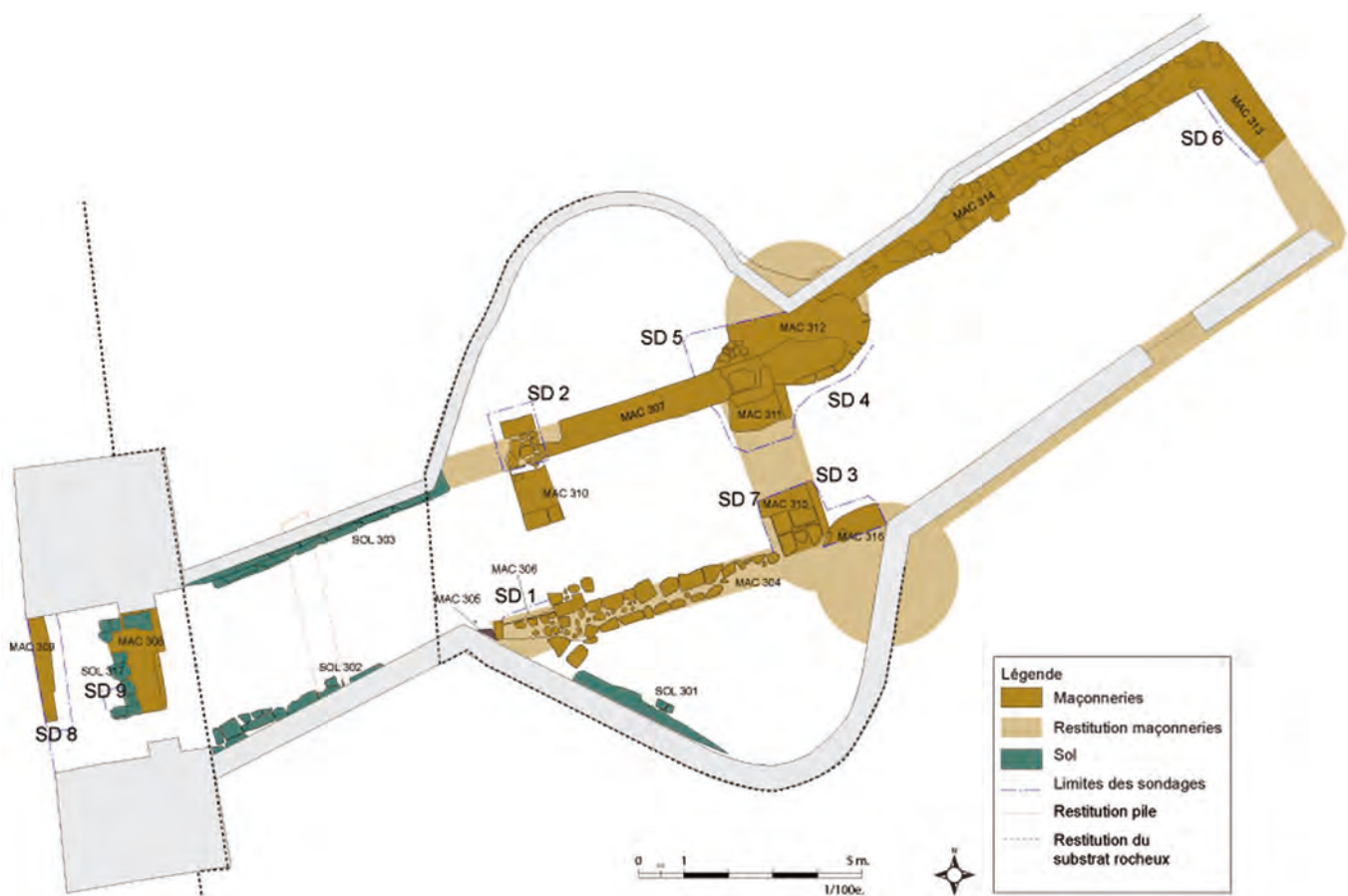
*Moyen Âge classique,
Époque moderne*

SAINT-ÉMILION Porte Brunet

Dans le cadre des travaux de restauration du sol devant l'entrée orientale de la porte Brunet par le cabinet d'architectes Architecture Patrimoine (D. Boullanger), un suivi des travaux de terrassement a été entrepris en mars 2015. A la suite de notre premier rapport effectué sur la porte en février 2014, une autorisation de travaux sur immeuble classé au titre des monuments historiques a été accordée au maître d'ouvrage (mairie de Saint-Emilion) sous réserve que des sondages archéologiques soient réalisés au niveau des maçonneries affleurant du sol et au niveau du sol sous la porte. Les sondages préliminaires complétés par le suivi des travaux ont ainsi permis de découvrir les vestiges d'un organe de défense de type châtelet à deux tours en avant de la porte Brunet, insoupçonné et totalement inédit (cf. fig.).

Les murs latéraux, de 0,70 m de large, délimitent un espace rectangulaire de 8 m de long pour 3,45 m de largeur interne. Les tours sont bâties en grand appareil ; le blocage interne est constitué de moellons liés par du mortier orangé riche en petits graviers. Le parement

sud de la tour nord-est a été dégagé sur une assise (hauteur d'assise : 0,41 m) (cf. fig.) ; son plan au sol peut être restitué à 3,20 m de diamètre. La seconde tour est dans un état de conservation plus modeste : elle a été suivie en plan sur 1,30 m de long ; une assise a été entièrement dégagée permettant d'estimer sa hauteur à 0,36 m au minimum. L'entraxe des tours est identique à celui du passage sous la porte Brunet, soit 3 m de large. Contre le départ des deux tours, deux avancées maçonneries ont été partiellement dégagées. Les faces latérales sont parementées. Malgré l'absence de contact, le plan incite à les associer : il pourrait s'agir de deux piédroits d'une porte marquée par les deux tours de garde. Dans le prolongement de la tour nord-est, l'arase d'un mur, axé sud-ouest/nord-est a été dégagée sur 10 m de long pour 0,74 m de large. Il se démarque des précédentes maçonneries par son mortier orangé, sableux, meuble, sans gravier et par l'emploi de moellons ébauchés et de pierres de taille. Cette maçonnerie opère vers le sud un retour de 0,80 m de large qui a été suivi sur 1,70 m de long.



Saint-Émilion - Porte Brunet. Plan général des vestiges (échelle 1/100). DAO S. Malpelat, Hadès 2015.
Vestiges de la tour nord et de son piédroit. Clichés N. Sauvaître, Hadès 2015.



Seules les deux dernières assises conservées ont été dégagées (hauteur des assises de bas en haut : 0,20 et 0,35 m). Malgré une différence dans le traitement du mortier pour le mur situé dans le prolongement de la tour nord, le module des pierres permet d'envisager

une contemporanéité entre la construction de la porte et cet organe défensif dont les sources écrites attestent l'existence dès le premier quart du XIII^e siècle.

Sauvaître Natacha

SAINT-ÉMILION

Galerie d'entrée de l'église monolithe

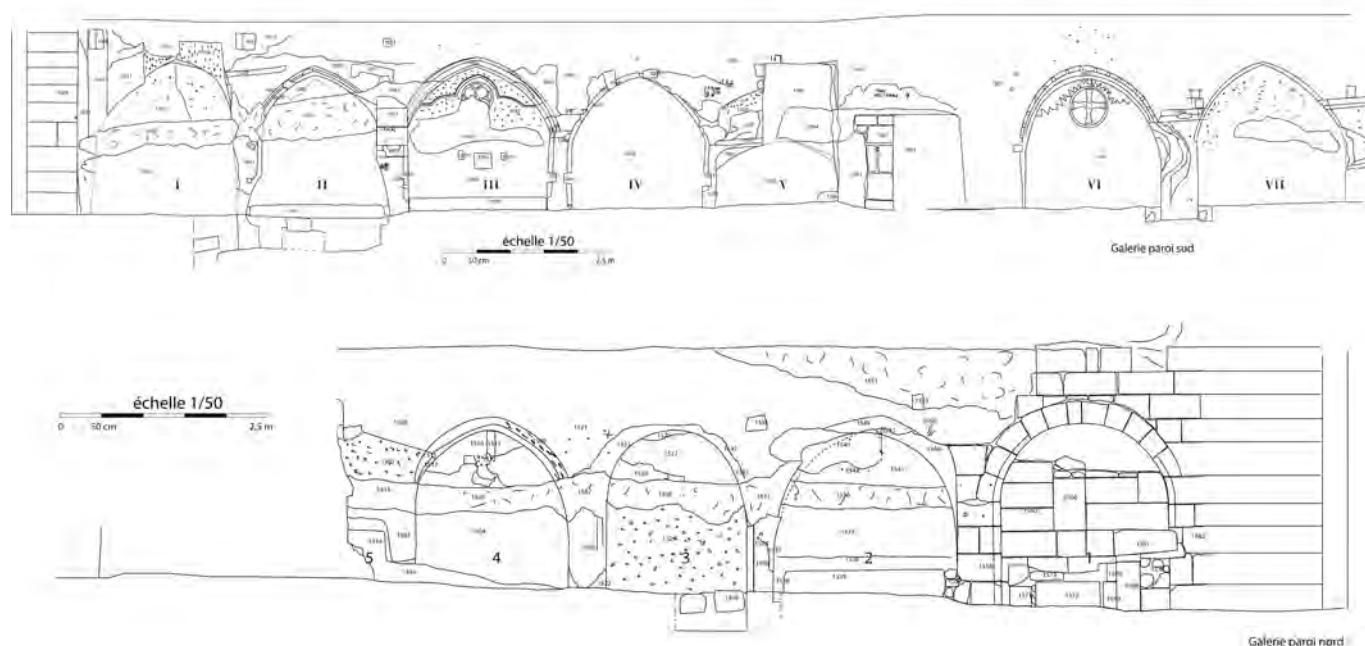
Dans le cadre de la restauration du portail sud et de la galerie d'entrée de l'église monolithe à Saint-Emilion, l'architecte en charge du suivi pour l'agence Goutal, Olivier Vigoureux, désireux d'affiner son projet, a demandé la réalisation de quatre sondages dans la galerie d'entrée ornée d'enfeus. Le bureau d'investigation archéologique Hadès a ainsi été sollicité par la société TMH, en charge de la restauration des maçonneries, afin de procéder le plus rapidement possible à ces excavations. Une demande de sondage a été effectuée auprès du SRA afin d'obtenir une autorisation préfectorale (n° 2015-23).

L'intervention a été réalisée du 16 au 19 février 2015. Les sondages effectués en urgence dans la galerie d'entrée de l'église monolithe ont permis d'observer la base de plusieurs enfeus et d'atteindre le plancher rocheux (cf. fig. a et b). La nomenclature reprend celle établie par Jean-Luc Piat lors de son intervention en 2002. Un premier constat s'impose avec une différence notable dans les niveaux du creusé des fosses sépulcrales des enfeus. La position des dalles funéraires sous les enfeus ainsi que la reprise de la taille des piédroits (notamment l'enfeu II) permet de supposer que les enfeus II, VI/VII et 3 ont fait l'objet de réutilisation voire de vandalisme. La chronologie de ces aménagements n'a pas pu être abordée dans

le cadre de cette intervention. Jean-Luc Piat, lors de son étude sur le creusé, avait remarqué la difficulté d'établir une chronologie relative entre chaque enfeu. La présence de peinture sur l'enfeu 2 de la paroi nord et le style, mêlant arcs en plein cintre et ogives, permet de proposer une fourchette chronologique comprise entre la seconde moitié du XII^e siècle et le milieu du XIV^e siècle. Néanmoins, sans fouille archéologique des fosses sépulcrales des enfeus, la chronologie relative reste sujette à caution. La stratigraphie analysée rapidement atteste, par ailleurs, la présence d'un épais remblai sépulcral recouvrant le plancher rocheux. Des sépultures en cercueils de bois cloués et des coffres bâtis ont été mis au jour à trois reprises, témoignant de l'occupation funéraire du Moyen Âge à l'époque moderne.

La galerie d'entrée constitue un espace déterminant dans l'histoire du creusé de l'église monolithe. Selon Jean-Luc Piat, les enfeus ont été aménagés dans une troisième phase de creusement suivant la création de la galerie qui sert de passage pour l'évacuation du calcaire extrait pour l'aménagement de l'église, puis de couloir d'accès ce que souligne une imposte communiquant entre les catacombes et l'église.

Sauvaître Natacha



En haut : fig. a - Relevé des enfeus de la paroi sud de la galerie d'entrée DAO, J.-L. Piat, Hadès 2007, complété par N. Sauvaître, Hadès 2015.
En bas : fig. b - Relevés des enfeus de la paroi nord de la galerie d'entrée DAO, J.-L. Piat, Hadès 2007, complété par N. Sauvaître, Hadès 2015.

SAINT-ÉMILION La Madeleine

Cette deuxième campagne de fouille, menée sur le plateau de la Madeleine à Saint-Emilion, s'inscrit dans le programme collectif de recherche « Saint-Emilion et sa juridiction : Genèse, architectures et formes d'un territoire » coordonné par Frédéric Boutoulle (Ausonius UMR 5607).

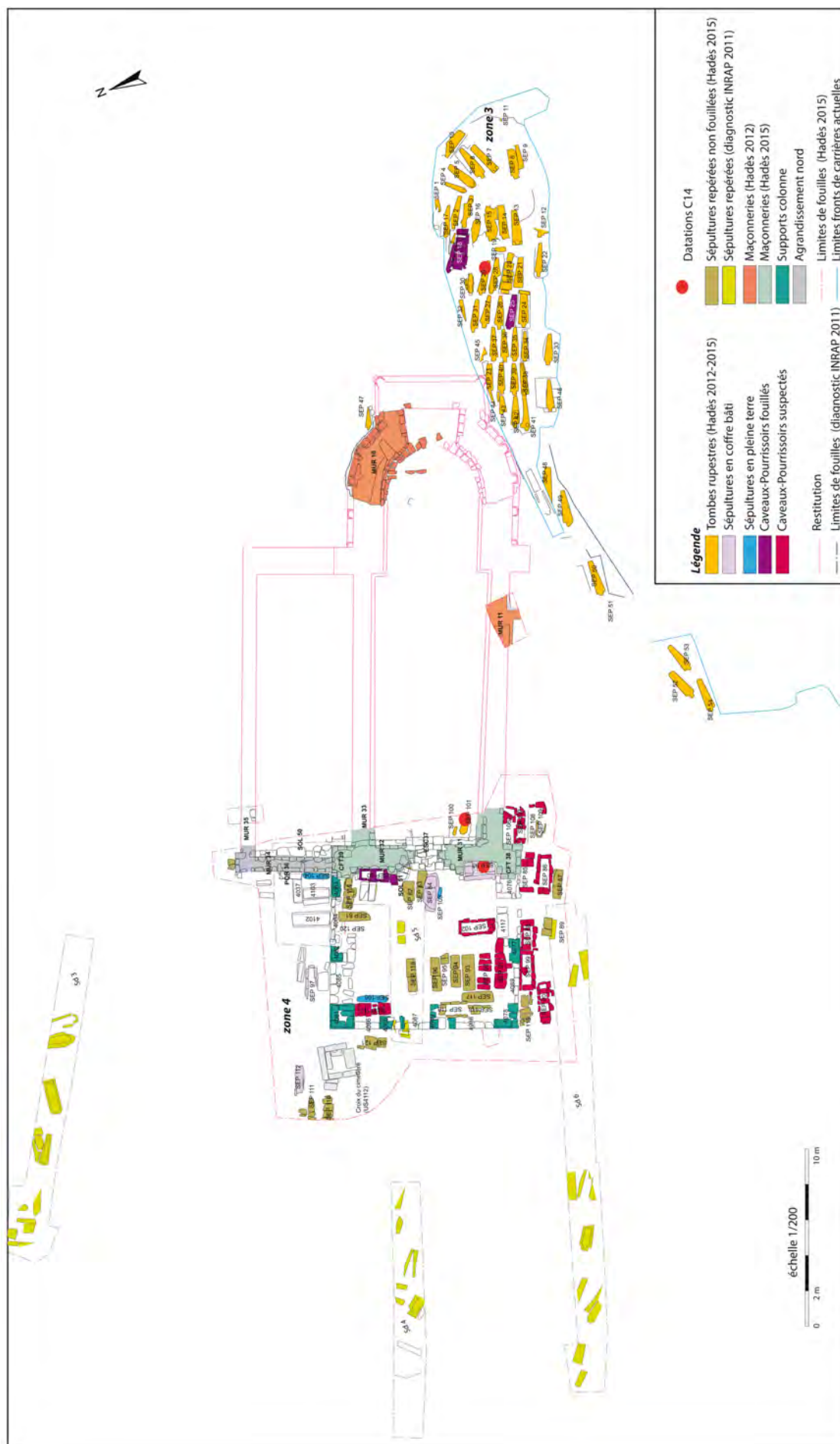
L'objectif principal de cette campagne était de dégager complètement la façade occidentale de l'église et de fouiller une portion du cimetière conservé (superficie de l'emprise de fouille : 256 m²). Le dégagement complet de la façade de l'église, couplé aux données acquises lors de la première campagne de fouille en 2012, permet de revenir sur la restitution du plan de l'édifice (cf. fig.). La longueur totale est ainsi estimée à 28 m pour 8,60 m de largeur, hors-œuvre. La largeur interne de la nef est de 6,50 m tandis que le chevet mesure 5,50 m de large. La façade occidentale de l'église est bordée par deux contreforts. Au centre de cette façade se développe un portail dont l'ébrasement maximum atteint 3,30 m avec une largeur de passage

de 1,25 m. L'église est agrandie vers le nord avec la création d'un nouveau bas-côté et l'aménagement d'une porte plus modeste. L'adjonction dans un troisième temps d'une structure quadrangulaire en avant de la façade augmente le caractère monumental de l'édifice qui voit son emprise au sol atteindre les 36,60 m de longueur (cf. fig.). Elle vient clairement s'appuyer contre la façade occidentale de l'église et lui paraît de ce fait postérieure. Ses dimensions sont de 8,80 m est-ouest pour 10,60 m nord sud. Elle se caractérise par la présence de sept supports carrés de 1,40 m de côté. Les espaces entre les supports sont variables. Ils sont de 2,20 m et deux fois de 1,40 m sur la face ouest, tandis que les supports des faces nord et sud sont espacés de 2,30 m.

43 nouvelles sépultures ont été mises au jour sur le plateau portant le nombre total à 122. La campagne 2015 a été l'occasion de terminer les explorations portant sur les sépultures d'une parcelle privée voisine d'une part, et d'engager la fouille de quelques-unes



Vue aérienne de la structure aménagée contre la façade occidentale de l'église. Cliché D. Peressinotto, Hadès 2015.



Saint-Émilion - La Madeleine.
Plan général des vestiges mis au jour en 2015 (échelle 1/1200^e). Infographie S. Malpelat, Hadès 2012.

des nombreuses tombes mises au jour au-devant de la façade de l'église primitive. Plus de quatorze structures de type caveau-pourrissoir ont été mises au jour. Ces structures funéraires comportent des traverses destinées à recevoir un corps dont la décomposition se produit à l'aplomb d'une profonde cuve (cf. fig.). Deux seulement ont pu être fouillées. Ainsi la fouille de la sépulture 18 a permis de mettre en évidence de nombreux ensembles en connexion anatomique au sein d'un dépôt où les restes se trouvent majoritairement déconnectés. Il est à noter parmi ces corps partiellement représentés, la présence de très jeunes enfants. La fouille du caveau 25 a permis de dégager dans la partie haute du remplissage de l'ossuaire un individu dans une position tout à fait atypique. Il a très vraisemblablement été jeté dans la cuve et cette position traduit une certaine précipitation dans le geste, suggérant le besoin de se débarrasser hâtivement du cadavre.

Des datations radiocarbones ont été effectuées par le laboratoire CIRAM, sur trois sépultures, préalablement sélectionnées, pouvant refléter la

chronologie d'ensemble du site de son origine à sa dernière utilisation. Les résultats obtenus corroborent les données historiques et les observations de terrain. C'est ainsi que l'occupation funéraire semble contemporaine de l'édification de l'église, située entre le deuxième quart du XI^e siècle et la première moitié du XII^e siècle. L'utilisation du cimetière perdure au détriment de l'église qui semble abandonnée et ruinée à partir de la deuxième moitié du XVII^e siècle.

A l'issue de cette deuxième campagne de fouille, de nombreuses problématiques ressortent à la fois sur le bâti et sur la gestion de l'espace funéraire. Les travaux actuels sont loin d'être achevés et la fouille de l'espace funéraire devra être finalisée avant de pouvoir faire l'objet d'une analyse synthétique. Il va sans dire que ce site offre la possibilité, sur le long terme, de suivre l'évolution d'un cimetière médiéval extra-muros en relation avec un édifice de culte ou plusieurs, de sa genèse à son abandon.

Sauvaître Natacha

SAINT-MACAIRE

Maison Messidan

Deux sondages ont été réalisés en janvier 2015 dans la cour de la Maison Messidan à Saint-Macaire à la demande du propriétaire du terrain. Ces sondages font suite à une opération d'étude du bâti et de sondages à l'intérieur du bâtiment effectuée en mai 2014 sous la direction de Cécilia Pedini.

Ces deux sondages devaient permettre de reconnaître les différents niveaux d'occupation associés

au bâti conservé dans la cour. Le sol géologique a été atteint à 80 cm sous le niveau de l'actuel. Deux niveaux de remblais ont pu être identifiés. Le premier provient d'une démolition et le second est une couche de terre arable probablement rapportée pour créer un jardin. Aucune structure n'a été mise au jour.

Marguerite Camille

SALAUNES

Les Sablons

Un diagnostic archéologique a été prescrit sur la future zone de développement économique de la commune de Salaunes. Quarante-cinq sondages ont été réalisés sur l'emprise des deux parcelles concernées couvrant une surface de 57 370 m².

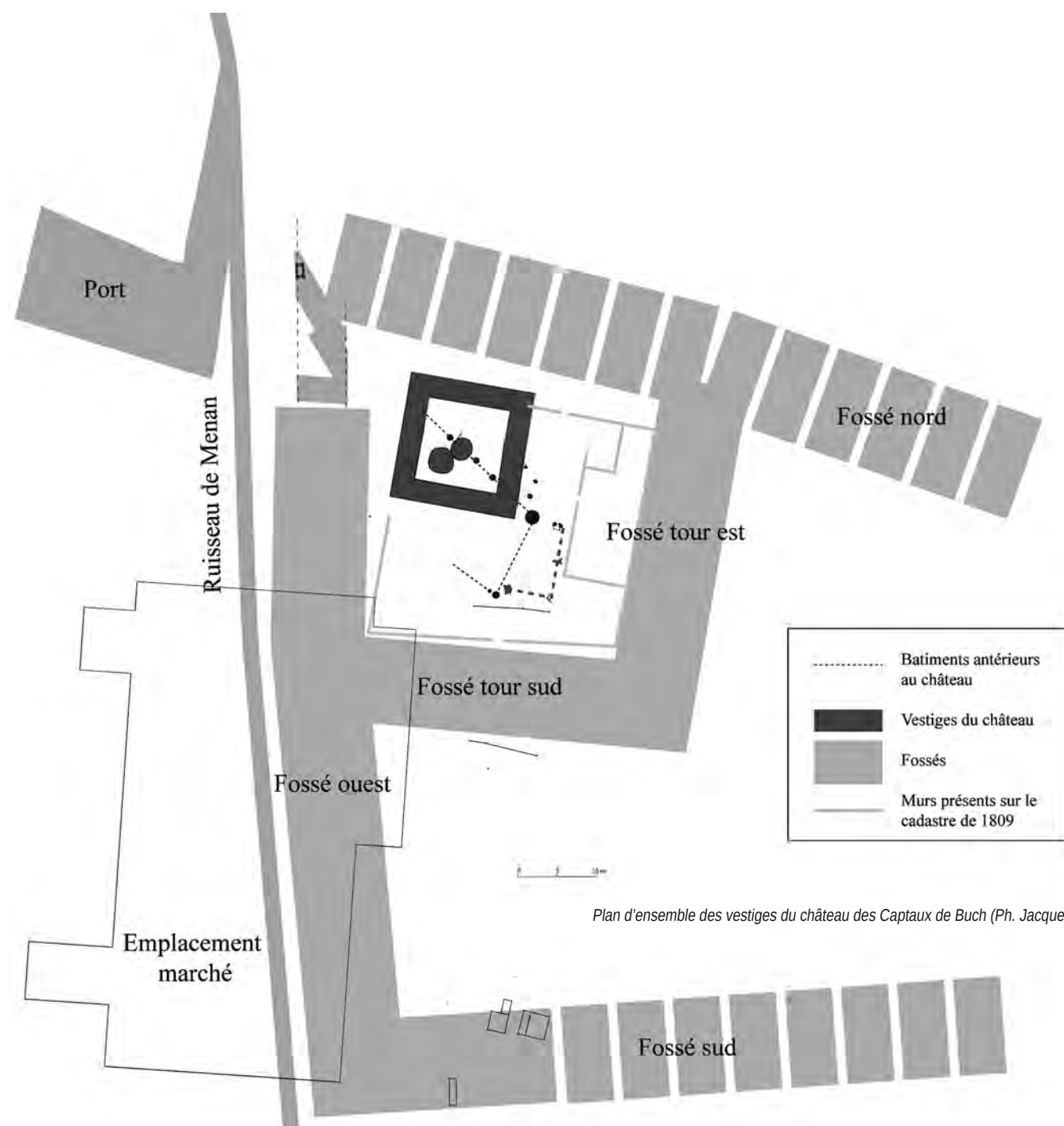
Les sondages ont recoupé le comblement sableux d'un micro-relief comblé par la formation du Sable des Landes sur la majeure partie de l'emprise. Deux paléolagunes formées vers la fin du Pléistocène et comblées durant l'Holocène ont été identifiées au sud et au nord-est de l'emprise. Ce réseau paléohydrographique contournerait depuis le sud-ouest vers le nord-est le bourrelet méridional de la

Craste de la Bournaise. Les formations sableuses ont probablement bloqué les écoulements, formant ainsi deux lagunes fermées situées au sud et au nord-est de l'emprise. Aucune bordure de lagune ni indices d'une occupation néolithique et/ou protohistorique n'ont été identifiés. Plusieurs fossés de drainage contemporains contournent l'emprise. Un espace vierge de toute construction formant une plate-forme boisée borde la Craste de la Bournaise au nord et à l'est de l'emprise. Cet espace hors emprise conserve peut-être les traces d'une occupation non identifiée dans le cadre de cette opération.

Migeon Wandel

Les travaux de terrassement consécutifs à la réfection du carreau du marché ont entraîné une opération de fouille préventive. Ce site est historiquement un des plus emblématiques du Bassin d'Arcachon puisqu'il a abrité l'ancien château des Captaux de Buch qui a marqué le paysage testerein jusqu'au début du XIXe siècle. Il a ensuite accueilli l'extension du cimetière paroissial qui a été transféré dans les premières décennies du XXe siècle sur son emplacement actuel.

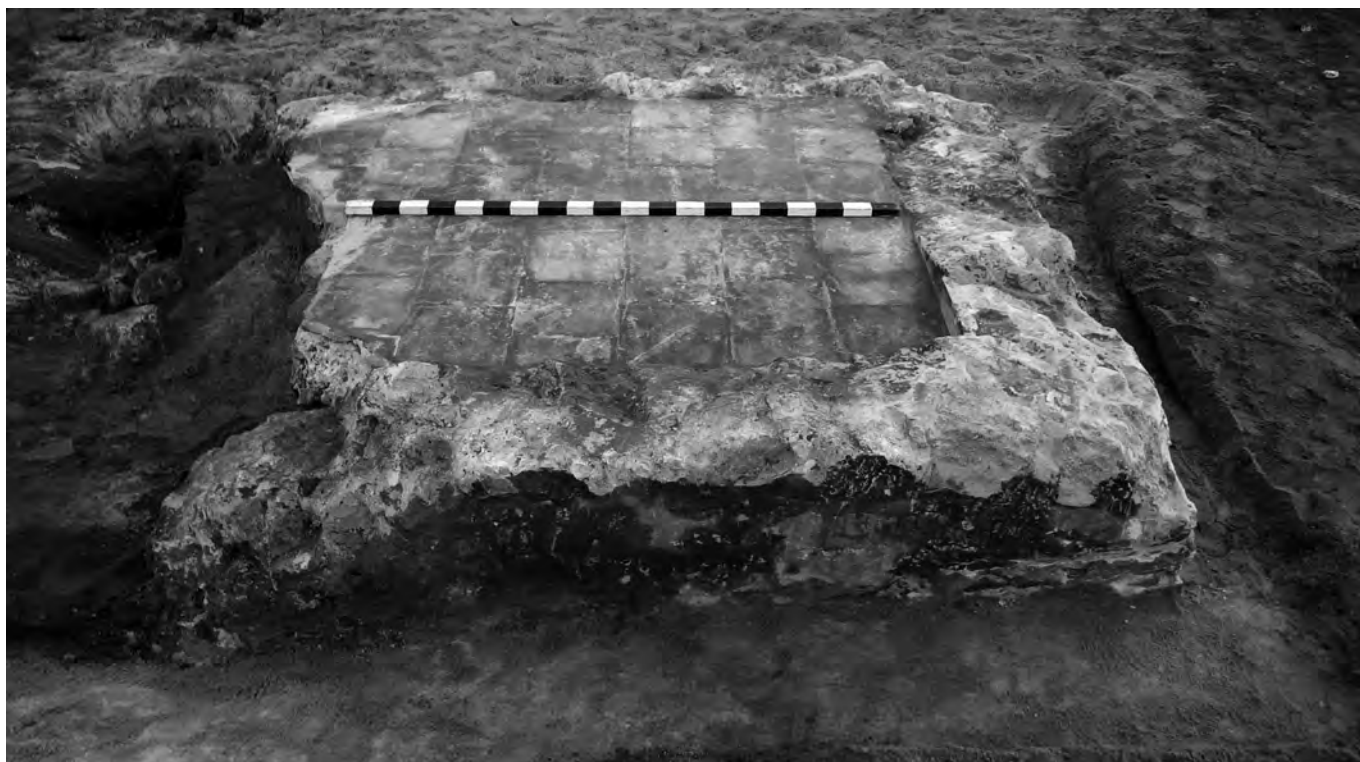
Les premiers vestiges sont apparus à 0,50 m de profondeur seulement. Il s'agit des restes du cimetière Contemporain (1848-1897) caractérisés par de nombreuses sépultures encore en place. Elles sont orientées ouest/est et sud/nord et sont alignées suivant un ordonnancement préalablement défini. Il s'agit de concessions familiales organisées à partir d'allées de circulation implantées suivant un quadrillage orthonormé.





*La Teste-de-Buch - Carreau du marché.
Ci-dessus : Cimetière 1848-1897, vue générale d'une partie de la nécropole (Ph. Jacques).
Ci-dessous : Vue générale de l'angle sud/est de la tour castrale (Ph. Jacques).*





*La Teste-de-Buch - Carreau du marché.
Ci-dessus : Cimetière 1848-1897, soubassement d'un caveau (Ph. Jacques).
Ci-dessous : Silo présent à l'intérieur de la tour castrale (Ph. Jacques).*



Quelques caveaux ont été retrouvés, le mieux conservé bordait l'allée centrale du cimetière. Édifiés en pierre, ces murs de 0,50 m de large déterminent un espace intérieur de 2,50 m par 2 m matérialisé par des carreaux en terre cuite. Le remplissage de cette structure a livré une petite monnaie à l'effigie de Napoléon III datée de 1856.

Les autres tombes sont creusées directement dans le substrat naturel du site. Elles se présentent sous la forme de fosses trapézoïdales ou rectangulaires contenant au moins un cercueil en bois de pin (un possédait un doublage intérieur en zinc). Certaines de ces fosses contenaient trois inhumations superposées.

Une partie du cimetière était réservée à un ossuaire. Dans ce secteur, situé dans le nord/ouest entre le ruisseau de Menan et l'ancienne tour du château, plusieurs fosses de faible volume ont été aménagées. Elles ont servi à réceptionner les ossements qui étaient retrouvés lors du creusement des nouvelles tombes. Le noyau primitif est constitué par des fosses quadrangulaires, on trouve ensuite en périphérie, des fosses moins régulières qui correspondent à de simples dépressions du terrain.

Après l'arrêt des inhumations en 1897, le déménagement des sépultures va durer jusqu'en 1925, mais il sera très partiel. En effet si les caveaux ont été déplacés dans le nouveau cimetière de La Teste et dans celui d'Arcachon, en revanche de nombreuses tombes en pleine terre sont restées en place.

Ce long transfert qui a duré presque 30 ans est très certainement la conséquence du refus de la population testérine de voir s'éloigner le cimetière du centre de l'agglomération. La fouille préventive de 2015 a permis d'accéder au cœur du château. Le décapage a ainsi permis d'explorer un vaste secteur comprenant une grande partie de l'emprise de la tour castrale et de la basse-cour attenante mais aussi des fossés entourant cette dernière.

Les vestiges de la tour du château ont été retrouvés dans la partie nord/est du site à proximité du rond-point qui jouxte la place Mouliets. De cette impressionnante construction défensive, qui mesurait plus de 26 m de haut, il ne subsiste plus que la tranchée de fondation de 2 m de large qui détermine un espace intérieur de 10 m de côté. Les murs ont été ainsi entièrement récupérés. L'étude partielle du comblement de cette tranchée de fondation a permis de retrouver quelques pierres appartenant à l'élévation des murs de la tour. Elles sont de différentes origines avec des blocs de calcaire et de garluche. Certaines d'entre elles s'apparentent à du petit appareil antique sans doute récupéré sur des bâtiments plus anciens.

Le comblement de ces tranchées de fondation a révélé également des éléments de dallage en pierre et des tuiles en ardoise qui pour ces dernières appartiennent à l'ancien clocher de l'église détruit par la foudre en 1822. C'est de cette période que date la dernière phase de démolition du château de La Teste. À l'intérieur de la tour a été retrouvé un vaste silo creusé qui servait vraisemblablement à stocker les denrées alimentaires. Cette structure a été comblée au XVIIe siècle.

Outre la tour, le décapage a révélé la double enceinte de fossés. Ces structures sont imposantes. Trois d'entre eux ont été partiellement reconnus, celui situé à l'ouest de la tour, celui au sud de la basse-cour et celui entourant la haute-cour dans sa partie sud. C'est ce dernier qui a été le mieux étudié. Ces deux bords ont été reconnus, mais le fond de la structure n'a pu être atteint du fait de la présence de la nappe phréatique à 1 m de profondeur. Sa largeur est de 15 m, ses parois, taillées dans l'altos, sont verticales,



*La Teste-de-Buch - Carreau du marché.
Hardi du duché d'Aquitaine 1400-1450 (Ph. Jacques).*

en revanche lorsque le sédiment est plus meuble, elles présentent un certain pendage qui est peut-être le résultat de l'effondrement du bord de la structure. Ils étaient très certainement bordés à l'intérieur par un talus de 2 m de large à la base, réalisé avec les sédiments extraits du creusement des fossés.

La partie supérieure de son comblement est constituée d'une couche de gravats qui provient très certainement de la dernière phase de démantèlement du château. Cette strate correspond au nivellement définitif de cette vaste structure fossoyée, elle recouvre la tourbe qui s'est formée alors que le fossé était alimenté en eau. Outre les vestiges du château, cette fouille a révélé des structures antérieures à son édification.

En effet le château s'est implanté sur un site déjà occupé. Les bâtiments antérieurs au château, au moins deux, sont en bois. Édifiés sur poteaux porteurs il n'en subsiste plus que les trous de poteaux. Le plus ancien est daté du Haut Moyen Âge (VIIe/VIIIe siècle). Le plus récent est caractérisé par six trous de poteaux qui matérialisent un long bâtiment à ossature bois de 10 m de large sur au moins 15 m de long. Ce bâtiment détruit au XIVe siècle, pour faire place au château, était positionné à proximité immédiate du petit port découvert lors de la fouille préventive de 2010. Il était peut-être destiné au stockage des produits qui transitaient.

Cette fouille est une des plus importantes menées dans le centre urbain de La Teste. Elle apporte de nombreuses réponses aux hypothèses émises depuis la première fouille programmée réalisée en 2005. L'étude du mobilier (céramiques, monnaies...) permettra d'affiner les différentes chronologies d'occupation de ce site et au final de synthétiser toutes les données de ce secteur de l'agglomération.

Jacques Philippe

Ce vingt-deuxième diagnostic s'est déroulé sur un terrain d'une superficie de 788 m², constitué de deux parcelles situées à l'angle de la rue et de l'impasse du Général Gallieni dans la partie centrale de l'agglomération testerine.

Cinq sondages ont pu être réalisés après la démolition des bâtiments qui occupaient les deux parcelles.

L'élément le plus ancien appartient à la phase gallo-romaine, il s'agit d'une fibule du I^{er} siècle découverte hors contexte. Les premières structures datent du haut Moyen Âge avec la présence d'un grand fossé nord/sud qui scinde la parcelle en deux. Il s'agit peut-être d'un fossé de drainage ou d'un fossé de parcellaire.

C'est ensuite la fin du Moyen Âge qui a livré plusieurs structures fossoyées, dont un petit fossé et plusieurs fosses sans que l'on puisse vraiment en préciser l'organisation. Le mobilier rencontré dans les différents comblements est caractéristique des XIV^e/XV^e siècles. Il s'agit notamment de fragments de céramiques appartenant essentiellement à des pots à

cuire, de deux boucles en bronze et d'une armature de trait à pointe de section carrée avec douille conique courte (longueur 185 mm). En outre, l'ensemble de ces structures a révélé une grande quantité de scories dont un fragment de loupe de métal et deux éléments de parois de four vitrifiés. L'ensemble de ces déchets appartient à un site de transformation de l'acier (bas fourneau ?) tout proche qui n'a pas été retrouvé dans l'emprise des sondages.

À la période Moderne, le site se désurbanise au profit d'un vaste jardin et ce n'est qu'à partir du XX^e siècle que le parcellaire contemporain se met en place avec l'implantation de plusieurs unités d'habitation.

Ce diagnostic a permis de mettre en évidence deux grandes phases d'urbanisation médiévale du site avec pour la dernière une contemporanéité avec l'installation de l'ensemble castral de la place Mouliets situé cinquante mètres plus au nord.

Jacques Philippe



La Teste-de-Buch - Rue Gallieni.

Armature de trait à pointe de section carrée et douille conique courte (XIV^e/XV^e siècles).

Fibule gallo-romaine (I^{er} siècle).

Petite boucle en bronze moulé avec support de l'ardillon constitué par un petit rouleau en tôle (1250-1400).

Petite boucle de chaussure en bronze moulé à simple fenêtre (1250-1500) (Phi. Jacques).

Ce diagnostic réalisé à la limite de la supposée flaque urbaine médiévale, n'a révélé aucune structure antérieure à l'époque Moderne.

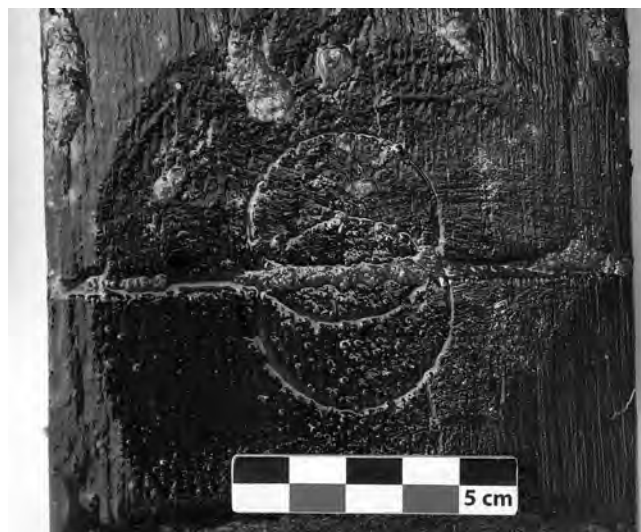
Toutefois le comblement de plusieurs fosses contemporaines a livré de la céramique de la fin du Moyen Âge. Toutes ces structures sont concentrées dans la moitié Nord de la tranchée de sondage 1 ce qui laisse supposer que cette partie du site pourrait se trouver sur l'interface entre la zone urbaine médiévale et sa ceinture agraire.

Ce site présente une densité de structures assez importante datées entre la fin de l'époque Moderne et la période Contemporaine. Elles peuvent se répartir en deux catégories :

- des fosses et des structures appartenant à un bâtiment en bois dans la partie nord du site ;
- des structures fossoyées en relation avec une zone de jardin (ou agricole) sur la partie sud.

La structure la plus ancienne est une fosse à barrique (Fo4 - tranchée 1) qui a été implantée à l'époque Moderne (XVIIe ou XVIIIe siècle). Elle va disparaître à la fin du XVIIIe siècle ou au début du siècle suivant, peut-être lors d'un réaménagement du site et de l'implantation d'un bâtiment situé au nord de la parcelle qui ne semble pas antérieur au XVIIIe siècle.

Elle est remplacée par une deuxième fosse à barrique (Fo9) située dans la partie sud/est du site et qui a très certainement fonctionné avec une grande fosse quadrangulaire qui se trouve immédiatement au nord. Le bâtiment sur poteaux porteurs situé sur la



Marquage de fabrication d'une douelle de la barrique de la fosse Fo9
(Ph. Jacques).

partie Nord de la parcelle est peut-être en liaison avec cette zone de culture. Il pourrait s'agir d'une grange.

Cette opération a révélé des vestiges intéressants l'histoire récente de La Teste de Buch dans une zone dévolue à des activités agraires. Ce sont des secteurs de l'agglomération qui sont encore mal connus et qui recèlent des aménagements pouvant illustrer la diversité des activités agricoles de cette région côtière.

Jacques Philippe

Ce diagnostic s'est déroulé sur un terrain d'une superficie de 961 m², constitué par quatre parcelles situées dans la partie sud du zonage archéologique.

Quatre sondages ont pu être réalisés après la démolition des bâtiments qui occupaient les parcelles.

Les éléments les plus anciens appartiennent à la phase gallo-romaine, ils se présentent sous la forme de trois fragments de vases à paroi fine et d'un élément de bord de cruche. Les premières structures identifiées sont plus tardives, datables de la fin du Moyen Âge. Il s'agit d'un trou de poteau et d'une fosse qui est peut-être assimilable à un silo.

Au XVIe siècle un puits est édifié dans la partie sud du terrain. Il est caractérisé par une fosse circulaire,



Vue générale du puits (Ph. Jacques).

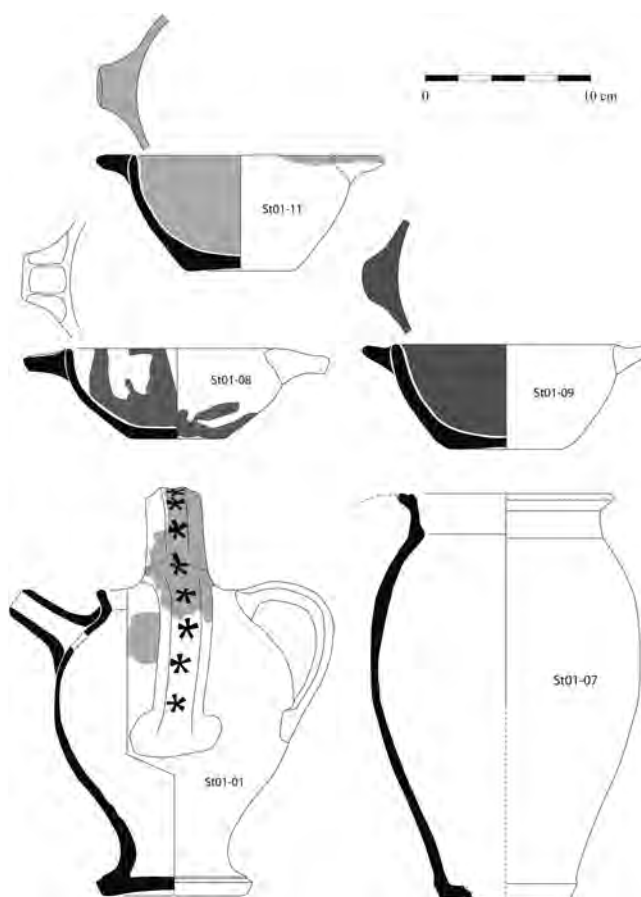
d'un diamètre de 2,85 m, qui a été creusée dans la couche d'aliôs. Au centre, une structure bâtie en pierre de lest, d'un diamètre intérieur de 0,95 m, correspond au cuvelage du puits. Conservé sur 0,90 m de haut, il est constitué de six assises complètes de pierres montées sans liant. Ces pierres proviennent pour l'essentiel de Bretagne. Elles étaient transportées par bateaux sous forme de lest dans le cadre du commerce par cabotage des produits résineux le long de la façade atlantique. La partie supérieure du comblement a révélé trois pierres de la margelle en calcaire. Elles étaient maintenues entre elles par des crampons en fer scellés au plomb comme en témoignent les trous borgnes présents aux extrémités de la face supérieure de chaque bloc.

C'est à ce jour la plus ancienne construction civile en pierre identifiée à La Teste. Cette structure a été rapidement comblée à la fin du XVI^e ou au début du siècle suivant. Son comblement a révélé un vaisselier inédit à La Teste dont l'essentiel provient de l'officine de Sadirac.

Le reste des structures de la période Moderne sont caractérisés par des fosses implantées dans la couche naturelle d'aliôs.

C'est à la période Contemporaine (entre 1809 et 1848) que le parcellaire que nous connaissons actuellement se met en place. En parallèle, un ensemble de maisons est édifié le long de la rue du 14 juillet. Plusieurs fosses et un important bac à chaux appartiennent à cette phase Contemporaine, la chronologie des structures retrouvées lors du diagnostic est plutôt concentrée dans la première moitié du XX^e siècle.

Ce secteur sud de la ville de La Teste n'est donc pas vierge de vestiges médiévaux contrairement à ce que le diagnostic tout proche du 27 rue du 14 juillet réalisé en 2011 laissait supposer. Toutefois la faible densité des



La Teste-de-Buch - 34 rue du 14 juillet.
Céramiques du XVI^e siècle provenant du comblement du puits (Ph. Jacques).

vestiges retrouvés indique peut-être que nous sommes sur la périphérie de l'agglomération médiévale sur une zone tampon à vocation agricole.

Jacques Philippe

Époques moderne
et contemporaine

LA TESTE-DE-BUCH Rue des Poilus

Ce diagnostic s'est déroulé sur un terrain de 2273 m², constitué de cinq parcelles situées sur la partie ouest de l'agglomération testérine.

Six sondages ont pu être réalisés avant la démolition des bâtiments qui occupent les parcelles. Aucune structure antérieure à l'époque Moderne n'a été retrouvée. La plus caractéristique concerne une fosse contenant une barrique conservée sur plus de la moitié de sa hauteur et dont la fonction de latrines est envisageable. Cette fosse a été comblée dans le courant de la première moitié du XVII^e siècle.

Le reste des structures appartient à l'histoire récente du site. Cette frange urbaine était dévolue, au moins à l'époque Moderne, à des jardins.

Jacques Philippe



Barrique du XVII^e siècle (Ph. Jacques).

■ Dune du Pilat

Dans le secteur de la dune du Pilat l'érosion a été moins agressive que les années précédentes. Les sites protohistoriques, situés sur le paléosol II, dans la partie nord de la dune, n'ont révélé que très peu de vestiges. Sur le premier (Pr7), localisé dans le secteur de la Corniche à proximité des blockhaus, une stratigraphie complète du paléosol II a été réalisée. Dans chaque strate identifiée des prélèvements de charbons de bois ont été effectués de manière à dater le séquençage de ce paléosol de son installation à sa disparition.

Plus au sud dans le secteur du site Pr9 nord, une coupe stratigraphique a été réalisée sur une dizaine de mètres de long toujours sur le paléosol II. Elle a révélé une couche archéologique contenant un peu de mobilier céramique qui surmonte deux structures fossoyées

qui s'apparentent à des trous de poteaux distants de 2,40 m. Ils viennent compléter les nombreuses structures déjà retrouvées dans ce secteur.

■ Les plages océanes

La plage du Petit Nice qui a été soumise les années précédentes à une érosion massive qui a fait reculer le pied de dune de plusieurs dizaines de mètres, a bénéficié cette année d'un engraissement sableux naturel exceptionnel. En effet environ deux à trois mètres de sédiments sont venus recouvrir les paléosols visibles l'hiver dernier. Même les grands coefficients (116) n'ont pu atteindre le pied de la falaise dunaire. Dans cette partie haute de la plage, une zone humide s'est mise temporairement en place grâce à l'écoulement de la nappe phréatique.



Site Lag4, éclats de silex et nucléus associé (Noël Gruet).



La Teste-de-Buch - Territoire communal. Vue générale du paléosol I.



Ci-dessus : Paléosol II, stratigraphie du site Pr9 nord. Ci-dessous : Plage de la Lagune, souche de pin sur le paléosol I (Ph. Jacques).



L'érosion s'est déplacée maintenant plus au sud dans le secteur de La Lagune, avec dans la partie nord une vaste conche qui est en cours de creusement. Au droit de l'accès à la plage, le paléosol I est visible sur une bonne centaine de mètres de long. Il a dans ce secteur la même physionomie qu'au Petit Nice et au Pilat. Il ne présente aucun relief, sa strate supérieure (4001) est constituée par une plaque de tourbe de 5 à 10 cm d'épaisseur d'où émergent des souches de pin assez bien conservées. Dessous, on rencontre une couche sablo-tourbeuse (4002) d'au moins 0,30 m d'épaisseur contenant de nombreux végétaux et qui repose sur le socle aliotique (4003).

La partie supérieure de la strate 4002 a livré sur une dizaine de mètres des éclats de silex et quelques fragments de céramiques. C'est la première fois que cet horizon révèle des traces d'occupation sur une surface importante pouvant être assimilées à un site (Lag4). Jusqu'à présent les artefacts pouvant être liés à ce paléosol ont été découverts hors contexte, seul un éclat de silex isolé a été retrouvé en place sur la plage du Petit Nice dans la couche sablo-tourbeuse du paléosol I. D'après le mobilier retrouvé (nuclei + éclats)

et son organisation, il semble que cette partie du site s'apparente à une zone de débitage. L'inventaire du mobilier lithique réalisé par Noël Gruet a permis de retrouver des associations et des remontages entre les éclats et les nuclei.

Le peu de mobilier caractéristique recueilli actuellement ne permet pas une approche chronologique précise. Toutefois, si l'on se base sur les datations ¹⁴C récentes de ce paléosol réalisées à l'initiative de l'INRAP dans les secteurs du Petit Nice et de la dune du Pilat, cette occupation s'intègre dans une fourchette comprise entre 4515-4460 BC et 2140-2040 BC (¹⁴C datations : J. Van der Plicht, Groningen, Netherlands 2/2015) ce qui correspond aux deux derniers tiers du Néolithique.

Ce nouveau site (Lag4) vient compléter les découvertes réalisées dans ce secteur entre 2005 et 2008 sur un paléosol supérieur avec notamment la présence d'un site de briquetage de l'Âge du Bronze Ancien.

Jacques Philippe

Premier Âge du Fer,
Haut Moyen Âge,

LA TESTE-DE-BUCH 6 bis avenue de Verdun

Époque contemporaine

Ce diagnostic réalisé dans le centre urbain s'est déroulé sur un terrain d'une superficie de 434 m². Ce site, positionné dans la partie nord/ouest de l'agglomération, pourrait se trouver à proximité de l'ancien rivage médiéval.

Deux sondages ont pu être implantés après la démolition des bâtiments qui occupaient la parcelle.

Un tessou du Premier Âge du Fer a été retrouvé en position secondaire. Mais c'est au début du Haut Moyen Âge que l'on peut situer la véritable première occupation du site. Elle est caractérisée par une strate de sable gris de 0,20 m d'épaisseur qui a livré du mobilier céramique dont de nombreux fragments de grands vases de type dolium ou cuvier et qui présentent des imprégnations et des dépôts de goudron végétal. Ils annoncent peut-être la présence proche d'un atelier d'extraction de goudron par pyrogénée qui serait situé

sur la frange de la flaque urbaine, à proximité du rivage. Un bâtiment à ossature bois existait à cette époque, il est caractérisé par deux fosses comblées partiellement par de l'argile très compacte.

Après cette première phase d'occupation, le site va être abandonné pendant plus de dix siècles. Cet abandon est peut-être le résultat d'une remontée du niveau marin dans le courant du Moyen Âge.

Il faudra attendre le milieu du XIXe siècle et le prolongement de la voie ferret vers Arcachon qui sera édiflée sur une digue pour que ces terrains ne soient plus soumis aux fluctuations marines. C'est d'ailleurs dans le courant de la seconde moitié de ce siècle que ces terrains feront à nouveau partis de l'emprise urbaine.

Philippe Jacques

Il s'agit du vingt-septième diagnostic réalisé dans le centre-ville de La Teste depuis 2007. Ce dernier a été réalisé à la limite nord/ouest du zonage archéologique. Il avait pour but principal de déterminer la limite de la flaque urbaine dans ce secteur et dans un second temps de visualiser éventuellement l'interface avec le paléo-rivage.

L'opération a été réalisée alors que les bâtiments étaient en place et partiellement utilisés. Ceci a eu pour effet de restreindre notablement la surface accessible pour implanter les sondages et donc au final de livrer des données partielles sur l'histoire de ce site.

Dans deux secteurs distincts, deux fosses du Premier Âge du Fer ont été retrouvées. Il s'agit des premières structures de cette période mis au jour dans cette partie de l'agglomération. L'une d'entre elle, peut-être les deux, correspond à une sépulture à incinération anciennement perturbée. Elle a livré les restes d'une urne et d'un plat couvercle associés à une fibule, un fragment de torque et des esquilles osseuses humaines calcinées. L'ensemble est datable de la phase 2 du Premier Âge du Fer (650-520 avant J.-C.). Ces découvertes sont à rattacher au petit niveau de la même période mis au jour lors du diagnostic du Centre Captal en 2008, au mobilier du Premier Âge du Fer issu du fond de la rivière découverte dans la partie nord du même site en 2010 et enfin au fragment de vase de la même période découvert lors du diagnostic du 6 bis Avenue de Verdun en 2015. Ainsi, cette petite occupation commence à se préciser autour de la rivière qui s'écoulait dans ce secteur à cette époque sans que pour l'instant ni son emprise exacte, ni sa destination ne soient connues.

La phase médiévale est caractérisée par une fosse du Haut Moyen Âge qui correspond sans doute à l'extrême limite de la flaque urbaine dans ce secteur. Le reste du Moyen Âge n'est représenté que par quelques rares tessons présents dans les US 1010 et 1010 des tranchées de sondage 1 et 2. Ils caractérisent plus une fréquentation qu'une véritable occupation.

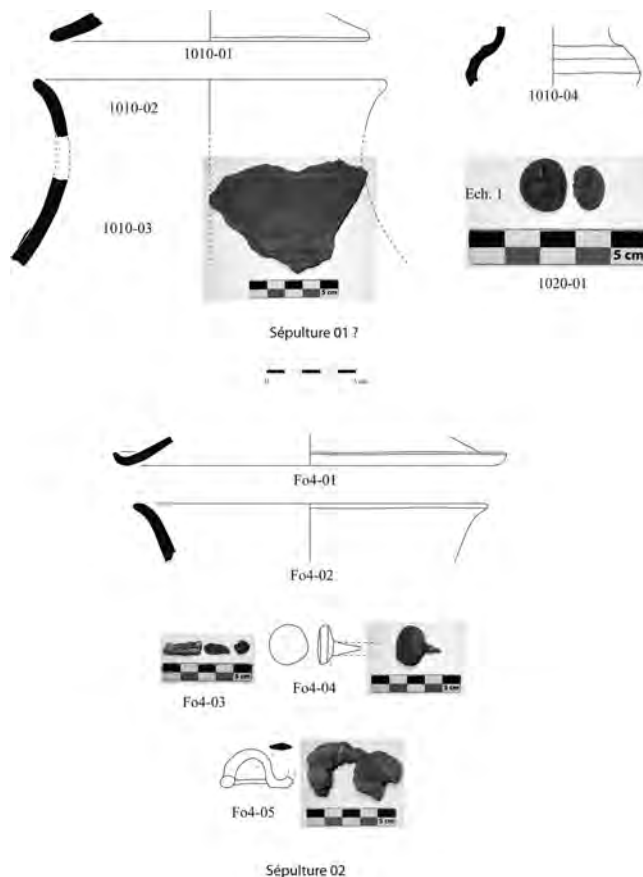


Planche avec mobilier protohistorique provenant des deux fosses interprétées comme sépultures à incinération.

Mobilier de la phase 2 du Premier Âge du Fer (Ph. Jacques).

Le reste des fosses appartient principalement à l'époque Contemporaine (postérieurement au milieu du XIXe siècle), période à laquelle ces terrains ont été urbanisés suite à l'endiguement de cette partie de la ville lors du prolongement de la voie ferrée de La Teste à Arcachon.

Jacques Philippe

- Jacques, Ph. La Teste de Buch, rue Legallais, Rapport de diagnostic, INRAP, 2008.

Le château de Villandraut compte parmi les châteaux dits « clémentins », bâtis au début du XIV^e siècle dans le sud-Gironde par le pape Clément V.

Les recherches archéologiques s'étaient, à ce jour, concentrées sur la zone des douves. En 2015, un sondage a été ouvert dans l'angle sud-est de la cour, dans le cadre du programme de restauration et de conservation du château.

Il visait d'une part à dégager le pied d'un escalier du XVII^e siècle en vue de sa restitution et d'autre part à évaluer le potentiel archéologique de la cour. Dans cette zone, la stratigraphie était conservée, du XIV^e à nos jours, à l'exception de la partie sud-est du sondage, perturbée par le passage de gaines électriques. Plusieurs niveaux de circulation ont pu être identifiés, dont un niveau de pavement lié à la terre appartenant à une période charnière entre le Moyen Âge et la période moderne.

Dans la partie sud-est du sondage, une maçonnerie d'orientation nord-sud a été mise au jour. Il s'agit vraisemblablement de la base d'un escalier médiéval, arasé lors de la construction d'un nouvel escalier et de la galerie qu'il desservait au XVII^e siècle.

Ces degrés médiévaux devaient permettre d'accéder à l'étage du logis est en formant un L qui s'appuyait contre la courtine. Les aménagements modernes ont ensuite été installés sur une chape de béton de chaux recouvrant le pavement et l'escalier présumé.

Le mobilier archéologique est constitué en majorité de céramiques modernes et d'un petit lot de céramiques médiévales dont certaines présentent un décor de stries. Le sondage a également livré une petite clé des XV^e-XVI^e siècles, quelques monnaies et des carreaux de pavement du XIV^e.

Soulard Laura



Vue zénithale du sondage.

AQUITAINE
GIRONDE

BILAN
SCIENTIFIQUE

Opérations communales et intercommunales

2 0 1 5

N°Nat.						N°	P.
26665	ARSAC	Déviaton	MOREAU Nathalie	INRAP	OPD	74	132
26720	ARSAC - LE PIAN-MÉDOC	Eglise	BOISSEAU Stéphane	BEN	PRM	70	132
26735	BEAUTIRAN-ISLE-SAINT-GEORGES-SAINT-MEDARD D'EYRANS	Prospection	MAUDUIT Thierry	BEN	PRD	102	133

Le diagnostic archéologique a eu lieu à l'emplacement de la future déviation routière nord-ouest entre Bordeaux et Arsac (RD 1215 - Déviation de Saint-Aubin à Le Taillan-Médoc). D'une longueur de près de 7 km, elle concerne une surface de 642 348 m². Son tracé traverse une zone humide au nord et une zone boisée au Sud. 290 tranchées dont 18 positives y ont été réalisées, soit une surface sondée est de 34,5 hectares, ce qui correspond à moins de 4 % d'ouverture en raison des différentes contraintes liées à l'opération.

Toute la séquence quaternaire constituée de sables a été sondée. Plusieurs occupations humaines

anciennes rassemblées en deux zones distinctes ont été mises au jour sur la commune de Saint-Aubin-de-Médoc. Aucun vestige, ni « bruit de fond » paléolithique n'a été découvert et ils sont tenus pour l'Antiquité et l'Âge du Bronze. Ceux en rapport avec le Néolithique récent à final 1, rarement étudiés en Gironde, constituent l'essentiel des découvertes. Ils semblent témoigner, d'une répartition géographique plus large de la culture Matignons, hors de son épicerie centre-ouest, et d'une chronologie plus précoce du Néolithique aquitain en cours de définition (étude F Marembert).

Moreau Nathalie

ARSAC - LE-PIAN-MÉDOC Église

Des travaux de pose de câbles électriques en tranchée ont été réalisés en 2014 à partir de la ferme solaire d'Arsac. Ce parc photovoltaïque de 160 ha couvre l'espace entre le nord de la Z.A.E. de Chagneau et le sud de la Winery. Le tracé de la tranchée qui nous intéresse suit une direction ouest-est et passe donc au sud immédiat de l'église du Pian-Médoc.

L'abside et le clocher de cette église construite au Moyen Âge (XII^e siècle), sont classés monument historique par arrêté du 24/12/1925. L'ancien cimetière devait se trouver autour de l'église au XIII^e siècle, sans plus de précision d'après les archives.

Afin de traverser les routes, des forages dirigés ont été pratiqués avec fonçage de tubages de réservation pour ces câbles. Ces traversées souterraines de voiries ont entraîné des changements de direction ponctuels de la tranchée ainsi que le creusement de puits (P1, P2 et P3).

C'est dans le but de préciser la localisation du cimetière par rapport à l'église que cette prospection a eu lieu.

Le puits P1 était rebouché lors du début de la prospection et n'a donc pas pu être testé. Le puits P2 a été prospecté au niveau de la surface de ses déblais et sur une épaisseur maximale de 30 cm correspondant aux possibilités de l'appareil de détection métallique.

Une couverture aussi exhaustive de la surface des tas de déblai a été opérée simultanément à une prospection visuelle : le résultat n'a donné que des déchets du XX^e siècle en grande quantité, contenus

dans un matériau tantôt graveleux, tantôt argileux, mêlé de remblais de natures variées (gravats, enrobé routier...).

Aucun objet antérieur au XX^e siècle n'a été mis au jour, que ce soit du mobilier métallique ou des tessons de poterie. Aucun ossement n'a été découvert.

Visiblement, cet endroit est caractérisé par des dépôts anthropiques récents recouvrant le niveau de terrain naturel ancien.

Le puits P3 a été également prospecté au niveau de ses tas de déblais. Le matériau est assez homogène : grave sableuse (alluvions anciennes de la Garonne) avec une fraction humique brune assez abondante par endroit. S'agissant d'une analyse visuelle sur un déblai par définition foisonné mécaniquement, aucune esquisse stratigraphique n'est restituable. L'observation des parois du puits ne donne pas plus d'informations si ce n'est qu'aucune stratigraphie n'est visible ; de plus on note la présence de boue liquide de forage dans le fond du puits.

Aucun fragment de poterie ou d'ossement n'a été retrouvé. Un morceau de croix en fer a été trouvé, indice provenant probablement de l'ancien cimetière.

Au total, vingt monnaies d'époques variées ont été retrouvées disséminées dans les tas de déblais de ce puits P3. Leur nettoyage et leur examen minutieux ont permis d'en identifier certaines suivant leur état d'usage.

Toutes ces monnaies sont recensées dans un tableau synthétique présenté ci-après.

Le classement chronologique nous apprend que cinq sont attribuées au bas Moyen Âge (1300-1550) ; treize s'échelonnent entre le règne de Henri III (1575-1589) à celui de Louis XV (1715-1774) avec une forte proportion de monnaies en cuivre du XVIII^e siècle ; deux sont d'époque Moderne.

On note l'absence de monnaie remontant aux origines de l'église, c'est-à-dire au XII^e siècle (prospection aléatoire). Chacune de ces monnaies a ensuite été photographiée avec son numéro d'inventaire. La série de photographies est reportée après le tableau synthétique.

Ce modeste inventaire de petites monnaies montre que :

- le puits P3 est très probablement au droit de l'ancien cimetière de l'église du Pian-Médoc, aucun indice n'ayant été retrouvé au droit du puits P2 ;

- la datation de ces monnaies fournit l'hypothèse de l'abandon du cimetière vers la révolution française (à vérifier dans les archives communales) ;

- le fait de retrouver ces menues monnaies dans un ancien cimetière nous interroge sur la raison de leur présence : cela pourrait s'expliquer par la coutume dite « de la monnaie de CHARON » consistant à donner une petite monnaie (obole, denier tournois ou autre suivant époque) au défunt pour payer leur passage vers le Ciel. CHARON était un personnage de la mythologie grecque qui faisait traverser le fleuve STYX en barque, aux âmes des défunts. CHARON guidait l'embarcation et les âmes ramaient. Cette traversée était réservée à ceux qui pouvaient la payer par une menue monnaie

Le planning des travaux n'a pas permis de reconnaissances plus approfondies que cette simple prospection de surface de déblais. Les puits ont été rebouchés rapidement après le passage des câbles dans leur gaine. La surface a été compactée et nivelée pour redonner aux fidèles se rendant à l'église la possibilité de garer leur voiture en toute sécurité.

Boisseau Stéphane

Âge du fer,
Gallo-romain

BEAUTIRAN - ISLE-SAINT-GEORGES SAINT-MÉDARD-D'EYRANS Prospection

La campagne de prospection de 2015 a porté sur trois communes – Beautiran, Isle-Saint-Georges et Saint-Médard-d'Eyrans – avec un site concerné pour chacune d'elles.

■ Beautiran – Tout-Vent

Le premier site a été étudié de concert avec Lucie Diaz qui préparait un master 2 sous la direction d'Anne Colin, dans le cadre du programme de recherche « Peuples de l'estuaire et du littoral médocain aux époques protohistorique et antique ».

Situé dans le bourg de Beautiran, le site de «Tout-Vent» est positionné sur le bord de la première terrasse alluviale de la Garonne. Nous avons eu l'opportunité d'accéder à une parcelle encore en culture et insérée dans une zone urbanisée. Des vestiges antiques ont été identifiés sur une surface de 1400 m². Si les limites de la concentration n'ont pas été identifiées du fait de la forte réoccupation contemporaine, il semble néanmoins qu'elle ne s'étende pas au-delà de l'espace prospecté. En effet, un parent des actuels propriétaires avait déjà identifié les vestiges et documenté le site avant que les maisons alentour ne se construisent.

Le mobilier retrouvé, et plus particulièrement la sigillée, permet de proposer une datation du Haut Empire pour ce site.

Des tegulæ, des imbrices et des moellons, en assez grand nombre, ont été employés pour la construction de

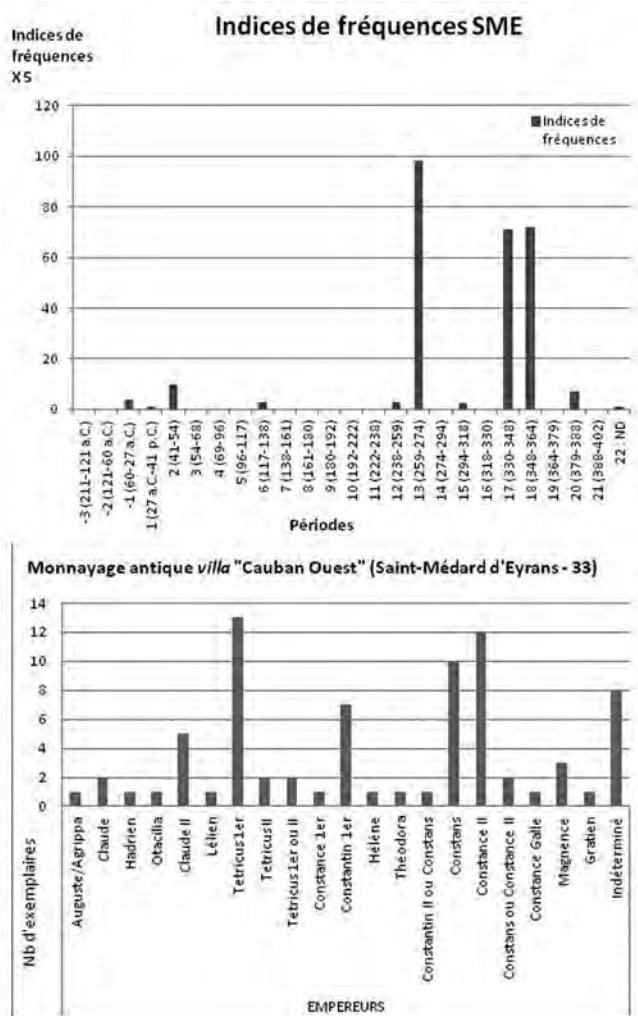
l'édifice. La céramique commune et de la sigillée sont les seuls éléments de mobilier collectés pour l'époque gallo-romaine, à l'exception d'un lest de filet de pêche en plomb similaire à ceux retrouvés sur le site de l'Isle-Saint-Georges (Type A ISG – Thierry Mauduit) dans des niveaux appartenant aux deux premiers siècles de notre ère.

Associés à ces vestiges antiques, se trouvaient des fragments d'amphores italiques, probablement de type Dressel 1. En raison de la présence de ce type d'amphores, de diffusion pré-conquête, nous pouvons supposer une possible origine préromaine du site, mais aucun autre indice permettant de l'assurer n'a été trouvé.

La densité des vestiges se révèle toutefois assez faible, mais l'on sait que les propriétaires ont, par le passé, prélevé du mobilier sur ce site. Une petite partie, composée essentiellement de tegulæ, nous a été présentée mais le reste a disparu.

En raison du manque de données, le site n'a pas pu être caractérisé et le type d'édifice ne peut être apprécié. On est, en revanche, très éloigné des grosses structures d'habitats peu éloignées, telles la villa de « Cauban-Ouest » (Saint-Médard-d'Eyrans) ou l'agglomération de l'Isle-Saint-Georges.

Cette petite occupation semble plutôt correspondre, par ses dimensions, le mobilier présent et la chronologie d'occupation, à d'autres sites déjà repérés dans des



Beautiran - Isle-Saint-Georges - Saint-Médard-d'Eyrans - Villa de Cauban-Ouest». En haut : Indices de fréquences par période du monnayage. En bas : Personnages représentés sur le monnayage antique.

situations similaires, en bordure du paléochenal de la rive gauche de la Garonne, dans ce même secteur géographique (Ayguemorte-les-Graves « Les Chambres », Ayguemorte-les-Graves « Cimetière », Isle-Saint-Georges « Boutric », Isle-Saint-Georges « Ballach », Isle-Saint-Georges « Ferrand »). Toutefois, les données étant manquantes concernant la commune de Beautiran, la possibilité qui nous a été offerte de réaliser cette prospection, permet de compléter la carte archéologique du secteur.

■ Isle-Saint-Georges - Dorgès

Concernant le second site situé sur la commune de l'Isle-Saint-Georges, du fait de l'interruption momentanée des fouilles des années précédentes – en raison de la fin de la triennale et de la préparation de la synthèse de ces premières années de recherches – les opérations de terrain se sont limitées à des surveillances

de travaux agricoles. Seule une parcelle a été concernée cette année par des labours. Il s'agit d'une des parcelles du site de « Dorgès » (PC 542), suivie depuis plusieurs années en raison de l'abondance, de la qualité et de la diversité du mobilier livré.

Cette année encore, de nombreux éléments anthropiques ont été repérés lors de la mise en culture. Seul le mobilier présentant un intérêt a été ramassé (anses, lèvres, cols, fonds, décors...).

La céramique collectée est composée de quarante tessons non tournés, dont deux à décors d'impressions à la liaison col/panse (La Tène D2), douze tessons tournés, trois tessons de sigillés.

À cela s'ajoute deux fragments d'augets à sel, et des fragments d'amphores (anses, culots) italiques (Dressel 1) dont deux de la région de Naples, hispaniques (Tarraconaises) et une amphore gauloise à fond plat.

Des éléments constitutifs de constructions ont été repérés sans être ramassés, il s'agit de fragments de plaques foyères et de torchis, plus précisément répartis sur la zone centrale de la parcelle, côté nord-est, où la concentration de céramiques de l'âge du fer est la plus prégnante, et de moellons calcaire, à l'est, à l'emplacement de structures de bâtiments repérés antérieurement par les prospections géophysiques.

Les éléments recueillis confortent la chronologie du site ainsi que la répartition spatiale des différentes séquences d'occupation humaine déjà reconnues.

■ Saint-Médard-d'Eyrans – Cauban-Ouest

La campagne de prospection à nouveau concernée certaines zones de la villa de « Cauban-Ouest » sur le territoire de la commune de Saint-Médard-d'Eyrans. Le but de ces recherches était essentiellement de poursuivre l'étude en cours consacrée au monnayage de ce site régulièrement visité par des prospecteurs clandestins. Pour cette raison, l'usage d'un détecteur de métaux a été privilégié, même si la collecte d'autres éléments mobiliers, céramiques, en particulier, n'était bien évidemment pas exclue de la démarche.

Par manque de temps, seules quatre courtes interventions ont été réalisées. Elles ont malgré tout apporté un résultat assez intéressant, de nouveaux éléments venant compléter notre corpus.

Sans surprise, l'essentiel du monnayage collecté concerne le Bas-Empire avec cinq monnaies pour le III^e siècle (2 aurelianus de Maximien Hercule, 1 nummus de Tétricus 1er, 1 antoninien de Claude II le Gothique, 1 antoninien indéterminé) et 7 monnaies pour le IV^e siècle (1 maiorina de Constance II, 1 maiorina réduit de Constance II, 1 maiorina de Constance Galle, 1 nummus de Constans, 1 nummus de Roma, 2 nummus de Constantin à la dédicace de Constantinople). Les nouveautés consistent en la

découverte de 1 semi de Tibère à l'autel de Lyon (12-14 p.C., frappe « barbare »), et surtout deux monnaies gauloises, le monnayage le plus précoce connu sur le site étant jusque-là un demi-dupondius de Nîmes (27 a.C. – 3 a.C.). Ces deux monnaies gauloises ont été émises vers 44-20 a.C. Cependant, leur présence ne présume en rien d'une occupation protohistorique du site. En effet, ces monnaies pré-augustéennes, ont continué de circuler jusqu'au 1er siècle p.C., à ce titre, elles pourraient s'inscrire dans la première phase d'implantation de la villa, comme cela semble être également le cas pour le semi de Tibère et le demi-dupondius de Nîmes. Parmi ces deux exemplaires gaulois, on peut distinguer un bronze à la légende Contovtos qui traduit un courant d'échange commercial en provenance des pagi du centre-ouest de la Gaule par l'estuaire de la Gironde et la basse-vallée de la Garonne. Ce type monétaire est bien représenté en Gironde et le territoire voisin d'Isle-Saint-Georges en compte huit à lui seul. Le second type monétaire est un bronze « à la Victoire » émis à Antipolis (Antibes). Ce monnayage semble inédit en basse-vallée de la Garonne, les monnaies de cette époque ne dépassant généralement pas Toulouse.

L'ensemble de ces onze nouveaux exemplaires porte à 78 le nombre de monnaies actuellement à l'étude pour la préparation d'une prochaine publication (E. Hiriart ; Th. Mauduit).

Par ailleurs, ont aussi été trouvés lors de ces prospections, sept lests en plomb de filet de pêche (4 types A ISG ; 2 plaques déroulées de type A ISG ; 1 tronconique), ce qui porte à 44 le nombre de ces artefacts pour « Cauban-Ouest ». Notons que si à l'Isle-Saint-Georges, un grand nombre de ces lests a été trouvé hors contexte lors de nos prospections, certains exemplaires trouvés en fouilles sont eux issus de niveaux datés du 1er siècle p.C.

Outre quelques fragments de céramiques communes du Bas Empire, signalons la présence d'un fragment de pilette d'hypocauste, ainsi que d'une

anse d'amphore Tarraconaise. Si les amphores sont très nombreuses à l'Isle-Saint-Georges, en revanche, à « Cauban-Ouest » elles sont peu représentées, c'est la raison pour laquelle nous les mentionnons systématiquement. Cela s'explique certainement par la forte représentation, lors des collectes de surface, du mobilier des IIIe et IVe siècles, période d'inversion des circuits commerciaux vinicoles et la disparition progressive de ces amphores italiques et ibériques.

Notons aussi la forte proportion de matériaux de construction, en particulier des moellons calcaires non équarris. Remontés en surface lors des travaux de remise en culture, ils semblent attester de l'existence de structures bâties encore en place, structures fortement menacées. Une brique de placage a aussi été trouvée sur une zone présentant une forte concentration de matériaux de construction.

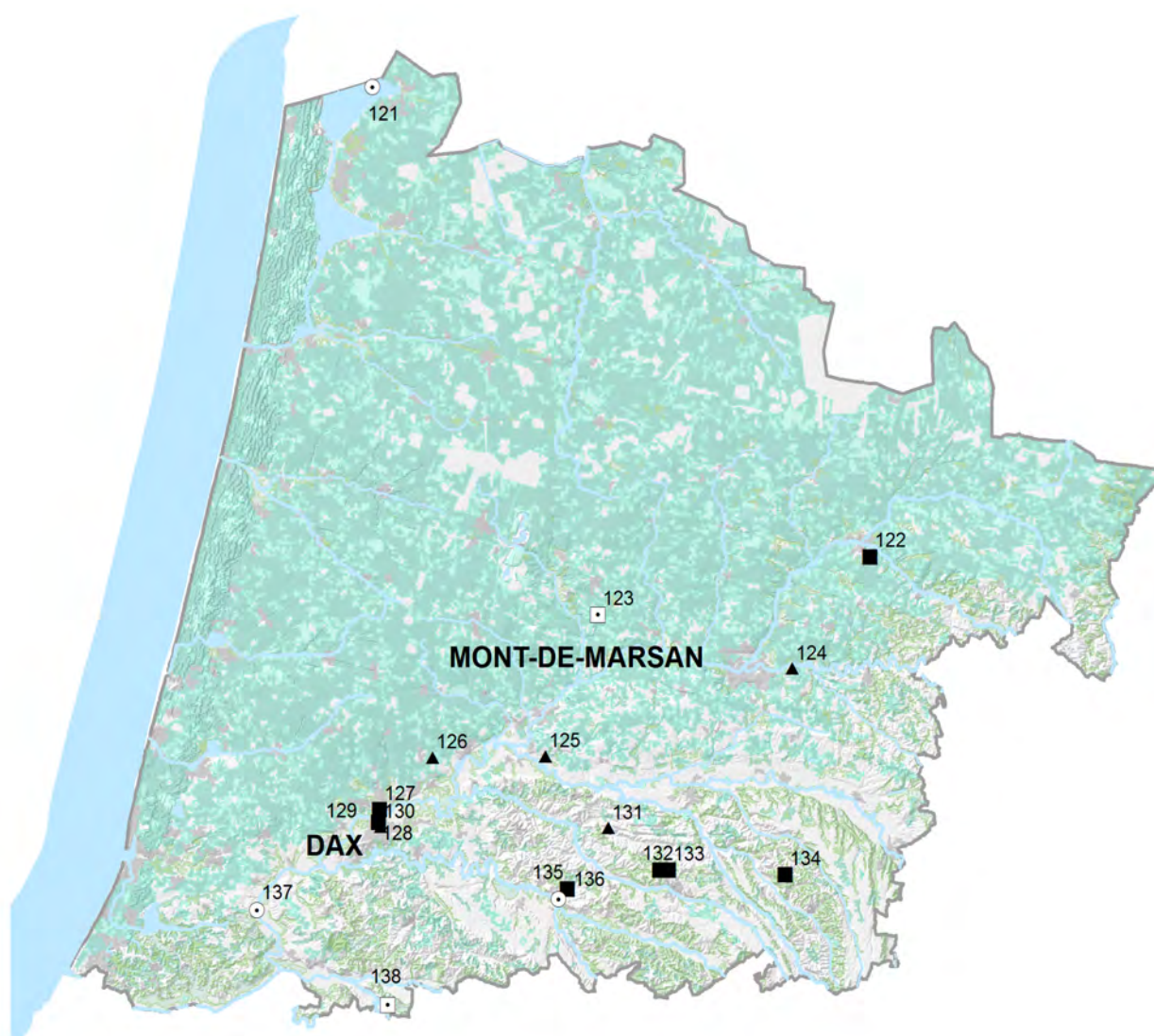
Il s'agit d'une brique de terre cuite de 11 x 6 cm, de couleur jaune blanchâtre, comportant des incisions géométriques longitudinales et obliques, réalisées au peigne à quatre dents. Ces stries sont des marques d'accroches permettant l'adhérence de la brique sur le mortier. Ces briques, généralement constitutives de parois creuses, sont habituellement trouvées en contexte thermal.

Les données recueillies cette année permettent de conforter les analyses statistiques établies sur le monnayage et concernant l'occupation du site de « Cauban-Ouest ». La chronologie couvre la période du 1er au IVe siècles p.C., avec un fort développement aux IIIe et IVe siècles. La carte de répartition des découvertes de surface, tant au niveau du monnayage, de la céramique et des matériaux de construction, montre que la partie résidentielle de la villa est située dans la partie sud-est de la parcelle prospectée.

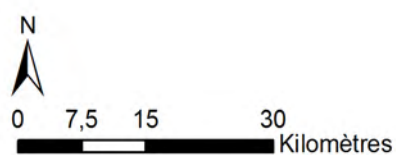
Mauduit Thierry,
Diaz Lucie

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 1 5



- fouilles préventives
- fouilles programmées
- ▲ diagnostics / sondages
- prospections / relevés / analyses
études documentaires
- * P.C.R.



N°Nat.						N°	P.
26753	DAX	2 rue Marie Fargues	ETRICH Christine	INRAP	OPD	130	138
26695	DAX	l'lot des Muletiers	CALMETTES Philippe	INRAP	OPD	128	139
26708	DAX	28 rue Neuve	DARTUS Magalie	EP	FP	129	140
26309	GOUTS	25 route d'Audon	VIGNAUD Didier	BEN	OPD	125	140
26668	HORSARRIEU	Gazoduc Artère de l'Adour	BRENET Michel	INRAP	FP	133	142
26691	MAZEROLLES	Beaussiet	CAVALIN Florence	INRAP	OPD	124	144
26266	OUSSE-SUZAN	Matic	VIGNAUD Didier	BEN	FPr	123	145
26675	PONTONX-SUR-L'ADOUR	Carrière de Houn dou Bern	CHOPIN Jean-François	INRAP	OPD	126	149
26694	SAINT-AUBIN	Coum de Haut	DUCCOURNAU Bertrand	INRAP	OPD	131	149
26864	SAINT-JEAN-DE-MARSACQ	Le chaland polyxyle	KERLORC'H Gilles	BEN	RA	137	150
26746	SAINT-LOUBOUER	Bourg	SAUVAITRE Natacha	EP	FP	134	151
26747	SAINT-PAUL-LES-DAX	Rue Victor Hugo)	SILHOUETTE Hélène	INRAP	FP	127	152
26764	SANGUINET	Le Lac	PARPAITE Guillaume	BEN	PRT	121	152
26744	SARBAZAN	Eglise Saint Pierre	MIGEON Wandel	INRAP	FP	122	155
26731	SORDE-L'ABBAYE	Abri du Grand Pastou	MERLET Jean-Claude	BEN	FPr	138	156

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 1 5

*Haut Empire,
Époque contemporaine*DAX
2 rue Marie Fargues

Ce diagnostic archéologique se trouve au sud de la ville close de Dax, à une centaine de mètres à l'est de l'avenue Victor Hugo et plus précisément dans l'angle formé par les rues Marie Fargues et Joseph Darqué sur la parcelle cadastrée BV 162. Le terrain couvre une superficie de 2800 m². L'intervention a permis de reconnaître deux périodes d'occupation, l'une appartenant à l'époque gallo-romaine et la seconde au XIX^e siècle. La première se situe durant le Haut-Empire et se présente sous la forme d'une nappe de mobilier dépourvue de structure et se limite au sud de la parcelle. Il n'a pas été possible de déterminer si elle est en relation avec la nécropole reconnue dans le secteur à la fin du XIX^e siècle en raison de la faible marge de manœuvre liée aux contraintes du terrain. La parcelle est abandonnée par la suite jusqu'au XIX^e siècle, époque à laquelle est installé un chemin en calcaire témoignant d'une organisation parcellaire du secteur peut-être en liaison avec le bâtiment qui figure

sur la carte d'état-major élaborée entre 1820 et 1866. Cette voie s'accompagne d'un remblai de 0,30 cm d'épaisseur qui a été reconnu sur toute l'emprise accessible de l'intervention, voire au-delà puisque ce niveau a également été observé lors d'une opération de suivi de réseau effectuée rues Baffert et rue Marie Fargues (Ferullo O. 2010)

Bien que ces résultats soient mitigés, ils ont permis néanmoins de déterminer que l'extension de la nécropole se développe sur moins d'une cinquantaine de mètres à l'est de l'avenue Victor Hugo, conférant à cette artère un statut d'allée des morts, organisation classique des espaces funéraires gallo-romains situés hors des murs des villes antiques.

Etrich Christine

- Ferullo, O. Dax, rue Baffert, Bilan scientifique de la région Aquitaine, ministère de la Culture, 2010, p. 140.

DAX

Ilot des Muletiers (place Joffre – Impasse Saint-Vincent de Paul)

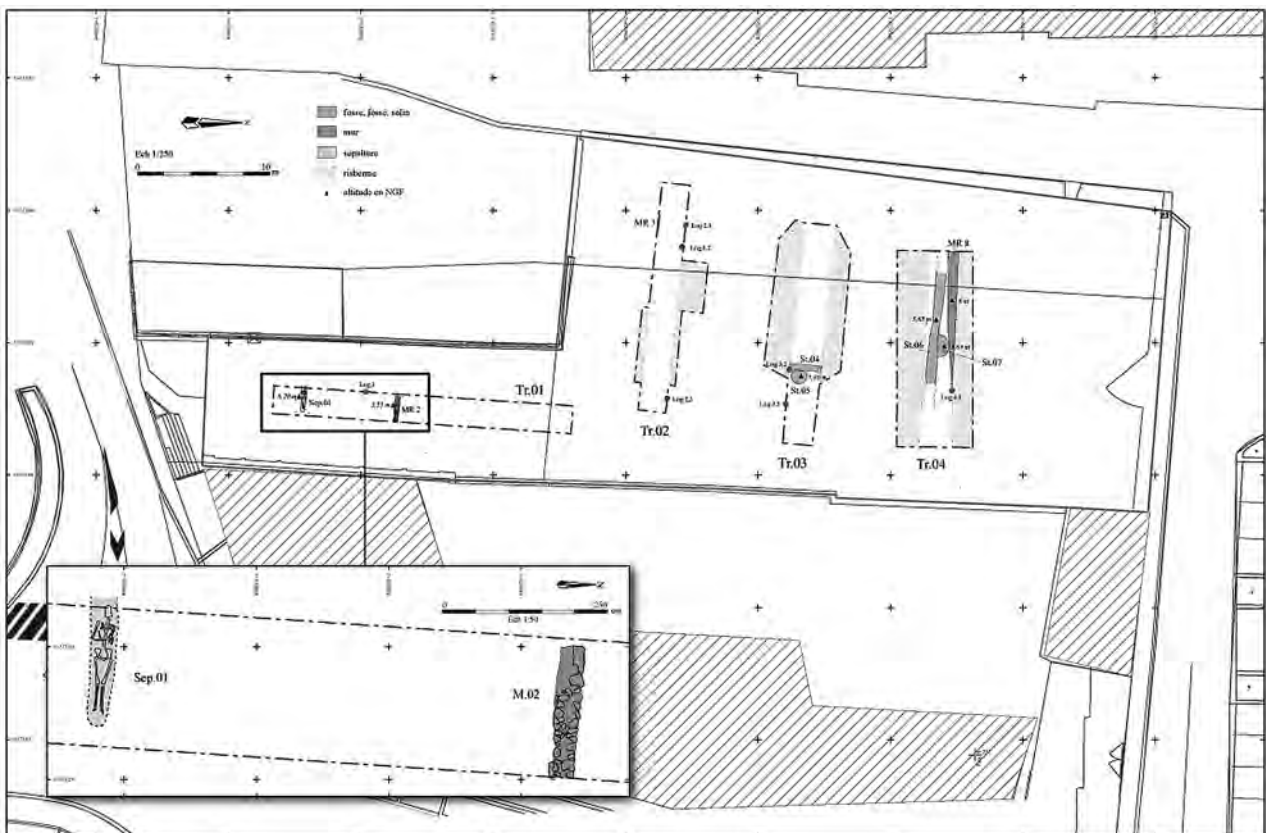
L'emprise de 1460 m² affectée par le projet de construction d'un ensemble immobilier Îlot des Muletiers a été diagnostiquée sous la forme de quatre tranchées représentant 17,6 % environ de la surface totale (cf. fig.). Les trois parcelles concernées par le diagnostic, anciennement occupées par un îlot bâti aujourd'hui détruit, sont marquées dans leur partie supérieure par les remblais de démolition récents nivelés. L'expertise archéologique s'est avérée positive, pour les quatre tranchées réalisées, par la présence de mobilier antique, tardo-antique et dans une moindre mesure médiéval, contenus dans des horizons de sables limoneux. Certains se sont avérés clairement structurés et aménagés sous la forme de niveaux d'occupations et de circulations, d'une fosse, d'un probable solin et d'un mur attribuables aux périodes antique et tardo-antique.

Cette opération a surtout mis en évidence les occupations associées à la période de transition

comprise entre la fin de l'Antiquité et le début du Moyen Âge. Ces séquences chronologiques rarement observées à Dax, et par ailleurs généralement tronquées ou oblitérées par les occupations postérieures médiévales ou modernes, apparaissent ici relativement bien conservées. Les périodes médiévale et moderne sont représentées par une sépulture, un fossé, et des maçonneries arasées. La sépulture a fait l'objet d'une datation ¹⁴C dont les résultats sont compris entre le début du XI^e et le milieu XII^e siècle.

La localisation de cette sépulture et la datation proposée autorisent d'hypothétiques rapprochements avec deux établissements médiévaux attestés dans ce secteur du Sablar à cette période sans qu'il soit possible de privilégier l'un plutôt que l'autre : une chapelle dédiée à la vierge qui existait déjà au XI^e siècle ou bien l'Hôpital du Saint-Esprit attesté au début du XIII^e siècle.

Calmettes Philippe



Dax - Ilot des Muletiers (Place Joffre - Impasse Saint-Vincent de Paul).

Plan général des tranchées réalisées sur le cadastre actuel et plan de détail de la tranchée méridionale © V. Pasquet, Inrap.

DAX

28 rue Neuve

L'emprise de la fouille correspond au creusement d'une fosse d'ascenseur d'environ 4 m² sur une profondeur de 1,20 m en moyenne. L'immeuble concerné par le projet de réhabilitation, dont l'actuelle façade arrière est alignée sur le tracé de l'enceinte antique, se situe à l'intérieur du castrum du Bas Empire. Le secteur intermédiaire entre l'actuelle rue Neuve et la courtine occidentale ayant donné lieu à peu de travaux de construction récents, il est moins connu d'un point de vue archéologique que la partie centrale du castrum (secteur de l'îlot central de la Fontaine Chaude). De fait, la profondeur d'enfouissement des niveaux d'occupation et d'habitat antiques y est moins précisément définie. Par ailleurs, ce secteur, qui semble avoir été moins concerné par de grands travaux de requalification défensive et d'aménagement publics durant l'époque moderne et contemporaine, paraît plus susceptible d'avoir préservé des vestiges de l'occupation médiévale qui restent, de façon générale, très discrets à Dax. Des remblais antiques ou médiévaux ? La profondeur de l'excavation n'a pas permis d'atteindre les niveaux archéologiques. En effet il a été observé sur 1,20 m de profondeur seulement deux niveaux de remblais. Le plus ancien se caractérise par un sédiment limoneux brun foncé avec une présence importante de faune. Quelques fragments de tegulae pourraient caractériser une occupation antique mais il

pourrait également s'agir d'apports plus tardifs (Moyen Âge ?). La composition de ce remblai semble plutôt correspondre à un extérieur qui aurait servi de zone de rejet au vu de la quantité de faune. Le remblai le plus récent correspond à la construction du bâtiment actuel à la période moderne. La localisation de l'excavation explique l'absence de vestiges à cette profondeur. Elle se situe certes à l'intérieur de la zone dite du castrum du Bas Empire, mais elle est distante de plus 50 m du tracé supposé de l'ancien rempart antique. De plus le dénivelé actuel entre le cours du Maréchal Foch (9,20 m Ngf) et l'excavation s'élève à plus de 0,75 m, il est donc probable que des remblais soient en place sur toute la surface située entre le tracé du rempart antique et l'excavation effectuée ici sans pour autant affirmer la présence de structures archéologiques encore en place. Si elles existent, elles se trouvent à une altitude inférieure à 8,70 m Ngf (altitude atteinte lors du sondage). Ce suivi de travaux a donc permis de mettre en évidence l'absence de structure archéologique entre les altitudes 9,94 m Ngf et 8,70 m Ngf au sein de l'îlot urbain situé entre la rue Neuve et le cours du Maréchal Foch à Dax.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par la
responsable d'opération Dartus Magalie
(bureau d'études Eveha).

GOUTS

25, route d'Audon

L'intervention s'est faite durant les excavations des fondations d'un nouveau garage au lieu-dit Bigné. Le garage précédant, composé d'une chape sans fondations, a été détruit au préalable.

Cette propriété est sous surveillance archéologique puisque c'est sur ces terrains que des prospections ont eu lieu entre 1999 et 2002 (D. Vignaud, centre de recherches archéologiques sur les Landes) et qu'une fouille programmée dirigée par une équipe d'étudiants de l'université de Pau et des Pays de l'Adour (G. Pujol) a eu lieu en 2004, à environ 35 m à l'ouest de notre opération.

Au sud de cette parcelle, à environ 25 m de notre opération, l'INRAP (L. Wosny) était intervenu en 2005 au préalable de la construction d'une maison. Le zonage archéologique a conduit le SRA à programmer

cette opération de sauvetage urgent et a demandé au centre de recherches archéologiques sur les Landes de la mettre en œuvre.

Ce sauvetage a consisté à surveiller les travaux de l'entreprise en charge de la construction du garage, en laissant en l'état les structures repérées, tout en essayant de récupérer des données sur celles-ci.

Trois éléments défavorables impactaient le bon déroulement de l'opération :

- des conditions météorologiques défavorables durant toute la surveillance, provoquant l'inondation des tranchées ;
- la durée d'intervention réduite ;
- l'utilisation d'un godet de 0,50 m de large limitant l'accessibilité aux structures et limitant l'interprétation de celles-ci.

Six tranchées de fondations ont été réalisées par l'équipe du BTP (fondations quadrangulaires d'environ 14 m x 9 m, avec deux tranchées de murs porteurs au centre).

Dans la tranchée nord (8,9 m de long), nous avons observé un niveau incendié sur environ 3 m. Il est bien délimité à l'ouest (paroi ? Orientation approximative : nord/sud), détruit à l'est et qui est principalement constitué de torchis brûlé. Sous ce niveau incendié nous avons découvert un niveau d'occupation composé de céramiques domestiques (céramiques communes et sigillée) et d'amphores.

A 1,30 m de la limite ouest de ce niveau, parallèle à celle-ci, une légère dépression de 15 cm de largeur pour 3 cm de profondeur peut être interprétée comme une longrine de plancher. Le mobilier trouvé sous cette couche d'incendie est attribué au premier siècle de notre ère.

Dans la tranchée ouest (14,30 m de long), au sud de celle-ci, nous avons observé une élévation de 0,75 m de large composée de galets de gros modules, sans mortier, ni béton (orientation approximative : est-ouest).

Au nord de cette tranchée, nous avons observé une structure en creux comblée par des galets de gros calibre (cf. fig.). Orientation approximative : est-ouest). Impossible en l'état de pouvoir en préciser la fonction en raison de la faible largeur de l'ouverture pratiquée (comblement d'un fossé ? élévation arasée ?).

Dans la partie est des deux tranchées centrales (séparées par une bande de 1,50 m), nous avons observé une élévation de 0,75 m de large composée de galets de gros modules et de quelques pierres en calcaire coquiller, sans mortier, ni béton (orientation approximative : nord-sud).

Cette élévation se trouve être la délimitation est d'un niveau de sol partiellement conservé sur 2,10 m de long au nord et sur 0,90 m au sud. Constitué de petits galets tassés dans le sédiment, la céramique antique y est présente (céramiques communes) mais ne peut être caractérisée précisément de par le faible lot recueilli et l'absence de marqueurs chronologiques.

Nous n'avons rien remarqué dans la tranchée sud et la tranchée est mais, malgré la surveillance, il est toutefois possible que de fines structures en creux nous aient échappées en raison des conditions défavorables d'intervention.

Toutes les structures repérées lors de cette opération semblent obéir à un schéma orthonormé. Cette remarque est en corrélation avec l'orientation des structures évaluées en 2004 (35 m à l'ouest).

De conception identique, les deux structures en élévation repérées lors de cette opération sont perpendiculaires mais on ne sait pas si elles sont en connexion (la zone possible de jonction entre ces structures se trouve dans une banquette non impactée par les travaux). Elles ne sont pas non plus de conception identique aux structures observées en 2004, dont les fondations étaient en pierres coquillères.



Gouts - 25 route d'Audon. Structure en creux comblée de galets de gros calibre.

Une structure en matériaux périssable existait dans la partie nord de la zone de surveillance avec une chronologie qui s'accorde avec celle des structures de 2004.

Contrairement à ce qu'avait observé L. Wosny en 2005, à environ 25 m au sud puis à 140 m au sud-est lors de diagnostics préalables à la construction d'un lotissement, et ce que nous avons observé en 2011 à environ 100 m au nord-est, cette section de la parcelle n'a pas bénéficié d'un apport artificiel en sédiment (jusqu'à 60 cm d'apport dans les autres parcelles) et les niveaux archéologiques sont donc proches du sol actuel et donc soumises à un éventuel arasement.

La date de cet apport en sédiment est donc à étudier en prenant comme base la date de fondation de la maison Bigné, puisque, contrairement à celle-ci, toutes les parcelles périphériques ont été surélevées.

Toutes ces données complètent un peu plus notre connaissance sur le site de Gouts et cette opération permet de valider la continuité dans l'occupation spatiale du site entre les structures observées en 2004 par l'UPPA au Bigné et celles observées par L. Wosny en 2005. L'ensemble confirme les observations faites lors des prospections de 1999 à 2002.

Entre les fouilles programmées réalisées entre 1968 et 1970 par J. Hirschinger (bénévole), les sondages réalisés en 1975 et 1976 par B. Watier (CNRS), les prospections réalisées entre 1999 et 2002 par D. Vignaud, les sondages réalisés en 2003 par G. Pujol, la fouille programmée réalisée en 2004 par G. Pujol, la prospection réalisée en 2004 par Cl. Gay (étudiant à l'UPPA), les sondages réalisés sur deux parcelles en 2005 par L. Wosny, le sauvetage urgent réalisé en 2011 par D. Vignaud, puis ce sauvetage, de nombreuses données ont déjà été recueillies sur le site de Gouts et ses environs.

Des opérations plus extensives seront toutefois nécessaires pour caractériser ce site et en donner enfin un statut (vicius ?).

Vignaud Didier

Présentation de l'opération et du niveau archéologique

Le site aurignacien d'Horsarrieu 1 se situe sur le replat d'un petit vallon orienté ouest/est, à 4 km au nord d'Hagetmau. Il a été fouillé sur 1200 m², dans le cadre d'une opération d'archéologie préventive réalisée par l'Inrap sur le tracé du projet de gazoduc « Artère de l'Adour » de la société TIGF entre les Pyrénées-Atlantiques et les Landes.

Une fouille manuelle a été conduite sur près de 460 m² sur les secteurs les plus riches en matériel, complété par plus d'une centaine de tests de tamisage, alors que les marges des concentrations lithiques ont été décapées mécaniquement.

Un niveau archéologique unique a été observé sur plus de 400 m² sur trois secteurs différenciés de l'emprise et sur 15 à 25 cm d'épaisseur à partir de 1,10 m de profondeur à l'ouest et 0,70 m de profondeur à l'est. Il a livré 3371 objets en silex ou en roche métamorphique de plus de 1 cm cotés en 3D et 2199 petits éléments lithiques récoltés au tamisage par ¼ de m². La densité en matériel est très variable selon les secteurs avec des concentrations comprenant plus de 50 à 70 pièces par m² et des zones excentrées avec moins de trois pièces par m².

■ Composition de l'industrie lithique

L'industrie lithique sur silex révèle certains traits typo-technologiques marqués comme la forte présence de grattoirs sur éclat associés pour l'essentiel à des pièces esquillées, des encoches et denticulés diversifiés, des lames retouchées et de rares burins et une production lithique composée par un débitage lamellaire dominant multi-forme, d'un débitage d'éclats abondant et d'un débitage laminaire unipolaire sous représenté et peu maîtrisé. Le débitage lamellaire a notamment été conduit sur des matrices et des nucléus de conceptions très variées : nucléus unipolaires construits, nucléus opportunistes à faible rendement, grattoirs carénés et burins busqués nucléiformes à objectifs très spécifiques.

Bilan techno-culturel et chronologie

Cette composition de l'outillage sur éclat, sur lame et sur lamelle ainsi que les schémas de débitage décrits évoquent sur certains points les ensembles lithiques décrits pour l'Aurignacien récent/évolué tant dans le nord que dans le sud aquitain comme à Caminade, Roc-de-Combe, l'Abri Pataud, Le Flageolet en Dordogne et comme à Combeménue en Corrèze (Chiotti 1999, 2000 ; Bordes et Lenoble 2001, Bordes

2005, 2006 ; Michel 2005, 2010 ; Brenet et al. 2004, Brenet et Cretin 2008) ou comme à Tercis et Bénése dans les Landes (Normand 1987, Merlet 1992, Texier 1993, Kawalek 2008) ; la station aurignacienne de plein-air très proche de Garret à Serreslous-et-Arribans étant par ailleurs attribué à un Aurignacien plus ancien (Klaric 1999).

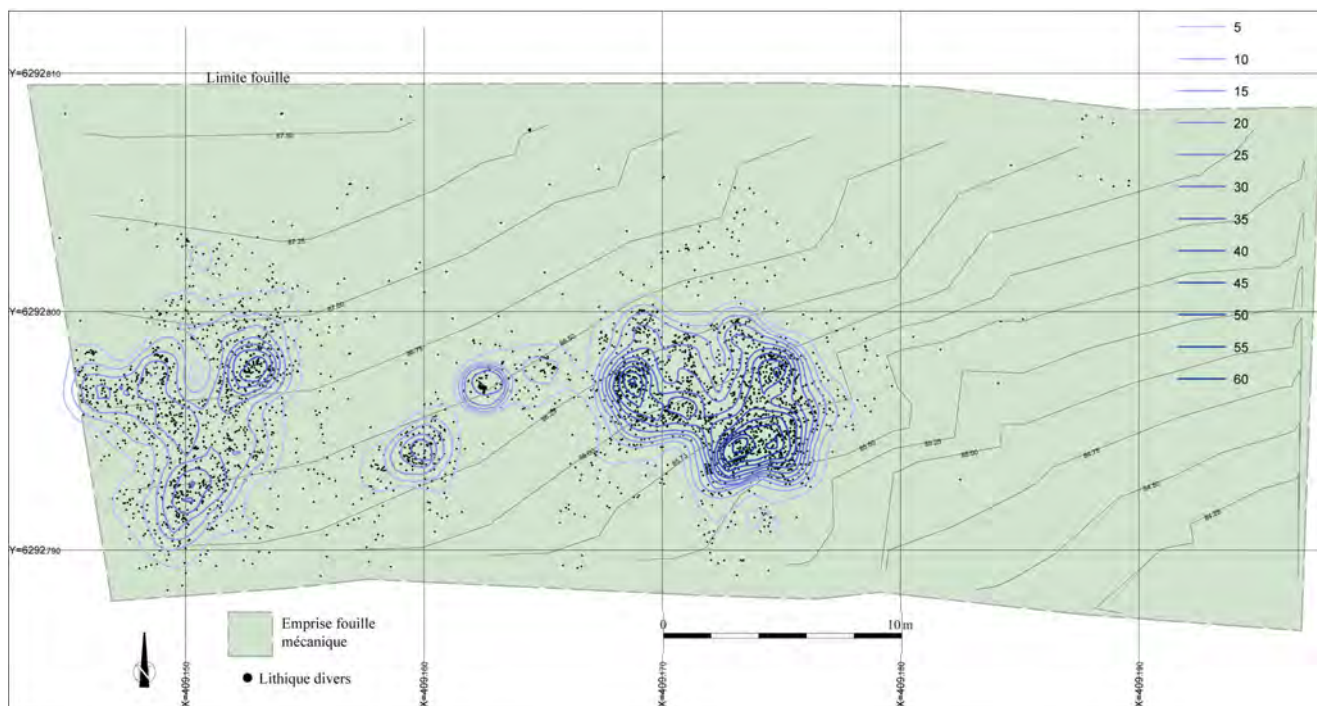
La production et l'outillage sur silex local de Chalosse ainsi que l'exploitation diversifiée des roches métamorphiques issues des alluvions du plateau impliqueraient une diversité et une spécificité probables d'activités de production et de consommation – synchrones ou diachroniques – des micro-outils, des outils et des macro-outils sur silex et sur galet de quartzite. La présence abondante de galets chauffés et la proportion marquée des outils au sein de l'industrie pourraient suggérer notamment que les trois secteurs du site ont été investis par les aurignaciens assez durablement et non pas de manière anecdotique.

■ Perspectives

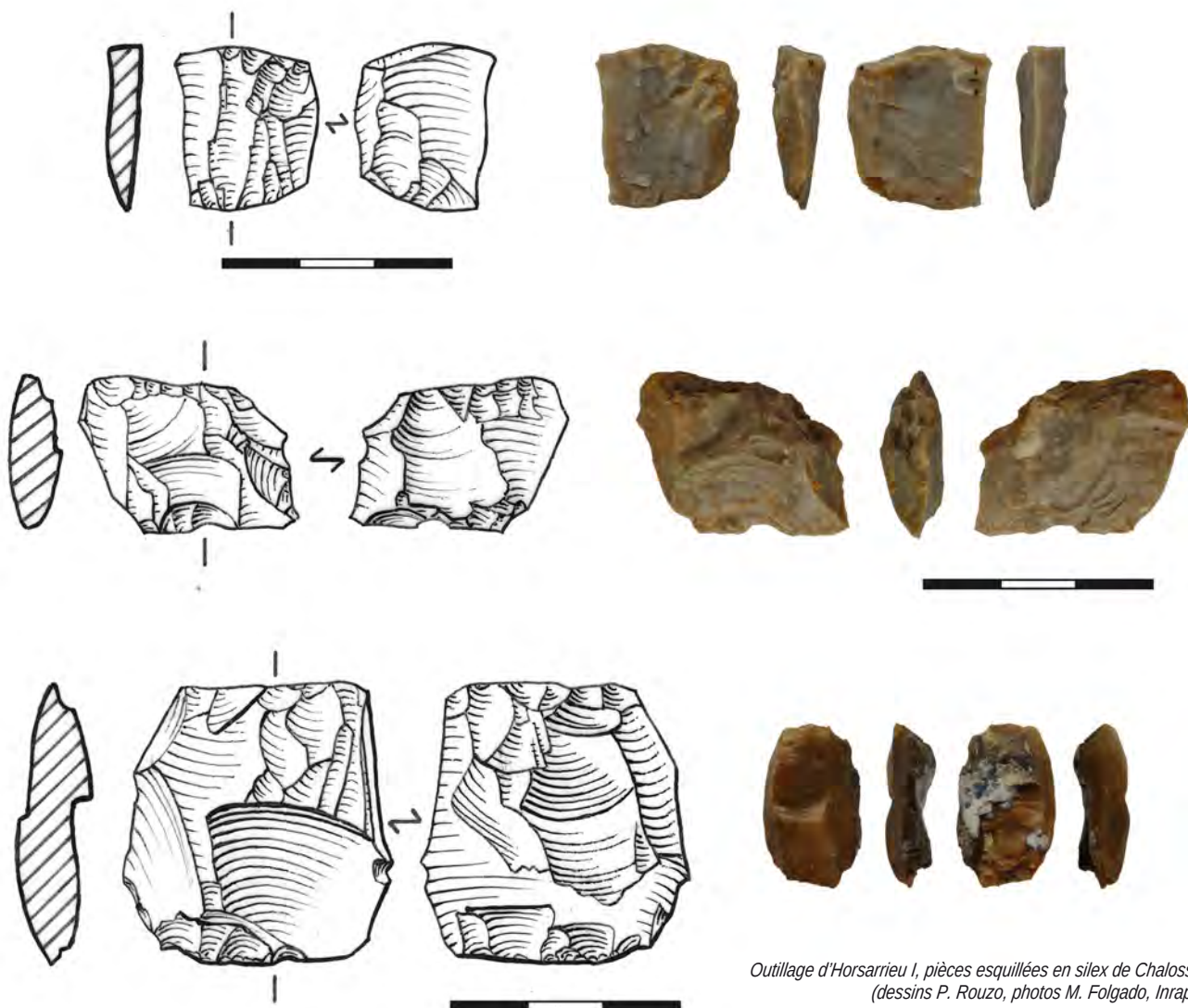
La poursuite de l'étude de cet assemblage lithique – économie et provenance des matières premières, technologie, tracéologie, typologie et répartition spatiale des activités de production et de consommation – et sa comparaison avec d'autres séries lithiques aurignaciennes du sud-ouest de la France et d'Espagne permettra de mieux appréhender la nature et le statut de cette occupation de plein-air des premières phases du Paléolithique supérieur de Chalosse.

Brenet Michel,
Claud Emilie, Bertran Pascal, Pasquet Vincent

- Bordes J.-G. 2005. La séquence aurignacienne du Nord de l'Aquitaine : variabilité des productions lamellaires à Caminade-Est, Roc de Combe, le Plage et Corbiac-Vignoble II, in : Production Lamellaires Attribuées à l'Aurignacien ; Chaines Opératoires et Perspectives Techno-Culturelles. XV^e Congrès de l'UISPP, septembre 2001, ArchéoLogiques, Liège, pp. 123–154.
- Bordes J.-G. 2006. News from the West : a reevaluation of classical Aurignacian sequence of the Périgord, in: Toward a Definition of Aurignacian, Trabalhos de Arqueologia. Lisboa, pp. 147–171.
- Bordes J.-G., Lenoble A., 2001. Caminade (Sarlat, Dordogne). Document final de synthèse de fouilles programmées. Service régional de l'Archéologie Aquitaine.
- Brenet M., Cretin C., Milor F., Bertran P. 2004. - Les occupations paléolithiques du site de Combeménue, Brignac-La-Plaine (Corrèze) ; Etudes géomorphologique, géo-archéologique et techno-économique. DFS de sauvetage urgent, INRAP, SRA Aquitaine, ASF, Juin 2004, 97 p.
- Brenet M., Cretin C. 2008. - Le gisement paléolithique moyen et supérieur de Combeménue (Brignac-la-Plaine, Corrèze). Du microvestige au territoire, réflexions sur les perspectives d'une recherche multiscale. In : Proceedings of the XV World Congress UISPP (Lisbon, 4-9 September 2006). Space and Time: Which Diachronies, which Synchronies, which Scales? / Typology vs Technology, Sessions C64 and C65, edited by Thierry Aubry, Francisco Almeida, Ana Cristina Araújo, Marc Tiffagom. BAR S1831 2008, pp.35-44.
- Chiotti L. 1999. Les industries lithiques des niveaux aurignaciens de l'abri Pataud, Les Eyzies-de-Tayac (Dordogne) : étude technologique et typologique (Thèse de doctorat). Muséum national d'histoire naturelle.



Horsarrieu - Sur le tracé du gazoduc. Niveau archéologique d'Horsarrieu I, courbes d'isodensité des artefacts lithiques (infographie F. Prodéo, V. Pasquet, Inrap).



- Klaric L. 1999. Le site de Garet à à Serreslous-et –Arribans (Landes). Un gisement de plein-air. Archéologie des Pyrénées occidentales et des Landes. Tome 18, p. 101-112.
- Merlet J. C. 1992-1993. – Le gisement paléolithique du Moulin de Bénèsse à Bénèsse-Les-Dax (Landes). Archéologie des Pyrénées occidentales et des Landes, Tome 12, p. 27-51.
- Kawalek E. 2008 – L'atelier de taille de Tercis, Landes : tentative d'attribution chronoculturelle au sein de la séquence aurignacienne et réflexion sur le concept d'apprentissage, Mémoire de Master 1, Université de Toulouse II – Le Mirail, 125 p.
- Michel A. 2005. L'Aurignacien récent en Aquitaine : bilan documentaire et étude du débitage laminaire du niveau D2s de Caminade-Est (La Canéda, Dordogne), Mémoire de Master 2, Université Bordeaux I, 70 p.
- Normand C. 1987 – Le gisement paléolithique de plein air du Vignès à Tercis (Landes), Bulletin de la Société d'Anthropologie du Sud-Ouest, tome XXII, n° 2, p. 71-80.
- Texier J. P. 1993 – Géologie du site archéologique de Tercis, Archéologie des Pyrénées occidentales et des Landes, 1992/1993, tome 12, p. 53-59.

MAZEROLLES Beaussiet

L'assiette du projet se situe au sud-est de Mont-de-Marsan sur un replat intermédiaire entre le plateau qui surplombe la rive gauche du Midou et le ruisseau de Beaussiet, affluent direct de ce cours d'eau. La pente modérée qui s'accuse en direction de l'ouest évoque la tête d'un thalweg comblé. Des diagnostics menés sur le rebord oriental du plateau à Bougue (Le Ludon : Marembert 2005 ; Bouillierie : Beague 2013) ont révélé des indices d'occupation allant du Néolithique à l'époque antique.

Quant aux indices d'occupation paléolithique ils sont rares dans le bassin du Midou, les éléments recensés les plus proches se situant à l'est de Bougue, dans le secteur de Menjuin.

Les profondeurs d'affouillement requises pour le futur ouvrage (bassin de stockage des eaux issues de la géothermie) autorisent une reconnaissance complète de la stratigraphie quaternaire.

Le but de ce diagnostic était d'une part de rechercher les vestiges d'occupations allant du Néolithique à l'époque antique et, d'autre part, d'identifier les dépôts pléistocènes ainsi que tester leur contenu en vestiges paléolithiques.

La zone étudiée a livré des indices de fréquentation du Néolithique final en épandage ainsi qu'un lot de céramique assez important issu d'un amas daté de l'Âge du Bronze. Quelques structures du Premier Âge du Fer sont également découvertes mais ce sont surtout les vestiges antiques évoquant la présence d'une ferme indigène qui sont les plus prégnants.

Ils s'articulent autour de deux phases principales : de la transition fin de l'Âge du Fer/début du Haut-Empire (phase 1) pour la première et sur la seconde moitié du premier siècle de notre ère pour la deuxième (phase 2).

L'occupation la plus ancienne (phase 1a) est surtout tangible au nord-est du site et est majoritairement représentée par des trous de poteaux qui sont parfois associés à des fosses de plus grande envergure ainsi qu'à de probables silos. Si aucun plan ne se dégage au niveau du diagnostic, nous percevons tout de même une forte concentration dans et à proximité de la tranchée 42. Celle-ci est à mettre en relation avec le fossé découvert dans la tranchée 47.

Lors de la phase 1b, il semble y avoir une migration progressive vers le centre du site qui s'articulerait plutôt autour du fossé angulaire des tranchées 20 et 24.

Ce fossé perdure vraisemblablement pendant la phase 2 qui est symbolisée par un silo qui se trouve à l'intérieur de ce périmètre fossoyé.

Enfin, ce diagnostic montre également un ensemble de limites parcellaires qui coïncident avec celles du cadastre napoléonien mais que nous ne pouvons dater précisément.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par la responsable d'opération Cavalin Florence (Inrap).

Depuis les années 1990, le centre de recherches archéologiques sur les Landes (CRAL) procède à la surveillance des labours forestiers. À cette occasion, fin 2012, plusieurs secteurs archéologiques ont été repérés autour de la chapelle de Suzan, sur la commune d'Ousse-Suzan.

Cinq de ces secteurs archéologiques sont antiques et quatre de ces secteurs sont directement regroupés autour de la ferme de Matic (toujours en élévation à ce jour), située à 500 m au sud-ouest de la chapelle de Suzan (fondée au XI^e siècle, selon les historiens).

La ferme de Matic est implantée sur l'extrémité d'un plateau dominant de cinq mètres un réseau hydrographique composé de rus (à l'est). Une dépendance ruinée de la ferme est installée sur un promontoire du plateau de forme semi-circulaire.

Deux secteurs antiques ont été localisés sur le promontoire de Matic (autour de la dépendance en ruine), un autre au pied de la pente nord et le dernier dans la pente est (plus faible dénivelé qu'au nord).

Il est intéressant de noter que la chapelle de Suzan est elle aussi implantée sur un promontoire semblable à celui de Matic, séparé de ce dernier par un thalweg traversé par un ru.

Le secteur antique n°2 était matérialisé par une dispersion de mobilier céramique mélangé à du torchis. L'ensemble était fortement chauffé, parfois même grésé. La première analyse du mobilier ramassé en surface nous conduisait à interpréter ce secteur comme un habitat incendié avec une datation du Bas-Empire, supposition effectuée avec les modèles de l'époque qui prenaient en considération la présence d'un taux important d'une forme de vase (forme 706 de Réchin) ainsi que la présence de verre.

Comme c'est généralement le cas dans les Landes, il n'y avait aucune mention de ces secteurs archéologiques dans les sources historiques, si ce n'est la présence d'un moulin indiqué sur les cartes de Cassini.

Obtenir des données sur la structure du secteur n°2 ainsi que sur l'ensemble du site de Matic était donc une opportunité et, c'est pourquoi, une fouille programmée s'est déroulée pendant trois mois avec une équipe composée de bénévoles. Durant cette opération, le secteur n°2 a été entièrement fouillé et des sondages périphériques ont été positionnés sur des zones clés (toutes ces opérations étaient manuelles).

Cette fouille programmée a été inscrite dans les journées nationales de l'archéologie (JNA) de 2013 et 116 personnes ont visité le chantier durant le week-end.

■ Les sondages

Douze sondages ont été réalisés (emprise totale au sol de 20 m²). Tous se sont révélés être positifs puisque huit sondages ont montré la présence de niveaux archéologiques et les quatre autres sondages ont prouvé que les niveaux archéologiques situés sur le plateau de Matic ont été détruits par d'anciens travaux agricoles.

Voici quelques précisions sur les sondages les plus remarquables :

Le sondage J2, positionné sur le nord du plateau, a permis de découvrir un trou de poteau à moitié détruit par les labours. Seules quelques pierres de calage et son comblement étaient conservés. Les céramiques qui y étaient présentes n'étaient pas suffisamment diagnostiquées pour préciser leur chronologie dans la période antique. Seule la mesure du diamètre du poteau est possible : 40 cm de diamètre.

Tous les niveaux supérieurs ont été détruits par les différents labours de la parcelle.

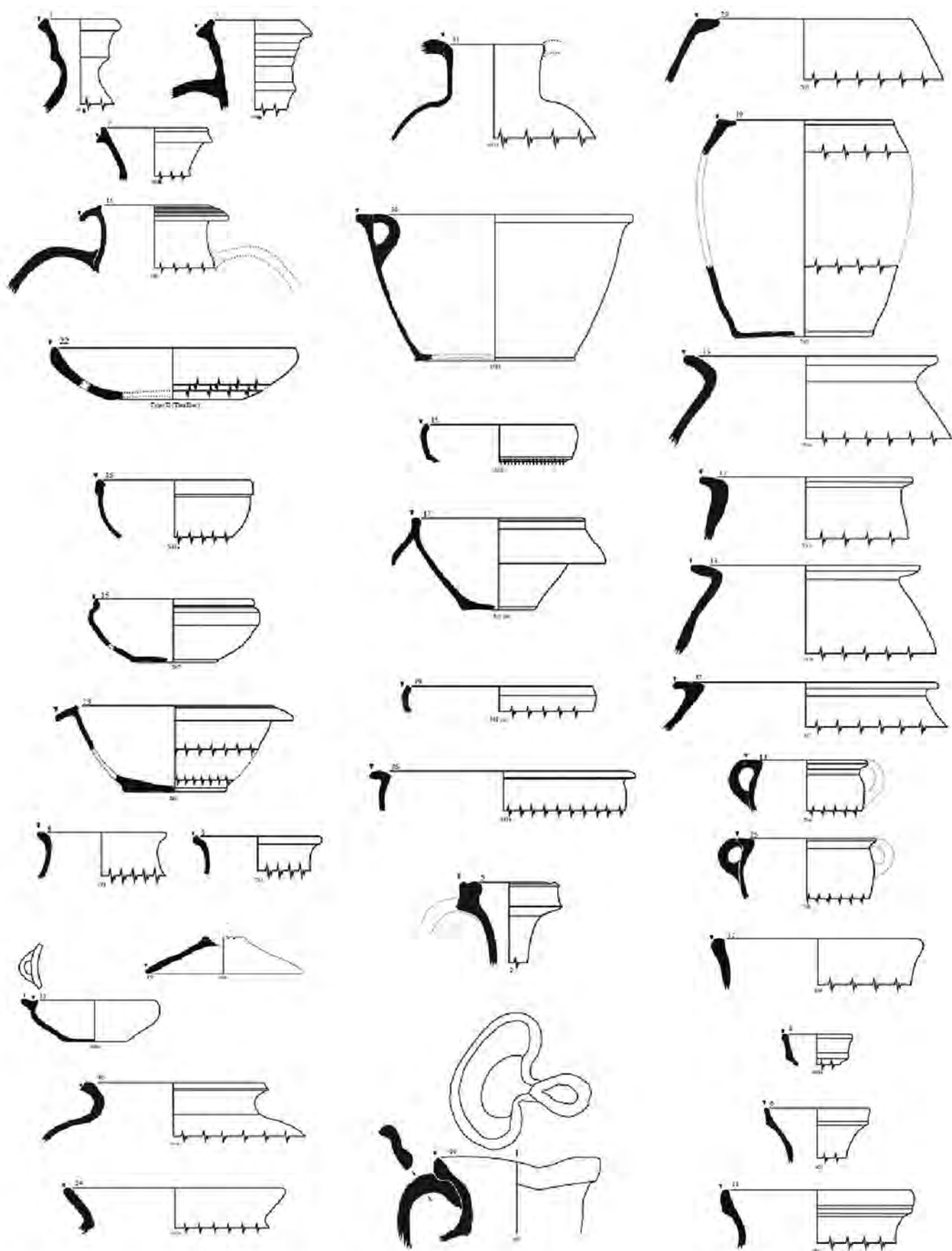
Le sondage J3, positionné au nord du plateau, à l'extrémité du talweg, permet d'observer le comblement d'une dépression dont la faible ouverture réalisée ne permet pas d'en connaître la définition et ses caractéristiques. Les niveaux supérieurs de ce sondage sont calés à la fin du I^{er} siècle (sigillée tardive).

A douze mètres à l'est du sondage J3, le sondage D1 a permis de découvrir une fosse d'extraction d'un poteau de 80 cm de diamètre (cf. fig.). Trois ossements incinérés (dont une phalange) ont été découverts au fond de la fosse, contre la pierre de calage restante. Deux monnaies du Bas-Empire ont été trouvées dans cette U.S. : la première était en haut de la fosse et la seconde était au fond de la fosse, au milieu.

Ces éléments nous ont conduits à interpréter cette U.S. comme le dépôt secondaire d'une sépulture à incinération. Cette hypothèse n'est pas aberrante puisqu'une sépulture à incinération du Bas-Empire a été découverte à une dizaine de kms à l'est de Matic (Saint-Martin-d'Oney/Loustalot).

Le faible nombre de témoins archéologiques pour interpréter ce fait comme une sépulture nous invitent néanmoins à la prudence et celle-ci ne restera qu'hypothétique.

Trois autres séquences ont été observées au-dessus du comblement de la fosse (état 2). L'état 3 montre une sédimentation en apparence vierge en témoins archéologiques, puis une autre séquence montre une réoccupation de cette zone, certainement comme zone de rejet/dépotoir (état 4). Ce secteur a ensuite connu une occupation sommaire matérialisée



Dessins : Axelle la Guerche

Ousse-Suzan - Matic. Tessons.



*Ousse-Suzan - Matic. Ci-dessus : fosse d'extraction d'un poteau de 80 cm.
Ci-dessous : torchis brûlé mêlé à du mobilier céramique.*



par la présence d'un foyer délimité par des fragments de tegulae (état 5) et où on y a découvert une applique de mors.

Les quatre derniers états sont postérieurs aux années 360-375 de notre ère.

■ *Le secteur n°2*

La fouille de ce secteur a été réalisée sur environ 45 m², surface qui avait été calculée pour encadrer le niveau de vestiges découverts en prospection. Le labour forestier, qui a été réalisé sur toute la surface de la parcelle (labour plein), a compliqué la lecture des premiers niveaux.

Nous avons donc découvert un bâtiment de petite dimension (6,20 m x 3 m) sur sablières basses et poteaux.

Ce bâtiment en torchis possède une pièce principale d'environ 3 m par 3 m et deux espaces sous toiture aux extrémités (1 m au sud et 2 m au nord). À l'emplacement de cette pièce principale, nous avons trouvé du torchis brûlé mêlé à du mobilier essentiellement céramique, le tout au milieu de cendres (cf. fig.). Cet amalgame faisait jusqu'à 50 cm d'épaisseur (au centre du bâtiment).

Une fois délimité, la fouille de cet ensemble a été effectuée par quart, en laissant des bandes stratigraphiques témoins. Cette méthode nous a permis d'observer des négatifs de poutres de sections quadrangulaires, situées dans la partie inférieure de l'amalgame. Un fragment de planche brûlée (ou de plancher) a aussi été découvert.

La position du bâtiment dans la pente (sans aménagement préalable de celle-ci) ainsi que la découverte de ces éléments nous ont conduit à croire en l'existence d'un plancher en bois.

Lors de la fouille nous avons aussi remarqué un agencement de la vaisselle dans la pièce ainsi qu'une superposition de mobilier qui ne peut s'expliquer que par l'utilisation d'étagères.

Avant l'incendie, le mobilier présent dans la pièce était donc rangé de façon ordonnée (gestion du stockage).

Cette pièce ne contenait pas uniquement de la céramique puisque nous avons aussi découvert des fusaïoles, du verre (fondu ou non), un peson en céramique, et des fragments de bronze (dont des rivets). Un objet en forme de hache polie a été découvert, en place dans les niveaux. L'extrémité nord-est de la pièce a livré un crochet en fer à double anneau de suspension.

Tous ces éléments ont échappé au recyclage puisqu'il est certain, qu'au fil du temps, les ruines de ce bâtiment ont servi à y récupérer du mobilier (exemple : vases complets dans le fond de l'amalgame et incomplets dans les niveaux supérieurs).

L'étude du mobilier céramique du secteur n°2 a été confiée à Axelle la Guerche, étudiante de François Réchin, en master à l'université de Pau et des pays de l'Adour (UPPA). La première partie de l'étude céramique a été validée dans le M1 d'Axelle : 13270 tessons ont

été comptabilisés sur ce secteur n°2, dont 90 % du volume provient de la pièce centrale. 176 individus ont ainsi été identifiés, tous calés dans la seconde moitié-fin IIe siècle de notre ère (cf. fig.). Notons que les proportions des types de vases correspondent au modèle urbain ou villae et non au modèle « rural ».

Comment interpréter le site de Matic ?

Avec les données que nous avons pu obtenir de cette opération, on peut différencier deux secteurs chronologiques. Le premier, situé au nord du plateau est calé après les années 360- 375 de notre ère, et le second, sur le plateau, de la seconde moitié-fin du IIe siècle (la chronologie du mobilier des autres secteurs du plateau semble comparable). Notons que l'antériorité chronologique du premier secteur est évidente de par la présence d'un poteau (et donc d'une structure) qui existait avant les années 360-375.

Comme les sondages l'ont montré, le plateau de Matic a subi des labours destructeurs des niveaux archéologiques. Opérant plus en profondeur, les labours forestiers ont remonté les niveaux plus anciens (lorsqu'ils existaient) qui avaient été épargnés par les labours agricoles. Nota : ce cas avait déjà été observé sur une parcelle du site de Gouts (Landes) où du mobilier exclusivement daté du IVe siècle avait été récupéré lors des prospections en milieu agricole, tandis que les fouilles au même endroit avaient permis d'observer des structures du IIe siècle.

Si l'on rajoute à cela la récupération de mobiliers pour les recycler (récupération prouvée par le poteau en D1 et le mobilier du secteur n°2) et l'impossibilité de repérer en prospection d'éventuelles structures si elles sont exclusivement construites en matériaux périssables (comme le bâtiment du secteur n°2), il est tout à fait compréhensible qu'il ne subsiste plus rien des structures qui étaient implantées sur le plateau de Matic.

Néanmoins, en dehors du bâtiment de stockage que nous avons fouillé (secteur n°2), le trou de poteau découvert dans le sondage J2 valide la présence d'une structure située sur le sommet du plateau. Notons que d'autres secteurs du plateau ont livré des concentrations de pierres en calcaire coquilliers (importées) qui ont certainement été utilisées pour le calage d'éléments.

En plus de cela, avec tous les éléments découverts, soit dans l'opération programmée, ou soit lors des prospections, l'existence de couvertures en tuiles sur le site de Matic devient une évidence. Rajoutons qu'aucun habitat (avec ou sans tuiles) n'a été repérée dans un rayon de 7 km autour de Matic, ce qui élimine la possibilité que les tuiles de Matic puissent provenir d'une structure située dans les environs.

S'il y a couvertures et poteaux, il y a forcément des bâtiments.

Pour synthétiser : plusieurs structures sont implantées dès le Haut-Empire sur le plateau de Matic. L'une d'elle, un bâtiment de stockage, contenait un service de vaisselle identique à celui que l'on découvre en contexte urbain ou en villa. Il est possible que l'on

y ait travaillé le cuivre et certain que l'on y suspendait des pièces de boucherie. On y exploitait aussi la laine.

Sur ce site, il y avait aussi un bâtiment à hypocauste, comme le prouve le fragment de carreau découvert en prospection sur le plateau.

Vers 360-375 de notre ère, on récupère le poteau d'une importante structure (poteau de 80 cm de diamètre) et on continue d'y vivre encore, peut-être de façon plus précaire (foyer). Mais on utilise encore de la vaisselle riche (sigillée tardive et verre) et il y avait des chevaux (applique de mors).

A ce jour, on ne peut apporter la preuve sur la pérennité des structures du Haut-Empire du plateau

de Matic, mais l'on sait que le site est toujours occupé avant et après 360-375 de notre ère.

Par contre, on peut affirmer que nous ne sommes pas ici dans le cas d'un simple habitat rural temporaire (au moins pour le Haut-Empire).

La surveillance des labours forestiers réalisée depuis une trentaine d'année par le CRAL nous a permis de découvrir des faits archéologiques qui peuvent correspondre à cette définition (Ousse-Suzan/ Pont de Bès, Beylongue/Brouhada, etc.) mais Matic n'est pas l'un de ceux-là.

Vignaud Didier

PONTONX-SUR-L'ADOUR Carrière de Houn dou Bern

Cette opération de diagnostic archéologique s'inscrit dans le cadre d'un projet d'extension de la carrière Lafage. L'emprise couvrirait une superficie de 68345 m². Elle a été sondée à hauteur de 4,84 %.

Ce diagnostic s'est avéré négatif sur le plan archéologique puisque aucun vestige n'a été mis au jour. Il faut signaler néanmoins la découverte de deux fragments de galets en quartz rubéfiés qui ont été ramassés à la base de l'horizon sableux végétalisé. Ils témoignent probablement d'une activité foynière qu'il est permis de rattacher à celle qui avait été repérée un peu plus au sud à l'occasion de la première phase de sondages réalisée en 2014 (Chopin, 2014). Il s'agissait d'une petite occupation temporaire représentée par un foyer à galets incluant quelques vestiges mobiliers lithiques attribuable à la Protohistoire (au sens large).

Aucun vestige paléolithique n'a été observé. Toutefois les résultats de l'étude géomorphologique (P. Bertran, Inrap) s'avèrent particulièrement intéressants au travers de la mise au jour de paléosols relativement bien conservés, notamment ceux comportant des éléments organiques. Ces paléosols ont fait l'objet de prélèvements en vue d'analyses de datation. Les résultats de ces dernières confirmeront ou non les chronologies supposées pour ces paléosols, à savoir les périodes du Paléolithique.

Chopin Jean-François

- Chopin, J-F. Bertran P. – Houn-dou-Bern, Pontonx-sur-l'Adour. Rapport de diagnostic archéologique, Inrap, Pessac, 2014, 73 p.

Paléolithique Moyen
et Supérieur

SAINT-AUBIN Coum de Haut

Un projet de lotissement a motivé le service régional de l'archéologie à prescrire un diagnostic afin de vérifier la présence de vestiges en relation avec des occupations préhistoriques.

L'assiette du projet se situe en effet dans une zone où les traces d'occupations anciennes sont largement attestées. Les découvertes sont nombreuses sur le flanc méridional de l'anticlinal d'Audignon et des opérations d'archéologie préventive ont eu lieu sur la commune voisine de Montaut, mettant en évidence des occupations rapportables au Paléolithique Supérieur, Proto Solutréen et/ou Solutréen ancien (Fourloubey :

Montaut Bourrut, 2007 et Fourloubey : Montaut le bourg RD 8, 2009).

Les 53 tranchées ouvertes lors de l'opération n'ont pas permis de mettre en évidence les traces d'une occupation structurée. Quelques éléments lithiques rapportables au Paléolithique Moyen et Supérieur ont été découverts mais, très dispersés, ils ne constituent que de rares traces de la présence humaine.

Le parcellaire ancien apparaît sous la forme de fossés qui pour la plupart figurent sur le cadastre napoléonien.

Ducournau Bertrand

SAINT-JEAN-DE-MARSACQ

Le chaland polyxyle

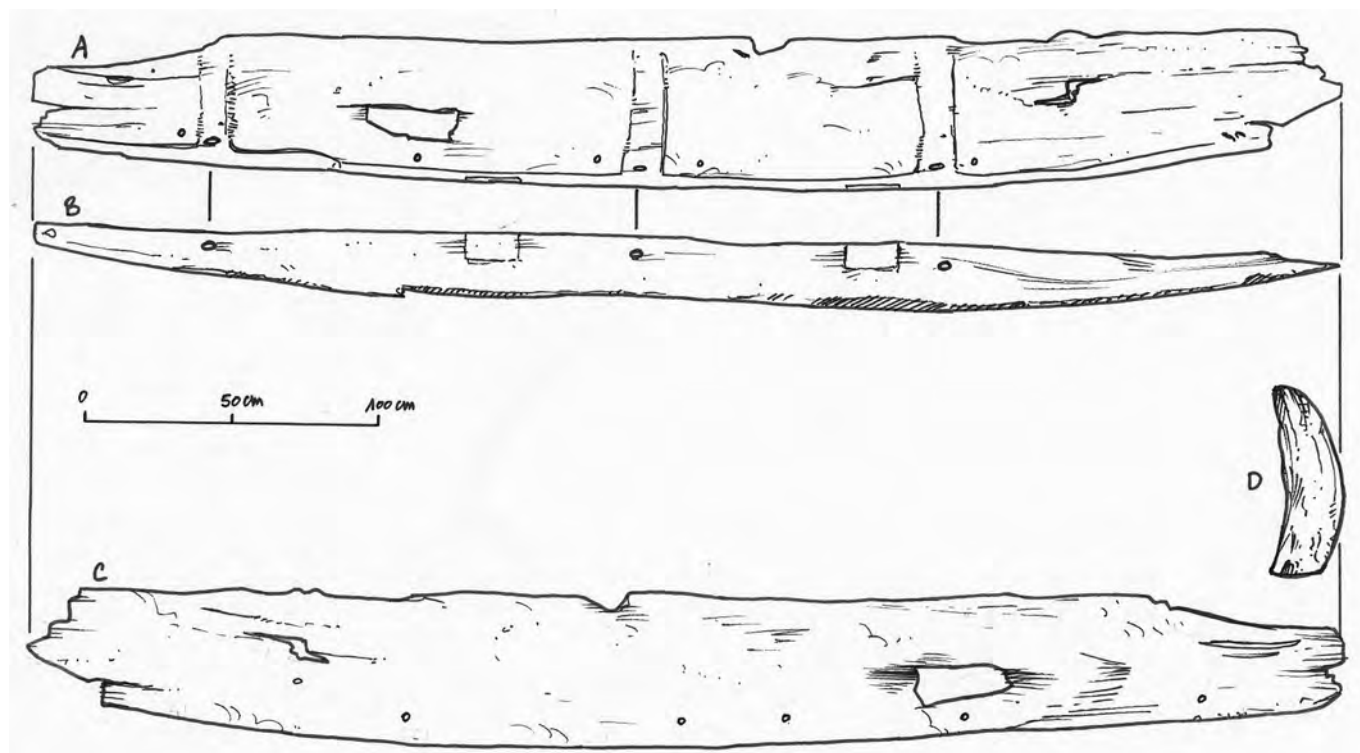
À l'occasion de travaux de creusement d'une terrasse extérieure, située sur la propriété « La Tuilerie de Cousturé », riveaine de l'Adour, furent découverts sur l'arrière de la maison, les vestiges d'une embarcation d'apparence monoxyle.

L'embarcation, stockée dans un atelier, est parfaitement protégée des éléments extérieurs. Les premières constatations révèlent un fragment monoxyle de chêne fortement érodé, avec quelques manques au niveau des nœuds du bois. Toutefois, même après avoir passé un certain nombre d'années en terre, le fragment offre la possibilité d'une étude archéologique.

La longueur de la pièce conservée est de 4,40 mètres de long, pour une hauteur avoisinant les 40 centimètres. Ce fragment correspond à un flanc de l'embarcation primitive au profil bombé. On peut y noter la présence de trois fausses membrures réservées dans la masse, les deux premières espacées de 84 centimètres et la troisième à l'opposé du flanc, éloignée de 1,36 mètres de la médiane. Ces trois réserves ont une largeur de 12 centimètres et s'affinent en remontant sur le franc-bord. Lors de l'étude du fragment, il a été noté au niveau de l'amorce de la sole, deux encoches rectangulaires creusées

dans la face externe de la coque (17 centimètres x 12 centimètres). Il a été constaté la présence d'un clou de fer forgé (enfoncé de l'intérieur) dans l'une de ces encoches. Les encoches devaient vraisemblablement accueillir une pièce de jonction reliant sole et flanc. Ces détails offrent la possibilité d'identifier avec certitude un montage monoxyle assemblé. Cette pièce unique se définit comme un bordé monoxyle de transition.

Il est noté également la présence de cinq trous de jauge alignés dans la zone basse du flanc, dont un seul possède encore sa cheville. On peut également noter la présence de trois trous positionnés à l'amorce de chaque renfort transversal. Ces trous devaient vraisemblablement accueillir une fixation ou « gournable », indiquant la présence initiale sur la sole, de trois varangles chevillées. Avec ces éléments relevés, il est délicat de définir la proue et la poupe de l'embarcation, même si le profil du flanc s'incurve (angle de relevaison doux) à sa base, de part et d'autre, pour remonter vers les extrémités. Cependant, la troisième réserve, excentrée des deux autres pourrait correspondre à la poupe de l'embarcation, en référence à d'autres embarcations de ce type découvertes dans l'Adour.



*Saint-Jean-de-Marsacq - Le chaland polyxyle.
Relevé du chaland.*

Avec les éléments actuels, il est impossible d'avancer une quelconque datation, en absence de stratigraphie ou de mobilier associé. Cependant, le contexte de la découverte par les propriétaires pourrait relier cette embarcation à la première occupation de cette maison qui remonterait au début du XIXe siècle.

Saint-Jean-de-Marsacq possédait tuileries, briqueteries et fabriques de chaux à proximité de carrières de marnes toujours visibles sur les berges du fleuve. On peut supposer que cette embarcation fut utilisée par les habitants de la tuilerie pour leur

usage quotidien, car les maisons riveraines du fleuve possédaient chacune leur propre embarcation.

Ce chaland polyxyle est à rapprocher, de par sa conception assemblée, du chaland découvert en 2014 sur la plage de « l'Irle » à Mées et de celui découvert entre 2004 et 2006 à proximité de « l'île de Mirepech » de Sainte-Marie-de-Gosse.

Ce chaland monoxyle assemblé est donc le troisième étudié à avoir été découvert dans le fleuve Adour.

Kerlorc'h Gilles

Haut Moyen Âge,
Moyen Âge classique

SAINT-LOUBOUER

Le bourg

Saint-Loubouer se trouve sur un site vallonné aux confins du Tursan et de la Chalosse à 25 km au sud-est de Mont-de-Marsan et à environ 12 km au sud-ouest d'Aire-sur-l'Adour. L'installation d'un réseau d'assainissement collectif dans la commune par le syndicat des Eaux de Tursan, dont la profondeur peut porter atteinte par sa nature, son importance et sa localisation à des vestiges archéologiques, a entraîné de la part du service régional de l'archéologie une prescription de surveillance archéologique du chantier. Cette opération a été menée sur la totalité des tronçons soumis à la prescription soit 250 ml. Cette dernière porte sur deux zones distinctes allant de la Place de l'église jusqu'à la Grande Rue au droit des parcelles 701 et 705 soit un linéaire de 220 m, et le secteur autour de la Porte de Maubougnet à hauteur des parcelles 891 et 732 constituant un linéaire d'environ 30 m.

Le bourg de cette commune présente une organisation topographique originale qui se structure en trois grands ensembles qui ne semblent pas avoir évolué.

Le premier, à l'ouest se caractérise par un parcellaire circulaire dans lequel s'est implanté l'édifice religieux au cours de la période romane.

Le deuxième ensemble, dans la partie centrale, présente un parcellaire perpendiculaire à la rue principale typique d'un village (rue entouré de fossés (castelnau)) dont la fondation se calerait entre la fin du XIIe siècle ou au début du XIIIe siècle. Le troisième et dernier ensemble, situé à l'est du précédent, se différencie par son orientation et paraît relever d'une extension plus tardive, sans doute au XIVe siècle. Le faubourg était doté d'une fortification dont seul la porte Maubourgnet subsiste aujourd'hui.



Vue zénithale de l'individu inhumé dans le sarcophage mérovingien. Cliché N. Sauvaître, Hadès.

La surveillance archéologique s'est avérée positive. La mise au jour d'un sarcophage, sur la place de l'église, constitue ainsi une découverte majeure. La typologie de ce contenant de forme trapézoïdal est caractéristique des sarcophages confectionnés à l'époque mérovingienne et s'apparente au type bordelais. Selon les analyses biologiques, l'individu inhumé est un homme robuste de taille adulte (cf. fig.).

Les indices taphonomiques indiquent par ailleurs que la cuve était, semble-t-il, trop petite pour le sujet inhumé. La datation radiocarbone effectuée, afin de clarifier la chronologie, confirme la réutilisation du sarcophage à l'époque carolingienne. L'individu serait décédé entre 986 et 1030 ap J.-C.

La mise au jour de deux autres couvercles trapézoïdaux, mais non associés directement à une sépulture, réfute le caractère isolé de cette découverte

et sous-entend l'existence, dès le haut Moyen Âge, d'un espace funéraire à Saint-Loubouer et d'un lieu de culte dès le Xe siècle.

Des structures maçonnées ont été mises au jour dans la rue du Bas Bourg. Une association directe avec le système de défense du castelnau n'est pas évidente étant donné leur faible largeur. Seule une structure fossoyée, dont son creusement supérieur atteint 14 m, pourrait correspondre à un fossé entourant l'ancien site castral emmotté.

La surveillance archéologique autour de la porte Maubourguet a permis par ailleurs d'enregistrer, au sud-est de cet organe de défense, les restes d'une maçonnerie de 0,90 m de largeur à mettre en relation avec les anciennes fortifications édifiées au cours des XIVe et XVe siècles.

Sauvaître Natacha

Époque moderne,
Époque contemporaine

SAINT-PAUL-LÈS-DAX Rue Victor Hugo

Des travaux de renouvellement et de renforcement des réseaux unitaires du secteur de Truol ont fait l'objet d'une prescription de fouille archéologique préventive. Cette opération archéologique a été divisée en deux phases, en 2014 et 2015. La première phase se situe entre l'intérieur de la parcelle AB 299, la rue Victor Hugo, jusqu'au débouché de la rue Gambetta au nord. La seconde phase allant du débouché de la rue Gambetta, jusqu'au droit de la rue Pierre Dupont.

La rue Victor Hugo longe l'église Saint-Paul-lès-Dax autour de laquelle se développe une nécropole paléochrétienne, avérée par la découverte de plusieurs sarcophages dans l'environnement de l'église. L'hypothèse d'un aqueduc passant au nord ou au sud

de l'église, reprenant par la suite l'axe de la rue Victor Hugo, est inférée à partir de données disparates.

Les seuls indices de la présence d'un cimetière aux abords de l'église mis au jour lors du diagnostic, sont une tête de fémur humain et un fragment de dalle calcaire pouvant provenir de la destruction d'un sarcophage. Ces éléments ont été trouvés dans un remblai dépotoir à une profondeur de 2 m. Nous n'avons toutefois pas découvert de sépultures ou de niveau ancien en place. Très peu de matériel a été récolté au cours de cette surveillance. Aucun élément ne permet d'envisager la présence d'un aqueduc dans les parages.

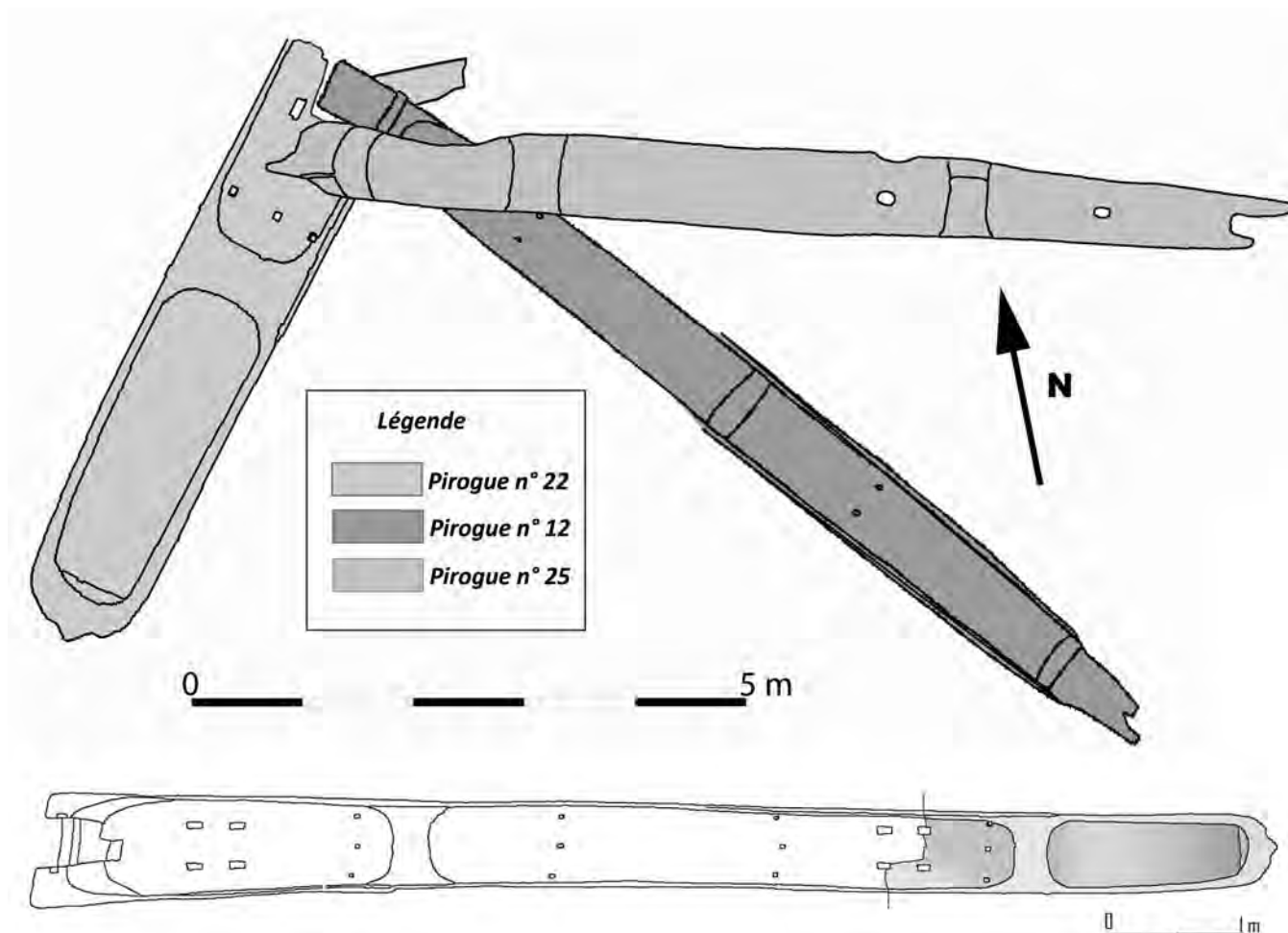
Silhouette Hélène

Protohistoire

SANGUINET Le lac

Dans la continuité des actions menées lors de la campagne 2014, l'essentiel des travaux menés au cours de la campagne 2015 visait à renseigner l'état de conservation de certains des sites et structures anciennement explorés et à compléter la documentation disponible pour ces occupations.

Plusieurs chantiers ont ainsi été menés de façon simultanée dans les eaux du lac. Un premier chantier a été conduit sur le site de Put Blanc III, de façon à compléter les observations sur l'évolution des structures de ce site réalisées au cours de la campagne précédente.



*Sanguinet - Le lac.
Répartition des pirogues dans l'encheêtrement et état de conservation de la pirogue.*

Un second chantier a été réalisé sur le « parc à pirogues », zone de stockage artificielle établie au cours des années 90 pour certains des monoxyles découverts. Les actions menées sur ce secteur visaient à assurer la conservation des monoxyles qui ont pu y être retrouvés.

Un troisième chantier a également été mené au cours de cette campagne sur le site de l'Estey-du-large, de façon à évaluer en partie la qualité des données récoltées anciennement sur ce site, et de fournir également les éléments nécessaires à de futures études sur les bois présents dans ce site.

■ Le site de Put Blanc III

Au cours de la précédente campagne, de premières observations avaient pu être menées sur ce site afin d'évaluer l'état de conservation des vestiges et structures archéologiques présentes. Quelques dégâts sur des bois archéologiques avaient pu être observés, sans doute imputable à l'impact d'une ancre. Après concertation avec le SRA Aquitaine, il avait également été décidé de démonter les principales structures du carroyage métallique monté lors de l'étude du site dans

les années 90, afin d'éviter de nouveaux dommages sur les bois archéologiques.

En 2015, notre activité s'est concentrée sur la réalisation d'un complément documentaire, sous forme de photos et vidéos, afin de disposer de la meilleure documentation possible avant toute nouvelle intervention sur ce site. Ainsi, les différents bois archéologiques ont été documentés sous différents angles, permettant leur identification et l'évaluation de l'état de chaque pièce depuis l'abandon des travaux d'étude sur ce site.

Ce travail de documentation visait également à fournir les données nécessaires pour évaluer les moyens et contraintes d'une couverture photogrammétrique de ce site, et permettre des ajustements dans le projet de mise en place d'une couverture de protection des éléments sensibles de ce site.

La mise en place d'une zone de protection du site à la surface du lac, où navigation et ancrages ne seraient pas autorisés, et matérialisée par un carré de 50 m de côté englobant le site de Put Blanc III, est toujours en cours de création. La complexité administrative propre à cette zone du lac, où différents acteurs sont

impliqués (commune de Sanguinet, base aérienne 120 de Cazaux), n'a pas permis l'aboutissement des démarches entreprises depuis 2014 avant la fin de l'année 2015.

■ *Le Parc à Pirogue*

À l'issue de la campagne de recherche 2014, seules 4 pirogues monoxyles déposées dans les années 90 dans cette zone de stockage artificielle avaient pu être retrouvées. La pirogue 24 a été localisée à proximité du site de Put Blanc III, ce qui témoigne d'un déplacement de plus d'une centaine de mètres vers l'Ouest depuis son emplacement de dépôt. Les pirogues 22, 12 et 25, ont été repérées à proximité de leur emplacement de dépôt dans ce « parc à pirogue », dans une configuration préoccupante. Ces trois monoxyles étaient en effet partiellement enchevêtrés (cf. fig.).

Après de premières observations réalisées en début de campagne, il a été décidé avec le SRA Aquitaine de procéder au démontage de cet enchevêtrement de monoxyles et de les déplacer vers un nouveau lieu de stockage où nous pouvions les stabiliser et compléter nos observations pour documenter leur état de conservation et les éventuels dommages subis, notamment lors de la constitution de cet enchevêtrement.

Pour des raisons pratiques, il a été décidé de recréer un parc de stockage pour ces monoxyles à proximité du site de Put Blanc III, aux côtés de l'emplacement où s'est stabilisé la pirogue 24. Ceci permettait à ce nouveau parc d'être inclus dans la future zone de protection de Put Blanc III et de bénéficier à terme de la même protection en surface.

Le démontage s'est effectué en retirant à chaque fois le monoxyle présent au sommet de l'enchevêtrement, jusqu'à atteindre la pirogue 22 à la base de cette structure.

Chacune des pirogues composant l'enchevêtrement a été manipulée et déplacé au cours d'une unique plongée, sanglée à une structure métallique de façon à offrir un berceau réduisant les contraintes sur le bois au cours du déplacement.

De nouvelles observations sur l'état de conservation de ces pirogues ont pu être effectuées au cours de ces manutentions et lors de plongées de contrôle sur le nouveau parc. Les pirogues 12 et 25 n'ont manifestement pas subi de dommages. Par contre,

seul un fragment de la pirogue 22 a pu être retrouvé au sein de cet enchevêtrement. Il correspond sensiblement au tiers avant de ce long monoxyle en chêne, qui mesurait 9 m 08 lors de sa découverte (cf. fig.).

Aucune des plongées exploratoires menées sur l'ancien « parc à pirogue » au cours de cette campagne n'a permis de retrouver les autres parties de ce monoxyle, ni des éléments permettant de renseigner l'état des quatre autres pirogues déposées dans ce secteur et qui n'ont pas été retrouvés depuis la campagne 2014.

■ *Le site de l'Estey-du-large*

Depuis la fin de la campagne 2014, un partenariat s'est mis en place avec des chercheurs de l'INRA du programme de recherche TREEPEACE autour de l'ADN ancien de chênes. Parmi les nombreux sites du lac de Sanguinet recelant des bois gorgés d'eau, le site de l'Estey-du-large a rapidement retenu l'attention par l'important nombre de pieux en chêne présents sur l'ensemble de ses structures.

En amont de futures études sur ce site, et pour préciser les modalités de nouvelles interventions, sondages ou fouilles, permettant d'effectuer des prélèvements sur les bois archéologiques de ce site, nous avons besoin d'évaluer la précision des relevés effectués lors de l'exploration du site entre 1979 et 1989.

Cette année, les travaux se sont concentrés sur la partie ouest de l'enceinte du site. Un nouveau carroyage a été installé, afin d'assurer de nouveaux relevés des pieux présents dans ce secteur et de confronter ces nouvelles observations aux données anciennement collectées. Un carroyage triangulaire, inspiré de ceux communément utilisés dans l'arc alpin a été utilisé, de façon à faire ces observations avec une méthodologie différente de celle des relevés effectués dans les années 80.

À l'issue de la campagne 2015, il est apparu que les données collectées lors de l'exploration du site sont fiables et d'une résolution satisfaisante dans ce secteur ouest de l'enceinte, peu d'écarts ayant pu être constatés dans le positionnement des pieux par rapport à notre nouveau relevé.

Parpaite Guillaume

SARBAZAN

Eglise Saint-Pierre

Une opération de surveillance archéologique a été effectuée sur le parvis de l'église Saint-Pierre. L'opération a été réalisée à l'initiative du service régional de l'archéologie et de la Mairie de Sarbazan.

La surveillance des travaux de terrassement caractérisant la première tranche ferme de l'opération, a débuté par la réalisation des tranchées de raccordement des réseaux d'eaux pluviales.

Cinq tranchées ont été réalisées sur l'emprise des voies de circulation associées au projet d'aménagement du parvis couvrant une surface de 400m². Les tranchées du réseau d'assainissement ont recoupé des remblais sableux récents au sommet des sables jaunes qui recouvrent le plateau au nord de l'église. L'ensemble caractérise un carrefour routier ayant fait l'objet d'un décaissement. Une tranchée de pose de réseau électrique, non soumise à surveillance archéologique, a permis d'identifier deux sols de tuileau antique ainsi que le négatif d'un mur orienté sud-nord au sud d'une partie de la villa gallo-romaine de Mouneyres.

Au nord de l'église, la villa gallo-romaine de Mouneyres a partiellement été fouillée à la fin du XIX^e siècle puis dans les années 1960. Les différents pavements de mosaïques dégagés indiquent une chronologie tardive (Ve siècle ap. J.C).

Au sud de l'église, en contrebas du cimetière actuel et près du ruisseau de Castillon, un ensemble thermal romain (balneum) a également été authentifié dès la fin du XIX^e siècle, et relié à l'une des deux sources dédiées à Saint-Eutrope.

Les éléments d'une nécropole paléochrétienne sont matérialisés par deux sarcophages datés du VI^e siècle ap. J.C découverts en 1981 au sud-ouest de l'église. Les cinq sarcophages identifiés lors de la surveillance des travaux d'aménagement du parvis viennent compléter cet inventaire.

Trois états d'occupation du cimetière ont été identifiés à l'issue du décapage. Le premier apparaît avec la découverte des cuves de sarcophages sans couvercles. Leur altitude d'apparition est similaire à celles des deux sarcophages découverts en 1981 (94 m Ngf). Le second état est matérialisé par dix-huit inhumations en fosse orientées ouest-est. Elles ont été très dégradées lors du dernier aménagement de la place ainsi que par la pose de réseaux d'électrification contre l'entrée du porche. Les dix-huit inhumations en fosse sont très partiellement préservées dans un espace conservé du cimetière médiéval en partie établi sur une nécropole du Haut-Moyen Âge.

Aucune fouille de tombe n'a été réalisée (elle nécessitait la mise en œuvre de la tranche conditionnelle 1, cf. cahier des charges), ne permettant pas d'aborder les questions taphonomiques et biologiques. L'ensemble funéraire du dernier état



*Sarbazan - Eglise Saint-Pierre.
Vue générale du parvis de l'église.
Bague à chaton et pâte de verre de la sépulture 4, état 2.*



comporte de nombreuses pièces osseuses en situation secondaire, des amas d'ossements et os épars sur l'étendue du décapage. Sa chronologie se rapporterait à la transition Moyen-Âge/Époque Moderne. Mais hormis une bague, aucun mobilier archéologique ne

cale la chronologie de ces ossements. Le cimetière conserve plusieurs types de structures funéraires et une répartition stratifiée supposée dont les limites à l'ouest n'ont pu être explorées.

Migeon Wandel

Paléolithique supérieur

SORDE-L'ABBAYE Abri du Grand Pastou

L'opération vise à établir un diagnostic de l'état de conservation du gisement et à préciser sa place dans le contexte des occupations magdaléniennes de la falaise du Pastou, à côté des abris Duruthy et Dufaure, mieux connus. En 2014, une tranchée axiale dans l'abri a confirmé que les fouilles du XIXe siècle ont vidé la cavité de son remplissage initial. En bas du talus en forte pente s'étalant devant l'abri, un sondage partiel a mis en évidence le caractère gravitaire de la formation des dépôts, restreignant l'intérêt des travaux dans cette partie du site. En revanche, un sondage de 2 m² ouvert sur une petite plate-forme de 12 m² située au-devant de l'abri a laissé entrevoir un niveau riche en vestiges anthropiques, non atteint par les fouilles antérieures. La campagne 2015 s'est donc focalisée sur ce niveau présumé intact, et avait pour objectif d'établir les conditions de sa mise en place et d'en exploiter le potentiel.

La fouille a confirmé la bonne préservation de la séquence magdalénienne et a permis une première approche de la stratigraphie.

L'étude géomorphologique (A. Ajas) montre que le sédiment est composé presque exclusivement de la désagrégation des nummulites dont est constituée la falaise. La position de l'aplomb de la voûte au Tardiglaciaire a été repérée par divers stigmates (blocs calcaires effondrés, forte calcitiation par plaques), et se trouve aujourd'hui en recul de 2 mètres par suite des effondrements intervenus depuis lors. La présence de galets fait l'objet d'une attention particulière. En effet, lors des fouilles des abris voisins de Duruthy et Dufaure (Arambourou 1978, Straus 1995), des « pavages » de galets d'une ampleur considérable ont été décrits comme résultant d'aménagements anthropiques, sans toutefois d'arguments décisifs. Ici, bien que les galets ne soient pas jointifs, la question de leur présence est examinée avec soin, car elle est susceptible d'éclairer l'origine des pavages des abris Duruthy et Dufaure. Afin de documenter leur mise en place, un protocole a été mis en œuvre, incluant notamment les mesures de fabrication.



Harpon à double rangée de barbelure. Magdalénien supérieur © Georges Bredel.

- L'industrie lithique (étude M. Dachary), quasi-exclusivement en silex d'origine locale, est orientée surtout vers la production de lamelles, supports des armatures de chasse. Ces dernières sont dominantes dans l'effectif des équipements en silex, suivies de la panoplie habituelle de l'outillage domestique du Magdalénien (burins, grattoirs, perçoirs, outils composites). Les aspects techniques sont abordés par l'examen des chaînes opératoires et plusieurs remontages ont été réalisés.

- La faune est bien conservée. Pour les grands mammifères (étude Cl. Birouste), elle est dominée par le renne, mais le cerf occupe une place significative dans les espèces chassées. L'analyse des modalités de transport et de traitement des carcasses est initiée, ainsi que la stratégie de chasse. Les données obtenues sur la saisonnalité indiquent une présence des Hommes au pied de la falaise à la mauvaise saison et en début de bonne saison. Les micromammifères (étude V. Mistrot) montrent un climat froid. L'avifaune, où le Harfang est majoritaire, sera étudiée prochainement (V. Laroulandie), de même que l'ichtyofaune.

- L'industrie osseuse (étude Fr.-X. Chauvière) compte une cinquantaine d'objets en bois de cervidés et os. Elle renseigne sur les différentes phases du travail des matières dures d'origine animale, avec des matrices et des pièces à différents stades de façonnage (baguettes, éléments de résection) et des objets finis.

Ces derniers comportent : pointes de projectiles, harpon à double rangée de barbelures, poinçon, ciseau. À noter aussi deux micro harpons, objets rarement signalés.

- La parure corporelle est représentée par des dents d'herbivores sciées. L'art mobilier est pratiquement absent, à l'exception de plusieurs os d'oiseau portant des incisions parallèles et d'un éclat de silex dont la plage corticale est couverte de stries qui s'entrecroisent (étude Fr. Plassard).

Au plan chronoculturel, plusieurs éléments concourent à rattacher le niveau fouillé en 2015 au Magdalénien supérieur.

La recherche trouve sa place dans une optique micro-régionale. Ainsi, la grotte de Bourrouilla à Arancou (Pyrénées-Atlantiques), dont les occupations du Magdalénien supérieur sont en cours de fouille, n'est qu'à 9 km à vol d'oiseau de la falaise du Pastou. Cette proximité autorise des considérations relatives aux aires de vie des groupes humains magdaléniens, faisant intervenir les concepts de territoires parcourus, espace de subsistance, espace culturel.

Merlet Jean-Claude

- Arambourou R. dir. *Le gisement préhistorique de Duruthy à Sorde-l'Abbaye (Landes). Bilan des recherches de 1958 à 1975, mémoires de la Soc. Préhist. Française*, t. 13, Paris, 1978, 158 p.

N°						N°	P.
26727	BASTENNES ET GAUJACQ	Las Mouliès, Herm, Balancan, Villa antique	BEAGUE Nadine	INRAP	PRT	136	158
26635	BASTENNES ET SAINT-CRICQ-CHALOSSE	Artère de l'Adour	SILHOUETTE Hélène	INRAP	FP	135	159
26636	HORSARRIEU, POMAREZ, SERRESLOUS-ET-ARRIBANS	Gazoduc, Artère de l'Adour	BRENET Michel	INRAP	FP	132	160

BASTENNES ET GAUJACQ
Las Mouliès, Herm, Balancan,
Villa antique de Gaujacq

L'objectif de la première campagne de prospection a consisté à reconnaître les sites inventoriés et de les délimiter avec le plus d'exactitude possible, par prospection pédestre. Le site de Las Craoustes d'Herm, déjà connu par les ramassages de surface de Blanc et Pagès, a été identifié et délimité. Il s'articule en deux entités juxtaposées, l'une moyenne et l'autre plus petite, sur le petit replat qui domine le ruisseau qui fait la limite avec la commune de Bastennes.

Nous avons d'abord exploré la parcelle 126 de M. Laffargue qui nous a fait part des multiples prospections qu'y a fait M. Blanc, notaire à Pomarez, lequel rapportait de nombreux objets dont la dévolution nous est inconnue.

Un premier site a été repéré sur un petit replat au bord de la route de Bastennes à Gaujacq (site 1), de forme étirée en longueur sur 30 à 40 m et 60 à 80 m de long, soit moins de 2000 m². Il se caractérise par une abondance de moellons calcaires au sommet du replat et par une grande quantité de TCA (essentiellement

de la tegula), un fragment de marbre. On retrouve également de la tegula et des fragments de garluque sur les pentes de ce replat en tous sens mais les vestiges semblent s'arrêter à la route actuelle. Un deuxième site, plus petit, caractérisé par de la tuile, se trouve en contrebas du premier vers le nord/est et situé également sur un léger replat. La partie nord/est de la parcelle a été prospectée mais aucun site n'y a été pressenti, bien que du mobilier soit présent.

Nous avons également prospecté les parcelles situées dans les quartiers de Balensan et Loste, où le propriétaire de la maison construite dans les années 70, au lieu-dit Loste, nous a permis de situer la découverte de la canalisation en tegulae mise au jour à l'occasion de la construction de la maison. Cette canalisation semble prendre naissance à la source Paradis, (située dans la parcelle 31 au Nord de la ferme Thomas) pour se diriger vers Loste puis décrivant une courbe apporter l'eau vers un lieu situé au nord dans la parcelle 126, lieu supposé de la villa.

Une enquête menée autour de la source aménagée par les prisonniers allemands à la Ferme de Thomas permet bien de supposer que ladite canalisation partait de la source de Paradis pour suivre le flanc du coteau et amener l'eau potable à la villa de Las Craouste d'Herm.

Nous avons, parallèlement à la prospection sur le terrain, commencé à inventorier le mobilier récolté par Blanc et Pagès, dont une partie se trouve au dépôt archéologique d'Hasparren (caisses inventoriées) et l'autre dans les vitrines poussiéreuses du château de Gaujacq.

Compte-tenu des difficultés d'accéder aux parcelles cultivées en maïs ou du refus des propriétaires, nous allons à l'avenir recentrer notre recherche sur le château de Gaujacq. Son ancien château médiéval se dressait à l'Est du château actuel, sur un plateau occupant le point le plus élevé : restes d'ancienne muraille, fossé et puits. Le propriétaire serait favorable à une prospection électromagnétique du site.

Béague Nadine

La prescription de fouille concerne des indices mis au jour au cours d'un diagnostic archéologique effectué préalablement à la construction d'une canalisation enterrée de transport de gaz naturel entre Arcangues (64) et Coudures (40), achevant l'interconnexion gazière franco-espagnole entre le terminal méthanier de Bilbao et les stockages de Lussagnet et d'Izaute.

TIGF avait défini un tracé de moindre impact entre Arcangues et Coudures, tenant compte des enjeux humains et environnementaux, ainsi que des contraintes techniques et économiques. Le projet de canalisation était coupé en quatorze tronçons distants les uns des autres et de longueur variable, dont la somme représentait 23 % du tracé.

Le tronçon 13 de ce diagnostic mesurait 7,8 km et affectait les communes de Saint-Cricq-Chalosse, Brassempouy, Gaujacq et Bastennes, avec 200 sondages réalisés. Quatre zones ont ainsi fait l'objet d'une prescription de fouille, sur deux communes, Saint-Cricq-Chalosse et Bastennes.

La zone 1 se trouvait sur la commune de Saint-Cricq-Chalosse, et concernait la parcelle A 243, de l'extrémité nord-est de la tranchée de diagnostic 13-388387 à l'extrémité-sud-ouest de la tranchée 13-384383, englobant la tranchée 13-386385, soit un linéaire de 100 m.

Trois structures gallo-romaines ont été identifiées au cours du diagnostic archéologique. La prescription de recueillir un corpus plus conséquent de mobilier afin d'affiner la chronologie de l'occupation et de percevoir son unicité ou son phasage, un décapage élargi pourra en outre permettre de préciser le contexte d'occupation.

Le décapage s'est effectué du 25 au 26 novembre 2014, 2200 m², avec l'ouverture d'une bande de 22 mètres de large sur une longueur de 100 m. La fouille s'est déroulée du 27 novembre au 16 décembre

2014. 34 structures ont été identifiées au cours du décapage, quatre fossés, quelques trous de poteau et des silos.

L'ensemble de structures correspondant parfaitement à un ensemble d'atelier temporaire artisanal, de même que la céramique étudiée.

La zone 2 se trouvait sur la commune de Bastennes, et concernait la parcelle ZD 52, de l'extrémité ouest de la tranchée de diagnostic 13-103102 à la limite avec la parcelle ZD 45 englobant les tranchées de diagnostic 13-101100 et 13-9998, soit un linéaire de 85 m.

Il s'agissait « tout d'abord d'essayer de dater les deux fossés recoupés au diagnostic afin de vérifier une attribution à l'Antiquité, ainsi que, le cas échéant, d'autres structures similaires qui apparaîtraient dans l'emprise de la fenêtre décapée.

Le décapage a eu lieu les 12 et 13 janvier 2015, 1870 m², ouverture d'une bande de 22 mètres de large sur une longueur de 85 m.

Les deux fossés se sont révélés être un même fossé parcellaire, limite cadastrale des parcelles 232 et 285 reportée sur le cadastre napoléonien de 1836. Il apparaît sur les photos aériennes de 1977 et 1985.

La zone 3 se trouvait sur la commune de Bastennes, sur les parcelles ZE 12 et ZE 30, soit un linéaire cumulé de 240 m.

La reconnaissance au cours du diagnostic d'un fossé de grandes dimensions, dont le comblement a livré un fragment de catillus suggérait un dispositif servant à enclore un espace dévolu, soit à une implantation domestique, soit à un espace d'activités agro-pastorales. La situation en rebord d'un léger replat, et malgré le caractère négatif, du moins pour les périodes historiques, invitait à prendre en compte l'intégralité de celui-ci comme pouvant correspondre à l'emprise enclose. L'objectif du décapage extensif prescrit était de discuter cette hypothèse et, le cas

échéant, de préciser au travers de la caractérisation des constructions ou aménagements présents la nature des activités pratiquées.

Le décapage s'est déroulé du 17 au 25 novembre 2014. Le site a été fouillé du 26 novembre au 9 décembre 2014.

Il était difficile de distinguer les différents horizons pédologiques. Nous suivions intuitivement un niveau grâce au mobilier archéologique. Ainsi un niveau du paléolithique et du mobilier de l'Âge du Bronze et des structures antiques sont apparues au même niveau, preuve d'un arasement général du site.

Huit fosses circulaires indéterminées, dix-neuf fosses oblongues indéterminées, peut-être d'époque antique, un large fossé de l'Âge du Fer comblé au 1^{er} siècle ap. J.-C., sur les bords duquel un four domestique a été creusé et quatre fossés parcellaires antique ont été mis au jour pendant la fouille.

La zone 4 se trouvait sur la commune de Bastennes, parcelles ZH 21, 22 et 25, soit un linéaire de 100 ml.

Au cours du diagnostic, un fossé à profil étroit dont le fond était doté d'une planche en bois recoupé n'était pas daté, mais son enfouissement sous des colluvions suggérait la possibilité d'une datation antique.

Le décapage s'est déroulé du 07 au 09 janvier. Une deuxième phase de décapage a été effectuée après une réunion le 14 janvier après la découverte de bois à plus d'un mètre de profondeur, en milieu humide nécessitant un changement de stratégie. La fouille s'est déroulée du 22 au 30 janvier 2015.

Trois fossés non daté, mais certainement de l'époque médiévale ou moderne ont été dégagés dans la terre végétale.

Onze pièces bois ont été prélevées. Elles ne présentaient toutefois pas de traces d'outils et semblent appartenir à un même arbre foudroyé il y a près de 1200 ans, dont la partie rubéfiée s'est conservée, le cœur du bois se décomposant, donnant ainsi vaguement l'aspect d'une canalisation à certaines pièces.

Ainsi, seuls les tronçons 1, sur la commune de Saint-Cricq-Chalosse et 3, sur la commune de Bastennes ont fourni quelques informations relatives à une occupation antique.

Silhouette Hélène

Paléolithique moyen

POMAREZ, SERRESLOUS-ET-ARRIBANS, HORSARRIEU 2

Contextes géo-archéologiques et chronologiques

Suite au diagnostic effectué sur le tracé de la canalisation du gazoduc Artère de l'Adour entre Arcangues (Pyrénées-Atlantiques) et Coudures (Landes), des interventions géo-archéologiques préventives concernant le Paléolithique ont été réalisées successivement par l'Inrap sur les communes de Pomarez, de Serreslous-et-Arribans et d'Horsarrieu dans les Landes.

Les opérations ont consisté en la réalisation de tranchées de 5 m de largeur et de longueurs variées, définies selon les indices découverts lors du diagnostic : 40 m à Pomarez, 50 m à Serreslous-et-Arribans et 140 m à Horsarrieu 2.

Les résultats archéologiques, géologiques et les datations OSL obtenues ont permis de réévaluer en partie la chrono-stratigraphie proposée jusqu'à présent pour le Pléistocène moyen en Chalosse et largement utilisée par les préhistoriens.

■ Pomarez et Serreslous

A Pomarez, l'assemblage lithique découvert comprend cinq artefacts lithiques prélevés en stratigraphie. Quatre sont en quartzite, trois percuteurs et un galet aménagé, et ont été prélevés dans un horizon sédimentaire au moins antérieur à 65 ka et postérieur à 178 ka, ce qui les situe entre le début du stade isotopique 6 et le début du stade isotopique 4. La cinquième pièce est une pointe pseudo-Levallois sur silex retrouvée isolée qui provient d'un horizon postérieur à 65 ka et antérieur à 24 ka entre le début du stade 4 et le début du stade 3.

A Serreslous, 31 pièces lithiques ont été prélevées à des profondeurs variées, dans un contexte sédimentaire qui entend une possible remobilisation post-dépositionnelle et un tri dimensionnel. Les caractères typo-technologiques marqués de plusieurs

de ces pièces - nucléus, outil sur éclat et biface en silex ; nucléus/outil, biface et hachereau en quartzite - évoquent les industries qualifiées d'Acheuléen pyrénéo-garonnais (Colonge, Texier 2005 ; Colonge, Mourre 2009 ; Colonge et al. 2014), sans exclure la possibilité d'un mélange avec des éléments plus tardifs. La date OSL de $121 \text{ ka} \pm 40$, soit en plein Eémien, obtenue pour un échantillon situé près de la nappe de vestiges n'est pas en contradiction avec cette hypothèse.

■ *Horsarrieu 2*

A Horsarrieu 2, deux nappes archéologiques stratifiées, subhorizontales dans la partie centrale ouest et accusant un pendage irrégulier vers l'est, ont été observées tout au long de la tranchée. Elles ont livré respectivement 352 pièces lithiques pour le niveau supérieur et 594 pièces pour le niveau inférieur sur près de 700 m^2 décapés au total.

Les deux nappes de vestiges ont été observées au sein d'horizons sédimentaires – entre la base de l'horizon BTg et le sommet de l'horizon IIBT – structurés et/ou altérés par les phénomènes périglaciaires – réseau polygonal, cryoturbation, – et en particulier pour la position moyenne du sommet du niveau inférieur qui semblerait correspondre à un paléosol interglaciaire.

L'assemblage lithique du niveau inférieur, comprenant des matrices bifaciales ou trifaciales sur silex devenant successivement nucléus et macro-outils, présente des affinités avec des industries du Paléolithique ancien du Piémont pyrénéen occidental ou du Pays Basque qui ont déjà livré une composante de matrices complexes débitées et façonnées (Colonge et al. 2014) et un macro-outillage sur galet marqué par la présence de hachereaux ou de bifaces massifs comme à Horsarrieu 2.

L'étude géologique souligne la possibilité que l'assemblage lithique ait pu être l'objet de déplacement et d'une redistribution. La datation OSL de $53 \text{ ka} \pm 15$ obtenue dans le secteur central de la tranchée au sein

même de la nappe de vestiges ne nous permet pas de préciser la position chronologique de la ou des industries.

L'assemblage lithique du niveau supérieur présente une composition techno-typologique très différente de la série du niveau inférieur avec un développement affirmé de débitage Levallois parfois laminaire et une faible présence de façonnage bifacial.

Cette composante Levallois laminaire et le peu d'outils bifaciaux le différencient également des industries lithiques issues de sites de plein-air de la fin du Paléolithique moyen pour les plus proches, récemment fouillés dans la région, comme Latrote à Saint-Gein dans les Landes, Le Basté à Saint-Pierre-d'Irube, Chemin de Jupiter et Le Prissé à Bayonne, tous trois dans les Pyrénées atlantiques (Brenet et al. 2016).

Sans écarter la possibilité d'un mélange de plusieurs ensembles archéologiques, on peut affirmer que l'industrie montre une certaine cohérence dans cette composante laminaire Levallois observée sur l'ensemble de la surface décapée. Il traduit ainsi des traits technologiques qui la rapprochent d'industries du Paléolithique moyen récent de Dordogne ayant livré également des débitages laminaires plus ou moins apparentés comme Cantalouette 4, Les Vieux Coutets et Les Garris près de Bergerac, La Mouline à Saint-Astier et La Fouille à Thenon (Folgado in Prodeo et al. 2004 ; Blaser et al. 2009, 2012 ; Folgado, Brenet 2010, Ortega et al. 2014 ; Bourguignon et al. 2000).

Considérant la probable redistribution de la partie supérieure de la séquence stratigraphique, la date OSL très récente de $21 \text{ ka} \pm 12$, obtenue au plus près de ce niveau supérieur, ne doit pas être prise en compte pour le caler chronologiquement.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par le responsable d'opération Brenet Michel (Inrap).

AQUITAINE LOT-ET-GARONNE

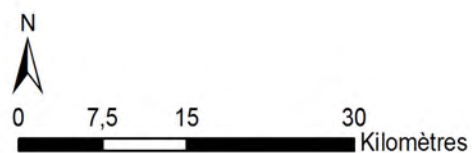
BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2	0	1	5
---	---	---	---



- fouilles préventives
- fouilles programmées
- ▲ diagnostics / sondages
- prospections / relevés / analyses
études documentaires
- * P.C.R.



N° Nat.						N°	P.
26656	AGNAC	Le Bourg	DUPHIL Vincent	INRAP	OPD	139	164
26667	BOE	Arqué et Pièces de la Queyre	GRIGOLETTO Frédéric	INRAP	OPD	164	164
26841	BRUCH	Saint-Martin	CARTRON Isabelle	SUP	PRS	160	165
26845	BRUCH	Thouilles	SANDOZ Gérard	INRAP	OPD	160	165
26730	CAUMONT-SUR-GARONNE	Eglise Saint-Martin	EHRHARDT Christelle	DOC	SD	146	165
26807	CAZIDEROQUE	Le Gal Haut	SILHOUETTE Hélène	INRAP	OPD	152	166
26783	COLAYRAC-SAINT-CIRQ	Beaujoly	HANRY Alexandra	INRAP	OPD	155	167
26696	COLAYRAC-SAINT-CIRQ	Résidence de Lary, Lot 26	HANRY Alexandra	INRAP	OPD	159	167
26697	COLAYRAC-SAINT-CIRQ	25 allée des Champs de Lary	HANRY Alexandra	INRAP	OPD	158	167
26685	COLAYRAC-SAINT-CIRQ	5 allée des Champs de Lary	HANRY Alexandra	INRAP	FP	156	168
26742	COLAYRAC-SAINT-CIRQ	Allée des Champs de Lary, lot 27	HANRY Alexandra	INRAP	FP	157	169
26855	DAMAZAN	Lasboueres	DUPHIL Vincent	INRAP	OPD	153	171
26821	ESTILLAC	Champs du Haut	FOURLOUBEY Christophe	INRAP	OPD	163	172
26755	GRATELOUP	Moulin de Rouquebert	JOINEAU Vincent	DOC	OPD	144	172
26766	LE MAS-D'AGENAIS	Place du Marché, Impasse Cornue	SCUILLER Christian	INRAP	OPD	147	172
26716	MAUVEZIN-SUR-GUPIE	Bourg	CALMETTES Philippe	INRAP	OPD	141	173
26777	PARRANQUET	Le Bourg	MIGEON Wandel	INRAP	OPD	140	174
26775	PUYMIROL	Rue des Amours	SILHOUETTE Hélène	INRAP	OPD	162	176
26776	ROMESTAING	Bardon	COLLAVERI Gilles	BEN	PRT	150	176
26734	SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS	Champs du midi	FOURLOUBEY Christophe	INRAP	OPD	161	177
26827	SAMAZAN	ZAC Marmande Sud II	FOLGADO-LOPEZ Milagros	INRAP	OPD	143	178
26670	SOS	Boulevard du nord	LAMBERT Philippe	BEN	OPD	166	178
26817	SOS	Eglise Saint-Barthélemy de Gueyze	SAUVAITRE Natacha	EP	FP	165	179
26654	VILLENEUVE-SUR-LOT	Anglade	DUPHIL Vincent	INRAP	OPD	148	179
26655	VILLENEUVE-SUR-LOT	Anglade II	DUPHIL Vincent	INRAP	OPD	149	180
26017	VILLENEUVE-SUR-LOT	Eysses	BOUET Alain	SUP	FPr	151	180

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 1 5

Moyen Âge classique

AGNAC Le bourg

L'existence d'un site antique repéré en prospection pédestre, vraisemblablement une villa en partie ouest du bourg d'Agnac, est à l'origine de cette prescription de diagnostic archéologique, préalable à un projet de construction d'une maison individuelle. D'une superficie de 1532 m², les terrains sondés (parcelles A1298 et A1299) s'établissent sur des dépôts fluvio-lacustres à l'intérieur d'une boucle du Dropt, un affluent droit de la Garonne, et à 100 m de l'église paroissiale attestée au milieu du XIIe siècle.

Les cinq tranchées réalisées, correspondant à une surface ouverte de 15,67 %, révèlent l'existence de vestiges archéologiques majoritairement concentrés dans la moitié nord de l'emprise. Une occupation médiévale a été mise évidence sous des anciennes couches de labours, confirmant la vocation agricole des terrains aux périodes moderne et contemporaine. Au total, 20 structures en creux ont été mises au jour. Il s'agit de sections de fossés associées à des silos,

quelques trous de poteau, de rares fosses et une structure de combustion pouvant correspondre à un four domestique très détérioré.

Le mobilier céramique issu de certaines structures est constitué de lots homogènes, représentatifs du Moyen Âge classique et plus particulièrement des XI-XIIe siècles. L'ensemble paraît donc être le reflet d'une occupation médiévale assez courte dans le temps, de nature rurale et caractérisée par des structures annexes liées à des activités agricoles spécifiques (pratique de l'ensilage) qui s'inscrivent dans des espaces matérialisés par des fossés. L'habitat en relation, sûrement périphérique, n'a pas été perçu lors du diagnostic.

Bien que fortement pressentie, l'occupation antique liée à la villa ne trouve écho qu'à travers la présence anecdotique de fragments de tegula dans les anciens labours.

Duphil Vincent

BOÉ Arqué et pièces de la Queyre

Cette opération n'a pas permis de mettre au jour une occupation conservée.

En effet, aucune structure n'a pu être identifiée et bien que la totalité des sondages aient livré du mobilier archéologique, ce dernier semble être en position secondaire. Il se positionne sous forme d'épandage et sur la totalité de l'épaisseur de la couche.

Cette opération de diagnostic confirme donc la proximité d'occupations de la fin de la Protohistoire au début de l'Antiquité.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par le responsable d'opération Grigoletto Frédéric (Inrap)

BRUCH Saint-Martin

Notice non parvenue.

Cartron Isabelle (Sup).

Moyen Âge classique

BRUCH Thoueilles

Cette opération de diagnostic archéologique fait suite à un projet d'extension de carrière, sur la commune de Bruch, au lieu-dit « Thoueilles ».

La superficie diagnostiquée atteint 34 936 m². Cinquante-neuf sondages ont été réalisés ce qui représentait 7,4 % de la surface menacée.

La plupart des tranchées ont permis d'atteindre la terrasse fluviale.

Malgré une densification du maillage, seuls deux petits locus positifs ont été identifiés sur, respectivement

1500 et 400 m². Les structures sont peu nombreuses et peu caractérisées (six fonds de fosse, deux fossés et un fond de silo).

Elles témoignent d'un habitat dispersé difficile à définir précisément. Il a été recueilli peu de mobilier céramique. Il provient des deux secteurs et a pu être daté des Xe-XIIIe siècles.

Sandoz Gérard

*Gallo-romain, Moyen Âge
Époque moderne*

CAUMONT-SUR-GARONNE Église Saint-Martin

Quatre sondages ont été réalisés sur le site de l'église Saint-Martin, à mi-chemin entre les bourgs de Caumont-sur-Garonne et du Mas d'Agenais, dans le cadre d'une thèse de doctorat adossée au projet LaScArBx « Mémoires d'églises. Approche archéologique des premiers lieux de culte chrétiens et des espaces funéraires associés en Aquitaine » (dir. I Cartron). Si la façade occidentale semble remonter à la fin du Moyen Âge, des découvertes du XIXe siècle faisaient pressentir une occupation plus ancienne du site.

Les sondages situés contre le mur du chevet et à l'intérieur de la nef ont révélé une phase agrandissement moderne au sud et à l'est, ayant perturbé les niveaux antérieurs. Les fondations, profondes et soignées, remploient des fragments de sarcophages typologiquement datables du Haut Moyen Âge.

Dans le sondage situé à l'angle nord-ouest de l'église, des sépultures attribuables aux phases médiévale et moderne du cimetière ont été fouillées, ainsi qu'un lambeau de maçonnerie adossé au mur gouttereau, dont la fonction reste difficile à déterminer (mur d'enclos ?). Deux sarcophages trapézoïdaux à couvercle en bâtière datables des VIe-VIIIe siècles ont également été dégagés, entre 0,80 m et 1 m sous le niveau du sol actuel. La fouille de l'un d'eux a mis en évidence une réutilisation du contenant postérieure à la construction du mur de nef, qui intègre une partie de la cuve dans ses fondations.

Le sondage implanté contre la façade occidentale de l'édifice a permis la mise au jour de plusieurs sépultures et d'un mur massif présentant un parement en moellons, recoupé par la tranchée de fondation de l'église et sur l'arase duquel s'appuie le clocher actuel.



Caumont-sur-Garonne - Eglise Saint-Martin. Vue zénitale du sondage 03 avec les deux sarcophages.

La superficie dégagée, assez limitée, n'a pas permis d'en préciser les dimensions ni la datation. Enfin, la présence de mobilier antique dans les niveaux de remblais médiévaux et modernes laisse présager une

occupation du secteur plus ancienne, sans qu'il soit possible actuellement de la caractériser.

Ehrhardt Christelle

CAZIDEROQUE Le Gal Haut

Un diagnostic archéologique a été prescrit sur l'ensemble d'une parcelle de 9060 m² concerné par le projet d'une cuve en béton de 5000 m³, destinée à stocker des boues organiques. Cette parcelle se trouve au lieu-dit « Le Gal », à l'est du bourg actuel de Cazideroque, anciennement sur la commune de Tournon d'Agenais.

La parcelle ZE 9 n'a pas fourni de structure appartenant à la période gallo-romaine, bien que la

présence de nombreuses tegulae et terre cuite, au milieu des labours, atteste d'une occupation intense de cette époque dans la parcelle voisine ZE 5.

Du matériel de diverses époques, Âge du Fer, Antiquité et Moyen Âge a été piégé dans un vallon sec qui traverse la parcelle.

Silhouette Hélène

COLAYRAC-SAINT-CIRQ

Beaujoly

Dans le cadre d'un projet de construction d'une maison individuelle au lieu-dit « Beaujoly », une opération de diagnostic préventif a été réalisée par l'Inrap.

Trois tranchées, couvrant une surface de 202 m², ont pu être implantées sur cette parcelle de 1957 m² de surface, dont seule la partie occidentale est constructible (1106 m²). Le ratio d'ouverture est d'environ 10 % pour l'ensemble de la parcelle mais les tranchées couvrent 18,26 % de la partie constructible. L'opération a révélé la présence de deux murs formant un angle de structure bâtie, un sol et des niveaux en relation avec la construction et l'abandon de cet aménagement. Un fossé protohistorique ou gallo-romain contourne

également l'angle de cette construction par le nord-ouest. Ces aménagements sont en relation avec les occupations de l'Âge du Fer et du Haut-Empire mises en évidence au sud de la route de Chadois sur le lotissement des Champs de Lary. Des diagnostics et des fouilles d'archéologie préventive ont, en outre, été menés en 2014 et 2015 dans cette zone mettant en exergue une aire funéraire du Premier Âge du Fer, une plateforme de 100 m de long des Ier-IIe siècles, un habitat des IIe-IIIe siècles et une aire funéraire de l'Antiquité tardive ou du Haut Moyen Âge.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par la responsable d'opération Henry Alexandra (Inrap).

COLAYRAC-SAINT-CIRQ

Résidence de Lary, Lot 26

Dans le cadre du dépôt d'un permis de construire pour une maison individuelle dans le lotissement « Résidence de Lary » sur la commune de Colayrac-Saint-Cirq, une opération de diagnostic préventif a été réalisée par l'Inrap.

Une ligne à haute tension traversant le lot 26 a empêché la réalisation du diagnostic dans la partie sud-est de la parcelle, dont la surface atteint 1297 m².

De fait, un nombre maximum de quatre tranchées a pu être implanté sur cette emprise, couvrant une surface de 123,87 m² (soit 11,3 % des 1097 m² de terrain accessible). L'opération n'a pas révélé de structures archéologiques.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par la responsable Henry Alexandra (Inrap).

COLAYRAC-SAINT-CIRQ

25 allée des Champs de Lary

Dans le cadre du dépôt de permis de construire pour une maison individuelle dans le lotissement « Résidence de Lary », une opération de diagnostic préventif a été réalisée par l'Inrap.

Quatre tranchées, couvrant une surface de 111,5 m², ont pu être implantées sur cette parcelle de 765 m² de surface. Le ratio est donc de 14,5 % malgré l'impossibilité d'accéder à l'angle sud-ouest de la parcelle, du fait de la présence d'un regard des eaux pluviales et de la proximité d'une construction sur la parcelle voisine (2555). L'opération a révélé la présence

d'une sépulture isolée. L'orientation du corps est un élément caractéristique des inhumations chrétiennes (est/ouest). Les fragments de tuiles à rebord et la céramique commune découverts dans le comblement de la fosse sépulcrale indiquent un remplissage postérieur à l'occupation gallo-romaine décelée plus au nord et oriente l'attribution chronologique de cette structure à l'Antiquité tardive ou le Moyen Âge.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par la responsable Henry Alexandra (Inrap).

COLAYRAC-SAINT-CIRQ

5 allée des Champs de Lary

Dans le cadre d'un projet de construction d'une habitation à usage individuel située 5 allée des Champs de Lary (parcelle D2561), une opération de fouille archéologique a été prescrite sur le lot n°31 du lotissement « les résidences de Lary ».

A l'occasion du terrassement de la parcelle D2535 du lotissement, une déclaration de découverte fortuite a, en effet, signalé la présence de structures et de mobilier gallo-romains dans cette zone non renseignée dans la base Patriarche.

De fait, suite à cette découverte, des opérations de diagnostic archéologique ont été réalisées en 2014 sur les parcelles D2536, 2558 à 2561 et D2557 mettant au jour du mobilier archéologique du Premier et Second Âge du Fer, du bâti et du mobilier gallo-romain (Ier siècle de notre ère). Cinq fouilles d'archéologie préventive ont ensuite été prescrites et réalisées de novembre 2014 à juin 2015 sur les parcelles 2257 à 2561 confirmant l'importance de l'occupation ancienne de ce secteur (Premier Âge du Fer à l'Antiquité tardive voire le Haut Moyen Âge). L'opération de fouille préventive sur le lot n°31 du lotissement s'est déroulée du 23 février au 27 mars 2015 avec une équipe de 2 à 9 personnes.

L'occupation gallo-romaine de cette parcelle est caractérisée par la construction d'une plateforme monumentale précédée par une occupation pré-flavienne moins ostentatoire mais bien marquée stratigraphiquement, notamment dans la partie

septentrionale de la fouille. Ces niveaux de sols et d'occupation illustrent une présence anthropique fortement marquée notamment sous le règne de Claude. Les constructions de la deuxième période d'occupation du site appartiennent aux substructions d'un bâtiment de 100 m sur 20 m. Le bâtiment est représenté sur l'emprise de la fouille par le mur périmétral méridional M01 et six contreforts en berceau vertical régulièrement espacés (M.25 à M.30 : fig). L'ensemble occupe toute la largeur de la fouille soit 20,50 m et s'étend de part et d'autre.

L'étude archéologique et architecturale du bâti de C. Viers met en exergue le caractère technique de ces constructions et leur rôle dans un aménagement de l'espace à vocation scénique : « La présence de puissantes fondations s'explique en partie pour compenser la poussée des terres des remblais coffrés dans le sens de la pente. Mais cette situation topographique ne semble pas suffisante pour expliquer de telles fondations, sinon à supposer qu'on projetait d'y élever un puissant édifice. La pente n'est en effet pas si importante et entérine a priori l'hypothèse d'une puissante élévation. A Colayrac, on est en présence d'un aménagement du terrain et d'une utilisation de sa pente naturelle vraisemblablement à vocation scénique. Ce type d'aménagement d'ampleur considérable répond à un programme monumental d'envergure, sa localisation à une valeur stratégique ».



Vue depuis le sud de la plateforme monumentale sur le lot 31 du lotissement © A.Harry, Inrap.

L'analyse structurelle du bâtiment n'aide pas à définir la fonction du monument. Toutefois le caractère monumental des substructions oriente vers un édifice prestigieux, probablement public. La situation géographique, non loin d'Aginum, et l'utilisation de la pente comme dispositif scénique pourraient évoquer la présence d'un sanctuaire périurbain. En outre, la période flavienne est particulièrement faste à Agen. L'Amphithéâtre construit entre Auguste et Flavien, a

été agrandi sous les Flaviens (80/90 de notre ère) et la construction du théâtre date de la fin du I^{er} siècle. L'étude du mobilier métallique retrouvé sur le site va également dans le sens d'une occupation à vocation sanctoriale (miniature de vase en bronze pour l'office religieux, balance de pesage spécifique, etc.).

Henry Alexandra

Premier Âge du Fer,
à Haut Empire

COLAYRAC-SAINT-CIRQ

Allée des Champs de Lary

Le projet de construction d'une habitation à usage individuel situé Allée des Champs de Lary (parcelle D2557), a donné lieu à une opération de fouille archéologique prescrite sur le lot n°27 du lotissement « les résidences de Lary » en outre, à l'occasion du terrassement de la parcelle D2535 du lotissement, une déclaration de découverte fortuite a signalé la présence de structures et de mobilier gallo-romains dans cette zone non renseignée dans la base Patriarche.

De fait, suite à cette découverte des opérations de diagnostic archéologique ont été réalisées en 2014 sur les parcelles D2536, 2558 à 2561 et D2557 mettant au jour du mobilier archéologique du Premier et Second Âge du fer, du bâti et du mobilier gallo-romain.

Cinq fouilles d'archéologie préventive ont ensuite été prescrites et réalisées de novembre 2014 à juin 2015 sur les parcelles 2257 à 2561 confirmant l'importance de l'occupation ancienne de ce secteur. Sur le lot 27, parcelle située la plus au nord-ouest du lotissement, la fouille s'est déroulée du 05 mai au 26 juin 2015 avec une équipe de 2 à 10 personnes.

Le site est occupé entre la période Hallstattienne et l'Antiquité tardive voire le Haut Moyen Âge. L'occupation la plus ancienne correspond à huit dépôts funéraires datés vers 625/550 dont deux sont associés à des tertres en pierre (fig.01 et 02).

Sur les quarante vases découverts, sept ont livré des crémations. Des objets métalliques accompagnent les urnes (torques, fibules, etc.). Quelques aménagements témoignent d'une fréquentation de la zone au cours de la Tène finale. Cinq structures en creux ont livré des vestiges attribués à cette période chronologique. Le mobilier caractéristique se compose de fragments amphores vinaires italiques, de céramique tournée et modelée d'origine probablement locale ou régionale. Hormis les amphores, aucune autre importation n'est notable. Le mobilier céramique fait référence à la

fourchette chronologique première moitié du II^e siècle av. n.è./fin de l'Âge du Fer. L'occupation gallo-romaine est peu dense car elle est concentrée aux abords immédiats de la plateforme monumentale découvertes sur les parcelles voisines, plus à l'est (D2558 à 2561). C'est avant tout l'observation de la séquence stratigraphique dans l'angle nord-est de la parcelle qui permet d'identifier une zone en lien direct avec l'édifice



Dépôt funéraire du premier Âge du Fer sur la même parcelle. © A. Henry, Inrap.



Vue des cercles funéraires Hallstattiens sur le lot 27 des allées du champ de Lary © A. Hanry, Inrap.

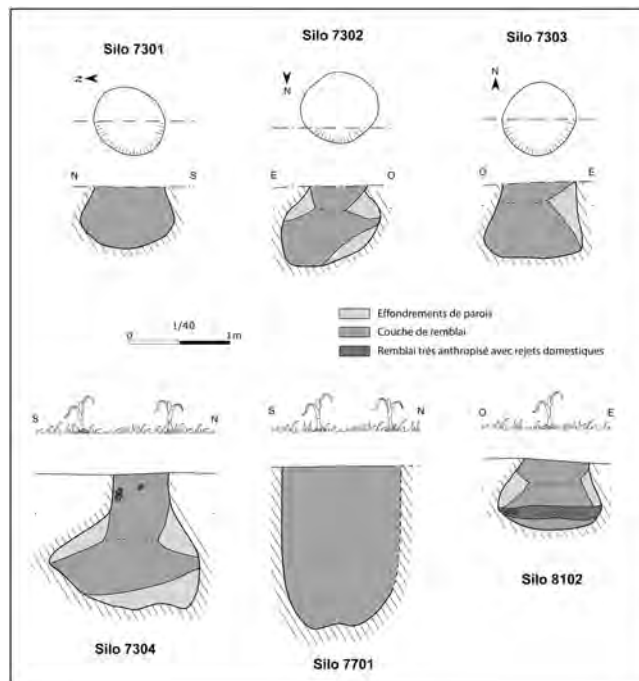
mitoyen, tandis que neuf structures gallo-romaines se répartissent sur le reste de l'emprise de fouille. Au regard de la chronostratigraphie, seule la période flavienne peut clairement être identifiée et correspond au comblement de structures en creux. Enfin, une sépulture en pleine terre et orientée a été mise au jour sur la parcelle.

Cette découverte est à mettre en relation avec une autre inhumation, dégagée à moins de 50 m et elle aussi orientée tête à l'ouest. Il s'agit vraisemblablement d'une occupation funéraire éparse caractéristique de l'Antiquité tardive ou du Haut Moyen Âge.

Henry Alexandra

La parcelle ZE 57 correspond à la dernière étape d'exploitation d'une carrière de granulat située au lieu-dit Lasbouères, à 3 km au nord-est de la bastide de Damazan. Le diagnostic est situé sur la basse terrasse de la rive gauche Garonne, légèrement en amont de la confluence avec le Lot, dans une zone marquée par la présence de paléo-chenaux dont l'emprunte est encore visible dans les éléments du paysage actuel. Ces terrains sont des formations alluviales. La mise en place de ces dépôts date probablement de la fin du dernier glaciaire, du Tardiglaciaire et du début de l'Holocène. Ces sols fertiles, aujourd'hui à vocation agricole, sont propices à l'installation humaine, principalement aux époques les moins anciennes. Le diagnostic s'inscrit dans un secteur d'occupations passées principalement médiévales et de découvertes ponctuelles protohistoriques. Les données fournies par les textes et les cartes anciennes confirment la proximité d'une ancienne paroisse attestée dès le XIII^e siècle à 600 m au sud, et d'une butte artificielle identifiée comme une motte castrale à 900 m en direction du sud-est.

Les 84 sondages ouverts sur les 70 185 m² prescrits ont révélé des vestiges d'occupation archéologique en adéquation avec ce contexte, attribués à trois périodes d'occupation chronologiques distinctes et spatialement bien circonscrites. Outre des traces d'aménagements agricoles ou d'activités d'extraction de sédiment non datées, les sondages ont montré dans la partie centrale de la parcelle la présence de fossés parcellaires correspondant à un ancien découpage foncier, au moins d'époque moderne, sinon plus anciens. L'intérêt majeur de cette opération réside dans la présence de vestiges du Moyen Âge, le long de la frange nord de la parcelle. Onze silos ont été mis au jour, répartis sur au moins deux aires d'ensilage. Aucun de ceux qui ont été testés ne contenait son dépôt de grain d'origine. Ils ont été réutilisés comme dépotoir. L'observation des profils et des modes de remplissage montre un rebouchage systématique et rapide de ces réservoirs creusés à usage unique. Un four associé à une large fosse servant à la fois d'aire de travail excavée et de cendrier a également été découvert. Ce genre de four est présent dès le Haut Moyen Âge en Île-de-France. Leur fonction de four à pain paraît acquise. Ils pouvaient également servir au séchage des grains avant mouture. Ce type de four est souvent associé aux aires d'ensilage, en périphérie de l'habitat. Bien que les structures découvertes appartiennent essentiellement



Plans et coupes des silos médiévaux.

au registre de l'archéologie agraire médiévale, l'activité artisanale textile est suggérée par la présence d'une fusaïole. L'attribution chronologique du mobilier céramique collectée dans les structures médiévales plaide en faveur du XIII^e siècle. Cette datation du matériel présent dans les couches de comblement des structures, et donc d'abandon du site, coïncide avec le développement de la bastide de Damazan. Ce développement s'est appuyé sur un réseau d'habitats ruraux antérieurs assez dense, comme en témoigne la présence des nombreuses paroisses de sa juridiction, et a progressivement éclipsé ces habitats dès la seconde moitié du XIII^e siècle. Les vestiges les plus anciens mis au jour correspondent à des indices d'occupation protohistoriques, plus précisément des âges du Bronze ancien à moyen (1 niveau d'épandage/dépotoir de mobilier céramique et 1 structure à galets). Contenus à l'extrémité ouest de la parcelle. Ils signalent peut-être la proximité d'une unité domestique à rechercher dans cette direction. L'activité d'extraction périphérique a cependant d'ores et déjà détruit toutes traces associées à ces occupations passées en bordures nord-ouest et sud-est de la parcelle.

Duphil Vincent

ESTILLAC

Champs du Haut, Désiré, Lasserre

Un diagnostic archéologique a été mené en préalable au projet d'aménagement Agropole 3, sur 13500 m² environ aux lieux-dits Champs du Haut, Lasserre et Désiré. Les sondages à la pelle mécanique ont mis au jour seize structures, qui illustrent sans doute deux occupations inégales et très décalées dans le temps. Le premier ensemble, assez substantiel, date de la fin de l'Âge du Fer ; le second ensemble, plus modeste, remonte à l'Epoque moderne. La plus ample des structures est une large fosse qui intègre peut-être une plateforme. Elle pourrait fonctionner avec six fosses de plus petit gabarit, trois fossés et un foyer simple. Ces structures sont toutes tronquées, et pour certaines estompées par la pédogénèse. Les mobiliers céramiques, relativement rares (137 tessons mais NMI=13), attribuent cet ensemble à la transition entre

Tène moyenne et Tène finale, peut-être au second tiers du II^e siècle avant notre ère. Cette occupation serait donc tout juste antérieure à celle des *privata aedificia* de Sainte-Colombe-en-Bruilhois (ZAC Technopole), mais aussi de l'oppidum de l'Ermitage à Agen. L'occupation moderne n'est signalée que par un fossé parcellaire mentionné au cadastre de 1810, et par une petite fosse superficielle. L'occupation contemporaine, depuis l'apparition de la maison de Désiré (entre les relevés cadastraux de 1810 et 1842) jusqu'au statut agricole subactuel, semble dans la continuité de cet indice moderne.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par le responsable d'opération Fourloubey Christophe (Inrap).

GRATELOUP

Moulin de Rouquebert

Notice non parvenue.

Joinneau Vincent (bénévole)

Haut-Empire,
Moyen-Âge,

LE MAS-D'AGENAIS

Place du marché - Impasse de la Cornue

Époque moderne

L'opération de diagnostic archéologique réalisée sur la place du Marché et l'impasse de la Cornue dans le bourg du mas d'Agenais, s'est avérée d'un intérêt capital pour appréhender l'évolution de cette zone située dans la périphérie immédiate de l'église Saint Vincent. La découverte au XVIII^e siècle d'un sarcophage en marbre de l'école d'Aquitaine devant la porte méridionale de l'église, témoignerait de la richesse potentielle du site. La variété typologique des structures funéraires et l'importance chrono-stratigraphique de cet espace, révélées lors de l'intervention de 2015, reflètent une occupation dense et continue de plusieurs siècles.

Des structures funéraires assez bien différenciées en niveaux « stratifiés », se succèdent de la période antique (niveaux profonds du Haut-Empire) à la période moderne (niveaux supérieurs des XVI-XVIII^e siècles). Parmi ces tombes, l'attribution d'un dépôt céramique

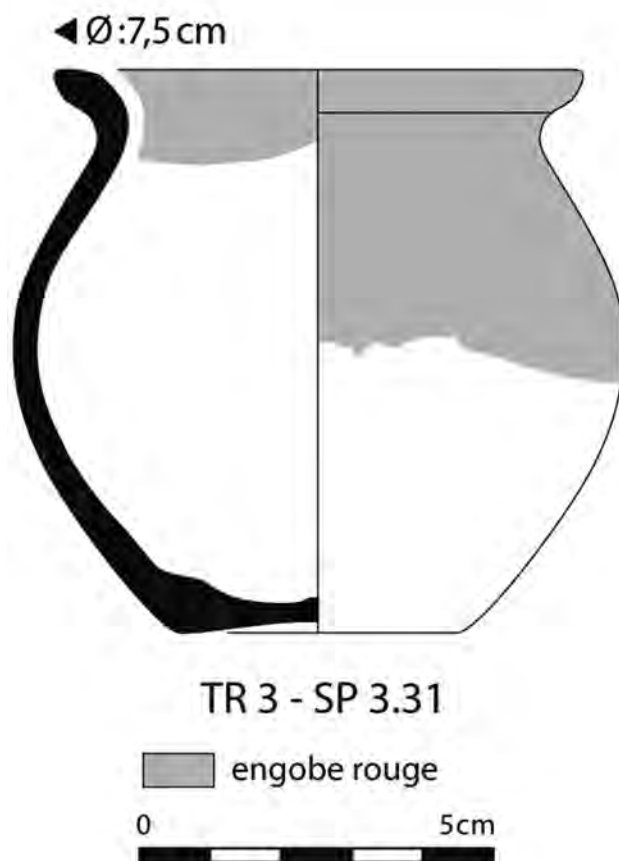
à la seconde moitié du II^e siècle de notre ère (cf.fig.1) permettrait de faire remonter à une période relativement haute la mise en place d'une inhumation en fosse (probablement en cercueil ou coffrage de bois), et par extension, de l'espace funéraire lui-même (il s'agit là d'une hypothèse qui reste cependant à confirmer).

Un premier groupe de sépultures avec des contenants de bois, dont certains s'avèrent extrêmement bien préservés, puis en coffrage de tegulae et en sarcophages de calcaires, en poursuivrait le développement sur l'antiquité tardive et le haut Moyen-Âge. Les sépultures en sarcophages sont d'ailleurs assez largement réparties entre le sondage 2 et le sondage 4 (au centre de la place du Marché), ce qui témoigne, entre autre, d'une forte diffusion de ce mode d'inhumation, alors que l'utilisation des coffrages de tegulae en bâtière paraît ici plus restreinte

(peut être aussi à cause de la fragilité de ce type de sépulture plus sensibles aux altérations provoquées par les ensevelissements postérieurs). La phase du plein Moyen Âge est plus difficile à appréhender du fait de l'étalement dans le temps de cette longue période, qui semble en outre marquée par des remaniements réguliers de ses structures funéraires (sépultures qui viendraient « se placer » entre les tombes antérieures). Toutefois, dans cette période, l'utilisation très régulière de briques de construction pour la confection de sépultures, vraisemblablement autour des XIIIe-XIVe siècles (à confirmer), permet d'isoler un niveau funéraire assez homogène et visiblement étendu à presque toute la place du Marché. Sur ce niveau, probablement à partir du bas Moyen Âge, mais surtout durant l'époque Moderne, se développe sur plusieurs horizons, et dans tous les secteurs, un vaste cimetière de sépultures aux contenants peu identifiables tellement le sédiment qui les contient s'avère être brassé.

C'est aussi durant cette dernière phase que la partie occidentale devant l'église (Impasse de la Cornue) se verrait partiellement gagnée par les inhumations. Précédemment, cette zone s'avérait construite, occupée par un ou plusieurs bâtiments comme l'a montré la présence de vestiges de murs dans le sondage 1 (murs de briques). Constructions, qui pourraient cependant perdurer et coexister à l'extension du cimetière. Si l'un des murs relevé (M1) peut être rattaché à un bâtiment accolé à l'église, les deux autres (St2 et M2) restent plus difficile à expliquer – s'agit-il alors de constructions liées au bâtiment que représente M1 et contemporaines de celui-ci, ou plus anciennes et de destinations autres ? L'existence d'un bâtiment assez vaste et voûté représenté par M2, paraît d'autant plus énigmatique dans ce secteur.

Enfin, à l'opposé, la partie sud de la place, qui connaît une forte densité sépulcrale, avec au moins cinq niveaux identifiés, semble connaître une période d'occupation visiblement antérieure aux phases funéraires. Ici, le cimetière s'étendrait au dépend



Le Mas-d'Agenais - Place du marché - Impasse de la Cornue. Pot à engobe rouge.
(détermination F. Réchin UPPA - © P. Galibert, Inrap).

d'une vaste dépression, naturelle ou anthropique, aux contours encore non reconnus, mais qui pourrait ceinturer l'église. Son comblement, en fournissant des blocs de pierre, des tuiles canal et à rebord, du mortier et des pièces de bois variées, témoignerait de la présence dans la périphérie du site de Saint Vincent, durant l'antiquité et/ou le Moyen Âge, de constructions diverses.

Scuiller Christian

Moyen Âge classique et
Bas Moyen Âge

MAUVEZIN-SUR-GUPIE Bourg

L'emprise de 1083 m² a été diagnostiquée sous la forme de deux tranchées représentant un peu plus de 8 % environ de la surface affectée par le projet de construction d'un bloc sanitaire public. L'arrêté ministériel du 25 août 1933 déclassé le château de Mauvezin-sur-Gupie pourtant inscrit sur l'inventaire des Monuments historiques en 1927. Cette action annonce le démantèlement de l'ancienne forteresse médiévale

qui s'effectuera au cours des années 1930. Le large fossé du château est colmaté durant cette période avec des éléments hétérogènes (tuiles, ardoises, blocs calcaire, fragments de mortier) provenant de la destruction des bâtiments remaniés à l'époque moderne au sud et des apports récents de sédiments marneux stériles remaniés au nord. L'expertise archéologique s'est avérée positive en révélant l'escarpe et la

contrescarpe du fossé du château de Mauvezin. (cf fig.). Ces informations permettent de restituer une largeur du fossé à l'ouverture de près de 15 m. Malgré une profondeur importante de 5 m atteinte au cours de cette opération, le fond du fossé n'a pas été reconnu ; seuls les comblements superficiels modernes et contemporains ont été observés. Le diagnostic a d'autre part permis d'appréhender, au nord, une fosse indéterminée aménagée dans la contrescarpe au sommet de laquelle un niveau archéologique contenant du matériel médiéval (bas Moyen Âge), interprété comme un probable niveau de circulation, a pu être identifié. En revanche, le diagnostic n'a pas révélé d'aménagements conséquents associés à l'accès ou à la défense que la localisation de l'emprise pouvait suggérer.

Calmettes Philippe



Mauvezin-sur-Gupie - Bourg. Vue générale de la contrescarpe et de la coupe occidentale du fossé © Ph. Calmettes, Inrap.

Haut-Empire,
Haut Moyen Âge

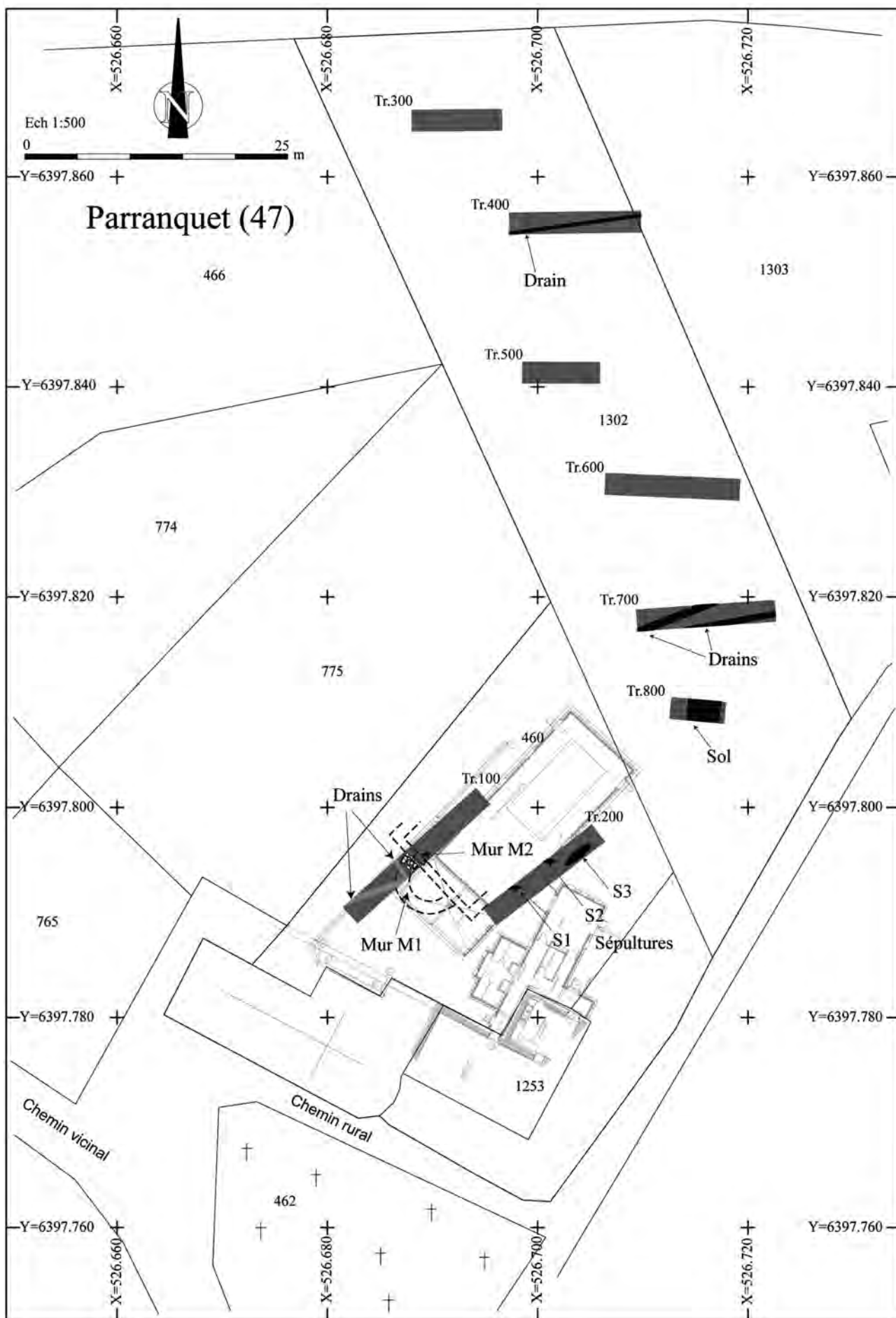
PARRANQUET Le Bourg

Une opération de diagnostic a été effectuée sur le parking de l'église de Parranquet. Elle a été réalisée à l'initiative du service régional de l'archéologie et de la mairie de Parranquet. Le diagnostic a débuté par la réalisation de deux sondages sur l'emprise du projet de construction. Six autres tranchées ont été réalisées sur l'emprise de la parcelle B1302 associées au projet couvrant une surface de 3178m². Des colluvions argileuses et drainées recouvrent le sommet d'un replat en pied d'un coteau au nord de l'église. Sept pièces lithiques dont cinq trouvées à grande profondeur sont les seuls témoins de la période paléolithique. Entre les deux zones diagnostiquées un sondage recoupe des remblais structurés contenant des matériaux post-antiques. Le premier sondage réalisé sous l'emprise du parking a mis au jour l'angle d'un bâtiment avec l'amorce vraisemblable d'une abside orientée vers le sud-est. La forme architecturale de l'édifice, sa taille, l'épaisseur de ses murs en mortier de terre, la

chronologie d'édification proposée et enfin la proximité de l'actuelle église, nous incitent à voir dans ce bâtiment les vestiges de la première église de Parranquet. Son orientation reprend celle de l'édifice actuel ; si l'un des murs est conforme à l'axe de l'église actuelle, le mur en abside sécant se développerait quant à lui vers le sud. Trois sépultures à inhumations en fosse en partie creusées dans le substrat calcaire tertiaire ont été mises au jour dans le second sondage. Les orientations des inhumations varient : soit est-ouest (n=2) soit sud-nord (n=1). Leur présence pourrait signifier le développement d'un cimetière du Haut Moyen Âge. Cette découverte témoigne de la présence d'édifices religieux sur un site occupé depuis la période romaine. Ce petit monument probablement de l'Antiquité tardive à la transition du Haut Moyen Âge invite à une nouvelle analyse de l'histoire de Parranquet.

Migeon Wandel

Ci-contre :
Parranquet - Le Bourg.
Localisation du départ d'abside et des trois tombes à inhumation
avec essai de restitution du bâtiment
et superposition du projet de construction.



Un diagnostic a été prescrit préalablement à la construction d'une maison individuelle en simple rez-de-chaussée, au sein de la Bastide de Puymirol, en bordure du rempart. Les larges parcelles rectangulaires, bordant le rempart, étaient principalement réservées jusqu'au XIXe siècle aux jardins et cultures.

En 2013, un diagnostic archéologique a été effectué par l'Inrap rue Royal, à 60 m au nord du site.

D'une occupation ancienne du plateau escarpé sur lequel s'est installée la bastide de Puymirol, il n'a été récolté qu'un tesson dans les premiers niveaux qui reposait sur une argile naturelle. Cette argile est absente de la stratigraphie du diagnostic de la rue Amour. Le calcaire que nous n'avions pas atteint en 2013 apparaît sous les niveaux d'occupations et de remblais.

Trois niveaux se distinguent dans la stratigraphie étudiée. Aucune structure n'a été mise au jour.

Le niveau le plus ancien est une occupation de l'Âge du Fer dans laquelle des amphores Dressel 1 ont été récoltées ainsi que de la céramique de la Tène

moyenne ou finale. Ce niveau se trouve directement en contact avec le calcaire. Les bordures du plateau sur lequel la bastide s'est installé a dû subir une érosion qui a fait disparaître les niveaux argileux qui recouvraient la roche naturelle, alors qu'au centre du plateau nous avons constaté que ces niveaux étaient conservés.

Sur ce niveau, un limon argileux brun a fourni de la céramique antique, ainsi que des amphores italiques, mêlés à de nombreux fragments de calcaire. Ce niveau ne ressemble pas à un niveau d'occupation antique, mais plutôt à une première phase de nivellement ou de remblais, peut-être en vue de la construction du rempart.

Par la suite se succèdent des remblais dans lesquels sont récoltés de la céramique antique, médiévale et moderne.

Ainsi, bien qu'aucune structure n'ait été découverte lors de ce diagnostic, nous avons ici un indice de l'occupation des lieux au cours de la protohistoire.

Silhouette Hélène

Les témoignages locaux ont permis de réaliser un repérage du site du crash, le 5 mars 1944, du P51 « Mustang » de Chuck Yeager. Une prospection a été réalisée sur site, avec l'utilisation de moyens de détections électro-magnétiques. Les vestiges retrouvés sont de très faible dimension et très détériorés car l'avion s'est écrasé à grande vitesse et a été pulvérisé à l'impact.

Leur analyse est néanmoins intéressante, car on retrouve une qualité de métal typique de l'aéronautique (aluminium), avec parfois des marquages gravés (« part-number ») permettant de déterminer l'utilisation ou la fonction de ladite pièce. De légères traces de la peinture du camouflage, ont été observées sur certaines pièces.

Les pièces les plus grosses (comme le moteur par exemple) sont enfoncées profondément dans le sol. Il convient de signaler que le site a déjà été exploité en 1995 (extraction de la plaque de blindage, d'un train d'atterrissage, de mitrailleuses, etc.) mais cette action fut mal gérée, car les pièces alors déterrées ont aujourd'hui disparu.



Pièces retrouvées.

■ Le contexte historique

Les pièces retrouvées sont en mauvais état, mais elles sont dignes d'intérêt, car elles proviennent de l'avion de Chuck Yeager, un « as » de la seconde guerre mondiale.

Chuck Yeager, toujours vivant à l'époque où nous écrivons ces lignes, a eu une carrière époustouflante dans l'armée de l'air américaine : premier homme à passer le mur du son en 1947, pilote pendant la guerre du Vietnam, de Corée etc.

À ce titre, les pièces retrouvées méritent une valorisation spécifique.

■ La valorisation

Exposition : le musée Aéroscopia, inauguré en février 2015 à Toulouse, est ouvert à tous les passionnés d'aviation. Il est l'espace idéal pour exposer les vestiges de ce P51.

Une vitrine a déjà été mise en place dans Aéroscopia pour exposer deux objets provenant du même appareil qui nous ont été prêtés gracieusement et une exposition est prévue courant 2017, qui sera dédiée exclusivement aux pièces retrouvées lors de cette prospection inventaire de 2015.



Profil de l'avion - Objet de la recherche.

Publication : un article sera publié dans le « Fanatique de l'aviation » (magazine mensuel spécialisé dans l'histoire de l'aviation) d'octobre 2017, le mois du 70ème anniversaire du passage du mur du son par Chuck Yeager.

Conclusion : des vestiges de dimension réduite et fortement altérés, mais un contexte historique glorieux justifiant une mise en valeur spécifique dans un grand musée.

Collaveri Gilles

SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS Champs du midi est - phase 4

Un diagnostic d'archéologie préventive a été mené sur la commune de Sainte-Colombe-en-Bruilhois. Le projet d'aménagement est celui du Technopole Agen Garonne, visant à installer une zone d'activités économiques autour de la future gare LGV d'Agen, dans la plaine en rive gauche de la Garonne.

Le plan d'intervention prévoit plusieurs phases. La quatrième d'entre elles s'est déroulée en deux temps. Vingt-neuf sondages en tranchée à la pelle mécanique ont été réalisés sur une surface prescrite de 14969 m², lieu-dit Champs du midi est. Le périmètre prescrit est un ensemble d'un seul tenant qui équivaut à la zone géoarchéologique XV.

Le relief des terrains concernés est presque totalement plat, variant sans ressaut de 57 à 58 m Ngf du nord vers le sud. Les dépôts pléistocènes de la terrasse alluviale (Fy) sont presque partout tronqués par les labours contemporains, si bien que les vestiges archéologiques peuvent apparaître très haut en stratigraphie. La pédogénèse est très marquée, avec deux conséquences sur le patrimoine enfoui : une altération des surfaces des objets, et un estompage voire un gommage des structures en creux. Les exemples de fossés uniquement repérés par des rubans de tessons de céramique ne sont pas rares.

Les 29 tranchées exploratoires, disposées en quinconce sur l'emprise de la zone XV, couvrent 1135 m², soit 7,6 % de l'emprise prescrite et 9,2 % de l'emprise réellement accessible.

Elles ont mis au jour quatre fossés protohistoriques, dont au moins deux (Fo-01 et Fo-05, orientés est/

ouest) prolongent sur plusieurs centaines de mètres des fossés déjà croisés à Faurat et Métalé à l'occasion de la phase 2 du diagnostic (zone XIII).

Les vestiges associés à ces structures sont des charbons de bois, des céramiques et des scories de fer. Le lot de mobilier céramique des quatre fossés est suffisant pour conforter les résultats de la phase 2 : 421 tessons laténiens, dont près de la moitié sont issus d'amphores. Les formes identifiées permettent d'inférer une certaine durée d'occupation (un siècle ? un demi-siècle ?) quelque part entre la deuxième moitié de La Tène C (-200/-150) et La Tène D1 (-150/-70).

En dehors de cette forte empreinte protohistorique, deux découvertes isolées sont à signaler : un petit ovale empierré sans âge, découvert à la base des labours, et un vase médiéval (XII-XIVe siècle) en place dans une structure non reconnue.

L'une après l'autre, les différentes opérations de diagnostic archéologique qui se succèdent sur le site du Technopole Agen Garonne assemblent les pièces d'un immense puzzle patrimonial dans la plaine de Sainte-Colombe-en-Bruilhois.

Avec, au premier plan, une occupation protohistorique qui précède de peu ou accompagne les débuts de l'oppidum voisin de l'Ermitage à Agen.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par le responsable d'opération Fourloubey Christophe et Folgado Milagros (Inrap).

Un diagnostic archéologique préventif a été réalisé sur la commune de Samazan en raison d'un projet de ZAC sur une surface totale de 40,8 ha.

Les parcelles concernées se situent sur deux zones distinctes de la commune de Samazan dans la plaine alluviale à la confluence de plusieurs réseaux fluviaux proches de leur débouché dans la Garonne. Elles sont localisées au croisement de deux axes de circulation (D 933 et A 62) au sein de terrains traditionnellement dédiés à l'exploitation agricole où des zones d'activité commerciale et industrielle se sont récemment implantées.

Les périodes chronologiques contemporaine, moderne, médiévale, antique, l'Âge du bronze et possiblement le Néolithique sont plus ou moins concernés par les découvertes effectuées sur les deux zones du diagnostic (nord et sud).

La période contemporaine est fortement représentée sur toutes les deux emprises par des fossés et des drains d'assainissement ainsi que par le parcellaire.

■ La période moderne

Dans la zone nord elle est représentée par des anciens fossés parcellaires et par un ensemble de structures construites (fossé, canalisations en tuiles et en briques) qui, localisées dans la partie centrale de l'emprise sont vraisemblablement liées à l'assainissement, le drainage et l'accessibilité du secteur.

Dans la zone sud, au nord-ouest, elle a été remarquée par la présence d'éléments de TCA, fragments surcuits de céramique et de blocs chauffés épars sur une surface d'environ 150 m² où un agencement spatial, actuellement démantelé, semble s'insinuer par la présence de quelques blocs disposés en arc de cercle.

Au nord-est, c'est une zone à forte densité de tessons de céramique et des fragments de TCA inclus dans une matrice sédimentaire contenant des charbons millimétriques qui signalent une occupation de cette période. Selon le plan cadastral napoléonien, un chemin d'orientation est/ouest traversait ces deux locus d'occupation (à fonction indéterminée dans l'état) distants d'environ 500 m linéales.

■ La période médiévale (XIII^e et XIV^e siècles)

Dans la zone nord, elle a été reconnue sur deux locus par la présence d'abondants tessons de céramique typique d'un vaisselier domestique d'habitat. Des restes de parois (four ou autre) et de tuiles trouvés aux alentours pourraient leur être associés.

Dans l'absence de structures significatives aux abords immédiats des découvertes nous pouvons supposer que la localisation de cet habitat se trouve quelque part à l'extérieur de l'emprise ou qu'il a été détruit par l'arasement des travaux agricoles et/ou par des travaux et modifications topographiques plus récents.

Des lieux dits, comme La Bourgade et Guérin à l'ouest pourraient, peut-être, être à l'origine de petits hameaux où repères d'activité agricole et/ou artisanale de cette période. Sans oublier le château de Samazan qui, remanié dans le XIX^e siècle avait reçu le statut de maison forte entre le XIII^e et XVI^e siècle.

La période antique est représentée par très peu de mobilier (fragments d'amphore et tuile mal conservés) celui-ci étant éparpillé sur toutes les deux emprises dans des limons correspondant à des remblais.

L'Âge du bronze a été remarqué dans la zone sud, par la présence de deux vases de céramique isolés reposant tous deux en position verticale sur 15 cm de hauteur à 0,35 m de la surface du sol. Ils sont dans un très mauvais état de conservation et aucune trace de creusement avant leur dépôt n'a pu être mise en évidence. Le premier examen de ces vases semble nous orienter vers des récipients de stockage de la période du Bronze ancien ou moyen.

Le Néolithique est probablement la période plus ancienne concernée par les découvertes. Elle n'est représentée que par trois éclats en silex taillée qui ne possèdent pas de spécificités techno-morphologiques précises. Ils ont été découverts très éloignés les uns des autres, dans des contextes sédimentaires différents.

Folgado Mila, avec la collaboration de
Ducournau Bertrand, Guériveau Armelle,
Sellami Farid.

SOS-GUEYZE-ET-MEYLAN

Eglise Saint-Barthélemy de Gueyze

La commune de Sos-Gueyze et Meylan se situe à l'ouest du département du Lot et Garonne, dans le canton de Mézin, à 26 km au sud-ouest de Nérac. L'église Saint-Barthélemy, localisée à l'écart du bourg, dans l'ancienne commune de Gueyze, est implantée à flanc d'un versant donnant sur la rivière Gueyze. Il s'agit d'une construction romane à nef unique terminée à l'est d'un chevet de plan semi-circulaire à l'extérieur flanqué de quatre contreforts terminés par une colonnette. Le chœur de l'église est protégé au titre des Monuments historiques depuis 1925. Le reste de l'édifice est inscrit sur l'inventaire MH depuis le 2 septembre 2004. Le projet de restauration mené par le cabinet d'architecte S. Thouin sur cette église, comprend, dans sa tranche 2, un décaissement manuel du sol du

chœur sur 0,25 m pour une surface d'environ 50 m². Étant donné que l'église est fondée sur des vestiges antiques, confirmé, par ailleurs, par le diagnostic mené en 2011 par l'Inrap (responsable Ch. Scuiller), une prescription archéologique a été ordonnée. Le cahier des charges prévoit une surveillance des décaissements sur la surface occupée par le chœur de l'église, afin d'enregistrer tous type de vestiges qui pourraient se situer dans la côte du décaissement. À défaut de n'avoir trouvé aucune sépulture en place, cette surveillance a permis de reconnaître plusieurs niveaux de sol d'époque moderne ainsi que le sol d'origine de l'église romane.

Sauvaître Natacha

VILLENEUVE-SUR-LOT

Anglade - 2 chemin de Plaisance

Ce diagnostic archéologique a été réalisé conjointement avec l'opération Anglade II, en préalable à un projet de construction de maisons individuelles sur une seule et même parcelle (HP n°458p) divisée en deux lots.

L'emprise de l'aménagement se situe en partie ouest de l'ensemble monumental de l'agglomération gallo-romaine d'Excisum (aujourd'hui Eysses) au nord-ouest de Villeneuve-sur-Lot. L'occupation de ce secteur débute dans le courant de la deuxième moitié du I^{er} siècle av J.-C. Durant le Haut-Empire un camp romain aurait été établi au nord de la parcelle concernée.

Les trois tranchées réalisées sur les 401 m² du lot sud, représentant une surface sondée de 10,8 %. Elles ont permis d'observer la couverture sédimentaire superficielle et de mettre au jour de rares vestiges. En partie sud de l'emprise se développent une séquence

de remblais antiques. Ils semblent participer d'une volonté de terrassement, peut-être en périphérie d'un habitat proche ou d'une voirie tel l'axe majeur de circulation est-ouest, sensé se trouver quelques mètres plus au sud. Une fosse contenant des matériaux de démolition (moellons de parement) était également présente. L'ensemble est situé entre 75 et 90 cm de profondeur, selon un léger pendage du nord vers le sud, sous des couches incluant quelques matériaux de démolition antiques fractionnés. Au regard de l'étroitesse de la fenêtre de lecture et de ces maigres indices archéologiques, aucune occupation précise n'a pu être clairement définie à cet emplacement et aucun complément d'information ne peut être apporté concernant l'occupation militaire proche.

Duphil Vincent

VILLENEUVE-SUR-LOT

Anglade II - Chemin de Plaisance

Ce diagnostic archéologique a été réalisé conjointement avec l'opération Anglade, en préalable à un projet de construction de maisons individuelles sur une seule et même parcelle (HP n°458p) divisée en deux lots.

L'emprise de l'aménagement se situe en partie ouest de l'ensemble monumental de l'agglomération gallo-romaine d'Excisum – aujourd'hui Eysses – au nord-ouest de Villeneuve-sur-Lot. L'occupation de ce secteur débute dans le courant de la deuxième moitié du I^{er} siècle av J.C. Durant le Haut-Empire un camp romain aurait été établi au nord de la parcelle concernée.

L'unique tranchée réalisée sur les 395 m² du lot nord correspond à une surface sondée de 7 %. Deux fossés recelant du mobilier antique et dont l'orientation diffère légèrement ont été mis au jour. Ils enserraient une aire de circulation de la même période, composée d'un seul niveau de galet dont l'épaisseur était comprise entre

3 et 6 cm. Un autre lambeau de niveau de galet était également présent un peu plus au sud du précédent. Bien que l'ensemble ait été dégagé sur ce qui semble être toute sa largeur, les contraintes d'espace n'ont pas permis de réaliser d'ouverture et de préciser ainsi la nature de cet aménagement.

L'hypothèse la plus vraisemblable concernant cette surface extérieure est celle d'une voirie associée, soit au réseau secondaire, soit à un réseau privé de type cour ou chemin. La présence d'ornières vient renforcer cette supposition. Il pourrait également s'agir d'un espace de travail extérieur aménagé.

Cependant le mobilier découvert ne permet pas de rapprocher cette aire en galet de la pratique d'une quelconque activité et aucun complément d'information ne peut être apporté concernant l'occupation militaire proche.

Duphil Vincent

VILLENEUVE-SUR-LOT

Eysses

La campagne de fouille s'est déroulée avec une équipe permanente de 25 personnes auxquelles sont venus s'adjoindre, ponctuellement, des bénévoles de la S.A.H.V. Elle a porté sur les deux extrémités du complexe monumental. La fouille de la zone orientale a été achevée et la zone occidentale a été ouverte avec un décapage mécanique qui a précédé la campagne de fouille.

À l'est, les travaux se sont limités à la cour du premier état et à l'étude de ses niveaux de circulation antiques, des massifs de fondation qui occupent une partie de l'espace, d'une série de fosses postérieures à l'abandon du sanctuaire. Deux niveaux de sols successifs ont été observés lors de la fouille en extension et du nettoyage de la coupe de la paroi nord d'une grande tranchée opérée en 1985-1986. Une semelle de mortier y a été observée qui correspond à un sol de construction de l'état 1. Plus à l'est, entre les deux portes perçant le mur du péribole de l'état 1, un empierrement a été aménagé sur une largeur d'un mètre. Il est constitué de déchets de taille qui semble recouper le sol de construction et le remblai supportant le premier sol de la cour. Sa fonction n'est pas précisément connue, mais il aurait pu accueillir des décors (statuaires ?) disposés entre les deux portes du péribole.

Au nord de la cour, cinq fosses restaient à fouiller. Elles sont postérieures à l'abandon de l'édifice antique car elles recoupent les couches de destruction au nord et au sud et sont antérieures à la voie moderne. Pour trois d'entre elles, leur forme évoque des silos. Les deux autres, plus irrégulières, ont pu avoir la même fonction ou servir de dépotoir.

À l'ouest, au pied de la « tour d'Eysses », le décapage a mis en évidence la cour de l'état 1 ainsi que les portiques nord et ouest. (cf.fig.). Le premier n'est que le prolongement de celui repéré dans la zone orientale. Les techniques de construction du mur stylobate y sont toutefois différentes. La nouveauté consiste en la mise au jour d'une exèdre quadrangulaire aménagée dans le mur arrière du portique. Celle-ci n'est malheureusement pas complète car située en limite de fouille. Le sol et le placage de marbre sont bien conservés.

À la suite de plusieurs remaniements, est construite une vaste basilique qui devait occuper toute la largeur du sanctuaire dont la « tour d'Eysses » est l'exèdre axiale. Des aménagements secondaires animent les parois ouest et nord. De puissants massifs de blocs de grand appareil arment les angles des murs. Du sol, il ne reste plus, par endroits, que la couche de béton qui supportait le dallage.



Villeneuve-sur-Lot - Eysse.
Vue depuis l'est de la zone fouillée au pied de la «tour d'Eysse» (cliché A. Bouet).

La fouille a également concerné l'intérieur du pigeonnier qui s'est installée à l'intérieur de la tour. La construction a protégé un peu mieux les niveaux antiques ; la base des placages de marbre était ainsi en partie conservée.

La couche de destruction du monument antique ne se retrouve que dans la cour. Celle-ci, qui n'a pas été intégralement fouillée, a livré plusieurs dizaines de blocs sculptés et des centaines de kilogrammes de marbre qui permettront, nous l'espérons, la restitution de la façade de la basilique (étude D. Tardy).

Une partie des parois a fait l'objet d'une récupération à l'époque médiévale, spoliation identique à celle mise en évidence dans la partie orientale. On note également la présence, dans la basilique, de multiples aménagements qui percent la fondation de sol. Au total, ce sont pas moins de 86 structures postérieures à l'époque antique qui ont été relevées (fosses, fossés,

trous de poteaux, murs). Les époques sont variées, des silos médiévaux aux murs d'époque moderne visibles sur le cadastre napoléonien. Le mur le plus impressionnant est évidemment le pigeonnier ; la structure la plus récente est une fosse septique d'une maison détruite seulement quelques années avant la fouille.

On doit noter également, dans la partie orientale de la zone, deux conduites nord-sud d'alimentation en eau de la prison d'Eysses construites dans le courant du XIXe siècle. La première est constituée de tubes circulaires en terre cuite s'emboîtant les uns dans les autres, la seconde est une galerie technique abritant un tuyau en métal.

La campagne 2016 verra la fin de l'étude de cette zone.

Bouet Alain,
Ephrem Brice, Bernier Marielle

AQUITAINE
LOT-ET-GARONNE

BILAN
SCIENTIFIQUE

Opérations communales et intercommunales

2 0 1 5

N° Nat.						N°	P.
26799	AGEN-MASSÈLS	Voies antiques	MURRAY Angela	BEN	PRT	154	184
26806	CAUMONT-SUR-GARONNE, FOULAYRONNES, MADAILLAN, MONTAGNAC-SUR-AUVIGNON, SOUMENSAC	Prospection autour des églises	EHRHARDT Christelle	DOC	PRT	142	185

AGEN/MASSELS

Voies antiques d'Agen à Massels

Durant l'année 2015, la recherche du tracé de la voie antique reliant Agen à Massels dans la direction de Cahors (Lot) a été poursuivie sur le terrain et dans les archives.

Bien que cette voie, dite « Camino de Na Bruniquel » ou « de Brunehaut », ait été mentionnée de nombreuses fois par nos prédécesseurs, comme voie antique et médiévale, il paraissait intéressant de reprendre le dossier à la lumière des connaissances et de méthodes actualisées.

Cette recherche est d'autant plus intéressante que cette voie est la seule dans le département à avoir livré une borne miliaire.

La voie antique est souvent sous les routes modernes (Voies : communale n° 504, et départementales D110 et D656) mais elle est aussi souvent représentée par des chemins empierrés en plein champ ou en milieu forestier en continuité avec la route moderne.

Elle est aussi parallèle à quelques mètres de la voie moderne, un texte daté de 1584, mentionne que l'on préfère circuler à côté de la voie antique plutôt que dessus compte tenu de son pavage devenu chaotique.

En 1769 un potier se plaint d'avoir brisé sa cargaison en raison d'une voie romaine devenue impraticable.

La toponymie (voie de César, grand chemin, carrère, carretere, peyroutous, peyrou, peyrat, estrade, estradet) est une bonne indication. Le lieu-dit au carrefour du « poteau » situé à quelques centaines de mètres de l'église de Roudoulous, commune de Sauvagnas, où fut déposée la borne miliaire est sans doute à retenir comme emplacement initial de la borne.

L'hypothèse de la présence ici des fourches patibulaires n'est pas contradictoire avec la présence

de la borne, bien visible pour annoncer la prochaine arrivée à Agen capitale des Nitiobroges, à six lieues de là, soit 13 km (12 km actualisés).

La prospection de surface n'a pas réservé de découvertes positives. Il faut imaginer la présence de sites éloignés de la voie, comme l'ont démontré les fouilles de la villa de « Pardissous » à Massels. Un sondage est proposé en 2016 entre les deux communes de Massels et Blaymont sur un secteur toujours empierré.

La recherche sera poursuivie dans la zone de contact entre la voie et la cité d'Agen. Une approche rendue plus complexe en raison de l'urbanisation périphérique de la ville.

Murray Angela



Chemin creux à Lalux, limite entre les communes de Bon Encontre et Pont du Casse. Photo Angela Murray

CAUMONT-SUR-GARONNE,
FOULAYRONNES, MADAILLAN,
MONTAGNAC-SUR-AUVIGNON,
SOUSENSAC

Prospection thématique
autour des églises

Une campagne de prospection a eu lieu autour de cinq églises, dans le cadre d'une thèse de doctorat adossée au projet LaScArBx « Mémoires d'églises. Approche archéologique des premiers lieux de culte chrétiens et des espaces funéraires associés en Aquitaine » (dir. I. Cartron). Il s'agissait de comprendre les modalités d'implantation de ces églises et plus particulièrement la relation avec l'existence d'une occupation antique à proximité, attestée par des découvertes plus anciennes.

Les objectifs étaient d'identifier, si possible, les traces d'une occupation du Haut Moyen Âge, de vérifier la présence d'une occupation antique et d'obtenir des indices sur la nature et la chronologie générale du site, mais également d'en délimiter l'étendue et la localisation, pour observer un éventuel déplacement de l'occupation au cours du temps.

La prospection autour de l'église Saint-Martin de Caumont-sur-Garonne venait compléter les données

acquises par les sondages réalisés la même année, confirmant un bruit de fond antique autour de l'église. A Foulayronnes (lieu-dit Cayssac) et à Montagnac-sur-Auvignon (lieu-dit Saint-Loup), l'existence d'établissements antiques (villae) a été confirmée sous les édifices chrétiens.

Quelques tessons renvoyant à l'Antiquité tardive et au Haut Moyen Âge posent la question d'une continuité d'occupation sur ces sites. Les abords des églises de Madaillan n'ont pas pu être pleinement prospectés, en raison de l'état des parcelles ou de refus d'accès à ces dernières.

Enfin, l'intervention sur la commune de Soumensac a permis de préciser la localisation du cimetière de l'ancienne église d'Agassat et d'une occupation antique complexe comprenant au moins deux bâtiments.

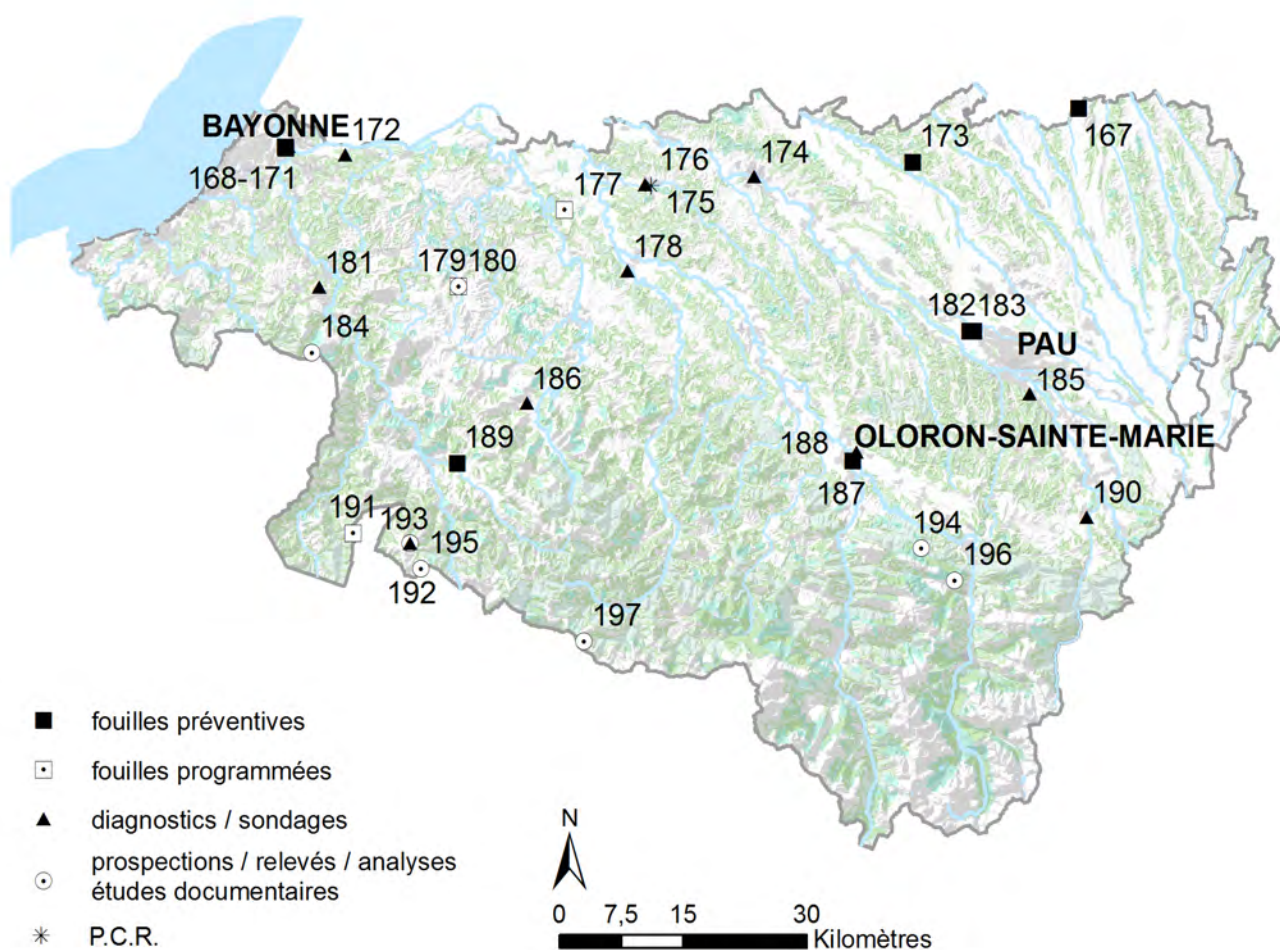
Ehrhardt Christelle

AQUITAINE PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 1 5



N°Nat.						N°	P.
26366	ARANCOU	Grotte de Bourrouilla	DACHARY Morgane	BEN	FPr	177	188
26748	ARUDY	Gouffre d'Habarra	KUNTZ Delphine	DOC	DOC	194	189
26810	ASSON	1 Rue du Litor	BEAGUE Nadine	INRAP	OPD	190	190
26494	BANCA	Col de Mehatze	PARENT Gilles	BEN	FPr	191	191
26861	BAYONNE	7 et 9 rue Frédéric Bastiat	CAVALIN Florence	INRAP	OPD	168	193
26068	BAYONNE	Îlot de la Monnaie	CAVALIN Florence	INRAP	FP	169	194
26828	BAYONNE	3 rue du Pilon	PEDINI Cécilia	EP	FP	171	194
26837	BAYONNE	4 et 6 rue du Pilon	BEAGUE Nadine	INRAP	FP	170	195
26851	BILHERES-EN-OSSAU	Plateau du Benou	ROSE Jean-Eric	BEN	PRM	196	196
26792	GARLIN	ZAEI de l'échangeur	TAYLOR Alexis	EP	FP	167	197
26774	ITXASSOU	Camp de César, Alzuyeta	CAVALIN Florence	INRAP	OPD	181	198
26743	LAHONCE	Abbaye Notre Dame de l'Assomption	BEAGUE Nadine	INRAP	OPD	172	199
26688	LARCEVEAU-ARROS-CIBITS	Maison Jauregia	CHASSEVENT Bernard	BEN	OPD	186	200
26344	LESCAR	12 rue du Bialé	LARRE Fanny	EP	FP	183	201
26348	LESCAR	La Cité	KIRSCHENBILDER Benoît	EP	FP	182	204
26343	MORLANNE	Château	BEAGUE Nadine	INRAP	FP	173	205
26672	OLORON-SAINTE-MARIE	4 rue Centulle	LEGAZ Amaïa	EP	FP	188	206
26687	OLORON-SAINTE-MARIE	Rue Théophile Bordeu	DUPHIL Vincent	INRAP	OPD	187	207
26866	ORTHEZ	8 rue Xavier Darget	BEAGUE Nadine	INRAP	OPD	174	208
26829	OSSERAIN-RIVAREYTE	La Taillade,	NORMAND Christian	BEN	OPD	178	209
26676	SAINT-JEAN-LE-VIEUX	Le Bourg	KIRSCHENBILDER Benoît	EP	FP	189	210
26704	SAINT-MARTIN-D'ARBEROUE	Grotte d'Isturitz	DUMONTIER Patrice	BEN	FPr	179	210
27066	SAINT-MICHEL	Château Pignon	NORMAND Christian	BEN	PRT	192	211
27066	SAINT-MICHEL	Château Pignon et abords	NORMAND Christian	BEN	OPD	193	213
26771	SAINT-MICHEL	Massif Urkulu	DUPRE Eric	BEN	PRT	195	213
26811	SALIES-DE-BEARN	Chemin du Herre	MAREMBERT Fabrice	INRAP	OPD	175	214
26706	UZOS	Lieu-dit Village Sud	CAVALIN Florence	INRAP	OPD	185	215

Travaux et recherches archéologiques de terrain

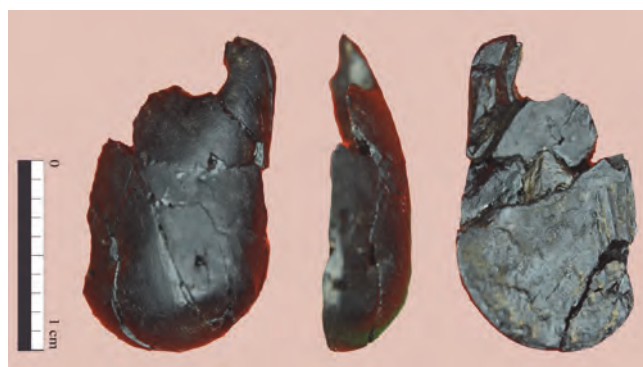
2 0 1 5

Paléolithique supérieur final

ARANCOU
Grotte de Bourrouilla

La campagne 2015 a exclusivement concerné la salle terminale, ses objectifs étant de fouiller les foyers imbriqués découverts dans l'US 2007 en 2014 et d'achever la fouille de l'US 2007E. La petite dimension des structures foyères, et donc l'exiguïté des surfaces concernées, nous ont amenés à travailler en équipe restreinte sur une durée de huit semaines, fractionnées en quatre campagnes. La structure la mieux conservée – appelée foyer B – a fait l'objet d'une fouille « en camembert » de manière à conserver un échantillon destiné à son analyse micromorphologique et un témoin en place, tandis que chaque ensemble identifié à la fouille a fait l'objet d'un prélèvement « en vrac » pour analyse physico-chimique. Le protocole mis en œuvre a permis de documenter les relations de chronologie relative entre les différentes phases d'utilisation des foyers et les nappes de vestiges fouillées alentour. Des analyses ultérieures permettront de mieux cerner leur finalité fonctionnelle.

La base du foyer B reposait sur le sommet d'un nouvel ensemble stratigraphique déjà identifié sur les coupes de la fouille clandestine et nommé US 2010-2011. Le prélèvement d'un quart du foyer pour analyse micromorphologique a amené la découverte, au sommet de cette US, d'un riche niveau d'occupation où deux pièces remarquables ont pu être identifiées. La première est une perle en lignite (cf.fig.) et la seconde est un fragment de côte de grand herbivore sur laquelle



Perle en lignite après restauration (photo F. Plassard).

est gravée une tête de cheval (cf.fig.). Le style, comme les dimensions assez importantes de la représentation, diffèrent très fortement des autres figurations de chevaux du Magdalénien supérieur de Bourrouilla et trouvent au contraire des affinités avec des images du Magdalénien moyen pyrénéen. Cette pièce vient donc conforter les résultats du sondage réalisé dans cet ensemble en 2014. Bien que fouillé jusque-là sur une surface réduite, cet ensemble 2010-2011 livre des niveaux bien conservés et des vestiges remarquables. La poursuite des travaux de terrain permettra de mieux saisir leur contexte chrono-culturel.

Dachary Morgane



Arancou - Grotte de Bourouilla. Côte de grand herbivore gravée d'un cheval après restauration (photo F. Plassard).

Paléolithique supérieur

ARUDY Gouffre d'Habarra

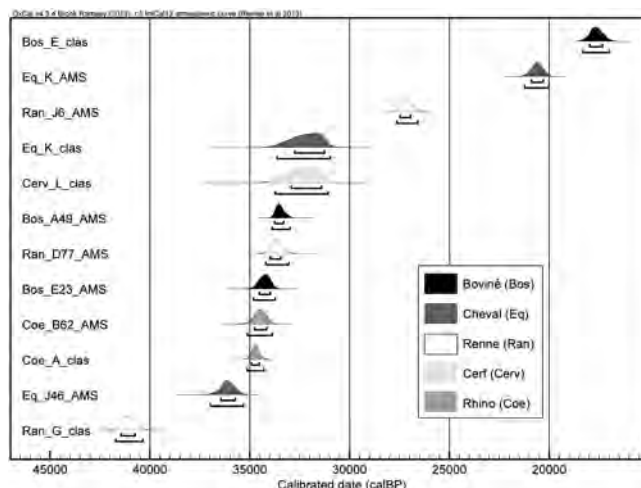
En vallée d'Ossau, notre connaissance de la faune paléolithique repose sur l'étude d'assemblages exclusivement anthropiques, c'est-à-dire les vestiges de gibiers abattus par les chasseurs-collecteurs. Or, des travaux portant sur d'autres régions (ouest du Massif Central notamment : travaux de J.-C. Castel *et al.*) ont montré que, pour bien appréhender les populations d'ongulés présentes sur un territoire en dehors du « filtre » créé par les choix des chasseurs

humains, il était nécessaire d'étudier, en parallèle des sites anthropiques, les accumulations naturelles de faune (gouffres, avens). De plus, pour des raisons liées à l'histoire des recherches, les sites paléolithiques connus en Ossau se situent tous entre 400 et 500 m d'altitude, laissant dans le flou la question des populations animales présentes à plus haute altitude. L'assemblage faunique du gouffre d'Habarra, à Arudy, semblait pouvoir contribuer à combler cette double

lacune. Ce piège naturel, situé à 770 m d'altitude, a livré d'abondants vestiges dominés par le bison et le renne, seule la première espèce ayant fait l'objet d'une étude détaillée ; les cinq dates ^{14}C disponibles indiquaient pour cet aven une ou des périodes de fonctionnement très étalées, entre environ 41000 et 17500 cal BP.

L'objectif de ce projet était : (1) de compléter l'étude paléontologique de l'assemblage faunique, en se concentrant notamment sur le renne, deuxième espèce la mieux représentée ; (2) de préciser la chronologie de fonctionnement du site ; (3) d'évaluer les possibilités de reprise de travaux de terrain. Ce projet a été mené à bien grâce à un cofinancement du laboratoire TRACES (UMR 5608) et du projet Magdatis (ANR 2011 BSH3 0005).

L'étude biométrique des ossements de renne conservés au musée d'Arudy a été effectuée en août 2015. Elle a mis en évidence de fortes différences de taille entre les individus adultes, différences qui semblent relever d'un dimorphisme sexuel plus que d'une évolution au cours du temps. La chronologie de fonctionnement du site a été précisée via sept nouvelles dates ^{14}C par AMS. Elles ont confirmé que ce piège naturel a fonctionné surtout entre 36000 et 32000 cal BP, avec toutefois quelques individus plus récents (entre 27000 et 17000 cal BP), et qu'aucune tendance évolutive n'était visible dans les biocénoses (bison, renne et cheval sont attestés à toutes les périodes, seul le rhinocéros étant exclusivement daté



Arudy - Gouffre d'Habarra. Dates ^{14}C calibrées obtenues sur la faune paléolithique par la méthode classique et par la méthode AMS.

vers 35000 cal BP). Une inspection du site a permis de conclure que la reprise de travaux de terrain était difficilement envisageable, notamment en raisons de difficultés logistiques.

En revanche, la dynamique créée par ce projet est venue renforcer les démarches actuellement en cours pour le rassemblement de l'ensemble de la collection dans un même lieu de conservation.

Kuntz Delphine et Pétilon Jean-Marc

Gallo-romain à
Époque Moderne

ASSON
1 rue du Litor

Les diverses découvertes archéologiques faites par le passé sur les parcelles dominant l'actuel château d'Abère, et la collecte d'informations réalisée dans le cadre d'une opération de prospection-inventaire pilotée par l'Université de Pau attestent qu'il existe à Asson, bien avant le Moyen Âge, un habitat groupé sur la terrasse qui domine l'Ouzom, au carrefour de deux voies principales empruntées pour le transport du minerai de fer et la transhumance. Le plan de la bastide d'Asson s'articule autour de deux axes délimités par deux églises : Saint-Basile (disparue) à l'extrémité sud et Saint-Martin dans la partie nord.

Le projet d'extension de l'école d'Asson a fait l'objet d'une prescription archéologique en raison de la proximité du château primitif situé non loin de l'emplacement supposé de l'église Saint-Basile. Celle-ci (« la gleyse aperade St Babily ») est intimement liée à l'histoire du château d'Abère : située dans le secteur de l'ancienne maison commune (peut-être l'Abbaye laïque primitive ?), elle apparaît en effet en 1538 incluse dans un champ appartenant au châtelain Pascal

d'Abère (Beyrie et Berdoy, 2013). Une abbaye laïque est connue par une description de 1680 qui renvoie à une possible maison-forte « la maison commune au dit lieu St-Basile confronte par tous endroits avec chemins publics, dans laquelle se tiennent les écoles publiques et se font toutes les assemblées communes et auprès de laquelle est la prison en forme de tour ».

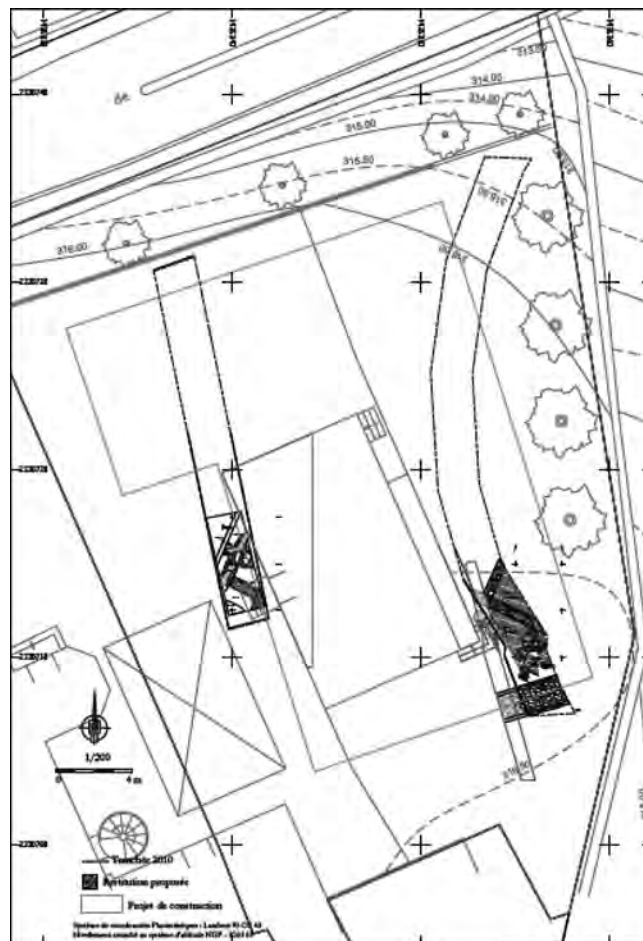
Le lien entre abbaye laïque et l'église St-Basile est assuré puisqu'on sait que l'église est édifée sur et au milieu de terres appartenant à la famille d'Abère. Nous pensons que cette église Saint-Basile, située dans ou tout près de l'école d'Asson a été abandonnée après 1653 lorsque les Protestants qui l'occupaient la quittent pour le temple de la commune voisine d'Arros.

L'hypothèse de la présence d'un cimetière autour d'une église Saint-Basile ou d'une chapelle funéraire a émergé à la suite de la découverte en 2010, dans la cour de l'école d'Asson, de plusieurs structures maçonnées correspondant à des fondations de murs ainsi que d'ossements humains. L'emprise du futur bâtiment d'une superficie d'environ 500 m² a été explorée par

l'ouverture de deux tranchées de sondage orientées nord-sud dont l'ouverture cumulée équivaut à un peu plus de 100 m². Nous avons mis au jour trois fondations de murs très arasées qui se rapportent à un bâtiment (dont il est impossible de restituer le plan d'ensemble). Un dallage de dalles de grès calcaire recoupe ces fondations. Un nettoyage manuel entre les murs 3 et 4 a permis de mettre au jour deux sépultures, dont celle d'un immature, vraisemblablement en espace colmaté (cercueil ?). Les fondations de mur sont peut-être liées aux découvertes anciennes attribuées à la période antique. Si c'est le cas, cela représente un secteur assez grand en termes de superficie car les deux sont distantes de 70 à 80 mètres. Cependant, en l'absence de mobilier attribuable de manière indiscutable à cette période (comme de la céramique sigillée ou campanienne), il ne nous est pas possible d'affirmer que les fondations de murs mises au jour le sont aussi car il n'est pas rare de rencontrer des tuiles à rebords de type tegula et des mortiers de sol en béton de tuileau dans les édifices religieux du Moyen Âge.

Les observations réalisées dans le cadre de ce diagnostic restent trop limitées pour interpréter assurément la nature et la disposition du ou des bâtiments découverts. Cependant, la plupart des éléments de construction (béton de tuileau, murs en galets pris dans du mortier de chaux) semblent se rapporter à un établissement d'une superficie importante, permanent, d'époque antique ou alto-médiévale, occupé ultérieurement (voire peut-être conjointement ?) par des sépultures cherchant à se rapprocher d'un édifice consacré (chapelle) ? Ceci corroborerait l'hypothèse d'A. Berdoy d'une maison abbatiale implantée à proximité immédiate d'une église disparue.

La découverte de deux pierres tombales du XIX^e siècle appuyées contre le mur du jardin de l'école tend à montrer que le lieu a eu longtemps une vocation de cimetière ou de lieu de recueillement. Il faut cependant rester prudent car on ignore si elles ont toujours été là où si elles ont été transportées lors du déménagement du cimetière dans les années 1950. Ces deux pierres tombales se rapportent à la famille Abbadie d'Asson : la première mentionne une Séraphine et la seconde



Asson - 1 rue du Litor.
Plan projet de construction et restauration.

une Joséphine Marguerite née en septembre 1888 et morte en novembre 1889. Ces deux individus ne figurent pas dans les actes de naissance ou de décès de la commune d'Asson. Il pourrait s'agir de pierres tombales d'individus de confession protestante qui auraient été inhumés dans le jardin de leur propriété.

Béague Nadine

- Beyrie A., Berdoy A., La fouille de la ZAC d'Asson (Pyrénées-Atlantiques) : lecture croisée pour une histoire de l'occupation du sol (Xe-XIII^e) et d'un quartier artisanal sidérurgique (Xe) dans le piémont béarnais. Aquitania, 2013, tome 29, p. 191-238

Second Âge du Fer
Haut-Empire

BANCA Site minier de Mehatze

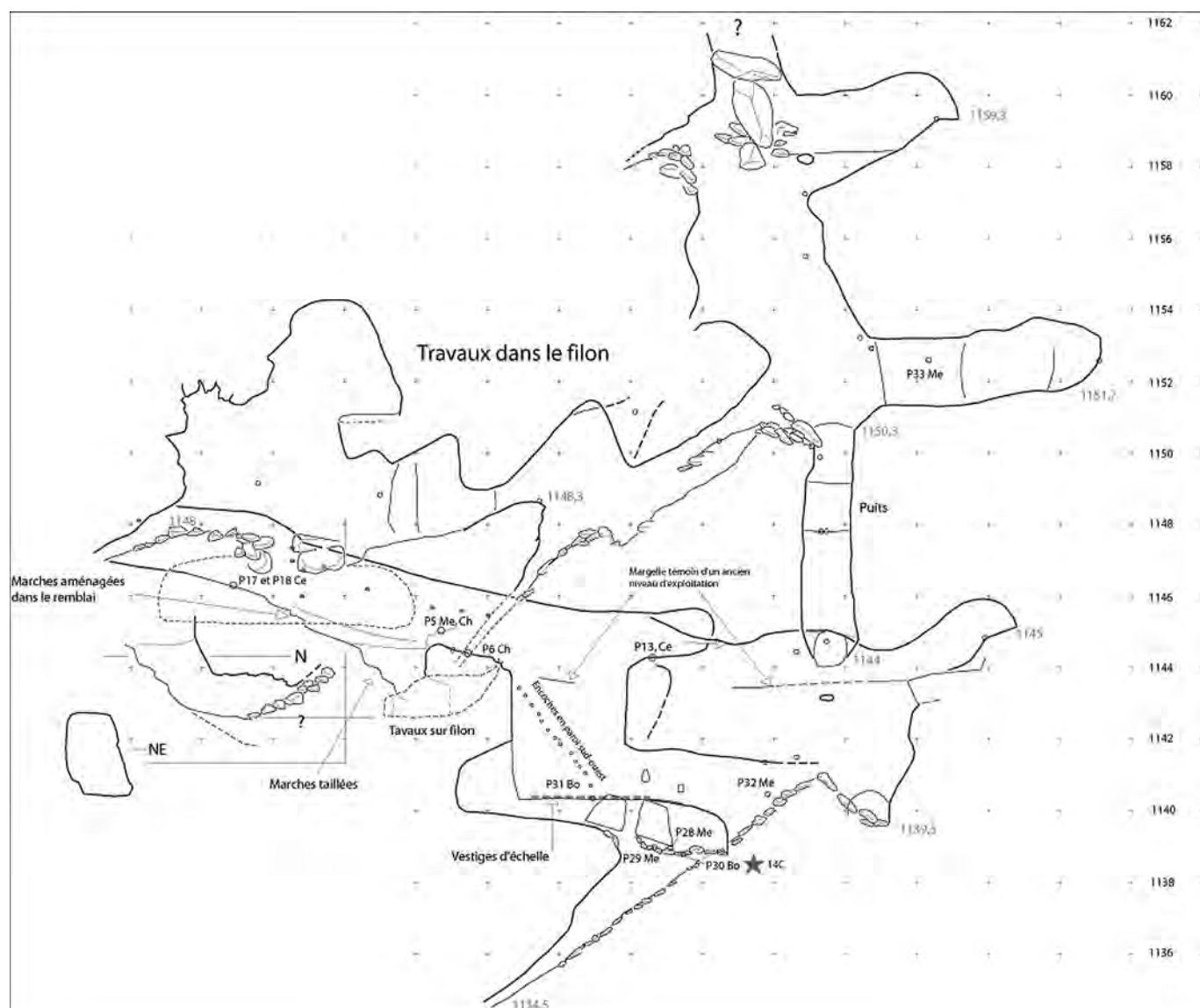
Les recherches lancées en 2012 dans le site minier de Mehatze se sont poursuivies en 2015. Ces vieux travaux, situés de part et d'autre de la clôture frontière séparant le Valcarlos navarrais de la vallée de Baïgorry, ne sont pas référencés dans le corpus d'archives constitué à partir du XVIII^e siècle.

Les investigations des années précédentes avaient révélé la réouverture, à l'époque moderne, d'une vieille galerie en travers-banc, menant au terme de 90 mètres à des chantiers étagés pratiqués dans une colonne minéralisée en sidérite, chalcopryrite, et peut-être cuivres gris argentifères. La typologie des travaux

évoque une exploitation antique alors qu'aucun indice de tir à la poudre n'a pour l'instant été découvert. Le mobilier retrouvé au sol de la galerie ainsi que dans la fouille de la zone d'entrée, situe cette exploitation au I^{er} siècle av. J.-C. Cette donnée est confirmée par le mobilier trouvé dans les sondages ouverts à l'extérieur, sur une grande plate-forme.

Au cours de l'année 2015, nous avons poursuivi les investigations selon plusieurs axes. Dans la tranchée de la galerie ouverte en 2012, l'un des premiers niveaux de circulation au-dessus de la roche a été atteint, donnant ainsi une vision à peu près complète de l'ensemble de la stratigraphie. Celle-ci montre que les mineurs ont délibérément remblayé de manière cyclique le sol de cette tranchée, afin de s'affranchir des inondations et de réduire le dénivelé entre la sortie de la mine et les bords de la terrasse de haldes qui s'élevaient à cause des apports de stériles.

Un nouveau prélèvement de charbon a été effectué dans les niveaux supérieurs de la stratigraphie. Sa datation concorde avec un résultat précédent qui désignait le XIII^e siècle et qui devait être confirmé. Cette information pose question car dans la mine certains indices contredisent l'hypothèse d'une reprise postérieure à l'Antiquité : ainsi, une datation de fragments de bois, issu des vestiges d'un agrès gisant au débouché de la galerie dans le filon, nous ramène encore au I^{er} siècle, alors que la situation de ce mobilier en plein passage, aurait dû causer son anéantissement dans le cas d'une remise en exploitation. Cet agrès mobile, échelle monoxyle ou plus probablement échelle à barreaux, a succédé à un aménagement fixe constitué de bois placés en travers et bloqués dans un alignement d'encoches dont nous avons effectué le relevé. L'élargissement du chantier a contraint les mineurs à abandonner ce mode de franchissement.



Banca - Site minier de Mehatze. Coupe de la zone complexe de chantiers superposés, dans la colonne minéralisée.

Le recueil des objets métalliques situés dans les encoches de lampe a permis d'en faire des radiographies qui restent à exploiter, bien que cette perspective s'annonce difficile compte tenu de l'état très dégradé de ces objets.

Un nouveau sondage ouvert sur la grande terrasse a mis au jour, à très faible profondeur (15 cm), une couche peu épaisse, meuble, riche en charbons, céramiques et fragments de verre fin à double paroi. Cette couche surmonte un « feuilleté » de niveaux évoquant un travail de préparation de minerai. La forme en creux d'un grand bois ayant fait partie d'une structure a été découverte.

La fouille de la grande plate-forme, située en Valcarlos, constitue sans doute l'un des objectifs majeurs du site : une telle opération nous permettra de préciser les activités qui s'y sont déroulées, avec l'espoir qu'elle nous apporte des indications sur le métal exploité, fer ou cuivre, ce dernier paraissant le plus probable, étant donné l'absence de ferriers ou ateliers de réduction sidérurgiques à proximité.

Parent Gilles

Banca - Site minier de Mehatze. Dégagement de l'un des premiers sols antiques de l'entrée de la galerie en travers-banc.



Bas Moyen Âge,
Époque Moderne

BAYONNE

7 et 9 rue Frédéric Bastiat

La zone d'investigation est située à la confluence de la Nive et de l'Adour, dans le quartier du « Petit Bayonne », au cœur d'un parcellaire en lanières.

Entre le XIIe et le XIVe siècle, Bayonne est en plein essor tant au plan commercial que démographique, le rempart antique ne suffit plus à contenir la population qui, peu à peu, s'établit sur les terres marécageuses bordant la Nive. Dans le secteur qui nous occupe (Bourg-neuf et Pannecau) l'hypothèse d'une enceinte prolongeant celle initiée par l'évêque Raymond de Martres vers 1120-1130 à l'ouest de la Nive semble logique mais, pour le moment, non attestée. Selon les historiens, l'enceinte érigée par Edouard Ier vers 1294 (Bayonne étant sous domination anglaise depuis 1154) paraît plus assurée ; elle passerait au niveau de la rue Frédéric Bastiat. Étant donné sa position stratégique et les tensions de la France avec l'Angleterre et l'Espagne, la ville ne cesse d'être entourée de fortifications jusqu'au début du XIXe siècle. Les remparts déclassés en 1907 subissent des démolitions qui seront stoppées définitivement en 1929.

Selon le cahier des charges, le diagnostic se voyait assigner deux objectifs principaux : (1) positionner

l'enceinte et (2) vérifier si des habitations accolées au rempart à la période médiévale préexistaient aux jardins représentés sur les plans de l'époque moderne.

Cantonnée à la moitié de l'emprise prescrite, l'opération a toutefois permis de localiser l'enceinte édifiée au XIIIe siècle au droit de la façade sur la rue Frédéric Bastiat, bien que nous ne soyons pas en mesure d'affirmer que nous ayons à faire à l'état d'origine. Le rôle du mur plus étroit bâti directement sur l'arase de l'enceinte n'est pas encore défini : participe-t-il à l'entretien de celle-ci ou sert-il à asseoir une nouvelle construction au XIXe siècle ?

Un second sondage, réalisé à l'intérieur de la parcelle, témoigne de l'utilisation de cet espace en tant que jardins au long de l'époque moderne. Toutefois, un sol de carreaux de terre cuite observé à 1,60 m de profondeur, soit la cote d'arrêt du sondage du fait de l'arrivée de la nappe phréatique, peut laisser envisager la présence d'aménagements (bâtiments ?) à proximité de l'enceinte à la fin du moyen âge ou au début de l'époque moderne.

Cavalin Florence

BAYONNE

Îlot de la Monnaie

Le projet immobilier (création d'une rue, immeuble et parking souterrain) se trouve sur l'emplacement de la Caisse d'Épargne, édifée au début des années 1970 à la place de l'atelier de frappe monétaire de Bayonne établi à cet endroit depuis 1661. Il est par ailleurs situé à l'intérieur du castrum antique dont la courtine orientale constitue la limite de parcelle.

Le diagnostic (Wozny, 2005) avait permis d'identifier un fossé antique au sud de la cave dite « gothique » et, à une quarantaine de mètres, à l'angle nord-est, un muret et des sols de terre d'époque moderne. La cave, conservée dans le cadre du projet, avait fait l'objet d'une étude archéologique des élévations et d'une fouille partielle (Martin, 2011).

La présente opération, réalisée en deux temps (juin 2012 et novembre 2015) en raison d'une interruption du chantier, a consisté en la surveillance des excavations liées à l'extension du parc de stationnement souterrain et à l'aménagement de l'accès depuis la rue de la Monnaie, soit environ 250 m².

Elle n'a pas permis de repérer de nouveau vestige antique, les seuls éléments liés à cette période se

retrouvant en position secondaire au sein des strates. D'ailleurs peu de niveaux en place ont pu être observés, ils l'ont été jusqu'à 1 m de profondeur au maximum par rapport au terrain actuel. Quelques structures en creux ont été dégagées dont une latrine avérée (St 01) ainsi qu'une seconde probable (St 201).

Les structures maçonnées n'apparaissent vraisemblablement pas avant le XVII^e siècle. Néanmoins il semble que ces dernières pourraient en partie s'appuyer sur des fondations plus anciennes. Nous les avons probablement partiellement observées dans le cas des latrines St 04.

Enfin, aucune infrastructure qui aurait pu servir dans un atelier monétaire n'a été découverte.

Ferullo Olivier à partir de la notice remise par la responsable d'opération Cavalin Florence (Inrap).

- Wozny L. Bayonne, Îlot de la Monnaie. Bilan scientifique régional, SRA Aquitaine, 2005, p.187-188.
- Martin P. Bayonne, Rue des Gouverneurs – cave médiévale. Bilan scientifique régional, SRA Aquitaine, 2011, p. 189 - 191.

BAYONNE

3 rue du Pilori

Le projet de réhabilitation de l'immeuble sis 3 rue du Pilori a nécessité la prescription d'une étude archéologique préalable. Les investigations avaient pour objectif de mesurer l'étendue des vestiges du rempart antique, dont la limite orientale de la parcelle reprend le tracé, et de caractériser les constructions qui s'y sont appuyées afin de comprendre l'évolution générale de l'immeuble.

Cette étude permet de confirmer les observations faites par Jean-Pascal Fourdrin sur plusieurs sections du rempart de la ville. Le parement interne est conservé au rez-de-chaussée sous la forme de quatre pans de moellons cubiques de petit appareil en calcaire dur de Bidache. Chaque ressaut marque un retrait de maçonnerie. Au niveau du plancher qui sépare le rez-de-chaussée du premier étage, seul le blocage est conservé, lequel a été dégraissé d'environ 1,50 m.

Au premier étage, il sert de mur de façade ouest à la maison sise dans la parcelle 178 (13 rue de la Salie), laquelle correspond au premier bâtiment édifié contre la face externe du rempart. Plusieurs travaux

de réfection y sont visibles, lesquels pourraient être mis en relation avec le dégraisement. Au deuxième niveau, un mur, contemporain de l'installation de cette maison, se pose sur le blocage du rempart. Cette maison est élevée sur deux niveaux comme l'attestent les traces de l'ancienne toiture en tuiles plates. Aucun caractère discriminant ne permet de l'attribuer à une période de construction. Elle est néanmoins figurée sur un plan de 1674. Comme la maison occupant la parcelle 180 (3 rue du Pilori) y figure également, on la suppose antérieure, sans pouvoir préciser plus avant. Elle est surélevée d'un niveau avant l'édification de la maison du 3 rue du Pilori comme l'attestent d'une part la maçonnerie qui surmonte l'ancrage de la première toiture et, d'autre part, les relations stratigraphiques entre les trois maisons qui se rencontrent dans la cour située à l'arrière de la parcelle.

Ces constructions s'installent dès l'époque médiévale, potentiellement vers le XIII^e siècle, puisque le tracé de l'enceinte est modifié rendant la section orientale du rempart antique obsolète. La deuxième



Bayonne - 3 rue du Pilori - Mur oriental des vestiges du rempart antique.

maison (parcelle 180) est peut-être construite peu de temps après. Enfin, la dernière maison (parcelle 177) est vraisemblablement édifiée au cours du dernier quart du XVII^e siècle (entre 1674 et 1700, d'après les plans de la ville).

Si la stratégie d'occupation de l'espace de ces trois parcelles est assez bien maîtrisée, il est en revanche dommage que nous n'ayons pas davantage

d'informations sur l'évolution urbaine de la ville suite à l'abandon de la section orientale du rempart. Aucun élément ne nous permet de mettre précisément en évidence la manière dont l'espace a pu être progressivement occupé au cœur même du Grand Bayonne.

Pédini Cécilia

Bas-Empire

BAYONNE 4 et 6 rue du Pilori

L'immeuble des 4 et 6 rue du Pilori est appuyé contre la face interne de la courtine antique. Ce secteur de l'enceinte, tourné vers le nord-est, correspond à l'ancien front fluvial, le long de la Nive, qui se caractérise par une épaisseur réduite (2,40 m) adaptée à la protection naturelle offerte par la configuration du terrain d'approche. Il a perdu son intérêt défensif au Moyen Âge et s'est trouvé intégré dans le tissu urbain avec l'extension vers l'est de l'espace protégé par la fortification.

Dans le cadre du chantier de réhabilitation, après l'enlèvement des enduits, les traces du rempart, amputé dans son épaisseur, sont apparues sur toute la longueur du côté est de la parcelle. Aucun parement d'origine n'est conservé au-dessus du sol actuel du rez-de-chaussée. La présence d'un renformis, formé principalement de briques plaquées pour obtenir une surface verticale, masquait certaines surfaces de la maçonnerie antique. L'attention s'est portée plus précisément dans le premier local, correspondant

à la boutique de la rue du Pilon, où un piquage complémentaire, associé à un micro-sablage, a permis d'observer les détails de l'arrachement. Les structures visibles correspondent à une coupe longitudinale à l'intérieur du blocage, ce qui a offert la possibilité de faire des observations sur la nature des matériaux de la courtine et sur leur mise en œuvre.

L'analyse fait ressortir dans le blocage des différences de composition selon l'emplacement en hauteur : irrégulière en partie basse, avec des pierres placées sans alignement dans le bain de mortier, et montrant au contraire des blocs disposés par couches en partie supérieure. Les lignes de séchage, témoins des temps d'arrêt dans la construction, se lisent encore

dans le mortier. On peut en déduire qu'en partie basse, le parement était éloigné de l'arrachement actuel qui correspond à un remplissage, et qu'en partie haute, les blocs visibles se trouvaient plus rapprochés des moellons de parement disparus. Il y avait donc une ou plusieurs retraites, la courtine étant plus épaisse à la base.

Cette restitution correspond à ce qui a pu être observé sur le revers des courtines en plusieurs endroits de la ville, par exemple dans l'ancien hôtel du Gouvernement, entre la rue de la Monnaie et la rue des Gouverneurs, ou près de la tour d'angle du Château-Vieux.

Béague Nadine

BILHERES-EN-OSSAU

Plateau du Benou (cromlechs du Couraüs d'Accaüs)

Les seize cercles de pierres du Plateau du Benou, classés Monuments Historiques dès 1889, représentent un très bel exemple du mégalithisme pyrénéen. Les cromlechs sont rarement isolés. On les trouve dans les vallées pyrénéennes par groupe de plusieurs unités (de 2 à 16). Ils sont constitués de grosses dalles soigneusement fichées en terre, dressées et calées, disposées en cercle. Ils ont été construits pour la plupart il y a plus de 3000 ans. Une fouille réalisée en 1975 sur un des cercles d'Accaüs a toutefois donné une date légèrement différente pour les matériels mis au jour en son centre, soit environs 500 ans av. J.C.

La fonction de ces structures est mal connue, d'autant qu'elle a pu évoluer au cours du temps et donner lieu à différentes réutilisations. Les fouilles archéologiques de plusieurs de ces cercles de pierre ont montré qu'il ne s'agit ni de restes d'habitat, ni de lieux funéraires (sauf exception). Construits sur des sites souvent exceptionnels de par le panorama qu'ils offrent, souvent proches des sentiers actuels de transhumance, ils ont pu être utilisés comme lieux de rassemblement ou de cérémonies.

Le Plateau du Benou connaît une importante fréquentation par les randonneurs, qui, à plusieurs

reprises, a occasionné des atteintes aux cromlechs, souvent utilisés pour y installer des foyers ou comme dépotoirs. La Mairie de Bilhères a donc souhaité entreprendre, avec le concours du Groupe Archéologique des Pyrénées Occidentales, une opération d'entretien du site afin d'améliorer leur protection et de sensibiliser le public à ce patrimoine au travers de la mise en place de panneaux explicatifs. L'opération consistait essentiellement à procéder à l'enlèvement de la végétation aux abords immédiats des cercles et au nettoyage de deux d'entre eux avant leur comblement avec de la terre.

Si ces interventions ne prévoyaient aucun affouillement, il est néanmoins paru nécessaire de les accompagner d'une prospection au détecteur de métaux. Outre la récupération des déchets contemporains afin de procéder à leur évacuation, il s'agissait de repérer et de recueillir d'éventuels éléments mobiliers en lien avec l'utilisation de ces cercles, et de prévenir des actes de pillage. Cette opération n'a toutefois livré aucun indice de nature archéologique.

Ferullo Olivier à partir des informations fournies par le responsable d'opération Rose Jean-Éric (bénévole).

GARLIN ZAEI de l'échangeur Bassin de rétention

La fouille a été réalisée à l'initiative de la Société d'Équipement des Pays de l'Adour (SEPA), dans le cadre du projet de création d'une zone d'activité économique inter communautaire (ZAEI) dite « Parc d'activités du Nord Béarn », en marge du diffuseur autoroutier A65 Pau-Langon. Le diagnostic de l'emprise du projet (Chopin, 2014) a mis en évidence des vestiges d'industrie lithique attribuables au Paléolithique ancien et/ou au Paléolithique moyen, qui s'inscrivent dans une séquence pédo-sédimentaire semblable à celles décrites lors des opérations préventives sur le tracé de l'A65 notamment (sites de Duclos à Auriac, Romentères, Bénazit, Septsos...). Du mobilier avait été découvert sur une grande partie de l'emprise du diagnostic mais le secteur du sondage 174 a été préférentiellement choisi pour la réalisation d'une fouille archéologique sur l'emprise d'un bassin de rétention d'eaux, d'une superficie d'environ 2700 m².

Les principaux objectifs de la fouille se sont axés sur l'établissement d'un cadre chrono-sédimentaire

détaillé ainsi que sur la constitution d'un assemblage d'industrie lithique suffisant pour établir une diagnose techno-culturelle, et éventuellement se prononcer sur un possible mélange chrono-culturel. Une première phase du terrain a donc été consacrée à l'étude pédo-sédimentaire de la séquence stratigraphique, avec la réalisation d'une coupe continue est/ouest dans l'axe médian du bassin afin d'observer la séquence dans son développement maximal. Plusieurs sondages profonds ont ainsi été réalisés par paliers le long de cette tranchée centrale, avant de procéder au décapage mécanique extensif de l'emprise.

Les vestiges mis au jour sont essentiellement localisés dans les limons qui supportent l'horizon d'accumulation Bt supérieur, aux environs de 0,80 m de profondeur et ce jusqu'à parfois 1,4 m. Le mobilier recueilli est quasi-exclusivement confectionné sur galets de quartzite. Il est marqué par la prédominance des chaînes opératoires de débitage sur celles de façonnage qui sont seulement attestées par quelques



Vue en plan de l'amas n°2 (fouille manuelle), produits de débitage et fragments de galets et/ou nucléus en quartzite.

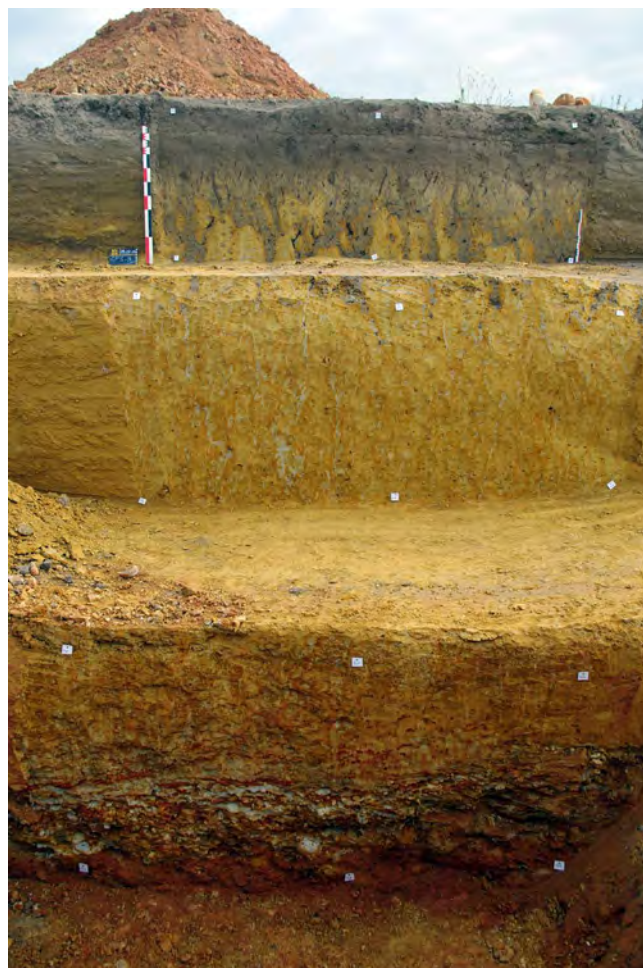
hachereaux et bifaces. Le débitage est majoritairement de type discoïde, unifacial surtout, mais aussi bifacial partiel. On note aussi la forte présence de nucléus débités frontalement sur enclume. L'outillage est rare, peu défini typologiquement pour l'outillage retouché (denticulés, racloirs...), la part de l'outillage lourd et façonné y est relativement importante (galets aménagés, grands éclats tranchants, bifaces...). Les témoins de débitage en silex sont extrêmement rares.

La série présente des caractères technologiques et typologiques évoquant l'Acheuléen pyrénéo-garonnais, mais a été collectée dans une position stratigraphique en contradiction avec l'âge supposé ancien de l'industrie. La position secondaire de la nappe d'objets lithique n'est pas évidente au vu des observations de terrain (petites concentrations de vestiges avec remontages suggérant une faible perturbation), de l'analyse morpho-sédimentaire de la séquence et des états de surface des objets. Si l'industrie recueillie à Garlin n'est pas un Acheuléen pyrénéo-garonnais en position secondaire, ce serait alors à un faciès particulier du Moustérien que nous avons affaire.

Taylor Alexis

- Chopin J.-F. Garlin – ZAEI du diffuseur A65. Bilan scientifique régional, SRA Aquitaine, 214, p. 207-208

Ci-contre : Garlin - ZAEI de l'échangeur - Bassin de rétention. Coupe 1.3 vue générale, le mobilier apparaît à hauteur de la base du palier 1/sommet palier 2.



Époque indéterminée

ITXASSOU Camp de César – Alzuyeta

Le projet de création d'une aire d'accueil pour les gens du voyage a motivé la réalisation d'un diagnostic archéologique sur un terrain d'environ 4000 m². Implanté sur le versant méridional du « Camp de César », vaste zone d'exploitation aurifère aux dépens d'anciennes alluvions de la Nive pendant la période gauloise et l'Antiquité, il se trouve en partie sur un monticule similaire à ceux reconnus dans la zone dévolue à l'orpaillage. L'investigation a été menée au moyen de tranchées représentant 8,75 % de l'emprise.

Peu de vestiges ont été repérés à la profondeur prescrite (1 m en moyenne), l'essentiel des indices étant constitués de couches d'accumulation de déblais. Les aménagements et structures ont été découverts en contrebas du monticule.

Les vestiges fossoyés mis au jour ne contiennent pas de mobilier pas plus que les niveaux dégagés. Aucune datation n'est donc possible catégoriquement. Aucune correspondance avec une limite parcellaire

figurée sur le cadastre napoléonien n'a pu être établie et les photographies aériennes de l'IGN ne révèlent aucune trace pouvant y être associée.

En périphérie nord-ouest, les niveaux de galets mis en évidence pourraient relever d'une zone d'abandon (phase 3) d'un ancien chantier de type ravin attribué aux phases 1 et 2 de l'exploitation minière telle qu'elle a été étudiée (Cauuet 2001). Au sud, en revanche, nous sommes au pied des déblais accumulés dès la phase 1.

Ce diagnostic confirme la présence de déblais issus d'une activité minière vraisemblablement contemporaine de celle du Camp de César. Si les structures dégagées ne sont pas datables, leur interprétation hors du contexte spécifique à l'ensemble du secteur paraît aléatoire mais reste à vérifier.

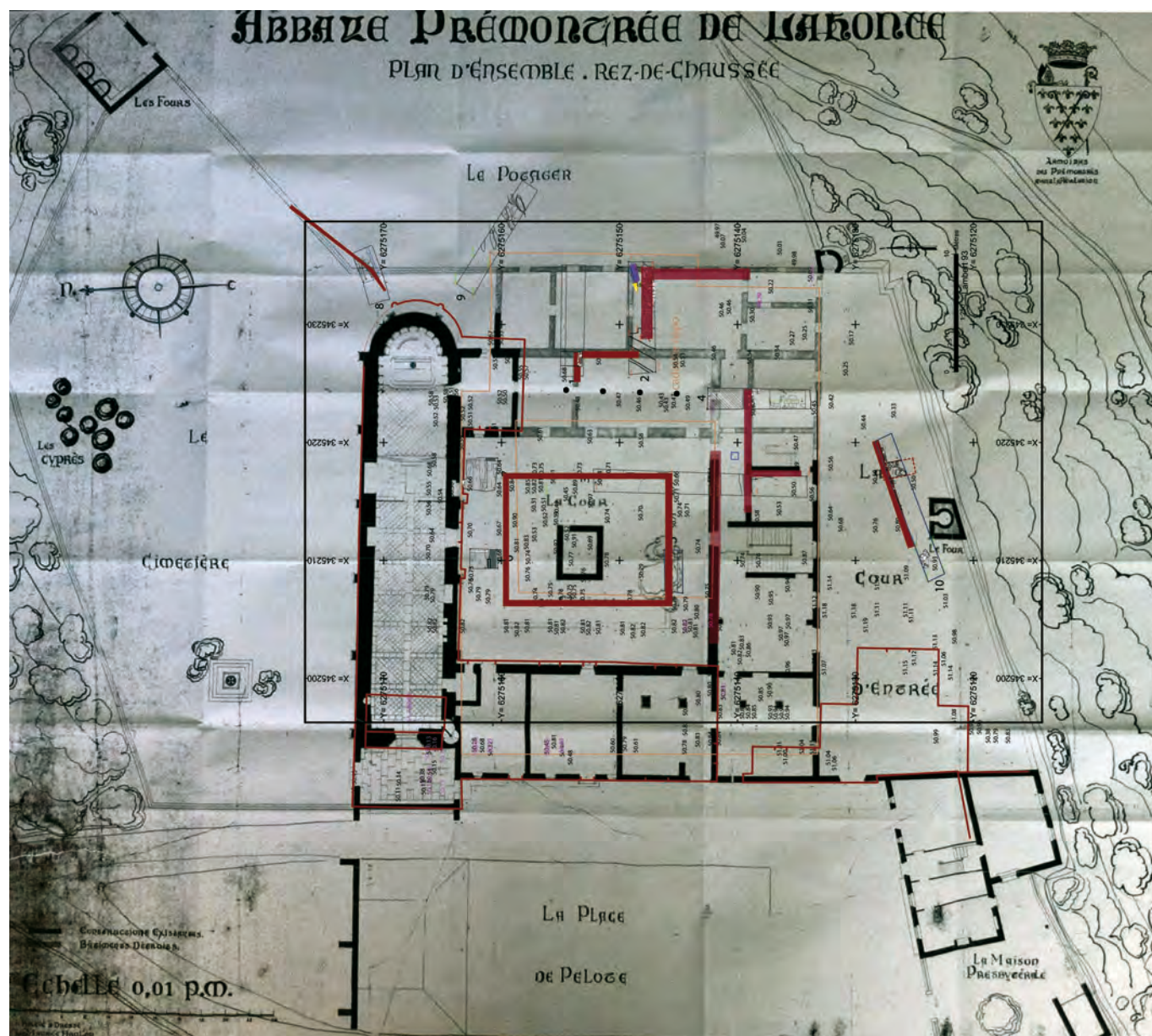
Cavalin Florence

- Cauuet B. Des mines d'or en alluvions de l'Âge du Fer au Pays Basque Nord, Catalogue d'exposition « L'or de Tolosa », Toulouse, 2001, p.32-40

des anciens bâtiments conventuels et de reconnaître la présence de sépultures.

En 1938, l'architecte M. Haulon, a réalisé des plans qui restitueraient les bâtiments conventuels, mais nous ignorons si ceux-ci étaient alors encore en tout ou partie visibles. L'objectif du diagnostic était de vérifier à l'est et au sud de l'église la présence des murs et des sols

L'absence de textes consacrés aux bâtiments conventuels et le fait que la plupart des structures « construites » ne sont observables qu'en fondation, n'autorisant dès lors l'établissement que d'un petit nombre de liens stratigraphiques, ne permettent pas



Plan d'ensemble - Rez-de-chaussée.

vraiment de rendre compte de l'organisation de l'abbaye au Moyen Âge. Le mur bahut du cloître correspond à un état qui semble tardif au vu du mobilier céramique portant des traces de glaçure recueilli dans la couche (U.S 3002) qui semble lui être contemporaine.

La disposition des bâtiments de l'abbaye a pu être en partie vérifiée (cf. fig.), avec la majorité des murs mis au jour concordante avec des bâtiments portés sur le plan de 1938. Nous n'avons en revanche aucune indication chronologique pour les murs qui ont été reconnus dans le sondage le plus méridional, ouvert près du rebord de terrasse, et qui ne peuvent être mis en rapport avec le four à chaux mentionné sur le plan. Ils semblent bien relever d'un bâtiment inconnu jusqu'ici, donc a priori antérieur à la période moderne.

Comme il fallait s'y attendre aux abords d'une abbaye, les sépultures sont nombreuses, s'étalant des origines jusqu'à nos jours, avec un léger déplacement spatial de l'aire cémétériale. Cinq tranchées de sondage ont permis d'appréhender une séquence de « terre à inhumations » densément utilisée, au sein de laquelle les multiples recoupements et superpositions de sépultures ont révélé l'existence de 3 à 5 phases d'inhumation.

Une aire sépulcrale a été identifiée à l'arrière du chevet de l'église et la mise en évidence de plusieurs phases d'inhumation témoigne d'une utilisation de la

zone funéraire maintenue dans le temps. Une tombe est probablement contemporaine de l'édification de l'église (XIIe siècle).

L'implantation de ces tombes au plus près, voire les unes empiétant sur les autres, pourrait soit témoigner d'une volonté de « rapprocher » certains défunts entre eux, soit être une réponse face à un espace d'accueil devenu trop restreint : l'aspect attractif de l'édifice cultuel pouvant également renforcer cette seconde possibilité. L'utilisation de ces différentes zones sépulcrales a visiblement occasionné la destruction de plusieurs tombes comme en témoigne la présence de restes humains épars aux abords de celles-ci ou d'ossements réintroduits dans le comblement des fosses plus récentes.

L'emprise de ces différentes zones funéraires paraît circonscrite au plus près du mur méridional de l'église et aux abords sud-est et nord-est de son chevet. Les zones d'inhumation identifiées dans les tranchées situées aux abords sud de l'église marquent un arrêt net à l'ouest. Seuls quelques restes humains épars provenant d'une couche de remblai pourraient témoigner de la présence d'une tombe proche du mur sud du cloître, mais cela reste sujet à caution.

Béague Nadine

LARCEVEAU-ARROS-CIBITS Maison Jauregia

La maison Jauregia semble correspondre à l'implantation de la maison noble « la salle de Larcabau » citée en 1365. Elle présente toutefois un plan totalement différent de celui que l'on rencontre habituellement au Pays-basque pour ce type d'édifice. Depuis 2002, elle fait l'objet de très importants travaux de rénovation donnant lieu à un suivi attentif.

Au cours des travaux, les sondages effectués n'ont permis de relever que des indices apportés par du matériel moderne ; les couches archéologiques sont souvent très minces par suite de la présence d'un substratum rocheux affleurant (flysch) ; de ce fait, les différentes reprises ont vidangé les dépôts précédents.

Une étude archéologique du bâti a permis de proposer des hypothèses de chronologie relative pour la construction et les aménagements postérieurs de la maison. Quatre phases ont pu être différenciées.

En première phase, intervient une construction primitive dans la partie ouest. La présence de quatre poteaux de bois encastés dans la maçonnerie et la trace d'une ancienne toiture dans le grenier incitent à

proposer l'existence d'un bâtiment primitif à ossature bois. Au rez-de-chaussée, la présence d'une porte indique que le remplissage en pierres pourrait avoir été réalisé dès cette première phase ; en effet son encadrement en pierre est implanté dans l'alignement du mur de refend de Jauregia, ce qui prouve qu'elle est antérieure à la construction actuelle.

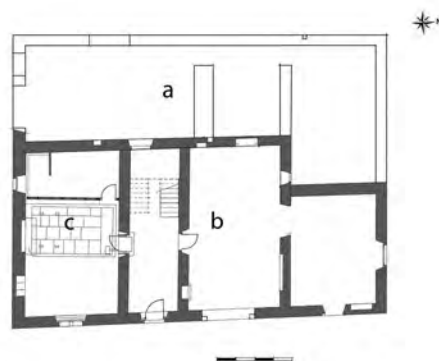
Une deuxième phase correspondrait à la réalisation de la maison Jauregia telle que nous la connaissons aujourd'hui. La porte d'entrée constituée d'un arc en plein cintre et de piédroits en calcaire gris porte une date gravée 1571. Deux croisées ont été identifiées sur la façade principale.

La troisième phase verrait une évolution de la maison vers une fonction agricole. Un fouloir-pressoir sur la partie sud de la maison a été identifié ; un « ezkaratz », pièce destinée au rangement du matériel agricole et la création d'une porte de grange ont fait disparaître une des croisées existantes.

C'est alors que la façade orientale à pans de bois a pu être modifiée en reposant non plus en encorbellement, mais posée sur le mur de façade du rez-de-chaussée.



*Larceveau-Arros-Cibits - Maison Jauregia
Proposition de restitution de la façade d'origine.
Etat 202 en vignette.
Illustrations B. Duvivier.*



*Plan de rez de chaussée.
a : bâtiment primitif
b : Jauregia
c : fouloir pressoir.*

En quatrième phase, le fouloir-pressoir a été démonté. Les pièces du rez-de-chaussée ont retrouvé leur fonction primitive de logement, à l'exception de « l'ezkaratz » qui a été maintenu.

En résumé, deux indices essentiels ont incité à proposer cette chronologie constructive, la porte située dans le mur séparant Jauregia du bâtiment

annexe primitif ainsi que la trace d'une ancienne toiture dans le pignon de ce même mur. Une étude dendrochronologique sur les quatre poteaux encastres dans la maçonnerie pourrait nous donner des repères plus précis et nous approcher d'une date de construction du bâtiment primitif.

Chassevent Bernard

Gallo-romain

LESCAR

12 rue du Bialé (foyer A.D.A.P.E.I)

Le projet d'extension des pavillons d'hébergement de l'A.D.A.P.E.I. de Lescar situés dans le quartier du Bialé, concerne des terrains ayant livré des vestiges de l'ancienne cité gallo-romaine de Beneharnum. La fouille réalisée en 2008 sur l'emprise de ce projet a confirmé la poursuite des niveaux d'occupation antiques identifiés à l'occasion d'opérations plus anciennes, notamment celles conduites par M. Bats et F. Réchin (Bats, 1975 ; Réchin, 2008). Elle avait permis un dégagement et une analyse des vestiges sur les emprises concernées par les extensions. Des tronçons de voie et des bâtiments, dont le plan se distribue en un ensemble de pièces rectangulaires, avaient été mis au jour. Une partie d'un bâtiment thermal avait alors été dégagée (Roudier,

2008). Une prescription a été émise en 2013 en raison de la réalisation de nouveaux ouvrages de mise aux normes du dispositif d'assainissement, implantés dans des secteurs situés en position intermédiaire ou périphérique à ceux précédemment fouillés.

L'opération a, dans un premier temps, consisté en la fouille de deux futurs bassins de rétention d'eau. Au nord, sur une surface de 25 m², elle a permis de dégager plusieurs maçonneries, dont certaines, relativement imposantes, confortent le bâtiment thermal. Au sud, sur une surface d'environ 66 m², l'implantation d'un second bassin de rétention se situe à l'emplacement de la voie. Les niveaux de circulation ont été dégagés en plan, de même que l'égout central, et la réalisation d'un sondage

transversal a permis de détailler leur chronologie et leur mode de construction. Lors d'une deuxième phase de l'opération, consistant en la surveillance des travaux de terrassements en vue de l'installation d'une voie d'accès chantier, plusieurs maçonneries ont aussi été mises au jour. Ces données, ajoutées à celles recueillies lors de la dernière phase de surveillance de travaux pour l'implantation des réseaux EU/EV, complètent le plan du bâtiment thermal, dont l'emprise s'étend désormais largement vers le sud (cf. fig.).

La fouille complémentaire permet de préciser la chronologie des structures établies à l'emplacement des terrains actuellement occupés par le foyer de l'A.D.A.P.E.I. Les premiers niveaux d'occupation ont livré de la céramique appartenant à la période augustéenne, tandis que l'analyse numismatique confirme un aménagement précoce de la zone. Dès la fin du I^{er} siècle avant J.-C., le secteur méridional voit la mise en place des premiers éléments d'urbanisme, avec un axe de voirie nord-est/sud-ouest, caractérisé par une chaussée en cailloutis bordée par un fossé au nord ainsi que par un hypothétique fossé au sud (cf. fig.). Alors qu'en 2008, deux pièces d'un bâtiment thermal avaient été mises au jour, les opérations de fouille et de surveillance archéologique réalisées entre 2013 et 2015 permettent de compléter le plan de l'édifice, avec six espaces supplémentaires, occupant dès lors une surface estimée à 880 m². La découverte la plus emblématique de l'opération reste sans nul doute la mise au jour d'un sol dallé de marbre appartenant à un espace de grande envergure. D'autre part, le dégagement des pièces au nord tend à confirmer l'existence de réaménagements. Les thermes de Lescar-Beneharnum connaissent ainsi, entre le I^{er} siècle et le II^e siècle après J.-C., plusieurs phases de construction.

Dans son deuxième état, dénommée R11 par F. Réchin et mise au jour entre 1976 et 1982 puis en 1993, la voie méridionale, dont la largeur est estimée à 18 m, reprend une direction nord-est/sud-ouest mais décale son axe d'environ 9-10 degrés vers le sud. Elle est formée d'une épaisse couche de galets de quartzite et possède un égout central, délimité par deux murets, et muni d'un fond en dalles de grès (cf. fig.). Ce deuxième état est daté par le mobilier découvert dans le comblement de la tranchée d'installation du caniveau, de la seconde moitié du I^{er} ou du II^e siècle après J.-C. Tandis que le secteur thermal fait l'objet de récupérations et de destructions qui interviennent dans le courant du III^e siècle après J.-C., l'égout maçonné de la rue 11 connaît un abandon définitif au IV^e siècle. Cet axe de circulation continue d'être utilisé dans une configuration assez sommaire, tandis que plusieurs maçonneries et structures marquent des réoccupations ponctuelles du site, à des époques indéterminées.

Les découvertes effectuées à l'occasion de ces surveillances de travaux contribuent, en plusieurs



Lescar - 12 rue du Bialé. Vue en coupe de l'égout de la rue 11 dans le sondage transversal. Cliché F. Larre, Hadès.

points, à faire le lien entre les diverses opérations archéologiques réalisées sur le foyer de l'A.D.A.P.E.I. Bien qu'elle présente encore de nombreuses lacunes, l'organisation du bâtiment thermal est mieux cernée, de même que son implantation dans le tissu urbain. La rue de tradition augustéenne, établie dans le secteur méridional, possède une orientation différente de la rue 11, dotée d'un égout central maçonné. Elle correspond semble-t-il à la trame orthogonale B définie par F. Réchin en 2008, tandis que la rue 11, plus tardive et appartenant à la trame A, s'implante de manière perpendiculaire à la canalisation déjà existante au nord, sans doute destinée à l'évacuation des eaux usées du bâtiment thermal. Des questions demeurent toutefois quant à la jonction de ces structures ainsi que sur l'approvisionnement en eau de l'édifice. Si les aménagements repérés lors de cette surveillance ont été détruits par les travaux, il faut espérer que les découvertes futures apporteront des réponses à nos interrogations.

Larre Fanny

- Bats M. Lueurs nouvelles sur Beneharnum-Lescar à l'époque gallo-romaine. *Revue de Pau et du Béarn*, 3, 1975, p. 25-37.
- Réchin F. Le paysage urbain de Lescar-Beneharnum durant l'Antiquité. In : Réchin (F.), Barraud (D.) dir. — Lescar-Beneharnum. Ville antique entre Pyrénées et Aquitaine. *Archéologie des Pyrénées occidentales et des Landes*, hors-série 3, 2008, p. 121-190.
- Roudier M. Lescar - Foyer du Bialé. Bilan scientifique régional, SRA Aquitaine, 2008, p. 140-143.

Ci-contre : Lescar - 12 rue du Bialé.
Plan de localisation des thermes et de la rue 11. Proposition de restitution.

En haut à droite : Plan de localisation de la rue augustéenne
et proposition de restitution.

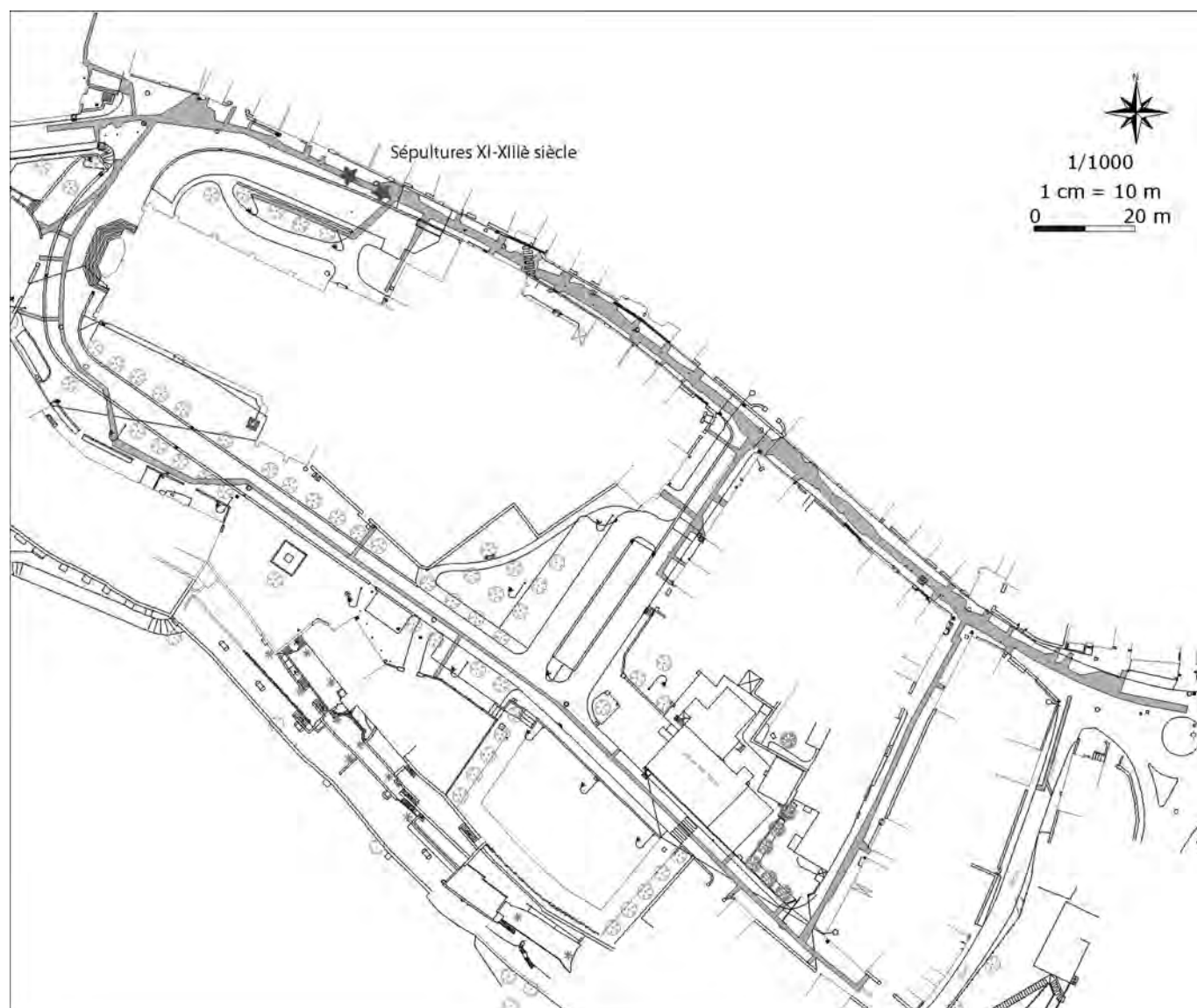
Relevé de S. Malpelat et C. Proye-Guimard,
DAO de M. Roudier et F. Larre, Hadès, 2008-2016.

Une fouille archéologique a été prescrite à l'occasion d'un projet de rénovation des réseaux d'eau et d'assainissement dans la Ville Haute de Lescar. Les rues concernées se situent autour de l'ensemble cathédral et le long du rempart du Bas Empire, dans le secteur dit de « La Cité » (rue Callebraque, rue Henri Rozier, partie haute de la rue du Parvis, place Royale, rue de la Cité et place de l'Evêché). L'opération s'est déroulée en deux temps, à l'été 2013 puis à l'été 2015.

Aucun vestige n'a été mis au jour dans la rue Callebraque ni dans la section orientale de la rue Henri Rozier. Par contre, la surveillance des travaux a permis d'identifier plusieurs fondations de murs conservées Place royale et dans la section ouest de la rue Henri

Rozier, dont certaines apparaissent directement sous le bitume. Le mode de construction des murs rappelle celui utilisé à la période antique, bien que leur datation n'ait pas pu être précisée ; aucun niveau associé n'a été identifié (cf.fig.). Le réaménagement de la zone et l'installation des anciens réseaux ont grandement perturbé la lecture de la stratigraphie.

Plus à l'ouest de ce secteur, les restes humains de plusieurs individus ont été mis au jour, pour certains pratiquement sous les niveaux d'enrobés. La zone sépulcrale identifiée s'étend de l'entrée actuelle du cimetière jusqu'aux habitations situées en face. Les derniers restes mis au jour l'ont été au niveau du numéro 6 de la Place Royale. La plupart de ces ossements étaient en position secondaire. L'encaissant



Plan général du suivi de travaux au 1/10000 (© Archeodunum SAS)

était constitué d'une terre pulvérulente suggérant que les perturbations étaient liées aux derniers réaménagements de la place.

Au nord et au nord-ouest de la Cathédrale, le suivi des travaux a permis de dégager les fondations d'ensembles maçonnés de diverses périodes (médiévales à modernes). Elles correspondent aux murs de façade des bâtiments mentionnés dans le Dénombrement des feux de Béarn (1385), dans le Terrier de Lescar de 1643 et qui figurent sur le cadastre de 1812. A l'est de ces murs, deux sépultures individuelles ont été dégagées. Il s'agit d'individus

adultes, dont un sujet féminin, le sexe n'ayant pu être clairement déterminé pour le second. Une datation radiocarbone a été effectuée sur un fragment osseux du sujet féminin (SP2050) indiquant une datation comprise entre la seconde moitié du XI^e siècle et le premier quart du XIII^e siècle. Cette date antérieure au Dénombrement des feux de Béarn (1385) semble donc situer l'abandon de la fonction funéraire de la zone au cours du XIII^e siècle.

Kirschenbilder Benoît

Moyen Âge

MORLANNE

Château de Morlanne

Les travaux de rénovation du château de Morlanne engagés par le Conseil départemental ont donné l'occasion de porter un regard archéologique, inédit à ce jour, sur cet édifice, réputé avoir été édifié sur l'ordre de Gaston Fébus, comte de Foix-Béarn (1331-1390).

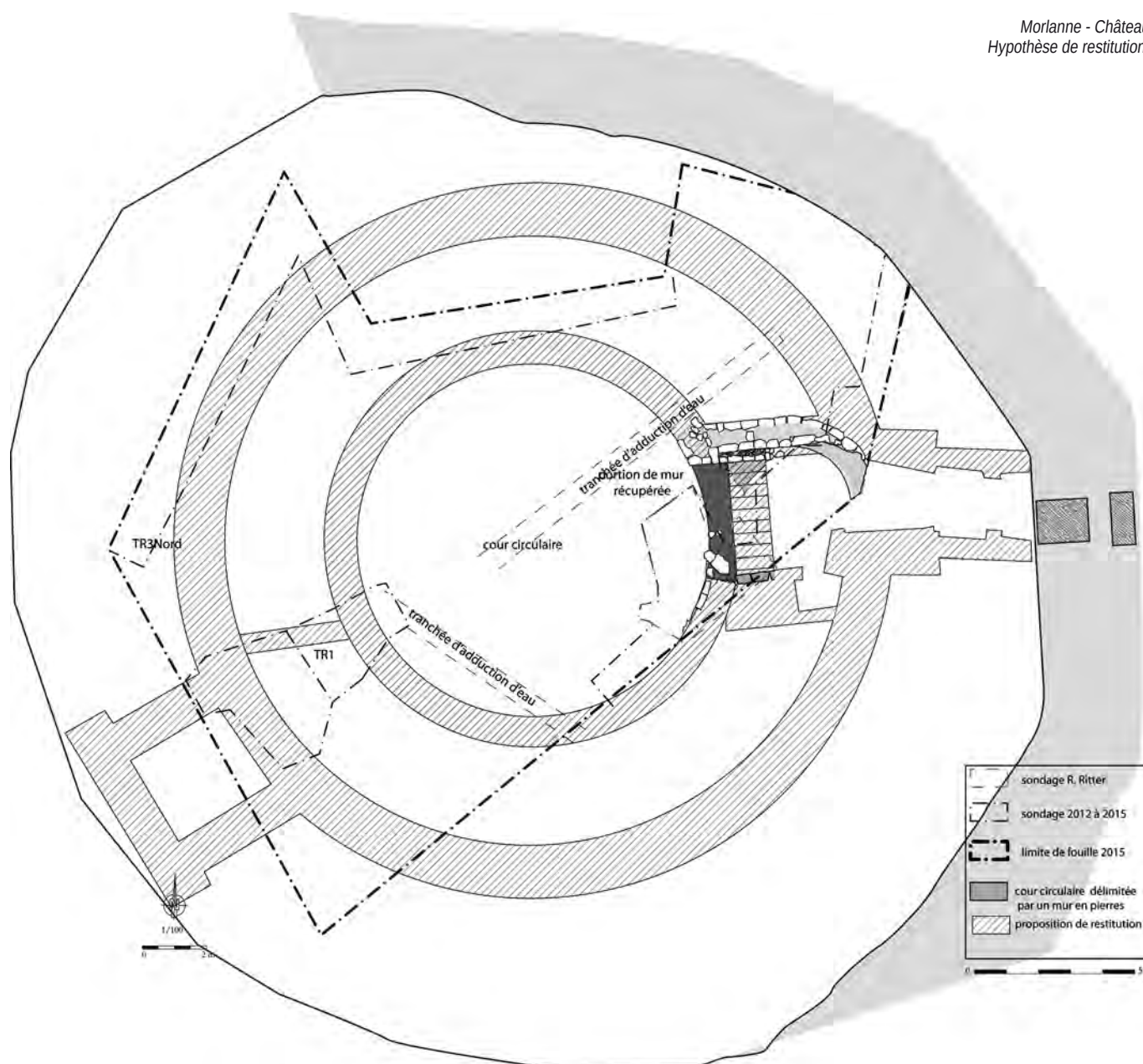
Le bâtiment a subi plusieurs restructurations et l'opération d'archéologie du bâti permet de faire le point sur les connaissances de l'architecture du château du XIV^e siècle. Le décrépiage des murs au premier étage a notamment remis au jour une ancienne fenêtre en plein cintre utilisant des matériaux de récupération (impostes à décor roman). L'étude des maçonneries permet d'esquisser une distribution des pièces qui suivrait un plan très proche de celui d'autres châteaux du Béarn (Pau, Montaner, Navailles, ...), même si la superficie de Morlanne n'équivaut qu'aux 2/3 de celle de Montaner.

L'ouverture d'une première tranchée de sondage dans la cour intérieure a mis au jour une maçonnerie en pierres manifestement antérieure au château actuel. Mais la petitesse de la tranchée ne permettait pas d'extrapoler sur la disposition de ces maçonneries. L'ouverture d'un second sondage à l'intérieur du corps de logis a confirmé la présence de l'argile rapportée constituant la motte primitive. Dans un second temps, le remplacement des pavés de la cour a entraîné la réalisation de sondages qui ont permis la découverte de maçonneries très importantes situées sous le seuil du logis seigneurial.

L'ensemble des maçonneries de ce château en pierres antérieur à celui de Gaston Fébus a fait l'objet d'une récupération systématique, ce qui rend difficile l'attribution de niveaux d'occupation ou de sols et l'interprétation des vestiges, mais une monnaie de Philippe IV le Bel (frappée entre 1290 et 1305) confirme l'hypothèse d'un château primitif en pierres du XII^e ou début XIII^e siècle. À l'origine, le château de type « shell-keep » devait s'articuler autour d'un espace circulaire de onze mètres de diamètre intérieur protégé par une maçonnerie d'un mètre de large, dont une portion est par la suite détruite pour aménager une construction (tour ?) en fer à cheval avec peut-être déjà un escalier permettant l'accès aux étages. Ensuite, cette tour en fer à cheval est elle-même modifiée à une date ultérieure (XIV^e siècle ?) au niveau du perron du corps de logis actuel, peut-être pour l'installation d'un escalier à vis.

Ce premier château en pierres a forcément été construit par un seigneur puissant, sans doute proche du pouvoir et du Roi d'Angleterre. Nul ne sait si ce château était déjà détruit lorsque le demi-frère de Gaston Fébus devient Seigneur de Morlanne, ni si c'est Gaston Fébus qui ordonne de le faire raser pour construire à la place un château à son image, à un emplacement stratégique de la frontière avec la Guyenne.

Béague Nadine



Époque moderne,
Époque contemporaine

OLORON-SAINTE-MARIE 4 rue Centulle

Le site étudié se trouve dans le jardin du 4 rue Centulle, à Oloron-Sainte-Marie, ancienne capitale du Haut-Béarn. Il se situe au sein du quartier Sainte-Croix, au cœur de la ville haute, face au presbytère de l'église paroissiale dont le portail sud s'ouvre dans la même rue et qui a donné son nom au quartier. Celui-ci est juché sur un promontoire qui domine le reste de la ville d'une trentaine de mètres et offre un emplacement privilégié pour le contrôle des gaves d'Aspe et d'Ossau. C'est donc à cet emplacement qu'une enceinte a été construite à la fin de l'Antiquité, surplombant la ville

basse antique de Civitas elloronensium ou Iluro. Ce rempart serait une construction tardive datée des IV^e-V^e siècles, à l'image d'autres cités gallo-romaines du piémont nord pyrénéen. Cependant, quelques indices ténus identifiés en fouille attestent d'une occupation dès le I^{er} siècle avant notre ère.

La maison et les jardins du 4 rue Centulle occupent le point le plus élevé de la colline de Sainte-Croix, à l'est de l'église et du cimetière. Cet emplacement correspond également à celui de l'ancien château vicomtal attesté par les textes à partir du début du XIII^e siècle. Situé

dans l'angle sud-est des fortifications du quartier Sainte-Croix, le château commence à être détruit à partir du milieu du XVII^e siècle, avec l'effondrement de la tour, et se poursuit au cours de différentes campagnes de travaux jusqu'au XIX^e siècle.

L'étude menée sur les enceintes urbaines d'Oloron (Fourdrin et Piat, 2013) a notamment porté sur un tronçon de la fortification située à l'arrière du cimetière Sainte-Croix et se prolongeant jusqu'à la rue Centulle. Les éléments qui ont pu être mis en évidence sur cette section du rempart ont amené à proposer une origine antique. Un sondage avait confirmé la poursuite du rempart, conservé sur une hauteur d'environ 0,60 m et 2,80 m d'épaisseur. Bien que la face extérieure du mur de soutènement de la terrasse supérieure du jardin du presbytère se situe en retrait par rapport à la section précédente de la maçonnerie, celle-ci semble s'inscrire dans la continuité du rempart. Malgré une partie supérieure de la construction qui porte des traces d'une reconstruction moderne, la partie inférieure du mur pourrait avoir conservé des éléments de maçonnerie plus anciens (antiques ou médiévaux).

À la faveur des terrassements entrepris pour le confortement du mur de soutènement de la terrasse, l'objectif était d'étudier la partie inférieure de l'élévation et d'observer les fondations afin de déterminer la manière dont ce mur intègre des éléments de rempart plus anciens et de rechercher d'éventuels éléments de datation. La première constatation qui ressort de

l'observation de structures et séquence stratigraphiques révélées par les deux sondages est que le mur de soutènement du jardin du presbytère n'a pas été bâti sur le rempart. Il est en fait très peu fondé, ce qui peut expliquer sa faiblesse actuelle, et il est installé directement dans le substrat argileux. L'absence de mur d'enceinte à cet endroit pourrait être liée aux nombreuses dégradations et appropriations faites par des particuliers à partir du XVIII^e siècle, notamment sur les ouvrages en saillie tels qu'échauguettes, archères, portes et tours. La totale absence de vestiges ne plaide cependant pas pour cette hypothèse.

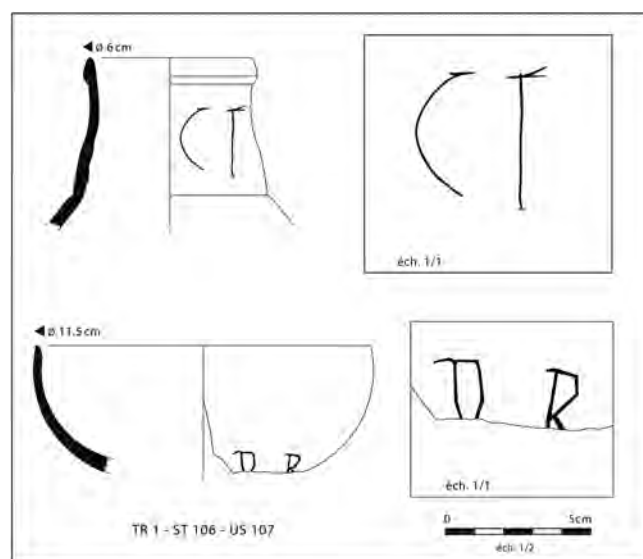
Il faut donc envisager que le rempart se trouve plus au nord, sous la terrasse, ou que l'enceinte s'interrompt sur cette portion. Dans la continuité d'une proposition faite lors d'une précédente étude générale des enceintes de la ville, on peut émettre l'hypothèse d'un passage correspondant au débouché d'une voie qui suivait la courbure de la rue Dalmais, expliquant ainsi l'absence de fondations antiques à l'emplacement sondé. L'étroitesse des fenêtres d'observations ne permet pas de faire plus de suppositions sur le dispositif qui aurait pu contrôler cet éventuel passage.

Legaz Amaia

- Fourdrin J.-P., Piat J.-L. L'enceinte antique d'Oloron et ses développements médiévaux. In D. Barraud et F. Réchin dir., *D'Illuro à Oloron-Sainte-Marie. Un millénaire d'histoire. Actes du colloque d'Oloron, 7-9 décembre 2006*. Aquitania, Supplément n°29, 2013, p. 269-325.

OLORON-SAINTE-MARIE Rue Théophile de Bordeu

Le projet de construction d'un lotissement d'habitations sur la parcelle AH115 est à l'origine de cette opération de diagnostic archéologique située rue Théophile de Bordeu, en partie nord-ouest d'Oloron-Sainte-Marie. Ces terrains à vocation agricole sont limitrophes du lieu-dit Borderouge, sur la commune de Goès, où des campagnes de sondages archéologiques ont été menées entre 1986 et 1988 par Georges Fabre. Deux portions de bâtiment ont été reconnues et interprétées comme la partie résidentielle d'une villa suburbaine, dotée d'un système de chauffage par hypocauste. Situés immédiatement sous la couche de labours, les vestiges ont permis d'entrevoir la superposition de deux états d'occupation, l'état le plus récent étant daté des II^e-III^e siècles ap J.C. La fouille d'une fosse dépotoir, en 1990, a livré du mobilier céramique majoritairement attribué à la fin du III^e siècle et au début du IV^e siècle. La chronologie d'occupation du site est vaste puisqu'elle s'étend du I^{er} au IV^e siècle



Graffitis sur céramiques sigillées hispaniques © P. Galibert, Inrap.

de notre ère. L'objectif premier du diagnostic visait à reconnaître ou non, l'extension du site de la villa - qu'il s'agisse du bâti ou des parties liées à l'exploitation agricole du domaine - en direction du nord-ouest, dans l'emprise affectée par l'aménagement.

Les 8 tranchées creusées couvrent 8,8 % de l'emprise (superficie 7 120 m²). Au total, 11 structures en creux ont été mises au jour, essentiellement dans la moitié sud-est du terrain. Deux d'entre elles, présentes en limite d'emprise, s'intègrent aux vestiges attenants. Il s'agit d'un creusement linéaire, éventuellement interprété comme une tranchée d'écoulement ou une canalisation en pleine terre, ainsi qu'une fosse. Elles sont les deux seules structures à avoir livré du mobilier et leur niveau d'apparition coïncide avec celui des précédentes découvertes. Le mobilier céramique issu du creusement linéaire constitue un lot homogène, daté du II^e siècle ap. J.C., avec peut-être un empiètement sur le III^e siècle. La fosse a livré des tessons plutôt attribuables à l'Antiquité tardive (seconde moitié du IV^e et/ou début du V^e siècle). Le caractère anthropique des autres creusements de type fosses, trous de poteau et fossé repérés est douteux. Ils sont situés entre deux couches de graviers et de galets dans une matrice de sable et d'argile. Pour un certain nombre de

ces creusements, il peut tout à fait s'agir d'anomalies naturelles, sortes de cuvettes au sommet de la terrasse ayant piégé des sédiments plus bruns situés en partie supérieure. Les travaux liés à la réalisation de la voie ferrée au XIX^e siècle, bordant l'emprise au nord-est, ont également impacté les sols, au moins en partie nord de la parcelle.

Les investigations archéologiques ont montré que l'ensemble bâti ne s'étend donc pas en direction du nord-ouest et que la pars rustica, comprenant les aménagements consacrés aux travaux agricoles, serait plutôt à rechercher au sud-ouest des bâtiments. Il est toutefois intéressant de se questionner sur l'emplacement de la limite communale actuelle. Elle témoigne peut-être de la persistance dans le temps d'une limite plus ancienne remontant alors à l'Antiquité et pouvant éventuellement correspondre à celle du bâti de la villa, dont l'occupation fut très tardive d'après les témoins mobiliers. Le diagnostic aura également eu pour mérite de permettre de géoréférencer les anciennes découvertes à partir des plans réalisés à l'issue des campagnes de sondage des années 1980.

Duphil Vincent

Moyen Âge à
Époque Contemporaine

ORTHEZ 8 rue Xavier Darget

Le terrain d'une superficie d'un peu plus de 3000 m² concerné par le projet de construction d'une crèche se situe hors les murs de la ville médiévale d'Orthez mais à proximité immédiate du Couvent des Cordeliers, connu pour avoir été implanté extra muros au début du XIII^e siècle. Beaucoup d'inconnues demeurent quant à la nature du bâti et à l'étendue de son enclos sépulcral car peu de documents le concernant sont parvenus jusqu'à nous en raison des périodes de troubles religieux vécues par la ville d'Orthez et en particulier par les établissements religieux qui ont été amplement saccagés, détruits et dont les archives ont quasiment disparu. Abandonné en 1569, il fut vendu à Maître Frances de Capdeville d'Orthez et racheté par les Cordeliers après 1620. Le Couvent est condamné par lettres patentes dès 1786 et transformé en hospice en 1790. Il sert de cimetière paroissial pendant quelques années lorsque celui de l'Eglise Saint-Pierre est définitivement fermé en 1792, mais l'étendue de son cimetière n'était pas connue à ce jour.

Le but de ce diagnostic était donc de repérer les limites du cimetière associé au Couvent des Cordeliers. Sept tranchées de diagnostic ont été ouvertes, dont deux à l'intérieur du bâtiment non encore démoli de

l'ancienne école. Elles confirment bien l'étendue de l'aire sépulcrale de l'Hôpital à l'ouest du cloître du Couvent des Cordeliers et montrent surtout que celui-ci s'étendait aussi au nord, au moins jusqu'à l'actuelle rue Xavier Darget.

Ce sont quelques 58 sépultures qui ont été mises au jour sur l'équivalent de 150 m². Elles sont bien délimitées en surface, puisqu'elles apparaissent clairement en rangées, cependant la fouille de deux d'entre elles montre que la tombe est réutilisée une ou plusieurs fois avec réduction des ossements de la première sépulture sur le côté du comblement de la seconde.

La présence de sépultures de sujets immatures peut s'expliquer par le fait qu'il s'agissait d'enfants qui étaient confiés à la congrégation religieuse pour leur éducation ou parce qu'ils étaient orphelins ou bien par le fait que le cimetière recevait les sépultures des individus décédés à l'Hôpital (cela est prouvé par les registres du XVII^e siècle, mais c'est peut-être déjà le cas auparavant).

L'absence de mobilier (croix, chapelets) ne permet pas de dater les sépultures mises au jour, mais nous incite par le fait même à présumer qu'elles soient

médiévales ; cependant nous n'en avons fouillé que très peu, comme cela était stipulé dans le cahier des charges de l'opération.

Quant aux fondations de mur, il est aussi difficile de les dater : au moins l'une d'entre elles semble contemporaine de l'école (années 1930), mais l'autre pourrait être plus ancienne et se rattacher à un bâtiment moderne non connu faisant partie du couvent

des Cordeliers. Le fossé mis au jour pourrait être l'illustration d'un premier enclos sépulcral, débordé par la suite lors de l'agrandissement du cimetière. Comme l'accès aux archives de l'hôpital ne nous a pas été autorisé, il n'a pas été possible de connaître la date à laquelle les malades décédés à l'hôpital cessent d'être enterrés sur place.

Béague Nadine

OSSERAIN-RIVAREYTE La Taillade

Les trois quartiers qui forment le village d'Osserain se sont développés sur une terrasse alluviale quaternaire de la rive gauche d'un cours d'eau, « Le Saison ». La position géographique de ce village était au Moyen Âge tout à fait particulière car, situé à l'extrémité nord de la vicomté de Soule, il était frontalier de la vicomté de Béarn, du royaume de Navarre et de la Gascogne. De plus, le principal chemin reliant le Béarn et la Navarre, correspondant par ailleurs à la Via Lemovicencis des chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle, y franchissait là « le Saison ».

Son rôle stratégique était donc important et cela explique sans doute l'aménagement d'un ouvrage fortifié, peut-être dès le début du XI^e siècle et très probablement à l'instigation du vicomte de Soule. Cet ouvrage fortifié, connu actuellement comme « La Taillade », a été aménagé dans le quartier anciennement dit du « Barri », sur une sorte de promontoire dominant un gué permettant le franchissement du Saison, au confluent de celui-ci et d'un de ses tributaires. Désigné en 1258 comme *castrum cum mota*, l'ensemble est formé d'un possible enclos, où sont présentes actuellement plusieurs maisons, d'une motte séparée de ce dernier par un large fossé, et d'une basse-cour où étaient visibles des vestiges de murs partiellement engagés dans la motte.

L'opération conduite en 2015 avait comme objectif principal de réaliser le relevé le plus complet possible du site, accompagné d'un sondage visant à compléter le plan du bâtiment auquel appartenaient ces murs. Toutefois, à cause d'une couverture végétale

particulièrement dense, seul un relevé partiel - celui de la basse-cour et d'une partie de la motte - a pu être réalisé. Par ailleurs, le sondage a rencontré un mur très arasé mais qui nous a permis de restituer le plan d'une très probable tour carrée d'à peu près 10 m de côté avec des murs d'un peu plus de deux mètres d'épaisseur. D'après ce que nous avons pu observer, les parements présentent des assises plutôt régulières de blocs d'un calcaire vraisemblablement exogène tandis que le blocage est composé très majoritairement de galets, provenant sans doute du Saison ; le tout étant lié par un mortier beige extrêmement dur. Ce dernier point n'a toutefois pas empêché une récupération intense de ces matériaux à une époque indéterminée. Au sein du matériel céramique, relativement pauvre mais attribuable majoritairement à la période médiévale, trois tessons indiquent une fréquentation à l'époque antique mais un effectif aussi réduit ne permet bien évidemment pas d'en déterminer la nature.

En parallèle, nous avons débuté une étude historique de l'implantation humaine sur le territoire. Celle-ci nous paraît en effet très intéressante - et complexe - puisque, outre le château à motte et l'habitat qui en dépendait, les deux autres quartiers d'Osserain comportaient divers édifices qui ont certainement joué un rôle important dans ce domaine : au quartier de « L'Hôpital », l'église paroissiale Sainte-Marie-Madeleine, un hôpital-prieuré, un pont sur le Saison et un second château ; au quartier de Saint-Élix, une abbaye laïque ainsi qu'une église dédiée à Saint-André.

Normand Christian

SAINT-JEAN-LE-VIEUX

Le Bourg

Le diagnostic préalable à la construction de la nouvelle mairie dans le centre bourg de Saint Jean le Vieux, à proximité immédiate de l'église et du cimetière, avait mis en évidence les vestiges d'une occupation antique sous forme d'éléments mobiliers inclus dans un sol de circulation mais sans aménagements associés ; celui-ci est recoupé par un ensemble de fosses sépulcrales, principalement orientées est/ouest même si l'une au moins montre une orientation discordante nord/sud (Béague, 2014). Ces fosses deviennent lisibles lorsqu'elles entament le substratum limoneux jaune ; dans un cas, le niveau d'ouverture a pu être observé dès la base de la couche supérieure issue de la démolition de l'ancien bâtiment. Le degré de conservation des dépôts funéraires apparaît donc variable selon la profondeur initiale de la fosse et le degré de troncature par les aménagements ultérieurs. Aucun élément datant n'a été repéré lors du diagnostic ; il est toutefois possible de fixer un terminus ante quem à partir du cadastre du XIX^e siècle, sur lequel le cimetière est représenté dans un périmètre conforme à l'actuel. Les sépultures se situent à l'emplacement du bâtiment qui occupait la parcelle 721, suggérant donc leur antériorité par rapport à sa construction.

Le rehaussement des niveaux de sols et la révision des techniques de fondation de la future mairie ayant permis de réduire l'impact du projet sur les structures archéologiques, la présente opération était limitée à la surveillance des affouillements qui, ponctuellement,

descendaient au-delà de la côte d'apparition des vestiges (cage d'ascenseur, bloc sanitaire, tranchée d'enfouissement des réseaux). L'objectif était de déterminer la présence de sépultures dans l'espace intermédiaire entre celles repérées durant le diagnostic et le cimetière et, le cas échéant, d'apporter des éléments sur leur datation et les modalités de dépôt (cercueil, pleine terre, ...)

Le suivi de travaux a permis de délimiter plus précisément la zone renfermant des vestiges archéologiques. Au terme de notre intervention, il apparaît que la zone sud-est n'a conservé aucune trace de vestiges. Il paraît donc probable que les terrassements effectués à l'époque moderne pour l'aménagement de jardins sont responsables de cette absence, voire même de leur disparition. Ce constat avait été en parti fait pour la zone sud de la parcelle lors de la réalisation du diagnostic. Au vu de ces résultats, il est raisonnable de penser que seule une fouille des parcelles localisées entre l'ancienne mairie et l'église pourrait répondre à la problématique de la prescription.

Ferullo Olivier à partir de la notice remise par le responsable d'opération Kirschenbilder Benoît (EP).

■ Béague, N. *Saint-Jean-le-Vieux - Le Bourg. Bilan scientifique régional, SRA Aquitaine, 2014, p.217*

Néolithique Final

SAINT-MARTIN-D'ARBEROUE

Grotte d'Isturitz – salle Saint-Martin : zones sépulcrales

En 2008 a débuté une recherche qui a porté sur les éléments inédits recueillis dans la première moitié du XX^e siècle dans des zones funéraires de la grotte d'Isturitz. Un examen du mobilier associé aux sépultures collectives, actuellement conservé au Musée d'Archéologie Nationale, a permis d'attribuer celui-ci au Néolithique final/Chalcolithique.

L'année 2009 a surtout été consacrée à la recherche de terrain et plus précisément dans le secteur proche de l'entrée sud-est de la cavité, dans la salle Saint-Martin. À cette occasion, un abondant matériel archéologique, parmi lequel de nombreux vestiges humains, a été recueilli. Les quelques éléments

chronologiques indiquent également une datation à la fin du Néolithique.

Une nouvelle campagne de fouille a été réalisée en 2015, de part et d'autre du chemin de circulation touristique depuis l'entrée actuelle dans la cavité. Le secteur sépulcral s'étendait sur près de 100 m² en grande partie recouvert par un plancher stalagmitique que nous ne pouvions pas détruire dans cette grotte classée Monument Historique. La fouille proprement dite a concerné 25 m², le reste de la surface faisant l'objet d'un examen minutieux, avec photos, dessins et détermination des vestiges pris dans la calcite et laissés en place.



Saint-Martin-d'Arberoue - Grotte d'Isturitz.

Les deux secteurs ont livré un mobilier abondant (plus de 1900 documents) dominé par les vestiges osseux humains, la faune, la céramique et la parure. Plus de 800 perles discoïdes en calcaire, en calcite et en variscite ont été mises au jour. Nous nous sommes arrêtés sur le niveau archéologique sous-jacent, appartenant au Magdalénien.

Au final, l'ensemble funéraire a semble-t-il fonctionné comme une sépulture collective classique. La plupart des vestiges sont disloqués et éparpillés, conséquence du fonctionnement même de la structure mais aussi de l'activité des premiers archéologues et des différentes utilisations de la grotte (exploitation des phosphates,

aménagement touristique). Les restes osseux recueillis se rapportent à une quinzaine de sujets, enfants et adultes. La cavité d'Isturitz se place ainsi parmi les plus importants sites de ce type connus à ce jour dans les Pyrénées Occidentales pour le Néolithique final.

L'analyse du mobilier archéologique a vocation à nourrir la réflexion sur les courants d'échanges au Néolithique et sur une éventuelle partition des Pyrénées Occidentales nord, entre façade atlantique d'une part et les grandes vallées béarnaises d'autre part.

Dumontier Patrice avec la collaboration de
Courtaud Patrice et Normand Christian

Bas Moyen Âge

SAINT-MICHEL Château Pignon

Les recherches qui ont débuté en 2014 ont été les premières à véritablement s'intéresser à ce site, pourtant assez spectaculaire. Elles ont pris alors trois aspects : étude des archives, relevé des structures visibles et prospections des alentours.

Sur le plan historique nous rappellerons que celui-ci s'inscrit pleinement dans le contexte de la conquête du royaume de Navarre conduite entre juillet et

septembre 1512, sur ordre de Ferdinand II d'Aragon. Afin d'empêcher toute contre-offensive venue de France, ce dernier ordonna en 1513 la construction ou l'aménagement de plusieurs ouvrages fortifiés dont la Fortaleza del Puerto e Peñón. Celle-ci comprenait en fait deux entités édifiées chacune sur un piton calcaire, la plus importante - aujourd'hui connue sous le nom de « Château Pignon » - dominant la principale

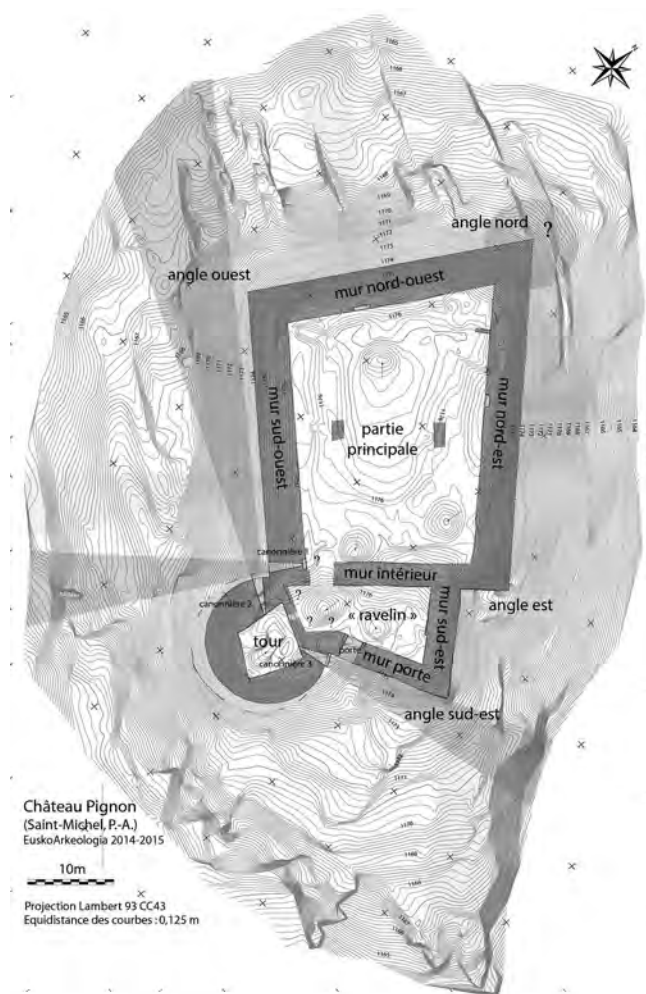
voie de franchissement des Pyrénées navarraises. L'ensemble fortifié fut abandonné au plus tard en 1527 mais le site fut à nouveau utilisé lors des Guerres de la Convention puis lors de la retraite d'Espagne des armées napoléoniennes.

Notre travail en 2015 s'est inscrit dans la continuité de ce qui avait été entrepris l'année précédente.

La reprise des rares informations déjà publiées et la transcription de plusieurs documents encore inédits, parmi les plus de cent conservés dans les seules Archives de Navarre à Pampelune, ont apporté des données permettant de mieux cerner le rôle et la vie de cette forteresse (historique de la construction, garnison, armement, ravitaillement...) dont le concepteur fut certainement Pedro de Malpaso, un ingénieur militaire à qui l'on doit également, entre autres, le château de Santiago à Pampelune.

Les sondages réalisés ont hélas révélé un potentiel archéologique très dégradé par les très importantes destructions subies dès son abandon. Par contre, nous avons pu restituer un plan quasi complet de l'ouvrage ; celui-ci comportait une partie principale, une tour d'artillerie et un « ravelin », le tout flanqué par plusieurs bouches à feu plongeantes (cf fig.). Ce plan et les études du bâti subsistant montrent que Pedro de Malpaso a indiscutablement conçu El Peñón en cherchant à adapter ses murs aux risques que pouvait faire peser sur eux l'artillerie d'un éventuel assaillant : murs épais (4,4 m) et talutés face aux reliefs où il aurait été possible de positionner ce type de pièce, murs moins épais (2,8 m) et non talutés ailleurs. C'est en particulier le cas pour celui où s'ouvrait la porte, dirigé vers une large et profonde vallée. Toutefois, la construction n'a jamais été achevée - en particulier, une seconde tour, destinée à protéger la pointe nord, est sans doute restée à l'état de projet - et n'a pu montrer son éventuelle efficacité lorsqu'elle a été confrontée à une armée équipée de bouches à feu.

Quoi qu'il en soit, cette forteresse nous offre un remarquable exemple d'une construction dite de « transition », conçue par un important ingénieur militaire au service du pouvoir royal espagnol, assez révélatrice des tentatives de concevoir des nouvelles formes d'ouvrages fortifiés destinés à résister aux progrès de l'artillerie. Concrètement, sont associées



ici des architectures dans la continuité des réalisations médiévales, telles la tour circulaire, et d'autres qui annoncent le système bastionné, comme le « ravelin ». Pour autant, El Peñón ainsi que les autres fortifications contemporaines navarraises ont rapidement montré leur limite et elles ont été assez vite remplacées par une seule place forte concentrant tous les efforts financiers et humains : Pampelune, où, à partir de la fin des années 1520, furent progressivement mais pleinement adoptées les nouvelles conceptions défensives.

Normand Christian

SAINT-MICHEL Château Pignon et abords

Château Pignon et ses alentours constituent un ensemble archéologique important du fait de l'ancienneté et de la diversité de la fréquentation humaine, et bien évidemment de la présence d'un bel exemple d'ouvrage fortifié du début du XVI^e siècle (cf. notice infra).

La prospection avec un détecteur de métaux débutée en 2014 et poursuivie en 2015, avait pour objectif global d'obtenir une vision plus complète et détaillée de l'histoire de ce secteur à partir des éléments métalliques que l'on pouvait encore y découvrir malgré plus de 30 ans d'activités de détectoristes clandestins.

Les recherches en 2014 avaient été axées principalement sur les secteurs d'exploitation du calcaire destiné à la construction de l'ouvrage fortifié et sur certaines zones où s'étaient déroulés des combats à la fin du XVIII^e siècle. En 2015, l'opération a été uniquement consacrée aux deux variantes repérées précédemment de la voie qui permettait en particulier le franchissement de cette partie des Pyrénées. Nous désirions notamment dater leur mise en place et déterminer si elles avaient eu une fonction différente. La présence de deux tracés principaux - le tracé n° 1, relativement sinueux mais s'attachant à conserver une altitude assez constante, et le tracé n° 2, globalement rectiligne mais avec un dénivelé sensible - pouvait en effet faire penser à une chronologie et à un rôle distincts. Nous avons supposé en 2014 que le tracé n° 2 pouvait avoir été créé pour permettre le transit

des chariots et autres engins tractés. Rien parmi les données recueillies cette année ne permet de valider cette hypothèse. Au contraire la découverte en particulier de clous de roue et d'un fer à boviné sur le tracé n° 1 semble indiquer que de tels véhicules y ont également circulé.

Concernant la datation de ces tracés, le seul point de repère assuré pour le moment reste la typologie de la soixantaine de fers à équidé et des plus de 220 clous de maréchalerie recueillis répartis sur les deux tracés. Ainsi, celle-ci atteste une fréquentation loin d'être anecdotique dès les Xe/XII^e siècles et se poursuivant jusqu'au XX^e siècle. Toutefois, d'éventuels clavi caligarii pourraient faire reculer la chronologie de leur fonctionnement mais, outre le fait que la détermination de ces clous est loin d'être certaine, leur présence sur les deux voies ne permet pas d'établir une antériorité de l'une par rapport à l'autre.

Quoiqu'il en soit, toutes ces informations et celles qui interviendront à l'issue des études complémentaires engagées démontrent indéniablement l'intérêt de cette prospection. Cependant les diverses données recueillies en 2014 et 2015 ne pourront pas être exploitées tant que n'auront pas été prises en compte les zones restées pour l'heure en dehors de nos recherches mais que nous comptons prospecter en 2016.

Normand Christian et De Buffières Louis

SAINT-MICHEL Sites pastoraux du massif d'Urkulu-Orion

Cette prospection-inventaire de l'équipe d'Arkeo-Ikuska du Centre de recherches et d'études scientifiques du Pays basque IKUSKA porte sur l'anthropisation et la dynamique spatiale des environnements humains des montagnes de Cize.

En 2013, l'équipe d'Arkeo-Ikuska, sous la responsabilité d'Éric Dupré, a initié un travail d'inventaire diachronique des anciennes structures agro-pastorales du massif d'Urkulu-Orion entre les vallées d'Arnéguy et de la Nive de Béhérobie. Ce travail a été reconduit en 2014 et 2015. L'ensemble du massif Urkulu-Orion a été

prospecté à partir des crêtes de Garateme au nord, de Château-Pignon à l'ouest et du polje d'Idopile à l'est. Un travail similaire a été réalisé de l'autre côté de la frontière en Navarre en collaboration avec une équipe de la Sociedad de Ciencias de Aranzadi (Donostia). Ce sont à ce jour au total environ près de 300 structures qui ont été inventoriées sur la partie française du massif : parcellaires, cabanes, enclos, couloirs de traite. Elles s'échelonnent diachroniquement sur le temps long depuis la Protohistoire jusqu'à la première moitié du XX^e siècle.

L'inventaire de 2015 a permis de compléter et de corriger l'inventaire constitué les années précédentes. Toutes les structures ont été photographiées et un important travail topographique a porté sur les zones de concentration de structures ainsi que sur les possibles unités fonctionnelles pastorales afin de préparer les études ultérieures de ces dernières. Une base de données informatisée a été réalisée afin d'être exploitée dans un système d'informations géographiques. Cet inventaire a été suivi par un travail initial d'analyse archéologique et d'analyse spatiale des structures inventoriées afin de cerner la dynamique de l'anthropisation de ce massif montagneux.

Parallèlement à cette prospection pédestre, une enquête orale auprès des employés de la Commission syndicale du Pays de Cize, des bergers et des chasseurs a été mise en route afin de réaliser d'une part un corpus toponymique et d'autre part d'écrire l'histoire contemporaine de l'occupation humaine du massif du début du XXe siècle à nos jours.

Enfin, le fonds documentaire de la période moderne (Ancien Régime) concernant la Cour Générale du Pays de Cize a été exploré afin de découvrir des liens entre événements relatés et archéologie. Ce travail de « rat de bibliothèque » est encore en cours. Il a fait l'objet d'une première publication (Dupré-Moretti & Peyrottes, 2016) qui sera suivie de plusieurs autres en 2017.

Une première hypothèse de classement typochronologique des structures est avancée en corrélation avec l'évolution socio-économique des époques médiévale, moderne et contemporaine (Dupré-Moretti, 2016a, 2016b). Cette hypothèse de travail ouvre sur la problématique de l'occupation humaine du massif entre le Haut Moyen-Âge et l'établissement du cadastre de 1842, qui a donc motivé le dépôt de demande d'autorisation de sondages archéologiques pour l'année 2016 sur quelques structures pastorales - ou supposées telles - du massif d'Urkulu-Orion.

Dupré Eric

Âge du Bronze ancien,
Haut Moyen Âge

SALIES-DE-BEARN Chemin du Herre

Le projet de lotissement « La Fleur de Sel », qui prévoit la création de 33 logements sur un terrain d'une superficie d'1,3 ha, a engendré une prescription de diagnostic archéologique. La réalisation d'une telle opération s'avère d'autant plus attendue que l'état des connaissances sur ce secteur souffre d'un véritable paradoxe. Au regard de toute la documentation cumulée dans la cuvette salisienne, qui a fait l'objet durant plus de quarante ans d'un certain nombre d'interventions archéologiques, on regrettera malheureusement des approches trop ponctuelles inhérentes aux conditions d'intervention : les sites sont connus soit par simples prospections pédestres, soit par des fouilles très partielles, sous la forme de surveillances de travaux et des délais d'intervention très brefs - deux jours en moyenne. On ne compte ainsi aucune fouille exhaustive ni opération d'archéologie préventive. Malgré leur caractère souvent lacunaire, les données extraites sont majeures et convergent toutes. Elles prouvent notamment la rémanence d'installations de sauniers sur plus de trois millénaires, avec des pics d'activités potentiels entre -1500 et -700 ans av. J.-C. (Âge du Bronze moyen au Hallstatt C) et à l'époque antique, sans considérer les périodes historiques les plus récentes. De rares indices encore trop isolés comblent certaines périodes intercalées entre ces deux pôles (2ème Âge du Fer par exemple), tandis que de véritables hiatus subsistent. Quoi qu'il en soit, les preuves les plus anciennes d'une telle activité sont attestées à la fin du Bronze Moyen.

C'est donc dans ce cadre que s'inscrit l'opération, implantée dans un contexte topographique et sédimentaire tout à fait équivalent à nombres d'indices déjà inventoriés. La parcelle surplombe d'une dizaine de mètres la basse terrasse alluviale du Saleys, et présente un profil en trois parties : une légère pente en zone haute (nord), un replat en zone centrale et une pente plus marquée vers la terrasse actuelle au sud. Les profils sédimentaires traduisent une relative complexité des dépôts sédimentaires, qui s'organisent autour d'un paléo-vallon drainant les percolations de versants, avec des phases de débordement attestées par des passées sableuses fines sur les berges. Au nord, les colluvions anciennes et récentes ont favorisé l'enfouissement, donc la conservation, d'indices de site du Bronze Ancien à près d'un mètre de profondeur. La zone centrale concerne donc les dépôts sédimentaires en liaison avec le vallon. Enfin, au sud de ce dernier, après un butte vestigiale épargnée du contexte hydromorphe et partiellement tronquée par les labours historiques, les horizons holocènes se pincent en approche de la basse terrasse subactuelle. Les apports sédimentaires sont alors à nouveau dépendants des régimes hydriques.

Deux grandes séquences d'occupations sont caractérisées. Une première phase, datée du Bronze Ancien par la typologie du corpus céramique – proposition récemment confirmée par deux datations radiocarbone, a vu l'installation au nord et en zone centrale d'activités artisanales probables, avec plusieurs structures de

combustion scellées par un niveau de colluvions ; elles ont été laissées intactes dans la perspective d'une fouille ultérieure. Les données recueillies posent de nombreuses interrogations, articulées autour de trois thématiques de recherche. La fonction même des structures de combustion est incertaine sans analyses complémentaires, mais en considérant la dichotomie flagrante du lot céramique extrait, l'identification de vases à sel semble pouvoir être avancée. En cela, la possibilité de fours de sauniers demeure forte. Si une telle fonction se confirmait, il s'agirait à ce jour des données directes les plus anciennes recensées sur Salies-de-Béarn pour cette activité. Une deuxième problématique peut être ouverte sur les modalités d'une chaîne opératoire spécifique, encore mal définie, car une vision extensive supposerait d'aborder enfin la chronologie relative, les spécificités typologiques de chaque structure sur un ensemble chronologiquement homogène. A cet égard, les recherches et études d'aménagements discrets, en dehors de fours, peuvent permettre par exemple d'aborder la présence ou non de bassins de décantation/filtrage, étape préalable à l'évaporation définitive. Enfin, le site du Herre offre

l'opportunité de rassembler une série céramique en contexte domestique tout à fait inédite pour l'ensemble des Pyrénées-Occidentales, le Bronze Ancien n'y étant connu qu'à travers les ensembles funéraires et sépulcraux.

Une deuxième phase d'occupation concerne l'époque carolingienne, attestée par une semelle de labours enfouie sous les labours modernes et ayant tronqué partiellement les structures protohistoriques, quelques poteaux et un faisceau de fossés. On remarque par ailleurs que cette couche de labours constituerait la phase ultime de comblement du paléovallon. L'ensemble suggère l'installation d'un petit établissement à vocation agricole. Les premières observations sur le mobilier céramique, bien que le lot reste modeste, font apparaître des spécificités typologiques (profils, décors) attribuables à des ateliers locaux qu'il reste à découvrir. A ce titre et comme pour le Bronze Ancien, ce site offre l'opportunité de rassembler un référentiel significatif pour une période totalement méconnue localement.

Marembert Fabrice

Premier Âge du Fer,
Haut-Empire

UZOS

Lieu-dit Village sud

La zone d'investigation destinée à accueillir un lotissement de 3,5 ha près du centre-bourg d'Uzos se situe dans la plaine alluviale du Gave de Pau, sur la basse terrasse, au pied des coteaux constitués par la formation miocène des Poudingues de Jurançon.

Le château d'Uzos, situé dans la parcelle AI 13 qui jouxte, au nord, l'emprise du projet s'apparente à une maison forte médiévale béarnaise. L'existence de bâtiments à fonction non résidentielle (granges, étables, etc.), construits alors selon des modalités architecturales différentes de celles de la maison forte (élévations sur poteaux ou salins, partiellement en bois ou torchis), de dispositifs de limitation parcellaire et/ou de défense (palissades, etc.) et d'aires d'activités (forges, etc.) était suspectée dans les parcelles adjacentes. De même, l'organisation et l'extension du premier bourg médiéval d'Uzos ne sont pas connues et la présence d'habitats en position intermédiaire entre le château et l'église pouvait également être envisagée. Enfin, Uzos tirerait son nom du domaine antique d'Usius dont aucune trace n'a été encore recueillie à ce jour.

Le diagnostic a consisté en l'ouverture d'une trentaine de tranchées de sondage, équivalant à un

peu plus de 5 % de la superficie du terrain d'assiette. Les indices reconnus sont souvent peu enfouis et difficilement perceptibles en raison de leurs colmatages brun-gris qui ne diffèrent pas de l'encaissant. Seuls des artefacts de terre cuite ou des calages en galets permettent de les identifier. Leur répartition montre deux pôles d'occupation datant respectivement de la Protohistoire et de la période antique.

La zone marquée par l'occupation du Premier Âge du Fer apparaît circonscrite au niveau de deux tranchées adjacentes, ouvertes dans le tiers nord-ouest de l'emprise ; elle est principalement représentée par une fosse.

L'occupation du Haut-empire est plus étendue et occupe l'est de l'emprise. Bien que modeste en apparence par le type de vestiges (trou de poteau, grenier probable, fosse, silo), la présence de céramique fine et d'éléments architecturaux en remploi pourrait témoigner de la proximité d'un établissement plus riche.

Cavalin Florence

AQUITAINE PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

BILAN SCIENTIFIQUE

Opération communale et intercommunale

2 0 1 5

N°Nat.						N°	P.
26787	ISTURITZ/SAINT-MARTIN-D'ARBEROUE	Les grottes ornées de la colline de Gaztelu : Isturitz-Oxocelhaya	GARATE Diego	SUP	RAR	180	216

Paléolithique supérieur

ISTURITZ-SAINT-MARTIN-D'ARBEROUE Les grottes ornées de la colline de Gaztelu : Isturitz et Oxocelhaya

Le projet pluridisciplinaire développé dans la colline de Gaztelu depuis 2011 a comme but l'étude de l'art pariétal et des autres vestiges paléolithiques sur les parois ainsi que leur relation avec l'occupation du site et, de manière indirecte, avec la formation et la transformation du karst de la colline elle-même.

Après une prise de contact au cours de la première campagne, en 2012, des travaux de documentation de l'art pariétal et des dépôts des parois du niveau supérieur d'Isturitz ont été effectués. En 2013 les recherches se sont centrées principalement dans la grotte d'Oxocelhaya avec la prospection et documentation de l'art de la galerie Laplace et les travaux de topographie et restitution 3D des grottes. Nous avons également réalisé l'étude du Pilier Gravé d'Isturitz. En 2014 nous avons analysé l'art mobilier antémagdalénien des fouilles anciennes au Musée de l'Archéologie Nationale tandis que, à Oxocelhaya, nous avons étudié l'art pariétal de la Galerie et du Diverticule Larribau, ainsi que de l'alcôve de la salle du Père Noël.

Durant la campagne 2015, les travaux d'étude de l'art pariétal se sont concentrés à Oxocelhaya. Nous avons prospecté et documenté le Passage du Lithophone et la salle du Père Noël. Dans le premier secteur nous avons répertorié 61 entités graphiques peintes en rouge et sans aucun motif figuratif. Dans le deuxième, il s'agit de 76 entités graphiques, la plupart peintes en rouge, sauf dans l'Alcôve. Dans le même temps, nous avons prospecté les vestiges archéologiques au sol de la grotte d'Oxocelhaya et documenté aussi avec des analyses RAMAN/XRF quelques dépôts rouges afin de connaître leur composition. Quelques prélèvements sur des dépôts noirs ont également été réalisés en vue de leur datation par le radiocarbone. Les endroits moins accessibles de la grotte restent à prospecter en 2016.

L'étude de la plasticité a compris une approche préliminaire dans la galerie Larribau d'Oxocelhaya et une comparaison entre le Pilier Gravé d'Isturitz et l'art mobilier magdalénien des fouilles anciennes. Dans la grotte d'Isturitz, les études se sont concentrées sur la cartographie géomorphologique et la finalisation de

l'étude de l'art mobilier antémagdalénien. En ce qui concerne la prospection spéléologique et la topographie de la colline de Gaztelu, nous avons initié les travaux dans les grottes limitrophes pour mieux comprendre la totalité du karst.

Ce projet a pu être mis en place grâce au financement du Service Régional d'Archéologie de la Région Aquitaine, et aussi la collaboration des grottes d'Isturitz & Oxocelhaya « Espace Culturel Arts et Sciences » et

de l'Association Gaztelu. Nous remercions le Musée de l'Archéologie Nationale, spécialement Madame Catherine Schwab, de nous faciliter l'accès à l'art mobilier d'Isturitz.

Garate Diego avec la collaboration de Rivero Olivia,
Labarge Aude, Normand Christian, Vanara Nathalie,
Bramoullé Yves, Darricau Joëlle
Association Gaztelu



Isturitz-Saint-Martin-d'Arberoue - Grotte d'Isturitz.
Côte gravée Ist.IV 84860 (MAN), collection Saint-Périer (photographie et relevé : Olivia Rivero).

AQUITAINE

BILAN
SCIENTIFIQUEOpérations interdépartementales
Projets collectifs de recherche

2 0 1 5

Opérations interdépartementales

N°Nat.						N°	P.
26723	SAINT-SAUVEUR-LALANDE, SAINT-GERAUD-DE-CORPS, MONFAUCON, PORT-SAINT-FOY-ET-PONCHAPT(24)/ PINEUILH (33)	Prospection sur le tracé de la ligne électrique Mayet/ Sainte-Foy-la-Grande	DUPHIL Vincent	INRAP	PRD	49	220
26786	Structures dolméniques et territoires dans les Pyrénées nord-occidentales		MARTICORENA Pablo	CNRS	PRT	184	221
26032	Prospections diachroniques en Lot-et-Garonne (47) et Gironde (33)		PETIT-AUPERT Catherine	SUP	PRD	120	222

Projets collectifs de recherche

N°Nat.						N°	P.
26286	Archéologie des sites ornés de Dordogne : cadre conceptuel, potentiels et réalité		CRETIN Catherine	MCC	PCR	48	223
26362	LE BUISSON-DE-CADOUIN, Grotte de Cussac		JAUBERT Jacques	SUP	PCR	61	224
26733	Peuplements et cultures à la fin du Tardiglaciaire dans le Nord du Périgord entre Dronne et Tardoire		PAILLET Patrick	SUP	PCR	8	229
26239	SALIES-DE-BÉARN. Histoire du sel : une utilisation des sources salées dès le Néolithique ?		MARTICORENA Pablo	CNRS	PCR	176	230
26749	TRENTELS. L'ensemble solutréo-badegoulien de la grotte Cassegros		DUCASSE Sylvain	CNRS	PCR	145	232

Toutes périodes

SAINT-SAUVEUR-LALANDE,
SAINT-GÉRAUD-DE-CORPS,
MONFAUCON, PORT-SAINTE-
FOY-ET-PONCHAPT (24)/PINEUILH (33)
Prospection sur le tracé de la ligne
électrique Mayet – Sainte-Foy

Cette opération de diagnostic archéologique linéaire intervient dans le cadre d'un projet de renforcement de l'alimentation électrique en pays foyen et dans l'ouest du Bergeracois, passant par l'enfouissement d'une ligne à haute tension. Elle fait suite à une étude d'impact réalisée par l'Inrap en 2014 à la demande de RTE, sur une distance d'environ 30 km entre les postes électriques de Sainte-Foy (Pineuilh, Gironde) et Mayet (Saint-Médard-de-Mussidan, Dordogne), le long du fuseau envisagé. Cette reconnaissance pédestre préalable a permis une première évaluation du potentiel de sites archéologiques situés sur l'emprise du futur aménagement.

Les résultats combinés de la prospection diachronique, de la proximité de sites reconnus et des zones potentielles de conservation de vestiges ont permis de définir quatre segments à diagnostiquer. Les communes concernées par les investigations archéologiques sont, du sud vers le nord : Pineuilh, Port-Sainte-Foy et Ponchapt, Monfaucon, Saint-Géraud-de-Corps et Saint-Sauveur-Lalande. D'un point de vue technique, l'opération a été divisée en sept sections permettant de soumettre à l'observation archéologique un grand transect nord-sud d'une partie de la région naturelle du Landais, au sein de l'interfluve Isle-Dordogne, en concentrant majoritairement les investigations sur les plateaux détritiques tertiaires où les indices de sites connus, voire conservés sont rares. Le diagnostic concerne également la plaine alluviale de la Dordogne. Les recherches ont abouti à la réalisation de 78 tranchées, représentant une distance sondée de 23,22 % sur les 6822,67 m prescrits. Ramenée à la

longueur totale du tracé d'aménagement, la distance ouverte correspond à 5,20 %. Les ratios intégrant les distances ont été privilégiés dans la mesure où les tranchées de diagnostic sont trois fois plus larges que l'ouvrage prévu par le projet d'enfouissement. On compte 17 structures archéologiques mises au jour et 22 ramassages de mobilier isolé, principalement des silex taillés. Sur la berge nord de la Dordogne (Port-Sainte-Foy et Ponchapt), une occupation du Néolithique, matérialisée par un foyer à galets chauffés associé à des traces de débitage, a été clairement identifiée aux abords immédiats du tracé d'enfouissement. Cette installation trouve écho dans de nombreuses structures identiques découvertes en contexte similaire le long de la Dordogne ou de l'Isle plus au nord. Le plateau s'est révélé être peu favorable à une bonne préservation de sites préhistoriques, en raison d'un contexte d'érosion dominant. Les pièces lithiques trouvées ont probablement été fortement affectées par les processus de versant. Les vestiges ou indices relatifs à la présence d'occupations plus récentes y sont très clairsemés et ne témoignent pas de la présence de site dense ou stratifié à l'emplacement de la future ligne enterrée. Ayant un peu valeur d'expérience, cette opération de diagnostic linéaire propose un complément d'information intéressant sur l'occupation néolithique dans la plaine alluviale de la Dordogne. Toutefois, nos connaissances concernant l'occupation du sous-sol de cette portion du plateau du Landais restent lacunaires, sur ce territoire encore si méconnu archéologiquement.

Duphil Vincent

Structures dolméniques et territoires dans les Pyrénées nord-occidentales

Les études sur le mégalithisme semblent connaître une certaine forme de renaissance ces derniers temps. Ce nouveau souffle est notamment permis par la mise en place d'approches innovantes dans l'étude architecturale des monuments ou bien encore de réflexions à des échelles micro-régionales dans lesquelles les sépultures retrouvent leur place aux côtés des autres sites (occupations domestiques, habitats, sites d'acquisitions de matières premières, etc.).

Le Néolithique des Pyrénées nord-occidentales ne saurait rester à l'écart de ces recherches. Elles permettent en prenant pour point de départ l'un des symboles de la période d'ouvrir les études vers l'ensemble des sous-systèmes composant des sociétés encore trop mal perçues dans notre région.

Pour cette première année de travail, nos objectifs étaient assez modestes et avaient pour but de faire le point et de voir les possibilités de développement en croisant la reprise des informations disponibles avec un retour sur le terrain et des études du matériel déjà mis au jour.

Cette opération 2015 aura permis de réaliser un premier bilan de nos connaissances sur le mégalithisme des Pyrénées nord-occidentales et de rejoindre les recherches sur le sujet qui se mettent en place actuellement en particulier dans le sud de la France et le nord de l'Espagne et de participer ainsi de cette dynamique. Le travail effectué a conduit à lister les possibilités de développement, mais il a aussi souligné la nécessité de dynamiser les recherches sur le Néolithique régional. Dans ce cadre la porte d'entrée que constitue le mégalithisme apparaît des plus pertinente.

Au bout de cette année d'enquête et d'étude, certains points nous semblent encore à approfondir. Nous pensons ainsi que la réalisation d'études architecturales sur quelques structures ciblées et des reprises de matériel pourraient venir compléter de façon appropriée et judicieuse les résultats obtenus. Les secteurs du Pays basque intérieur et du plateau de Ger, ou bien encore l'observation et la recherche de traditions architecturales propres à ce secteur



Dolmen de Gasteenia à Mendive (64) (photo P. Marticorena).

comme semblent l'être les dalles de chevets de forme triangulaire ou des dalles latérales posées de champs constitueront des éléments à cibler.

Dès lors, nous pourrions envisager un programme plus ambitieux comprenant la réalisation de fouilles et de sondages qui devraient nous permettre de

mieux cerner le phénomène mégalithique mais aussi l'ensemble du Néolithique régional.

Marticoréna Pablo

■ MENS E. Refitting Megaliths in western France. *Antiquity*, 82, 2008, p.25-36.

Prospections diachroniques en Lot-et-Garonne et Gironde

Notice non parvenue.

Petit-Aupert Catherine (SUP).

Archéologie des sites ornés de
Dordogne : cadre conceptuel,
potentiels et réalité

Le projet collectif de recherche termine sa deuxième année d'une autorisation triennale et troisième année effective. Avec pour objectif l'étude des grottes et abris ornés dans une perspective transversale, à partir de la plus grande concentration de sites ornés (interfluve Vézère-Dordogne, entre la Couze et le Pontou, comprenant les vallées des Beunes), le PCR s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire d'une vingtaine de personnes, rassemblant des compétences et des communautés d'intérêt dans le domaine des géosciences, de l'étude des fréquentations humaines et animales et des représentations pariétales.

Différentes actions ont été réalisées au cours de l'année : sur le terrain, les approches transversales ont débuté en 2014. Il s'agit de visites approfondies de sites, au moyen d'une équipe pluridisciplinaire de cinq à huit personnes, chacune prenant en charge un aspect des observations pour ensuite en faire part à l'ensemble du groupe. À l'orée de 2016, cette approche nous permet de faire le bilan des connaissances de 18 sites sur un total de 27 (29, si l'on compte les trois Combarelles séparément). Plutôt que de commencer de nouveaux sites, les approches transversales de cette année ont essentiellement visé à la consolidation des données acquises en 2013-2014, en complétant les observations dans les grottes de La Grèze, du Roc d'Allas et de Nancy.

Toujours sur le terrain, quatre approches ciblées ont pu être menées en 2015, dont deux opérations spécifiques (relevé d'art rupestre et prospection à la grotte des Combarelles I, dirigé par E. Man-Estier, cf. notice dans ce volume ; relevé d'art rupestre de la grotte du Mammouth, dirigé par É. Robert, cf. notice dans ce volume). D'autres actions ont été menées : dans la grotte du Mammouth, une étude des remplissages,

avec relevés stratigraphiques et prélèvements complémentaires ont été réalisés par V. Le Fillâtre et un projet de SIG intra-site a été mis en place ; sur la falaise de Font-de-Gaume, une opération de prélèvement d'échantillons a été réalisée par O. Huard et F. Viales en vue d'une caractérisation des faciès lithologiques de l'encaissant par S. Konik et J.-P. Platel.

L'opération réalisée au Mammouth a également été l'occasion de croiser des observations fines de la paroi selon trois approches différentes, celle des spécialistes de l'étude des entités graphiques, celle de la géologie et enfin celle de la conservation-restauration. Les échanges sur le terrain ont d'ores-et-déjà été fructueux, mais il faudra attendre la finalisation des travaux de chacun pour un bilan de cette expérience.

Ces opérations ciblées ont également été l'occasion d'acquérir des données brutes, comme le géoréférencement et la photogrammétrie des parois de la grotte du Mammouth ainsi qu'une couverture photographique aérienne de la falaise de Saint-Front.

En laboratoire, plus exactement au musée national de Préhistoire, D. Armand et S. Madelaine ont commencé l'inventaire et l'étude de seize séries archéologiques conservées au musée (correspondant à dix sites ornés, dont huit figurant dans notre PCR), auxquelles s'ajoute l'étude d'une série de la grotte Nancy, conservée par son propriétaire, J.-M. Touron. Ils réalisent ainsi un travail de fond sur la constitution des données minimales destinées à identifier chaque série archéologique, plus particulièrement celles concernant le matériel faunique.

Plusieurs réunions ont été organisées au cours de l'année, deux afin de jeter les bases de la coopération entre l'équipe de conservation-restauration et les participants à l'opération de relevé pariétal (art et

géologie) et une autre afin d'encourager les participants au PCR à développer l'approche transversale inter-sites.

Pour finir, l'année 2015 a également été consacrée à un gros travail d'inventaire des ressources documentaires, classé par site (documents écrits, graphiques,

modèles numériques et SIG) de 87 pages (annexe 1 du rapport, Cretin *et al.* 2015) et une liste de descripteurs de chacune de ces données (annexe 2 du rapport, Cretin *et al.* 2015) qui prend en compte leur diversité.

Cretin Catherine

LE BUISSON-DE-CADOUIN Grotte de Cussac

L'essentiel des travaux de terrain dans la grotte de Cussac en 2015 a été principalement, comme les années précédentes, réalisé en janvier de l'année suivante, mettant un terme à une seconde triennale (2013-15).

Exprimé en journées de terrain de travail dans la grotte, un total de 126,5 jours/h (= 860 h 15) y a été consacré, chiffre comparable à ceux des années précédentes, mais avec une augmentation des travaux interdisciplinaires.

La fin de la triennale a été l'occasion d'établir des bilans chiffrés depuis l'origine du projet en 2009 dans des domaines aussi différents que :

- la présence des chercheurs dans la grotte par année et par discipline : 5226 h depuis 2010 dont 973 h pour l'art pariétal, discipline la plus consommatrice de présence sur site ;
- le linéaire de la topographie de précision (H. Camus, société Hypogée) : la totalité de la Branche Aval et le début de la Branche Amont jusqu'au Panneau du Cavicorne ;
- la couverture 3D par lasergrammétrie du linéaire de la grotte et au travers de deux appels d'offre attribués respectivement au cabinet Perazio (2013-14) et à la société Patrimonio e Industria, Saragosse (2015) ; à ce jour le relevé laser est disponible de l'Entrée au méandre 10-Av (Animal acéphale) ;
- les relevés photogrammétriques par « site » (21) depuis 2010 (P. Mora, Archéovision, Bordeaux-Montaigne) ;
- le linéaire du géoréférencement des TrAcs ou entités graphiques (X. Muth, GetinSitu) : cf. *infra* ;
- la liste exhaustive des échantillons prélevés par domaine disciplinaire (79), par année et leur fichage, y compris avant la mise en place du PCR, donc depuis 2001 avec reconstitution a posteriori de ce fichage ;
- le tableau des documents photographiques ou filmiques archivés et déposés sous GesDoc au Centre national de la Préhistoire-Périgieux (C. Lefranc et S. Konik : 1064 en 2015) ;
- le tableau des financements cumulés (333,2 k€), leur origine et ventilation ;
- les contributions aux rapports (253) et leur indexation ;

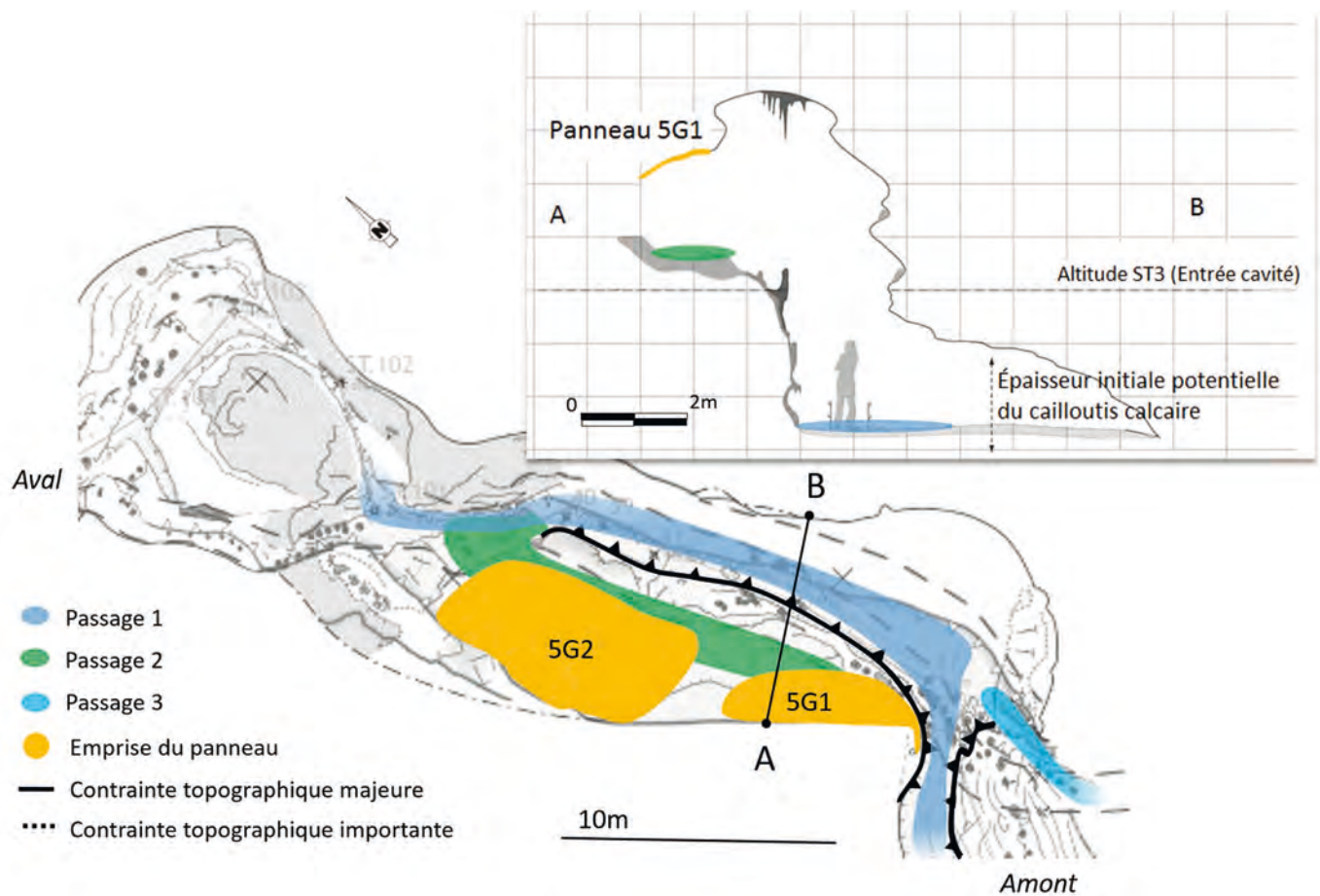
- la chronique des avis par commissions (43) ou services instructeurs ;
- la chronique des réunions plénières du PCR (20) ;
- une bibliographie exhaustive (97 références).

■ SIG

Parmi les outils communs, nous avons sollicité D. Cochard pour reprendre avec S. Konik le dossier SIG. Un état des lieux a été effectué avec comme objectif la spatialisation des différentes composantes d'intérêt (TrAcs, entités graphiques, locus anthropologiques, etc.), la création de nouvelles couches notamment pour le champ géosciences (ex : coralloïdes, taphonomie des sols du locus 1) et, en aval, entamer une réflexion sur les possibilités de restitution cartographique de ce corpus, dans le cadre d'une publication classique de type monographie ou atlas, mais également, la question de l'interface 3D-2D. X. Muth a procédé avec l'équipe à un géoréférencement d'une portion de galerie entre les méandres 6-Av et 10-Av avec une proposition de restitution cartographique.

■ *Suivi environnemental (température, pCO₂, débit, isotopes de l'eau et de la calcite moderne) (D. Genty et coll.)*

La grotte de Cussac fait partie du réseau de grottes en France où un suivi est effectué pour mieux comprendre les facteurs qui influencent la composition isotopique et géochimique de la calcite des spéléothèmes. Les résultats montrent que la température moyenne (janvier 2015-janvier 2016) augmente graduellement de l'Entrée (12°C) au Grand Panneau (13,7°C). Cette anomalie de température doit être vérifiée puis interprétée. Le suivi de la composition isotopique de l'eau d'infiltration continue au rythme des campagnes. Les eaux des stations #1, 2 et 3 (égouttements sous stalactites) et les deux sources (Farfal et Talweg) montrent des teneurs en ¹⁸O relativement stables comme la majorité des eaux souterraines ; de plus, elles se situent sur la droite météorique locale des stations de Villars et du Mas (Les Farges, Dordogne) témoignant d'une infiltration lente passant par un réservoir qui homogénéise l'eau de pluie précipitée au droit de la grotte.

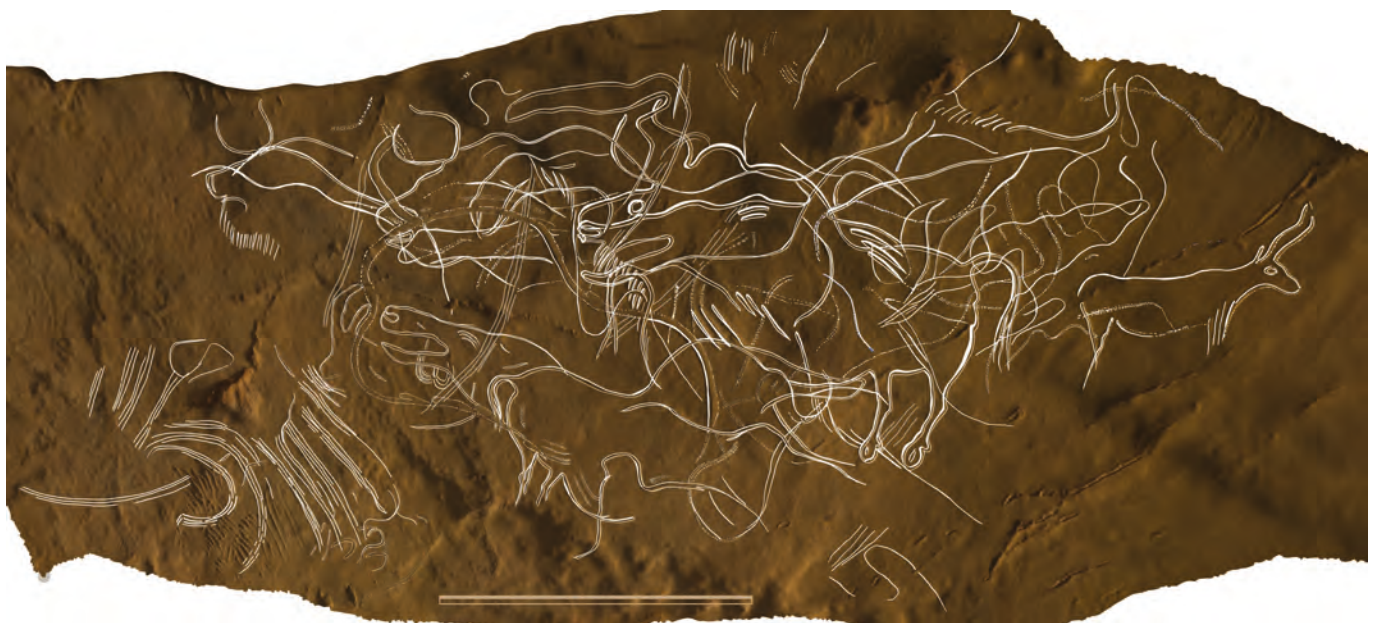


Le Buisson-de-Cadoux - Grotte de Cussac.

Ci-dessus : report sur coupe et topographie des accès, des cheminements possibles, des zones de visibilité et de réalisation des panneaux ornés de la galerie du Grand Panneau (panneau de l'Emprise 5G1 et Grand Panneau 5G2) (doc. H. Camus, A. Jouteau).

Ci-dessous : panneau de la découverte. Lecture des entités graphiques (EG) sur orthoplan issu de la 3D (Perazio Engineering/MCC).

Echelle : 1 m (doc. V. Feruglio et C. Bourdier).



■ Karstologie

Outre un suivi annuel et à la demande dans le domaine de la karstologie (société Protée) et/ou de la topographie, nous avons commandé à H. Camus l'établissement d'une série de sections de galerie au droit des principaux panneaux ornés de la Branche Aval dans la perspective d'illustrer le mémoire de master 2 effectué par A. Jouteau et consacré à la visibilité et la lisibilité du dispositif orné (infra) illustré par un exemple (cf. fig.).

■ Spéléothèmes (D. Genty et coll.)

Au cours de l'année 2015-2016, nous avons, d'une part, échantillonné de nouveaux spéléothèmes du sondage de la zone d'entrée (éboulis – S1), effectué de nouvelles datations, et, d'autre part, finalisé les corrections nécessaires, sur l'ensemble des analyses, liées à la présence de thonium détritique et à la faible concentration générale en uranium des échantillons. Ces derniers résultats ont été intégrés à une synthèse centrée sur les questions de chronologie (Jaubert *et al.*, 2016). Les résultats obtenus sur le fond du sondage S1 (unité 8) implanté en pied de l'éboulis d'entrée donnent un âge de 77 ka BP, mais il est possible que le dépôt de calcite soit plus profond, le substratum rocheux n'ayant pas été atteint. À 50 cm de profondeur, dans ce même sondage, nous avons pu préciser l'âge d'une stalagmite dégagée en place dont la base est datée à 23,3 ka BP. Une partie de l'éboulis était donc formée avant le Pléniglaciaire récent (OIS 2). Ces datations permettront de proposer un premier scénario pour la fermeture de la grotte.

■ Géoarchéologie et taphonomie (C. Ferrier, S. Konik et coll.)

La connaissance actuelle des modalités de fermeture de la grotte s'appuie sur le relevé cartographique des éboulis visibles à l'intérieur de la cavité, ainsi que sur l'étude lithostratigraphique des dépôts du sondage S1, implanté sur la partie distale du cône gravitaire. En 2016, des compléments de cartographie ont été acquis dans le tunnel d'accès, pour mieux apprécier la dimension originelle de la cheminée par laquelle les sédiments ont pénétré dans la grotte pour aboutir au comblement de l'entrée. Des échantillons sédimentologiques ont également été prélevés, afin de mieux préciser l'origine et la mise en place des dépôts.

Dans le domaine de la taphonomie des parois, une étude de la répartition des concrétions de type coralloïdes sur les parois de la branche Aval (de l'entrée au Grand Panneau) a été réalisée par L. Bassel (doctorante UBM-CRP2A) et M. Bosq (contractuel UB-PACEA). Une première étude en 2015 a montré que ces petites concrétions, constituées de plusieurs générations, sont postérieures aux griffades d'ours. Par ailleurs, les points du Panneau des ponctuations noires sont recouverts par de très petits coralloïdes. Ces spéléothèmes sont étudiés et en cours de datation dans la grotte laboratoire de Leye et dans quelques cavités appartenant à une base de données issue de

la prospection de 72 grottes non ornées de la vallée de la Vézère (programmes PHYT et MULTIMAT projets cofinancés Région Aquitaine et IdEx Bordeaux). Ces recherches permettront de mieux comprendre les conditions à l'origine de la genèse de ces concrétions.

Enfin, le Panneau de la Découverte a fait l'objet d'un relevé taphonomique. La surface ornée correspond au recoupement tangentiel des joints de stratification argileux qui séparent les différents bancs, ce qui explique la présence de plages d'argile grise. Le calcaire comprend également quelques bandes grisâtres à noires, sinueuses, de plusieurs centimètres de large, qui pourraient être dues à des concentrations d'oxydes de fer (J.-P. Platel, com. orale). Des microformes héritées de la spéléogenèse accidentent la paroi : cupules centimétriques à infra-centimétriques, formes rappelant des coups de gouge, fissures contenant un remplissage résiduel d'argiles rouges formant localement des bourrelets saillants. L'aspect granuleux de la paroi peut être rapporté à la dissolution superficielle du ciment et des éléments figurés du calcaire, phénomène déjà étudié sur le Panneau du Triptyque et sur le Grand Panneau (Ferrier *et al.*, soumis). Il existe une relation entre l'état d'altération superficielle du support et la morphologie des traits gravés : sur les surfaces moins altérées le trait est étroit avec un profil angulaire, tandis que sur les surfaces plus altérées, le trait est plus large et plus profond. Cette variabilité s'observe d'une entité graphique à l'autre, mais aussi sur une même représentation.

■ Anthropologie (P. Courtaud, S. Villotte)

Le travail sur le terrain a consisté à revenir sur le locus 2 pour compléter les observations d'ordre biologique sur les vestiges humains. Aucun nettoyage, ni prélèvement n'ont été réalisés. Une réflexion a été menée sur les aspects taphonomiques du secteur regroupant les deux premiers locus en présence des géologues (C. Ferrier, S. Konik) et de F. Lévêque pour le magnétisme des sols.

L'étude biologique de l'individu du locus 2 (Cussac L2A) a été poursuivie. Il s'agit d'un sujet adulte relativement jeune (20-39 ans) de sexe masculin, de petite taille (pour la période considérée) et présentant des proportions corporelles étonnantes (Villotte *et al.*, 2015a, 2015b). Son étude en laboratoire serait indispensable pour pouvoir tenter de comprendre la cause de ces particularités et pour augmenter notre connaissance de la variabilité morphologique squelettique au Paléolithique supérieur (en particulier celle liée au dimorphisme sexuel), laquelle reste encore très mal connue.

L'étude en laboratoire de l'humérus du locus 3 prélevé en janvier 2014 a porté sur les aspects de surface qui n'ont révélé aucune séquelle suggérant une atteinte anthropique ou animale. Son évolution taphonomique peut être qualifiée de « normale » dans ce type de milieu où les atteintes chimiques et les concrétionnements sont prépondérants. Sa présence en contrebas d'un massif calcitique peut s'expliquer

par une chute comme en témoigne un enfoncement à son extrémité distale. Cette dernière montre un point d'ocre (H. Salomon détermination), qui constitue le seul témoignage d'une intervention humaine. Cet os ne présente pas de morphologie remarquable, mis à part un surcreusement de la fosse olécranienne qu'il conviendra de tenter de documenter. Ses dimensions ne permettent pas de le distinguer des sujets du Paléolithique supérieur ni de discuter l'attribution d'un sexe. Cette pièce a fait l'objet d'un examen microscanner pour documenter sa structure interne comme son aspect de surface qui ne montre pas de dégradation apparente depuis son prélèvement.

Les questions relatives à la conservation des matériaux organiques, humains et fauniques ont été abordées avec M. Drieux-Daguerre (Materia viva, Toulouse) pour mettre en place un protocole de conservation, notamment dans la perspective de la fouille du locus 1.

■ *Art pariétal (V. Feruglio, C. Bourdier, J. Jaubert et coll.)*

Les trois années de l'autorisation triennale ont permis de compléter les inventaires des entités graphiques entamés les années précédentes. Ils ont concerné essentiellement la Branche Aval et pour partie seulement le début de la Branche Amont. Elles ont aussi permis d'obtenir un certain nombre de modèles numériques tridimensionnels et ainsi de commencer les relevés et les analyses plus approfondies de certains panneaux (Feruglio *et al.*, 2015a).

Le modèle 3D a également permis d'ajouter un volet médiatique à travers le projet CÉGO de la région Aquitaine (C. Ferrier dir.) par la production de deux courts-métrages d'animation illustrant nos résultats. Il s'agit de la séquence d'accès au Panneau de la Découverte tel que nous l'avons envisagé, d'un rendu de la réalisation des gravures par rapport à nos observations technologiques et chronologiques et d'une reconstitution du dépôt du corps du locus 2 montrant sa position initiale par un personnage habillé. Ce travail, outre la diffusion des résultats, a aussi pour but de valider nos hypothèses par la visualisation en grandeur réelle d'un personnage animé à l'échelle et ainsi visualiser le champ des possibles dans cet environnement qui n'a que très peu changé.

Si la photogrammétrie du Grand Panneau (5G2) nous a permis de poursuivre ex situ l'étude des superpositions initiée sur le terrain lors des inventaires des entités graphiques, c'est le scan laser qui a rempli cet office pour le Panneau de la Découverte (2D1). Nous avons également tenté un relevé in situ à partir des orthophotographies, mais la source s'avère moins précise. Le relevé proposé demeure donc encore pour nous une étape.

■ *Le Grand Panneau (5G2)*

Un premier travail d'inventaire avait été effectué en 2013 sur support photographique. La photogrammétrie réalisée par P. Mora offre une résolution très largement

suffisante pour lire les superpositions et les éléments techniques.

Nous avons proposé lors de la dernière conférence IFRAO 2015 (Cáceres, Esp.) une interprétation de ce panneau basée sur l'étude des superpositions (Feruglio *et al.*, 2015b). La réalisation d'un tel palimpseste interroge en effet sur la dichotomie « faire » et « donner à voir ». Ce panneau prend place à 300 m de l'entrée actuelle et regroupe pour l'instant le plus grand nombre de figures (en l'absence du décompte du Panneau du Fond), plus de 130, parmi lesquelles 37 bisons, 9 chevaux, 2 bovidés, 5 mammoths, 4 anthropomorphes, 2 carnivores, 2 oiseaux, 1 cervidé, etc. Avec ses 10 m de long par 4,5 m de largeur maximum, c'est près de 45 m² de paroi plafonnante qui ont été gravés. La composition se partage entre entités de grande taille et éléments plus réduits.

De prime abord, ce sont les gravures les plus profondes ou au remplissage dense (la toison d'un des mammoths), une douzaine tout au plus, qui se donnent à voir, parmi elles un bison monumental de plus de 3,50 m rivalisant avec les grands taureaux peints de Lascaux. Mais il ne s'agit que de 10 % de la totalité des entités graphiques, les autres s'entremêlent, s'enchevêtrent et se superposent au point de n'être identifiables qu'après un temps de recherche en suivant patiemment la continuité des tracés.

L'étude des superpositions a permis de retracer la dynamique des compositions et de distinguer deux grands groupes, l'un présidé par les chevaux sur lesquels se superposent des bisons, l'autre présentant la formation inverse, des bisons auxquels succèdent des chevaux.

L'environnement et la topographie de ce panneau offre deux angles de vision : celui du graveur, très proche de la paroi et celui d'un « auditoire » en contrebas d'où l'on peut appréhender l'ensemble du panneau sans déformations.

Il se peut donc que ce palimpseste, aujourd'hui confus, ait été réalisé de façon dynamique pour illustrer un discours compréhensible sur le temps de la réalisation.

■ *Le Panneau de la Découverte (2D1)*

Le modèle 3D a été mis à profit par la réalisation d'orthoplans sous diverses incidences d'éclairage révélant de nombreux tracés jusque-là passés inaperçus, soit en raison de leur éloignement (volet de droite), soit en raison de leur superficialité (tracés digitaux) qui nécessite un éclairage très rasant difficile à mettre en œuvre in situ. Les grandes dimensions de ce panneau (environ 30 m²) et sa situation plafonnante ainsi que le manque de recul depuis la passerelle décentrée et située entre 1,30 m et 1,50 m de distance, entraînent d'importantes difficultés d'observation.

L'inventaire est aujourd'hui complet pour ce panneau. L'essentiel du travail de la campagne 2015 a consisté en la réalisation d'un relevé sur les orthoplans (cf. fig.) et surtout en la décomposition des superpositions des différentes entités. Ce travail nous permet de proposer

une construction dynamique de cet ensemble dont nous ne pouvons quantifier le temps de réalisation, mais dont lequel l'unité formelle et technique en dehors des tracés digitaux, laisse privilégier le temps court. Le panneau se construit essentiellement par la superposition de grandes figures de bisons sur un réseau de petites entités qui couvrent déjà la surface à orner et en marquent les limites. Outre la grande tête de ce qui apparaît être un cervidé qui vient oblitérer le bison 3, les autres adjonctions demeurent énigmatiques. La composition se clôt sur la gravure des contours d'un bison (2D1-6) en tracés larges et balancés (unique représentation selon ce procédé) renforçant encore la thématique.

Les différentes campagnes, depuis la mise en place du PCR Cussac, ont permis d'éprouver notre méthodologie. La phase d'inventaire raisonné a été très profitable pour la compréhension du dispositif pariétal. L'outil 3D et en particulier la photogrammétrie est bien plus à même de réaliser les relevés, études et analyses des panneaux ornés. Il constitue aussi une base des plus riches pour la diffusion de la recherche.

Dans le cadre de son mémoire intitulé *Grotte de Cussac. Élection des supports des panneaux ornés: déterminisme géologique, déterminisme culturel ?* A. Jouteau a tenté de comprendre quels sont les facteurs qui ont influencé les auteurs lors de la construction du dispositif pariétal. Dans cette optique, une base de données renseignant l'aspect du support, l'environnement du panneau, la visibilité des œuvres et leur accessibilité a été mise au point pour 31 panneaux. En associant son étude à celle de documents topographiques complétés sur le terrain (H. Camus *supra* et fig.), trois groupes de panneaux ont ainsi été mis en évidence. Deux d'entre eux semblent homogènes, déterminés par leurs dimensions, leur emplacement dans la cavité et les possibles relations visuelles qu'ils entretiennent. L'autre groupe est davantage diversifié, ce qui révèle peut-être un biais de l'analyse. En décrivant les caractères propres à chaque groupe, ce sont les choix opérés par les hommes préhistoriques qui se révèlent.

■ *TrAcs* (L. Ledoux, N. Fourment, F. Maksud, M. Delluc)

En 2015, l'inventaire systématique des traces d'activités humaines et animales (TrAcs) de la Branche Aval de la grotte de Cussac a été poursuivi en même temps qu'une première publication collective proposait un bilan d'ensemble (Ledoux *et al.*, 2016). Les secteurs prospectés au cours de cet inventaire se situent entre le début du méandre 9-Av jusqu'à la fin du méandre 11-Av. 81 TrAcs ont été inventoriées cette année ce qui nous amène à un total de 251 répertoriées sur l'ensemble de la triennale. Ce nombre important est imputable à la présence dans ces secteurs de panneaux ornés, mais aussi au perfectionnement de la méthode de prospection et de la reconnaissance des traces. Comme chaque année, il ressort de cet

inventaire un nombre et une variété de traces d'activités humaines plus importants que pour les traces animales. Concernant les TrAcs humaines, les traces de matière colorante rouge et noire, les mouchages et les traces d'argile ou de doigts argileux en paroi constituent les éléments les plus fréquents. Les empreintes de pieds, talons, genoux, doigts constituent aussi une part non négligeable des TrAcs inventoriées jusqu'à présent. Les empreintes animales quant à elles sont, une fois de plus, principalement attribuées à l'ours et correspondent à des griffades et appuis situés sur de vastes plages.

Au-delà de l'inventaire, plusieurs autres actions ont été menées cette année. La zone sous le Panneau du Bouquetin et deux empreintes ont ainsi bénéficié d'un enregistrement par photogrammétrie. Elles correspondent à une piste de quatre empreintes humaines, dont l'ancienneté reste encore à déterminer et un mouchage se présentant sous la forme de deux fragments de charbon accrochés à la paroi. L'instabilité de ce mouchage et sa localisation dans une zone à risque (à côté du cheminement) autorisent le prélèvement d'un de ces fragments lors de la prochaine campagne ce qui, dans le même temps, nous permettra de disposer d'une nouvelle datation directe du cheminement. Les photographies des TrAcs des campagnes 2013, 2014 et 2015 ont également été archivées (C. Lefranc) dans le cadre de la politique plus générale mise en œuvre au sein du PCR. En outre, une première phase de géoréférencement sur les TrAcs inventoriées cette année a également été réalisée (X. Muth) et une réflexion sur la représentation graphique de ces données spatiales, complexe en raison des espaces investis en superpositions géométriques, quels que soient les axes de coupes ou de plans a été menée.

Dans le cadre de la première année de thèse « L'ichnologie préhistorique et les traces d'activités au sein des cavités ornées » (L. Ledoux codirigée par J. Jaubert, G. Bérillon et N. Fourment projet LabEx IchMiKa), plusieurs journées de terrain hors campagne ont été consacrées à la prospection, l'inventaire et l'enregistrement d'empreintes dans des secteurs non prospectés jusqu'à présent dans le cadre de notre inventaire systématique. Plusieurs zones situées hors du cheminement classique et une partie de la Branche Amont ont ainsi été prospectées. Certaines empreintes ont été repérées et décrites et cela a également été l'occasion de tester la numérisation de certaines surfaces à l'aide d'un scanner 3D portable (Artec scanner). Cependant, et comme cela avait déjà été constaté lors de l'inventaire initial, le repérage d'empreintes humaines incontestables est extrêmement difficile à Cussac. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette difficulté :

- l'accessibilité très restreinte de certaines zones.
- le cheminement des équipes qui a pu endommager des traces de passages anciens.
- l'histoire des événements géologiques de la grotte.

- l'omniprésence de l'ours dans la cavité qui rend difficile la lecture et la discrimination des empreintes dans des zones de piétinement par les deux espèces.

Ce projet, s'intéresse plus particulièrement aux deux derniers facteurs. Ainsi, à partir des empreintes déjà repérées, le but est d'appréhender (en collaboration avec les géosciences) les différents processus taphonomiques qui ont pu impacter les empreintes au sol de certains secteurs afin d'en améliorer la lecture et la compréhension. En outre, un regard parallèle est porté sur les empreintes d'ours dans le but de discriminer les différentes espèces.

Jaubert Jacques,
Courtaud Patrice, Ferrier Catherine, Feruglio Valérie,
Fourment Nathalie, Genty Dominique,
Ledoux Lysianna, Villotte Sébastien, Bourdier Camille,
Camus Hubert, Cochard David, Delluc Marc,
Jouteau Armance, Konik Stéphane, Maksud Frédéric,
Muth Xavier et collaboration membres PCR Cussac

■ Ferrier, C. Konik S., Ballade M., Bourdier C., Feruglio V., Chapoulie R., Jaubert J. (soumis). Cussac cave : the influence of the support on art Works disposition, technical choices and trace recording. In : A. Pastoors, T. Lenssen-Erz, P. Arias, R. Ontañón, G.-Ch. Weniger (dir.), A11b, « Late Pleistocene cave art in its context », XVIIe World Congress UISPP, Burgos, 1-7 sept. 2014, Quaternary International.

■ Feruglio V., Dutailly B., Ballade M., Bourdier C., Ferrier C., Konik S., Lacanette-Puyo D., Mora P., Vergnien R. et Jaubert J., 2015. Un outil de relevés 3D partagé en ligne : premières applications pour l'art et la taphonomie des parois ornées de la grotte de Cussac (ArTaPOC/programme LaScArBx). In : R. Vergnien et C. Delavoie (Dir.), Virtual Retrospect 2013, Actes du colloque Pessac (France) 27-28-29 novembre 2013, Bordeaux, Ausonius Éditions / collection archéovision, 6, p. 48-54.

■ Ledoux L., Fourment N., Maksud F., Delluc, Costamagno S., Goutas N., Klaric L., Laroulandie V., Salomon H., Jaubert J. (soumis). Traces of Human and Animal Activity (TrAcS) in Cussac Cave (Le Buisson-de-Cadoux, 2Dordogne, France) : preliminary results and perspectives. In : A. Pastoors, T. Lenssen-Erz, P. Arias, R. Ontañón, G.-Ch. Weniger (Eds.), UISPP Congress, Burgos sept. 2014, Quaternary International.

Peuplements et cultures à la fin du Tardiglaciaire dans le Nord du Périgord, entre Dronne et Tardoire

Le projet collectif de recherche a été reconduit en 2015 pour une nouvelle triennale (2015-2017) afin de poursuivre et conclure si possible les différents axes de recherche structurant le programme, amplement exposés dans les trois bilans antérieurs.

L'année 2015 a été consacrée à la poursuite des recherches dans les grottes de Rochereil (Grand-Brassac), Fronsac (Vieux-Mareuil) et la Mairie (Teyjat).

À Rochereil, la révision des séries a concerné la faune magdalénienne (grands mammifères) conservée au musée national de la Préhistoire. Cette recherche conduite par C. Vercoutère sur 273 restes osseux a montré que les chevaux et les rennes étaient largement consommés (traces de dépouillements, de désarticulation et de décharnement). Aucune sélection du gibier selon l'âge des individus n'a été constatée.

Après un court bilan sur le programme d'acquisition photographique et numérique des séries mobilières de Rochereil et de quelques gravures pariétales de Fronsac (E. Lesvignes), nous avons poursuivi l'étude et les relevés des pièces d'art mobilier (notamment des objets sur supports plats, scapula, mandibules, etc.) ainsi que leur indexation dans une base de données Accès (P. Paillet et E. Man-Estier). Ce travail conduit sur 281 objets portant plus de 500 représentations a été facilité par le transfert des collections de Rochereil au musée national de la Préhistoire qui a également



*Figures féminines schématiques gravées, grotte de Fronsac
« galerie des femmes », cliché P. Paillet/E. Man-Estier.*

permis un bilan sanitaire et une restauration des principales pièces.

A travers les archives conservées par la famille du Docteur P.-E. Jude et remises aujourd'hui au musée, nous avons pu dégager les principaux éléments archéologiques, historiques et épistémologiques relatifs aux découvertes des vestiges humains à Rochereil (E. Man-Estier et P. Paillet).

La présence de six petits ensembles de gravures pariétales (deux équidés et des tracés plus ou moins organisés), découverts dans l'extrême fond de la grotte, a justifié une courte campagne de relevés photographiques et graphiques (P. Paillet).

Dans la perspective de la publication monographique de nos travaux sur la grotte et les séries de Rochereil (programmée pour la fin de l'année 2017) une révision de l'industrie osseuse azilienne (B. Marquebielle), des vestiges humains (M. Samsel et S. Villotte) et des séries ichtyologiques (E. Guillaud) ont été entreprises ou réalisées cette année.

Des données inédites sur les œuvres d'art mobilier attribuées aux niveaux laboriens de Pont d'Ambon et de Rochereil ont été présentées au colloque « Les sociétés de la transition du Paléolithique final au début du Mésolithique dans l'espace nord-aquitain, hommage à Guy Célérier » (juin 2015, MNP) et sont en cours de publication.

Parallèlement à l'analyse et aux relevés du dispositif pariétal de la grotte de Fronsac, qui se sont poursuivis en 2015 dans la galerie d'accès, la « galerie des animaux », où plus d'une dizaine de nouvelles entités graphiques ont été identifiées, et dans la première partie de la « galerie des femmes » (P. Paillet et E. Man-Estier), une nouvelle topographie et une étude géologique et géomorphologique du réseau ont été réalisées par G. Dandurand.

A environ 150 m à l'est de la grotte de Fronsac, un petit réseau secondaire de faible développement a été découvert et prospecté. De nombreuses griffades couvrent les parois et un ou deux motifs vraisemblablement paléolithiques ont été enregistrés (P. Paillet).

Dans la grotte de la Mairie à Teyjat, nous avons poursuivi cette année, sans pouvoir les achever, l'enregistrement graphique et photographique du sommet de l'édifice stalagmitique (Panneau F) sur lequel de nombreux graffitis modernes (XIX^e siècle) attestent de fréquentations occasionnelles de la cavité bien avant sa découverte officielle et les fouilles de Perrier du Carne et P. Bourrinet (P. Paillet et E. Man-Estier). En revanche, la cartographie taphonomique du panneau a été achevée (S. Konik et P. Paillet).

Le modèle numérique 3D, réalisé en 2014 par le cabinet Pérazio dans le cadre d'un appel à projet de numérisation financé par le Ministère de la culture, a été totalement corrigé et livré au centre national de la Préhistoire.

Des séries de prospections et des relevés topographiques dans l'ensemble du réseau, notamment dans ses niveaux inférieurs encore actifs et fréquemment mis en charge, ont été réalisés sous la conduite de G. Dandurand et Th. Baritaud.

La cartographie géomorphologique de la galerie de gauche supérieure (galerie non ornée donnant accès au cours d'eau souterrain) a été achevée (G. Dandurand).

L'état microclimatique de la grotte a été mesuré durant 24 h selon plusieurs paramètres par F. Bourges et C. Fabre. Un gradient thermique de faible amplitude a été enregistré par les capteurs dans la galerie supérieure. Les mesures de CO₂ montrent des valeurs moyennes (entre 2200 et 2800 ppm dans la galerie principale et la partie supérieure de la galerie de gauche) mais des valeurs très élevées dans la partie finale de la galerie de gauche près de l'actif (33 400 ppm).

Les valeurs en O₂ et en radon 222 dans la grotte sont cohérentes avec celles du gaz carbonique. Compartimentation et stratification caractérisent l'atmosphère de la grotte de la Mairie. L'impact du climat extérieur dans la zone ornée, en diminuant le confinement naturel de la cavité, provoque des phénomènes thermo-hydriques dont l'impact sur la conservation des œuvres doit être mesuré à une plus large échelle et contrôlé par un suivi microclimatique actif.

Enfin, nous avons poursuivi l'étude des séries d'art mobilier provenant des niveaux du Magdalénien supérieur de la grotte de la Mairie et de l'abri Mège conservées au Muséum national d'histoire naturelle et au Musée d'archéologie nationale (P. Paillet et E. Man-Estier). Les industries osseuses de ces deux sites devraient être également étudiées par A. Lefebvre.

Les travaux menés à Teyjat dans le cadre du PCR ont fait l'objet de deux communications et publications (actes) au dernier congrès de l'IFRAO « symbols in the landscape : Rock art in its context », septembre 2015, Cáceres (Espagne).

Paillet Patrick

Néolithique,
à Gallo-Romain

SALIES-DE-BÉARN, Histoire du sel : une utilisation des sources salées dès le Néolithique ?

L'année 2015 a marqué la fin de notre opération sur le sel à Salies-de-Béarn après quatre années de travail. L'objectif principal de cette année était de procéder à une dernière série de carottages à la confluence Beigmau/Saleys pour tenter de mieux comprendre

ce secteur clé au fort potentiel et en particulier sa formation et son fonctionnement géo-morphologique. Si les études sont toujours en cours, il apparaît d'ores et déjà que la sédimentation de ce secteur est sans doute plus complexe que nous n'avions pu le percevoir



*Salies-de-Béarn - Histoire du sel : une utilisation des sources salées dès le Néolithique ?
Céramiques salisiennes du Néolithique final à l'Antiquité (photo P. Marticorena).*

lors des premiers carottages sur cette zone. Cependant cela semble tout de même confirmer les hypothèses que nous avons formulées auparavant, notamment autour de la question des possibles exploitations néolithiques, question qui constituait l'objectif central de notre opération.

Ainsi, il nous semble que nous puissions répondre par l'affirmative à la question de l'exploitation du sel dès le Néolithique à Salies-de-Béarn. Plus précisément nous pensons pouvoir placer ces premières exploitations au Néolithique final 1 J.-C. Nous regretterons de n'avoir pu ni fouiller de structures en place, ni de sites d'habitats pour cette période. Dans les deux cas, entre urbanisation, mises en culture, occupation longue d'un même secteur et géomorphologie complexe, le problème du repérage et/ou de la conservation des sites apparaît particulièrement limitant pour les recherches.

Pour le reste et les périodes suivantes dans l'attente des résultats finaux des différentes études (géomorphologie, palynologie, etc.) et de nouvelles datations radiocarbones nous rappellerons donc ici nos conclusions actuelles.

À l'heure actuelle le Néolithique final 2 (-2600/-2200 av. J.-C.) ainsi que le Bronze ancien (- 200/-1800 av. J.-C.) semblent marqués si ce n'est un arrêt total au moins un très fort ralentissement des activités liées au sel et même plus généralement de l'investissement des communautés humaines dans le secteur de Salies.

Par la suite, si le Bronze moyen n'apparaît pas comme la période la plus dynamique, il est bien présent.

C'est au Bronze final (-1300/-700 av. J.-C.), et au début de l'Âge du Fer (- 700/- 600 av. J.-C.) que la production de sel semble alors reprendre un fort développement.

Pour les périodes allant du Hallstatt D à la fin de la Tène (-600/-200 av. J.-C.), nos connaissances sont pour le moment plus limitées avec peu de sites connus. Le nombre de sites croît fortement en revanche avec le début de l'Antiquité (-20 av. J.-C./+100 ap. J.-C.). Du point de vue de l'occupation humaine, le fait le plus remarquable est sans doute l'investissement de la cuvette salisienne par les populations. La forte sédimentation constatée depuis la fin du Néolithique et le fait que les cours d'eau soient à présent bien incisés, a dû rendre ce secteur de confluence Beigmau/Saleys bien plus vivable.

Marticorena Pablo

- ARD V. (2011) - Apport de la technologie céramique à la caractérisation des cultures du Néolithique récent du centre-ouest de la France (3600-2900 av. J.-C.), In : I. Sénépart et al. (eds.), Marges, frontières et transgressions, actes des 8e RMPR, Marseille, 2008. Éd. Archives d'Écologie Préhistorique, Toulouse : 41-59.
- MARTICORENA P. (2012) – Lames polies et sociétés néolithiques en Pyrénées nord-occidentales, Thèse de Doctorat, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2 tomes.
- MARTICORENA P. (2014) – Les premiers paysans de l'ouest des Pyrénées, coll. UPBP connaissances, Éditions ZTK, Baigorri, 192p ..
- WELLER O. (2002) – Aux origines de l'exploitation du sel en Europe. Vestiges, fonctions et enjeux archéologiques, In O. Weller (dir.), Archéologie du sel. Techniques et sociétés, actes du colloque international, XIVe congrès UISPP, Liège, sept 2001, Internationale Archäologie, ASTK, 3, Rahden, VML GmbH : 163-175.

TRENTELS

L'ensemble solutréo-badegoulien de la grotte Cassegros

Réévaluation collective et interdisciplinaire d'une séquence de référence pour le Dernier Maximum Glaciaire dans le sud-ouest français

Originellement intégrée au projet collectif de recherche « SaM » financé par le SRA Midi-Pyrénées (Ducasse et Renard coord.), l'étude des industries solutréennes et badegouliennes du gisement de Cassegros s'inscrit dans une problématique de recherche déjà largement développée dans ce cadre (cf. BSR Midi-Pyrénées 2012 et 2013).

Située sur le versant d'une butte témoin de calcaire de l'Agenais, à près de 200 m d'altitude, la grotte Cassegros (Trentels, Lot-et-Garonne) s'insère dans le cercle très fermé des sites ayant livré des industries attribuées aux plus anciennes phases du Badegoulien. Sur la petite quinzaine de sites pour lesquels une telle attribution a pu être évoquée, rares sont les cas où les conditions stratigraphiques peuvent être considérées comme favorables a priori et/ou pour lesquels des données radiométriques récentes sont venues confirmer l'ancienneté des industries concernées.

Si l'on fait exception (1) des gisements de plein air à niveau unique non datables dont les particularités sont susceptibles de relever de facteurs variés, non nécessairement chronologiques, (2) des collections issues de ramassages de surface dont l'intégrité reste à discuter, ou (3) des sites stratifiés pour lesquels des problèmes taphonomiques sont soupçonnés voire d'ores et déjà documentés, seule une poignée de gisements permet de discuter de la transition solutréo-badegoulienne sur des bases relativement fiables. Ainsi, tout comme Le Cuzoul de Vers (Lot) ou l'abri Casserole (Dordogne), la grotte Cassegros s'est imposée comme une séquence clé.

En 2015, suite aux travaux préparatoires menés entre 2013 et 2014, la révision collective et interdisciplinaire des industries a été placée sous l'angle taphonomique : avant d'entamer le travail de caractérisation techno-économique des assemblages, il convenait d'en interroger le degré d'homogénéité et d'en évaluer le niveau de représentativité, notamment au regard de l'impact des agissements clandestins qui ont scandé l'histoire des fouilles.

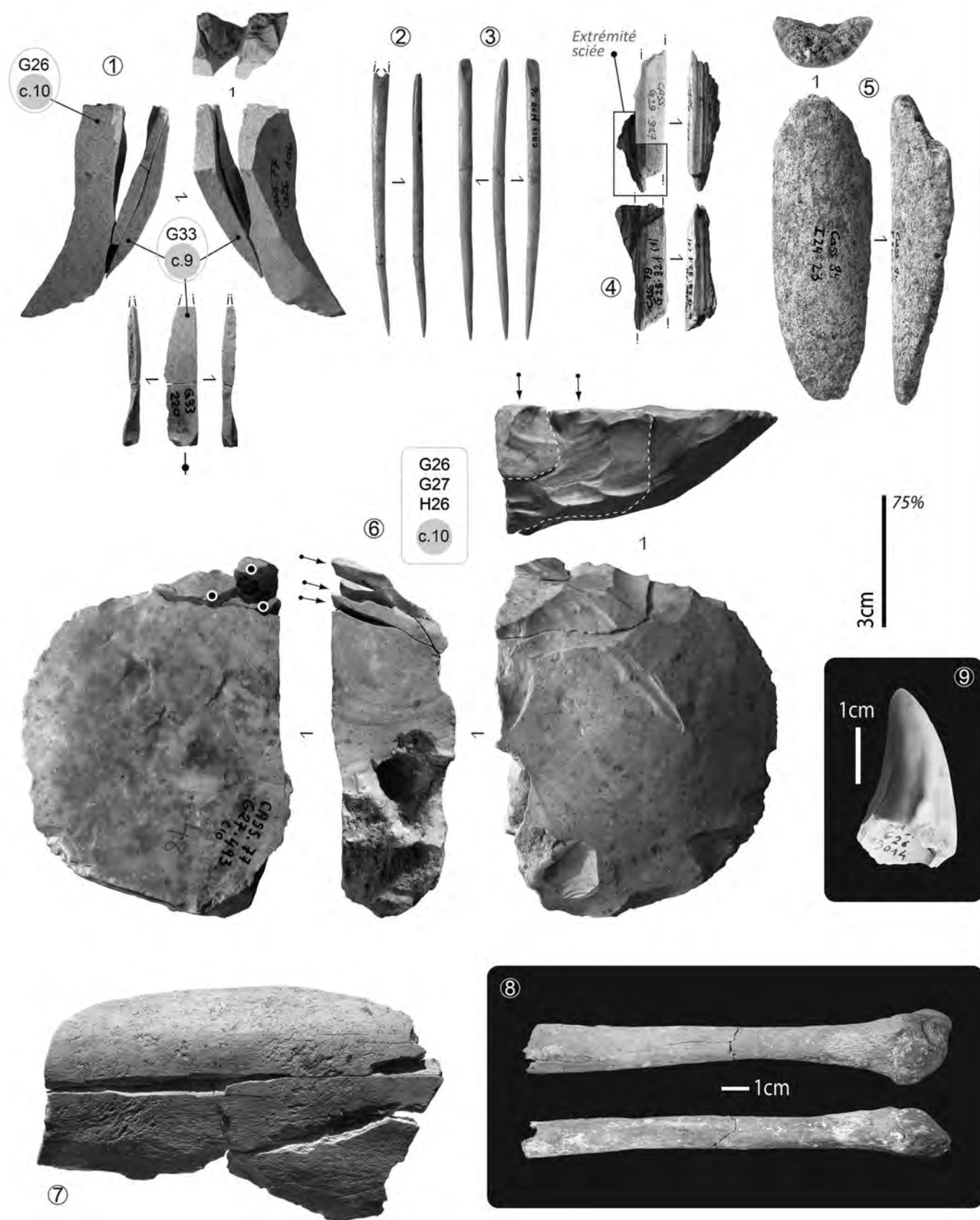
Pour ce faire, plusieurs missions d'étude ont été menées autour des industries lithiques (S. Ducasse, O. Ferullo, C. Cretin, A. Morala) dans le but de réaliser des tests de raccords et remontages d'intérêt stratigraphique, en prenant appui sur le travail conséquent précédemment réalisé par U. Leuzinger

dans le cadre de son DEA. C'est avant tout la pertinence archéologique de la distinction entre les couches 9 et 10, respectivement attribuées au Badegoulien récent et au Badegoulien ancien (Le Tensorer, 1981), qui a focalisé notre attention. Ainsi, les liaisons inter-couches réalisées (cf. fig.1) démontrent une certaine imperméabilité des deux ensembles. Notre démarche a également visé à discuter la réalité de l'existence d'une occupation solutréenne et à caractériser la partie supérieure de la séquence archéologique (couches 6 à 8) attribuée au Magdalénien sensu lato. L'important travail parallèlement mené sur les bases de données de terrain et leur pilotage par le biais d'un SIG permettront en 2016 d'interpréter plus finement la nature des liaisons effectuées et conduiront à circonscrire les zones du site potentiellement problématiques.

Conjointement à la poursuite de l'analyse archéozoologique entreprise par J.-Ch. Castel qui a permis d'identifier en couche 10 certaines espèces intrusives (hyène : cf. fig. 9) mais également quelques vestiges humains dont l'âge paléolithique devra être discuté (cf. fig. 8), un diagnostic complet de l'industrie osseuse des couches paléolithiques a pu être réalisé par J.-M. Pétillon et Fr.-X. Chauvière (cf. fig. 2 à 5 et 7). Ce travail a permis d'apporter des données inédites sur un corpus méconnu, tout en révélant la diversité – voire l'hétérogénéité – technologique de la couche 9. En effet, l'emploi de la percussion directe (cf. fig. 5) y côtoie celui du double rainurage (cf. fig. 4) pour l'obtention de baguettes, cette association témoignant de possibles mélanges entre composantes badegoulienne et magdalénienne. Objectif important de l'année 2015, le complément du cadre radiométrique a été l'occasion de tester et de circonscrire cette hétérogénéité à travers la

Ci-contre - Trentels - Grotte Cassegros - Légendes des figures :

- n°1 : séquence de débitage lamellaire sur tranche transversale de lame (Bergeracois possible ; remontage inter-couches c9/c10 ; R1009) ;
 - n°2 : aiguille à chas (c10) ;
 - n°3 : aiguille à chas en cours de percement (c9) ;
 - n°4 : fragment de baguette extraite par double rainurage (c9) sélectionnée pour datation 14C ;
 - n°5 : éclat de bois de cervidé (c10) sélectionné pour datation 14C ;
 - n°6 : séquence de production d'éclats minces (Tertiaire ; c10 ; R1048) ;
 - n°7 : retouchoir double sur diaphyse d'os long de grand mammifère (c10) ;
 - n°8 : fragment de fibula humaine droite (c10) ;
 - n°9 : fragment de canine inférieure de Hyène (c10).
- Clichés J.-C. Castel, S. Ducasse et J.-M. Pétillon.*



datation ¹⁴C directe de ces déchets techniques (un éclat de bois de cervidé dans chacune des couches ; trois déchets de double rainurage en couche 9). Complétés par la datation d'un fragment de pointe à biseau simple (couche 9) et d'une ulna de cerf (couche 10), les résultats de ces analyses sont attendus courant 2016.

Dernière année d'exercice du PCR, l'année 2016 sera consacrée (1) au retour sur les bordereaux de fouille originaux afin de contrôler et/ou corriger les anomalies perçues au sein de la base de données informatique – travail indispensable pour le bon déroulement de l'analyse archéo-stratigraphique, (2) à

l'achèvement de l'analyse techno-économique des industries lithiques et osseuses, (3) à l'analyse de la parure sur dents et coquillages (C. Peschaux) et (4) à la contextualisation et à la datation directe des vestiges humains de la c10.

Ducasse Sylvain,
Ferullo Olivier

- Le Tensorer, J.M. Le Paléolithique de l'Agenais. Cahiers du Quaternaire, Editions CNRS, Bordeaux, 1981, p. 296-338

Bibliographie archéologique régionale

2 0 1 5

Cette bibliographie a été réalisée à partir des documents (revues, monographies, actes de colloques) reçus au centre de documentation de la direction régionale des affaires culturelles d'Aquitaine (Drac) et des informations transmises par les auteurs des notices ci-dessus. Les documents qui étaient encore sous presse à la fin 2014 sont inclus dans le présent bilan concernant l'année 2015.

Ces références bibliographiques, ainsi que celles publiées dans les bilans scientifiques de la région Aquitaine, depuis 1991, sont en ligne sur *Malraux* (catalogue bibliographique du Ministère de la Culture) : <http://www.culture.gouv.fr/documentation/malraux/pres.htm>.

Le catalogue des périodiques est accessible sur : <http://www.sudoc.abes.fr/> depuis 1996.

TOUTES PERIODES

- ABBATE Simone, DARDEY Gilbert. « À la découverte de l'église de Sabres (Landes) », Amis des archives des Landes et Association landaise de recherches et de sauvegarde (A.A.L.-A.L.D.R.D.E.S.), n° 24 (2015), p. 11-36.
- BOISSERIE Florence. « Les forts villageois dans la vallée agenaise du Lot : une première enquête », Revue de l'Agenais, t. CXLII n° 4 (oct.-déc. 2015), p. 465-484.
- CARTRON Isabelle (dir.), HENRION Fabrice (dir.), SCULLER Christian (dir.). Les Sarcophages de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge : fabrication, utilisation, diffusion : actes des XXXe journées internationales d'archéologie mérovingienne, Bordeaux, 2-4 octobre 2009. Pessac : Fédération Aquitania, 2015. (Supplément à la revue Aquitania ; 34). 634 p.
- CASSEVILLE Caroline, CRON Éric, Centre François Mauriac de Malagar, et al. Mauriac, Malagar et Johanet. Bordeaux : L'Inventaire régional d'Aquitaine : Éditions Confluences, 2015. (Visages du patrimoine en Aquitaine : Gironde ; n°6). 110 p.
- CHARNEAU Bertrand, CHABOT Bernard, ZAMBON Sébastien. Le pays d'Orthe. Bordeaux : L'Inventaire régional d'Aquitaine : Le Festin, 2015. (Visages du patrimoine en Aquitaine : Landes ; 5). 79 p.
- COLIN Anne, DUMAS Antoine, MAUDUIT Thierry, et al. « Isle-Saint-Georges (Gironde), une petite agglomération protohistorique et antique au bord de la Garonne ». Aquitania, n° 31 (2015), p. 11-26.
- DUBROCA Jean. « Quand les Bougès montaient la garde », Bulletin de la Société historique et archéologique d'Arcachon et du Pays de Buch, n° 164 (mai 2015), p. 34-42.
- DUPRÉ-MORETTI Eric, SAINT-ARROMAN Christian. « Contribution à l'Histoire rurale des Pyrénées Basques : En pays de Cize, anthropisation et dynamique spatiale des environnements humains sur le massif d'Urkulu-Orion (Saint-Michel, Basse-Navarre, Iparralde) », Ikuska, n° 22 (2014), p.1-57.
- DUVERT Michel, et al. Les charpentiers basques du Pays vascon = Euskal mahisturak Baskonian. Bayonne : Société des amis du Musée basque, 2015. (Bulletin du Musée basque, n° 184, 1er semestre 2015). 112 p.
- DRAPEAU Samuel. « L'hôpital-prieuré Saint-Jacques de Bordeaux », Bulletin monumental, n° 173-1 (2015), p. 39-49.
- ETCHECHOURY Maïté. « Les sources de l'histoire de la collégiale de Saint-Astier et l'édition du chartier », Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord, t. CXLII (2015), p. 42-53.
- FARAVEL Sylvie. « Le castrum d'Astaffort : état des recherches », La revue de l'Agenais, t. CXLII n° 3 (juil.-sept. 2015), p. 279-302.
- FAURÉ Marie. « Le palais de l'Ombrière à Bordeaux du XIe siècle au début du XIXe », Revue archéologique de Bordeaux, t. CVI (2015), p. 85-99.
- FLAUJAC Robert de. « Réflexions sur le château de Goulens et sur un architecte trop peu connu », Revue de l'Agenais, t. CXLII n° 3 (juil.-sept. 2015), p. 261-174.
- FLAUJAC Robert de. « Une note sur le moulin de Goulens », Revue de l'Agenais, t. CXLII n° 3 (juil.-sept. 2015), p. 275-278.
- FLAUJAC Robert de. « L'ordre de Cluny et l'ordre du Temple co-seigneurs des moulins de Roques à Astaffort », Revue de l'Agenais, t. CXLII n° 4 (oct.-déc. 2015), p. 349-366.
- GAILLARD Hervé. « Deux morceaux d'une même cuve : le sarcophage en marbre de l'école d'Aquitaine de Lamonzie-Saint-Martin (Dordogne) », In : CARTRON Isabelle (dir.), HENRION Fabrice (dir.), SCULLER Christian (dir.), Les Sarcophages de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge : fabrication, utilisation, diffusion : actes des XXXe Journées internationales d'archéologie mérovingienne, Bordeaux, 2-4 octobre 2009, Bordeaux : Fédération Aquitania, 2015, p. 453-472. (Supplément à la revue Aquitania ; 34).
- KERLORC'H Gilles. « Ruines landaises », Bulletin de la Société de Borda, n° 518 (2015), p. 125-140.
- LABASSAT Jean. « Histoire des églises d'Audenge », Bulletin de la Société historique et archéologique d'Arcachon et du Pays de Buch, n° 163 (février 2015), p. 3-20.
- LACQUE-LABARTHE Marie-France. « Avatars autour d'un bien de campagne : du «Mur Sarrazin» au domaine de Bagatelle à Talence », Revue archéologique de Bordeaux, t. CVI (année 2015), p. 35-72.
- LEROY Fabrice, PONS-MÉTOIS Anne, SCULLER Christian. « L'Espace funéraire du cours du Chapeau Rouge à Bordeaux (33) », In : CARTRON Isabelle (dir.), HENRION Fabrice (dir.), SCULLER Christian (dir.), Les Sarcophages de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge : fabrication, utilisation, diffusion : actes des XXXe Journées internationales d'archéologie mérovingienne, Bordeaux, 2-4 octobre 2009, Bordeaux : Fédération Aquitania, 2015, p. 499-526. (Supplément à la revue Aquitania ; 34).

- MACCANIN Lisa, VIRELLI Samuel, PIOT Damien, et al. « Dernières découvertes archéologiques au prieuré Saint-Germain de Langoiran », *Revue archéologique de Bordeaux*, t. CVI (année 2015), p. 73-83.
- MATHÉ Vivien, CAMUS Adrien, COLIN Anne. « Prospections géophysiques dans le lit majeur de la Garonne à l'Isle-Saint-Georges (Gironde) : approche paléogéographique et archéologique ». *Aquitania*, n° 31 (2015).
- MERLET Jean-Claude. « Le Sable des Landes à nouveau sujet d'intérêt des géologues ou « le retour du désert landais », *Bulletin de la Société de Borda*, n° 517 (2015), p. 80-84.
- MICHEL François. « Notes d'épigraphie du Périgord - 1 », *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, t. CXLII (2015), p. 119-126.
- MICHEL François. « Notes d'épigraphie du Périgord – 2, Un souvenir romain du cardinal de Périgord », *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, t. CXLII (2015), p. 247-256.
- MICHEL François. « Notes d'épigraphie du Périgord – 4, Les bornes de Gabillou. De fugitives traces d'une ancienne propriété foncière », *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, t. CXLII (2015), p. 511-520.
- MIGEON Wandel, PONS-MÉTOIS Anne, SCUILLER Christian. « L'Église de la place Jean Moulin à Bordeaux ». In : CARTRON Isabelle (dir.), HENRION Fabrice (dir.), SCUILLER Christian (dir.), *Les Sarcophages de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge : fabrication, utilisation, diffusion : actes des XXXes Journées internationales d'archéologie mérovingienne*, Bordeaux, 2-4 octobre 2009, Bordeaux : Fédération Aquitania, 2015, p. 495-498. (Supplément à la revue *Aquitania* ; 34).
- MONTAURIOL Armelle. « Les mauvaises femmes de Cadouin. Étude iconographique de trois sculptures du cloître », *Documents d'archéologie et d'histoire périgourdines*, n° 30 (2015), p. 189-196.
- MOREAU Nathalie, SOUQUET-LEROY Isabelle, PONS-MÉTOIS Anne, et al. « Projet de recherche : l'inventaire des sites funéraires aquitains, premiers résultats sur le haut Moyen Âge », In : CARTRON Isabelle (dir.), HENRION Fabrice (dir.), SCUILLER Christian (dir.), *Les Sarcophages de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge : fabrication, utilisation, diffusion : actes des XXXes Journées internationales d'archéologie mérovingienne*, Bordeaux, 2-4 octobre 2009, Bordeaux : Fédération Aquitania, 2015, p. 481-494. (Supplément à la revue *Aquitania* ; 34).
- MORENO Jean-Luc. « L'église Sainte-Marie d'Amans (commune de Layrac) », *Revue de l'Agenais*, t. CXLII n° 3 (juil.-sept. 2015), p. 249-260.
- MORIZET Claire. « Clairac, mystérieuse fontaine de roche », *Le festin*, n°95 (automne 2015), p. 61-65.
- PENAUD Guy. « L'hôtel de Fayolle, rue Barbecane à Périgueux. Histoires de familles », *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, t. CXLII (2015), p. 157-180.
- PUYOO Laurence. « Prospections archéologiques dans le quartier d'Abesse à Saint-Paul-lès-Dax », *Bulletin de la Société de Borda*, n° 517 (2015), p. 100-103.
- POUSSOU Jean-Pierre. « Charles Higounet, fondateur et directeur de l'Histoire de Bordeaux », *Revue historique de Bordeaux et du département de la Gironde*, n° 21 (2015), p. 13-27.
- POUSTHOMIS Bernard, CHAVIER Laurent, CALMÈS Christophe, et al. Duras, le château et le bourg. Bordeaux : L'Inventaire régional d'Aquitaine : Éditions Confluences, 2015. (Visages du patrimoine en Aquitaine : Lot-et-Garonne ; 4). 94 p.
- ROUGÉ Guillaume, SCUILLER Christian, GLEIZE Yves. « Cartographie des sites à sarcophages en Aquitaine (IVe-VIIIe siècles) », In : CARTRON Isabelle (dir.), HENRION Fabrice (dir.), SCUILLER Christian (dir.), *Les Sarcophages de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge : fabrication, utilisation, diffusion : actes des XXXes Journées internationales d'archéologie mérovingienne*, Bordeaux, 2-4 octobre 2009, Bordeaux : Fédération Aquitania, 2015, p. 149-154. (Supplément à la revue *Aquitania* ; 34).
- SAUVAITRE Natacha, DEMANGEOT Coralie, DELAGE Damien, et al. « Regards sur les origines du quartier Saint-Michel de Bordeaux à travers les fouilles archéologiques liées au réaménagement de l'espace public », *Revue archéologique de Bordeaux*, t. CVI (2015), p. 9-34.
- SCHUNCK Catherine. « Le chemin des carrières du plateau d'Argentine à La Rochebeaucourt-et-Argentine », *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, t. CXLII (2015), p. 521-526.
- SUAU Jean-Pierre. « Notes sur une peinture murale de l'église de Sore. La visite des mages chez le roi Hérode et leur départ pour Bethléem », *Amis des archives des Landes et Association landaise de recherches et de sauvegarde (A.A.L.-A.L.D.R.D.E.S.)*, n° 24 (2015), p. 4-10.
- TAILLENTOU Jean-Jacques, SOUSSIEUX Philippe. « Bibliographie landaise 2014 », *Bulletin de la Société de Borda*, n° 517 (2015), p. 104-111.
- TREZEGUET-LUXEMBOURG Agnès, TREZEGUET Jean-Louis. « Marques lapidaires des églises de Layrac et Aubiac », *Revue de l'Agenais*, t. CXLII n° 3 (juil.-sept. 2015), p. 303-316.
- WOZNY Luc, SCUILLER Christian, PICHONNEAU Jean-François. « Le Site des abords de la cathédrale Sainte-Marie d'Oléron. Du passage d'une domus à une nécropole mérovingienne à sarcophages », In : CARTRON Isabelle (dir.), HENRION Fabrice (dir.), SCUILLER Christian (dir.), *Les Sarcophages de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge : fabrication, utilisation, diffusion : actes des XXXes Journées internationales d'archéologie mérovingienne*, Bordeaux, 2-4 octobre 2009, Bordeaux : Fédération Aquitania, 2015, p. 567-588. (Supplément à la revue *Aquitania* ; 34).

PREHISTOIRE

- BOUGARD Estelle. « Signes de richesse au Néolithique [objets réunis au Musée national de Préhistoire] », *Archéologia*, n° 536 (octobre 2015), p. 59-65.
- CATTELAINE Pierre, PÉTILLON Jean-Marc. « Le «type 2a», plus ancien modèle de propulseur paléolithique : une nouvelle pièce dans le Magdalénien moyen d'Isturitz (Pyrénées-Atlantiques, France) et ses implications », *Paléo*, n° 26 (décembre 2015), p. 17-32.
- CHEVILLOT Christian, « Un nouvel habitat de plein air du Bronze Final IIIa/IIa B1 à Belou Nord. Saint-Laurent-des-Hommes (Dordogne), In SCUILLIER C. et CALMETTES Philippe, *Aquitaine, Dordogne, Saint-Laurent-des-Hommes. Belou Nord*, INRAP, Vol. 2, *Etudes et documents complémentaires* (2015), annexe n° 3, p. 25-64.
- CHEVILLOT Christian, « Bracelets en schiste et anneaux-disques en jadéite, en serpentinite ou en amphibolite », In CHANCEREL Antoine (dir.), VAQUER Jean (dir.), CLEYET-MERLE Jean-Jacques (dir.), *Signes de richesse. Inégalités au Néolithique : catalogue d'exposition, Les Eyzie-de-Tayac, Musée de Préhistoire, 27 juin 2015 - 15 novembre 2015. Les Eyzie : Musée National de Préhistoire, Paris : Réunion des Musées Nationaux – Grand Palais* (2015), p. 35-42.
- CHEVILLOT Christian, BLOYS Dominique, CHABAUD Gilbert, et al. « Prospection-inventaire (vallée de la Dronne). XVII. Le triangle Lisle/Saint-Pardoux-la-Rivière/Thiviers (2015). Vallée de l'Isle et autres sites de la Dordogne », *Documents d'archéologie et d'histoire périgourdines*, n° 30 (2015), p. 209-236.
- ESCOLA Marina. « Chirurgie crânienne à la grotte de Cassegros (Trentels, Lot-et-Garonne) », *Préhistoire du Sud-Ouest*, n° 23-2 (juillet – décembre 2015), p. 151-161.
- FERRIER Catherine, COURTAUD Patrice, DUTAILLY Bruno et al. « Approche taphonomique des loci à restes humains de la grotte de Cussac (Dordogne, France) = Tahonomical approach of the Human Deposit Cussac Cave », *International Rock Art Conference IFRAO 2015 (XIXth), Cáceres (Extremadura, Spain). Symbols in the Landscapes : Rock Art and its Context*. I. Collardo Giraldo, J.J. García Arranz Eds., *Communications / Comunicações / Comunicaciones, Arkeos 37* (2015), p. 423-424.
- FERRIER Catherine, KONIK Stéphane, et al. « Cussac cave: the influence of the support on art Works disposition, technical choices and trace recording ». In : A. Pastoors, T. Lenssen-Erz, P. Arias, R. Ontañón, G.-Ch. Weniger (dir.), session A11b, « Late Pleistocene cave art in its context », *World Congress UISPP (XVIIe)*, Burgos, 1-7 septembre 2014.
- FERUGLIO Valérie, BOURDIER Camille, et al. « La question des palimpsestes. L'exemple du grand Panneau de la grotte de Cussac, Dordogne, France = The issue of parietal palimpsest. The example of the Grand Panneau of Cussac cave, Dordogne, France », *International Rock Art Conference IFRAO 2015 (XIXth), Cáceres (Extremadura, Spain). Symbols in the Landscapes : Rock Art and its Context*. I. Collardo Giraldo, J.J. García Arranz Eds., *Communications / Comunicações / Comunicaciones, Arkeos 37* (2015), p. 392.
- FERUGLIO Valérie, DUTAILLY Bruno, BALLADE Marie, et al. « Un outil de relevés 3D partagé en ligne : premières applications pour l'art et la taphonomie des parois ornées de la grotte de Cussac (ArTaPOC / programme LaScArBx) », R. Vergnueux et C. Delavoie (Dir.), *Virtual Retrospect 2013, Actes du colloque Pessac (France) 27-28-29 novembre 2013*, Bordeaux, Ausonius Éditions / collection archéovision, 6 (2015), p. 48-54.

- FEYFANT Léa, COCHARD David, MALLYE Jean-Baptiste. « Exploitation du cheval au Magdalénien supérieur dans le Sud-Ouest de la France. Le cas de l'abri Faustin (Cessac, Gironde) », *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 112 n° 4, p. 693-716.
- GAY Marine, MÜLLER Katharina, PLASSARD Frédéric, et al. « Les pigments et les parois des grottes préhistoriques ornées. Apport des développements analytiques récents dans l'identification et l'évaluation de leur évolution dans le temps » [cas de la grotte de Rouffignac (Dordogne)], *Les nouvelles de l'archéologie*, n° 138, p. 14-18.
- HENRY-GAMBIER Dominique, FERUGLIO Valérie, BOURDIER Camille, et al. « Deux types d'appropriation spirituelle de l'espace souterrain : l'exemple de la grotte de Cussac (Dordogne, France) = Two types of the underground space spiritual appropriation: the Cussac cave example (Dordogne, France) ». *International Rock Art Conference IFRAO 2015 (XIXth)*, Cáceres (Extremadura, Spain). *Symbols in the Landscapes : Rock Art and its Context*. I. Collado Giraldo, J.J. García Arranz Eds., *Communications / Comunicações / Comunicaciones, Arkeos 37* (2015), p. 421-422.
- JAUBERT Jacques. « Cussac : les chercheurs au pays des merveilles », *La Recherche*, n° 501-502, Juillet-août 2015, p. 90-95.
- JAUBERT Jacques. « Une invitation à Jirí Svoboda pour jumeler le complexe pavlovien de Moravie et la grotte ornée et funéraire d'âge Gravettien de Cussac », In : Sázlová S., Novák M. & Mizerová A. (Eds.), *Forgotten Times and Spaces. New Perspectives in Paleoanthropological, Paleoethnological and Archaeological Studies*. Brno, Muni Press, Institute of Archaeology of the Czech Academy of Sciences, Brno, V.V.I. & Masaryk University (2015), p. 214-228.
- KUNTZ Delphine, SÉCHER Anthony, COSTAMAGNO Sandrine, et al. « Le Roc de Marcamps 2 (Prignac-et-Marcamps, Gironde). Nouvelles données sur la substance et les traditions techniques au début du Magdalénien moyen », *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 112 n° 3, p. 475-516.
- LANGLAIS Mathieu, LAROLANDIE Véronique, COSTAMAGNO Sandrine, et al. « Premiers temps du Magdalénien en Gironde : réévaluation des fouilles Trécolle à Saint-Germain-la-Rivière (France) », *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 112 n° 1, p. 5-58.
- LESCURE Séverine, ARNAUD-FASSETTA Gilles. « Paléo-environnement et contrainte fluviale à l'Holocène récent sur les sites de Langoiran et d'Isle-Saint-Georges : bilan de quatre années de recherches géoarchéologiques dans la basse vallée de la Garonne ». *Aquitania*, n° 31 (2015).
- LIMA Pedro. « L'énigmatisme sanctuaire de la grotte de Cussac », *Le Monde Hors série*, Avril – Juin 2015, p. 56-58.
- MAN-ESTIER Elena, DENEUE Emeline, PAILLET Patrick, et al. « Du nouveau aux Combarelles I (Les Eyzies-de-Tayac, Dordogne) », *Paléo*, n° 26 (décembre 2015), p. 201-214.
- MAUREILLE Bruno, GÓMEZ-OLIVENCIA Asier, COUTURE-VESCHAMBRE Christine, et al. « Nouveaux restes humains provenant du gisement de Regourdou (Montignac-sur-Vézère, Dordogne, France) », *Paléo*, n° 26, décembre 2015, p. 117-138.
- MAUREILLE Bruno, HOLLIDAY Trenton, ROYER Aurélien, et al. « Importance des données de terrain pour la compréhension d'un potentiel dépôt funéraire moustérien : le cas du squelette de Régourdou 1 (Montignac-sur-Vézère, Dordogne, France) », *Paléo*, n° 26, décembre 2015, p. 139-159.
- MERLET Jean-Claude, BAREYT Bernard. « Une épée de l'âge du Bronze draguée dans le lit de l'Adour à Gouts (Landes) », *Bulletin de la Société de Borda*, n° 518 (2015), p. 214-216.
- PELLETIER Maxime, ROYER Aurélien, HOLLIDAY Trenton, et al. « Lièvre et lapin à Regourdou (Montignac-sur-Vézère, Dordogne, France) : études paléontologique et taphonomique de deux accumulations osseuses d'origine naturelle », *Paléo*, n° 26, décembre 2015, p. 161-185.
- PLASSARD Frédéric, AURIÈRE Lise, CHAUVIÈRE François-Xavier, et al. « Nouvelles découvertes d'art mobilier dans le Magdalénien de Bourrouilla (Arancou, Pyrénées-Atlantiques, France) », *Paléo*, n° 26, décembre 2015, p. 215-224.
- PONS Fabrice, PANCIN Sébastien, GANDELIN Muriel. « Des traces d'occupation du Néolithique final dans la vallée de l'Adour à Soues (Hautes-Pyrénées). *Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes*, t. 30, 2012-2013. Centre de recherches archéologiques sur les Landes, 2015, p. 161-168.
- PRODÉO Frédéric, DELAGE Jean-Philippe, FOUÉRIÉ Pierrick, MARTICORENA Pablo. « Les haches en silex du Bergeracois ». In : CHANCEREL Antoine (dir.), VAQUER Jean (dir.), CLEYET-MERLE Jean-Jacques (dir.), *Signes de richesse. Inégalités au Néolithique : catalogue d'exposition, Les Eyzies-de-Tayac, Musée de Préhistoire, 27 juin 2015 - 15 novembre 2015. Les Eyzies : Musée National de Préhistoire, Paris : Réunion des Musées Nationaux – Grand Palais* (2015), p. 77-83.
- RONDA Thomas. « Processus d'altération superficielle de la paroi ornée de Cussac », *Mémoire de master 2, Anthropologie biologique – Préhistoire, spécialité Préhistoire, Université de Bordeaux* (2015), 72 p.
- SÉCHER Anthony. « Le Magdalénien moyen du Roc-de-Marcamps 2 (Prignac-et-Marcamps, Gironde) : nouveaux regards sur l'industrie lithique », *Préhistoire du Sud-Ouest*, n° 23-2 (Juillet-décembre 2015), p. 3-16.
- VERDIN Florence. « Habiter les marais estuariens à l'âge du Fer : quelques exemples en Médoc ». *Aquitania*, n° 31 (2015).
- VILLOTTE Sébastien, COURTAUD Patrice., HENRY-GAMBIER Dominique. « Résultats préliminaires de l'étude in situ du sujet gravettien du locus 2 de la grotte de Cussac ». *Bulletin et Mémoire de la Société d'Anthropologie de Paris*, n° 27 (2015): S21.
- VILLOTTE Sébastien, SANTOS Frederic, COURTAUD Patrice. « Brief Communication: In Situ Study of the Gravettian Individual from Cussac Cave, Locus 2. (Dordogne, France) ». *American Journal of Physical Anthropology*, n° 158 (2015), p. 759-768.

ANTIQUITE

- BOST Jean-Pierre. « Élie Vinet, historien du Bordeaux antique », *Revue historique de Bordeaux et du département de la Gironde*, n° 21 (2015), p. 31-39.
- BOUET Alain, CAVALIER Laurence. « Une nouvelle lecture de vestiges monumentaux à Burdigala (Bordeaux, Gironde) : les thermes de la rue Vital-Carles », *Aquitania*, n° 31 (2015).
- CHEVILLOT Christian. « Ecombeboeuf (Coulounieix-Chamiers, Dordogne). Bilan des recherches de 2015 », *Documents d'archéologie et d'histoire périgourdines*, n° 30 (2015), p. 7-48.
- CHEVILLOT Christian, « De Ouesouna à Vesunna Petrucoriorum : Ecombeboeuf. Une étape de la naissance de la capitale de la Cité des Pétrocores? », *Documents d'archéologie et d'histoire périgourdines*, n° 30 (2015), p. 57-108.
- DUMAS Antoine, CONSTANTIN Thibaud. « L'espace estuarien comme zone de contact : indices d'influences continentales dans la culture matérielle du Nord girondin au Premier âge du Fer et au début du Second (Ha C / LT A-B1) », *Aquitania*, n° 31 (2015).
- DIDIERJEAN François, BROCHERIOU Dominique. « Routes du Médoc antique : état des lieux, observations récentes sur la Levade », *Aquitania*, n° 31 (2015).
- GOURDON-PLATEL, Nicole. « Les matériaux de construction utilisés pour le bâti dans le canton d'Astaffort, reflets des formations géologiques », *Revue de l'Agenais*, t. CXLII n° 3 (juil.-sept. 2015), p. 225-248.
- HÉBRARD-SALIVAS Catherine. « La verrerie de la villa gallo-romaine de Loupiac », *Les cahiers du bazadais*, n° 191 (décembre 2015), p. 7-26.
- HÉNIQUE Jérôme. « La fouille d'un nouvel ensemble thermal à Burdigala : les thermes de la rue du Hâ », *Aquitania*, n° 31 (2015).
- HIRIART Eneko. « Terre de confins, terre de liens ? L'estuaire girondin et ses marges à travers la monnaie (IIe s. – Ier s. a.C.) », *Aquitania*, n° 31 (2015).
- HOURCADE David. « La redécouverte des thermes de la 'villa des Flandres' à Carbon-Blanc (Gironde) », *Aquitania*, n° 31 (2015).
- LOIRAT Denis. « La faune trouvée lors des prospections de 2015 à Ecombeboeuf », *Documents d'archéologie et d'histoire périgourdines*, n° 30 (2015), p. 49-48.
- LOIRAT Denis. « Les chiens trouvés dans le puits 5 de la « Domus des Bouquets » à Périgueux/Vesunna », *Documents d'archéologie et d'histoire périgourdines*, n° 30 (2015), p. 109-118.

- MAUDUIT Thierry, SOUNY David. « La tête romaine de l'Église de Rions (Gironde) », *Aquitaine Historique*, n° 125 (2015), p. 18-19.
- MAURIN Louis, BROUET Alain, HIRIART Eneko, et al. « Saintes / Mediolanum, cité des Santons et Bordeaux / Burdigala, cité des Bituriges Vivisques : destin croisés », *Gallia*, n° 72-1 (2015), p. 53-77.
- MAURIN Louis. « Camille Jullian et les Inscriptions romaines de Bordeaux », *Revue historique de Bordeaux et du département de la Gironde*, n° 21 (2015), p. 41-60.
- MICHEL François. « Notes d'épigraphie du Périgord – 3, Adbogius. Un pétrocore de garde sur le Rhin », *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, t. CXLII (2015), p. 375-388.
- MICHEL GAZEAU Céline. « Nouvelles données sur le théâtre antique de Brion à Saint-Germain-d'Esteuil (Gironde) », *Aquitania*, n° 31 (2015).
- MIGEON Wandel, GÉ Thierry. « Un captage inédit de l'aqueduc de Grand-Font à Vesunna-Périgueux. In : BORAU Laetitia, éd., BORLENGHI Aldo, éd., *Aquae ductus. Actualité de la recherche en France et en Espagne : actes du colloque international de Toulouse, 15-16 février 2013*. Bordeaux : Fédération Aquitania, 2015, p. 109-113. (Supplément Aquitania ; 33).
- RODDAZ Jean-Michel. « Robert Étienne (1921-2009) », *Revue historique de Bordeaux et du département de la Gironde*, n° 21 (2015), p. 61-67.
- VALETTE Romain. « Restitution du travail du fer à travers l'étude des déchets de production (Ier s. a.C. - Ier s. p.C.). L'exemple de deux sites girondins : Dorgès (Isle-Saint-Georges) et Grand Hôtel (Bordeaux) », *Aquitania*, n° 31 (2015).

MOYEN AGE

- AKA Michel. « Petite chronique du Médoc : La chapelle Saint-Vincent de Trompeloup », *Les cahiers méduliens*, n° 63 (2015), p. 70-73.
- ARAGUAS Philippe. « L'histoire immobile de Jacques Bernard », *Revue historique de Bordeaux et du département de la Gironde*, n° 21 (2015), p. 95-109.
- BELBÉOC'H Gwenolé. « Un aperçu de la céramique du Bas Moyen Âge dans le sud de la Gironde et le nord des Landes », *Les cahiers du bazadais*, n° 191 (décembre 2015), p. 27-52.
- BONNINGUES Marc. « Saint Astier et la vie érémitique », *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, t. CXLII (2015), p. 35-41.
- BOUILLAC Hervé. « La sénéchaussée d'Agenais-Gascogne d'après un compte de recettes de 1461 », *Revue de l'Agenais*, t. CXLII n° 4 (2015), p. 485-500.
- BRUNAUX Hervé. « Bonaguil. Légende à ciel ouvert ». *Le festin*, n° 94 (été 2015), p. 46-53.
- BUGEAUD Nadine, BUGEAUD Alain. « Présentation des Actes du colloque du millénaire de Saint-Astier 1013-2013 », *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, t. CXLII (2015), p. 31-32.
- Collectif. « Chronique des fouilles médiévales en France en 2014. Répartition régionale des chantiers ». *Archéologie médiévale*, n° 45, [Aquitaine:] p. 169-283.
- DALLEMAND Jean-Jacques. « L'égrégord : l'organisation interne d'un chantier religieux aux Xe, XIe et XIIe siècles. L'exemple de Saint-Avit-Sénieur », *Documents d'archéologie et d'histoire périgourdines*, n° 30 (2015), p. 119-126.
- DELLUC Gilles. « Le pauvre Lazare de Cadouin était lépreux », *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, t. CXLII (2015), p. 429-448.
- DUPOUY Jean-Michel. « Vie et ruine du château d'Aspremont. Peyrehorade - Landes », *Aquitaine historique*, n° 125 (Novembre 2015), p. 2-8.
- DUVERNEUIL Gabriel. « La grange médiévale de «Chez Tézy» (commune de Cercles - Dordogne) », *Documents d'archéologie et d'histoire périgourdines*, n° 30 (2015), p. 127-148.
- ETCHÉCHOURY Maïté. « Les sources de l'histoire de la collégiale de Saint-Astier et l'édition du chartier », *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, t. CXLII (2015), p. 43-54.
- FAYOLLE Gérard. « Un colloque à Saint-Astier 1013-2013 », *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, t. CXLII (2015) (2015), p. 33.
- FOURMIOUX Bernard. « Un regard sur les maisons fortes et nobles de la châtellenie de Montignac aux XIIIe – XVe siècles », *Documents d'archéologie et d'histoire périgourdines*, n° 30 (2015), p. 149-180.
- GUÉRITEAU Armelle. « La Céramique du haut Moyen Âge en Aquitaine ». In : CARTRON Isabelle (dir.), HENRION Fabrice (dir.), SCUILLER Christian (dir.), *Les Sarcophages de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge : fabrication, utilisation, diffusion : actes des XXXe Journées internationales d'archéologie mérovingienne, Bordeaux, 2-4 octobre 2009*. Bordeaux : Fédération Aquitania, 2015, p. 603-622. (Supplément Aquitania ; 34).
- LECAT Marianne. « Les résidences aristocratiques médiévales de Salleboeuf », *Revue archéologique de Bordeaux*, t. CVI (année 2015), p. 101-117.
- LESCARRET Brigitte. « Le Médoc roman », *Les cahiers méduliens*, n° 63 (2015), p. 23-42.
- MARTIN Christian. « Les cloches de l'église Saint-Jean-Baptiste de Libourne : d'hier à aujourd'hui », *Revue historique et archéologique du libournais et de la vallée de la Dordogne*, t. LXXXIII - n° 306 (1er semestre 2015), p. 42-59.
- MARQUETTE Jean Bernard. « Charles Higounet, historien du Moyen Âge », *Revue historique de Bordeaux et du département de la Gironde*, n° 21 (2015), p. 71-79.
- MASSON Juliette. « Les collégiales de Geoffroy de Loroux, archevêque de Bordeaux (1136-1158) : concevoir l'église-monument à l'image du message réformateur », *Evêques, clercs et religieux à l'époque romane. Textes, monuments, images et objets, Actes du XXIIIe colloque international d'Art roman d'Issoire, 17-18 octobre 2013* (2015), p. 223-235.
- MASSONI Anne. « La fondation du chapitre de Saint-Astier et les débuts de la collégiale », *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, t. CXLII (2015), p. 54-77.
- MORLAES Jean-Michel. « Le château de Pyaller à Saint-Aubin (Landes) », *Aquitaine historique*, n° 124 (mai 2015), p. 15-19.
- NAVETAT Mylène. « Habitats troglodytiques médiévaux du château de Commarque (Dordogne) », *L'archéologue*, n° 135 (sept.-oct.-nov. 2015), p. 50-57.
- POUSSOU Jean-Pierre. « La profonde amitié de deux très grands historiens : Charles Higounet et Yves Renouard », *Revue historique de Bordeaux et du département de la Gironde*, n° 21 (2015), p. 81-93.
- PROVOST Marion. « Les églises romanes du canton d'Auros », *Les cahiers du bazadais*, n° 189 (juin 2015), p. 43-48.
- PROVOST Marion. « L'église Saint-Sulpice de Brannens », *Les cahiers du bazadais*, n° 189 (juin 2015), p. 49-66.
- RÉMY Christian. « Pouvoirs et lignages à Saint-Astier au Moyen Âge », *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, t. CXLII (2015), p. 79-107.
- SUAU Jean-Pierre. « Une statue en pierre polychrome de la fin du XVe siècle, trop méconnue et exceptionnelle dans les Landes : le Saint-Michel de l'église de Saubusse », *Bulletin de la Société de Borda*, n° 519 (2015), p. 255-272.
- SUAU Jean-Pierre. « Le Gourmand portant son ventre sur une brouette, à propos d'une miséricorde de stalle de Saint-Seurin : A la mémoire de Paul Roudié (1916-1994) », *Revue archéologique de Bordeaux*, n° 106 (2015), p. 193-200.
- VERGEZ Baptiste. « Les églises médiévales du Beuve au Lisos », *Les cahiers du bazadais*, n° 189 (juin 2015), p. 9-22.
- VERGEZ Baptiste. « L'église Saint-Jean-Baptiste d'Auzac », *Les cahiers du bazadais*, n° 189 (juin 2015), p. 23-22.
- VIVAS Mathieu. « Les fourches patibulaires d'Écomeboeuf dans les registres de comptabilité du Consulat de Périgueux (XIVe siècle) », *Documents d'archéologie et d'histoire périgourdines*, n° 30 (2015), p. 181-118

- ABBATE Simone. « Un tableau religieux de 1846 du peintre montois Louis-Anselme Longa (1809-1869), Amis des archives des Landes et Association landaise de recherches et de sauvegarde (A.A.L.-A.L.D.R.D.E.S.), n° 24 (2015), p. 72-10.
- BARRAUD Dominique, OLIER François. « Les hôpitaux militaires du Bazadais pendant la guerre 1914-1918 », Les cahiers du bazadais, n° 188 (mars 2015), p. 11-54.
- BESSONART Pauline Jeannette. « Les Bains Saint-Pierre à Dax, 160 ans au service de la santé (1854-2014), Bulletin de la Société de Borda, n° 519 (2015), p. 317-344.
- BÉNÉZECH Michel. « L'histoire de l'hôpital de Cadillac et de ses particularités », Les cahiers du bazadais, n° 188 (mars 2015), p. 55-76.
- BONIN-KERDON Armelle, DESSALES Madeleine. « Notre-Dame des Passes, la Notre-Dame de la Garde d'Arcachon », Bulletin de la Société historique et archéologique d'Arcachon et du Pays de Buch, n° 166 (novembre 2015), p. 18-32.
- BORDIER Daniel. « Le contrôle royal des concessions de fiefs dans la paroisse de Saint-Denis de Pile et ses villages de 1581 à 1607 », Revue historique et archéologique du libournais et de la vallée de la Dordogne, t. LXXXIII - n° 305 (1er semestre 2015), p. 1-23.
- BOUET Robert. « Correspondance de prêtres périgordins avec le cardinal Caprara, légat du pape Pie VII, 1801-1808 », Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord, t. CXLII (2015), p. 181-188.
- BOYE Michel. « Pauillac et le Médoc sous l'œil de la Douane ». Les cahiers méduliens, n° 63 (2015), p. 5-22.
- CASSIE Maurice. « Des communaux aux chênaies de l'Adour dans la Chalosse de Montfort. Le chêne et le jambon », Bulletin de la Société de Borda, n° 517 (2015), p. 15-40.
- CAZAURAN Jean-Marie. « De Sainte-Ursule au Puy Abri ou la difficile mutation de l'hôpital-hospice de Périgueux du XIXe au milieu du XXe siècle », Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord, t. CXLII (2015), p. 449-476.
- CHARRIN Thomas. « Le «cayer des doléances» de La Teste, une parole confisquée par l'élite testerine », Bulletin de la Société historique et archéologique d'Arcachon et du Pays de Buch, n° 164 (août, Bulletin de la Société historique et archéologique d'Arcachon et du Pays de Buch, n° 164 (août 2015), p. 51-66.
- COLLE Michel. « Pierre Bernadau, l'historien mal aimé des historiens de Bordeaux », Revue historique de Bordeaux et du département de la Gironde, n° 21 (2015), p. 139-153.
- COULOMB Clarisse. « Un républicain «moderne» à Bordeaux ? L'abbé Jacques Baurein (1713-1790) », Revue historique de Bordeaux et du département de la Gironde, n° 21 (2015), p. 113-137.
- CURCULOSE André. « Été 1942 : le génocide des enfants juifs dans les Landes », Bulletin de la Société de Borda, n° 520 (2015), p. 443-458.
- DARDEY Gilbert. « Un second porc cornemuseux repéré dans le canton de Sabres (Landes) », Amis des archives des Landes et Association landaise de recherches et de sauvegarde (A.A.L.-A.L.D.R.D.E.S.), n° 24 (2015), p. 37-40.
- DESSALES Madeleine, BOYÉ Michel, EYMERI Bernard. « Les conseillers généraux du Pays de Buch (1800-1906) – Notices biographiques (1). Louis Auguste Frédéric Turgan & David Louis Allègre », Bulletin de la Société historique et archéologique d'Arcachon et du Pays de Buch, n° 163 (février 2015), p. 78-86.
- DESSALES Madeleine, BOYÉ Michel. « Les conseillers généraux du Pays de Buch (1800-1906) – Notices biographiques (2). Pierre-Jean-Baptiste Baleste-Marichon, Jean Dumora, Léopold Javal, Alphonse Lamarque de Plaisance, Gaston Douillard de Mahaudière, Chéri Duvigneau, Louis Théodore David », Bulletin de la Société historique et archéologique d'Arcachon et du Pays de Buch, n° 164 (mai 2015), p. 66-78.
- DESSALES Madeleine. « Les conseillers généraux du Pays de Buch (1800-1906) – Notices biographiques (3). Le canton de Belin (1848-1906) », Bulletin de la Société historique et archéologique d'Arcachon et du Pays de Buch, n° 165 (août 2015), p. 86-91.
- DESSALES Madeleine. « Les conseillers généraux du Pays de Buch (1800-1906) – Notices biographiques (4). Le canton de La Teste-de-Buch (1848-1906) », Bulletin de la Société historique et archéologique d'Arcachon et du Pays de Buch, n° 166 (novembre 2015), p. 89-93.
- DESSALES Madeleine, VIALARET Émile. « La poudrerie de Croix d'Hins », Bulletin de la Société historique et archéologique d'Arcachon et du Pays de Buch, n° 164 (mai 2015), p. 79-90.
- DUHARD Jean-Pierre, « Jean Gaussen : médecin dans la Résistance et combattant dans la Brigade Alsace-Lorraine », Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord, t. CXLII (2015), p. 477-504.
- DURAND Sébastien. « Les entreprises de la Gironde occupée (1940-1944). Restrictions, intégrations, adaptations », Revue historique de Bordeaux et du département de la Gironde, n° 21 (2015), p. 249-255. Résumé de thèse de doctorat soutenue à l'Université Bordeaux Montaigne.
- EYMERI Miquette, EYMERI Bernard. « Le Casino Miami d'Andornos-les-Bains », Bulletin de la Société historique et archéologique d'Arcachon et du Pays de Buch, n° 164 (mai 2015), p. 14-23.
- FALGAT Francis. « Éclairage domestique et public en Chalosse au XIXe siècle », Bulletin de la Société de Borda, n° 518 (2015), p. 141-156.
- FALIÈRES Adeline. « La refonte des statues de bronze sous le régime de Vichy à Bordeaux », Aquitaine historique, n°124 (mai 2015), p. 3-8.
- FAURE Patrick. « Le baille, un officier seigneurial du XVIe siècle aux attributions fluctuantes », Bulletin de la Société historique et archéologique d'Arcachon et du Pays de Buch, n° 164 (août 2015), p. 39-50.
- FAYOLLE Gérard. « Le Périgord et l'Italie au temps de la Renaissance », Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord, t. CXLII (2015), p. 291-304.
- FILHOL Emmanuel. « Pouvoirs publics et Tsiganes après la Libération : l'exemple de la Gironde (1944-années 1950) », Revue historique de Bordeaux et du département de la Gironde, n° 21 (2015), p. 225-242.
- FOURNIER Jean-François. « Un élément de retable du XVIIe siècle attribué à l'atelier de Jean Girouard (1644-1684) », Revue archéologique de Bordeaux, n° 106 (2015), p. 201-205.
- FOURNIER Jean-François. « Un menuisier-sculpteur du XVIIe siècle : Jacques Sabourie », Revue archéologique de Bordeaux, n° 106 (2015), p. 207-209.
- FRITZ Jeanne-Marie. « Bourgeoisie et notabilité à Roquefort-de-Marsan aux XVe-XVIe siècles », Bulletin de la Société de Borda, n° 517 (2015), p. 3-14.
- FROIDEFOND Jean-Marie, LABASSAT Jean. « À la découverte d'une carte ancienne venant en complément de celle de Masse », Bulletin de la Société historique et archéologique d'Arcachon et du Pays de Buch, n° 163 (février 2015), p. 21-28.
- GEMBIKI Heidi, GIMBIKI Dieter. « Du nouveau sur la société «morave» à Bordeaux, 1747-1793 », Revue historique de Bordeaux et du département de la Gironde, n° 21 (2015), p. 179-185.
- HAURIE Béatrice. « La fontaine monumentale de Mont-de-Marsan dite «La Landaise» », Bulletin de la Société de Borda, n° 518 (2015), p. 157-174.
- HEIB Marc. « Le service de santé des armées durant la Grande Guerre », Revue de l'Agenais, t. CXLII n° 4 (2015), p. 521-536.
- KERLORC'H Gilles. « Épaves et naufrages du port de Bayonne », Bulletin de la Société de Borda, n° 519 (2015), p. 358-361.
- LABASSAT Jean. « Histoire, composition et signification du monument aux morts d'Audenge », Bulletin de la Société historique et archéologique d'Arcachon et du Pays de Buch, n° 166 (novembre 2015), p. 52-64.
- LACHAISE Bernard. « Écrire l'histoire de Bordeaux au XXe siècle », Revue historique de Bordeaux et du département de la Gironde, n° 21 (2015), p. 161-175.
- LAFARGUE Raymond. « Les cinq ports du Teich », Bulletin de la Société historique et archéologique d'Arcachon et du Pays de Buch, n° 164 (mai 2015), p. 24-33.
- LAFAURIE Jean, PARENT Gilles. « Anciennes exploitations des gîtes aurifères du nord-est Baztan », Bulletin du Musée basque, n° 185 (2e semestre 2015), p. 77-94.
- LAFORCADE Jacques. « La construction du château de l'Étang à Abjat-sur-Bandiât, 1845-1851 », Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord, t. CXLII (2015), p. 305-318.

- LALANNE-GRUEY Franck. « Le pays de Born entre 1566 et 1582 (d'après le minutier de Me Arnaud Descot, notaire à Biscarrosse », Bulletin de la Société de Borda, n° 519 (2015), p. 273-292.
- LE MASNE Camille, LE MASNE Pierre. « Les Physiocrates et le développement des Landes (1757-1789), Bulletin de la Société de Borda, n° 520 (2015), p. 377-402.
- LEVAUFRE Christian, BALARD François. « Air Bleu, le balisage du terrain de Mont-de-Marsan et les systèmes d'aide à la navigation dans les landes », Amis des archives des Landes et Association landaise de recherches et de sauvegarde (A.A.L.-A.L.D.R.D.E.S.), n° 24 (2015), p. 107-122.
- LOIRAT Denis. « Début d'enquête sur l'origine de l'amas osseux des Andrivaux », Documents d'archéologie et d'histoire périgourdines, n° 30 (2015), p. 197-206.
- MABILLE Jean-Pierre. « La Croix-Rouge à Dax pendant la guerre de 1914-1918 », Bulletin de la Société de Borda, n° 518 (2015), p. 175-198.
- MAFFRE Philippe. « Le château Birot à Béguey », Revue archéologique de Bordeaux, t. CVI (année 2015), p. 139-148.
- MILLOT Théo. « Bordeaux, un «paradis perdu» d'entre-deux-guerres ? », Revue historique de Bordeaux et du département de la Gironde, n° 21 (2015), p. 187-208.
- MIQUEL Sophie. « L'hebier de Jean Philippe Montépin, soldat de 1916, et le parc du château Magne à Trélissac », Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord, t. CXLII (2015), p. 201-208.
- MORENO Jean-Luc. « La croix de la passion de Salens (commune de Layrac) », Revue de l'Agenais, t. CXLII n° 3 (juil.-sept. 2015), p. 391-400.
- PERREZ Gilbert. « Napoléon 1er en Aquitaine. Itinéraire d'un empereur pressé », Aquitaine historique, n° 125 (novembre 2015), p. 9-17.
- PERROTEAU Jean. « Les hauts fourneaux et la métallurgie en Pays de Buch au XIXe siècle (I) », Bulletin de la Société historique et archéologique d'Arcachon et du Pays de Buch, n° 166 (novembre 2015), p. 33-51.
- PONTIER-SELLIER Céline. « L'hôpital-hospice Étienne Sabatié de Libourne à la veille de la Grande guerre », Revue historique et archéologique du libournais et de la vallée de la Dordogne, t. LXXXIII - n° 305 (1er semestre 2015), p. 24-49.
- ROBOREL DE CLIMENS Xavier. « À propos de l'hôtel Lassalle de Roquefort à Bordeaux et de ses possesseurs », Revue archéologique de Bordeaux, t. CVI (année 2015), p. 119-137.
- ROUDIÉ Philippe. « Paul Roudié (1916-1994) », Revue historique de Bordeaux et du département de la Gironde, n° 21 (2015), p. 113-137.
- SCHUNCK, Catherine. « Petit patrimoine rural : la fontaine dite «des Trois-Fontaines» au Bugue », Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord, t. CXLII (2015), p. 257-262.
- SIMON Pierre. « Les moulins de la Lède en amont de Montagnac », Revue de l'Agenais, t. CXLII n° 4 (oct.-déc. 2015), p. 501-520.
- SOUSSIEUX Philippe. « Dax à l'époque révolutionnaire », Amis des archives des Landes et Association landaise de recherches et de sauvegarde (A.A.L.-A.L.D.R.D.E.S.), n° 24 (2015), p. 41-71.
- SOUSSIEUX Philippe. « Édouard Ducéré (1849-1910) historien de Bayonne d'origine landaise », Amis des archives des Landes et Association landaise de recherches et de sauvegarde (A.A.L.-A.L.D.R.D.E.S.), n° 24 (2015), p. 85-88.
- STAEZ Jacques. « Lettres des évêques d'Aire et de Dax conservées aux Archives départementales des Yvelines dans le fonds Soldini (1766) », Bulletin de la Société de Borda, n° 518 (2015), p. 217-220.
- SUAUX Jean-Pierre. « La décollation de Saint Caprais, sur un vitrail néo-roman (1860) de Joseph Villiet, à la cathédrale d'Agen et son modèle roman », Revue de l'Agenais, t. CXLII n° 3 (2015), p. 183-190.
- VALOIS Jean-Paul. « L'encadrement en pierre des portes de maisons rurales en Béarn : quelques remarques sur leurs évolutions techniques et esthétiques », Revue de Pau et du Béarn, n° 42 (2015), p. 95-113.
- VERDIER Jean-Pierre. « Les tribulations du matériel d'incendie de la ville d'Agen », Revue de l'Agenais, t. CXLII n° 4 (oct.-déc. 2015), p. 549-560.
- VILLOTTE Nicole. « Arthur Armaingaud, le fondateur du sanatorium du Mouleau », Bulletin de la Société historique et archéologique d'Arcachon et du Pays de Buch, n° 164 (août 2015), p. 74-80.
- WARIN Patrice. « Les mains de la Mémoire. L'artisanat de tranchée de la Grande Guerre », Bulletin de la Société de Borda, n° 519 (2015), p. 307-316.
- WEISS Stéphane. « Entreprises françaises de démoralisation et désertions allemandes sur les fronts du Médoc et de Charente-Maritime en 1944-1945 », Revue historique de Bordeaux et du département de la Gironde, n° 21 (2015), p. 209-223.

AQUITAINE

BILAN SCIENTIFIQUE

Personnel du service régional de
l'archéologie (au 31 décembre 2015)

2 0 1 5

NOM	TITRE	ATTRIBUTIONS
FOURMENT Nathalie	Conservatrice régionale de l'Archéologie	Responsable du service.
MAUREL Léopold	Conservateur du Patrimoine	Gestion du département des Landes et du littoral.
COUTURES Philippe	Ingénieur de recherche	Gestion du département du Lot-et-Garonne.
REGALDO-SAINT-BLANCARD Pierre	Ingénieur de recherche	Gestion du département de la Gironde.
FERULLO Olivier	Ingénieur d'études	Gestion des départements des Landes et Pyrénées-Atlantiques.
BIGOT Olivier	Assistant ingénieur	PATRIARCHE et cellule gestion des sols.
GAILLARD Hervé	Assistant ingénieur	Gestion du département de la Dordogne.
LHOMME Jean-Paul	Assistant ingénieur	Gestion des centres de conservation et d'étude d'Aquitaine.
BERTRAND-DESBRUNAIS J.-Baptiste	Technicien de recherche	Contrôle des opérations et des sites archéologiques (Gironde et Dordogne).
BURAUD Patrice	Technicien de recherche	Gestion du CCE de Campagne (24). Suivi conservatoire et encadrement des travaux de recherche de la grotte de Cussac.
CAMBRA Patrice	Technicien de recherche	Gestion des études d'impacts. Gestion des collections photographiques.
CHARPENTIER Xavier	Technicien de recherche	Contrôle des opérations et des sites archéologiques (Gironde) et collaboration à la gestion du département de la Gironde.
PICHONNEAU Jean-François	Technicien de recherche	Atelier graphique, D.A.O et opérations archéologiques.
RENAUX Sylvie	Technicienne de recherche	Gestion de la redevance archéologique (liquidation et ordonnancement) et gestion des archives administratives.
HARVENGT Sylvaine	Adjoint administratif	Gestion financière et administrative. Gestion des opérations de fouilles programmées. Secrétariat de la C.I.R.A.
RAUCOULE Christine	Adjoint administratif	Secrétariat de la conservatrice. Standard. Gestion des arrêtés préfectoraux. Gestion administrative des opérations d'archéologie. Bilan scientifique régional.

Index des auteurs et collaborateurs
de notice

2 0 1 5

Abanozian Koren 60
 Baumann Malvina 26
 Béague Nadine 159, 191, 196, 200, 205, 209
 Behague Bertrand 90, 93, 95, 108
 Bernier Marielle 182
 Berrouet Florian 65
 Bertran Pascal 142
 Blanc Pierre-Marie 62
 Boisseau Stéphane 133
 Bonnenfant Jérémy 70
 Boudadi-Maligne Myriam 60
 Bouet Alain 182
 Bougard Estelle 65
 Bourdier Camille 229
 Bourguignon Laurence 48, 70
 Bouvart Patrick 44
 Bramoullé Yves 217
 Brenet Michel 142, 161
 Cailhol Didier 65
 Calmettes Philippe 69, 139, 174
 Camus Adrien 31
 Camus Hubert 229
 Carozza Laurent 69
 Cartron Isabelle 165
 Castel Jean-Christophe 60
 Caux Solène 60
 Cavalin Florence 144, 193, 194, 198, 215
 Chadelle Jean-Pierre 42, 74
 Charpentier Xavier 105
 Chassevent Bernard 201
 Chevillot Christian 86
 Chopin Jean-François 31, 32, 45, 113, 149
 Claud Emilie 142
 Cochard David 60, 229
 Colin Anne 105
 Collaveri Gilles 177
 Cosgrove Richard 42
 Courtaud Patrice 211, 229
 Cretin Catherine 38, 224
 Dachary Morgane 188
 Darricau Joëlle 217
 Dartus Magalie 140
 De Buffières Louis 213

Delluc Marc 229
 Diaz Lucie 135
 Dibble Harold 26
 Discamps Emmanuel 69
 Ducasse Sylvain 234
 Ducournau Bertrand 31, 65, 67, 72, 103, 149, 178
 Dumontier Patrice 211
 Duphil Vincent 111, 164, 171, 179, 180, 208, 220
 Dupré Eric 214
 Ehrhardt Christelle 166, 185
 Elalouf Jean-Marc 60
 Elizagoyen Vanessa 50, 53, 58
 Ephrem Brice 182
 Etrich Christine 112, 138
 Faivre Jean-Philippe 36
 Faravel Sylvie 107
 Ferrier Catherine 229
 Feruglio Valérie 229
 Ferullo Olivier 194, 196, 210, 234
 Folgado Mila 46, 177, 178
 Fouloubey Christophe 172, 177
 Fourment Nathalie 11, 229
 Fuentes Oscar 40
 Gaillard Hervé 58
 Garate Diego 217
 Genty Dominique 229
 Goutas Nejma 60
 Gravina Brad 69
 Grigoletto Frédéric 20, 164
 Gueriteau Armelle 55, 110, 111, 112, 113, 178
 Guibert Pierre 58
 Harry Alexandra 167, 169, 170
 Hourcade David 92, 95, 97
 Ihuel Ewen 20, 25, 28
 Jacques Philippe 122, 123, 124, 125, 128, 129
 Jaubert Jacques 229
 Javel Jean-Baptiste 58
 Joineau Vincent 172
 Jouteau Armance 229
 Kerlorc'h Gilles 151
 Kirschenbilder Benoît 205, 210
 Konik Stéphane 229
 Kuntz Delphine 190

Labarge Aude	217	Normand Christian	209, 211, 212, 213, 217
Laborie Yan	22	Paillet Patrick	230
Lacrampe-Cuyaubère François	60	Paitier Hervé	65
Lagarde-Cardona Céline	29, 72	Parent Gilles	193
Lambert Philippe	178	Parpaite Guillaume	154
Laroulandie Véronique	60	Pasquet Vincent	142
Larre Fanny	202	Pédini Cécilia	195
Le Fillâtre Virginie	38	Pesenti Claire	29, 54, 108
Ledoux Lysianna	229	Pétillon Jean-Marc	190
Legaz Amaia	99, 102, 207	Petit-Aupert Catherine	222
Lelouvier Laure-Amélie	34	Petrognani Stéphane	38
Lenoble Arnaud	60	Pigeaud Romain	65
Leroux Laure	24	Ploquin Alain †	45
Lesvignes Emilie	38	Réveillat Hélène	103
Maksud Frédéric	229	Rigaud Solange	60
Mallye Jean-Baptiste	60	Rivero Olivia	217
Man-Estier Elena	38	Robert Eric	38
Marache Valérie	93	Rose Jean-Éric	196
Marembert Fabrice	215	Salve Serge	24, 47, 67, 73
Marguerite Camille	118	Sandoz Gérard	165
Martcorena Pablo	222, 231	Sauvaître Natacha	114, 115, 118, 152, 179
Masson Juliette	101, 105	Scuiller Christian	27, 29, 33, 45, 46, 90, 109, 110, 173
Mauduit Thierry	135	Sellami Farid	178
Maureille Bruno	54	Silhouette Hélène	152, 160, 166, 176
Merlet Jean-Claude	157	Soulard Laura	48, 130
Michel Anne	102	Taylor Alexis	198
Michel-Gazeau Céline	91, 98	Turq Alain	70
Migeon Wandel	22, 118, 156, 174	Urbanova Petra	58
Moreau Nathalie	62, 132	Vanara Nathalie	217
Murray Angela	184	Vignaud Didier	141, 149
Muth Xavier	60, 229	Villotte Sébastien	229
Nespoulet Roland	42		

Index des sites et des communes

2 0 1 5

Abbaye, CHANCELADE (24)	29	Benou (plateau du), BILIERES-EN-OSSO (64)	196
Adour (Artère de l'), BASTENNES ET SAINT-CRICQ-CHALOSSE (40)	159	BERGERAC (24), - Ancien site de l'Escat	20
AGEN-MASSÉLS (47), Voies antiques	184	- Ilot des Grands moulins	21
AGNAC (47), Le Bourg	164	BÉZENAC (24), Coustary	22
Aiguillons (Croix des), THENON (24)	73	Bialé (12 rue du), LESCAR (64)	201
Amours (Rue des), PUYSMIROL (47)	176	BILIERES-EN-OSSO (64), Plateau du Benou	196
Anglade (2 chemin de Plaisance), VILLENEUVE-SUR-LOT (47)	179	BIRON (24), Château	22
Anglade II (Chemin de Plaisance), VILLENEUVE-SUR-LOT (47)	180	BOE (47), Arqué et Pièces de la Queyrie	164
ANNESSE-ET-BEAULIEU (24), Les Giroux	20	Bois (Les Grands), SAINT-VINCENT-SUR-L'ISLE (24)	76
ARANCOU (64), Grotte de Bourrouilla	188	BORDEAUX (33) - 7/17 Rue Castéja	91
Archéologie des sites ornés de Dordogne, cadre conceptuel, potentiels et réalité (24)	223	- Quai Deschamps	92
Arqué et Pièces de la Queyrie, BOE (47)	164	- Angle des Rues Charles Durant et Lucien Faure	93
ARSAC (33), Déviation, église	132	- Rue de la Faïencerie	94
ARUDY (64), gouffre d'Habarra	189	- Place André Meunier	95, 96
ASSON (64), 1 rue du Litor	190	- Place Pey-Berland	98
AUDENGE (33), 23 avenue du Vieux Bourg	90	- 17 place Pey-Berland	99
Audon (25 route d'), GOUTS (40)	140	- Place Renaudel, Rue d'Welles	100
Balancan, Villa antique de Gaujacq, Las Mouliès, Herm, BASTENNES ET GAUJACQ (40)	158	- Îlot Santé Navale, 145-149 cours de la Marne	101
BANCA (64), Site Minier de Mehatze	191	- Eglise Saint-Seurin	102
Bardon, ROMESTAING (47)	176	Bordeu, (Rue Théophile de), OLORON-SAINTE-MARIE (64)	207
BASSENS (33), Secteur Jean Prévost	90	BOULAZAC (24), Lamoura	24
Bassin de rétention (ZAEI échangeur), GARLIN (64)	197	BOURDEILLES (24), - Déviation	25
BASTENNES ET GAUJACQ (40), Las Mouliès, Herm, Balancan, Villa antique de Gaujacq	158	- Fourneau du Diable	25
BASTENNES ET SAINT-CRICQ-CHALOSSE (40), Artère de l'Adour	159	Bourg (23 avenue du Vieux), AUDENGE (33)	90
Bastiat (7 et 9 rue Frédéric), BAYONNE (64)	193	Bourg (Le) : - AGNAC (47)	164
BAYONNE (64), - 7 et 9 rue Frédéric Bastiat	193	- CAMPAGNE (24)	27
- Îlot de la Monnaie	194	- MAUVEZIN-SUR-GUPIE (47)	173
- 3 rue du Pilon 194 – 4 et 6 rue du Pilon	195	- MENSIGNAC (24)	48
Beaufort, COULOUNIEUX-CHAMIERES (24)	31	- PARRANQUET (47)	174
Beaujoly, COLAYRAC-SAINT-CIRQ (47)	167	- SAINT-CERNIN-DE-LABARDE (24)	62
Beaussiet, MAZEROLLES (40)	144	- SAINT-JEAN-LE-VIEUX (64)	210
BEAUTIRAN (33), Prospection	113	- SAINT-LOUBOUER (40)	151
BÈGLES (33), Place du lieutenant Serge Duhourquet	90	- SAINT-NEXANS (24)	69
Benau sud, MIOS (33)	108	- SAINT-LOUBOUER (40)	151
		Bourrouilla (Grotte), ARANCOU (64)	188
		Brandeaux (Les), MONTAPON-MÉNESTÉROL (24)	55
		Briand (305 avenue Aristide), MERIGNAC (33)	107

BRUCH (47),	
- Saint-Martin	165
- Thoueilles	165
Brunet (Porte), SAINT-ÉMILION (33)	113
BUISSON-DE-CADOUIN (Le) (24), Grotte de Cussac	224
Buy (Le), MONTIGNAC (24)	48
CADILLAC-EN-FRONSADAIS (33),	
Rue du 11 novembre 1918	103
Calamiac, SADIRAC (33)	110
CAMPAGNE (24),	
- Le Bourg	27
- Le Camp du Fayard	28
CARBON-BLANC (33), Îlot Thérèse	103
Cassegros (L'ensemble solutréo-badegoulien de la grotte),	
TRENTELS (47)	232
CASSEUIL (33), Chantemerle	104
Castéjà (7/17 place), BORDEAUX (33)	91
CASTELNAUD-LA-CHAPELLE (24), Métairie de Fayrac	28
Castéra (le), LANGOIRAN (33)	107
CAUMONT-SUR-GARONNE (47),	
- Église Saint-Martin	165
- Prospection thématique autour des Églises	185
CAZIDEROQUE (47), Le Gal Haut	166
Centulle (4 rue), OLORON-SAINTE-MARIE (64)	206
César (Camp de), Azuyeta, ITAXASSOU (64)	198
Chaland polyxyle (Le), SAINT-JEAN-DE-MARSACQ (40)	150
Chambon (La plaine du), MONTIGNAC (24)	50
CHANCELADE (24), Abbaye – Maison des Chanoines	29
Chanoines (Abbaye - Maison des), CHANCELADE (24)	29
Chantemerle, CASSEUIL (33)	104
CHAPELLE-GONAGUET LA (24), Le Pavillon	30
Charlevoix de Villiers (9 rue de), LA-TESTE-DE-BUCH (33)	129
Château,	
- BIRON (24)	22
- MAUZENS-MIREMONT (24)	47
- MORLANNE (64)	205
- SAINT-MICHEL (64)	213
- VILLANDRAUT (33)	130
Chaumes (Les), MONTPON-MÉNESTÉROL (24)	55
Chevalier (Le Sault du), MARSAC-SUR-L'ISLE (24)	46
Cité (la), LESCOAR (64)	204
COLAYRAC-SAINT-CIRQ (47),	
- Beaujoly	167
- Résidence de Lary	167
- 25 allées des Champs de Lary	167
- 5 allées des champs de Lary	168
- Allée des champs de Lary	169
Combarelles I (grotte de),	
LES EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL (24)	38
Combe Grenal, DOMME (24)	34
Commarque (Grotte de),	
LES EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL (24)	39
Contextes géo-archéologiques et chronologiques, POMAREZ,	
SERRESLOUS-ET-ARRIBANS, HORSARIEU 2, (40)	160
Cornue (impasse de la), MAS D'AGENAIS (le) (47)	172
COULOUNIEUX-CHAMIERES (24),	
- Beaufort, Avenue Léon-Albert Pestour	31
- Ecorneboeuf	32
Coum de Haut, SAINT-AUBIN (40)	149
Coustary, BÉZENAC (24)	22
CREYSSE (24),	
- 5 rue de la Papeterie	32
- Les Rivelles-Route de Pombonne	33
Cropte Haute (La), MARSAC-SUR-L'ISLE (24)	46
Cussac (Grotte de), LE BUISSON-DE-CADOUIN (24)	224
DAMAZAN (47), Lasbouères	171
Darget (8 rue Xavier), ORTHEZ (64)	208
DAX (40),	
- 2 rue Marie Fargues	138
- Ilot des Muletiers, Place Joffre,	
Impasse Saint-Vincent de Paul	139
- 2 rue Neuve	140
Deschamps (quai), BORDEAUX (33)	92
Désiré, Lasserre, Champs du Haut, ESTILLAC (47)	172
Déviations,	
- ARSAC (33)	132
- BOURDEILLES (24)	25
DOMME (24),	
- Combe Grenal	34
- Grotte Saint Front dite du Mammoth	36
DORDOGNE (24), Cadre conceptuel, potentiels et réalité,	
(Archéologie des sites ornés)	223
Dorgès, ISLE-SAINT-GEORGES (33)	105
DRONNE (24), Peuplements et cultures à la fin du Tardiglaciaire	
dans le Nord du Périgord (entre Dronne et Tardoire)	229
DRONNE ET AUTRES SITES (VALLEE DE) (24),	
Le Triangle Lisle, Saint-Pardoux-la-Rivière, Thiviers	76
Duhourquet (Place du lieutenant Serge), BÈGLES (33)	90
Durant (Angle des rues Charles), BORDEAUX (33)	93
Ecorneboeuf (fouille), COULOUNIEUX-CHAMIERES (24)	32
Église monolythe (Galerie d'entrée de l') S	
AIN-ÉMILION (33)	115
Eglise, ARSAC-LE PIAN-MEDOC (33)	132
Églises (Prospection thématique autour des), CAUMONT-SUR-	
GARONNE, FOULAYRONNES, MADAILLAN, MONTAGNAC-	
SUR-AVIGNON, SOUMENSAC (47)	185
Enclos abbatial, SAINT-AMAND-DE-COLY (24)	61
Escat, (Ancien site de l') BERGERAC (24)	20
ESTILLAC (47), Champs du Haut, Désiré, Lasserre	172
Eysses, VILLENEUVE-SUR-LOT (47)	180
EYZIES-DE-TAYAC (LES) (24),	
- Grotte de Combarelles I	38
- Grotte de Commarque	39
- Laugierie Basse, Abri des Marseilles	40
- Abri Pataud	42
Faïencerie (Rue de la), BORDEAUX (33)	94
Fargues (2 rue Marie), DAX (40)	138
Faure (Angle des Rues Charles Durant et Lucien),	
BORDEAUX (33)	93
Faures (Les),	
- MONTPON-MÉNESTÉROL (24)	55
- SADIRAC (33)	111
Fayard (Le camp du), CAMPAGNE (24)	28
Fayrac (Métairie), CASTELNAUD-LA-CHAPELLE (24)	28
Feytauds (Les), SIORAC-DE-RIBÉRAC (24)	72
Forge-Neuve, JAVERLHAC (24)	44
FOULAYRONNES (47), Prospection thématique autour des	
Eglises	185

Fourneau du Diable, BOURDEILLES (24)	25	MADAILLAN (47), Prospection thématique autour	
Gal Haut (Le), CAZIDEROQUE (47)	166	des Églises.	185
Gallieni (Rue), LA-TESTE-DE-BUCH (33)	123	Madeleine (la), SAINT ÉMILION (33)	116
GARLIN (64), ZAEI échangeur bassin de rétention.	197	Mairie (Place de la), ROQUEBRUNE (33)	110
Gaztelu (Les grottes ornées de la colline de :), ISTURITZ/		Maldidier (La grotte), LA ROQUE GAGEAC (24)	60
SAINT-MARTIN- D'ARBEROUE (64)	216	Marché (Carreau du), LA-TESTE-DE-BUCH (33)	119
Gaujacq (Villa antique de), Las Mouliès, Herm, Balancan,		Marché (Place du), MAS D'AGENAIS (le) (47)	172
BASTENNES ET GAUJACQ (40)	158	MAREUIL (24)	
GAUJACQ ET BASTENNES (40), Las Mouliès, Herm,		- Saint-Laurent	45
Balancan, Villa antique de Gaujacq	158	- Église Saint Priest	46
Gazoduc (sur le tracé), HORSARIEUX (40)	142	Marmande sud II (Zac), SAMAZAN (47)	178
GIRONDE (33), Prospection diachroniques.	222	Marne (145-149 cours de la), BORDEAUX (33)	101
Giroux (Les), ANNESSE-ET-BEAULIEU (24)	20	MARSAC-SUR-L'ISLE (24), La Cropte Haute,	
GOUTS (40), 25 route d'Audon	140	Le Sault du Chevalier.	46
GRADIGNAN (33), Place Roumegoux.	105	Marseilles (Abri des),	
Grand Font, SAINT-LAURENT-SUR-MANOIRE (24)	67	LES EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL (24)	40
GRATELOUP (47), Moulin de Rouquebert	172	MAS-D'AGENAIS (LE) (47), Place du Marché et	
GRIGNOLS (24), Maison du patrimoine Talleyrand Périgord	42	Impasse de la Cornue	172
Gueyze (Église Saint-Barthélémy de), SOS (47)	179	Matic, OUSSE-SUZAN (40)	145
Habarra (gouffre d'), ARUDY (64)	189	MAUVEZIN-SUR-GUPIE (47), Bourg	173
Halage (Chemin de), PÉRIGUEUX (24)	56	MAUZENS-ET-MIREMONT (24), Château de Miremont	47
Haut (Champs du), Désiré, Lasserre, ESTILLAC (47)	172	MAZEROLLES (40), Beaussiet	144
Herm, Balancan, Villa antique de Gaujacq, Las Mouliès,		Mehatze (Site minier de), BANCA (64)	191
BASTENNES ET GAUJACQ (40)	158	MENIGNAC (24), Le Bourg	48
Herres (Chemin de), SALIES-DE-BEARN (64)	214	MERIGNAC (33), 305 avenue Aristide Briand	107
HORSARIEU (40), sur le tracé du gazoduc.	142	Messidan (Maison), SAINT-MACAIRES (33)	118
Houn dou Bern (Carrière), PONTONX-SUR-L'ADOUR (40)	149	Meunier (place André), BORDEAUX (33)	95, 96
Hugo (Rue Victor), SAINT-PAUL-LES -DAX (40)	152	Midi est (Champs du),	
Ichard (10 rue), LA-TESTE-DE-BUCH (33)	124	SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS (47)	177
ISLE-SAINT-GEORGES (33),		Minguet, SADIRAC (33)	111
- Dorgès	105	MIOS (33), Benau sud	108
- Prospection	113	Miremont (Château de), MAUZENS-ET-MIREMONT (24)	47
ISTURITZ (64), Les Grottes ornées de la colline de Gaztelu :		MONFAUCON (24), Prospection sur le tracé de la ligne	
Isturitz et Oxocelhaya.	210	électrique Mayet/Sainte-Foy (24/33)	220
ITAXASSOU (64), Camp de César – Alzuyeta.	198	Monnaie (îlot de la), BAYONNE (64)	194
Jais (Barail des), SAINT-DENIS-DE-PILE (33)	113	MONSEGUR (33), Rue Saint Jean	108
Jaurégia (Maison), LARCEVEAU-ARROS-CIBITS (64)	200	MONTAGNAC-SUR-AUVIGNON (47), Prospection thématique	
JAVERLHAC (24), Forge-Neuve	44	autour des Églises	185
Joffre (Place), DAX (40)	139	MONTIGNAC (24),	
Jovelle (Grotte de), LA TOUR-BLANCE (24)	73	- Le Buy	48
Juillet (34 rue du 14), LA-TESTE-DE-BUCH (33)	124	- La plaine du Chambon.	50
Lac (le), SANGUINET (40)	152	- Av. de Lascaux, Rue du quatre septembre, Place Tourny	53
LAHONCE (64), Abbaye Notre-Dame de l'Assomption	199	- Le Regourdou	54
LALINDE (24), Rottersac	45	MONTPON-MÉNESTÉROL (24),	
Lamoura, BOULAZAC (24)	24	- Les Chaumes, Les Vignes de Brégoux, Les Brandeaux	55
LANGOIRAN (33), Le Castéra	107	- Les Faures.	55
LARCEVEAU-ARROS-CIBITS (64), Maison Jaurégia.	200	MORLANNE (64), Château	205
Lary (Allée, 5 allées, 25 allées des champs de,		Mouliès (Las), Herm, Balancan, Villa antique de Gaujacq,	
Résidence de) COLAYRAC-SAINT-CIRQ (47)	167-169	BASTENNES ET GAUJACQ (40)	158
Lasbouères, DAMAZAN (47)	171	Moulins (Ilot des Grands), BERGERAC (24)	21
Lascaux (Avenue de), MONTIGNAC (24)	53	Moustier (Le), SAINT-LEON-SUR-VEZERE (24)	67
Lasserre, Champs du Haut, Désiré, ESTILLAC (47)	172	Muletiers (îlot), DAX (40)	139
Laugerie-Basse, LES EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL (24)	40	Neuve (28 rue), DAX (40)	140
LESCAR (64),		Nord (Boulevard du) SOS (47).	47
- 12 rue du Bialé.	201	Notre-Dame de l'Assomption (Abbaye), LAHONCE (64)	199
- La Cité	204	OLORON-SAINT-MARIE (64),	
Litor (1 Rue du), ASSON (64)	190	- 4 Rue Centulle	206
LOT-ET-GARONNE (47), Prospection diachroniques	222	- Rue Théophile de Bordeu	207

ORTHEZ (64), 8 rue Xavier Darget	208	Rottersac, LALINDE (24)	45
OSSERAIN-RIVAREYTE (64), La Taillade	209	Roumegoux (Place), GRADIGNAN (33)	105
OUSSE-SUZAN (40), Matic	145	Rouquebert (Moulin de), GRATELOUP (47)	172
Oxocelhaya (Les grottes ornées de la colline de Gaztelu : Isturitz et), ISTURITZ-SAINT-MARTIN-D'ARBEROUE (64)	216	Rue du 11 Novembre 1918, CADILLAC EN FRONSADAIS (33)	103
Papeterie (5 rue de la), CREYSSE (24)	33	Sablons (Les), SALAUNES (33)	118
PARRANQUET (47), Le Bourg	174	SADIRAC (33), - Calamiac	110
Pastou (Abri du Grand), SORDE-L'ABBAYE (40)	156	- Les Faures, Impasse Tioulet	111
Pataud (Abri de), LES EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL (24)	42	- Minguet	111
Pavillon (Le), LA CHAPELLE-GONAGUET (24)	30	- Impasse de Tioulet, ...	111
PÉRIGUEUX (24), - Chemin de Halage	56	- Tioulet	111
- Saint-Jean-Baptiste de la Cité	58	- Vilateau	113
Pestour (Avenue Léon-Albert), COULOUNIEUX-CHAMIERES (24)	31	SAINT-AMAND-DE-COLY (24), Enclos abbatial	61
Peuplements et cultures à la fin du Tardiglaciaire dans le Nord du Périgord entre Dronne et Tardoire (24)	76	SAINT-AUBIN (40), Coum de Haut	149
Pey-Berland - (place), BORDEAUX (33)	98	Saint-Cernin, SAINT-LAURENT-DES-VIGNES (24)	66
- (17 place), BORDEAUX (33)	99	SAINT-CERNIN-DE-LABARDE (24), Le Bourg	62
PIAN-MEDOC Le (33), Eglise	132	SAINT-CIRQ (24), Grotte du Sorcier	62
Pignon (château), SAINT-MICHEL (64)	211, 213	SAINT-CRICQ-CHALOSSE ET BASTENNES (40), Artère de l'Adour	159
Pilori (3, 4 et 6 Rue du), BAYONNE (64)	194, 195	SAINT-DENIS-DE-PILE (33), Barail des Jais	113
PINEUILH (33), Prospection sur le tracé de la ligne électrique Mayet/Sainte-Foy (24/33)	220	SAINT-ÉMILION (33), - Porte Brunet	113
Plaisance (2 chemin de, Anglade) (Chemin de, Anglade II), VILLENEUVE-SUR-LOT (47)	179	- Galerie d'entrée de l'église monolithe	115
Plaisance, SAINT-PIERRE-DE-CHIGNAC	70	- La Madeleine	116
Poilus (Rue des), LA-TESTE-DE-BUCH (33)	125	Saint-Front (grotte dite du Mammouth), DOMME (24)	36
POMAREZ, SERRESLOUS-ET-ARRIBANS, HORSARIEU 2, (40) Contextes géo-archéologiques et chronologiques	160	SAINT-GERAUD-DE-CORPS (24), Prospection sur le tracé de la ligne électrique Mayet/Sainte-Foy (24/33)	220
Pombonne (Route de), CREYSSE (24)	32	SAINT-GERMAIN ET MONS (24), Pièce de Queyrou	65
PONTONX-SUR-L'ADOUR (40), Carrière de Houn dou Bern	149	Saint Jean (rue), MONSEGUR (33)	108
PORT-SAINTE-FOY-ET-PONCHAPT (24), Prospection sur le tracé de la ligne électrique Mayet/Sainte-Foy (24/33)	220	Saint-Jean-Baptiste de la Cité, PÉRIGUEUX (24)	58
Prévost (secteur Jean) BASSENS (33)	90	SAINT-JEAN-DE-MARSACQ (40), Le Chaland polyxyle	150
Prospection diachroniques, GIRONDE ET LOT-ET-GARONNE	222	SAINT-JEAN-LE-VIEUX (64), Le Bourg	210
Prospection sur le tracé de la ligne électrique Mayet/Sainte- Foy (24/33), Saint-Sauveur-Lalande, Saint-Géraud-de-Corps, Monfaucon, Port-Sainte-Foy-et-Ponchapt, Pineuilh	220	Saint-Laurent, MAREUIL (24)	45
Prospection thématique autour des Églises de CAUMONT-SUR-GARONNE, FOULAYRONNES, MADAILLAN, MONTAGNAC-SUR-AUVIGNON, SOUMENSAC (47)	185	SAINT-LAURENT-DES-VIGNES (24), Saint-Cernin	66
Prospection, BEAUTIRAN-ISLE-SAINT-GEORGES -SAINT-MEDARD-D'EYRANS (33)	133	SAINT-LAURENT-SUR-MANOIRE, (24), Grand Font	67
PUYMIROL (47), Rue des Amours	176	SAINT-LEON-SUR-VEZERE (24), Le Moustier	67
Pyrénées nord-occidentales, (Structures dolméniques et territoires)	221	SAINT-LOUBOUER (40), Le Bourg	151
Queyrie (Arqué et Pièces de la), BOE (47)	164	SAINT-MACAIRE (33), Maison Messidan	118
Queyrou (pièce de), SAINT-GERMAIN ET MONS (24)	65	Saint-Martin (Église), CAUMONT-SUR-GARONNE (47)	165
Regourdou (Le), MONTIGNAC (24)	54	Saint-Martin, BRUCH (47)	165
Renaudel (place), BORDEAUX (33)	100	SAINT-MARTIN-D'ARBEROUE (64), Les grottes ornées de la colline de Gaztelu : Isturitz et Oxocelhaya	210
Rivelles (Les), CREYSSE (24)	32	SAINT-MEDARD-D'EYRANS (33), Prospection	133
ROMESTAING (47), Bardou	176	SAINT-MICHEL (64), - Château Pignon et abords	211, 213
ROQUE-GAGEAC (LA) (24), La grotte Maldidier	60	- Site Massif d'Urkulu-Orion	213
ROQUEBRUNE (33), Place de la Mairie	110	SAINT-NEXANS (24), Le Bourg	69
		Saint-Pardoux-la-Rivière (24), (Le Triangle Lisle, Thiviers), VALLÉE DE LA DRONNE (24)	76
		SAINT-PAUL-LES-DAX (40), Rue Victor Hugo	152
		Saint-Pierre (Eglise), SARBAZAN (40)	155
		SAINT-PIERRE-DE-CHIGNAC (24), Plaisance	70
		Saint Priest (Église), MAREUIL (24)	46
		SAINT-SAUVEUR-LALANDE (24), Prospection sur le tracé de la ligne électrique Mayet/Sainte-Foy (24/33)	220
		Saint-Seurin (Eglise), BORDEAUX (33)	102
		Saint-Vincent de Paul, DAX (40)	139

SAINT-VINCENT-SUR-L'ISLE (24), Les Grands Bois	76	TESTE-DE-BUCH (LA) (33),	
SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS (47),		- Carreau du marché	119
Champs du midi est	177	- Rue Gallieni	123
SALAUNES (33), Les Sablons	118	- 10 rue Ichard	124
SALIES-DE-BEARN (64),		- 34 rue du 14 juillet	124
- Chemin de Herre	214	- Rue des Poilus	125
- Histoire du sel	230	- Territoire communal	126
SAMAZAN (47), ZAC Marmande sud II	178	- 6 bis avenue de Verdun	128
SANGUINET (40), Le Lac	152	- 9 rue Charlevoix de Villers	129
Santé Navale (Îlot), BORDEAUX (33)	101	THENON (24), Croix des Aiguillons	73
SARBAZAN (40), Eglise Saint-Pierre	155	Thérèse (Îlot), CARBON-BLANC (33)	103
Sel (Histoire du), SALIES-DE-BEARN (64)	230	Thiviers, Le Triangle Lisle, Saint-Pardoux-la-Rivière),	
Septembre (Rue du quatre), MONTIGNAC (24)	53	VALLÉE DE LA DRONNE ET AUTRES SITES (24)	76
SERRES-ET-MONTGUYARD (24), Versailles	72	Thoueilles, BRUCH (47).	165
SIORAC-DE-RIBÉRAC (24), Les Feytauds	72	Tioulet (Impasse de), SADIRAC (33)	111
Sorcier (Grotte du), SAINT-CIRQ (24)	62	TOUR-BLANCHE LA (24), Grotte de Jovelle	73
SORDE-L'ABBAYE (40), Abri du Grand Pastou	156	Tourny (Place), MONTIGNAC (24).	53
SOS (47), Boulevard du Nord	47	TRENTELS (47), L'ensemble solutréo-badegoulien	
SOS-GUEYZE-MEYLAN (47), Église Saint-Barthélémy		de la grotte Cassegros	232
de Gueyze	179	Triangle Lisle (Le), Saint-Pardoux-la-Rivière, Thiviers),	
SOUMENSAC (47), Prospection thématique autour des		VALLÉE DE LA DRONNE ET AUTRES SITES (24)	76
Églises	185	Urkulu-Orion (Site massif d'), SAINT MICHEL (64)	213
Structures dolméniques et territoires dans les Pyrénées		UZOS (64), Village sud	215
nord-occidentales (64)	221	Verdun (6 bis avenue de), LA-TESTE-DE-BUCH (33).	128
Sud (Village), UZOS (64)	215	Versailles, SERRES-ET-MONTGUYARD (24).	72
Taillade (La), OSSERAIN-RIVAREYTE (64)	209	Vignes de Brégoux (Les), MONTPON-MÉNESTÉROL (24) . . .	55
Talleyrand Périgord (Maison du patrimoine),		Vilateau, SADIRAC (33).	113
GRIGNOLS (24).	42	VILLANDRAUT (33), Château	130
TARDOIRE (24), Peuplements et cultures à la fin du		VILLENEUVE-SUR-LOT (47),	
Tardiglaciaire dans le Nord du Périgord		- Anglade II, 2 chemin de Plaisance	180
(entre Dronne et Tardoire)	229	- Anglade, 2 chemin de Plaisance	179
Territoire communal, LA-TESTE-DE-BUCH (33)	126	- Eysses	180
		Voies antiques, AGEN-MASSÈLS (47)	184
		Welles (rue d'), BORDEAUX (33)	100

Liste des bilans

1 ALSACE	11 LANGUEDOC-ROUSSILLON	21 PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR
2 AQUITAINE	12 LIMOUSIN	22 RHÔNE-ALPES
3 AUVERGNE	13 LORRAINE	23 GUADELOUPE
4 BOURGOGNE	14 MIDI-PYRÉNÉES	24 MARTINIQUE
5 BRETAGNE	15 NORD-PAS-DE-CALAIS	25 GUYANE
6 CENTRE	16 BASSE-NORMANDIE	26 DÉPARTEMENT DES RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES SUBAQUATIQUES ET SOUS-MARINES
7 CHAMPAGNE-ARDENNES	17 HAUTE-NORMANDIE	27 RAPPORT ANNUEL SUR LA RECHERCHE ARCHÉOLOGIQUE EN FRANCE
8 CORSE	18 PAYS-DE-LA-LOIRE	
9 FRANCHE-COMTÉ	19 PICARDIE	
10 ÎLE-DE-FRANCE	20 POITOU-CHARENTES	